3 1761 11650208 9


Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761116502089

A1
Y13
-36

Government
Publications

39

First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001-02

SENATE OF CANADA
HOUSE OF COMMONS

Proceedings of the Standing Joint Committee on

Library of Parliament

Joint Chairs:
The Honourable Senator VIVIENNE POY
CAROLYN BENNETT, M.P.

Thursday, May 10, 2001
Thursday, February 7, 2002
Thursday, March 21, 2002
Thursday, May 2, 2002
Thursday, June 6, 2002

Issue No. 1

Organizational meetings and Review of the Library of Parliament and Parliament Vote 10 of the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2003

INCLUDING:
THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-septième législature, 2001-2002

SÉNAT DU CANADA
CHAMBRE DES COMMUNES

Délibérations du Comité mixte permanent des

Bibliothèque du Parlement

Coprésidentes:
L'honorable sénateur VIVIENNE POY
CAROLYN BENNETT, députée

Le jeudi 10 mai 2001
Le jeudi 7 février 2002
Le jeudi 21 mars 2002
Le jeudi 2 mai 2002
Le jeudi 6 juin 2002

Fascicule n° 1

Séances d'organisation et réunions touchant sur l'étude de la Bibliothèque du Parlement etdu Crédit 10 du Parlement contenu dans le Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003

Y COMPRIS:
LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ

TÉMOINS:
(*Voir à l'endos*)

LIBRARY
FEB 17 2003
University of Toronto

38164

THE STANDING JOINT COMMITTEE ON THE LIBRARY OF PARLIAMENT

Joint Chairs: The Honourable Senator Vivienne Poy, Carolyn Bennett, M.P.

Vice-Chair: Deborah Grey, M.P.

and

Representing the Senate:

The Honourable Senators:

Gérald-A. Beaudoin	Elizabeth Hubley
Jane Cordy	Donald H. Oliver

Representing the House of Commons:

Members:

Mauril Bélanger	Jim Karygiannis
Robert Bertrand	Wendy Lill
Rick Borotsik	Jerry Pickard
Marlene Catterall	Louise Plamondon
Ken Epp	Jacques Saada
Marcel Gagnon	Guy St-Julien
Grant Hill	Andrew Telegdi

(Quorum 7)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Bryden (substitution pending) (*March 21, 2002*).

The name of the Honourable Senator Hubley was added (*March 22, 2002*).

LE COMITÉ MIXTE PERMANENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésidentes: L'honorable sénateur Vivienne Poy Carolyn Bennett, députée

Vice-présidente: Deborah Grey, députée

et

Représentant le Sénat:

Les honorables sénateurs:

Gérald-A. Beaudoin	Elizabeth Hubley
Jane Cordy	Donald H. Oliver

Représentant la Chambre des communes:

Députés:

Mauril Bélanger	Jim Karygiannis
Robert Bertrand	Wendy Lill
Rick Borotsik	Jerry Pickard
Marlene Catterall	Louise Plamondon
Ken Epp	Jacques Saada
Marcel Gagnon	Guy St-Julien
Grant Hill	Andrew Telegdi

(Quorum 7)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Bryden (remplacement à venir) (*le 21 mars 2002*).

Le nom de l'honorable sénateur Hubley est ajouté (*le 22 mars 2002*).

Published by the Senate of Canada

Available from: Communication Canada
Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

En vente:
Communication Canada – Édition Ottawa (Ontario) K1A 0S9

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, February 7, 2002

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 11:00 a.m. this day, in room 307, West Block for the purpose of electing a Chair and a Vice-Chair.

Members of the committee present:

From the Senate: The Honorable Senators John G. Bryden, Donald H. Oliver and Vivienne Poy.

From the House of Commons: Mauril Bélanger, Carolyn Bennett, Marlene Catterall, Marcel Gagnon and Andrew Telegdi.

Acting members present: David Price for Jerry Pickard, Andy Savoy for Raymond Lavigne, Walt Lastewka for Jim Karygiannis and Monte Solberg for Grant Hill.

In attendance:

From the Senate: Denis Robert, Joint Clerk of the committee.

From the House of Commons: Jean-François Pagé, Joint Clerk of the committee.

Pursuant to Standing Order 106(1) and (2), election of the Joint Chair and Vice-Chair.

On motion of Marlene Catterall, it was agreed, — That Carolyn Bennett be elected Joint Chair of the committee.

After debate thereon, the question being put on the motion and it was agreed to.

Accordingly, Carolyn Bennett was declared duly elected Joint Chair of the committee.

On motion of Monte Solberg, it was agreed, — That Betty Hinton be elected *in abstentia* Joint Chair of the committee.

After debate thereon, the question being put on the motion and it was agreed to.

Accordingly, Betty Hinton was declared duly elected Vice-Chair of the committee.

The committee resumed sitting to consider its future business.

It was agreed, — That the Subcommittee on Agenda and Procedure hold a meeting to discuss the future business of the committee.

It was agreed, — That the committee invite the Parliamentary Librarian to appear on the week of February 18, 2002.

At 11:35 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 7 février 2002

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à 11 h 00, dans la salle 307 de l'édifice de l'ouest, dans le but d'élire un président et un vice-président.

Membres du comité présents:

Du Sénat: Les honorables sénateurs John G. Bryden, Donald H. Oliver et Vivienne Poy.

De la Chambre des communes: Mauril Bélanger, Carolyn Bennett, Marlene Catterall, Marcel Gagnon et Andrew Telegdi.

Membres substituts présents: David Price pour Jerry Pickard, Andy Savoy pour Raymond Lavigne, Walt Lastewka pour Jim Karygiannis et Monte Solberg pour Grant Hill.

Aussi présents:

Du Sénat: Denis Robert, cogreffier du comité.

De la Chambre des communes: Jean-François Pagé, cogreffier du comité.

Conformément à l'article 106(1) et (2) du Règlement, élection du coprésident et des vice-président.

Sur motion de Marlene Catterall, il est convenu, — Que Carolyn Bennett soit élue coprésidente du comité.

Après débat, la motion est mise aux voix et adoptée.

Par conséquent, Carolyn Benett est déclarée dûment élue coprésidente du comité.

Sur motion de Monte Solberg, il est convenu, — Que Betty Hinton soit élue vice-présidente du comité.

Après débat, la motion est mise aux voix et adoptée.

Par conséquent, Betty Hinton est déclarée dûment élue *in abstentia* vice-présidente du comité.

Le comité poursuit ses travaux afin de discuter de ses travaux futurs.

Il est convenu, — Que le Sous-comité du programme et de la procédure se réunisse afin de discuter des travaux futurs du comité.

Il est convenu, — Que le comité invite le bibliothécaire parlementaire à comparaître durant la semaine du 18 février 2002.

À 11 h 35, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, March 21, 2002

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 9:17 a.m., this day, in room 701, La Promenade Building, the Joint Chair, Carolyn Bennett, presiding.

Members of the committee present:

From the Senate: The Honourable Senators Jane Cordy and Vivienne Poy.

From the House of Commons: Mauril Bélanger, Carolyn Bennett and Marcel Gagnon.

Acting members present: John Bryden for Jim Karygiannis, John Finlay for Jacques Saada, Geoff Regan for Andrew Telegdi.

In attendance:

From the Senate: Denis Robert, Joint Clerk of the committee.

From the House of Commons: Jean-François Pagé, Joint Clerk of the committee.

WITNESSES:

From the Library of Parliament:

Mr. Richard Paré, Parliamentary Librarian;

Ms. Lynn Brodie, Director of Collections;

Mr. Hugh Finsten, Director General of the Parliamentary Research Branch.

Pursuant to Standing Order 108(4)a), Review of the Library of Parliament and Parliament Vote 10 of the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2003.

The witnesses made statements and answered questions.

At 10:36 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, le jeudi 21 mars 2002

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à 9 h 17, dans la salle 701 de l'édifice de la Promenade, sous la présidence de Carolyn Bennett, coprésidente.

Membres du comité présents:

Du Sénat: Les honorables sénateurs Jane Cordy et Vivienne Poy.

De la Chambre des communes: Mauril Bélanger, Carolyn Bennett et Marcel Gagnon.

Membres substituts présents: John Bryden pour Jim Karygiannis, John Finlay pour Jacques Saada, Geoff Regan pour Andrew Telegdi.

Aussi présents:

Du Sénat: Denis Robert, cogreffier du comité.

De la Chambre des communes: Jean-François Pagé, cogreffier du comité.

TÉMOINS:

De la Bibliothèque du Parlement:

M. Richard Paré, bibliothécaire parlementaire;

Mme Lynn Brodie, directrice de la Division des collections;

M. Hugh Finsten, directeur général de la Direction de la recherche parlementaire.

Conformément à l'article 108(4)a), du Règlement, une étude de la Bibliothèque du Parlement et du Crédit 10 du Parlement contenu dans le Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003.

Les témoins font une déclaration et répondent aux questions.

À 10 h 36, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, Thursday, May 2, 2002

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 9:39 a.m. this day, in room 505, Victoria Building, the Joint Chair, Carolyn Bennett, presiding.

Members of the committee present:

From the Senate: The Honourable Senators Jane Cordy, Donald H. Oliver, Vivienne Poy and Elizabeth Hubley.

From the House of Commons: Mauril Bélanger, Carolyn Bennett, Robert Bertrand, Marlene Catterall, Ken Epp, Marcel Gagnon, Deborah Grey, Jerry Pickard, Jacques Saada.

Acting members present: Raymond Bonin for Jim Karygiannis, André Harvey for Raymond Lavigne.

Pursuant to Standing Order 106(2) the Joint Clerk proceed to the election of a Joint Chair (Senate).

OTTAWA, le jeudi 2 mai 2002

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à 9 h 39, dans la salle 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de Carolyn Bennett, coprésidente.

Membres du comité présents:

Du Sénat: Les honorables sénateurs Jane Cordy, Donald H. Oliver, Vivienne Poy et Elizabeth Hubley.

De la Chambre des communes: Mauril Bélanger, Carolyn Bennett, Robert Bertrand, Marlene Catterall, Ken Epp, Marcel Gagnon, Deborah Grey, Jerry Pickard, Jacques Saada.

Membres substituts présents: Raymond Bonin pour Jim Karygiannis, André Harvey pour Raymond Lavigne.

Conformément à l'article 106(2), le cogreffier du comité mixte préside à l'élection d'un coprésident (Sénat).

The Honourable Senator Elizabeth Hubley moved, — That The Honourable Senator Vivienne Poy be elected Joint Chair of the Joint committee.

Accordingly, the Honourable Vivienne Poy was declared duly elected Joint Chair of the Joint Committee.

Pursuant to Standing Order106 (2), election of a Vice-Chair (House of Commons).

Ken Epp moved, — That Deborah Grey be elected Vice-Chair of the Joint Committee.

Accordingly, Deborah Grey was declared duly elected Vice-Chair of the Joint Committee.

Mauril Bélanger moved, — That the Joint Clerks be authorized to distribute only documents available in both official languages.

After debate, the motion was agreed to by unanimous consent.

By unanimous consent, it was agreed, — That members of the Joint Committee make a visit of the Main Branch of the Library of Parliament immediately after adjournement of the committee later this day.

At 10:12 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

L'honorable Elizabeth Hubley propose, — Que l'honorable Vivienne Poy soit élue coprésidente du Comité mixte.

Par conséquent, l'honorable Vivienne Poy est déclarée dûment élue coprésidente du Comité mixte.

Conformément à l'article 106(2) du Règlement, élection d'un vice-président (Chambre des communes).

Ken Epp propose, — Que Deborah Grey soit élue vice-présidente du comité mixte.

Par conséquent, Deborah Grey est déclarée élue vice-présidente du comité mixte.

Mauril Bélanger propose, — Que les cogreffiers ne soient autorisés qu'à distribuer les documents qui sont dans les deux langues officielles.

Après débat, la motion est adoptée par consentement unanime.

Du consentement unanime, il est résolu que les membres du comité mixte visite la succursale principale de la Bibliothèque du Parlement immédiatement après l'ajournement du Comité plus tard aujourd'hui.

À 10 h 12, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, Thursday, June 6, 2002

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 11:15 a.m., this day, in Room 209, West Block, the Joint Chairs, The Honourable Vivienne Poy and Carolyn Bennett, presiding.

Members of the committee present:

From the Senate: The Honourables Senators Gérald-A. Beaudoin, Elizabeth Hubley and Vivienne Poy.

From the House of Commons: Mauril Bélanger, Carolyn Bennett, Marlene Catterall, Ken Epp, Wendy Lill, Jerry Pickard, Guy St-Julien and Andrew Telegdi.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Jay Sinha, Analyst.

Pursuant to Standing Order 108(4)a), the committee undertakes a Study of the Management of the Library of Parliament.

WITNESSES:

From the Library of Parliament:

Mr. Richard Paré, Parliamentary Librarian;

Mr. François LeMay, Director General, Information and Documentation Branch;

Ms. Margaret Young, Analyst, Law and Government Division.

OTTAWA, le jeudi 6 juin 2002

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à 11 h 15, dans la salle 209 de l'Édifice de l'ouest, sous la présidence des honorables sénateurs Vivienne Poy et Carolyn Bennett, coprésidentes.

Membres du comité présents:

Du Sénat: Les honorables sénateurs Gérard-A. Beaudoin, Elizabeth Hubley et Vivienne Poy.

De la Chambre des communes: Mauril Bélanger, Carolyn Bennett, Marlene Catterall, Ken Epp, Wendy Lill, Jerry Pickard, Guy St-Julien et Andrew Telegdi.

Aussi présent: De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement: Jay Sinha, analyste.

Conformément à l'article 108(4)a) du Règlement, le comité entreprend une étude sur l'administration de la Bibliothèque du Parlement.

TÉMOINS:

De Bibliothèque du Parlement:

M. Richard Paré, bibliothécaire parlementaire;

M. François LeMay, directeur général, Direction de l'information et de la documentation;

Mme Margaret Young, analyste, Division du droit et du gouvernement.

Mr. Paré made a statement and, with the other witnesses, answered questions.

At 12:41 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

M. Paré fait une déclaration et, avec les autres témoins, répond aux questions.

À 12 h 41, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

Les cogreffiers du Comité,

Denis Robert
Jean-François Pagé

Joint Clerks of the Committee

REPORT OF COMMITTEE

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament has the honour to present its

FIRST REPORT

Your committee recommends that it be authorized to assist the Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons in directing and controlling the Library of Parliament; and that it be authorized to make recommendations to the Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons regarding the governance of the Library and the proper expenditure of moneys voted by Parliament for the purchase of books, maps or other articles to be deposited therein.

Your committee recommends that its quorum be fixed at seven (7) members, provided that both Houses are represented including a Member from the Opposition as well as a Senator from the Opposition whenever a vote, resolution or other decision is taken, and that Joint Chairs be authorized to hold meetings to receive evidence and authorize the printing thereof as long as (4) Members are present including a Member from the Opposition.

Your committee further recommends to the Senate that it be empowered to sit during sittings of the Senate.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meeting No. 1*) is tabled.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement à l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à conseiller les présidents du Sénat et de la Chambre des communes dans l'exercice de leur autorité sur la Bibliothèque du Parlement et qu'il soit habilité à faire des recommandations aux présidents des deux Chambres concernant la régie de la bibliothèque et la bonne utilisation des crédits affectés par le Parlement à l'achat de documents ou objets destinés à y être déposés.

Votre comité recommande que son quorum soit fixé à sept (7)membres, à condition que les deux Chambres soient représentées et qu'un membre de l'opposition et un sénateur de l'opposition soient présents chaque fois qu'il y a une mise aux voix, ou qu'une résolution ou toute autre décision est prise, et que les coprésidents soient autorisés à tenir des séances pour entendre des témoignages et en autoriser l'impression pourvu que quatre (4) membres soient présents, dont un membre de l'opposition.

Votre comité recommande aussi au Sénat qu'il soit autorisé à siéger durant les séances du Sénat.

Un exemplaire des Procès-verbaux pertinents (*réunion n° 1*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Les coprésidents,

JOHN G. BRYDEN
RAYMOND LAVIGNE

Joint Chairs

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, May 10, 2001

[*English*]

The Standing Joint Committee of the Senate and the House of Commons on the Library of Parliament met this day at 1:00 p.m. to organize the activities of the committee.

Mr. Denis Robert, Joint Clerk of the Committee: I am the clerk from the Senate. The first order of business is the election of the joint chair from the Senate. Are there any motions to that effect?

[*Translation*]

Mr. Bertrand: I move that Senator John Bryden be elected joint chairman.

Mr. Robert: Mr. Robert Bertrand moves that Senator John Bryden be elected joint chair of this committee for the Senate. Motion agreed to.

[*English*]

Senator Bryden, you make take the chair.

Senator Bryden: I move that Raymond Lavigne be the joint chair from the House of Commons.

Ms. Catherine Barrette, Joint Clerk of the Committee: I am the clerk from the House of Commons. We have received a motion for Mr. Lavgine to be elected as joint chair of the committee.

Is it agreed?

Hon. Members: Agreed.

Ms Barrette: Carried.

Mr. Robert: Senator Bryden, would you like to take the chair?

Senator Bryden: I have no objection to you continuing.

Mr. Robert: The next item of business is the election of the deputy chair from the House of Commons. Are there any motions to that effect?

Ms Catterall: May I clarify? I understand the deputy chair is normally a member of the opposition. I do not see a member of the opposition here. Oh, sorry. The official opposition, usually.

Mr. Robert: Are there any motions?

Ms Catterall: I would suggest, so the committee could be duly and fully constituted, that I nominate Carolyn Bennett as the interim deputy chairman of the committee, pending a nomination from the official opposition.

Senator Oliver: I second that.

Mr. Robert: Are there any other motions or proposals? All in favour?

Hon. Members: Agreed.

Mr. Robert: Any opposed? No? Thank you.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 10 mai 2001

[*Traduction*]

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à 13 heures pour organiser ses travaux.

M. Denis Robert, cogreffier du comité: Je suis le greffier qui représente le Sénat. Le premier point à l'ordre du jour consiste à élire le coprésident du Sénat. Y a-t-il des motions à cet effet?

[*Français*]

M. Bertrand: Je propose le sénateur John Bryden au poste de coprésident.

M. Robert: Il est proposé par M. Robert Bertrand que le sénateur John Bryden assume la coprésidence de ce comité pour le Sénat. La motion est adoptée.

[*Traduction*]

Sénateur Bryden, vous pouvez occuper le fauteuil.

Le sénateur Bryden: Je propose que Raymond Lavigne soit coprésident pour la Chambre des communes.

Mme Catherine Barrette, cogreffière du comité: Je suis la greffière représentant la Chambre des communes. Nous avons une motion portant que M. Lavigne soit coprésident du comité.

Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

Mme Barrette: Adopté.

M. Robert: Sénateur Bryden, aimeriez-vous occuper le fauteuil?

Le sénateur Bryden: Je ne vois aucune objection à continuer.

M. Robert: Le prochain point à l'ordre du jour consiste à élire le vice-président pour la Chambre des communes. Y a-t-il des motions à cet effet?

Mme Catterall: J'ai besoin d'un petit éclaircissement. Je crois comprendre que la vice-présidence est normalement occupée par un membre de l'opposition. Je n'en vois pas dans la pièce. Oh, je suis désolée. L'opposition officielle, habituellement.

M. Robert: Y a-t-il des motions?

Mme Catterall: Je propose, pour que le comité soit dûment et entièrement constitué, la candidature de Carolyn Bennett comme vice-présidente provisoire du comité en attendant la nomination d'un membre de l'opposition officielle.

Le sénateur Oliver: J'appuie cette motion.

M. Robert: Y a-t-il d'autres motions ou propositions? Quels sont ceux qui sont en faveur?

Des voix: D'accord.

M. Robert: Y a-t-il des membres qui s'y opposent? Non? Merci.

The fourth item of business is the Subcommittee on Agenda and Procedure. It is proposed:

> That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of six (6) members including the Joint Chairs, the Vice-Chair, and a representative of the Bloc Québécois, the Progressive Conservative Party and the New Democratic Party; and
>
> That the members of the Subcommittee on Agenda and Procedure be appointed after the usual consultations.

It is also proposed:

> That the Subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses and schedule hearings; and
>
> That the Subcommittee report its decisions to the committee.

Do we have a motion to that effect?

Mr. Gagnon: I so move.

Mr. Robert: Is there any discussion? Is it agreed?

Hon. Members: Agreed.

Mr. Robert: Thank you. Item No. 5, quorum.

> That its quorum be fixed at seven (7) members provided that both Houses are represented including a Member from the Opposition as well as a Senator from the Opposition whenever a vote, resolution or other decision is taken, and that Joint Chairs be authorized to hold meetings to receive evidence and authorize printing thereof so long as four (4) members are present including a Member from the Opposition.

Senator Oliver: I so move.

Mr. Robert: All in favour?

Hon. Members: Agreed.

Mr. Robert: Any opposed? Thank you.

Authority to commit funds and certify accounts. It is proposed:

> That either Joint Chairs or, in accordance with the direction of the Joint Chairs, either Joint Clerks, be authorized to approve payment of expenditures of the Committee.
>
> That the committee authorizes the Senate Joint-Chairman to seek authorization from the Senate Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration to incur expenses up to $10,000 on an emergency basis.

Any questions? No?

Senator Cordy: I so move.

Mr. Robert: All in favour?

Hon. Members: Agreed.

Le quatrième point porte sur le Sous-comité du programme et de la procédure. Il est proposé:

> Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose de six (6) membres, soit les coprésidents, le vice-président et un représentant du Bloc québécois, du Parti progressiste-conservateur et du Nouveau Parti démocratique; et
>
> Que les membres du Sous-comité du programme et de la procédure soient nommés après les consultations d'usage.

Il est aussi proposé:

> Que le Sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences; et
>
> Que le Sous-comité fasse rapport de ses décisions au comité.

Quelqu'un peut-il proposer une motion à cet effet?

M. Gagnon: Je le propose.

M. Robert: Voulez-vous en discuter? Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Robert: Merci. Passons au point no 5, le quorum.

> Que son quorum soit établi à sept (7) membres à condition que les deux Chambres soient représentées et qu'un membre de l'opposition et un sénateur de l'opposition soient présents chaque fois qu'il y a une mise aux voix, ou qu'une résolution ou toute autre décision est prise, et que les coprésidents soient autorisés à tenir des séances pour entendre des témoignages et en autoriser l'impression pourvu que quatre (4) membres soient présents y compris un membre de l'opposition.

Le sénateur Oliver: Je le propose.

M. Robert: Les sénateurs sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Robert: Quelqu'un s'y oppose? Merci.

Autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer. Il est proposé:

> Que l'un ou l'autre des coprésidents ou, conformément à leur directive, l'un ou l'autre des cogreffiers, soit autorisé à approuver le paiement des dépenses du comité.
>
> Que le comité autorise le coprésident (Sénat) à demander l'autorisation à faire une demande de fonds d'urgence de 10 000 $ au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Des questions? Non?

Le sénateur Cordy: Je le propose.

M. Robert: Êtes-vous tous d'accord?

Des voix: D'accord.

Mr. Robert: Thank you. Witness expenses. It is proposed:

> That at the discretion of the Joint Chairs, reasonable travelling expenses, as per the regulations established by the Board of Internal Economy and the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration be paid to witnesses invited to appear before the committee, and that payment of these expenses be limited to two (2) representatives per organization.

Mr. Bertrand: I so move.

Mr. Robert: Is it agreed?

Hon. Members: Agreed.

Mr. Robert: It is proposed:

> That unless there is unanimous consent a 48 hour notice must be given to members before any new question is submitted to the consideration of the committee.

Ms Bennett: I so move.

Mr. Robert: Is it agreed?

Hon. Members: Agreed.

Mr. Robert: Printing of proceedings. It is proposed:

> That the committee print the number of copies needed of its Proceedings.

Senator Cordy: I so move.

Mr. Robert: Thank you. All in favour?

Hon. Members: Agreed.

Mr. Robert: The motion is carried.

Sitting times. It is proposed:

> That the Joint Chair (Senate) be authorized to obtain Senate permission to sit during Senate sittings.

Senator Oliver: I so move.

Mr. Robert: Thank you. Is it agreed?

Hon. Members: Agreed.

Mr. Robert: Order of reference. It is proposed:

> That the Joint Chairs be authorized to report to their respective Chambers that the committee be authorized to assist the Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons in directing and controlling the Library of Parliament; and that it be authorized to make recommendations to the Speaker of the Senate and to the Speaker of the House of Commons regarding the governance of the Library and the proper expenditure of money voted by Parliament for the purchase of books, maps and other articles to be deposited therein.

Senator Bryden: I so move.

Mr. Robert: All agreed?

Hon. Members: Agreed.

M. Robert: Merci. Nous passons aux dépenses des témoins. Il est proposé:

> Qu'à la discrétion des coprésidents du comité et conformément aux règles établies par le Bureau de régie interne et le Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, les témoins invités à comparaître devant le comité soient remboursés de leurs frais de déplacement jugés raisonnables et ce, à raison de plus de deux (2) délégués par organisme.

M. Bertrand: Je le propose.

M. Robert: Les sénateurs sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Robert: Il est proposé:

> Qu'à moins qu'il n'y ait consentement unanime, un avis de 48 (48) heures doit être donné aux membres du comité avant qu'un nouveau sujet ne leur soit soumis.

Mme Bennett: Je le propose.

M. Robert: Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Robert: Impression des délibérations. Il est proposé:

> Que le comité fasse imprimer le nombre d'exemplaires requis d'exemplaires de ses délibérations.

Le sénateur Cordy: Je le propose.

M. Robert: Merci. Les sénateurs sont-ils tous d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Robert: La motion est adoptée.

Heures des séances. Il est proposé:

> Que le coprésident (Sénat) demande au Sénat la permission pour ce comité de siéger pendant les séances du Sénat.

Le sénateur Oliver: Je le propose.

M. Robert: Merci. Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Robert: Ordre de renvoi. Il est proposé:

> Que les coprésidents soient autorisés à faire rapport dans leur Chambre respective et que le comité soit autorisé à conseiller les présidents du Sénat et de la Chambre des communes dans l'exercice de leur autorité sur la Bibliothèque du Parlement; et qu'il soit habilité à faire des recommandations aux Présidents des deux Chambres concernant la régie de la Bibliothèque et la bonne utilisation des crédits affectés par le Parlement à l'achat de documents ou objets destinés à y être déposés.

Le sénateur Bryden: Je le propose.

M. Robert: Vous êtes tous d'accord?

Des voix: D'accord.

Mr. Robert: Thank you.

First report of the committee. It is proposed:

> That the committee adopt its First Report and that the Joint Chairs be authorized to table same in their respect Chamber.

Do you want me to read the report? It is two paragraphs. The first paragraph is the order of reference, and the second part is the reduced quorum from 11 to seven members. Okay?

Ms Bennett: I so move.

Mr. Robert: Is it agreed?

Hon. Members: Agreed.

Mr. Robert: Time slot for meetings. I would suggest that the steering committee, at its next meeting, decide on something appropriate. Future business of the committee would be the same thing. Thank you.

The committee adjourned.

OTTAWA, Thursday, February 7, 2002

[*Translation*]

The Joint Clerk of the Committee (Mr. Jean-François Pagé): In accordance with Standing Order 106(1) of the House of Commons, our first order of business is the election of a joint chair.

[*English*]

I am ready to receive motions to that effect.

Ms. Marlene Catterall (Ottawa West-Nepean, Lib.): I nominate Carolyn Bennett as joint chair of the committee.

The Joint Clerk (Mr. Jean-François Pagé): Are there any other motions?

I declare Madam Bennett duly elected.

Mr. Monte Solberg (Medicine Hat, Canadian Alliance): Madam Chair, I would like to nominate Betty Hinton to be vice-chair.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.)): And would somebody second that?

A voice: I second it.

A voice: This is all so civilized.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Seeing as there are no other nominations, you will send Betty our congratulations, will you?

Mr. Monte Solberg: I will do that.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): We need another vice-chair now, don't we? We don't? All right.

M. Robert: Merci.

Premier rapport du comité: Il est proposé:

> Que le comité adopte son premier rapport et que les coprésidents soient autorisés à le déposer dans leur Chambre respective.

Voulez-vous que je fasse lecture du rapport? Il comporte deux paragraphes. Dans le premier paragraphe figure l'ordre de renvoi et dans le deuxième, de la réduction du quorum de 11 à 7 membres. D'accord?

Mme Bennett: Je le propose.

M. Robert: Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Robert: Horaire des réunions. Je propose que le comité directeur, à sa prochaine réunion, décide des heures appropriées. Je propose de procéder de la même manière chose pour les activités futures du comité. Merci.

La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 7 février 2002

[*Français*]

Le cogreffier du comité (M. Jean-François Pagé): En conformité du paragraphe 106(1) de la Chambre des communes, le choix d'un coprésident est le premier point à l'ordre du jour.

[Traduction]

Je suis disposé à recevoir des motions à cet effet.

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest–Nepean, Lib.): Je propose la nomination de Carolyn Bennett Á titre de co-présidente du comité.

Le greffier adjoint (M. Jean-François Pagé): Y a-t-il d'autres motions?

Je délare Mme Bennett dument élue.

M. Monte Solberg (Medicine Hat, Alliance canadienne): Madame la présidente, je propose que Betty Hinton soit élue vice-présidente.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.)): Et quelqu'un voudrait-il appuyer cette proposition?

Une voix: Je l'appuie.

Une voix: Tout cela est tellement civilisé.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Puisqu'il n'y a pas d'autres mises en candidature, vous féliciterez Betty pour nous, n'est-ce pas?

M. Solberg: Je le ferai.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Il nous faut maintenant élire un autre vice-président, n'est-ce pas? Ah non? Très bien.

The Joint Chair (Senator John G. Bryden (New Brunswick, Lib.)): Even though I represent the [*Editor's note: Technical difficulty*] house on the precinct, I'd like to have my comments, Chair, around this first meeting, but — I think we would be able to discuss future business, if you'd like to put that to them.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Sure.

It's a great pleasure to actually come to this committee. We are stopping today the rumour that this is where people are banished to. Our whip, the truly wonderful Marlene Catterall, and I have had many conversations about a more active role for the Library of Parliament committee. I think it is a hugely important committee, if indeed we value the role of the Research Branch in terms of the heft that can come to parliamentarians and to parliamentary committees in view of our ongoing little tussle in terms of the bureaucracy, the executive, and Parliament. So the better and newer the information that parliamentarians are able to receive, I think the better we can be.

I think this committee has short-term issues-estimates and those types of things — but in the long term, I would like to know whether the resources are equivalent to the resources that are in other countries. When you talk to people —

I had a quick conversation with Donald Savoie, who explained that the Library of Congress, when he wants to speak to his counterpart in terms of an expert in public administration — two of the top ten Americans are in the Library of Congress. At Westminster, it's a bit buttressed by the Hansard Society, and Australia —

So I would like to know where we fit in terms of the world, in terms of the kinds of resources we put into the research capability of Parliament. I am wondering whether we could just ask the library to look at that in some way, or whether that is something they could just sketch for us, and then we could decide whether we need an independent look.

As Marlene knows, in my little disability committee we're doing a pilot on an online consultation with the recipients of CPP disability. We hope that people who have applied — This is providing, even as a pilot, a tiny challenge for both the library and the House of Commons. In terms of the role of a library of parliament and a research branch in the information age, the question is, what should we be doing to move this next chapter in 2002? So I think those are some key little things.

In talking with the joint chair on the way over, I had thought that we should meet with Richard Paré and find out what he already knows, and what he doesn't know. I had just suggested

Le coprésident (le sénateur John G. Bryden (Nouveau-Brunswick, Lib.)): Même si je représente [*Note de la rédaction: Difficultés techniques*] la Chambre dans l'enceinte parlementaire, j'aimerais pouvoir faire des observations, madame la présidente, lors de cette première séance, mais... Je crois que nous devrions être en mesure de parler des travaux futurs, si vous voulez bien le leur proposer.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Certainement.

C'est en fait un très grand plaisir de se joindre à ce comité. Nous mettons fin aujourd'hui à la rumeur selon laquelle c'est ici qu'on envoie les gens lorsqu'on veut les bannir. Notre whip, la merveilleuse Marlene Catterall, et moi-même avons eu de nombreuses conversations au sujet du rôle plus actif que pourrait jouer le comité de la Bibliothèque du Parlement. Je suis d'avis qu'il s'agit d'un comité extrêmement important, si effectivement nous tenons au rôle que peut jouer la Direction de la recherche pour aider les parlementaires et les comités parlementaires à faire face aux problèmes constants que nous rencontrons au niveau de la bureaucratie, de l'exécutif et du Parlement. Donc, plus nous serons en mesure d'avoir une meilleure information, une information plus récente, plus nous pourrons mieux faire notre travail de parlementaires.

Je pense que notre comité a des questions à examiner à court terme-le budget des dépenses et ce genre de choses-mais à long terme, j'aimerais savoir si les ressources sont équivalentes à celles qu'on retrouve dans d'autres pays. Lorsque vous parlez aux gens...

J'en ai brièvement parlé avec Donald Savoie qui m'a expliqué que dans le cas de la Bibliothèque du Congrès, lorsqu'il veut parler à ses homologues à titre d'expert en administration publique... Deux des dix meilleurs experts américains travaillent pour la Bibliothèque du Congrès. À Westminster, ce serait plutôt la Hansard Society et en Australie...

J'aimerais donc savoir où nous nous situons par rapport au reste du monde, pour ce qui est des ressources que nous consacrons à la capacité de recherche au Parlement. Je me demande si nous pourrions tout simplement demander à la Bibliothèque d'examiner cette question, ou si on pourrait tout simplement nous brosser un tableau de la situation, ensuite nous pourrions décider s'il est nécessaire pour nous de faire un examen indépendant.

Comme Marlene le sait, mon sous-comité sur la condition des personnes handicapées fait à l'heure actuelle un projet pilote, c'est-à-dire une consultation en direct avec les bénéficiaires de la prestation d'invalidité du RPC. Nous espérons que les personnes qui ont fait une demande... Même s'il s'agit d'un projet pilote, cela représente un petit défi pour la Bibliothèque et la Chambre des communes. En ce qui concerne le rôle que peuvent jouer la Bibliothèque du Parlement et la Direction de la recherche à l'Ère de l'information, il s'agit de savoir ce que nous devrions faire pour passer au prochain chapitre en 2002. Donc je pense qu'il s'agit là de questions clés.

Comme je l'ai dit au coprésident en venant ici, j'ai pensé que nous devrions rencontrer Richard Paré pour savoir ce qu'il sait déjà et ce qu'il ne sait pas. Je venais de suggérer que nous devrions

that maybe it would be worth meeting with people like John English, who conducted the survey on the National Library and Public Archives and who is setting up a research institute on this, or somebody like John Chenier, or Richard Paré, or maybe even Donald Savoie. We could bring them to a meeting to try to place the Library of Parliament committee and the Library of Parliament research role, and the role for Canadian citizens, in context for new members of this committee, including me.

I'm thrilled that we have a reduced quorum. Obviously there are some things that could have some budget implications, but I think we can decide that later.

I think my friend, Mauril Bélanger, had an idea in terms of future business.

Is that correct?

Mr. Mauril Bélanger (Ottawa-Vanier, Lib.): I always have ideas, Madam Chair-on command, if you wish.

I sought to join the committee for a very particular reason, and I hope that involvement will blossom into other interests. I was particularly offended by the way in which the Library of Parliament conducted itself in light of a lawsuit launched by a private company in Ottawa following a request for proposals that the library had issued.

The lack of response, or the perceived lack of response, from the library resulted in the matter going to the Canadian International Trade Tribunal, which ruled against the library. I thought it would be important for parliamentarians to be aware of that issue and how it should impact on future decisions of the library.

At the opportune moment, Madam Chair, I would welcome an opportunity for us, as members of this committee, to have a full briefing from those at the library responsible on this particular file.

The Joint Chair (Senator John Bryden): Perhaps I can comment. That issue came up last year, I believe, and I think the committee deserves a report, a complete report, from the chief librarian. We should arrange to do that, because there's been no oversight by a committee like that of those sorts of things, and it's a valuable thing to do.

As well, if I can just carry on with what Carolyn said, I've suggested that at the same time we get that we could have the chief librarian, by whatever means, provide, on the basis of the notes that Carolyn just discussed with you, a briefing note for this committee, one that would say, "This is what we have". That way we wouldn't be going out to try to find people to till ground that has already been cultivated. We would go on from there to follow the initiative my joint chair has indicated-that is, to see how we can make the library more vital, more useful to us, and how this committee can perhaps play a greater role than it has for quite

peut-être rencontrer des gens comme John English, qui a fait un sondage au sujet de la Bibliothèque nationale et des Archives publiques et qui est en train de mettre sur pied un institut de recherche sur la question, ou quelqu'un comme John Chenier, ou Richard Paré, ou même encore Donald Savoie. Nous pourrions les inviter à une séance pour expliquer aux membres du comité, moi y compris, quel est le rle du comité de la Bibliothèque du Parlement, de la recherche de la Bibliothèque du Parlement et des citoyens canadiens.

Je suis ravie que nous ayons réduit le quorum. Naturellement, certaines choses pourraient avoir des conséquences sur le plan budgétaire, mais je pense que nous pourrons décider tout cela plus tard.

Je pense que mon collègue Mauril Bélanger a quelque chose à proposer pour les travaux futurs.

Est-ce exact?

M. Mauril Bélanger (Ottawa–Vanier, Lib.): J'ai toujours des idées, madame la présidente-sur commande, si vous voulez.

J'ai voulu me joindre au comité pour une raison bien particulière, et j'espère que cela m'amènera à m'intéresser à d'autres questions qu'examine le comité. J'ai été particulièrement offensé par la façon dont la Bibliothèque du Parlement s'est conduite à la lumière de la poursuite entamée par une entreprise privée à Ottawa à la suite d'une demande de propositions de la part de la Bibliothèque.

L'absence de réponse, ou la perception d'une absence de réponse, de la Bibliothèque, a fait en sorte que l'affaire a été portée devant le Tribunal canadien du commerce international, qui n'a pas tranché en faveur de la Bibliothèque. J'ai pensé qu'il serait important que les parlementaires soient au courant de cette affaire et qu'ils examinent quel impact cela pourrait avoir sur les décisions futures de la Bibliothèque.

Madame la présidente, j'aimerais qu'au moment opportun nous ayons une séance d'information de la part des responsables de la Bibliothèque afin qu'ils nous mettent au courant du dossier.

Le coprésident (le sénateur John Bryden): Je peux peut-être faire une observation. Je crois que la question a été soulevée l'an dernier et, à mon avis, le bibliothécaire en chef devrait présenter un rapport complet au comité. Nous devrions donc prendre les arrangements nécessaires, car ce genre de chose n'a jamais été examiné par un comité, et il vaudrait la peine de le faire.

Par ailleurs, si je peux revenir sur ce que Carolyn disait, j'ai suggéré que lorsque nous entendrons le bibliothécaire en chef, il pourrait en même temps fournir, à partir des notes dont Carolyn vient de vous parler, une note d'information à l'intention du comité disant: «Voici ce que nous avons». Ainsi, nous ne tenterions pas de trouver des gens pour faire quelque chose qui a déjà été fait. Nous pourrions à partir de là donner suite à l'initiative dont a parlé la coprésidente-c'est-à-dire, voir comment nous pouvons faire en sorte que la Bibliothèque nous soit plus utile, plus vitale, et voir si le comité ne pourrait pas jouer un plus

some time. We do need to bring the management of the library in before us.

It would be my intention that, hopefully, if it's resources, we can be helpful in getting it for them. And if it's accountability, we're here to do that.

So that would be one of the suggestions, that at our next meeting, or as soon as it can be reasonably done, or to allow the man to prepare, we would have Mr. Paré come before us with a report on a memo that would be outlined by us, and then, in addition to that, he could comment on the issue that has been raised relating to the call for tenders or lack thereof.

But we really need other comments, because we're talking about future business. We would do at least that, and then maybe from there we would go further, because we'd have a idea where to go. On the other hand, if there are suggestions of what would be there for the longer term, we could use those as well.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): So we would ask the chief librarian to come prepared to answer questions around — or the briefing in terms of the news-gathering service contract. We would also ask him to prepare a paper, or have one prepared, comparing legislative information services, both library and research, among Canada, U.S., U.K., Australia, and France, just to see what it looks like. Is that — ?

Ms. Marlene Catterall: I don't know if this committee has normally operated with a steering committee, but I think the idea of you and your joint chair working together to develop a work plan for this committee is extremely important for several reasons.

One, I and the government House leaders certainly intend to put a significant effort into enhancing the role of parliamentarians in the sense of parliamentarians having a more significant role as legislators. The other area in which we as members of Parliament have an extremely important role — this is a crucial role of Parliament, really — is the approval of money and the oversight of how that money is raised and spent.

To me, the library is the key resource we have to play a strong role as members of Parliament. As you mentioned, knowledge and understanding are the beginnings to having influence, and that's what we're all here for, I think, whether on one side of Parliament or the other.

The library is about to undergo a rebirth. In the next few years, probably three years minimum, the library will not be what it has been in the past, and there will be a disruption in its services. I think it's important that this committee keep a view on how the library continues to serve Parliament and parliamentarians. It's

grand rôle par rapport à celui qu'il a joué depuis quelques temps. Nous devons inviter la direction de la Bibliothèque à comparaître devant notre comité.

S'il y a un problème de ressources, j'espère que nous pourrons les aider à en obtenir. Si c'est une question de reddition de comptes, nous sommes ici pour faire cela.

Je proposerais donc qu'à notre prochaine séance, ou dès que ce sera raisonnablement possible, tout en permettant à M. Paré de se préparer, nous l'invitions à comparaître devant notre comité pour nous présenter un rapport à la suite d'une note de service que nous pourrions lui faire parvenir, et, en plus, il pourrait faire des observations sur la question qui a été soulevée relativement aux appels d'offres ou à l'absence d'appel d'offres.

Mais nous avons vraiment besoin d'autres observations, car nous parlons des travaux futurs. Nous devrions faire au moins cela, et à partir de là nous pourrions aller plus loin, car nous aurions une idée de ce que nous devons faire. D'un autre côté, si vous avez des suggestions à faire en ce qui concerne les travaux à long terme, nous vous invitons également à nous les présenter.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Nous demanderions donc au bibliothécaire en chef de se préparer à venir nous rencontrer pour répondre aux questions concernant...ou pour une séance d'information concernant le contrat de service de collecte de l'information. Nous lui demanderions également de préparer un document, ou de faire préparer un document, pour comparer les services d'information législative, tant pour la Bibliothèque que pour la recherche, au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Australie et en France, pour voir à quoi cela ressemble. Est-ce...?

Mme Catterall: Je ne sais pas si notre comité fonctionne habituellement avec un comité directeur, mais je pense qu'il serait extrêmement important, et ce, pour plusieurs raisons, que vous et votre coprésident élaboriez ensemble un plan de travail pour le comité.

Tout d'abord, moi et les leaders à la Chambre avons certainement l'intention de faire un effort important afin d'améliorer le rôle des parlementaires afin qu'ils puissent jouer un rôle plus important en tant que législateurs. Par ailleurs, à titre de députés nous avons un rôle extrêmement important à jouer — c'est un rôle crucial pour le Parlement, en fait — sur le plan de l'approbation des fonds et de la surveillance de la façon dont ces fonds sont recueillis et dépensés.

Pour moi, la bibliothèque est la ressource clé dont nous disposons pour jouer un rôle important à titre de parlementaires. Comme vous l'avez mentionné, pour avoir de l'influence, il faut être au courant et comprendre, et c'est en fait ce que nous faisons tous ici, je pense, que nous soyons de ce côté-ci du Parlement ou de l'autre.

La bibliothèque s'apprête à renaître. Au cours des prochaines années, en tout cas pour les trois prochaines années au moins, la bibliothèque ne sera pas ce qu'elle a été par le passé, et ses services seront perturbés. Je pense qu'il est important de laisser savoir au comité comment la bibliothèque va continuer à desservir le

an opportune time to look forward to its future as well. After 100 plus years it's going to become, in many significant ways, a new place in its old location.

So if there's going to be a more proactive role for this committee, I'm delighted. If there is a steering committee — and if not, perhaps the two joint chairs and the vice-chair could work together to develop a work plan for this committee, bring it back to us, and add whatever other members of the committee perhaps would like to see included. At any rate, I'm quite delighted to hear there is the intention to play a much more active role with respect to this.

The issue Mr. Bélanger has raised is an important one. Technology is obviously a key to information and to understanding issues. If the library has to move forward in that direction, it's important that we understand that it has the tools to do so, and to do so competently, and with the best results for Parliament for the dollars we spend.

So I'd like to suggest that you consider as well that as the new committee begins, we should probably have a look at the plans and priorities report of the library, of its performance report for last fall. That would put us in the best possible situation to have a look at its estimates, whether they are in fact meeting those objectives that have been set, and whether we agree with those objectives.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Just on your first point, I note that in meeting one, on May 10, 2001, there was a motion by Marcel Gagnon that:

> the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of six (6) members including the Joint Chairs, the Vice-Chair, and a representative of the Bloc Québécois, the Progressive Conservative Party and the New Democratic Party; and that the members of the Subcommittee on Agenda and Procedure be appointed after the usual consultations.

I'll recognize Monsieur Gagnon.

[*Translation*]

Mr. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): In fact, I had tabled this motion. Now let me follow up on what we just heard.

I think that no one can deny that the Library is meant to provide information. We all certainly agree on that principle. But, to provide complete and useful information sessions for everyone, they must be in both official languages. Unfortunately, we see that some information sessions are only given in English and that the on-screen presentation is also in English. Would it be possible, not only to request, but to demand that this situation be rectified and that sessions be given in both official languages?

Parlement et les parlementaires. C'est aussi un moment opportun pour examiner son avenir. Après plus de 100 ans, la bibliothèque connaîtra de nombreux changements importants et elle prendra une nouvelle place tout en demeurant au même endroit.

Je serais donc ravie que notre comité joue un rôle plus proactif. S'il y a un comité directeur...et s'il n'y en a pas, peut-être que les deux coprésidents et la vice-présidente pourraient élaborer ensemble un plan de travail pour le comité, nous le présenter et y ajouter ce que les autres membres du comité voudraient peut-être inclure. Quoi qu'il en soit, je suis ravie d'entendre que le comité a l'intention de jouer un rôle plus actif à cet égard.

La question qu'a soulevée M. Bélanger est une question importante. La technologie est de toute évidence un élément clé qui nous permet d'obtenir de l'information et de comprendre les dossiers. Si la bibliothèque doit faire un pas dans cette direction, il est important de comprendre qu'elle doit avoir les outils pour le faire, pour le faire d'une façon compétente, afin de permettre au Parlement d'obtenir les meilleurs résultats possible par rapport à notre investissement.

J'aimerais donc proposer que pour commencer, notre comité examine les plans et priorités de la bibliothèque et son rapport de rendement pour l'automne dernier. Cela nous aidera à nous préparer à examiner son budget des dépenses et nous serions alors mieux à mõme de déterminer si les objectifs qui ont été établis ont été atteints, et si nous sommes d'accord avec les objectifs.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): En ce qui concerne le premier point que vous avez soulevé, je voudrais souligner que lors de la première séance, le 10 mai 2001, Marcel Gagnon a proposé la motion suivante:

> Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé de six membres, soit les coprésidents, le vice-président et un représentant du Bloc Québécois, du Parti progressiste conservateur et du Nouveau Parti démocratique; et que les membres du Sous-comité du programme et de la procédure soient nommés après les consultations habituelles.

Je donne la parole à M. Gagnon.

[*Français*]

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Effectivement, j'avais proposé cette motion. Si vous me le permettez, je voudrais donner suite à ce qu'on vient d'entendre.

Quand on dit que la Bibliothèque est là pour informer, je pense que personne ne peut nier cela. On endosse sûrement ce principe. Mais, pour que les sessions d'information soient complètes et intéressantes pour tout le monde, il faut qu'elles se passent dans les deux langues officielles. Malheureusement, on constate qu'il y a des sessions d'information qui sont données seulement en anglais et que la présentation sur écran est aussi faite en anglais. Est-ce possible, non seulement de demander, mais d'exiger que cette situation soit corrigée et que les sessions soient offertes dans les deux langues officielles?

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Absolutely. Very well.

[*English*]

Would you serve on the sous-comité, sir? Oui?

[*Translation*]

Mr. Marcel Gagnon: Yes, all right, but there are some restrictions. It will depend on how frequently the meetings are held.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): We'll meet only three times a week.

Some hon. members: Oh, oh!

[*Translation*]

Mr. Gagnon: Three times a week, at 11 p.m.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Senator Oliver, I believe you were the Progressive Conservative member on the steering committee. Will you stand again as the Conservative?

Senator Donald Oliver (Nova Scotia, P.C.): I [Technical difficulty-Editor] that was a steering committee, but I would be pleased to.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Only in writing; a paper exercise.

I understand Wendy Lill was the NDP member, and we will check with her.

That would also have Betty Hinton and ourselves, so that would be great.

I just need to know — and this is sort of like the resource to study yourselves — has there not ever been a Library of Parliament researcher attached to this committee?

The Joint Clerk of the Committee (Mr. Denis Robert): There may be a conflict of interest —

Some hon. members: Oh, oh!

The Joint Clerk (Mr. Denis Robert): — in the sense that he would be asked to write reports that may be critical of the library, which would put him in a very delicate position.

Ms. Catterall: On the other hand, it would be somewhat ironic if the Library of Parliament committee were to suggest that it had to go outside the library to get the [*Inaudible-Editor*].

The Joint Chair (Senator John Bryden): Perhaps they would just give us a chunk of their budget and we would hire our own.

Ms. Catterall: We'll leave that to the steering committee.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Absolument. C'est très bien.

[*Traduction*]

Accepteriez-vous de siéger au sous-comité, monsieur? Oui?

[*Français*]

M. Gagnon: Oui, ça va, mais j'ai certaines restrictions, cependant. Cela va dépendre de la fréquence des réunions.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Nous ne nous réunirons que trois fois par semaine.

Des voix: Oh, oh!

[*Français*]

M. Gagnon: Trois fois par semaine, à 11 heures le soir.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Sénateur Oliver, je crois que vous représentiez le Parti progressiste conservateur au comité directeur. Accepteriez-vous de le faire encore?

Le sénateur Donald Oliver (Nouvelle-écosse, PC): Je [Note de la rédaction: Difficultés techniques] qu'il y avait un comité directeur, mais je le ferais avec plaisir.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Seulement par écrit; un exercice sur papier.

Je crois comprendre que Wendy Lill représentait le NPD, alors je lui demanderai.

Il y aurait également Betty Hinton et nous-mêmes, alors ce serait très bien.

J'aimerais savoir — et c'est un peu comme la ressource pour nous étudier nous-mêmes —,y a-t-il jamais eu pour notre comité un attaché de recherche de la Bibliothèque du Parlement?

Le cogreffier du Comité (M. Denis Robert): Il y aura peut-être conflit d'intérêts...

Des voix: Oh, oh!

Le cogreffier (M. Denis Robert): ...en ce sens qu'on lui demanderait de rédiger des rapports dans lesquels il pourrait critiquer la bibliothèque, ce qui le mettrait dans une position très délicate.

Mme Catterall: D'un autre côté, ce serait paradoxal que le comité de la Bibliothèque du Parlement se propose d'aller à l'extérieur de la bibliothèque pour obtenir [*Note de la rédaction: Inaudible*].

Le coprésident (le sénateur John Bryden): Peut-être qu'ils pourraient tout simplement nous donner une partie de leur budget pour embaucher nos propres attachés de recherche.

Mme Catterall: Laissons cela au comité directeur.

[*Translation*]

Mr. Bélanger: Madam Chair, we might as well note that there might be an inherent conflict of interests. I recognize that. Perhaps we could find some ways to solve this potential conflict of interests. We could, in fact, look for this outside.

I understand that several years ago, all the committees of the House and the Senate could avail themselves of the Parliamentary Centre. I think Mr. Dobell is the director. We might look into that possibility, or the committee might hire an independent service again. I would not object to that.

Further, during the studies that we will be doing, I hope that we will look at the administrative structure of the Library of Parliament, not its internal structure, but rather the ways in which we parliamentarians can influence the library's management.

For instance, if I am not mistaken, the Library reports to the Speaker of the House and to the Speaker of the Senate. On the other hand, we, the MPs — I do not know about the senators, I will have to check — cannot put questions to the House Speaker in the House. We can put questions, for instance, as I did once, to Ms. Catterall, who is the spokesperson for the Board of Internal Economy. But in fact, the Library does not report to the Board.

So the situation is confused, it's a kind of no man's land. We do not know who is accountable and whom to address. This was especially so during this committee's absence, as it did not sit at all last autumn. We were facing a situation where a parliamentary institution was not accountable to anyone. There is no one to whom we could put questions. I find this rather strange, rather awkward and cumbersome.

Thus, I think that the committee, which is now reconstituted, should perhaps deal with this issue. I think that if the Parliament Library is not at the disposal of parliamentarians, we have a serious problem. The power to run the Library should not be in the government's hands, as it seems to be in many cases, but in the hands of parliamentarians.

So, when the time is right, as I do not want to rush into things, I think that we should look into this whole matter again.

[*English*]

Senator Vivienne Poy (Toronto, Lib.): I'm wondering whether there's any schedule — maybe you can answer — for the renovations and what kind of disruption of services we are to expect.

The Joint Clerk (Mr. Denis Robert): I'm sorry, I don't have anything at this moment, but I will look into it and get back to you on that.

[*Français*]

M. Bélanger: Madame la présidente, ce n'est pas bête de constater qu'il pourrait y avoir une situation inhérente de conflit d'intérêts. Je le reconnais. On pourrait peut-ôtre envisager des solutions afin d'éviter ce conflit d'intérêts potentiel. On pourrait effectivement aller à l'extérieur.

Je crois comprendre qu'il y a plusieurs années, tous les comités de la Chambre et du Sénat avaient l'occasion de se servir du Centre parlementaire. M. Dobell en est le directeur, je crois. On pourrait peut-être examiner cette possibilité, quitte à ce que ce comité retourne à un service indépendant. Je n'y verrais pas d'objections.

D'ailleurs, au cours des études qu'on va entreprendre, j'espère qu'il sera de mise que l'on examine la structure administrative de la Bibliothèque du Parlement, non pas sa structure interne, mais la façon qu'on a, comme parlementaires, d'influencer la direction de la Bibliothèque.

Par exemple, si je comprends bien, la Bibliothèque se rapporte au Président de la Chambre et au Président du Sénat. Par contre, nous, députés — quant aux sénateurs, je ne le sais pas; il faudrait que je vérifie —, n'avons pas le droit de poser des questions au Président de la Chambre, en Chambre. Nous pouvons poser des questions, par exemple, comme je l'ai d'ailleurs fait une fois, à Mme Catterall, qui est le porte-parole, à la Chambre, du Bureau de régie interne. Mais en réalité, la Bibliothèque ne se rapporte pas au Bureau de régie interne non plus.

Alors, on se retrouve dans un imbroglio, dans une sorte de no man's land. On ne sait pas qui est responsable et o[a] on peut s'adresser. Cela a surtout été le cas en l'absence de ce comité, qui n'a pas siégé du tout à l'automne. On s'est retrouvés dans une situation où une institution parlementaire n'était redevable à personne. Il n'y avait personne à qui l'on pouvait poser des questions. Je trouve ça un peu bizarre, un peu encombrant et même un peu gênant.

Alors, je pense qu'il serait peut-être de mise que ce comité, qui est maintenant reconstitué, se penche sur cette question. Je trouve que si la Bibliothèque du Parlement n'est pas assujettie aux parlementaires, on a alors un sérieux problème. Le pouvoir de diriger la Bibliothèque ne devrait pas revenir au gouvernement, comme ça semble être le cas dans plusieurs circonstances, mais aux parlementaires eux-mêmes.

Alors, j'aimerais, à un moment opportun — je ne veux pas brusquer les choses —, que l'on réexamine toute cette question.

[*Traduction*]

Le sénateur Vivienne Poy (Toronto, Lib.): Je me demande si vous pouvez me dire s'il y a un calendrier pour les rénovations et à quel genre d'interruption de service nous devrions nous attendre.

Le cogreffier (M. Denis Robert): Je suis désolé, je n'ai rien pour le moment, mais je vais m'en occuper et vous obtenir une réponse.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): That could be on our list of questions when the chief librarian comes; he could be prepared to answer questions in terms of his game plan for the renovations and the service to parliamentarians.

The Joint Chair (Senator John Bryden): It's nice to have somebody who knows what they're talking about sitting on my right hand, but we do have an order of reference, and it does touch on some of the points that have been raised with regard to directing and controlling the Library of Parliament–that the committee be authorized to make recommendations to the Speaker of the Senate and to the Speaker of the House of Commons regarding the governance of the Library and the proper expenditure of moneys voted by Parliament for the purchase of books, maps or other articles to be deposited therein.

Within that, I would believe, there is a multitude of sins we could investigate.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Mauril, did you hear, then, that there is a mandate letter to this committee to have some sort of oversight?

Mr. Bélanger: To have "some" sort; I'd like to know "what" sort.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Well, we will circulate this to all members of the committee. Our role is to assist the Speaker, it's very clear here, so we will assume that role.

Ms. Catterall: Let's leave that in the hands of the steering committee and let's see what our work plan is, or let's see what work plan we will agree to as a committee, and arising out of that see what research assistance we need.

The Joint Chair (Senator John Bryden): If I may, we need money to do that. I mean, we're going to have to get a budget here pretty quickly. I believe we need someone attached to this committee, a researcher or someone else who does the stuff that ordinarily is done for a committee, someone besides the clerks. They do their jobs very well, but we need someone who will put things together and provide reports and summaries that we can present here. Even if we had an interim budget that we could get approved —

Ms. Catterall: We don't have a budget at all?

The Joint Chair (Senator John Bryden): Not that I'm aware of.

Ms. Catterall: Then how are we going to travel to Australia to examine their library system?

Some hon. members: Oh, oh!

The Joint Chair (Senator John Bryden): On the way over here my joint chair was talking about Australia and what they do there, and I was wondering what all this bumph was about; she's looking for a trip to Australia.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Cela pourrait figurer sur notre liste de questions lorsque nous entendrons le bibliothécaire en chef; il pourrait être en mesure de répondre à nos questions et nous dire ce qu'il prévoit sur le plan des rénovations et du service aux parlementaires.

Le coprésident (le sénateur John Bryden): C'est bien d'avoir quelqu'un assis à ma droite qui sait de quoi nous parlons, mais nous avons un ordre de renvoi et il aborde certaines des questions qui ont été soulevées relativement à la direction et au contrôle de la Bibliothèque du Parlement-que le comité soit habilité à faire des recommandations aux présidents des deux Chambres concernant la régie de la Bibliothèque et la bonne utilisation des crédits affectés par le Parlement à l'achat de documents ou objets destinés à y être déposés.

Je crois que cela nous autorise à faire enquête sur une multitude de choses.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Mauril, vous avez entendu? Notre comité a le mandat d'exercer un genre de surveillance.

M. Bélanger: Une sorte de surveillance, je me demande quelle sorte de surveillance.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Nous distribuerons cette lettre à tous les membres du comité. Notre rôle est d'aider le président, c'est très clair, alors nous assumerons ce rôle.

Mme Catterall: Laissons cela entre les mains du comité directeur et attendons de voir notre plan de travail, ou sur quel plan de travail notre comité se mettra d'accord, et nous pourrons ensuite déterminer si nous aurons besoin d'aide pour la recherche.

Le coprésident (le sénateur John Bryden): Si vous me le permettez, nous avons besoin d'argent pour faire cela. Écoutez, nous devrons avoir un budget assez rapidement. Je crois que notre comité a besoin de quelqu'un, un attaché de recherche ou autre, pour faire ce que l'on fait habituellement pour un comité, quelqu'un en plus des greffiers. Ces derniers font très bien leur travail, mais nous avons besoin de quelqu'un qui s'occupe de préparer les rapports et les sommaires que nous pouvons présenter ici. Même si nous avions un budget provisoire que nous pourrions faire approuver...

Mme Catterall: Nous n'avons aucun budget?

Le coprésident (le sénateur John Bryden): Pas à ma connaissance.

Mme Catterall: Alors comment allons-nous nous rendre en Australie pour examiner leur système de bibliothèque?

Des voix: Oh, oh!

Le coprésident (le sénateur John Bryden): En venant ici, la coprésidente parlait de l'Australie et de ce qu'ils font là-bas, et je me demandais qu'est-ce que c'était que toute cette histoire, elle veut faire un voyage en Australie.

Ms. Catterall: May I suggest, then, having assigned to you already a fair bit of work, that the joint chairs meet with the Speaker to organize for a budget for the committee?

The Joint Chair (Senator John Bryden): Yes, we need —

If I may, co-chairing a committee — and with a steering committee that is made up of various parties — I've come to understand that one of the most difficult things about joint committees is that everyone's schedules and everyone's agendas are different. Getting the necessary people in the same room to make the smallest decision is the biggest problem you have. And that will apply to the steering committee almost as much as it will to the larger committee.

So I hope it's possible — and I raise it here for my joint chair and myself, and with whoever else might be available — that to do preliminary work that ultimately has to be approved by the steering committee, and then ultimately by the full committee, we don't have to coordinate the agendas and the schedules of seven people to decide what we should be looking at.

A voice: There are conference calls as well.

The Joint Chair (Senator John Bryden): Yes, but even that sometimes is difficult, as you know.

At any rate, we'll proceed on that basis to try to work out something that we can bring back. Otherwise, we'll be here this time next year still trying to see how to get everybody together.

Is there anything anyone else would like to add?

Yes.

Mr. Bélanger: A question of privilege was raised at the official languages committee last Tuesday, and I'd like to raise it here as well: Can we get these chairs greased and oiled?

Voices: Oh, oh!

Mr. Bélanger: A little levity never hurts.

The Joint Chair (Senator John Bryden): If we were in New Brunswick, I would probably have a can of WD-40 here.

Mr. Bélanger: I will have one the next time we meet.

The Joint Chair (Senator John Bryden): Exactly.

As I think you indicated, we have some work to do that might advance our cause a bit, and we'll try to get something done reasonably quickly and then have something to present, at least to a steering committee. From there — If we can't get a steering committee together quickly, then I think we'll call another meeting of this committee.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Go ahead, sure. Particularly because the Senate and the House are meeting in such a patchwork way over the next period of time, we should go for the next time we're both around at the same time.

Mr. Bélanger: The week of the eighteenth.

Mme Catterall: Puis-je proposer alors, puisque nous vous avons déjà demandé de faire pas mal de travail, que les coprésidents rencontrent le président de la Chambre afin d'obtenir un budget pour le comité?

Le coprésident (le sénateur John Bryden): Oui, ce qu'il nous faut...

Permettez-moi de dire que, en exerçant la coprésidence d'un comité — et avec un comité directeur constitué de différents partis —, j'ai compris que l'un des aspects les plus difficiles du travail des comités mixtes, c'est de concilier les horaires de tous. Pour prendre la moindre décision, il est difficile de réunir le nombre de personnes nécessaire, et c'est là le grand problème. Et cette difficulté s'applique presque autant au comité directeur qu'au comité lui-même.

J'espère qu'il sera donc possible — et j'évoque la possibilité en mon nom et au nom de la coprésidente, et pour quiconque serait disponible — d'éviter d'avoir à coordonner les horaires de sept personnes pour décider des travaux futurs, étant donné que les travaux préliminaires doivent, en définitive, être approuvés par le comité directeur, puis par le comité en entier.

Une voix: Les conférences téléphoniques existent.

Le coprésident (le sénateur John Bryden): Oui, mais c'est parfois difficile aussi, comme vous le savez.

Quoi qu'il en soit, nous procéderons ainsi pour essayer d'arrõter un programme que nous pourrons soumettre. Sinon, nous serons encore là l'année prochaine à essayer de réunir tout le monde.

Quelqu'un voudrait-il ajouter quelque chose?

Oui.

M. Bélanger: Une question de privilège a été soulevée mardi dernier au comité des langues officielles, et j'aimerais la soulever ici également. Est-il possible de lubrifier ces chaises?

Des voix: Oh, oh!

M. Bélanger: Un peu d'humour ne fait jamais de mal.

Le coprésident (le sénateur John Bryden): Si nous étions au Nouveau-Brunswick, j'aurais probablement une burette de WD-40 Á portée de main.

M. Bélanger: J'en apporterai une à la prochaine réunion.

Le coprésident (le sénateur Bryden): Exactement.

Comme vous l'avez dit, nous devons travailler pour faire avancer notre cause quelque peu, et nous essaierons d'accomplir la tâche assez rapidement pour avoir quelque chose à présenter, à tout le moins à un comité directeur. De là... Si nous ne pouvons constituer rapidement un comité directeur, nous convoquerons une nouvelle réunion du comité.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Oui, pourquoi pas. Surtout que le Sénat et la Chambre siègeront selon des horaires si disparates au cours des prochaines semaines. Nous devrions nous réunir dès que les deux Chambres siègeront en même temps.

M. Bélanger: La semaine du 18.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Maybe we can get the chief librarian come the week of the eighteenth to give us what he's got, do you think?

The Joint Chair (Senator John Bryden): Yes.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): If he doesn't have the big comparative study done by then, obviously we would understand, but I think it would be a good idea to have him here.

Monsieur.

[*Translation*]

Mr. Gagnon: Thank you, Madam Chair.

Let me just tell you what I was about to say, a bit too soon, just now. I do not know whether this is the time so say it. When we decide to meet again, I'd like you to know that I have some constraints. Now, as I want to take part in the work, I would have to know the proposed meeting times in advance and I need to have some choice as to the dates and times of meetings. As you know, there is a lot of work to do. Personally, I am busy from 9 a.m. to 11 a.m., but I can be available at 3:30 p.m., but never on Mondays or Fridays. I just want to let you know that.

Mr. Bélanger: Monday at 9 a.m.?

Mr. Gagnon: No, neither Mondays nor Fridays. Thus, we need to have some choice.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): A little menu.

The Joint Chair (Senator John Bryden): There is one thing that has been taken care of, and that is we do have an order in the Senate that the people on that committee can meet when the Senate is sitting. Normally if — our committees are not permitted to sit, but with this one we can. So we can do that.

Ms. Catterall: Do you need a motion for what constitutes a quorum of the steering committee? Because it is very difficult, you're right, to get us all together when it's a joint committee.

The Joint Chair (Senator John Bryden): If that would be possible, it would be very helpful.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): The reduced quorum, I understand, for this committee is seven, and we have a steering committee of six, so —

The Joint Chair (Senator John Bryden): If we do it with three, the joint chairs and the vice-chair, that would be — and somebody representing the official opposition, right?

A voice: On a steering committee the quorum would be any three.

Ms. Catterall: If there are three there, and the Senate and two other parties, the government and official opposition, are represented, the committee could proceed. This full committee would have to approve their work anyway.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Peut-être que nous pouvons inviter le bibliothécaire en chef à comparaître durant la semaine du 18 pour nous dire où il en est. Qu'en pensez-vous?

Le coprésident (le sénateur John Bryden): Oui.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Nous comprendrons s'il n'a pas encore terminé cette vaste étude comparative, mais il serait néanmoins utile qu'il comparaisse.

Monsieur.

[*Français*]

M. Gagnon: Merci, madame la présidente.

Je veux juste vous dire ce que j'allais dire tout à l'heure un peu trop vite. Maintenant, je ne sais pas si c'est le temps de le dire. Quand on décidera de se réunir, j'aimerais vous dire que j'ai des contraintes. Or, comme je veux participer aux travaux, ce serait important de le savoir à l'avance et d'avoir un certain choix pour les heures et les jours des réunions. Comme vous le savez, il y a beaucoup de travaux à faire. Personnellement, de 9 heures à 11 heures, je suis pris, mais je peux être disponible à 15 h 30, mais jamais le lundi et jamais le vendredi. Je voulais juste vous dire cela.

M. Bélanger: Le lundi matin à 9 heures?

M. Gagnon: Non, pas le lundi ni le vendredi. Alors, il serait intéressant d'avoir un certain choix.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Un petit choix à la carte.

Le coprésident (le sénateur John Bryden): Il y a bien une chose de réglée. En effet, un article du Règlement du Sénat prévoit que le comité peut se réunir pendant que le Sénat siège. En temps normal, les comités du Sénat n'ont pas le droit de siéger pendant que le Sénat siège, mais celui-ci est autorisé à le faire.

Mme Catterall: Est-ce qu'il faut adopter une motion pour établir le quorum du comité directeur? Parce qu'il est très difficile, comme vous le faites si bien remarquer, de réunir tous les membres d'un comité mixte.

Le coprésident (le sénateur John Bryden): Si la chose était possible, ce serait très utile.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): À ma connaissance, le quorum réduit de notre comité est de sept membres. Or, notre comité directeur en compte six, alors...

Le coprésident (le sénateur John Bryden): Si nous procédions à trois, soit les coprésidents et le vice-président, cela ferait... et un représentant de l'opposition officielle, n'est-ce pas?

Une voix: Pour un comité directeur, le quorum est de trois membres, peu importe leur affiliation.

Mme Catterall: Avec trois membres, c'est-à-dire avec une représentation du Sénat, du gouvernement et de l'opposition officielle, le comité pourrait aller de l'avant. De toute façon, le comité plénier doit approuver leurs travaux.

Would that be okay?

The Joint Chair (Senator John Bryden): I think what's functioned before, according to the clerk, is that the joint chairs and one other member of the steering committee would form a quorum, so that you could move it. Then it has to come here anyway, or come to the full steering committee.

[*Translation*]

Mr. Gagnon: The quorum has already been decided. I have it here, on page 2. It takes seven persons.

Ms. Catterall: Yes, this is meant for this committee, but as for the steering committee —

Mr. Gagnon: Very well! All right.

Ms. Catterall: — three persons.

[*English*]

The Joint Chair (Senator John Bryden): And one of the things we will ask the Library to do is to bring its annual report and just review that. That will give us a touchstone, I think, to ask questions and so on.

Mr. Bélanger: If we're going to meet once a week, might I suggest, in all seriousness, that Thursday afternoon would be a time when you would find there would be few conflicts?

The Joint Chair (Senator John Bryden): Except with my flight home.

I would doubt very much, with all the best intentions, the committee is going to go from meeting once every two years to meeting once a week. I think our ambition is going to have to be smaller than that. Probably we can make it work once every third week or something like that, until we get —

Senator Vivienne Poy: It might not be necessary to meet that frequently as long as we get the work done in between times.

The Joint Chair (Senator John Bryden): That's right.

One of us is going to have to terminate this meeting.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Go ahead.

The Joint Chair (Senator John Bryden): If there is no further business-

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): So the steering committee will meet, but if possible we would meet either the week of the eighteenth or the week of the twenty-fifth, when both Houses are sitting, to hear the chief librarian. Is that — ?

Ms. Catterall: I wouldn't get involved in the long-term study, Carolyn, right now. I think we need to get grounded in the basics and the plans and priorities report.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Yes.

Mr. Bélanger: Have all the members of the committee been advised of the place and time of the steering committee meeting?

Serait-ce acceptable?

Le coprésident (le sénateur John Bryden): Une formule qui a déjà fonctionné, d'après le greffier, c'est un quorum du comité directeur constitué des coprésidents plus un autre membre. Ainsi, le comité directeur pourrait aller de l'avant. De toute façon, toute décision doit être soumise au comité directeur au complet ou au comité lui-même.

[*Français*]

M. Gagnon: Le quorum est déjà décidé. Je l'ai ici, à la page 2. Il est de 7 personnes.

Mme Catterall: Oui, ça, c'est pour ce comité, mais pour le comité directeur...

M. Gagnon: Ah, bon! D'accord.

Mme Catterall: ...trois personnes.

[*Traduction*]

Le coprésident (le sénateur John Bryden): Et nous allons notamment demander à la Bibliothèque d'apporter son rapport annuel pour que nous puissions l'examiner. Cela nous donnera un point de référence, je crois, pour des questions éventuelles et ainsi de suite.

M. Bélanger: Si nous prévoyons nous réunir une fois par semaine, permettez-moi de suggérer le jeudi après-midi, qui présenterait peu de conflits d'horaire.

Le coprésident (le sénateur John Bryden): Sauf pour le vol qui me ramène à la maison.

En dépit de toutes nos bonnes intentions, je doute sérieusement que le comité puisse se réunir une fois par semaine, après s'être réuni une fois par deux ans. Nous devrons modérer nos ambitions. Nous pourrons probablement nous réunir à toutes les trois semaines environ, jusqu'à ce que...

Le sénateur Poy: Il n'est peut-être pas nécessaire de se réunir si souvent, à condition de faire le travail entre les réunions.

Le coprésident (le sénateur John Bryden): Vous avez raison.

L'un d'entre nous devra lever la séance.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Allez-y.

Le coprésident (le sénateur John Bryden): S'il n'y a rien d'autre à discuter...

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Le comité directeur se réunira donc pour entendre le bibliothécaire parlementaire, mais cette réunion se tiendra si possible la semaine du 18 ou encore la semaine du 25, alors que les deux Chambres siégeront. Cela est-il...?

Mme Catterall: Je ne me lancerais pas pour l'instant dans l'étude à long terme, Carolyn. Je crois que nous devons d'abord jeter les bases et nous pencher sur le rapport des plans et priorités.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Oui.

M. Bélanger: Tous les membres ont-ils été informés de la date et du lieu de la réunion du comité directeur?

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Yes. We have a plan.

Mr. Bélanger: Thank you.

The Joint Chair (Senator John Bryden): The meeting is adjourned.

OTTAWA, Thursday, March 21, 2002

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.)): Welcome to this truly important joint committee. We now have quorum, we have a member of the opposition, and we're ready to go. We're disappointed we didn't have two John Brydens at this meeting.

We promise that whenever we meet in this building again, the address of the building will be more prominently displayed on the notice of the meeting.

It is my pleasure to begin today by introducing and welcoming this review of the Library of Parliament from the chief librarian. If you want to just begin, Monsieur Paré, we will then, I'm sure, have lots of questions.

Mr. Richard Paré (Parliamentary Librarian, Library of Parliament): Thank you for inviting us to come to the committee.

We have circulated a briefing note, which was certainly passed to you by the clerk in both official languages. I won't read that briefing note. I will just make a couple of comments and then we will be pleased to answer questions.

Before I start, I would like to introduce Ms. Lynn Brodie, who is the director of collections of the library, and Mr. Hugh Finsten, who is the director general of the parliamentary research branch. Also in the room I have the director of parliamentary public programs, Madam Brydon, and the director of the public service division, Mr. Mike Graham. So if I need help in answering questions, I will take the opportunity perhaps to ask them to help me out. If there are questions that we cannot answer, we will be pleased to find the information and pass it onto the clerks to circulate it to the members of the committee after the meeting.

The last 12 months have been very hectic and busy at the library. In addition to the services to parliamentarians and the services to the public on Parliament, we celebrated the 125th anniversary of the library building in February 2001; we hosted the International Conference of Parliamentary Librarians last August; and just three weeks ago, we saw the closure of the library building for renovations.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Oui. Nous avons un plan.

M. Bélanger: Je vous remercie.

Le coprésident (le sénateur John Bryden): La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 21 mars 2002

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett St. Paul's, Lib.)): Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion vraiment importante du comité mixte. Nous avons le quorum, nous avons un membre de l'opposition et nous sommes donc prêts à commencer. Il est regrettable que nous n'ayons pas deux John Bryden à cette réunion.

Nous promettons qu'à l'avenir, chaque fois que nous nous réunirons dans cet édifice, nous indiquerons l'adresse d'une façon plus claire sur l'avis de convocation.

J'ai le plaisir de commencer cette séance consacrée à l'étude de la Bibliothèque du Parlement en souhaitant la bienvenue au bibliothécaire en chef. Si vous voulez commencer, monsieur Paré, je suis sûre que nous aurons beaucoup de questions à vous poser.

M. Richard Paré (bibliothécaire parlementaire, Bibliothèque du Parlement): Je vous remercie de nous avoir invités à cette séance du comité.

Nous avons fait circuler une note d'information que le greffier vous a sûrement distribuée dans les deux langues officielles. Je ne vais pas la lire. Je veux juste présenter quelques commentaires, après quoi nous serons heureux de répondre à vos questions.

Avant de commencer, je voudrais vous présenter Mme Lynn Brodie, qui est directrice de la Division des collections, et M. Hugh Finsten, directeur général de la Recherche parlementaire. Sont également présents dans la salle Mme Brydon, directrice des programmes parlementaires destinés au public, et M. Mike Graham, directeur de la Division des services publics. Ainsi, si j'ai besoin d'aide pour répondre à vos questions, j'aurais la possibilité de recourir à mes collaborateurs. Si nous ne pouvons pas répondre à certaines questions, nous nous ferons un plaisir de trouver l'information et de la communiquer aux greffiers pour qu'ils la transmettent aux membres du comité après la réunion.

Les douze derniers mois ont été très occupés à la Bibliothèque. En sus des services aux parlementaires et des services au public, nous avons célébré le 125e anniversaire de la construction de la Bibliothèque en février 2001. Nous avons également accueilli la Conférence internationale des bibliothécaires parlementaires en août dernier et, il y a seulement trois semaines, nous avons dû fermer l'Édifice abritant la Bibliothèque pour des rénovations.

In the briefing note I comment on the performance report of 2000-2001; on the committee assistance; on the library services; and on the parliamentary public programs. I make brief comments on the comparisons with the other parliamentary libraries and I mention what was new in the library.

I want to point out that in 2000-2001, much time and resources were attributed to the selection and evaluation of the collections to be moved from the main building of the library to the main branch at 125 Sparks. Part of the collection was also moved to the storage building in Hull. This has required an increased effort from the staff.

In What's New? I talk about LEGISINFO, which is a new electronic product that was launched by the library. It was launched officially February 18, 2002 , and since then we have already received over 10,000 hits. The first week we averaged over 1,000 hits, and since then we have 400 hits, on average, every day. So we believe it's popular, and we will continue to monitor its use and perhaps improve that product.

The last one, which I didn't mention in my note, is PARLREF, which is the new automated form to request information, research reports and books, and other library services. It is a library-secure and confidential system for managing library requests through Intraparl. Parliamentarians and their staff can initiate a request and ask for access to PARLREF by going through Intraparl and clicking on "Services',' then "Library," and you select "PARLREF Request."

I wanted to mention that because I forgot to indicate it in my briefing note, and it is an important management tool for the users and for the library.

[*Translation*]

I will stop here. If you have any questions, I will be happy to answer them.

[*English*]

Senator Vivienne Poy (Ontario, Lib): I'll just ask one question. What page were you on about the new system of getting information? Is it on this?

Mr. Richard Paré: No. This is why I added it. I mentioned that this is an addition.

[*Translation*]

We will now be happy to answer your questions.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Do the members have any questions yet, or do you want me to start?

Je vous parle, dans la note d'information, du rapport sur le rendement 2000-2001, de l'aide aux comités, des services de la Bibliothèque et des programmes parlementaires destinés au public. Je présente également quelques éléments de comparaison avec d'autres bibliothèques parlementaires, et des renseignements sur ce qu'il y a de neuf à la Bibliothèque.

Je veux signaler qu'en 2000-2001, nous avons consacré beaucoup de temps et de ressources au choix et à l'évaluation des collections à transférer du bâtiment principal de la Bibliothèque à la succursale principale du 125, rue Sparks. Une partie de la collection a également été envoyée àÁ l'entrepôt de Hull. Cela a nécessité des efforts accrus de la part du personnel.

Je parle, dans la section qu'y a-t-il de neuf, de notre nouveau produit électronique LEGISINFO. Officiellement lancé le 18 février 2002, cet outil a déjà généré 10 000 visites sur l'intranet. La première semaine, nous avons reçu en moyenne plus d'un millier de visites. Depuis, nous en recevons un nombre moyen de 400 par jour. Je crois donc que le service est populaire. Nous continuerons à en suivre l'utilisation, peut-être en vue de l'améliorer.

Le dernier point, que je n'ai pas mentionné dans ma note, concerne PARLREF, nouveau formulaire automatique de demande d'information, de rapports de recherche, de livres et d'autres services de la Bibliothèque. C'est un système sécurisé et confidentiel de gestion des demandes adressÕes Á la BibliothÒque sur l'intranet parlementaire. Les parlementaires et les membres de leur personnel peuvent lancer une demande et obtenir l'accès à PARLREF en allant sur l'intranet, en cliquant successivement sur "Services" puis sur "Bibliothèque" et en sélectionnant "Demande PARLREF".

Je tenais à mentionner ce point parce que j'avais oublié de l'inclure dans la note d'information. C'est un important outil de gestion pour les utilisateurs et pour la Bibliothèque.

[*Français*]

Je vais m'arrêter ici et je répondrai maintenant à vos questions.

[*Traduction*]

Le sénateur Vivienne Poy (Ontario, Lib.): J'ai juste une question à poser. À quelle page mentionnez-vous ce nouveau système de demande d'information? Est-ce que c'est là?

M. Paré: Non, le système n'est pas mentionné sur la note d'information. C'est la raison pour laquelle je tenais à en parler.

[*Français*]

Il nous fera plaisir de répondre maintenant à vos questions.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Les membres ont-ils déjà des questions à poser, ou bien voulez-vous que je commence?

Mr. John Bryden (Ancaster-Dundas-Flamborough-Aldershot, Lib.): I think you can start, Madam Chairman. I'm at a slight disadvantage in that I didn't read the briefing note beforehand. I do apologize, but we will certainly endeavour not to let the witnesses get away without having some questions asked.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): I have a number of questions. In your introduction to the fantastic seminar this week, you presented your vision of what the role of the library could be for Parliament and for Canadians. Is there more we could do? What struck me was, since September 11 there's been a very acute awareness that way too much of Canadians' interpretation or knowledge of what's happening around the world comes from CNN.

When I met with Ursula Franklin and the grade ten students in my riding who had written the best essays, she was very keen that they understand *Le Monde Diplomatique* and *The Guardian* and wanted to be able to know that students, on an issues basis, could go and find the best articles from around the world.

I guess I was wondering whether you could foresee the Library of Parliament being able to take not only the Canadian journals that are in references, but do you think we could take a more international view of the articles that are out there?

Mr. Paré: We already do much work in that area, because every week during the session we produce a selection of periodicals and articles that are selected from 700 titles, and the periodicals are from all over the world. So they are international. In that sense, we can have a selection of articles, and we do.

Of course, the big issue-and this is an issue for all libraries-is the bibliographical control of the Internet, the web. Nobody is able to ensure control of that. We spend much effort to do it, to select what is on the Internet and what is reliable. We know that electronic information can be changed from one day to another, so every time we select something we make a print copy — I think it's still the practice — and put it in the collection. So if they change it or remove it afterwards, we are sure we still have a copy. This is something that is very demanding.

Another big issue will be the conservation and preservation of electronic information. This is a major issue for all libraries. We don't have the right solution. Just to talk about Parliament, we know that here, for the electronic parliamentary information, we will have to find a way to ensure the conservation and the archiving of all this electronic information. This is one of the issues we are concerned with and that we are addressing. We expect with time we will be able to find a solution.

We know also that in information technology there will be new developments coming up, in terms of software to better help find the exact information we need. We will need more resources for

M. John Bryden (Ancaster-Dundas-Flamborough-Aldershot, Lib.): Je crois que vous pouvez commencer, madame la présidente. J'aurais de la difficulté parce que je n'ai pas lu d'avance la note d'information. Je m'en excuse, mais je m'efforcerai de ne pas laisser les témoins partir sans leur poser quelques questions.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): J'ai moi-même un certain nombre de questions à poser. Dans votre introduction du magnifique séminaire de la semaine dernière, vous avez présenté votre vision du rôle que pourrait assumer la Bibliothèque au service du Parlement et des Canadiens. Pouvons-nous en faire davantage pour la Bibliothèque? Ce qui m'a frappée depuis le 11 septembre, c'est l'impression très aigüe que les Canadiens tiennent de CNN bien trop de renseignements et d'interprétations sur ce qui se passe dans le monde.

Quand je me suis entretenue avec Ursula Franklin et les étudiants de 10e année de ma circonscription qui avaient écrit les meilleurs compositions, elle tenait beaucoup à ce que les étudiants comprennent *Le Monde diplomatique* et *The Guardian* et qu'ils soient capables, lorsqu'ils étudient une question, d'aller chercher les meilleurs articles écrits partout dans le monde.

Je me demandais donc si vous pensez que la Bibliothèque du Parlement sera en mesure de s'occuper non seulement des journaux canadiens, mais aussi du point de vue international exposé dans des articles étrangers.

M. Paré: Nous faisons déjà beaucoup de travail dans ce domaine. En session, nous produisons chaque semaine une sélection d'articles tirés de quelque 700 périodiques venant du monde entier. Nos sources sont donc internationales. En ce sens, nous pouvons avoir et avons effectivement une sélection d'articles.

Bien entendu, le grand problème-qui se pose à toutes les bibliothèques-est le contrôle bibliographique d'Internet. Personne n'est en mesure d'assurer ce contrôle. Nous y consacrons beaucoup d'efforts, afin de choisir ce qu'il y a de fiable sur Internet. Nous savons que l'information électronique peut changer d'un jour à l'autre. C'est pour cette raison que, chaque fois que nous choisissions un texte, nous en obtenons une copie imprimée — je crois que nous continuons à le faire — pour l'insérer dans la collection. Ainsi, si l'article est modifié ou supprimé par la suite, nous sommes sûrs d'en avoir un exemplaire. Cette tâche est cependant très exigeante.

Il y a un autre problème: c'est la conservation et la préservation de l'information électronique. C'est une grande difficulté pour toutes les bibliothèques. Nous n'avons pas encore la bonne solution. Ne serait-ce que dans le cas du Parlement, nous devrons trouver un moyen de conserver et d'archiver toute information électronique dont nous disposerons. C'est l'un des problèmes que nous examinons et que nous espérons résoudre avec le temps.

Nous savons également que les technologies de l'information connaîtront d'autres progrès et que nous pourrons disposer de meilleurs logiciels pour trouver l'information exacte dont nous

that. We know the library will need at one point — like, probably, the House and the Senate — more resources in that area.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): As a committee, obviously we want to be helpful to you in getting the resources, if we can make a case that the library requires more resources when it comes to pre-budget or those sorts of situations.

Those of us who are pretty interested in things like parliamentary reform are very interested in the quality of research available to parliamentarians, separate from departments. Obviously, a lot of us feel the research branch of the library is our best source. Some of us think it would be better there.

The research capacity for parliamentarians is very important I think in terms of the role of Parliament versus the role of government.

Do you know where Canada stands in the world in terms of the research capacity members of Parliament would have compared to Congress, Westminster, or Australia?

Mr. Paré: I thank you for the question. We have prepared, for distribution to the members of the committee, some comparisons with other main parliamentary libraries of the world. If we look at the figures, they come from the World Directory of Parliamentary Libraries and are an extract of it. We compare very well, except with the Americans, where they have far more staff than we have.

We are in the process of collecting the Library of Parliament entries. The number of staff on site is not 246 any more; it's 276. We received a request from the editor to update. I think the figure you have there was in 1998.

I also had the opportunity to visit some of the major libraries. I must say, we compare very well with all the libraries.

At the conference last summer that I was referring to, all the participants were very impressed and very pleased. There were many follow-ups asking for more information about the services we provide to our parliamentarians. In my view, it's a kind of proof that the services we provide are top-notch, we hope.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): You don't need any more money?

Mr. Paré: I already mentioned information technology will need more money. I know the House and Senate will probably also need money. No, I never said that.

I want to mention that in the Speech from the Throne there was mention that we would have more resources for parliamentary research. This has materialized. We have additional staff for the research branch. It's mentioned in the brief, on page 5, when you go down to "Committee Assistance."

avons besoin. Nous aurons besoin de plus grandes ressources à cette fin. Nous savons que la Bibliothèque aura besoin de ressources supplémentaires dans ce domaine, probablement comme la Chambre et le Sénat.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Le comité voudra évidemment vous aider à obtenir les ressources nécessaires, si nous pouvons établir que la Bibliothèque en a besoin au stade des consultations prébudgétaires ou à d'autres moments.

Ceux d'entre nous qui s'intéressent de près à la réforme parlementaire attachent une grande importance à la qualité des services de recherche mis à la disposition des parlementaires, par opposition aux ministères. De toute évidence, beaucoup d'entre nous croient que la Direction de la recherche de la Bibliothèque constitue notre meilleur source. Certains d'entre nous croient que ce serait mieux là.

La capacité de recherche mise à la disposition des parlementaires est très importante pour ce qui est du rôle du Parlement par rapport à celui du gouvernement.

Pouvez-vous nous dire où se situe le Canada, sur le plan des capacités de recherche dont dispose le Parlement, par rapport au Congrès des États-Unis, à Westminster ou l'Australie?

M. Paré: Je vous remercie de poser cette question. Nous avons produit, pour distribution aux membres du comité, quelques comparaisons avec les grandes bibliothèques parlementaires du monde. Nos chiffres sont tirés du World Directory of Parliamentary Libraries. En fait, nous nous comparons très bien aux autres pays, sauf les États-Unis, où le Congrès dispose d'un bien plus grand nombre d'employés que nous.

Nous sommes en train de mettre à jour les données de la Bibliothèque du Parlement. Le nombre d'employés sur place n'est plus de 246, il est plutôt de 276. Nous avons reçu de l'éditeur une demande de mise à jour. Je crois que les chiffres présentés sont ceux de 1998.

J'ai également eu l'occasion de visiter quelques grandes bibliothèques, ce qui me permet de dire que nous nous comparons très bien au reste du monde.

À la conférence de l'été dernier que j'ai mentionnée, tous les participants ont été impressionnés et très satisfaits. Nous avons reçu de nombreuses demandes de renseignements au sujet des services que nous assurons à nos parlementaires. J'ose croire que c'est une preuve que ces services sont d'une qualité supérieure.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Vous n'avez pas besoin de plus d'argent?

M. Paré: J'ai déjà dit que nous aurons besoin de plus d'argent pour les technologies de l'information. Je sais que la Chambre et le Sénat auront également besoin de ressources supplémentaires. Je n'ai donc jamais dit que nous n'avons pas besoin de plus d'argent.

Je voudrais rappeler que le discours du Trône mentionnait qu'il y aurait davantage de ressources pour la recherche parlementaire. Cela a effectivement été le cas. Nous avons plus de personnel à la Direction de la recherche parlementaire, comme le mentionne la note d'information à la page 5, sous «Aide aux comités.» Je crois

We now have had, I think, 14 research officers within the last year. This is certainly additional support for research to the committee, individual members, and parliamentarians

Perhaps I could ask Mr. Finsten to add more detail.

Mr. Hugh Finsten (Director General, Parliamentary Research Branch, Library of Parliament): I'm familiar with a number of the other research services in legislatures and parliaments in other countries. I certainly have contacts, especially with colleagues in Australia, Washington, and London. In terms of our resources overall, they're reasonably comparable, but one of the major differences in our service is the fact that we serve committees. Our staff serve as the ongoing staff for committees, and obviously the work of committees is key in the use of our resources.

Overall, year by year, usually about 60 per cent of our professionals' time is spent serving committees. I think this is a very important difference and a very important area in terms of resources. Much of the important work of Parliament, of course, is done through the committee work. I think this is one area that's important to concentrate on in terms of how well staffed committees are.

As Mr. Paré just mentioned, in the Speech from the Throne we were allocated a budget to hire more staff for committees. Over the past year, we have been doing that, and we have increased our resources to committees. Certainly, in terms of comparing the research services in Ottawa with those in other countries, the important thing I would suggest is to look at committees and make sure the chairs and committee members, in both the House and the Senate, feel the resources are sufficient.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): At our last meeting there was a discussion as to what the research capacity for this committee might be. Do you think it is a conflict for the Library of Parliament to supply a research officer for this committee?

Mr. Paré: My answer would be that we can provide all the information you need about the library, but if there is a need for a special analysis, the committee might consider other options. We will provide all the information you need from the library, from the research, from the collections, from the public service, and the service to the public. We'll provide all the information we can.

Mr. John Bryden: I'd like Ms. Brodie to give us an overview of the collections and what makes the Library of Parliament collections different from the National Library's, or any other library's, for that matter.

Ms. Lynn Brodie (Director, Collections Division, Library of Parliament): The Library of Parliament's collection was Canada's original national library. We received all the books published in Canada and materials that were about Canada up

que nous avons engagé 14 nouveaux attachés de recherche l'année dernière. Cela ajoute certainement aux capacités de recherche mises à la disposition des comités, des députés et des parlementaires.

Je vais peut-être demander à M. Finsten de nous donner un peu plus de détails à ce sujet.

M. Hugh Finsten (directeur général, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement): Je connais les services de recherche d'un certain nombre de parlements et d'assemblées législatives d'autres pays. J'ai des contacts, surtout avec des collègues d'Australie, de Washington et de Londres. Pour ce qui est de l'ensemble de nos ressources, elles se comparent assez bien aux autres, sauf pour ce qui est des services que nous dispensons aux comités. Notre personnel sert les comités d'une façon permanente. Il est donc évident que ce travail joue un très grand rôle dans l'utilisation de nos ressources.

Dans l'ensemble, notre personnel professionnel consacre, bon an mal an, près de 60 p. 100 de son temps aux comités. Je crois que c'est ce qui nous distingue le plus des autres parlements sur le plan de l'utilisation des ressources. Bien sûr, une grande partie du travail le plus important effectué au Parlement se situe au niveau des comités. Je crois donc que c'est un domaine sur lequel il est important de concentrer nos efforts de dotation.

Comme M. Paré vient de le mentionner, à la suite de l'annonce faite dans le discours du Trône, nous avons obtenu des crédits pour engager davantage de personnel à l'intention des comités. Au cours de l'année dernière, nous l'avons fait, augmentant ainsi les ressources mises à la disposition des comités. Par conséquent, pour comparer les services de recherche d'Ottawa à ceux d'autres pays, il est important de considérer les comités et de veiller à ce que leurs présidents et leurs membres, tant à la Chambre qu'au Sénat, jugent les ressources suffisantes.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): À notre dernière réunion, nous avons discuté des capacités de recherche dont notre comité a besoin. Croyez-vous qu'il y ait un conflit d'intérêts si la Bibliothèque du Parlement nous fournissait un attaché de recherche?

M. Paré: Nous pouvons vous fournir tous les renseignements dont vous avez besoin sur la Bibliothèque, mais si vous souhaitez obtenir une analyse spéciale, le comité voudra peut-õtre envisager d'autres possibilités. Nous mettrons à votre disposition tous les renseignements nécessaires concernant la Bibliothèque, c'est-à-dire sur la recherche, les collections, les services publics et le service au public. Nous vous fournirons tous les renseignements dont nous disposons.

M. Bryden: J'aimerais que Mme Brodie nous donne un aperçu des collections et nous dise en quoi elles se distinguent des collections de la Bibliothèque nationale ou de celles d'autres bibliothèques.

Mme Lynn Brodie (directrice, Division des collections, Bibliothèque du Parlement): La collection de la Bibliothèque du Parlement a constitué la première Bibliothèque nationale du Canada. Nous recevions tous les livres publiés au Canada et tous les documents concernant le Canada jusqu'en 1953, date à

until 1953, when the National Library Act was passed and we created the National Library, which, as you know, is just down the street on Wellington.

We've approached the issue quite differently than the Americans have. The Americans have their Library of Congress, which is not only their national library but also is their library for Congress. They have a separate unit within the Library of Congress called the Congressional Research Service, which is probably closer to what the Library of Parliament here represents. Of course, they draw on the Library of Congress' extremely large collection. The Library of Congress is, if not the largest library in the world, certainly the second largest.

The Library of Parliament in Ottawa, from the 1950s until the present, is really designed to be your library. It's there for senators; it's there for members of Parliament. The collections are really tailored to the needs we have perceived over the years. The collection is very strong in Canadian history, politics, administration, social affairs in Canada, current affairs of the day. It's fairly strong in business as well. It's not terribly strong in science and technology. We tend to rely on the Canada Institute for Scientific and Technical Information, which is in the east end in Ottawa, for more in-depth science and technology matters. But I'd say we cover most other subjects fairly well, many in depth.

Of course, we do rely on other libraries to lend us materials that are not in our collection. We're open to your requests in terms of material you're not finding in our collection.

Mr. Bryden: Do you have special collections that I might not be aware of normally, for instance, monographs, manuscripts, any of those kinds of things that relate strictly to Parliament?

Ms. Brodie: We have a collection of rare books. It's strongest in the exploration of Canada, so it's fairly historical. There are some very unusual, rare, and valuable items in that collection. It's all about the voyages of exploration.

We also have some manuscripts in our rare book collection. They have been contributed by the authors and tend to deal with political issues. We don't necessarily seek those out. Usually the author has done a fair bit of research at the Library of Parliament and has volunteered to provide us with their manuscript.

We also have quite a large collection of British parliamentary papers, as well as American official publications. Of course, we have a very strong collection of Canadian official documents.

One of the things we propose to do is to really take a strong look at our Canadian material, particularly parliamentary, to ensure we have an appropriate preservation collection. So we'll take on somewhat of an archiving role for Parliament, not of original manuscripts but of the published material of Parliament.

laquelle la Loi sur la Bibliothèque nationale a été adoptée. C'est alors que la Bibliothèque nationale a été créée, comme vous le savez, à quelques centaines de mètres d'ici, rue Wellington.

Nous avons abordé la question très différemment des Américains. En effet, la Library of Congress constitue à la fois la bibliothèque nationale et la bibliothèque parlementaire américaine. La Library of Congress comprend un service distinct, le Congressional Research Service, qui joue un rôle assez proche de celui de la Bibliothèque du Parlement. Le Service se sert évidemment de la collection extrêmement importante de la Library of Congress, qui est sinon la plus grande bibliothèque du monde, du moins la deuxième en importance.

À Ottawa, la Bibliothèque du Parlement est vraiment conçue, depuis les années 50, pour être votre bibliothèque: elle est là pour servir les sénateurs et les députés. Les collections sont vraiment constituées pour répondre aux besoins que nous vous avons perçus au fil des ans. Elles sont très fortes, sur le plan canadien, en histoire, en politique, en administration, en affaires sociales et en affaires courantes. Elles sont également assez fortes pour ce qui est du commerce et des affaires, mais pas vraiment dans les domaines scientifiques et technologiques. Pour ces domaines, nous comptons sur l'Institut d'information scientifique et technologique, qui se trouve dans l'est d'Ottawa. Pour la plupart des autres sujets, nous sommes assez bien équipés et, dans beaucoup de cas, très bien équipés.

Bien entendu, nous comptons sur d'autres bibliothèques pour nous prêter les articles qui manquent à nos collections. Nous pouvons donc donner suite à vos demandes s'il y a des documents que vous ne trouvez pas chez nous.

M. Bryden: Avez-vous des collections spéciales dont je n'aurais normalement pas connaissance, par exemple des monographies ou des manuscrits ou autre chose concernant strictement le Parlement?

Mme Lynn Brodie: Nous avons une collection de livres rares. Ils portent surtout sur l'exploration du Canada. C'est donc une collection plus ou moins historique. Elle comprend quelques articles inhabituels et très précieux, traitant le plus souvent de voyages d'exploration.

Notre collection de livres rares comprend également quelques manuscrits. Offerts par leurs auteurs, ceux-ci portent généralement sur des questions politiques. Nous ne les recherchons pas nécessairement. Habituellement, l'auteur ayant fait d'importantes recherches à la Bibliothèque du Parlement, décide de nous faire don de son manuscrit.

Nous avons en outre une assez grande collection de documents parlementaires britanniques et de publications officielles américaines. Bien sûr, nous sommes également très forts pour ce qui est des documents officiels canadiens.

Nous avons l'intention d'examiner très soigneusement nos documents canadiens, surtout parlementaires, pour nous assurer d'avoir une collection adéquate d'archives. Nous assumerions ainsi un certain rôle d'archivage en ce qui concerne le Parlement, non seulement pour ce qui est des manuscrits originaux, mais aussi dans le cas des textes publiés du Parlement.

We'd like to bring that back to the main library when it re-opens and house it in an appropriate environmentally controlled room. It would have the debates, the journals, the bills, and any of the official documents Parliament has produced.

Mr. Bryden: I have one more question, and then I'll come back a little later. Can you give me a sense of what kinds of researchers are coming to the library, who may not necessarily be associated with members of Parliament? Are general academic researchers coming to look at your collections? What's the general theme of their interest?

Ms. Brodie: Our collection is open to outside researchers when copies of the material are not available elsewhere. We get a number of people referred by the National Library when they don't have copies or their copy is in poor condition and our copy is in reasonably good condition.

Most of the researchers who come in are looking at researching political information as well as historical information. Those are the two big areas.

Mr. Paré: They come mostly from universities.

Mr. Bryden: Is this an area we should be looking at opening up a little bit more? The library is a resource that isn't as available to the general public, the general researchers, and perhaps it should be.

I know there's a longstanding policy here, but perhaps you could comment on that.

Mr. Paré: The standing policy is to refer people to the National Library, which also has extensive collections. When it is for a specific work, we allow them to come to the collections.

I don't think we have the resources to support all the requests coming from the public. That would be an issue if we were to open more to the public.

[*Translation*]

Mr. Mauril Bélanger (Ottawa-Vanier, Lib.): Madam Chair, my first question is directed to you.

Is there a policy in place whereby documents must be tabled to the committee in the two official languages of this country and of this Parliament?

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): We're just checking.

[*Translation*]

Mr. Bélanger: If there is no such policy, then we need to adopt one.

Nous aimerions ravoir cette collection dans la bibliothèque principale quand elle rouvrira. Nous la placerions alors dans une salle à environnement contrôlé. On y trouverait les débats, les journaux, les projets de loi et tous les documents officiels que le Parlement a produits.

M. Bryden: J'ai une question de plus, et j'en aurai d'autres plus tard. Pouvez-vous nous dire qui sont les chercheurs qui viennent à la Bibliothèque, sans être nécessairement en rapport avec des parlementaires? Y a-t-il des chercheurs universitaires qui viennent examiner vos collections? â quoi s'intéressent-ils surtout?

Mme Brodie: Nos collections ne sont ouvertes à des chercheurs extérieurs que si les documents n'existent pas ailleurs. La Bibliothèque nationale nous envoie un certain nombre de personnes lorsqu'elle n'a pas certains documents ou que son propre exemplaire est en mauvais état.

La plupart des chercheurs qui viennent essaient de trouver des renseignements politiques et historiques. Ce sont les deux principaux domaines.

M. Paré: Ces gens viennent surtout des universités.

M. Bryden: Est-ce un domaine dans lequel nous devrions envisager d'avoir une plus grande ouverture? Les ressources de la Bibliothèque ne sont pas à la disposition du grand public et de la plupart des chercheurs. Peut-être devrions-nous changer cette situation.

Je sais que nous avons une politique de longue date à ce sujet, mais j'aimerais connaître vos impressions.

M. Paré: Notre politique consiste à renvoyer les gens à la Bibliothèque nationale, qui dispose d'importantes collections. Nous accordons l'accès à la BibliothÒque du Parlement dans le cas de travaux spéciaux.

Je ne crois pas que nous ayons des ressources suffisantes pour répondre à toutes les demandes venant du public. C'est le problème qui se poserait si nous accordions un plus grand accès au public.

[*Français*]

M. Mauril Bélanger (Ottawa-Vanier, Lib.): Madame la présidente, ma première question est pour vous.

Est-ce qu'il y a une politique qui exige que les documents soient déposés au comité dans les deux langues officielles du pays et du Parlement aussi?

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Nous sommes en train de vérifier.

[*Français*]

M. Bélanger: S'il n'y en a pas, on va en adopter une.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): That's what I mean. Otherwise I'll take a motion.

[*Translation*]

The Joint Clerk of the Committee (Mr. Jean-François Pagé): By law, documents must be tabled in both official languages.

Mr. Bélanger: I may be mistaken, but I don't believe the document distributed to members this morning is a truly bilingual document.

Mr. Paré: This document wasn't distributed earlier to committee members. This is merely an excerpt from a —

Mr. Bélanger: I understand, Mr. Paré, but according to our policy —

Mr. Paré: We did not anticipate that the document would be distributed.

Mr. Bélanger: I chair a committee. When we receive documents that are not bilingual, we have them translated before we distribute them to members. That's all there is to it.

If this committee does not have a policy in place, I propose that we adopt one stipulating that before a document can be distributed to committee members, it must be available in both of Canada's official languages.

Mr. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): This is a major problem. In any case, the official languages policy is clear. Moreover, personally, I do not speak or read enough English to be able to discuss a unilingual English document.

Mr. Bélanger: That isn't a problem for me, but that's not the issue.

Mr. Gagnon: I understand that, but this puts me at a considerable disadvantage.

Mr. Bélanger: If the motion is out of order because notice of motion was not given, Madam Chair, either I can put the motion, or give you notice. It's as you wish.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Can we vote on this? No, we don't have quorum.

I would just like to say that there is a consensus to do this, and it will be done.

[*Translation*]

Mr. Gagnon: With your permission, I'd like to ask another question. Must committee members vote on this? We're talking about this country's official bilingualism policy.

Mr. Bélanger: We're talking about a different policy.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): C'est ce que je veux dire. Autrement, j'accepterai une motion.

[*Français*]

Le cogreffier du comité (M. Jean-François Pagé): C'est la loi qui exige que les documents soient déposés dans les deux langues officielles.

M. Bélanger: Je me trompe peut-être, mais je ne crois pas que le document qu'on nous a distribué ce matin soit vraiment un document bilingue.

M. Paré: Ce document n'avait pas été distribué au comité auparavant. C'est juste un extrait d'un..

M. Bélanger: Je comprends, monsieur Paré, mais selon notre politique...

M. Paré: Nous n'avions pas prévu que le document serait distribué.

M. Bélanger: Je préside un comité. Lorsqu'on nous remet des documents qui ne sont pas bilingues, on les fait traduire avant de les distribuer. C'est tout.

Si le comité n'a pas de politique sur cette question, madame la présidente, j'aimerais en proposer une qui dirait qu'avant qu'un document ne soit distribué aux membres du comité, il faut que ce document soit rédigé dans les deux langues officielles du Canada.

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): C'est un problème majeur. De toute façon, la politique au sujet des deux langues officielles est claire. De plus, dans mon cas, je ne parle pas et je ne lis malheureusement pas assez l'anglais pour être capable de discuter d'un document qui est disponible en anglais seulement.

M. Bélanger: Je peux le faire, moi, mais là n'est pas la question.

M. Gagnon: D'accord, mais pour ma part, je suis particulièrement handicapé à cause de cela.

M. Bélanger: Si la motion n'est pas recevable parce qu'il faut un avis de motion, madame la présidente, je vous donne soit la motion, soit l'avis de motion. C'est comme vous le voulez.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Pouvons-nous voter sur cette question? Non, il n'y a pas quorum.

Je voudrais simplement dire qu'il y a consensus à ce sujet. Ce sera fait.

[*Français*]

M. Gagnon: Si vous me le permettez, j'aimerais poser une question additionnelle. Est-ce que les membres du comité doivent voter là-dessus? C'est la politique du pays. Il y a deux langues officielles.

M. Bélanger: Il s'agit d'une politique différente.

Mr. Gagnon: It seems almost inconceivable for us to have to vote to ensure that the policy of two official languages is upheld by the Library of Parliament committee. This makes no sense.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): I agree.

[*Translation*]

Mr. Bélanger: I have a second question.

This morning, I received the briefing note addressed to the joint committee. The note isn't dated. When in fact was it drafted?

Mr. Paré: It was drafted a week and a half ago and presented to the clerk on Monday.

Mr. Bélanger: This past Monday?

Mr. Paré: That's correct. We requested it for Monday.

Mr. Bélanger: Were copies sent to our offices prior to today? That may have been the case, although I did not lay eyes on the briefing note.

The Joint Clerk of the Committee (Mr. Denis Robert): We sent a copy to all committee members, Mr. Bélanger.

Mr. Bélanger: When was that?

The Joint Clerk of the Committee (Mr. Denis Robert): I believe it was either on Monday or Tuesday. Occasionally, distribution problems arise between the two houses and as a result, delays occur.

Mr. Bélanger: As a rule, my staff sees to it that I get any documents sent to me. However, I did not see this briefing note. If steps could be taken to ensure that members from both houses receive documents prior to the meetings, whenever possible, this would be greatly appreciated. Had the note been dated, we could have traced the source of the problem. You did say that the note was drafted a week ago. Is that correct?

Mr. Paré: That's right, either a week or a week and half ago. It was turned over to the clerk on Monday. That's the deadline we were given.

Mr. Bélanger: I have a third question.

Are the budget estimates for the Library of Parliament included in the government estimates tabled in the House?

Mr. Paré: They are included in the Blue Book.

Mr. Bélanger: Is the Library of Parliament's Report on Plans and Priorities also included in the document that the President of the Treasury Board will be tabling before the end of March for the benefit of all departments and agencies?

Mr. Paré: I don't believe so. The Reports on Plans and Priorities are tabled to both speakers who then decide whether or not if they should be tabled in the House, as is the case with the House of Commons and Senate Reports on Plans and Priorities.

M. Gagnon: Il est presque invraisemblable qu'on soit obligés de voter pour que les deux langues officielles s'appliquent au Comité de la Bibliothèque du Parlement. ça n'a pas de sens.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Je suis d'accord.

[*Français*]

M. Bélanger: J'ai une deuxième question.

Ce matin, j'ai reçu la note d'information adressée au comité mixte. La date n'apparaît pas sur cette note. Peut-on savoir quand cette note a été préparée?

M. Paré: Il y a une semaine et demie. Elle a été remise au greffier lundi.

M. Bélanger: Vous parlez bien de lundi de cette semaine?

M. Paré: Oui. Il nous l'avait demandée pour lundi.

M. Bélanger: Est-ce qu'elle a été distribuée à nos bureaux avant aujourd'hui? Elle l'a peut-être été, mais je ne l'ai pas vue.

Le cogreffier du Comité (M. Denis Robert): Nous l'avons envoyée à tous les membres du comité, monsieur Bélanger.

M. Bélanger: Quand?

Le cogreffier du Comité (M. Denis Robert): Je crois que c'était lundi ou mardi. Parfois, il y a des problèmes de distribution entre les deux chambres, ce qui cause des délais.

M. Bélanger: D'habitude, mon bureau est assez efficace quand vient le temps de me donner les documents qui m'arrivent. Mais je n'ai pas vu cette note. Si on pouvait vérifier cela et s'assurer que les deux chambres reçoivent le document avant la réunion lorsque c'est possible, ce serait fort apprécié. S'il y avait eu une date sur la note, on aurait pu déterminer où se trouvait le problème. Vous dites, monsieur Paré, que la note a été préparée il y a une semaine. C'est bien ça?

M. Paré: Oui, c'est bien ça, il y a une semaine ou une semaine et demie. Elle a été remise au greffier lundi. C'est la date limite qu'il nous avait imposée.

M. Bélanger: J'ai une troisième question.

Est-ce que les prévisions budgétaires de la Bibliothèque du Parlement sont incluses dans les prévisions budgétaires gouvernementales déposées en Chambre?

M. Paré: C'est inclus dans le Livre bleu.

M. Bélanger: Est-ce que le Rapport sur les plans et les priorités de la Bibliothèque du Parlement est inclus également dans le document pour tous les ministères et agences que la présidente du Conseil du Trésor va déposer avant la fin mars?

M. Paré: Je ne le crois pas. Je pense que les Rapports sur les plans et priorités sont déposés aux deux Présidents, qui décident s'ils doivent les déposer à la Chambre, comme c'est le cas du Rapport sur les plans et priorités de la Chambre des communes, et au Sénat. C'est déposé aux deux chambres.

Mr. Bélanger: And has this report been tabled to both speakers?

Mr. Paré: Yes.

Mr. Bélanger: The committee did not get a copy. Correct?

Mr. Paré: I don't know if the report was tabled in the House.

Mr. Bélanger: I don't recall having seen it, Madam Chair. Before we adopt the estimates, perhaps we could examine the Library of Parliament's Report on Plans and Priorities.

Mr. Paré: For your information, the committee clerk asked us to supply the necessary number of copies of the Library of Parliament's Report on Plans and Priorities for the year 2000-2201 as well as the performance report for the year 2000-2001. We complied fully with the request. I would imagine these documents were distributed to committee members.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): I haven't seen them either.

[*Translation*]

Mr. Bélanger: What I'd like to examine is the Report on Plans and Priorities for fiscal year 2002-2003, the one we're being asked to approve.

Mr. Paré: That's the request that was made of us. The Report on Plans and Priorities for 2002-2003 is now being drawn up. It should be completed by late April or early May. Then, we'd be —

Mr. Bélanger: With all due respect, Madam Chair, I suggest we not approve the estimates until we've had an opportunity to examine first-hand the Report on Plans and Priorities for 2002-2003, that is for the period in question. Wouldn't you agree with me?

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Agreed.

Mr. Bélanger: I'd just like some information, as I'm new to this committee. There is some tremendous lobbying going on to join the ranks.

What accountability framework applies to the Library of Parliament? How does that work? Who appointed you to your position, Mr. Paré, and by what process were you appointed? Do you serve for a specific period of time, or at the pleasure of the person who appointed you? To whom do you report? Where do parliamentarians, and in particular the members of the committee, fit into the picture? I'm not sure whether this is the appropriate time for this question, but I need to understand how the hierarchical, administrative and decision-making structure of the Library of Parliament works.

Mr. Paré: I understand. I will try to answer that question, Madam Chair.

M. Bélanger: Est-ce que cela a été déposé aux deux Présidents?

M. Paré: Oui.

M. Bélanger: Le comité ne l'a pas reçu. C'est bien ça?

M. Paré: Je ne sais pas s'il a été déposé à la Chambre.

M. Bélanger: Je ne me souviens pas de l'avoir vu, madame la présidente. Avant d'adopter les prévisions, je me demande si on ne pourrait pas avoir la possibilité de regarder le Rapport sur les plans et les priorités de la Bibliothèque du Parlement.

M. Paré: J'aimerais préciser que le greffier du comité nous a bien demandé de fournir le nombre d'exemplaires nécessaires du Rapport sur les plans et les priorités de la Bibliothèque du Parlement pour l'année 2000-2001 ainsi que le rapport sur le rendement pour l'année 2000-2001. Nous lui avons fourni tout cela. J'imagine que ces documents ont été distribués aux membres du comité.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Je ne les ai pas vus non plus.

[*Français*]

M. Bélanger: Ce que je veux voir, c'est le Rapport sur les plans et les priorités pour l'année financière 2002-2003 qu'on nous demande d'approuver.

M. Paré: C'est ce qu'on nous avait demandé. Le Rapport sur les plans et les priorités pour l'année 2002-2003 est en préparation. Il sera complété vers la fin d'avril ou le de début mai. À ce moment-là, nous nous ferons...

M. Bélanger: Madame la présidente, avec tout le respect qui s'impose, je suggère que l'on n'adopte pas les prévisions budgétaires tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas devant nous le Rapport sur les plans et les priorités pour 2002-2003, c'est-à-dire pour la période correspondant aux prévisions budgétaires. D'accord?

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): D'accord.

M. Bélanger: C'est vraiment pour obtenir des renseignements, car je suis nouveau à ce comité. Il y a un lobbying féroce pour y adhérer.

Quelle est la structure de imputabilité de la Bibliothèque du Parlement? Comment cela fonctionne-t-il? Vous, monsieur Paré, par qui êtes-vous nommé et de quelle façon? Est-ce une nomination pour un certain mandat ou si c'est au plaisir de quiconque a fait votre nomination? À qui vous rapportez-vous? Quelle est la structure qui fait que... Où les parlementaires, dont ceux de ce comité, s'insèrent-ils là-dedans? J'ai un besoin, à un moment donné-ce n'est peut-être pas la place, mais je crois que oui, et si ce n'est pas la place, qu'on en trouve une autre-, de comprendre la structure hiérarchique, administrative et décisionnelle de la Bibliothèque du Parlement.

M. Paré: D'accord. Si vous le voulez bien, madame la présidente, je vais commenter.

First of all, since the founding of the Library, the Parliamentary Librarian has been appointed by the Prime Minister, by order in council. The Librarian serves at the pleasure of the Prime Minister and reports to the speakers of the Senate and House of Commons. The speakers serve as ministers responsible for the Library. This practice dates back to Confederation and has changed little over the years.

The legislation stipulates that while Parliament is in session, the two speakers are seconded in their duties by a joint committee that advises them on the Library's management. This is more or less how the Library operates.

Mr. Bélanger: If a Member wishes to raise a question in the House concerning the Library of Parliament, to whom should he direct the question?

Mr. Paré: The Library provides a service to Parliament. It is not like a department that reports to —

Mr. Bélanger: Members cannot put questions to the Speaker.

Mr. Paré: I would think such questions should be directed to the Speaker. However, if you cannot put questions directly to him, perhaps an alternate approach should be considered. You could either speak to him personally or through the committee. I imagine the committee can also put questions to the Speaker.

Mr. Bélanger: However, the House is the forum of parliamentarians. If an MP or a Senator wishes to ask a question concerning the Library of Parliament, whether in the House of Commons or in the Senate, he is not able to do so.

Mr. Paré: I neglected to mention one thing. If, for some reason, cabinet were to assume responsibility for the Library — the two speakers are not members of cabinet — then it would be incumbent upon the Leader of the Government in the House to convey the message or request to cabinet.

Mr. Bélanger: Mr. Paré, are you telling me that — ?

Mr. Paré: That's not what I'm saying. I'm not saying that you can put questions to him. I'm saying that if for some reason, the Library had to seek the counsel of cabinet, this would be the correct approach to take.

Mr. Bélanger: In your opinion, is it normal for Senators or MPs, who represent the Canadian public, not to be able to ask questions in public about the Library of Parliament? That may not be a fair question, but I'm asking it anyway.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): How do you get the money you need? You have to go to both Speakers to get the money you need.

Mr. Paré: Yes.

D'abord, depuis le début de la Bibliothèque, le bibliothécaire parlementaire est nommé par le premier ministre. C'est une nomination par arrêté en conseil, et c'est au plaisir. Il se rapporte aux deux Présidents, le Président du Sénat et le Président de la Chambre, qui agissent comme les deux ministres responsables de la Bibliothèque. Cette pratique remonte au début de la Confédération. Elle a toujours existé de cette façon.

Dans la loi, il est indiqué que, durant la session, les deux Présidents sont secondés par un comité mixte qui les conseille dans la direction de la Bibliothèque. C'est à peu près le cadre de fonctionnement.

M. Bélanger: Si un député veut poser une question en Chambre au sujet de la Bibliothèque du Parlement, à qui doit-il poser cette question?

M. Paré: La Bibliothèque est un service au Parlement. Ce n'est pas comme un autre ministère qui se rapporte...

M. Bélanger: On ne peut pas poser de questions au Président.

M. Paré: Alors, j'imagine qu'il faut en parler au Président. Non, vous ne le pouvez pas, mais il faut que ça se fasse d'une autre façon, que ce soit en lui parlant personnellement ou par l'intermédiaire du comité. J'imagine que le comité peut aussi poser des questions au Président.

M. Bélanger: Mais la Chambre est le forum des parlementaires. Que ce soit à la Chambre des communes ou au Sénat, si un député ou un sénateur ou une députée ou un sénateur veut poser une question au sujet de la Bibliothèque du Parlement, à ce moment-ci, il ne peut pas le faire.

M. Paré: Je dois vous mentionner un aspect que j'avais oublié. Si la Bibliothèque, pour quelque raison que ce soit, devait aller au Conseil des ministres — les deux Présidents ne sont pas au Conseil des ministres —, à ce moment-là, ce serait le leader du gouvernement à la Chambre qui aurait la responsabilité de transmettre le message ou la requête ou la demande au Conseil des ministres.

M. Bélanger: Est-ce que vous me dites, monsieur Paré, que...?

M. Paré: Non, je ne dis pas cela. Je ne dis pas que vous pouvez lui poser des questions. Je dis que si la Bibliothèque, pour une raison ou une autre, devait aller au Conseil des ministres, ce serait le chemin à suivre pour y aller.

M. Bélanger: Est-ce que vous trouvez normal que les gens qui sont au Sénat ou à la Chambre, qui représentent la population canadienne, ne puissent pas poser des questions en public sur la Bibliothèque du Parlement? Cette question-là n'est pas juste, mais je la pose quand même.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Comment obtenez-vous l'argent dont vous avez besoin? Vous devez vous adresser aux présidents des deux Chambres pour obtenir cet argent.

M. Paré: C'est exact.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): After you sign off on a budget, what is the relationship between the House of Commons administration and the Senate administration in terms of the amount that gets spent at the Library?

Mr. Paré: We always report to the two Speakers. Of course, we work very closely with the two clerks and the two administrations of the House and the Senate. This is done with cooperation all the time, but we are two different entities.

[*Translation*]

Mr. Bélanger: Therefore, if we have questions for a political figure such as a minister, we have to put them, through this committee, to either the Speaker of the House or the Speaker of the Senate. Is that what you're telling me?

Mr. Paré: Yes, or individually you can —

Mr. Bélanger: If we want to ask questions in a formal public forum, where a record of the proceedings is kept —

Mr. Paré: As I see it, the only option is to go through this committee which, while Parliament is in session, advises the two speakers. That's how one must proceed.

Mr. Bélanger: I understand.

Unfortunately, Madam Chair, I realize this isn't the right time to raise my final point. However, this is the right forum in which to raise it. I had mentioned —

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): I'm just asking whether it would be possible to call the Speakers.

Mr. Bélanger: Of course.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Maybe that's the place to ask some of these other questions.

[*Translation*]

Mr. Bélanger: I'll stop there, because I've already taken up a great deal of time.

At our first meeting, I expressed the desire to discuss an issue that most certainly will prove controversial, namely the matter of an appearance before the Canadian International Trade Tribunal of Library of Parliament officials and of representatives of a private firm here in Ottawa, as well as all related matters.

I would like some direction from you, Madam Chair. Do we need to convene a special meeting to dispose of this matter, or can it be raised at any time? Because I intend to pursue this matter further. Mr. Paré is not aware of this issue, but I'd like to know if this is the right time to broach the subject and if not, when that appropriate time might be?

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): I'm looking at the first report of this committee from May 30, 2001. It said:

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Une fois que vous approuvez un budget, quels rapports y a-t-il entre l'administration de la Chambre des communes et l'administration du Sénat pour ce qui est des montants dépensés par la Bibliothèque?

M. Paré: Nous rendons toujours compte de nos activités aux deux présidents. Bien entendu, nous collaborons étroitement avec les deux greffiers et les deux administrations, à la Chambre et au Sénat. Nous travaillons toujours en collaboration, mais nous sommes deux entités distinctes.

[*Français*]

M. Bélanger: Si on veut poser des questions à une personne politique, comme un ministre l'est, il faut les poser au Président de la Chambre ou du Sénat ici. C'est ça?

M. Paré: Oui, ou individuellement, on peut...

M. Bélanger: Si on veut le faire dans un forum public formel, où on prend note de ce qui se dit...

M. Paré: Le seul moyen, je pense, est de passer par ce comité, parce que c'est le comité qui est là durant la session pour aviser les deux Présidents. Alors, je pense que c'est la façon de procéder.

M. Bélanger: D'accord.

Madame la présidente, malheureusement, ce n'est pas le moment de soulever mon dernier point, je le sais, mais c'est le bon endroit. J'avais mentionné...

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Je me demande s'il nous serait possible de faire appel aux présidents.

M. Bélanger: Bien sûr.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): C'est peut-être à eux que nous devrions poser ces autres questions.

[*Français*]

M. Bélanger: Je vais m'arrêter, car j'ai pris beaucoup de temps.

J'avais souligné, lors de notre première réunion, mon désir d'aborder un sujet qui sera certainement controversé, soit celui d'une comparution, devant le Tribunal canadien du commerce extérieur, de la Bibliothèque du Parlement et d'une firme privée ici, à Ottawa, et toute la question qui entoure ce sujet.

Je vous demande une directive ici, madame la présidente. Est-ce qu'il faudrait une réunion spéciale pour disposer de cette question ou si je peux soulever cela n'importe quand? J'ai l'intention d'aller un peu plus loin dans ce dossier. M. ParÕ n'est pas au courant de ce dont je parle, mais je veux savoir si c'est le moment et, sinon, quand ce sera ce moment.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Je regarde le premier rapport que le comité a publié le 30 mai 2001. On y lit ce qui suit:

Your Committee recommends that it be authorized to assist the Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons in directing and controlling the Library of Parliament; and that it be authorized to make recommendations to the Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons regarding the governance of the Library and the proper expenditure of moneys voted by Parliament for the purchase of books, maps or other articles to be deposited therein.

I guess that's what this committee is supposed to do. Maybe it is at the will of the committee as to whether your particular issue should be with the Speakers present or whatever.

Mr. Bélanger: It need not be, but I've given notice to the first meeting that this is an issue that I think has to be explored. I certainly wish to explore it and I think this committee is the appropriate forum in which to do that.

If you agree with what I've just said, the only determination, Madam Chair, would be when.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Well, in terms of the —

Mr. Bélanger: Perhaps a briefing note to start the ball rolling might be appropriate.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Who would you like to have prepare the briefing note?

[*Translation*]

Mr. Bélanger: That's a good question.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Would you like to prepare the briefing note, Mr. Bélanger?

Mr. Bélanger: No, because I'm a biased party to this matter.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Well, in the future work for planning this committee, obviously, it's an issue that you raised last time and it may well be worth a special meeting, most likely the next meeting. How would you like us to proceed?

Mr. Bélanger: Well, someone has to prepare an exposé of the facts surrounding the matter, and at that point, various members of Parliament or senators, if they wish to pursue it, can do so.

I mean, there are tribunal decisions, for instance, that are public documents and could be made available to all members of this committee, and whatever else, that are not subject to someone crafting them but that exist already. There was a proposal call, once, twice, a number of correspondents from the Library of Parliament, from the other party to the Canadian International Trade Tribunal and so forth. So a package could be put together detailing what has happened, and at that point we can start, perhaps, asking some questions.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): I guess the question would be — with the will of the committee —

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à conseiller les présidents du Sénat et de la Chambre des communes dans l'exercice de leur autorité sur la Bibliothèque du Parlement et qu'il soit habilité à faire des recommandations aux présidents des deux Chambres concernant la régie de la bibliothèque et la bonne utilisation des crédits affectés par le Parlement à l'achat de documents ou objets destinés à y être déposés.

Je crois bien que c'est ce que le comité est censé faire. Il relève peut-être du comité de décider s'il convient de poser ces questions en présence des deux présidents.

M. Bélanger: Ce n'est peut-être pas nécessaire, mais j'ai donné avis, au cours de la première réunion, que c'est une question qu'il nous faudra peut-être explorer. Je souhaite certainement le faire, et je crois que ce comité est l'endroit approprié pour cela.

Si vous êtes d'accord, la seule décision à prendre, madame la présidente, c'est de déterminer quand.

La coprésident (Mme Carolyn Bennett): Eh bien...

M. Bélanger: Il conviendrait peut-être de commencer par établir une note d'information.

La coprésident (Mme Carolyn Bennett): Qui, à votre avis, devrait rédiger cette note?

[*Français*]

M. Bélanger: Bonne question!

[*Traduction*]

Le coprésident (Mme Carolyn Bennett): Aimeriez-vous rédiger la note d'information, monsieur Bélanger?

M. Bélanger: Non, parce que j'ai un certain parti pris sur cette question.

Le coprésident (Mme Carolyn Bennett): Nous pourrions alors le prévoir dans les travaux de planification futurs du comité. Comme vous avez soulevé cette question la dernière fois, il vaudrait peut-être la peine d'y consacrer une réunion spéciale, probablement la prochaine. Comment aimeriez-vous procéder?

M. Bélanger: Il faudrait que quelqu'un prépare un exposé des faits. Ensuite, les députés et les sénateurs qui souhaitent aller de l'avant peuvent le faire.

Il y a par exemple des décisions de tribunaux, qui constituent des documents publics et qui peuvent être mis à la disposition de tous les membres du comité. Il y a beaucoup d'autre documents qui n'ont besoin d'aucune préparation parce qu'ils existent déjà. Il y a eu une proposition d'un certain nombre de correspondants de la Bibliothèque du Parlement, de l'autre parti au Tribunal canadien du commerce extérieur, et ainsi de suite. On pourrait donc préparer un dossier exposant en détail ce qui s'est passé. À partir de là, nous pourrons peut-être commencer à poser certaines questions.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Je crois que la question serait...avec l'accord du comité...

Mr. Bélanger: I would entrust the Library of Parliament to do that, if they wish.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): We have had a letter from Mr. Paré on September 25, a memo to all members of the committee. In terms of dealing with this issue, would there be other witnesses you would want, Mauril?

Mr. Bélanger: Yes.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Yes, okay. Do you want us to chat quickly about the next — ? If this is going to be an issue for a special meeting, then do you want to deal with the clerks about all those witnesses? I think the committee should have a say in terms of who those witnesses would be.

Mr. Bélanger: Do we have a steering committee?

Mr. Bryden: I was about to suggest we have a steering committee and not debate this in the whole committee.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Okay, fine.

Mr. Bryden: Let's find a steering committee of three members to suggest what to do to the main committee.

Mr. Bélanger: Give me the deadlines for submission of the names, Madame Chair, and I'll submit them.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Okay. We will need to have a Conservative senator on the steering committee, I believe. We'll try to get the position filled, and then we'll have a meeting with the steering committee. You can put your proposals for witnesses to the steering committee, if it's okay.

[*Translation*]

Mr. Gagnon: For a variety of reasons that were mentioned earlier, I am somewhat at a loss as to what questions to ask. I'm really not sufficiently informed to put any interesting questions at this time.

Clearly, some changes are in order to ensure that members are better informed in advance of meetings. Perhaps certain documents were sent to my office and I did not receive them, although that's rarely the case. I'll have to check into this.

You spoke of the range of services provided by the Library. I wanted to make a comparison. In response to a question as to who was responsible for the Library, you answered that responsibility was shared by the speakers of the House of Commons and Senate. Having served in the Quebec National Assembly, I know for a fact that the National Assembly Library is also under the authority of the Speaker of the National Assembly. I'm wondering if perhaps this is the traditional approach taken by many Parliaments. However, to my recollection, members of the National Assembly were allowed to question the Speaker about the Library. Perhaps I'm mistaken, and you can tell me if that's the case.

Mr. Paré: Having also worked at the Quebec National Assembly Library, I'm quite familiar with how things work there. You're right to say that MNAs can direct a question to the

M. Bélanger: Je confierais cela à la Bibliothèque du Parlement.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Nous avons reçu de M. Paré, le 25 septembre, une lettre adressée à tous les membres du comité. Pour étudier cette question, y a-t-il d'autre témoins que vous aimeriez convoquer, Mauril?

M. Bélanger: Oui.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): D'accord. Voulez-vous que nous parlions rapidement de cette réunion spéciale? Si nous réservons cette question à une séance spéciale, voudriez-vous vous entendre avec les greffiers au sujet des témoins? Je crois que le comité devrait avoir son mot à dire sur l'identité de ces témoins.

M. Bélanger: Avons-nous un comité directeur?

M. John Bryden: J'étais sur le point de dire que nous avons un comité directeur et qu'il ne faudrait peut-être pas discuter de cela en comité plénier.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Très bien, d'accord.

M. Bryden: Formons un comité directeur de trois membres, qui proposera une ligne de conduite au comité plénier.

M. Bélanger: Donnez-moi un délai pour présenter les noms, madame la présidente, et je le ferai.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): D'accord. Je crois que nous aurons besoin d'un sénateur conservateur au comité directeur. Nous essaierons de trouver quelqu'un, après quoi le comité directeur tiendra une réunion. Si vous êtes d'accord, nous transmettrons au comité directeur les noms des témoins que vous voudrez proposer.

[*Français*]

M. Gagnon: Pour différentes raisons, qui ont été soulevées plus tt, je suis un peu embêté quant aux questions à poser. Je ne suis vraiment pas assez informé pour poser des questions intéressantes à ce comité présentement.

Il y a certainement quelque chose à améliorer pour qu'on arrive ici mieux informés. Peut-être a-t-on reçu à mon bureau des documents que je n'ai pas eus, mais ce sont des choses qui arrivent rarement. Cela se peut; il faut que je vérifie.

Vous avez parlé des services que rend la Bibliothèque. Je voulais faire une comparaison. On demandait, par exemple, de qui relevait la Bibliothèque. Vous avez dit qu'elle relevait des deux Présidents, celui de la Chambre et celui du Sénat. Ayant siégé à la l'Assemblée nationale du Québec, je sais que la Bibliothèque de l'Assemblée nationale relève aussi du président de l'Assemblée nationale. C'est un service du président et je me demande si ce n'est pas la coutume dans plusieurs Parlements, mais à ma connaissance, selon l'expérience que j'ai eue à Québec, on pouvait poser des questions au président au sujet de la Bibliothèque. Je ne sais pas si je me trompe. Vous pourriez me dire si je suis dans l'erreur ou non.

M. Paré: Comme j'ai aussi eu l'occasion de travailler à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, je connais bien la pratique. Oui, vous pouviez poser une question au président,

Speaker, but that question is relayed through the Secretary General because the Director the National Assembly Library reports directly to the Secretary General.

That's the case in the majority of unicameral parliaments. Ours is a bicameral parliament. That explains why the Library is accountable to both speakers.

In the British parliamentary system, I believe there are two libraries, one for the House of Lords, and one for the House of Commons. Each reports to the Secretary General. To my understanding, the difference lies in whether parliament is bicameral or unicameral.

Mr. Gagnon: Regarding the services provided by the Library of Parliament, do the different libraries exchange materials? Do they provide complementary services? I assume their primary mission is to serve parliamentarians, but judging from what I read quickly in the briefing note circulated this morning, the general public can also avail itself of the Library of Parliament's services.

Mr. Paré: The services we provide to the public are of an informational nature, such as guided tours and the like. We do not provide members of the public with research assistance, for example, merely with informational services. If persons are seeking more detailed information, we direct them to the National Library. We would not have sufficient resources to satisfy all public requests for research assistance or background material.

Mr. Gagnon: I can give you one very specific example. A young student attending a school nearby wants some background material on the history of Parliament. Could he direct his request to the Library of Parliament?

Mr. Paré: Yes, because it concerns Parliament. We field all such requests from the public for information about Parliament. That's why we offer public programs through our collections and client services. Information is always available to meet requests of this nature. However, the topic must be Parliament. If the request concerns another subject, we refer the person to a college or university library, or to the municipal library.

Mr. Gagnon: Can a person borrow works from the Library?

Mr. Paré: Senators and MPs have borrowing privileges and they answer for their staff, who can also borrow works. However, if a member of your staff fails to return any books, generally that person is contacted and arrangements are made. However, if a problem persists, then the Library contacts the MP or the senator about the matter.

mais elle était relayée au secrétaire général parce que le directeur de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale relevait directement du secrétaire général.

C'est le cas dans la majorité des Parlements de nature unicamérale. Ici, nous sommes un Parlement bicaméral. C'est pour cette raison que la Bibliothèque se rapporte aux deux Présidents.

En Angleterre, je pense qu'il y a deux bibliothèques, une pour la Chambre des lords et une pour la Chambre des communes, et que chacune relève du secrétaire général. La différence vient du fait que c'est unicaméral ou bicaméral, d'après mon expérience.

M. Gagnon: Au sujet des services que rend la Bibliothèque du Parlement, est-ce qu'il y a un échange entre les différents Parlements, entre les différentes bibliothèques? Est-ce qu'on peut dire que ce sont des services qui se complètent? C'est d'abord pour les parlementaires, je présume, mais selon ce que j'ai pu lire rapidement de la note que vous nous avez remise ce matin, le grand public peut aussi se servir de la Bibliothèque du Parlement.

M. Paré: C'est-à-dire que les services que nous fournissons au public sont des services d'information sur le Parlement: service de visites, service de guides. Nous ne fournissons pas des services de recherche, par exemple. Nous fournissons un service d'information sur le Parlement. Si les gens veulent une information plus en détail, nous les envoyons à la Bibliothèque nationale parce que nous n'aurions pas les ressources pour répondre à toutes les demandes du public pour fins de recherche ou de documentation.

M. Gagnon: Par exemple, j'ai un cas bien précis. Une jeune élève d'une école située pas loin d'ici me demande si elle peut avoir de la documentation sur l'histoire du Parlement. Est-ce qu'on peut s'adresser à vous dans une telle situation?

M. Paré: Exactement, parce que c'est sur le Parlement. Nous répondons à toutes les demandes du public sur le Parlement. C'est pour cela que nous avons des programmes publics, ou du Parlement, qui organisent cette documentation avec le service des collections, le service aux clients. Cette documentation-là est toujours prête pour ces demandes. Nous répondons à ces demandes, mais il faut que ce soit sur le Parlement. Si c'est sur d'autres sujets, on va envoyer les gens au collège, à l'université ou à la bibliothèque publique.

M. Gagnon: Est-ce qu'on peut emprunter des ouvrages de la Bibliothèque?

M. Paré: Les sénateurs et les députés ont le privilège d'emprunter des ouvrages et ils répondent de leur personnel. Le personnel peut le faire, mais c'est le député ou le sénateur qui en a la responsabilité. Si votre personnel ne remet pas ses livres, habituellement, on communique d'abord avec le personnel et on s'arrange bien avec eux aussi, mais s'il y a vraiment un problème, on en discute avec le député ou le sénateur.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): On the same point, the Library of Congress has it all together and we have them separately, so how do you feel you work together? You've seen the Library of Congress system where the public national library and the Congress research are all under one umbrella. Do you think our system works well or do you think it would better to be all under one umbrella?

Mr. Paré: This is a question that could be debated and discussed for a long period.

I must say that I was reading recently a new report entitled LC 21: A Digital Strategy for the Library of Congress. This is for the Library of Congress in the 21st century. In that study they were indicating that the CRS, the Congressional Research Service, was by far better organized in terms of information technology, support, research, and even documentation, to provide services to the congressmen than the Library of Congress, because the Library of Congress' mandate is far wider.

Reading that report, I had the feeling that it's good that the CRS is under the Library of Congress because they can have access to the collections. But we have the same access to the National Library. We can have collections. We are just within a mile distance so we can have access to a book the same day.

CRS was far ahead of the rest of them, especially in systems. I was told recently by an American librarian that one of the difficulties is that the CRS must deal with two information system infrastructures, one for the House of Representatives and one for the Senate. This creates a lot of problems, because in addressing that, the electronic tool or instrument has to be standard for both.

Here we have only one infrastructure, so this is an advantage we have.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Do you share that with the National Library as well?

Mr. Paré: The infrastructure with the National Library is mostly in the exchange of catalogues, but with the House and the Senate we have the same infrastructure.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): But do you have the same "info-structure" as the National Library? Can you access the National Library and everything in it?

Mr. Paré: Yes, and already items that we catalogue and index are put in the AMICUS catalogue, except for the periodical articles we have. Everything is put in their catalogue.

Senator Poy: Monsieur Paré, can you clarify the relationship between the library and the Speakers of the House of Commons and Senate? Is it strictly financial, the control by the — ?

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): J'ai une autre question sur le même sujet. À la Library of Congress, tout est intégré, tandis que nous avons des bibliothèques distinctes au Canada. Y a-t-il une bonne collaboration entre les deux? Vous avez vu le système de la Library of Congress qui réunit la bibliothèque nationale et les services de recherche du Congrès. Trouvez-vous que notre système fonctionne bien, ou bien fonctionnerait-il mieux s'il était intégré?

M. Paré: C'est une question que nous pourrions discuter très longtemps.

Je dois dire que je lisais récemment un nouveau rapport intitulé LC 21: A Digital Strategy for the Library of Congress. LC-21 désigne la Library of Congress au XXI^{e} siècle. Le rapport indique que le CRS, c'est-à-dire le Service de recherche du Congrès, est beaucoup mieux organisé pour servir les membres du Congrès que la Library of Congress, sur les plans des technologies de l'information, du soutien, de la recherche et même de la documentation, parce que le mandat de la Library of Congress est beaucoup plus vaste.

En lisant ce rapport, je me disais qu'il était bon pour le CRS de relever de la Library of Congress parce qu'il a accès à ses collections. Par ailleurs, nous avons le mõme accès aux collections de la Bibliothèque nationale. Nous ne sommes qu'à quelques centaines de mètres de la Bibliothèque. Nous pouvons donc obtenir un livre le même jour.

Le CRS est très en avance sur les autres services, notamment sur le plan des systèmes. Un bibliothécaire américain m'a récemment dit que le CRS doit composer avec deux infrastructures de systèmes d'information, l'une pour la Chambre des représentants et l'autre pour le Sénat. Cela occasionne beaucoup de difficultés parce que les instruments électroniques doivent pouvoir communiquer avec les deux systèmes.

Nous n'avons ici qu'une seule infrastructure. Je crois que c'est un avantage pour nous.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Partagez-vous cette infrastructure avec la Bibliothèque nationale?

M. Paré: Nos communications avec la Bibliothèque nationale consistent essentiellement à échanger des catalogues. Nous avons la même infrastructure pour la Chambre et le Sénat.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Mais avez-vous la même "infostructure" que la Bibliothèque nationale? Avez-vous accès à cette bibliothèque et à tout ce qu'elle contient?

M. Paré: Oui. Déjà, les articles que nous cataloguons et indexons sont placés dans le catalogue AMICUS, sauf pour ce qui est des articles de périodiques que nous avons. Tout le reste figure dans le catalogue de la Bibliothèque nationale.

Le sénateur Poy: Monsieur Paré, pouvez-vous préciser les relations entre la Bibliothèque et les Présidents de la Chambre des communes et du Sénat? Ces relations sont-elles strictement financières, pour contrôler...?

I'd like that clarified, please.

Mr. Paré: Yes, I'll respond.

No, because I've met with the two Speakers several times but they are very busy in their functions. So I have developed a good working relationship with the two clerks, and I communicate very easily with the clerks. If there's an issue, they have access to the Speaker every day. This is the best way I've found to work with the two administrations.

Of course, we have financial and human resource services at the library and they work closely with the services in the House and the Senate. They communicate, and they have almost the same service that we provide, the same type of service.

For the Speakers, it's mostly the budget and also the services. They want to know about the special services, or special products; they want to know what we are doing. So this is mainly what we do.

Senator Poy: So you report to them?

Mr. Paré: Oh, yes, I report to them. They do my assessment every year, my evaluation.

Senator Poy: I see. So when you need more money, you go straight to them.

Mr. Paré: Yes.

Senator Poy: I see. It doesn't go through the House or the Senate on a vote.

Mr. Paré: No.

Senator Jane Marie Cordy (Nova Scotia, Lib): I would like to say that I see Senator Poy also has the books. I received them last week, and it was very good to have received them, because you need time to go through them. Having had them a week beforehand was for me very beneficial.

There are a few things I wanted to raise, just having gone through the booklets. I'm fairly new at this, but it was interesting going through the booklets and knowing the number of services the parliamentary library provides. I think a lot of them are things you instantaneously think about — the information you can receive from the Library, and so on. But things like the tours and Quorum and the Teachers' Institute are not things that necessarily come to mind as being the responsibility of the Library of Parliament.

I know you have briefings for newly elected members of the House of Commons. That's pretty easy, because they all come in at the same time, with the exception of by-elections, and it's more difficult in the case of the Senate. Do you provide anything for new senators in terms of giving them information about what the Library of Parliament does? Briefing sessions?

Mr. Paré: Yes. You are right, senators do not come when there's an election on the other side. When a new senator is appointed, I usually send a letter explaining the major services,

J'aimerais avoir des précisions à ce sujet.

M. Paré: Oui, je vais vous les donner.

Je me suis entretenu à plusieurs reprises avec les deux Présidents, mais ils sont extrêmement occupés. J'ai donc établi de bonnes relations professionnelles avec les deux greffiers, avec qui je peux communiquer très facilement. S'il y a un problème, ils ont eux-mêmes accès tous les jours à leur Président. C'est le meilleur moyen que j'ai trouvé de travailler avec les deux administrations.

Nous avons bien sûr des services financiers et de ressources humaines à la Bibliothèque, qui collaborent étroitement avec les services de la Chambre et du Sénat. Ces services communiquent bien et ont en pratique des rôle très semblables.

Pour ce qui est des Présidents, les rapports concernent surtout le budget et les services. Ils veulent être au courant des services et des produits spéciaux. Ils veulent savoir ce que nous faisons.

Le sénateur Poy: Vous relevez d'eux?

M. Paré: Oui, je relève d'eux. Chaque année, ils évaluent mon rendement.

Le sénateur Poy: Je vois. Autrement dit, quand vous avez besoin de plus d'argent, vous vous adressez directement à eux.

M. Paré: Oui.

Le sénateur Poy: Je vois. La Chambre et le Sénat n'ont donc pas à voter là-dessus.

M. Richard Paré: Non.

Le sénateur Jane Marie Cordy (Nova Scotia, Lib.): Je remarque que le sénateur Poy a aussi ces livrets. Je les ai reçus la semaine dernière. J'étais bien contente de les recevoir, parce qu'on a besoin de temps pour les examiner. Je trouve très avantageux de les avoir une semaine d'avance.

Il y a un certain nombre de points que je voudrais soulever après avoir parcouru ces livrets. Tout cela est un peu nouveau pour moi, mais j'ai trouvé intéressant de passer en revue les renseignements concernant les services assurés par la Bibliothèque du Parlement. Je crois que beaucoup d'entre eux vont de soi, comme les renseignements qu'on peut recevoir de la Bibliothèque, et cetera. Mais les autres choses, comme les visites, Quorum et le Forum des enseignants, ne viennent pas nécessairement à l'esprit quand on pense aux responsabilités de la Bibliothèque du Parlement.

Je sais que vous organisez des séances information pour les députés nouvellement élus. C'est très facile parce qu'ils arrivent tous en même temps, sauf en cas d'élections complémentaires. C'est plus difficile dans le cas du Sénat. Organisez-vous quelque chose pour les nouveaux sénateurs afin de les informer des services assurés par la Bibliothèque du Parlement? Des séances d'information peut-être?

M. Paré: Oui. Vous avez raison, les sénateurs n'arrivent pas après les élections, comme c'est le cas à la Chambre. Lorsqu'un nouveau sénateur est nommé, je lui envoie habituellement une lettre pour lui expliquer les principaux services, ainsi qu'un

plus a copy of this little guide to the services of the library, and I invite them to get back to us. Then we will provide meetings and a presentation of our services.

Sometimes they are very busy. They don't answer very quickly, so we usually make a follow-up after a period of time to ask if they are interested in having more of a presentation.

By the way, I don't know if all of you have had a chance to visit the new facilities of the library here at 125 Sparks. If, after the meeting, some are interested in visiting — because we can go inside; there's a communication between this building and the library — we would be pleased to have you. Mr. Graham and I would be pleased to have you there.

Senator Cordy: I wonder if it would be possible, too, to have something in a bullet form about what the library does, because unless you're a member of the committee, if you get two booklets like this, it's unlikely, much as you would like everybody to go through them, that they would. But if you have just a one-page bulletin of the services the Library of Parliament provides, I think —

Mr. Paré: Yes, we did that, and it was very popular, so we plan to do it more, for the electronic services. We would have to update now, but it was really small, explaining in a nutshell just what the electronic services of the library are.

I must say this little booklet is just short text, but we could do better in bullets, as you said. As for these two reports, there's a pattern that was established by the Treasury Board. We follow the same pattern as the House and the Senate and the Treasury Board. We have a plans and priorities and then a performance report, which is in relation to that plan. We have to follow a certain pattern for it.

Senator Cordy: I'm not saying do away with this; I'm saying in addition to this.

As a former educator, I took great interest in the Teachers' Institute you hold. in the year 2000 it was cancelled because of the election, and that was out of your control. I notice your planning was that you would hold two sessions a year in 2001, and that didn't happen. You said it was because of draining resources and the number of applications.

I didn't know if you meant too few applications or too many; I wasn't sure.

Mr. Paré: Certainly, draining the resources — because that implies the staff, but also the participation of senators and members during that week.

We also felt we would perhaps have fewer candidates and it would become more of a routine. Now it's an event, and people who come spread the knowledge they have received and exchange and share with their colleagues, and also in their schools. We felt at the time maybe this is something that could be reconsidered, but at the time — plus, with the election coming — we decided to stop.

exemplaire de ce petit guide des services de la Bibliothèque. Je l'invite également à s'adresser à nous. Nous organisons alors des réunions et des séances d'information sur nos services.

Les sénateurs sont parfois très occupés et ne répondent pas tout de suite. Nous faisons donc un suivi après quelque temps pour leur demander s'ils souhaitent assister à une séance d'information.

En passant, je ne sais pas si vous avez tous eu l'occasion de visiter les nouvelles installations de la Bibliothèque ici, au 125, rue Sparks. Si certains d'entre vous sont intéressés, nous pourrions y aller après la réunion. Il y a un passage entre cet édifice et la bibliothèque. Nous serions heureux, M. Graham et moi, de vous faire visiter.

Le sénateur Cordy: Ne serait-il pas possible, en outre, d'avoir un petit document présentant de façon schématique les services de la Bibliothèque? En effet, à moins d'être membre du comité, il est peu probable pour quelqu'un qui reçoit deux livrets comme ceux-ci ait le temps de les lire. Par contre, un document d'une page présenté sous forme de points serait très utile, je crois...

M. Paré: Oui, nous l'avons déjà fait avec beaucoup de succès. Nous avons donc l'intention de le faire plus souvent dans le cas des services électroniques. Il faudrait maintenant l'actualiser, mais c'était un document expliquant très brièvement en quoi consistaient les services électroniques de la Bibliothèque.

Je dois dire que ce petit livret ne contient pas beaucoup de texte, mais, comme vous l'avez dit, nous ferions probablement mieux d'adopter une présentation par points. Quant à ces deux rapports, ils suivent un modèle établi par le Conseil du Trésor. Nous avons le même modèle pour la Chambre, le Sénat et le Conseil du Trésor. Il s'agit du rapport sur les plans et les priorités et du rapport sur le rendement correspondant à ce plan. Nous devons suivre un certain modèle dans le cas de ces rapports.

Le sénateur Cordy: Je ne vous demande pas de supprimer ces rapports. Je vous demande simplement d'ajouter de petits résumés.

À titre d'ancienne enseignante, je me suis beaucoup intéressée au Forum des enseignants que vous organisez. En 2000, il a été annulé à cause des élections, ce qui échappait à votre contrôle. Je remarque que vous aviez prévu de tenir deux sessions en 2001, mais vous ne l'avez pas fait. Vous avez dit que c'était à cause des ressources et du nombre de demandes.

Je n'ai pas compris s'il y a eu trop ou pas assez de demandes.

M. Paré: Si nous avons parlé de contraintes sur les ressources, c'est probablement à cause du personnel, mais aussi à cause de la participation des sénateurs et des députés pendant cette semaine.

Nous avons également pensé que nous aurions peut-être moins de candidats et que cela deviendrait alors routinier. Aujourd'hui, c'est un événement, et les gens qui y assistent répandent les connaissances acquises, les échangent et les partagent avec des collègues et dans leurs écoles. Nous avons pensé à ce moment que c'était une question à reconsidérer, mais, avec les élections qui arrivaient, nous avons décidé d'arrêter.

I must say, speaking of the Teachers' Institute, we had one last fall in November, and it was a full success. Everybody was satisfied, both in comments from the participants, of course, and from those who made the presentations, and the senators and members who participated in the program.

Senator Cordy: How many applicants do you get, on average, for your institutes?

Mr. Paré: I will ask Madame Brydon to give me that figure.

Ms. Dianne Brydon (Director, Parliamentary Public Programs, Library of Parliament): We have about 250 applicants a year, but some provinces don't have the same number of applicants as others. To have representation from across the country would have been difficult for two sessions. That's really one of the concerns about the number of applicants.

Senator Cordy: How many take part in each seminar?

Ms. Brydon: There are 70 participants that are selected to come. I should also add that 10 participants from the previous session are invited back as group leaders, discussion leaders. There are also 10 presidents or representatives from their provincial social studies associations that attend, and our advisory committee. So every time, about 100 educators are here learning about Parliament and taking the message back. So 70 are selected and then others are asked to help out with the program.

Senator Cordy: You haven't ruled out holding two a year?

Ms. Brydon: At the time, we ruled it out. In the last couple of years, we have really improved our promotion. We're using electronic promotion a lot more. At this moment, we have more applications for next year than at any time before. The deadline is April 30, which is over a month away, and we already have about 15 applications, which is unthinkable for these kinds of programs. We're hoping to increase the number of applications, and if the number rises, we may reconsider having two.

That means not only money costs but staff time to do this. When we have an institute, it means taking time away from producing other educational resources other teachers can use. So it's a bit of a balance to ensure that all educators have access to information about Parliament, and not just the 70 or 100 that come each time.

It's the best value for the money, in terms of influencing a teacher, who will immediately go back into the classroom and influence up to 300 students, if they're in high school. I think there really is an attitudinal change. So it is something we can look at.

En parlant de Forum des enseignants, je dois dire que nous en avons tenu un en novembre et qu'il a eu beaucoup de succès. Tout le monde était satisfait, tant d'après les commentaires des participants, bien entendu, que d'après les animateurs et d'après les sénateurs et les députés qui ont participé au programme.

Le sénateur Cordy: Combien d'inscriptions avez-vous, en moyenne, pour vos forums?

M. Paré: Je vais demander à Mme Brydon de vous donner les chiffres.

Mme Dianne Brydon (directrice, Programmes parlementaires destinés au public, Bibliothèque du Parlement): Nous recevons environ 250 candidatures chaque année, mais certaines provinces n'ont pas autant de candidats que d'autres. Il nous aurait été difficile d'avoir une représentation complète de tout le pays au cours de deux de nos sessions. C'est l'une de nos préoccupations en ce qui concerne le nombre de candidatures.

Le sénateur Cordy: Combien de personnes participent à chaque forum?

Mme Brydon: Il y a 70 participants qui sont choisis. De plus, une dizaine de participants de la session précédente sont invités à titre de chefs de groupe et d'animateurs. Il y a aussi 10 présidents ou représentants d'associations provinciales d'études sociales ainsi que notre comité consultatif. Nous avons donc chaque fois une centaine d'enseignants qui viennent se renseigner sur le Parlement. Bref, 70 sont choisis et d'autres sont invités pour aider à la réalisation du programme.

Le sénateur Cordy: Vous n'avez pas écarté l'idée de tenir deux sessions par année?

Mme Brydon: Nous avions effectivement écarté l'idée il y a quelque temps. Toutefois, dans les deux dernières années, nous avons vraiment amélioré notre promotion. Nous recourons beaucoup plus à la promotion électronique. En ce moment, nous avons plus de demandes pour l'année prochaine que nous n'en avons jamais reçu auparavant. La date limite est fixé au 30 avril, c'est-à-dire dans un mois, et nous avons déjà une quinzaine de demandes, ce qui est extraordinaire pour ce genre de programme. Nous espérons recevoir un plus grand nombre de candidatures. Si nous en recevons suffisamment, nous pourrons envisager d'organiser deux sessions.

Nous avons besoin pour cela non seulement de plus d'argent, mais aussi de plus de temps de travail. Lorsque nous organisons un forum, nous devons enlever des ressources à la production de matériel éducatif que d'autres enseignants utilisent. Nous devons donc rechercher un certain équilibre pour nous assurer que tous les enseignants ont accès à des renseignements sur le Parlement, et pas seulement les 70 à 100 qui viennent chaque fois.

N'empêche que c'est de l'argent bien dépensé parce que nous agissons sur des enseignants qui reviennent immédiatement en classe et influencent, à leur tour, jusqu'à 300 étudiants, s'il s'agit d'une école secondaire. Je crois qu'il y a un changement d'attitude. C'est donc une question que nous examinons.

Senator Cordy: I have one final question. I notice you have items for sale in the parliamentary boutique. Is this a profit-making venture for the library?

Mr. Paré: We make some profit, depending on the sales. Last year we expected to have a very good year, but the events of September 11 resulted in fewer sales for the last few months. The profits are always reinvested in service to the public. They are in the range of $200,000 a year.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Just to go back to the Teachers' Institute, which part of your budget does that come out of? There's information, documentation, the research branch, public programs, and administration. So is that a public program? How is your budget divided among those four areas? Where do I find that?

Mr. Paré: In the report on planning and priorities, you can find better information about that.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Does that remain relatively stable over a period of time? Does the Speech from the Throne that targeted extra for the research branch mean that will change? How do you develop your budget?

Mr. Paré: We incorporated that at the time. We were asked to make a proposal a few weeks before the throne speech, so we made the proposal and it was accepted, for that purpose. The budget is divided into five functions.

Mr. Bryden: Mr. Paré, you're familiar with the Access to Information Act.

Mr. Paré: Familiar I might not be, but I know the act.

Mr. Bryden: The Library of Parliament is not under the Access to Information Act. Do you see any reason why? Is there any way in which it would compromise your ability to provide services to have the Library of Parliament under the Access to Information Act?

Mr. Paré: It's a very good question. My answer would be this. I believe the library should have the same privileges as the House and the Senate. This is a service to the House and the Senate. It may happen in a situation that you would have to go over the act.

It reminds me of a short story that happened a few years ago at the library. You may remember, at one point, there was information that was banned by an Ontario judge. I was asked by one of the media from British Columbia, if I were to receive a request by a member or a senator, would I provide the information. I indicated if it was for the purpose of legislating, I would certainly ask for perhaps a written request, but I would provide information. It turned out the information was already available through American sources. It would have been easy to get it.

Le sénateur Cordy: J'ai une dernière question. Je remarque que vous avez des articles en vente à la boutique parlementaire. S'agit-il d'une initiative à but lucratif de la Bibliothèque?

M. Paré: Nous réalisons certains bénéfices selon les ventes. Nous nous attendions à une très bonne année en 2001, mais les événements du 11 septembre ont ralenti les ventes dans les derniers mois de l'année. Les bénéfices sont toujours réinvestis dans le service au public. Ils sont de l'ordre de 200 000 $ par an.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Revenons un instant au Forum des enseignants. Sur quelle partie de votre budget le financez-vous? Il y a l'information, la documentation, la Direction de la recherche parlementaire, les programmes destinés au public et l'administration. S'agit-il d'un programme destiné au public? De quelle façon votre budget est-il réparti entre ces quatre secteurs? Où puis-je trouver ce renseignement?

M. Paré: Vous trouverez des renseignements complets à ce sujet dans le rapport sur les plans et les priorités.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Votre budget reste-t-il relativement stable pendant une certaine période? Est-ce que le discours du Trône qui annonçait plus de ressources pour la Direction de la recherche parlementaire a entraîné des modifications? Comment Õtablissez-vous votre budget?

M. Paré: Nous en avons tenu compte à ce moment-là. On nous avait demandé de présenter une proposition quelques semaines avant le discours du Trône. Nous l'avons fait, et notre proposition a été acceptée. Notre budget se répartit entre cinq secteurs.

M. Bryden: Monsieur Paré, je suppose que vous connaissez bien la Loi sur l'accès à l'information.

M. Paré: Peut-être pas bien, mais je la connais.

M. Bryden: La Bibliothèque du Parlement échappe à cette loi. Y a-t-il des raisons particulières? L'application de la Loi peut-elle compromettre votre capacité d'assurer des services au Parlement?

M. Paré: C'est une très bonne question. Ma réponse est la suivante. Je crois que la Bibliothèque doit avoir les mêmes privilèges que la Chambre et le Sénat. Il s'agit d'un service à la Chambre et au Sénat. Il peut y avoir des situations dans lesquelles on ne voudrait pas que la Loi s'applique.

Cela me rappelle un petit incident qui s'est produit à la Bibliothèque il y a quelque années. Vous vous souviendrez peut-être qu'un juge ontarien avait interdit la diffusion de certains renseignements. Des mÕdias de la Colombie-Britannique m'avaient alors demandÕ quelle serait ma réaction si un député ou un sénateur me demandait ces renseignements. J'avais répondu que si l'objet de la demande était de légiférer, je prierais probablement le député ou le sénateur de me présenter une demande écrite, après quoi je lui transmettrais les renseignements. De toute façon, on avait découvert que les renseignements étaient diffusés par des sources américaines et qu'il était facile de les obtenir ainsi.

It will always be the role of the members and the senators as legislators. If one needs information, we would try to find a way to provide the information.

Mr. Bryden: The Access to Information Act wouldn't reveal confidential exchanges. The Access to Information Act kicks into the Privacy Act and protects personal information.

I should say, though, the reason for the wording of my question is I appreciate that the Library of Parliament straddles two other institutions not covered by the Access to Information Act: the House of Commons and the Senate. However, there is some debate going on that these two other institutions should be covered by the Access to Information Act, at least in terms of budgets and financial exchanges.

You were talking about your concession for selling souvenirs. It's the type of thing, in normal government departments, that would be covered under the Access to Information Act. It's in the public interest sometimes to know what type of contracts you may be entering into with the various suppliers.

I would have to come back to the point that the answer I'm looking for is an answer that comes only from the Library of Parliament, on the assumption that the other two institutions would, in one way or another, come under the Access to Information Act.

Is there any reason why, being under the Access to Information Act, you would consider it difficult to provide it or your services would be in any way compromised? You may not be able to answer the question now.

I think, Madam Chairman, I would suggest that Mr. Paré, rather than try to answer on the fly, take my question under advisement, consider it with his officials, and then report back to this committee.

The reason it's important, Madam Chairman, is there is very much a desire on the part of Parliament to reform this piece of legislation. The Library of Parliament, the Senate, and the House of Commons are all under consideration, whether they know it or not. It would be very useful for the Library of Parliament to consider this proposal and have an answer for the time when the House of Commons considers reforming the legislation. It will occur.

Mr. Paré: I will certainly take the advice of the honourable member to consult my advisers and then my managers. A quick answer would be, I suppose if the House and the Senate were under the law, the library would be too. We will have to abide by the law, if the House and the Senate are under it.

Mr. Bryden: Yes. Again, when the members of Parliament and the senators are considering the problem of reforming the Access to Information Act, we need to know the negative consequences as well as the positive consequences. The House of Commons financial reporting and the Senate financial reporting are two separate fields.

Il faut toujours tenir compte du rle des députés et des sénateurs à titre de législateurs. S'ils ont besoin de renseignements, nous essaierons de les trouver.

M. Bryden: La Loi sur l'accès à l'information n'entraînerait pas la divulgation d'échanges confidentiels. En fait, elle déclenche la Loi sur la protection des renseignements personnels pour assurer la protection de ces renseignements.

Je vais vous expliquer les motifs de ma question. Je comprends bien que la Bibliothèque du Parlement sert deux autres institutions qui ne sont pas assujetties à la Loi sur l'accès à l'information: la Chambre des communes et le Sénat. Toutefois, on se demande actuellement si ces deux autres institutions ne devraient pas être assujetties à la Loi, au moins en ce qui concerne les budgets et les échanges financiers.

Vous venez de parler de votre concession qui vend des souvenirs. C'est le genre de chose qui, dans les organismes fédéraux ordinaires, est assujetti à la Loi sur l'accès à l'information. Il est parfois dans l'intérêt public de connaître le genre de contrats que vous signez avec différents fournisseurs.

Je cherche donc une réponse concernant uniquement la Bibliothèque du Parlement, en supposant que les deux autres institutions seront, d'une façon ou d'une autre, assujetties à la Loi.

Si la Bibliothèque était assujettie à la Loi sur l'accès à la formation, auriez-vous des raisons quelconques de croire qu'il vous serait plus difficile d'offrir vos services ou que ces services seraient compromis? Vous n'ôtes peut-être pas en mesure de répondre à cette question maintenant.

Je crois, madame la présidente, qu'au lieu d'essayer de répondre sur-le-champ à cette question, M. Paré devrait l'examiner avec ses collaborateurs, puis présenter plus tard une réponse au comité.

Cette question est importante, madame la présidente, parce que le Parlement souhaite beaucoup procéder à une refonte de cette Loi. La Bibliothèque du Parlement, le Sénat et la Chambre des communes sont tous examinés, qu'ils le sachent ou non. Il serait très utile que la Bibliothèque du Parlement étudie cette proposition et nous présente une réponse qui pourrait servir lorsque la Chambre des communes envisagera la refonte de la Loi. Car cela viendra.

M. Paré: Je vais certainement suivre le conseil du député. Je consulterai mes conseillers et mes gestionnaires. La réponse qui me vient tout de suite à l'esprit, je suppose, c'est que si la Chambre et le Sénat sont assujettis à la Loi, ce sera aussi le cas de la Bibliothèque. Nous devrons respecter la Loi, si elle s'applique aux deux chambres.

M. Bryden: Oui. Encore une fois, lorsque les députés et les sénateurs envisageront la refonte de la Loi sur l'accès à l'information, nous aurons besoin de connaître les conséquences aussi bien négatives que positives. Les rapports financiers de la Chambre des communes et du Sénat constituent deux domaines distincts.

I'm concerned that the Library of Parliament has some special problems. It does have relationships with members of Parliament and senators. I don't know. Only the Library of Parliament can look at the legislation as it exists now and tell this committee, and a future committee that might be considering the Access to Information Act, whether there are negative or positive consequences. Only the Library of Parliament can answer it.

Mr. Paré: We certainly will pursue it.

[*Translation*]

Mr. Bélanger: I'd like to come back to a subject I raised earlier, namely Plans and Priorities. I'd like to understand how we arrived at the current situation. If I'm not mistaken, all departments and agencies seeking public appropriations must submit their plans and priorities in addition to a budget. However, the Library of Parliament is under no such obligation. Perhaps there's a valid reason for this, but I'd like to know what it is. How did we arrive at this situation?

Mr. Paré: I believe it has to do with the fact that the Library submits its budgetary requests to both speakers after having reviewed them with the two clerks. As a rule, the two clerks hold preliminary discussions. These are followed by a presentation and a discussion with the two speakers who either approve, reject or amend the budget. The budget is then forwarded to Treasury Board for approval. That is the procedure followed.

Mr. Bélanger: It's not included in the Estimates.

Mr. Paré: It is included in the Blue Book, just as expenditures are included in the Public Accounts.

Mr. Bélanger: Exactly. Then why isn't the same true of the Plans and Priorities?

Mr. Paré: It all depends on the policy of the two speakers. They are the ones who decide whether or not to table the report. I believe some reports have been tabled in the House, while others have not. The same holds true for the Senate.

Mr. Bélanger: For Plans and Priorities?

Mr. Paré: Yes.

Mr. Bélanger: I'm not talking about reports.

Mr. Paré: No, we're talking about the two —

Mr. Bélanger: Regarding plans and priorities, I have difficulty understanding how parliamentarians can be asked to examine estimates, to approve them and to make recommendations, when in some instances, they can review plans and priorities, while in other cases, they cannot and these must be obtained elsewhere. That can be somewhat awkward.

Shouldn't this be rectified and steps taken to ensure that plans and priorities are included in the documents Treasury Board is supposed to table to the House? I was told that this information would be supplied before the end of March. I would imagine that

Je crains que la Bibliothèque du Parlement n'ait des problèmes particuliers. Elle a des relations avec les députés et les sénateurs. Je ne sais pas. Seule la Bibliothèque du Parlement peut considérer la Loi, dans sa forme actuelle, et dire au comité ou à un comité futur qui serait chargé de l'examen de la Loi sur l'accès à l'information, si les conséquences pour elle seraient négatives ou positives. Seule la Bibliothèque peut le dire.

M. Paré: Nous nous en occuperons certainement.

[*Français*]

M. Bélanger: Je veux revenir sur un sujet que j'ai abordé, celui des plans et priorités. J'aimerais comprendre comment nous en sommes arrivés à la situation actuelle. Si je ne m'abuse, tous les ministères et toutes les agences qui cherchent à obtenir des crédits publics doivent présenter au Parlement canadien leurs plans et priorités en plus d'un budget de dépenses, alors que la Bibliothèque du Parlement échappe à cette exigence. Il y a peut-être une très bonne raison à cet état de choses, mais je voudrais la mieux comprendre. Comment en sommes-nous arrivés à cette situation?

M. Paré: Je pense que ça tient au fait que la Bibliothèque fait ses demandes budgétaires auprès des deux Présidents après en avoir discuté avec les deux greffiers. Habituellement, il y a une discussion préliminaire avec les deux greffiers, qui est suivie d'une présentation et d'une discussion avec les deux Présidents qui acceptent, rejettent ou modifient le budget. À partir de là, le budget est envoyé au Conseil du Trésor, qui l'accepte. C'est la façon de procéder.

M. Bélanger: Il n'est pas inclus dans le Budget des dépenses.

M. Paré: Il est inclus dans le Livre bleu. Oui, il y est inclus, comme les dépenses sont incluses dans les Comptes publics.

M. Bélanger: Exactement. Alors, pourquoi les plans et priorités ne sont-ils pas inclus?

M. Paré: Je pense que ça dépend de la politique des deux Présidents, qui décident de déposer le rapport ou non. Je crois que certains rapports ont été déposés à la Chambre et que d'autres ne l'ont pas été. C'est la même chose au Sénat.

M. Bélanger: Pour les plans et priorités?

M. Paré: Oui.

M. Bélanger: Je ne parle pas des rapports.

M. Paré: Non, on parle de ces deux...

M. Bélanger: Des plans et priorités. C'est que je m'explique difficilement comment on peut demander à des parlementaires de se pencher sur des budgets de dépenses, de les approuver ou non, de faire des recommandations les concernant, alors que, dans certains cas, on leur fournit les plans et priorités et, dans d'autres cas, on ne le fait pas. Il faut aller les chercher ailleurs. Je trouve que c'est un mécanisme un peu boiteux.

Est-ce qu'il aurait lieu de le corriger et de s'assurer que les plans et priorités soient inclus dans ce que le Conseil du Trésor est censé déposer en Chambre? On m'avait dit que ce devait être avant la fin mars. J'imagine que ce sera cette semaine ou bien tout de suite

we will get it this week, or shortly after we return. In the case of the other committee on which I serve, we waited until we had the plans and priorities before we reviewed the estimates.

Mr. Paré: In that case, I think the decision to table the plans and priorities, as well as the performance report, in the House or in the Senate, rests with the two speakers. In the case of the Senate, sometimes these plans are tabled, while at other times, they are not.

Mr. Bélanger: Perhaps this question should be put to one of the speakers, Madam Chair, if ever they were to appear before this committee.

I have another question. Is there a protocol in place for assigning researchers to standing committees or are there unwritten rules that are followed? Is there some protocol whereby the steering committee, that is either the chair or the vice-chair, or better still committee members, are consulted before any final assignment decisions are made? Does one exist?

Mr. Paré: To answer your question, research branch directors are constantly in communication with the committee chairs. They exchange information. Moreover, one of Mr. Finsten's main responsibilities is to communicate with the chairs and to assign resources to committees.

From a staff selection standpoint, we follow a selection process, with candidates, competitions, a selection committee and written interviews for researchers, since they must have writing skills. We make up teams of economists and lawyers. We always discuss with the committee chairs and members the assignment of research staff. The lines of communication are kept open.

Maybe Hugh wants to add something on that.

[*English*]

Mr. Finsten: We do have our ongoing expertise, so our experts in that area are usually a continuing source of assistance to the committees. Certainly if there's some issue with staff, usually when there's a new chair on a committee I talk to the new chair in terms of the sorts of services that are normally provided and whether there is anything else that the chair would like us to do, that type of thing. But we have our ongoing people who are working on the committees, often because those are the people who have the experience, the background, and the expertise in those different areas.

[*Translation*]

Mr. Bélanger: I'm asking if you have a protocol. You do not have one.

Mr. Paré: No, we follow established procedure.

Mr. Bélanger: I see.

après notre retour. Je sais qu'à l'autre comité où je siège, on a attendu d'avoir les plans et priorités avant d'examiner le Budget des dépenses.

M. Paré: À ce moment-là, je pense que la décision de déposer à la Chambre ou au Sénat les plans et priorités et le rapport de performance de la Bibliothèque revient à ces deux instances. Au Sénat aussi, il y a des plans qui sont parfois déposés et qui parfois ne le sont pas.

M. Bélanger: Il faudrait peut-ôtre poser la question à l'un ou l'autre des Présidents des Chambres, madame la présidente, si jamais ils comparaissent ici.

Voici mon autre question. Pour l'attribution des attachés de recherche auprès des comités permanents, est-ce qu'il existe un protocole quelconque ou est-ce fait strictement selon des pratiques non écrites? Est-ce qu'il existe un protocole pour que, lors de la sélection ou de l'attribution du personnel de recherche aux comités, on consulte soit le comité de direction, soit la présidence ou la vice-présidence, ou encore des membres du comité avant que les décisions ne se prennent? Est-ce que cela existe?

M. Paré: Je répondrai qu'il y a toujours une communication qui s'établit entre les dirigeants du service de recherche et les présidents des comités. Il y a un échange. D'ailleurs, la principale tâche de M. Finsten est de communiquer avec les présidents et d'attribuer les ressources aux comités.

Pour la sélection, nous suivons un processus de sélection comme le fait la fonction publique, avec candidatures, concours, comités d'entrevue, entrevues écrites pour les recherchistes parce qu'ils doivent avoir des aptitudes de rédaction. On forme des équipes composées d'économistes et d'avocats. L'attribution de ces ressources aux comités est toujours discutée avec les présidents et les membres du comité. Il y a toujours une communication.

Hugh voudra peut-être en dire plus à ce sujet.

[*Traduction*]

M. Finsten: Nous avons en permanence différents experts qui aident constamment les comités. Il peut y avoir des questions qui se posent au sujet du personnel. Ordinairement, chaque fois qu'un comité a un nouveau président, je vais m'entretenir avec lui pour lui expliquer le genre de services que nous assurons et lui demander s'il a des besoins particuliers. Mais nous avons des gens qui travaillent en permanence pour les comités, le plus souvent parce qu'ils ont l'expérience, les connaissances et l'expertise nécessaires pour les différents domaines.

[*Français*]

M. Bélanger: Je vous demande s'il existe un protocole. Il n'existe pas de protocole.

M. Richard Paré: Non, c'est une pratique.

M. Mauril Bélanger: D'accord.

With all due respect, isn't it true that committee clerks are under the authority of the Library of Parliament? Naturally, I wanted to congratulate you on your choice of clerks for this committee, Madam Chair.

Do you have any idea of the kind of resources allocated to the Library's "external mission" as compared to its "internal mission", if I can use this terminology.

Mr. Paré: Parliamentary public programs fall under the Library's external mission. Of the $26 million overall budget, $2 million are earmarked for this purpose.

According to this performance report, approximately 8 per cent of the resources are allocated for this purpose.

Mr. Bélanger: That's not a significant percentage.

I have no further questions at this time, Madam Chair. Thank you.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): On the research, I've always been impressed, in terms of parliamentary associations, with the quality of the work that's done. Is that online? Is that available to students? The work on the Canadian health care system that we took with us to the Canada-France — is that available so that any member of Parliament can look at it, or would I have to phone and ask, do you have a review of the Canadian health care system?

Mr. Finsten: These are the papers we prepare in advance for the associations when they're discussing these issues at their various international meetings. We have a publications list, and in some cases we will take some of those papers and put them on the publications list. But otherwise, as you say, someone can call us up and ask if we have some papers on this, and we would make them available.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): How many parliamentary associations do you look after?

Mr. Finsten: I think we're dealing with all of them. In some cases, we may just be preparing background documentation. In other cases, we also provide the advisers who travel with the associations. But I think we're probably assisting all of them.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): You're saying the documents that are prepared don't always go to the publications list?

Mr. Finsten: Right. They don't always go on the publications list. In fact, sometimes we forget. Our staff may forget that we should put one on our publications list because it might be of wider interest. In other cases, they've been prepared quickly, and there may be something that isn't relevant to the wider client list.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Okay.

En ce qui concerne les greffiers des comités, sans vouloir vous offenser, les greffiers des comités ne relèvent-ils pas de la Bibliothèque du Parlement? C'est que, naturellement, je voulais vous féliciter pour le choix des greffiers de ce comité, madame la présidente.

Est-ce que vous avez une idée des ressources qui sont attribuées à la "mission externe" par rapport à la "mission interne", si je peux utiliser ces termes?

M. Paré: Eh bien, ce sont les parliamentary public programs qui s'appliquent à la mission externe. Sur 26 millions de dollars, il y en a deux millions qui y sont consacrées, je crois.

Selon le rapport de performance que nous avons ici, ce serait à peu près 8 p. 100 des ressources.

M. Bélanger: Ce n'est pas énorme.

Ça va pour l'instant, madame la présidente. Merci.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Pour ce qui est de la recherche, j'ai toujours été impressionnée par la qualité du travail qui est fait dans le cas des associations parlementaires. Y a-t-on accès en ligne? Est-ce que les étudiants peuvent s'en servir? Par exemple, le travail sur le système canadien des soins de santé que nous avons emporté avec nous à l'association Canada-France...est-il disponible? Est-ce qu'un député quelconque peut l'examiner, ou bien faut-il que je téléphone pour demander si vous disposez d'une étude sur le système canadien des soins de santé?

M. Finsten: Ce sont des documents que nous préparons d'avance pour les différentes réunions internationales des associations. Nous avons une liste de publications, sur laquelle nous faisons parfois figurer certains de ces documents. Autrement, comme vous le dites, il faut que quelqu'un nous appelle pour nous demander si nous avons des documents sur tel ou tel sujet.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): De combien d'associations parlementaires vous occupez-vous?

M. Finsten: Je crois que nous nous occupons de toutes les associations. Dans certains cas, nous nous occupons seulement de la documentation de base. Dans d'autres cas, nous fournissons également les conseillers qui accompagnent les délégués. De toute façon, je crois que nous aidons probablement toutes les associations.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Vous dites que les documents rédigés ne sont pas toujours inscrits sur la liste des publications?

M. Finsten: C'est exact. Parfois, nous oublions de le faire. Les membres de notre personnel peuvent oublier de faire une inscription parce que la liste est très générale. Dans d'autres cas, les documents peuvent avoir été rédigés rapidement et avoir un contenu qui n'intéresse pas nécessairement l'ensemble de la clientèle.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): D'accord.

Mr. Paré: [*Editor's Note: Inaudible*] — demand of the meeting.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Right.

I think because we've drizzled away in terms of our quorum, concerning your invitation to come and see 125 Sparks Street, my spies say it's pretty spectacular there, so maybe it would be advisable to have a date and a time, which we would advise the members of the committee of, if they wanted to come and have a peek. Could we organize a special viewing? Otherwise I thank you for that invitation and rain check.

We thank you very much for coming today, and we hope it is the beginning of an ongoing relationship, because as you know, this committee is committed to meeting more than once a year.

Mr. Paré: If I may make an additional comment on the structure, because you talk about the committee, it came back to my mind that at one point, about 15 years ago, the two Speakers were the joint chairs of the committee. That was at the beginning of the 1980s — yes, I came in 1980. Of course, there was only one joint chair to chair the committee, but yes, I recall that the meeting was co-chaired by Madame Sauvé.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): So is there a history of the Library of Parliament document?

Anyway, thanks very much.

The committee adjourned.

OTTAWA, Thursday, June 6, 2002

[*English*]

The Joint Chair (Senator Vivienne Poy (Toronto, Lib.)): Welcome to the Standing Joint Committee on the Library of Parliament.

We have Mr. Paré here today. Mr. Paré, you will be making a presentation as to the study of the request for proposal 01-0205, electronic news monitoring service.

Mr. Richard Paré (Parliamentary Librarian, Library of Parliament): First, I would like to introduce Monsieur François Lemay, le directeur général du service d'information et de documentation de la Bibliothèque, and Ms. Margi Young, who is a legal analyst at the law and government division of the parliamentary research branch. Unfortunately, Madam Lynn Brodie, who is the director of collections and was the most involved with that file, is out of the country and cannot be with us today.

We have circulated, as requested by the committee at the last meeting, a summary of the decision of the Canadian International Trade Tribunal, and we have also circulated a two-page document, a request for proposal, giving some background information and the chronology that followed the decision of

M. Paré: [*Note de la rédaction: Inaudible*]...selon les besoins de la réunion.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): D'accord.

Je crois que nous nous sommes un peu dispersés, en ce qui concerne le quorum et votre invitation à visiter le 125, rue Sparks. D'après mes espions, ce serait vraiment remarquable. Il serait donc utile de fixer une date et une heure pour avertir les membres du comité qui souhaitent venir jeter un coup d'oeil. Pourrions-nous organiser une visite spéciale? Autrement, je vous remercie de l'invitation. J'en profiterais plus tard.

Nous vous remercions beaucoup d'être venus aujourd'hui. Nous espérons que c'est le commencement d'une relation durable car, comme vous le savez, le comité s'est engagé à se réunir plus d'une fois par an.

M. Paré: Comme vous parlez du comité, il me revient qu'il y a une quinzaine d'années, les deux Présidents étaient aussi coprésidents du comité. C'était au début des années 80. Oui, je suis arrivé en 1980. Bien sûr, un seul des coprésidents dirigeait les travaux du comité, mais je me souviens bien des réunions coprésidées par Mme Sauvé.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Il y a donc une histoire du document de la Bibliothèque du Parlement?

Quoi qu'il en soit, merci beaucoup.

La séance est levée.

OTTAWA, lLe jeudi 6 juin 2002

[*Traduction*]

La coprésidente (le sénateur Vivienne Poy (Toronto, Lib.)): Soyez les bienvenus à cette séance du Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement.

Nous recevons aujourd'hui M. Paré. Monsieur Paré, vous allez nous faire un exposé sur l'étude du dossier de demande de proposition 01-0205, Service de dépouillement électronique des médias.

M. Richard Paré (bibliothécaire parlementaire, Bibliothèque du Parlement): Tout d'abord, j'aimerais vous présenter M. François Lemay, directeur général du Service d'information et de documentation de la Bibliothèque, et Mme Margi Young, analyste juridique à la Division du droit et du gouvernement, Direction de la recherche parlementaire. Malheureusement, Mme Lynn Brodie, qui est directrice de la Division des collections et qui connaît ce dossier mieux que quiconque ici, se trouve à l'extérieur du pays et ne pourra donc être des nôtres aujourd'hui.

Comme nous l'avait demandé ce comité à la dernière séance, nous avons distribué des copies du résumé de la décision du Tribunal canadien du commerce extérieur, ainsi qu'un document de deux pages, une demande de proposition, contenant des renseignements généraux et présentant la chronologie des

the tribunal. I don't intend to make a long presentation on that. I'm sure all the members have received the documentation. What we will do is answer questions from the members.

The Joint Chair (Senator Vivienne Poy): Monsieur Paré, I only just received mine outside the door, so maybe you could go over it very quickly. Maybe some others didn't receive theirs either.

Mr. Paré: I can read the background information, if that's acceptable.

In November 2000 the information services directorate of the House of Commons advised the library that it had become necessary to replace the existing application of the current news monitoring service. On February 28, 2001, the library issued request for proposal 01-0205, with a closing date of March 20, 2001, for the supply of a new electronic news monitoring service. Pursuant to this RFP, one of the bidders, P and L Communications, asked seven questions of the library on March 2, 2001. The library responded to three non-technical questions by March 13, and then responded to an additional question from P and L Communications on March 16, 2001. The library followed up with a reply to the remainder of P and L Communications' questions on March 19, 2001. That included the technical questions.

Because of the delay in responding to P and L Communications, the library then extended the RFP closing date to March 26, 2001. On March 21 the library was notified that P and L Communications had filed a complaint on March 14 with the Canadian International Trade Tribunal relative to the library procurement process. Once again, on March 23, the library decided to extend the closing date to May 14, in order to give a chance to all the potential bidders to make their bids.

In the meantime the library, as well as the House of Commons information services directorate staff and managers, met several times, and they looked at how to find a solution to the problem we had. They found a solution with the technical staff of the House and the librarians and technical information staff of the library. The service we had at that time had made significant improvements, and the replacement of the application was no longer urgent.

On May 10 the library advised potential bidders that the RFP had now been extended to June 1, and during this time the library responded to questions from other bidders. On May 22, 2001, the library submitted its Government institution report to the CITT, as required by them. On June 1, at the request of the joint chair of the Standing Joint Committee on the Library of Parliament, the library extended the closing date to July 31, 2001.

The rest is contained in the summary of the decision of the trade tribunal.

événements qui ont suivi la décision du tribunal. Je n'ai pas l'intention de m'attarder beaucoup là-dessus. Je suis sûr que tous les membres ont reçu ces documents. Nous nous contenterons de répondre à vos questions.

La coprésidente (le sénateur Vivienne Poy): Monsieur Paré, on vient de m'en remettre une copie devant la porte de la salle. Vous pourriez donc peut-être nous donner un bref aperçu de ce qu'ils contiennent. Il se pourrait même que d'autres membres ne les aient pas reçus non plus.

M. Paré: Je peux vous lire les renseignements généraux, si cela vous convient.

En novembre 2000, la Direction des services de l'information (DSI) de la Chambre des communes a informé la Bibliothèque du Parlement du fait qu'il fallait remplacer l'application actuelle du service de dépouillement électronique des médias utilisée jusque-là. Le 28 février 2001, la Bibliothèque a lancé un appel d'offres (DDP 01-0205) pour la fourniture d'un service de dépouillement électronique des médias dont la date de clôture était fixée au 20 mars 2001. À la suite de l'appel d'offres, soit en date du 2 mars 2001, l'un des soumissionnaires, en l'occurrence P et L Communications, a posé sept questions à la Bibliothèque. Le 13 mars 2001, la Bibliothèque a répondu à trois questions non techniques et le 16 mars 2001, elle a répondu à une autre question de P et L Communications. Par la suite, la Bibliothèque a fait un suivi le 19 mars 2001 et répondu aux questions restantes de P et L Communications.

En raison du temps mis à répondre aux questions de P et L Communications, la Bibliothèque a repoussé la date de clôture de l'appel d'offres au 26 mars 2001. Le 21 mars 2001, la Bibliothèque a appris que P et L Communications avait déposé, le 14 mars 2001, une plainte auprès du Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) au sujet de la procédure de passation des marchés publics suivie par la Bibliothèque. Le 23 mars 2001, la Bibliothèque a de nouveau repoussé la date de clôture de son appel d'offres au 14 mai 2001.

Entre-temps, il y a eu plusieurs réunions entre le personnel et les gestionnaires de la Bibliothèque et ceux de la DSI de la Chambre des communes, qui en sont venus à la conclusion qu'en raison des importantes améliorations apportées par le présent fournisseur, il n'était plus nécessaire de remplacer l'application de façon urgente.

Le 10 mai 2001, la Bibliothèque a informé les soumissionnaires éventuels que la date de clôture de l'appel d'offres avait maintenant été remise au 1er juin 2001 et, pendant cette période, elle a répondu aux questions des autres soumissionnaires. Le 22 mai 2001, la Bibliothèque a présenté son Rapport de l'institution gouvernementale (RIG), comme l'exigeait le TCCE. Le 1er juin 2001, à la demande de la coprésidente du Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement, la Bibliothèque a repoussé la date de clôture de l'appel d'offres au 31 juillet 2001.

Le reste se trouve dans le résumé de la décision du Tribunal canadien du commerce extérieur.

Mr. Mauril Bélanger (Ottawa-Vanier, Lib.): What is the library doing now to provide this service?

Mr. Paré: We continue to provide the same service with the same providers, because the changes we have made are significant enough to ensure that we can provide the service.

Mr. Bélanger: Who are these providers?

Mr. Paré: The same we had. The name of the company is Densan.

Mr. Bélanger: Is it possible, without infringing any secrets, to know if they were one of the companies bidding on RFP 01-0205?

Mr. François LeMay (Director General, Information and Documentation, Library of Parliament): They did bid on the first RFP we issued. They did not bid on the second RFP, the one we are now referring to.

Mr. Bélanger: You've only mentioned the second RFP here, correct?

Mr. Paré: We are talking of the last RFP that was challenged by one company, P and L Communications.

Mr. Bélanger: Now that you're here, we're in a bit of quandary, because there were two RFPs. The first one is not even alluded to in the documents we've received. It also was challenged, if I recall, and the library decided not to proceed, but we're not aware of this thing. I'm really trying to point out that there are gaps in the information we've been given.

Densan, you say, submitted on the first RFP, but not on the second. Since when has Densan been providing this service to the library?

Mr. LeMay: The exact date I don't know. Densan has been the provider since we started providing Parliament with access to what we call PARLMEDIA, electronic newspaper information.

Mr. Bélanger: That was sole-sourced?

Mr. LeMay: No. When Densan came in, this was a very new system, and very few people could provide that type of system, making it available as a server. There were two companies, as far as I recall. I was not involved in the selection process myself, but was aware that there were two companies that were able to provide that type of service in those days. They were both asked to submit a proposal to the library, and Densan was selected based on evaluation of the various services they could provide.

Mr. Bélanger: Would it possible to know how much money has been paid by the Government of Canada, through whatever line item, to Densan since that has started?

Mr. Paré: It is the library, and the figure I was given was in the range of $15,000 a year.

Mr. Bélanger: For how many years now?

Mr. Paré: I would say it's four years, but I would have to check that.

M. Mauril Bélanger (Ottawa-Vanier, Lib.): Comment s'y prend actuellement la Bibliothèque pour offrir ce service?

M. Paré: Nous offrons le même service avec les mêmes fournisseurs, étant donné que les changements que nous avons effectués sont suffisamment importants pour garantir ce service.

M. Bélanger: Qui sont ces fournisseurs?

M. Paré: Les mêmes qu'auparavant. L'entreprise s'appelle Densan.

M. Bélanger: Sans révéler de secret, est-il possible de savoir si elle faisait partie des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres 01-0205?

M. François LeMay (directeur général, Service de documentation et d'information, Bibliothèque du Parlement): Oui, elle a répondu à notre premier appel d'offres, mais pas au second, celui qui nous occupe actuellement.

M. Bélanger: Vous n'avez parlé que du deuxième appel d'offres, n'est-ce pas?

M. Paré: Nous parlons de l'appel d'offres pour lequel l'entreprise P et L Communications à déposé une plainte.

M. Bélanger: Vous dites maintenant qu'il y avait deux appels d'offres; il y a de quoi s'y perdre. Dans les documents que vous nous avez remis, il n'y a aucune allusion au premier appel d'offres. Il a aussi fait l'objuhet d'une plainte, si jhe me souviens bien, et la Bibliothèque avait décidé de ne pas donner suite, mais nous ne savions pas ceci. Je me rends compte qu'il y a vraiment des lacunes dans l'information qui nous a été transmise.

Vous dites que Densan a répondu au premier appel d'offres, mais pas au second. Depuis quand Densan offre ses services à la Bibliothèque?

M. LeMay: Je ne connais pas la date exacte. Densan est notre fournisseur depuis que nous avons commencé à offrir au Parlement l'accès à PARLMEDIA, un système de filtrage des articles de journaux.

M. Bélanger: Est-ce l'unique fournisseur?

M. LeMay: Non. Quand nous avons commencé à travailler avec Densan, c'était un tout nouveau système, et très peu de gens pouvaient l'offrir comme serveur. Il y avait deux entreprises, autant que je me souvienne. Je n'ai pas participé personnellement au processus de sélection, mais je sais qu'il y avait deux entreprises capables de fournir ce type de service à l'époque. On leur a demandé à toutes les deux de présenter une proposition à la Bibliothèque, et c'est Densan qui a été retenue après évaluation des différents services qu'elle pouvait offrir.

M. Bélanger: Serait-il possible de savoir combien le gouvernement du Canada a payé à Densan depuis qu'elle travaille pour nous?

M. Paré: C'est la Bibliothèque qui paie; on m'a dit que c'était de l'ordre de 15 000 $ par année.

M. Bélanger: Depuis combien de temps maintenant?

M. Paré: Je dirais qatre ans, mais il faudrait vérifier.

Mr. Bélanger: Is it $15,000 or $50,000?

[*Translation*]

Mr. Paré: Fifteen thousand dollars.

Mr. Bélanger: Can we check that?

Mr. Paré: Yes, it can be checked, but I don't have it with me at this time.

[*English*]

But this doesn't include the feed.

[*Translation*]

Mr. LeMay: The current contract is for a total amount of $15,000 a year. So, we are paying some $1,300 a month for maintenance services provided by Densan. I think that about 20 departments use this supplier. For the supplier, it is simply a matter of maintaining his application.

Mr. Bélanger: And there are other costs, you say?

Mr. LeMay: Densan provides an application. The additional costs that have been mentioned are for the newspapers. Whoever our application supplier is, be it PL or another one, it does not provide newspapers. It provides the application. We have to pay for the newspapers. At this time, we are paying that under the terms of a contract we have negotiated with Public Works which negotiates for all of the departments.

[*English*]

Mr. Bélanger: Madam Chair, I must admit there's some confusion in my mind. I can't speak for other colleagues, but I don't have a clear picture of the service we're getting or what the library was trying to get. There were numbers bandied about of $100,000 for the value of the contract, $25,000 for equipment, in the documents that were given to us by the library, which the Canadian International Trade Tribunal concurred with. And all of a sudden, we're finding out that one that was bidding in the first RFP, which we're not being told about in these documents, has continued to provide the service without a competitive bidding process.

I need more information about what exactly we asked these people to do, the magnitude of it, and whether or not everything is as per the tribunal's decision. The tribunal's decision is that the library should redo its RFP to be in concurrence with our international obligations on calls for proposals. The library then decided not to proceed; it said it didn't have the money, because it paid $24,000 to the party that won the tribunal case, plus $15,000 to their own lawyers — I've got to get the name of those lawyers, because they're not expensive. But we were talking about an envelope of $100,000, and the library decided not to proceed, because it didn't have enough money any more. That was last year. This year they do have enough money, but they're not proceeding any more.

M. Bélanger: Est-ce 15 000 ou 50 000 $?

[*Français*]

M. Paré: Quinze mille dollars.

M. Bélanger: Est-ce qu'on peut vérifier cela?

M. Paré: Oui, on peut vérifier, mais je ne l'ai pas en ce moment.

[*Traduction*]

Mais cela n'inclut pas le signal.

[*Français*]

M. LeMay: Le contrat actuel est pour un montant toal de 15 000 $ par année. Donc, on paie quelque 1 300 $ par mois pour des services d'entretien offerts par Densan. Je pense qu'une vingtaine de ministèeres utilisent ce fournisseur. Pour le fournisseur, c'est tout simplement une question d'entretien de son application.

M. LeMay: Densan nous fournit une application. Les coûts additionnels dont on fait mention sont pour les journaux. Quel que soit notre fournisseur d'application, que ce soit PL Com ou un autre, il ne fourinit pas les journaux. Il fournit l'application. Il faut payer pour les jhournaux. En ce moment, nous payons cela aux termes d'un contrat qu'on a négocié avec Travaux publics qui, lui, négocie pour l'ensemble des ministères.

[*Traduction*]

M. Bélanager: Madame la présidente, juhe dois admettre que je suis en proie èa une certaine confusion. Je ne peux pas parler pour mes collègues, mais jhe n'ai pas une idée très claire des services que nous recevons ou que la Bibliothèque essayait d'obtenir. Dans 1 es documents que nous a fournis la Bibliothèque, on avance le chiffre d'environ 100 000 $ pour la valeur du contrat, et de 25 000 $ pour l'équipement, ce sur quoi s'entened le Tribunal canadien du commerce extérieur. Tout à coup, on apprend que l'un des soumissionnaires au premier appel d'offres, dont il n'est fait aucune mention dans ces documents, a continiué de fournir ses services sans qu'il y ait eu de procédure d'appel èa la concurrence.

J'aimerais qu'on m'en dise un peu plus sur ce que nous avons demandé exactement à cette entreprise ainsi que sur l'ampleur des services requis, et j'aimerais savoir si tout s'est fait conformément à la décision du tribunal. Le tribunal a décédé que la Bibliothèque devait refaire son appel d'offres afin de respecter nos engagements internationaux en la matière. La Bibliothèque a alors décidé de na pas donner suite, prétandant qu'elle ne dispposait pas des fonds nécessaires étant donné qu'elle avait dû verser 24 000 $ à la partie qui avait eu gain de cause, en plus des 15 000 $ payés à ses avocats — uhje ne sais pas qui sont ces avocats, mais ils ne sont pas chers. Nous parlions d'une enveloppe d'environ 1000 000 $, et la Biblitohèque a décidé de ne pas aller de l'avant car elle n'avait pas suffisamment d'argent. C'était l'an dernier. Cette année, elle a les ressources nécessaires, mais elle ne fait rien non plus.

I must admit to some confusion about the behaviour of the library in this and the information provided.

Mr. Paré: First, I'd like to refer to the first RFP. In 1999 we had a recommendation with the House that eventually we would have to look at a new electronic monitoring service system. At that time it was not so urgent as last year. We started drafting an RFP, we made a presentation, we posted it on the MERX, and then we followed the same process. We had six bidders at the time; four were retained, two were excluded, because of technical matters, and of the four two were selected for a test. After the test we decided to stop the whole process. That was because, in my view, we put the basic requirement too high. We must understand here that we are dealing with new technology and many companies in that area that are moving. There's a lot of competition. On the other hand, we had our criteria, which, frankly, were put too high by our manager. I said, we'll stop the process, we will review it, and we will reassess all the requirements. Then there came in November the urgent request from the House of Commons that we do this right away. We started the process again. This is the story of the first RFP.

The other point I want to talk about is the $100,000 you indicated. This is what the tribunal set, but we thought the new system wouldn't cost more than $60,000 to $80,000. This is what we had planned in the budget. We were so sure of that, we were so comfortable with those figures that when the complaint came, we even asked the tribunal not to pursue the complaint, because their minimum level is $100,000 for services. They came back and said, this is not acceptable, because it could be over $100,000. We continued to prepare the documentation to answer the tribunal.

When you talk about the money we don't have, I indicated clearly in a memo to all members of the joint committee on September 25, 2001, the two reasons I decided to stop. First, it was because we knew the system was working well. I will explain what we did to reach that. There was no urgency to move right away. The second thing is that the cost of the legal fees was adding, we estimated, between $50,000 to $60,000. In fact, it was in the range of $40,000 and $50,000, because we have paid that during the year. That was taking a portion of the money that was identified for that project during that fiscal year.

As to the database, the information I have is that they reconfigured it, the staff of the library, the librarians, the technical staff, and the technical staff of the House of Commons, with Densan. I'm not a specialist, but the way I understand it, the problem was that every time you had a descriptor with an article, it was going in the database. You could have four, five, or six descriptors for the same article, but the article went with each descriptor. So it was creating a problem, and they decided to remodel the database with pointers. Now they have all the descriptors that point to the same article, but the article is only

Je dois dire que l'attitude de la Bibliothèque dans cette affaire et l'information qui nous a été transmise me laissent perplexe.

M. Paré: Tout d'abord, j'aimerais parler du premier appel d'offres. En 1999, la Chambre nous a recommandé d'envisager la possibilité d'offrir un nouveau service de dépouillement électronique des médias. À l'époque, ce n'était pas aussi urgent que l'année dernière. Nous avons commencé à rédiger un appel d'offres, nous l'avons présenté, nous l'avons affiché dans le MERX et nous avons suivi la même procédure. Il y a eu six soumissionnaires; quatre ont été retenus et deux rejetés pour des questions techniques. Sur les quatre, deux ont été sélectionnés pour passer des tests. Une fois les tests effectués, nous avons décidé d'interrompre tout le processus. À mon avis, c'était parce que les exigences fondamentales étaient trop élevées. Il faut comprendre que dans le domaine des nouvelles technologies, les entreprises bougent beaucoup et la concurrence est vive. Mais nous devons reconnaître, très franchement, que les normes fixées par notre gestionnaire étaient trop élevées. Comme je l'ai dit, nous avions interrompu le processus, nous voulions le revoir et réévaluer toutes les exigences. Par la suite, c'est-à-dire au mois de novembre, est arrivée une demande urgente de la Chambre des communes nous enjoignant d'agir immédiatement. Nous avons donc relancé le processus. Ceci est l'historique du premier appel d'offres.

Par ailleurs, j'aimerais apporter quelques précisions au sujet des 100 000 $. C'est le montant qu'a fixé le tribunal, mais nous pensions que la nouvelle application nous coûterait entre 60 000 et 80 000 $. C'est ce qui était prévu au budget. Nous étions si sûrs de ces chiffres que lorsque la plainte est arrivée, nous avons même demandé au tribunal de ne pas y donner suite étant donné que le coût minimal de leurs services s'élève à 100 000 $. On nous a répondu que ce n'était pas acceptable car cela pouvait dépasser 100 000 $. Nous avons donc continué à préparer la documentation pour répondre au tribunal.

Pour ce qui est de l'argent que nous n'avons pas, je vous demanderais de vous référer à la note de service que j'ai envoyée le 25 septembre 2001 à tous les membres du comité mixte et dans laquelle j'explique les deux raisons qui m'ont poussé à stopper le processus. La première était que nous savions que le système fonctionnait bien. J'expliquerai ce que nous avons fait pour en arriver là. Il n'y avait donc aucune urgence. La deuxième raison était que les frais juridiques, selon nos estimations, seraient de l'ordre de 50 000 à 60 000 $. En fait, ils ont oscillé entre 40 000 et 50 000 $; c'est ce que nous avons payé durant l'année. C'était donc de l'argent en moins pour financer ce projet durant cet exercice financier.

Pour ce qui est de la base de données, si je me fie aux informations dont je dispose, elle a été reconfigurée par le personnel de la Bibliothèque, les bibliothécaires, les techniciens et le personnel technique de la Chambre des communes, avec la collaboration de Densan. Je ne suis pas spécialiste, mais d'après ce que j'ai compris, le problème était qu'à chaque fois qu'il y avait un descripteur pour un article, il allait dans la base de données. Il pouvait y avoir quatre, cinq ou six descripteurs pour le même article, et l'article venait avec chaque descripteur. Cela posait un problème et ils ont décidé de remodeler la base de données avec

once in the database. That was a major change. In fact, in my own words, I think they moved to the relational model we use more in databases today.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.)): I don't really want to redo the work of the tribunal, I just want to know, if somebody complained today, what the tribunal would say about what's happened since then. Second, what has the library learned from the fact that you've spent $40,000 in legal fees for a $15,000 contract, so that never happens again?

Mr. Paré: This is what I indicated in my memo to the members on 25th: I will ensure throughout any new process of the RFB that we are not in contempt of any of the procurement rules or practices of the tribunal.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): I wish we could go back and look at it.

Mr. Bélanger: Madam Chair, I'd have to go and check at what point I became a member of this committee, but I don't recall seeing that memo. I'm not even sure it was sent to this committee, perhaps to the House affairs committee.

[*Translation*]

The Joint Clerk of the Committee (Mr. Jean-François Pagé): I was not the clerk at that time. I will have to check this with the person who was.

[*English*]

Mr. Paré: It was sent to the two speakers and all members of the Standing Joint Committee on the Library of Parliament, at their request. It was following an article by Kathryn May in the Ottawa Citizen in August.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): That was when?

Mr. Paré: The memo was sent on September 25, 2001, to all members.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Do you remember getting it?

Ms. Marlene Catterall (Ottawa West-Nepean, Lib.): I remember taking it out in reply to a member in the context of the Board of Internal Economy.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Okay.

Mr. Ken Epp (Elk Island, Canadian Alliance): As a new member of this committee, I'm very curious about this. I didn't get this stuff until I walked in here, so that's why I'm not very well informed, and I apologize for that. Let me just get this straight, then. About two years ago you decided the system needed to be replaced, so you put out your request for a proposal. You are still with your old system today, are you not? Are you planning on staying with it, or are you, in fact, going to proceed to replace it?

des pointeurs. Maintenant, tous les descripteurs pointent vers un article qui n'est entré qu'une seule fois dans la base de données. C'est un changement majeur. En fait, je dirais qu'ils ont adopté le modèle relationnel de plus en plus utilisé dans les bases de données aujourd'hui.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.)): Je ne veux pas refaire le travail du tribunal, mais j'aimerais savoir, si quelqu'un portait plainte aujourd'hui, ce que dirait le tribunal de tout ce qui s'est passé depuis cette date. Deuxièmement, quelle leçon a retenue la Bibliothèque du fait que vous avez dépensé 40 000 $ en frais judiciaires pour un contrat qui n'en valait que 15 000 $, et qu'entend-elle faire pour éviter que pareille situation ne se reproduise à l'avenir?

M. Paré: Ce que j'ai dit dans ma note de service adressée aux membres le 25 septembre: Je veillerais à ce n'importe quel processus d'appel d'offres suive scrupuleusement les règles ou les pratiques établies par le tribunal en la matière.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): J'espère que nous pourrons le vérifier.

M. Bélanger: Madame la présidente, je dois aller vérifier à quelle date je suis devenu membre de ce comité car je ne me souviens pas avoir vu cette note de service. Je ne suis même pas sûr qu'elle ait été envoyée à ce comité. Peut-être est-ce au Comité des affaires de la Chambre.

[*Français*]

Le cogreffier du comité (M. Jean-François Pagé): Je n'étais pas le greffier à cette époque. Il faudra que je vérifie auprès de celui qui était alors greffier.

[*Traduction*]

M. Paré: Elle a été envoyée aux deux présidents ainsi qu'à tous les membres du Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement, à leur demande. Elle faisait suite à un article de Kathryn May publié en août dans le Ottawa Citizen.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): C'était quand?

M. Paré: La note de service a été envoyée à tous les membres le 25 septembre 2001.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Vous souvenez-vous l'avoir reçue?

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest-Nepean, Lib.): Je me souviens l'avoir prise pour répondre à un député au sujet du Bureau de régie interne.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Très bien.

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): En tant que nouveau membre de ce comité, je suis très curieux de la situation. Je n'ai reçu les documents qu'en arrivant ici; je ne suis donc pas très bien informé, ce dont je m'excuse. J'aimerais toutefois mettre les choses au clair. Il y a environ deux ans, vous avez décidé qu'il fallait remplacer le système et vous avez lancé un appel d'offres. Continuez-vous d'utiliser l'ancien système encore aujourd'hui? Comptez-vous le garder ou le remplacer?

Mr. Paré: Because of the maintenance work we did on the system and the database, we plan to stay with it for this period of time.

Mr. Epp: So you don't have any intention in the foreseeable future to replace it?

Mr. Paré: It will probably happen, but there's no urgency at this time.

Mr. Epp: So what timeline are you looking at, two, three years, five?

Mr. Paré: Probably not five, probably two years, I would say. After that we will have to reassess. And my feeling-not understanding, but feeling-is that the systems on the market will improve too, so it may be possible to have a better system for serving parliamentarians at that time.

Mr. Epp: When you put this documentation out, is it done strictly by the library or does it go through Public Works and Government Services?

Mr. Paré: This is prepared by the library and the House of Commons information services directorate, which is responsible for all the technical infrastructure on the Hill for electronic services.

Mr. Epp: So this didn't go through Public Works?

Mr. Paré: Not for consultations, no. It's put on the MERX, though, their system.

Mr. Epp: In the last 20 years I would think the library must have put in a great number of proposals such as this, because of the rapid change in technology in that time. As I always say, when I started teaching, we were still using slide rules, and now look where we are. You must have undergone that same kind of massive change in the way you do library work. So I'm rather surprised this appeal to the tribunal actually was necessary. I just scanned it, and for example, you made specific references to trade names of equipment and so on. I've been involved in procuring equipment too in computer works in my previous life, and you just never do that. I'm surprised. Who in the library wouldn't know that basic rule when writing a request for a proposal?

Mr. Paré: You may have a point, and perhaps we should look at the way we prepare our RFPS in the future. We were probably guilty there in misinterpreting what they call products and what we call standards. Standards for us meant application of this infrastructure on Parliament Hill. I think it was that definition that made up part of the issue, probably the main part of the issue.

Mr. Epp: For example, because you were already Windows-based, you said there was no great problem, but if somebody was non-Windows, they would have to provide support. This was part of the contention that there were unequal requirements,

M. Paré: Étant donné les améliorations apportées au système et à la base de données, nous prévoyons le garder encore quelque temps.

M. Epp: Vous n'avez donc aucune intention de le remplacer dans un avenir prévisible, n'est-ce pas?

M. Paré: Cela arrivera probablement, mais rien ne presse pour l'instant.

M. Epp: Dans combien de temps, deux, trois ou cinq ans?

M. Paré: Certainement pas dans cinq ans, mais plutôt dans deux, je dirais. Après cela, nous devrons procéder à une réévaluation. J'ai le sentiment-même si je n'en suis pas sûr-que les systèmes offerts sur le marché continueront de se perfectionner. Nous pourrions donc acquérir un meilleur système pour répondre aux besoins des parlementaires à ce moment-là.

M. Epp: C'est la Bibliothèque qui prépare seule les appels d'offres, ou passe-t-elle par Travaux publics et Services gouvernementaux?

M. Paré: Ils sont préparés par la Bibliothèque et la Direction des services de l'information de la Chambre des communes, qui est responsable de toutes les infrastructures techniques et des services électroniques sur la Colline.

M. Epp: Cela ne passe donc pas par Travaux publics?

M. Paré: Pas pour consultation, non. Néanmoins, l'appel d'offres est affiché dans le MERX, qui est leur système.

M. Epp: Au cours des 20 dernières années, la Bibliothèque a dû lancer beaucoup d'appels d'offres de ce type étant donné la rapidité avec laquelle évolue la technologie. Comme je le dis souvent, lorsque j'ai commencé à enseigner, nous utilisions encore les règles à calcul et maintenant, regardez où nous sommes. Vous devez certainement avoir connu le même type de bouleversements dans votre façon de travailler à la Bibliothèque. Je suis donc surpris qu'il ait fallu faire appel aux tribunaux. J'ai parcouru rapidement l'appel d'offres et, par exemple, je vois que vous y faites spécifiquement référence à des noms commerciaux de produits, et cetera. Dans une vie antérieure, j'ai également travaillé à l'approvisionnement en matériel informatique et on ne fait jamais cela. Je suis surpris. Comment se fait-il qu'à la Bibliothèque on ne connaisse pas les règles fondamentales de rédaction d'un appel d'offres?

M. Paré: Vous avez peut-être raison, et nous devons certainement revoir notre façon de préparer les appels d'offres à l'avenir. Nous avons probablement commis une faute en interprétant de manière erronée ce qu'ils entendent par produits et par normes. Pour nous, les normes avaient à voir avec l'application de cette infrastructure sur la Colline parlementaire. C'est probablement la définition qui était à l'origine d'une grande partie du problème.

M. Epp: Par exemple, étant donné que vous utilisiez déjà Windows, vous avez dit que ce n'était pas un grand problème, mais que si quelqu'un n'avait pas Windows, il fallait donner le soutien nécessaire. Cela faisait partie des allégations selon

depending on where you were coming from, and this is why the thing went to the tribunal. I guess you're telling us it was just an honest mistake by whoever put this together.

Mr. Paré: Yes.

Mr. Epp: I would repeat Mr. Bélanger's request. Has the lesson now been well learned, so that in the future this won't happen again? I'm anticipating, according to what you said earlier — this is why I asked the question — that within the next three to five years you're going to be doing this again. So I just want assurance that the lesson has been well learned.

Mr. Paré: I can assure you that it has.

Ms. Catterall: I have concerns from a couple of points of view here. First, how we contract for services, information services in particular, is going to become an increasingly current issue with us. I think that's one thing this committee really wants to look at, whether we are at the top of our game in providing the best possible information services to MPs, given new technology. So I'm concerned about a contract process that can get us into this mess not once, but twice. It's been a fundamental problem with contracting, not only here, but throughout government.

This is a very small contract in comparison with what we might face in the future, but the big problem is always specifying the product you want, as opposed to what you're trying to accomplish. We apparently didn't learn that lesson between the first RFP and the second one. I'm concerned that we learn how to do an RFP for these kinds of services, that we learn out of this experience, and that we get the best expertise we can in how to do that, not telling people the product you want them to give you, but what it is you want, whatever they can offer you to do it. Especially in a field that is so innovative, it is very important to know the difference between specifying a product and specifying a service. So I would like to know, between our RFP 1 and our RFP 2, what did we learn? Did we consult any experts in this field? Did we consult a lawyer, so we wouldn't make the same mistakes? And if so, what kind of advice did we get?

Mr. Paré: You're asking for my memory between the two.

Ms. Catterall: That's what we're here to discuss. We must have the facts.

Mr. Paré: I don't think we consulted a lawyer. I don't think we consulted the House of Commons. As I indicated, the first RFP was stopped because of the requirements, and not all the bidders were meeting the requirements.

I want just to pursue, because you referred to it, the kind of service we will need. This is a concern we have. We want to produce the best quality service, and this is probably why in the first RFP we put the requirements too high. We have to follow the technology too. I know in the House this is also what they want, to have the best for parliamentarians.

lesquelles les exigences n'étaient pas les mêmes pour tout le monde, et c'est pourquoi cette affaire a abouti devant les tribunaux. J'imagine que vous allez me rétorquer que c'était simplement une méprise commise par ceux qui ont préparé l'appel d'offres.

M. Paré: Oui.

M. Epp: Je vous dis la même chose que M. Bélanger. J'espère que vous avez bien appris la leçon et que cela n'arrivera plus. D'après ce que vous avez dit plus tôt, j'imagine que d'ici trois à cinq ans, vous vous relancerez dans le processus. J'aimerais donc avoir l'assurance que vous avez bien compris vos erreurs.

M. Paré: Je peux vous assurer que nous avons retenu la leçon.

Mme Catterall: Plusieurs questions me préoccupent. Premièrement, la façon dont nous accordons les contrats de services, particulièrement les services d'information, est en passe de devenir un problème grandissant pour nous. Je pense que ce comité doit véritablement déterminer si nous offrons vraiment les meilleurs services d'information possibles aux députés, étant donné les nouvelles technologies. Je crains que le processus d'attribution des contrats ne nous mette pas une fois dans l'embarras, mais deux. C'est un problème fondamental que l'on retrouve à l'échelle du gouvernement tout entier.

C'est un très petit contrat comparativement à ce que nous pourrions voir dans l'avenir, mais le gros problème consiste toujours à spécifier le type de produits qu'on veut. Apparemment, nous n'avons pas retenu les leçons entre le premier et le deuxième appel d'offres. J'aimerais vraiment que nous apprenions comment faire un appel d'offres pour ce type de services, que cette expérience soit utile et que nous jouissions de la meilleure expertise possible, pas pour dire aux gens quels produits on veut, mais ce qu'on attend comme service. Dans un domaine aussi innovateur, il est vraiment très important de connaître la différence entre la spécification d'un produit et la spécification d'un service. J'aimerais donc savoir quelle leçon vous avez retenue entre les deux appels d'offres. Avez-vous consulté des experts? Avez-vous consulté un avocat pour ne pas commettre les mêmes erreurs? Si oui, quels conseils vous a-t-il donnés?

M. Paré: Vous me demandez que je vous dise de mémoire ce qui s'est passé entre les deux appels d'offres.

Mme Catterall: Nous sommes ici pour en discuter. Nous devons connaître les faits.

M. Paré: Je ne crois pas que nous ayons consulté un avocat ni la Chambre des communes. Comme je l'ai dit, le premier appel d'offres a été retiré en raison des exigences, et tous les soumissionnaires ne satisfaisaient pas à ces exigences.

J'aimerais vous parler, puisque vous y avez fait référence, du type de service dont nous aurons besoin. Cela nous préoccupe. Nous voulons offrir le meilleur service qui soit, et c'est probablement la raison pour laquelle nous avons fixé des exigences trop élevées dans le premier appel d'offres. Nous devons suivre aussi l'évolution de la technologie. Nous savons également que la Chambre veut ce qu'il y a de mieux pour les parlementaires.

Do you remember any actions we took between the two?

Ms. Catterall: Madam Chair, or I should say mesdames chairs, I wonder if we could not depend on memory. I think Mr. Bélanger is quite right, we don't have the whole story here. My recollection is that there was a CITT decision with the first RFP as well. We may have had other reasons for changing that, but we also got a negative decision from the CITT. We then went into a second one, and what I'm hearing is that nobody remembers whether we got expert advice on how to avoid the same problems. Therefore, we encountered $40,000 in legal fees that perhaps could have been avoided had we consulted appropriate expertise. I hate paying lawyer's fees, I tell you — what do you have to show at the end of it? If we can avoid paying lawyer's fees, that's really good.

Anyway, I'm concerned about that. If we don't learn to get contracting right, we put a lot of businesses through a lot of expense. It cost us $40,000 in legal fees, plus God knows what else over a two-year process of meetings and so on, but it cost each of those businesses. That's also a cost of apparently not doing it appropriately, according to the CITT. I'm not making that judgment, they did. So we have to fix that.

We also have to look at why we had a screwy system that had ten copies of the same article, because whatever company was doing this for us didn't know enough to have one article linked to key words. Now we've got a new contract with the same company.

Mr. Paré: It was maintenance, and we keep the same maintenance contract with the same company.

Ms. Catterall: Why did we have a system like that in the first place, if we have confidence in the company that's doing it for us? Anybody knows you don't have the same information in your database ten times, you have the right links to it.

Mr. LeMay: I think I can address two points you've raised. Basically, the decision by the tribunal was to reject the complaint on a technicality, I grant you. So we did not have a decision at that time on the technical definitions that were used in the RFP. I understand what you're saying. If we had had the same decision initially, we probably would have changed the wording in the second RFP.

After the first RFP was issued, we went back, and the technical specifications are essentially provided to us by the people who support us, the technical people in the House. We were assured that the way it was phrased would not be a problem. So we went ahead with that and all the specifications the library had. We understand it, and we may have confused you with the

Vous souvenez-vous que nous ayons pris des mesures entre les deux appels d'offres?

Mme Catterall: Madame la présidente, ou devrais-je dire mesdames les présidentes, je me demande si nous devons nous fier uniquement à notre mémoire. Je pense que M. Bélanger a tout à fait raison, nous ne connaissons pas toute l'histoire. J'ai compris qu'il y avait eu aussi une décision du Tribunal canadien du commerce extérieur concernant le premier appel d'offres. Nous aurions pu avoir d'autres raisons de changer les choses, mais nous avons également obtenu un jugement défavorable du TCEE. Ensuite, nous avons préparé un deuxième appel d'offres, et j'entends que personne ne se souvient si nous avons consulté des experts pour ne pas répéter les mêmes erreurs. Nous nous sommes donc retrouvés avec des frais juridiques de 40 000 $ que nous aurions probablement pu éviter si des spécialistes nous avaient conseillés. Je déteste payer des frais d'avocat, je vous le dis. Qu'avons-nous gagné au bout du compte? Je ne demande pas mieux que d'éviter de payer des frais d'avocat.

De toute façon, je trouve cela inquiétant. Si nous n'apprenons pas correctement à faire un appel d'offres, nous risquons de nous engager dans de nombreuses dépenses. Cela nous coûte 40 000 $ en frais juridiques, plus Dieu sait quoi au terme de deux années de réunion, et cetera. D'après le TCEE, il est apparemment aussi coûteux de ne pas suivre les règles. Ce n'est pas moi qui ait rendu ce jugement, c'est le tribunal. Nous devons donc corriger la situation.

Nous devons regarder également pourquoi nous avions un système défectueux qui conservait dix copies du même article, tout cela parce que la compagnie avec laquelle nous faisions affaire ne savait pas comment lier un article à des mots clef. Et maintenant, il s'avère que nous avons un nouveau contrat avec la même compagnie.

M. Paré: Il s'agissait d'un contrat d'entretien, et nous avons gardé le même contrat avec la même compagnie.

Mme Catterall: Pourquoi avions-nous un systÒme comme celui-lÁ si nous avions confiance dans la compagnie qui travaillait pour nous? Tout le monde sait qu'on ne stocke pas dix fois la mõme information dans une base de données; il suffit d'avoir les bons liens.

M. LeMay: Je crois que je peux répondre à deux des problèmes que vous avez soulevés. Essentiellement, la décision du tribunal consistait à rejeter la plainte concernant un point de détail, je vous l'accorde. Par conséquent, à ce moment-là, nous n'avions pas eu de décision au sujet des définitions techniques utilisées dans l'appel d'offres. Je comprends ce que vous voulez dire. Si nous avions eu les mêmes décisions au départ, nous aurions probablement changé la formulation du deuxième appel d'offres.

Après que le premier appel d'offres ait été lancé, nous avons fait marche arrière, et les spécifications techniques nous ont été essentiellement fournies par ceux qui nous appuient, c'est-à-dire le personnel technique de la Chambre. On nous avait assurés que la façon dont cela avait été formulé ne poserait pas de problème. Nous sommes donc allés de l'avant et avons donné toutes les

expressions that we used, but our requirements that we were saying-

Ms. Catterall: I'm not easily confused.

Mr. LeMay: I'm sorry, that wasn't meant —

Mr. Bélanger: That's okay, I am.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): I'm really confused.

Mr. LeMay: When we were talking about the library specifications being too rigid, no one could meet those requirements. We wanted to be able to search the database in 20 different ways in less than one second, and we were being so specific that no one could meet those requirements. Those were requirements the library felt would be useful to parliamentarians or staff who use it a lot. So those are the things we changed to make sure, when we went back out with the second RFP, people would be able to bid and meet the requirements, because the first one wasn't fair. No one could do it, and they were being eliminated on the basis of items that didn't have to be mandatory. They were nice things to have, but they could have been removed.

So in the second RFP people were able to bid and meet the requirements on what was mandatory for the system. The problem came with the technical definitions. I can only say that we were advised between the first and the second that the way it had been rewritten would be okay with the tribunal and there was no issue.

Mr. Bélanger: By whom?

Mr. LeMay: By people in the House who advise us in the technical area.

Mr. Bélanger: Who are these people?

Ms. Catterall: Are they the same people who advised you on the first RFP?

Mr. LeMay: They're the people running the ISD. I would not be able to give you names just now, but there were meetings with these people. We could go back and identify these people.

Ms. Catterall: No, I'm not interested in that. Are they the same people who advised us on the first RFP, and we took their advice on the second RFP?

Mr. LeMay: I wasn't in on the first RFP, so I can't tell you if they were the same people.

Ms. Catterall: It's the same office, though.

Mr. LeMay: It's the same office.

Ms. Catterall: Okay. They messed it up for us the first time, but we took their advice the second time.

spécifications de la Bibliothèque. Nous comprenons que nous avons pu semer la confusion avec les expressions que nous avons utilisées, mais les exigences dont nous avons parlé...

Mme Catterall: Je ne me laisse pas troubler si facilement.

M. LeMay: Je suis désolé, ce n'est pas ce que je voulais dire...

M. Bélanger: C'est très bien, moi oui.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): J'ai vraiment du mal à comprendre.

M. LeMay: Nous vous disions que les spécifications de la Bibliothèque étaient trop rigides parce que personne ne pouvait satisfaire aux exigences fixées. Nous voulions pouvoir chercher dans la base de données de 20 façons différentes en moins d'une seconde et nous étions tellement précis que personne ne pouvait satisfaire à nos exigences. La Bibliothèque pensait que de cette façon, on pourrait aider grandement les parlementaires et le personnel qui utilisent le système. Ce sont donc les choses que nous avons modifiées pour nous assurer, dans la préparation du deuxème appel d'offres, que les soumissionnaires pourraient répondre aux exigences. Tout le monde avait échoué et les entreprises avaient été éliminées sur la base de critères qui ne devaient pas être essentiels. Ç'aurait été bien de les avoir, mais on a dû les retirer.

Ainsi, avec le deuxième appel d'offres, les entreprises pouvaient soumissionner et satisfaire aux spécifications du système. Le problème est apparu avec les définitions techniques. Tout ce que je peux dire, c'est qu'entre le premier et le deuxième appel d'offres, nous avons reçu l'assurance qu'elles avaient été reformulées adéquatement puisqu'elles respectaient la décision du tribunal. Il n'y avait donc pas de problème.

M. Bélanger: Qui vous a dit cela?

M. LeMay: Le personnel de la Chambre qui nous conseille en matière technique.

M. Bélanger: Qui sont ces gens?

Mme Catterall: Sont-ce les mêmes que pour le premier appel d'offres?

M. François LeMay: Ce sont des gens de la Direction des services de l'information. Je ne pourrais pas vous donner les noms maintenant, mais nous avons eu des rencontres avec eux. Nous pourrons vous dire plus tard de qui il s'agit.

Mme Catterall: Non, cela ne m'intéresse pas. Vous avez suivi les conseils des mêmes personnes pour les deux appels d'offres?

M. LeMay: Je n'étais pas là pour le premier appel d'offres, alors je ne peux pas vous dire si c'étaient les mêmes personnes.

Mme Catterall: C'est le même bureau, malgré tout.

M. LeMay: Absolument.

Mme Catterall: Très bien. Nous avons eu des problèmes à cause d'eux pour le premier appel d'offres, mais nous avons quand même retenu leurs conseils pour le deuxième.

Mr. LeMay: The decision the first time was not rendered on the technical issues.

Mr. Paré: It was not on the technical the first time.

Mr. LeMay: Had we proceeded, we would probably have learned a lesson the first time.

Ms. Catterall: Where we go from here I think is the important thing.

Mr. LeMay: The Library of Parliament is the only subscriber to this service with the amount of information you have access to. All the other departments are basically looking at one topic. If you go to Fisheries, you're getting everything in the press that deals with fisheries and very little else. If you go to Environment, they'll be asking for everything on the environment, so their database is small. When we got in the system with this vendor, we asked for a lot more, because, essentially, we're taking 95 per cent of everything in the press and finding a way of indexing it so that you have access to any topic of interest to parliamentarians.

There was no issue when we first started, because the other departments' files were small. If you had the name of the member and the topic, you'd only have two files stored in the system, and the system could take it. We were growing so fast that we realized that was one of the problems. The supplier had trouble resolving it and worked at it. Before going out to the RFP, we asked him to amend it, to try to improve the system. We were not sure he'd be able to. We gave him a month, and he had not resolved it, so we decided to move on with the RFP to make sure we would keep giving the best system possible to parliamentarians.

In the meantime we still had the maintenance contract with him. He does all the updates or improvements for all the departments. And he found the solution. The House came back saying, with the changes they have made, instead of filing the same article 25 times, you file it only once. You reduce your filing system by a lot. The issue of not having enough storage memory was gone. Now you have a system that is very efficient. We just did a survey, and everyone seems to be satisfied with it. We were looking to see if there was something out there that was a better application. That is why we were looking out there, because we had been told that this system would crash, and that we did not want.

Ms. Catterall: I think the important thing is how we move forward and create the right foundation for whatever we're going to want to do over the next few years in information technology. There are many other issues for this committee to deal with, but I think this is a foundation issue.

Personally, I would also like to get a briefing on what's happening in the Library of Parliament and the restoration concerning the provision of capacity for electronic services. But that's another issue.

M. LeMay: La décision concernant le premier appel d'offres ne portait pas sur des problèmes techniques.

M. Paré: La première fois, la décision du tribunal ne visait pas l'aspect technique.

M. LeMay: Si nous avions continué, nous aurions probablement appris la leçon dès la première fois.

Mme Catterall: Je pense qu'il est important de savoir où nous allons.

M. LeMay: La Bibliothèque du Parlement est la seule à s'être abonnée à un service qui vous donne accès à autant d'informations. Tous les autres ministères se centrent sur un sujet. Si vous allez au ministère des Pêches, vous y trouverez tous les articles de presse sur la pêche, mais très peu sur autre chose. À Environnement Canada, on ne s'intéresse qu'à tout ce qui touche l'environnement; leur base de données est donc petite. Lorsque nous avons examiné le système avec le vendeur, nous avons demandé beaucoup plus parce que nous prenons environ 95 p. 100 des articles publiés dans la presse et que nous voulions trouver une façon d'indexer ces articles pour que les parlementaires puissent retrouver ceux qui les intéressent.

Il n'y avait pas de problème quand nous avons commencé car les fichiers des autres ministères étaient petits. Si vous aviez le nom du député et le sujet, il n'y avait que deux fichiers dans la base et le système était capable de gérer cela. Le problème était que nous grossissions très vite. Le fournisseur avait de la difficulté à suivre. Avant de lancer l'appel d'offres, nous avons demandé au fournisseur de modifier l'application et de l'améliorer. Nous n'étions pas sûrs qu'il serait capable de le faire. Nous lui avons donné un mois et, comme il n'a pas trouvé de solution, nous avons décidé de lancer un appel d'offres pour être certains de pouvoir continuer à offrir le meilleur système possible aux parlementaires.

Pendant ce temps, nous avions toujours le contrat d'entretien avec ce fournisseur. Il fait toutes les mises à jour et les améliorations pour tous les ministères. Finalement, il a trouvé une solution. La Chambre est arrivée en nous disant qu'avec les changements effectués, au lieu d'archiver le même article 25 fois, on ne l'archivait plus qu'une seule fois. De cette façon, on réduisait grandement la taille du système d'archivage. Cela résolvait donc le problème lié au manque de mémoire de stockage. Maintenant le système est très efficace. Nous venons de faire un sondage et tout le monde semble en être satisfait. Nous avons quand même continué de chercher une meilleure application car on nous avait dit que ce système pouvait tomber en panne, et ce n'est pas ce que nous voulons.

Mme Catterall: Je pense qu'il est important de chercher à progresser et à créer de bonnes bases en matière de technologie de l'information pour les prochaines années. Ce comité doit résoudre de nombreux autres problèmes, mais il faut établir certains fondements.

Personnellement, j'aimerais aussi savoir ce qui se passe à la Bibliothèque du Parlement et où en sont les rénovations destinées à offrir de nouveaux services électroniques. Mais c'est une autre question.

It does seem to me that if the committee is still concerned about how this proceeded, and I am, we need to get a complete history of what's gone on here. If nothing else, it'll give us a briefing on what the library has done with electronic information services to MPs and what base we're starting from. I'm not quite sure how to phrase that, but I think we do need to have a little more of the history here, how we came to have the particular provider we have, whether that is a satisfactory arrangement, and so on. This is not a new case. This is essentially the same case Corel fought the government on a few years ago, going in front of the CITT when we went through a proposal call. It ended up costing us money. It hasn't in this case, except for our direct costs, but it could become a fairly expensive process if we don't get a handle on this. I think we need a little bit more from the chief librarian to respond to the concerns of the committee.

Ms. Wendy Lill (Dartmouth, NDP): I echo some of Ms. Catterall's concern about this being a foundation issue. The kinds of services we're offering parliamentarians are certainly affected by the decisions you make with contracts.

I'm concerned about the whole issue of trade challenges being brought against the Library of Parliament for their choices in information gathering. I find it very worrisome, and as a member of the heritage committee, I wonder about that whole category of information retrieval and at what point it is exempt from trade deals. That's a larger issue, and it's one you may be concerned about yourself as a cultural institution. I don't know where this company is from. Maybe you can let me know when you answer where the company that's taking you to the Canadian International Trade Tribunal is headquartered and why they feel the need to be going after you on that level.

One of the things I have heard over and over from other MPs and from various sources is that the Library of Parliament is under-resourced, while more and more tasks are being assigned to it. So whenever we see something like this, it's just more discouragement, because you know there are not enough resources to begin with, and now you're dealing with this kind of thing. As a parliamentarian, I want to ask how you feel the research needs of parliamentarians are being taken care of at present, whether you think they have been diminished over the last five or six years because of cutbacks, and whether certain choices are being made that make it not as easy for members of Parliament to get the kind of information they need, for opposition members to do rigorous research and keep the whole engine of democracy working.

Mr. Paré: You referred to resources and asked whether we need more. We have always tried to provide the best service with the resources we have at the best cost we can find.

As to libraries being under the trade tribunal, this is, in fact, a question, because the House and the Senate are excluded from chapter 5 of the trade tribunal and the library is included. Only six

Il me semble que si ce comité s'intéresse toujours à ce qui s'est réellement passé, ce qui est mon cas, nous devons connaître le fin mot de l'histoire. À défaut d'autres choses, cela nous permettra de savoir ce qu'a fait la Bibliothèque avec les services d'information électronique destinés aux députés et sur quelle base nous partons. Je ne sais pas très bien comment formuler ceci, mais je pense que nous devons obtenir davantage de précisions, notamment sur les critères qui nous ont poussés à sélectionner le fournisseur que nous avons actuellement, si c'est à notre avantage, et cetera. Cette affaire n'est pas unique. Elle ressemble beaucoup à celle qui a opposé Corel au gouvernement il y a quelques années, une affaire qui a aussi abouti devant le TCCE à cause d'un appel de propositions, et qui a fini par nous coûter cher. Ce n'est pas le cas ici, sauf pour ce qui concerne les coûts directs, mais cela pourrait devenir assez exorbitant si nous ne prenons pas la situation en mains. Je pense que le bibliothécaire en chef doit fournir davantage d'informations aux membres de ce comité.

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Je suis d'accord avec Mme Catterall qu'il s'agit d'un problème de fondement. Le type de services que nous offrons aux parlementaires est certainement touché par les décisions que nous prenons en matière d'attribution des contrats.

Je suis préoccupée par les différends commerciaux impliquant la Bibliothèque du Parlement pour ses choix en matière de système de collecte d'informations. Je trouve cela regrettable et, en tant que membre du Comité du patrimoine, je me pose des questions sur tout l'aspect relatif à la recherche documentaire et je me demande jusqu'à quel point celle-ci est exempte d'accords commerciaux. C'est un vaste problème auquel vous devriez vous intéresser en tant qu'institution culturelle. Je ne sais pas d'où vient cette entreprise. Peut-être le saurons-nous quand vous nous direz où se trouve le siège de la société qui a déposé plainte devant le TCCE et pourquoi elle ressent le besoin de vous poursuivre à ce niveau.

L'une des choses que je n'ai cessé d'entendre de la bouche des parlementaires et de différentes sources, c'est que la Bibliothèque du Parlement manque de ressources, alors qu'elle doit accomplir de plus en plus de tâches. Ainsi, quand de tels événements se produisent, c'est très décourageant car, en plus du manque de ressources, vous devez faire face à ce type de problème. En tant que députée, j'aimerais savoir jusqu'à quel point les besoins des parlementaires en matière de recherche sont comblés actuellement, si vous pensez qu'il y a eu une diminution des services au cours des cinq ou six dernières années en raison des compressions, et si certains choix ne visent pas à rendre plus difficile l'accès aux informations dont les parlementaires ont besoin, notamment pour empêcher les députés de l'opposition de faire des recherches rigoureuses dans l'intérêt de la démocratie.

M. Paré: Vous avez parlé des ressources et vous avez demandé si nous en avions besoin de plus. Nous avons toujours essayé d'offrir le meilleur service, avec les ressources disponibles, au meilleur prix possible.

Pour ce qui est des bibliothèques visées par le Tribunal du commerce, c'est en effet une question qu'il faut se poser car la Chambre et le Sénat sont exclus du chapitre 5 du Tribunal du

provinces are included under chapter 5; excluded are Quebec, Saskatchewan, B.C., and the Ontario legislatures do not appear in any of the annexes. So we question that too, because we see it as something special. We are reviewing this matter, and we will see if there's any action that could be taken.

As to the research, as you know, we were provided with more research support last year. We have had 11 research officers identified as support for committees; we hired these people during the last fiscal year. Now we have a full establishment, and we expect that we can provide improved service to the committees, and also to the individual members, because there's a relationship between the two. Members ask individual questions also to research officers, and even with this committee now, we have research officers to advise.

Ms. Lill: I'd like to follow up on your comment about the fact that the House of Commons and the Senate are both excluded from chapter 5 of the trade tribunal and the Library of Parliament isn't. I think that's an astounding fact, and I don't understand it. How is it that the library would be caught in that net, whereas the institutions it serves and is mandated to are not? I think that is something we should be very concerned about as the overseeing joint committee.

With resources, I do see quite a distinction between servicing committees with your researchers and servicing MPs; it's a very different function altogether. What are the resources available to me and everyone around this table individually to call up the Library of Parliament now and get quality research done in a timely fashion? How is that significantly different from the way it was five years ago? Are we going to see it improve, because I've heard that it's not improving?

Mr. Paré: I refer to the feedback and the reports we receive. I would say the level of satisfaction is as high as it was five years ago. There may be more complex questions coming from the members, although I'm not the one who's looking at the questions, so it takes more time sometimes. So you may have more negotiation on the deadline. This may be a factor that's come with the researchers. We also provide, of course, at information and reference, quick information, and even there we have more complex questions than we had before, less of a factual nature, because of all the information that is available on the intranet, the local area network of Parliament. But I hope the quality is always the same. I see more results when people are satisfied, but I'm sure the people at the research branch deal with complaints right away.

Mr. Andrew Telegdi (Kitchener-Waterloo, Lib.): I guess the more the discussion goes on, the more people tune in. I really am concerned about the whole information technology section and support on the Hill. I would like to get the specifications you were looking for with the search engine. I think we should maybe have those people come before this committee, because there's been

commerce alors que la Bibliotèque en fait partie. Seulement six provinces sont incluses dans ce chapitre; celles qui n'en font pas partie sont le Québec, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, et l'Ontario n'apparaît dans aucune des annexes. Nous remettons cela en question également car nous considérons que c'est particulier. Nous sommes en train de voir si nous pourrions entreprendre certaines démarches.

Pour ce qui est de la recherche, comme vous le savez, nous avons reçu davantage de soutien l'année dernière. Nous avons désigné 11 attachés de recherche pour aider les comités; nous avons embauché ces personnes au cours du dernier exercice financier. Maintenant, nous fonctionnons à pleine capacité et nous pensons pouvoir offrir des services améliorés aux comités et aux députés étant donné qu'il y a un lien entre les deux. Les députés posent aussi des questions à titre individuel aux attachés de recherche et nous avons même des attachés de recherche qui nous conseillent pour ce comité.

Mme Lill: Vous avez dit que la Chambre des communes et le Sénat étaient tous les deux exclus du chapitre 5, alors que la Bibliothèque du Parlement ne l'est pas. Je trouve cela étonnant. Je ne comprends pas. Comment se fait-il que la Bibliothèque est prise dans cet engrenage, alors que les institutions qu'elle a pour mandat de desservir ne le sont pas? C'est un point sur lequel le comité mixte devrait absolument se pencher.

Concernant les ressources, il existe à mon avis une différence entre le fait de servir les comités, et le fait de servir les députés. Ce sont deux tâches différentes. Est-ce que la Bibliothèque du Parlement dispose des ressources nécessaires pour m'offrir, ou offrir aux personnes réunies autour de cette table, un service de recherche de qualité, en temps utile? La situation est-elle différente de ce qu'elle était il y a cinq ans? Prévoit-on prendre des mesures pour l'améliorer, parce que j'ai entendu dire que le service laissait à désirer?

M. Paré: D'après les renseignements et les rapports que nous recevons, le niveau de satisfaction est aussi élevé qu'il y a cinq ans. Nous recevons des demandes peut-être plus complexes de la part des députés, bien que ce ne soit pas moi qui les examine, de sorte qu'il faut parfois plus de temps pour y répondre, d'où la nécessité de négocier les délais. C'est un facteur qui, d'après les attachés de recherche, doit être pris en compte. Par ailleurs, le service d'information et de référence est en mesure de répondre rapidement aux questions qu'on lui pose, même si celles-ci sont plus complexes que dans le passé, plus détaillées, parce que toute l'information se trouve dans l'intranet, le réseau local du Parlement. J'espère, toutefois, que la qualité est la même. On obtient plus de résultats quand les gens sont satisfaits. Je suis d'ailleurs certain que les employs du service de recherche s'occupent de régler rapidement les plaintes qu'ils reçoivent.

M. Andrew Telegdi (Kitchener-Waterloo, Lib.): Plus la discussion avance, plus la question suscite de l'intérêt. Ce qui m'inquiète avant tout, c'est tout cet aspect du soutien en matière de technologie de l'information qui est offert sur la Colline. J'aimerais savoir quelles sont les caractéristiques exigées du moteur de recherche. On devrait peut-être convoquer ces

quite a level of frustration in trying to get a support platform for something as simple as the BlackBerry, which many members have in this House. If the support platform were there, we would be able to access information directly.

Marlene talked about Corel getting shafted. Here was a Canadian company, and it seems that at times it becomes more difficult for Canadian companies to bid on stuff than for others.

I think it's going to be necessary to have IT people come here and talk to us, but I would definitely like to have the specifications you required for the search engine, because that's very critical. Given the rapid movement in global technology today, if they could set it up properly, Ken could sit in the back row in the House of Commons, could put it in an e-mail, and get a response back, or you could do a search into the library.

Mr. Epp: I have to e-mail my staff, who do the work and relay it to me.

Mr. Telegdi: You should be able to go directly into the library, and the BlackBerry is —

Mr. Epp: I don't think I would even want to do that with the library. You want to have a little laptop computer at your station if you're going to get into that.

Mr. Telegdi: No, you'd be quite amazed at the new stuff with the BlackBerry. If I want a piece of information and I'm sitting there, I don't think I should have to e-mail somebody to have them look it up in the library and send it to me. A lot of information I could get directly.

However, I don't know if you can even help us with that. We're will have to get the IT people. I would still like to get the specifications you put out there for the search engine. I would like to have that sent to us. I think it's very important that we make sure Canadian companies get a fair crack at this stuff. Too often I see American companies picking up contracts that Canadian companies can do, and do better. When IT people from my community were up here, all they said was, if we're as good as the competition, give us a chance at it. They said this back in 1994, and the problem keeps recurring. So we've got to find out what the problem is. I sure as heck would like to have the capability to be able to access the library sitting at my desk in Parliament.

Mr. Paré: On the specifications of the search engine, we will take action and provide the information.

On gaining access directly to the library, I think it's a matter more of technology and communications. I think it's a decision that would be taken in the House and in the Senate, if they want to have direct access to information from the library.

personnes devant le comité, parce qu'on semble avoir beaucoup de difficulté à trouver une plate-forme de soutien pour un ordinateur aussi simple que le BlackBerry, que de nombreux députés possèdent. Cette plate-forme nous permettrait d'avoir accès directement à l'information.

Marlene a dit que Corel, une entreprise canadienne, était traité injustement. Or, on a parfois l'impression qu'il est plus difficile pour les entreprises canadiennes de soumissionner pour un contrat.

Je pense qu'il va être nécessaire de convoquer les responsables de la technologie de l'information. Toutefois, je tiens à savoir quelles sont les caractéristiques exigées du moteur de recherche, parce que c'est très important. Comme l'information circule rapidement de nos jours, on pourrait s'organiser et demander à Ken de s'installer à l'arrière, d'envoyer un courriel et d'attendre la réponse. Sinon, il pourrait s'adresser directement à la Bibliothèque.

M. Epp: Je dois envoyer un courriel à mon personnel, qui fait la recherche et me communique la réponse.

M. Telegdi: Vous devriez pouvoir vous adresser directement à la Bibliothèque. Le BlackBerry est...

M. Epp: Je ne tenterais même pas de le faire. Il faudrait, pour cela, avoir un ordinateur portatif.

M. Telegdi: Non, vous seriez très étonné de voir ce qu'on peut faire avec le BlackBerry. Si je veux un renseignement, je ne devrais pas être obligé de demader à quelqu'un, par courriel, de se renseigner auprès de la Bibliothèque et de m'envoyer ensuite la réponse. Je peux avoir directement accès à toute une foule de renseignements.

Mais je ne sais pas si vous pouvez nous aider. Il faudra convoquer les responsables de la technologie de l'information. J'aimerais quand même savoir quelles sont les caractéristiques exigées du moteur de recherche. J'aimerais qu'on nous fasse parvenir ces renseignements. Il est important que les entreprises canadiennes soient traitées équitablement. Trop souvent, les entreprises américaines obtiennent des contrats que les entreprises canadiennes peuvent remplir, et même mieux. Quand les responsables de la technologie de l'information sont venus nous voir, tout ce qu'ils ont dit, c'est qu'ils étaient aussi compétents que la concurrence et qu'ils voulaient avoir la chance de le démontrer. C'est ce qu'ils ont dit en 1994. Or, on se trouve constamment confronté au même problème, et il est important de savoir pourquoi. En tout cas, j'aimerais bien être en mesure d'avoir accès directement à la Bibliothèque depuis mon pupitre, au Parlement.

M. Paré: Pour ce qui est des caractéristiques qui s'appliquent au moteur de recherche, nous allons vous les communiquer.

Concernant l'accès direct à la Bibliothèque, c'est une question avant tout de technologie, de communications. Il revient à la Chambre et au Sénat de décider s'ils veulent avoir accès directement à la Bibliothèque.

Mr.Telegdi: I have a wireless communication device, and many members of Parliament and Senate have it. So if we're sitting in the chamber and can get that information directly on our little machine, that will be very good. It would be a very useful tool for me.

Mr. Paré: I'll take note of that and we'll pursue it.

Senator Gérald-A. Beaudoin (Rigaud, PC): It's not an easy task to make a judgment when you don't know all the facts, but I gather from what you have said that the whole thing was before an administrative tribunal and the tribunal awarded some judgment for damages. This is the explanation for what has taken place. Now you are going back to your system, the present one, and you want to improve it for the future. I agree entirely that we must always improve a system of that nature, but what I would say is that we have to be very careful at the moment of the call for offers. It seems to me that there is a certain indecision in what is reported. Do you have your own legal advisor in the library?

Mr. Paré: In this case, yes, we had one. For the case before the tribunal we hired a lawyer to deal with the complaints.

Senator Beaudoin: What was the opinion of the legal advisor?

Mr. Paré: The legal advice we had made good comments and we had a good case, but the decision of the CITT — He is the one, for instance, who said the maximum was $100,000 that we could ask of the company.

Senator Beaudoin: They came to that conclusion.

Mr. Paré: Yes. We hired professional lawyers from a firm.

Senator Beaudoin: But you are before this committee to report on what has taken place.

Mr. Paré: Yes.

Senator Beaudoin: For the future, that's another thing, of course. It's in your hands. You may have a very good plan for the future, but it has to be put on the table very clearly.

Mr. Paré: As I said in the letter in September, the plan is that when we go for an RFP, you can be sure that we will meet all the requirements of the CITT and the AIT. I can assure you of that. It has never been the intention of the library to not meet the requirements of the tribunal. We will follow the recommendation.

Mr. Jerry Pickard (Chatham-Kent Essex, Lib.): Madam Chair, I really see the quandary here. Times are changing, technology has changed what the library was doing and where it was going. It was trying to provide a service, but possibly, the expectations of the service and the nature of what you'd like to provide were more expensive than you had dollars to do. You put out a plan to provide us with the best service, but didn't have the resources to back it up, and maybe, because of the speed at which things change and the ability of people to deal in that realm of information, you got caught in the void. It appears that's what's

M. Telegdi: J'ai un appareil de communication sans fil. En fait, de nombreux députés et sénateurs en ont un. Donc, s'il était possible d'avoir directement accès à cette information depuis notre pupitre à la Chambre, ce serait une bonne chose. Cet outil me serait très utile.

M. Paré: J'en prends note. Nous allons nous pencher là-dessus.

Le sénateur Gérald-A. Beaudoin (Rigaud, PC): Il n'est pas facile d'émettre un jugement quand on ne connaît pas tous les faits. D'après ce que j'ai compris, l'affaire a été portée devant un tribunal administratif et ce dernier a accordé des dépends pour dommages-intérêts. C'est l'explication qui a été fournie. Maintenant, vous voulez prendre le système que vous avez et l'améliorer. À mon avis, il faut constamment apporter des améliorations à un système comme celui-là, sauf qu'il faut bien choisir le moment où on lance l'appel d'offres. J'ai l'impression qu'on flotte dans l'indécision. Est-ce que la Bibliothèque a son propre conseiller juridique?

M. Paré: Dans ce cas-ci, oui. Nous avons toutefois retenu les services d'un avocat pour la plainte qui a été portée devant le tribunal.

Le sénateur Beaudoin: Et quelle était l'opinion du conseiller juridique?

M. Richard Paré: Il a dit que nos arguments étaient valables, bien-fondés, mais la décision du TCCE... C'est lui, par exemple, qui a dit que le maximum qu'on pouvait exiger de l'entreprise, c'était 100 000 $.

Le sénateur Beaudoin: Il est arrivé à cette conclusion.

M. Paré: Oui. Nous avons aussi retenu les services d'avocats professionnels.

Le sénateur Beaudoin: Mais c'est devant ce comité que vous comparaissez pour expliquer ce qui s'est passé.

M. Paré: Oui.

Le sénateur Beaudoin: Pour l'avenir, on verra bien. C'est vous qui avez le dernier mot. Vous avez peut-être un très bon plan d'action pour l'avenir, mais il est important qu'il soit bien détaillé.

M. Paré: Comme je l'ai indiqué dans la lettre de septembre, nous allons nous assurer que la DP qui sera soumise répond aux exigences du TCCE et de l'ACI. Je vous en donne ma parole. La Bibliothèque n'a jamais eu l'intention de passer outre aux exigences du tribunal. Nous allons suivre la recommandation qui a été formulée.

M. Jerry Pickard (Chatham-Kent Essex, Lib.): Madame la présidente, je vois quel est le problème. Les temps changent, et la technologie a bouleversé la façon de faire de la Bibliothèque. Elle essaie de fournir un service, mais il se peut que ses attentes et la nature des services qu'elle souhaite offrir coûtent plus chers que prévu. Vous avez établi un plan en vue de nous fournir un service de qualité, sauf que vous n'aviez pas les ressources nécessaires pour le mettre en oeuvre. Vous avez peut-être été pris de court, en raison de la vitesse à laquelle les changements se produisent dans le domaine de l'information et de la capacité du personnel à s'y

happened. I think it is unfortunate. Everybody around this table sees it as unfortunate. To spend $40,000 on a $15,000 project is scary, but I guess the lessons are learned and the structure is there. It may in the long term save us a lot.

What is being said here is, we've learned the lesson, we have things in place, but again, things are going to change in 2 or 3 or 4 years. Possibly, at that time — it's a broader problem than just the library — the government has to be looking at procurements on a much broader scale, with professional advice on accounting, dealing with lawyers, dealing with experts in trade negotiations, so that we have a system where once you put your prospectus together, it can flow through some check body. I don't know if that's a recommendation we could make, but I think it's a broader problem than just a few people in one department. From what Marlene has said, from the problems we've had with Corel, from other problems that will come — and I'm certain they do come on a monthly or annual basis — we need experts to look at some of these contracts to make sure we're heading in the right direction. So I would ask if you have resources to fall back on in the government that would support a broader scale of getting clarifications and up-to-date technology. Two years from today it's going to be very different again.

Mr. Paré: You're right. You make a good point. The library, being a small organization, doesn't have all the experts you mentioned within it. We consult, and when we consult, we ask for support from departments or agencies of the House and the Senate. We always ask for their support. We have lawyers, but the specialists for contracts and so on we don't have.

Mr. Pickard: What I'm wondering about is a system like that within the Treasury Board of the federal government. Would there be resources that you could fall back on to clarify any problems that may be there before you move on?

Mr. Paré: It has happened that we have those supports from time to time. We have to implement what they call accrual comptrollership or something like that, and then we don't have the resources. They provided support for us to implement that in the administration of the library. Sometimes we can have an arrangement, an agreement like that.

Mr. Pickard: Is there any reason you wouldn't have it all the time?

Mr. Paré: Perhaps we could have more. Maybe we should ask for more. Maybe that's what we should do. That's a good point.

[*Translation*]

Mr. Bélanger: I have a few questions which I am going to ask quickly.

adapter. C'est ce qui s'est passé, et c'est malheureux. Tous ceux qui sont réunis autour de la cette table partagent cet avis. Consacrer 40 000 dollars à un projet qui en vaut 15 000, c'est inquiétiant. Toutefois, je suppose qu'on a tiré des leçons de cette expérience. La structure est en place. Cela va peut-être nous permettre, à long terme, de réaliser des économies importantes.

On a laissé entendre qu'on a tiré des leçons de cette expérience, que le système est déjà en place, sauf que la situation ne sera plus la même dans 2, 3 ou 4 ans. Il se peut qu'à ce moment-là — et ce problème ne touche pas uniquement la Bibliothèque — le gouvernement soit obligé de procéder à des acquisitions sur une plus grande échelle, de retenir les services d'experts-comptables, d'avocats, de spécialistes en négociations commerciales. Il faudrait que le prospectus, une fois établi, soit soumis à un comité d'examen. Je ne sais pas si on peut faire ce genre de recommandation, mais je pense qu'il s'agit d'un problème plus vaste qui ne se limite pas uniquement à quelques personnes au sein d'un ministère. D'après ce qu'a dit Marlene, d'après les difficultés que nous avons connues avec Corel, et vu que nous risquons d'avoir d'autres problèmes — je suis certain qu'il y en a qui se manifestent tous les mois ou tous les ans — nous avons besoin des services de spécialistes qui vont examiner ces contrats et s'assurer que tout est en règle. Je me demande si vous pouvez compter sur l'aide de spécialistes, au sein du gouvernement, pour obtenir les clarifications nécessaires. Les choses vont être très différentes dans deux ans.

M. Paré: Vous avez raison. Vous soulevez là un point intéressant. La Bibliothèque, du fait qu'elle est un petit service, n'a pas accès à tous les spécialistes que vous avez mentionnés. Nous consultons, et quand nous le faisons, nous demandons l'aide des ministères ou des organismes de la Chambre et du Sénat. Nous faisons toujours appel à eux. Nous avons des avocats, mais pas des spécialistes en approvisionnements et autres.

M. Pickard: Je songeais à un système comme celui qu existe au sein du Conseil du Trésor du gouvernement fédéral. Y a-t-il des spécialistes à qui vous pouvez demander des éclaircissements avant d'aller plus loin?

M. Paré: Nous avons déjà fait appel à leurs services dans le passé. Nous devons effectuer ce qu'on appelle des contrôles suivant la comptabilité d'exercice, ou quelque chose du genre, sauf que nous n'avons pas les ressources pour le faire. Ils ont aidé l'administration de la Bibliothèque à mettre en place un tel système. Il y a parfois des arrangements, des ententes de ce genre.

M. Pickard: Pourquoi ne pouvez-vous pas le faire tout le temps?

M. Richard Paré: Nous pourrions peut-être faire plus souvent appel à leurs services. Nous devrions peut-être en demander plus. C'est ce que nous devrions peut-être faire. Vous soulevez-à un point intéressant.

[*Français*]

M. Bélanger: J'ai quelques questions que je vais poser assez rapidement.

First, Mr. Paré, would it be possible to send a copy of your September 2001 note to the members of the committee who do not have one?

Mr. Paré: I will give it to the clerk so that he can distribute it.

Mr. Bélanger: Was correspondence exchanged between you and the people who advised you, not legally speaking because there may be a confidentiality issue, but at the technical level, and could we have a copy of that?

Mr. Paré: I don't have that in my files, but I will check.

[*English*]

Mr. Bélanger: In the early eighties I fought a battle for years, and finally won it, over the notion of using, when you're contracting or calling for tenders for proposals, generics rather than brand names. Whether the library is included or excluded under NAFTA, I think it should do the right thing and call for generics. My information is that between the first RFP and the second it was the same problem. The first RFP had the brand names involved, and P and L Communications fought that. For whatever reason, the library pulled back on the first RFP and came back with the second, which had the same thing. That's when that person went to the CITT. So I think this is a red herring, the notion of whether it should be excluded or not, because whether it is or not, I think it should still call for generic in its RFPs, as opposed to brand names.

[*Translation*]

You say that in the request for proposals, you had drawn up a budget of between $60,000 and $80,000.

Mr. Paré: That is what we had forecast in the budget.

Mr. Bélanger: And how many years was the request for?

Mr. Paré: I don't think we had set a number of years.

Mr. Bélanger: But the amount of $60,000 to $80,000 is an annual amount. So it was open-ended; it wasn't just for a year.

Mr. LeMay: The amount of $60,000 is what we felt would be needed on a yearly basis in the years to come, but it should be said that we had talked about a three-year contract. In fact, I think that this is a question which was put to us. I don't have the details, but I can tell you that this question had been raised. We were wondering if we should ask for a three-year contract, because the initial proposal for the first year can be much higher than for subsequent years because things have to be set up the first year, and only have to be maintained in the following years.

Mr. Bélanger: So the intent was to tender a contract for several years.

Mr. Paré: Yes.

Premièrement, monsieur Paré, serait-il possible que les membres du comité qui n'ont pas reçu une copie de votre note du mois de septembre 2001 la reçoivent?

M. Paré: Je vais la remettre au greffier pour qu'il la distribue.

M. Bélanger: Est-ce que de la correspondance a été échangée entre vous et les gens qui vous conseillaient, non pas au niveau juridique parce qu'il peut y avoir une question de confidentialité, mais au niveau technique, et est-ce qu'on pourrait en avoir une copie?

M. Paré: Je n'ai pas cela dans mes dossiers, mais je vais vérifier.

[*Traduction*]

M. Bélanger: Au début des années 80, j'ai mené une longue lutte, que j'ai finalement remportée, en faveur de l'utilisation, quand vous octroyez des contrats ou que vous lancez des appels d'offre, de produits génériques au lieu de produits de marque. Que la Bibliothèque soit exclue ou non en vertu de l'ALENA, je pense qu'elle devrait favoriser les produits génériques. D'après ce que j'ai compris, il n'y avait aucune différence entre la première PD et la deuxième. La première PD favorisait les produits de marque, et c'est ce qu'a dénoncé P and L Communications. La Bibliothèque a, pour une raison ou pour une autre, retiré la première PD pour ensuite en soumettre une deuxième, dont le contenu était identique. C'est à ce moment-là que l'entreprise a porté plainte devant le TCCE. Donc, la question de savoir si la Bibliothèque devrait être exclue ou non est un faux problème, parce que, qu'elle le soit ou non, la DP, à mon avis, devrait favoriser les produits génériques et non les produits de marque.

[*Français*]

Vous dites que dans la demande d'offres, vous aviez dressé un budget d'entre 60 000 $ et 80 000 $.

M. Paré: C'est ce que nous avions prévu au budget.

M. Bélanger: Pour combien d'années avez-vous fait une demande d'offres?

M. Paré: Je ne pense pas que nous avions fixé un nombre d'années.

M. Bélanger: Mais le montant de 60 000 $ à 80 000 $ est un montant annuel. C'était donc ouvert; ce n'était pas seulement pour une année.

M. LeMay: La somme de 60 000 $ était ce qu'on prévoyait annuellement pour les années à venir, mais il faut dire qu'on avait parlé d'un appel d'offres pour trois ans. D'ailleurs, je pense que c'est une question qui nous a été posée. Je n'ai pas le détail de cela, mais je peux vous dire que cette question avait été posée. On se demandait si on devait demander une offre sur trois ans, parce que l'offre initiale pour la première année peut être beaucoup plus élevée que pour les années subséquentes étant donné que c'est la mise en place et que ce n'est que de l'entretien par la suite.

M. Bélanger: On avait l'intention de faire un appel d'offres pour plusieurs années.

M. Paré: Oui.

Mr. Bélanger: In your note of May 2, Mr. Paré, you said, and I quote: "The Library must also pay for its own legal fees, which amount to a total of $15,842." Today, you referred to an amount of approximately $40,000. Are you talking about both amounts together?

Mr. Paré: Yes, that's it.

Mr. Bélanger: The Library did not pay more than $15,000 to its lawyers.

Mr. Paré: That is what we paid.

Mr. Bélanger: So that adds up to $40,000. But you say —

Mr. Paré: We had estimated that it would cost us between $50,000 and $60,000.

Mr. Bélanger: It cost you $40,000 for one year, but you had a multi-year contract. So there was nothing to stop you from spending that in the second year, since you had budgeted for that.

Mr. Paré: Yes.

Mr. Bélanger: Madam Chair, I have a last series of questions concerning Densan. May we have a copy of the initial contract which was signed between the Library and Densan?

Mr. Paré: We can look at that if you wish.

Mr. Bélanger: Is it a document which is publicly available?

Mr. Paré: Yes, I'll see if I have it in my files.

[*English*]

No, it's not on the service.

[*Translation*]

Mr. Bélanger: I have some reservations about the fact that a company may possibly continue to provide services year after year without competition, it would seem. I would like to know what the contractual agreements are between the Library of Parliament of Canada and the Densan company.

Mr. Paré: I believe it is a service agreement.

Mr. Bélanger: I'm convinced that we will be able to demonstrate that the rules have been respected.

Mr. Paré: It is simply a service agreement.

Mr. Bélanger: I'm wondering about something. I know that below a certain amount, you don't have to put out a call for tenders, but aren't these things cumulative? If the cumulative amount of what is paid to a company over three or four years goes beyond the threshold which is supposed to trigger a call for tenders — What are the rules in this regard, or can we say that the Library does not have any rules in that regard?

Mr. Paré: We follow Treasury Board rules.

Mr. Bélanger: So, you are bound by Treasury Board rules.

M. Bélanger: Dans votre note du 2 mai, monsieur Paré, vous avez dit, et je vous cite: «La Bibliothèque doit aussi assumer ses propres frais juridiques, dont le montant total s'élève à 15 842 $.» Aujourd'hui, vous avez plutôt parlé d'un montant de l'ordre de 40 000 $. Est-ce qu'on parle des deux montants ensemble?

M. Paré: Oui, c'est cela.

M. Bélanger: La Bibliothèque n'a pas payé plus de 15 000 $ à ses avocats.

M. Paré: C'est ce que nous avons payé.

M. Bélanger: Cela fait 40 000 $. Mais vous dites...

M. Paré: Nous avions estimé que cela nous coûterait entre 50 000 $ et 60 000 $.

M. Bélanger: Cela vous a coûté 40 000 $ pour un an, alors que l'appel d'offres était pluriannuel. Donc, rien ne vous aurait empêché de le faire pour la deuxième année, parce que vous aviez prévu un budget pour cela.

M. Paré: Oui.

M. Bélanger: Madame la coprésidente, voici une dernière série de questions sur Densan. Est-ce qu'on peut avoir une copie du contrat initial qui a été signé entre la Bibliothèque et Densan?

M. Paré: On peut regarder cela si vous le voulez.

M. Bélanger: Est-ce un document qui est disponible publiquement?

M. Paré: Oui, je vais voir si je l'ai dans mes dossiers.

[*Traduction*]

Non, cela ne s'applique pas au service offert.

[*Français*]

M. Bélanger: Je me pose des questions sur la possibilité qu'une compagnie puisse continuer d'offrir un service année après année, sans concurrence, semble-t-il. Je voudrais savoir quelles sont les ententes contractuelles entre la Bibliothèque du Parlement du Canada et la société Densan.

M. Paré: Je crois que c'est une entente de service.

M. Bélanger: Je suis convaincu qu'on va pouvoir démontrer qu'on respecte les règles.

M. Paré: C'est tout simplement une entente de service.

M. Bélanger: Je me pose une question. Je sais qu'en deçà d'un certain montant, on n'est pas obligé d'aller en appel d'offres, mais est-ce que ces choses ne sont pas cumulatives? Si le cumul de ce qui est payé à une compagnie en trois ou quatre ans dépasse le seuil au-delà duquel on a l'obligation d'aller en appel d'offres... Quelles sont les règles à ce sujet, ou peut-on dire que la Bibliothèque n'a pas de règles à cet égard?

M. Paré: Nous suivons les règles qui sont émises par le Conseil du Trésor.

M. Bélanger: Donc, vous êtes assujettis aux règles du Conseil du Trésor.

Mr. Paré: We always follow Treasury Board rules. This is a service agreement and if we are satisfied with the service provided by our supplier, we use the same supplier from year to year, over a period of two, three or four years. Since it is a service agreement and we are satisfied, I don't see why we would change and call for tenders. It is because we had a problem in the database that we were asked to do that. We mustn't mix things up, Mr. Bélanger.

This is a service we offer parliamentarians, which costs so much per year and which we keep because it works well. We are not considering changing it. At this time, the main reason we are not putting out a new request for proposals is that the service we provide meets all of the requirements. As I was saying earlier, I think that the situation will have to be reviewed in two or three years. Things will then be different.

Mr. Bélanger: I must admit that I don't know those regulations well enough and that I will have to look into them, but it seems to me that a public institution has to be more accountable than a private one. Among other things, you can't continue to award service contracts to the same company without giving other companies the possibility of competing on bids to offer the same service. That is the basic principle I follow. I wonder if the Library meets that requirement.

Mr. Paré: We meet requirements, but when we have a service that works well, we don't tend to solicit another. We try to maintain it to provide good service to parliamentarians.

Mr. Bélanger: When government of Canada agencies have an external audit of their books done and when everything is fine, they are still bound to periodically request proposals. Libraries elsewhere also do that. Colleges and universities do that. As far as I know, public institutions must periodically call for tenders, even if they are satisfied with the service being provided to them by a private company. At what point will other companies be able to bid in order to compete with Densan? There are several other companies that offer the same services in Ottawa or in Canada, but they are being kept out because you are satisfied. I think this issue may need to be reviewed.

Mr. Paré: Obviously, when we make a request for proposals, all interested companies will be able to submit an offer. We will then have more stringent requirements than the ones we have for the services we are providing currently. Over the next few years, we will probably have much more precise profiles for parliamentarians.

Mr. Bélanger: I would like to make one last comment, Madam Chair.

[*English*]

I brought this up at the very first meeting we had of this committee. It took an incredibly long time for this committee to get going. Then it took another rather long time to get the

M. Paré: Nous suivons toujours les règles du Conseil du Trésor. C'est une entente de service, et si nous sommes satisfaits du service de notre fournisseur, nous avons recours au même fournisseur d'année en année, pendant deux, trois ou quatre ans. Comme c'est une entente de service et que nous sommes satisfaits, je ne vois pas pourquoi nous changerions et ferions une demande de proposition. C'est parce que nous avions un problème dans la base de données qu'on nous demandait de faire cela. Il ne faut pas mêler les choses, monsieur Bélanger.

C'est un service que nous offrons aux parlementaires, qui nous coûte tant par année et que nous maintenons parce que cela fonctionne bien. Il n'est pas question de changer. En ce moment, la raison principale pour laquelle nous ne faisons pas une nouvelle demande de proposition, c'est que le service que nous fournissons rencontre toutes les exigences. Comme je le disais plus tôt, je pense que dans deux ou trois ans, il faudra revoir cela. Ce sera alors différent.

M. Bélanger: Je vous avoue que je ne connais pas assez ces règles et que je vais être obligé de me renseigner, mais il me semble que lorsqu'on est dans le domaine public, on a plus de comptes à rendre que quand on est dans le domaine privé. Entre autres, on ne peut pas continuer à octroyer des contrats de service à la même firme sans donner à d'autres firmes la possibilité de concurrencer pour offrir le même service. C'est le principe de base selon lequel je fonctionne. Je me demande si la Bibliothèque rencontre ces exigences.

M. Paré: Nous rencontrons les exigences, mais quand nous avons un service qui fonctionne bien, nous n'avons pas tendance à en solliciter un autre. Nous essayons de le maintenir pour fournir un bon service aux parlementaires.

M. Bélanger: Quand les agences du gouvernement du Canada font faire une vérification externe de leurs livres et que tout va bien, elles sont quand même obligées de retourner périodiquement en appel d'offres. Les bibliothèques d'ailleurs le font. Les collèges et les universités le font. Que je sache, les institutions publiques sont obligées de retourner périodiquement en appel d'offres même si elles sont satisfaites du service qu'une société privée leur offre. À quel moment d'autres sociétés pourront-elles soumissionner afin de faire la concurrence à Densan? Il y a plusieurs autres sociétés qui offrent le même service à Ottawa ou au Canada, mais elles sont exclues parce que vous êtes satisfaits. Je pense qu'il y a peut-être là une question à revoir.

M. Paré: Il est évident que lorsque nous ferons une demande de proposition, toutes les compagnies pourront faire une offre. Nous aurons alors des exigences plus élevées que celles que nous avons pour les services que nous offrons actuellement. Au cours des prochaines années, nous aurons probablement des profils beaucoup plus précis pour les parlementaires.

M. Bélanger: J'aimerais faire un dernier commentaire, madame la coprésidente.

[*Traduction*]

J'ai soulevé la question à la première réunion du comité. Il a fallu beaucoup de temps pour que le comité se mette en marche. Ensuite, il a fallu beaucoup de temps pour rassembler la

material, which is incomplete. Madam Co-Chair, you know I had to write in order to finally get this jarred loose. I hope the information that has been requested collectively here today won't take as long to get, even though we're probably not going to meet for a little while.

Ms. Lill: I want to pick up on one comment from Mr. Bélanger, because I agree that the whole issue of brand names versus generic is an important one that should be respected in any calls for proposals.

I would like to ask whether you, as the former parliamentary secretary of Heritage, have any understanding of why it is that the parliamentary library is included in chapter 5, whereas the House and the Senate aren't? It's a curious issue. I would like to know if we could have a briefing on that, because it's an important issue you're dealing with. The health of your very existence depends on understanding where you are in respect of the international trade environment.

Mr. Bélanger: Let me answer the question on the record, Madam Chair. I do not know, and it was considerably outside the purview of whatever responsibilities I had as PS to the Minister of Heritage.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): We could maybe look into that, Wendy, and find somebody who could explain it to us.

The Joint Chair (Senator Vivienne Poy): Monsieur Paré, maybe you can send a circular around to let us know in answer to Ms. Lill's question.

Mr. Telegdi: I'm very surprised that the service contracts go on and on. Municipal councils regularly put out requests for bids. You do that to ensure that it's the marketplace that determines how you get the most efficient service at the lowest cost.

How soon can you provide the information we have requested? And could you repeat for me what the specifications for searching the database were?

Mr. Paré: You want the specifications for the search engine?

Mr. Telegdi: Yes. You mentioned the matter while you were talking, so I just want to make sure I got you correctly.

Mr. Paré: And you mentioned that you want to have information about the specifications for the search engine.

Mr. Telegdi: You mentioned, I think, that you had to search your database.

Mr. Richard Paré: Yes.

Mr. Telegdi: Can you repeat what you told the committee? I suppose I could wait until I get them.

Mr. LeMay: I think I'm the one who answered that. I gave it as an example, not as a specific. I think I said something about being able to search 20 different names in less than two seconds, or

documentation, qui est incompète. Madame la coprésidente, comme vous le savez, j'ai été obligé d'envoyer une lettre pour faire débloquer les choses. J'espère que nous ne serons pas obligés d'attendre très longtemps avant de recevoir l'information qui a été demandée aujourd'hui, collectivement, même si le comité ne siègera pas avant un bon moment.

Mme Lill: Je voudrais revenir à ce qu'a dit M. Bélanger, parce que je pense que la question de l'utilisation de produits génériques par opposition aux produits de marque est importante. C'est un facteur dont il faudrait tenir compte dans tous les appels d'offre.

Je me demande si, en tant qu'ancien secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine, vous savez pourquoi la Bibliothèque du Parlement est visée par le chapitre 5, alors que la Chambre des communes et le Sénat ne le sont pas. Je trouve cela curieux, et j'aimerais avoir des précisions là-dessus, parce qu'il s'agit-là d'une question importante. Il est dans notre intérêt de connaître la place qu'on occupe sur l'échiquier commercial international.

M. Bélanger: Madame la présidente, permettez-moi de répondre à la question aux fins du compte rendu. Je ne le sais pas, puisque cela n'avait rien à voir avec les responsabilités que j'assumais à titre de secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Nous pourrions peut-être nous renseigner, Wendy, et voir si quelqu'un peut nous fournir une explication.

La coprésidente (le sénateur Vivienne Poy): Monsieur Paré, vous pourriez peut-être, en réponse à la question de Mme Lill, envoyer une lettre circulaire à ce sujet.

M. Telegdi: Je suis très étonné de voir que les ententes de service sont sans cesse renouvelées. Les conseils municipaux lancent régulièrement des appels d'offre, dans le but de s'assurer que c'est le marché qui détermine que vous avez accès à des services efficaces au plus bas prix possible.

Quand allez-vous nous fournir les renseignements demandés? Et pouvez-vous me dire encore une fois quelles étaient les caractéristiques exigées pour la base de données?

M. Paré: Vous voulez savoir quelles étaient les caractéristiques exigées du moteur de recherche?

M. Telegdi: Oui. Vous en avez parlé pendant la discussion. Je veux tout simplement voir si j'ai bien compris.

M. Paré: Et vous voulez avoir des renseignements sur les caractéristiques exigées du moteur de recherche.

M. Telegdi: Vous avez dit, si je ne m'abuse, que vous deviez faire une recherche dans votre base de données.

M. Paré: Oui.

M. Telegdi: Pouvez-vous répéter ce que vous avez dit au comité? Je suppose que je peux attendre d'avoir les renseignements en main.

M. LeMay: C'est moi qui ai répondu à la question. Je parlais de façon générale. J'ai parlé d'un moteur qui nous permettrait de faire des recherches sur 20 noms différents en moins de deux

something like that. I wouldn't say that is in the specifications. There are two distinct elements. One was the requirements for the library, which were not grand, but were just a hub, a system at the front. The other we're looking at in the technical specifications we can provide to you. We can provide you with the RFP, in fact, if that would be better for you.

Mr. Telegdi: How quickly can you get it to committee?

Mr. LeMay: It is posted on MERX, and we can get it to you tomorrow if that's how quickly you require it. It's not something we have to rewrite, it exists.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): It would maybe be helpful to know what the various rules are from Treasury Board or whatever, and also what the library does with other contracts, consultants, those kind of things. What is the normal operating procedure for contracts? I guess what I want to know is whether things have changed since all of this and what we have learned from it. I apologize that we just pressed on today, knowing the person who really had the file was out of the country, but thinking we might not meet and it was really important, because I hoped that what we would be able to focus on today was the future. How do we make sure this never happens again? I didn't quite understand, as I hadn't read it carefully enough, that we weren't dealing with the same people and that there would still be some of these loose ends, as far as the committee was concerned. So we will talk and see what we can organize as next steps.

I'm still interested in the international comparisons, and maybe now we have some researchers, we can look at how the budget of your library ranks internationally in respect of ability in IT, but also in research capacity. Wendy Lill and I agree that the scrutiny role of Parliament over what government does is very much based on the calibre and quality of the people we have in our research branch, and I would like to know about recruitment and retention. I know Donald Savoie feels that capacity in public administration within the Library of Parliament is an extraordinarily important thing. He says that of his ten counterparts who are the experts in public administration two work in the Library of Congress. I think we, as parliamentarians, need to take our job as the scrutiny of government very seriously, and I would like to know what the capacity of our research branch is compared to the rest of the world. My instinct is that even if we're leading, we need more, because I think we can't take this democracy too seriously, and it is about the cynicism and apathy Canadians have towards government. If we don't take it seriously, they're going to give up on us. So maybe over the summer we could see some of those international things. I'd like to see recruitment and retention statistics, and I'd like to see the

secondes, ou quelque chose du genre. Ce facteur ne figure pas dans les caractéristiques. Il y a deux choses dont il faut tenir compte. Il y a d'abord les exigences de la Bibliothèque, qui ne sont pas énormes. Elle veut tout simplement un système pivot. Pour ce qui est du reste, nous pouvons vous fournir les caractéristiques techniques exigées. Nous pouvons vous fournir la PD, si vous voulez.

M. Telegdi: Quand comptez-vous fournir ces renseignements au comité?

M. LeMay: Ils figurent dans le MERX. Nous pouvons vous les fournir demain, si vous voulez, puisque l'information est déjà disponible.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Il serait peut-être utile de connaître les diverses règles qu'applique le Conseil du Trésor, par exemple, et de savoir ce que fait la Bibliothèque quand elle doit passer d'autres marchés, retenir les services de consultants, ainsi de suite. En ce qui a trait à la passation de marchés, quelle est la procédure habituelle suivie? Je veux savoir si les choses ont changé depuis cet incident, et si nous en avons tiré des leçons. Je m'excuse si nous avons beaucoup insisté là-dessus aujourd'hui, et ce, même si le responsable du dossier est à l'étranger. Toutefois, comme nous n'étions pas certains de vous rencontrer et vu l'importance du dossier, nous voulions surtout mettre l'accent, aujourd'hui, sur l'avenir. Que devons-nous faire pour éviter que ce genre de situation se produise à nouveau? Je n'avais pas compris, puisque je n'avais pas bien lu, que nous allions rencontrer des personnes différentes et qu'il restait des questions à régler, du moins, en ce qui concerne le comité. Nous allons donc en discuter et voir quelles sont les mesures qu'il convient de prendre.

Je tiens toujours à ce qu'on fasse des comparaisons internationales. Maintenant que nous avons un plus grand nombre d'attachés de recherche, nous pouvons peut-être établir une comparaison entre le budget de la Bibliothèque, notamment les ressources qu'elle consacre à la technologie de l'information et à la recherche, et les budgets des bibliothèques d'autres pays. Je pense, tout comme Wendy Lill, que le Parlement, s'il veut être en mesure d'examiner soigneusement les activités du gouvernement, doit pouvoir compter sur l'aide d'attachés de recherche compétents. J'aimerais en savoir un peu plus sur le recrutement et le maintien en poste des effectifs. D'après Donald Savoie, il est très important d'avoir des spécialistes en administration publique au sein de la Bibliothèque du Parlement. Il a dix collègues qui sont spécialisés en administration publique, et parmi ceux-ci, il y en a deux qui travaillent à la Bibliothèque du Congrès. Nous devons, en tant que parlementaires chargés de surveiller les activités du gouvernement, prendre notre rôle très au sérieux. J'aimerais savoir comment notre service de recherche se compare à ceux qui existent ailleurs dans le monde. J'ai l'impression que, même nous faisons office de chef de file dans ce domaine, nous devons faire encore plus et surtout, nous montrer prudents, en raison du

salary categories: are we able to pay people of the calibre we want? It's just too important for us not to be doing it properly.

Mr. Telegdi: My understanding is that at some point we're going to have the IT people in, because that's fairly critical for us.

The Joint Chair (Senator Vivienne Poy): I think we should.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Andrew, as you know, we're about to embark on this small project with Wendy and the disabilities committee on e-consultation on CPP disability, and we've watched as the name for it goes from a pilot to a scoping exercise to all these ways of worrying that it's too costly, or too much work, or too many people, or all of that. I feel that when you watch people lose confidence that we'll be able to pull it off, it speaks to the past rather than the future. We need to be able to do these things with Canadians, and I hope this committee will have the ability to bring in the people who could empower committees to be in touch with Canadians electronically. There's a whole bunch of other stuff we might want to do, and it's up to this committee to see what's possible and what's being done around the world.

Mr. Pickard: Madam Chair, I laud your comments, and I think having people and budgets large enough to handle those things is very important, but we do have a bit of a problem, as everyone around this table knows. I, again, would look at department salaries and how they operate, research people there, then look at our own in the House of Commons and in the Senate. Our competitive nature is somewhat less than any other place I know, coming off the Hill and going into many businesses locally. We can't compete in salaries. We've got very dedicated people who do a tremendous job, and it's almost through pure dedication that a lot of that work is done as well as it is. I'm not sure how we can handle that, because there are so many different strings that pull each organization in this government and control salaries. We get into contract negotiations, we get into limited resources that all of us have. Are we tracking in an area we can actually make a change in? That's the only question I throw out on that.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): I think you can't, unless you do proper studies on recruitment and retention. You have to know why people are coming here to work, why they're leaving, and what they're leaving to. If people are leaving to an academic appointment where they won't be making any more money, maybe it's something else. We've got to figure out how we change the culture. But I also think, particularly on the citizen

cynisme et de l'apathie que ressentent les Canadiens à l'égard du gouvernement. Si nous ne faisons pas attention, ils vont nous lâcher. Donc, nous pourrions peut-être nous pencher là-dessus au cours de l'été. J'aimerais avoir des statistiques sur les taux de recrutement et de maintien en poste des effectifs, de même que sur les échelles de salaire: sommes-nous en mesure de payer les gens qui possèdent les compétences que nous recherchons? Cette question est très importante et doit être prise au sérieux.

M. Telegdi: Je crois comprendre que nous allons rencontrer les spécialistes de la technologie de l'information à un moment donné. Il est important qu'ils comparaissent devant nous.

La coprésidente (le sénateur Vivienne Poy): Je le crois aussi.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennet): Andrew, comme vous le savez, nous allons entreprendre un projet avec Wendy et le comité des personnes handicapées. Nous allons tenir une cyberconsultation sur la pension d'invalidité du RPC. Or, ce qui, à l'origine, devait être un projet-pilote s'est transformé en évaluation d'envergure qui génère toutes sortes d'inquiétudes: on a peur qu'elle soit trop coûteuse, qu'elle entraîne trop de travail, qu'elle mobilise trop de personnes, ainsi de suite. Quand les gens ne sont pas convaincus que nous allons être en mesure de mener un projet à terme, ils font preuve de négativisme au lieu de positivisme. Nous devons être en mesure de tenir des consultations de ce genre avec les Canadiens, et j'espère que le comité fera appel à des experts qui sauront l'aider à communiquer avec les Canadiens par voie électronique. On pourrait entreprendre toutes sortes d'études. Il reviendra au comité de décider et de voir ce qui se fait à l'échelle internationale.

M. Pickard: Madame la présidente, je suis d'accord avec ce que vous dites. Il faut pouvoir compter sur des ressources humaines et financières pour accomplir ces tâches. Or, comme nous le savons tous, nous avons un petit problème. Je voudrais qu'on jette un coup d'oeil sur les salaires versés aux attachés de recherche dans les ministères, qu'on examine la façon dont ils fonctionnent, et qu'on analyse ensuite la situation qui existe à la Chambre des communes et au Sénat. Nous sommes un peu moins compétitifs que de nombreuses autres entreprises à l'échelle locale. Nous n'avons pas les moyens d'offrir les mêmes salaires. Nous avons des employés très dévoués qui font de l'excellent travail. S'ils l'accomplissent si bien, c'est purement et simplement par dévouement. Je ne sais pas ce que nous pouvons faire, parce que ceux qui tirent les ficelles au sein des organisations du gouvernement et qui contrôlent les salaires sont nombreux. Quand nous négocions des contrats, nous devons composer avec les ressources limitées que nous avons. Est-ce que nos efforts vont aboutir à des changements concrets? C'est la question que je me pose.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): La réponse est non, sauf si nous menons des études adéquates sur le recrutement et le maintien en poste des effectifs. Nous devons savoir pourquoi les gens acceptent de venir travailler ici, pourquoi ils partent, et ce vers quoi ils partent. Il y a peut-être une autre raison qui les incite à accepter un poste qui n'est pas mieux rémunéré au sein d'une université. Nous devons trouver des moyens de changer la culture.

engagement side and the ability of parliamentarians to do this, the government departments are much better resourced than Parliament.

Also, there are some ethical challenges, because some of those government departments, like HRDC on our CPP, would love to be able to give us some money to do our job properly, but that's not optically correct, because of the separation. Is there some sort of third party way we could do that? I think we need to explore our role in evaluating public administration and saving the government money, if we do our jobs properly, by just knowing what works and what doesn't work and getting it organized. It's no secret that's why I wanted to be part of this committee. When you look at the congressmen, you see the number of staff they have in their offices with research capacity, the budget that allows them to travel or do whatever.

I just want to know what the reality is. It's up to the committee to decide what we want to push for or not push for or all of that. But I think we want to know where we sit in all of this in the context of vibrant democracy.

Mr. Epp: Madam Chair, if I can interrupt, I really regret doing this, but I have an appointment, which, with my travel time, means I must leave. My apologies.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): No, we're going. And I apologize also to Monsieur Paré.

Mr. Paré: That's okay.

Just to refer to what Mr. Pickard was saying about the research, of course, we cannot compare with the private sector, we cannot compete, but for the public service, we are at the same level if we include the number of hours we work yearly. We work 1820 hours and they work 1950 hours. So if you take that into account, we are comparable with public service research.

Also, to the committee, any documentation you want or information about the process we have for contracts and so on we will be pleased to provide.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett): Maybe we'll give you our shopping list.

Thank you very much for coming. We will see what we can organize, hopefully before Parliament rises.

The committee adjourned.

Par ailleurs, je pense que les ministères du gouvernement sont mieux équipés que le Parlement pour encourager les citoyens à participer au processus.

Il y a aussi des considérations d'ordre moral qui entrent en ligne de compte, parce que certains de ces ministères, comme DRHC pour ce qui est du RPC, aimeraient bien nous donner de l'argent pour mener à terme notre projet, sauf que ce n'est pas possible. Est-ce qu'un tiers pourrait le faire? Nous devons explorer le rôle que nous jouons au chapitre de l'évaluation de l'administration publique puisque nous pouvons arriver à réaliser des économies, si nous faisons bien notre travail, en sachant tout simplement ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas et en nous organisant. Comme vous le savez tous, c'est pour cette raison que je voulais faire partie de ce comité. Prenons l'exemple des membres du Congrès américain. Nous savons combien d'attachés de recherche compte chaque bureau, quel est le budget de voyage de chaque membre, ainsi de suite.

Je veux qu'on procède à un examen objectif de la situation. Le comité devra décider ce qui, pour lui, est important ou non. Toutefois, je pense que nous voulons savoir où nous nous situons par rapport aux autres démocraties dynamiques.

M. Epp: Madame la présidente, je dois vous interrompre et je m'en excuse, mais j'ai un rendez-vous. Je dois partir. Je suis désolé.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennet): Non, nous partons. Et je tiens à présenter des excuses à M. Paré.

M. Paré: Je vous en pris.

Je voudrais tout simplement revenir à ce que M. Pickard a dit au sujet de la recherche. Nous ne pouvons pas comparer notre situation à celle du secteur privé. Nous ne pouvons pas lui livrer concurrence. Toutefois, pour ce qui est de la fonction publique, nous sommes au même niveau si nous incluons le nombre d'heures de travail effectuées sur une base annuelle. Nous accomplissons 1 820 heures de travail, tandis qu'ils en font 1 950. Donc, tout compte fait, notre situation se compare à celle de la fonction publique.

Par ailleurs, nous fournirons volontiers au comité tout document ou renseignement sur la proédure de passation des marchés publics.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett): Nous vous remettrons peut-ôtre notre liste d'épicerie.

Merci d'être venu. Nous allons voir ce que nous pouvons faire avant que le Parlement n'ajourne.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Poste-payé
Lettermail / Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

WITNESSES:

Thursday, March 21, 2002:

From the Library of Parliament:

Mr. Richard Paré: Parliamentary Librarian;

Ms. Lyn Brodie, Director of Collections;

Mr. Hugh Finsten, Director general of the Parliamentary Research Branch.

Thursday, June 6, 2002:

From the Library of Parliament:

Mr. Richard Paré, Parliamentary Librarian;

Mr. François LeMay, Director General, Information and Documentation Branch;

Ms. Margaret Young, Analyst, Law and Governement Division.

TÉMOINS:

Le jeudi 21 mars 2002:

De la Bibliothèque du Parlement:

M. Richard Paré, bibliothécaire parlementaire;

Mme Lynn Brodie, directrice de la Division des collections;

M. Hugh Finsten, directeur général de la Direction de la recherche parlementaire.

Le jeudi 6 juin 2002:

De la Bibliothèque du Parlement:

M. Richard Paré, bibliothécaire parlementaire;

M. François LeMay, directeur général, Direction de l'information et de la documentation;

Mme Margaret Young, analyste, Division du droit et du gouvernement.

Available from:
Communication Canada – Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

En vente:
Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

Government Publications

Second Session
Thirty-seventh Parliament, 2002-03

SENATE OF CANADA
HOUSE OF COMMONS

Proceedings of the Standing Joint Committee on

Library of Parliament

Joint Chairs:
The Honourable Senator YVES MORIN
CAROLYN BENNETT, M.P.

Thursday, March 27, 2003
Thursday, April 10, 2003
Thursday, May 1, 2003
Thursday, May 8, 2003
Thursday, May 15, 2003
Thursday, June 5, 2003 (in camera)

Issue No. 1

Organizational meeting and
Vote 10 of the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2004 and
Business of the Library of Parliament

INCLUDING:
THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE
(Committee's Quorum and Mandate)
THE SECOND REPORT OF THE COMMITTEE
(Committee's Work to date and areas of interest and concerns)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Deuxième session de la
trente-septième législature, 2002-2003

SÉNAT DU CANADA
CHAMBRE DES COMMUNES

Délibérations du Comité mixte permanent de la

Bibliothèque du Parlement

Coprésidents:
L'honorable sénateur YVES MORIN
CAROLYN BENNETT, députée

Le jeudi 27 mars 2003
Le jeudi 10 avril 2003
Le jeudi 1er mai 2003
Le jeudi 8 mai 2003
Le jeudi 15 mai 2003
Le jeudi 5 juin 2003 (à huis clos)

Fascicule no 1

Séance d'organisation et
le Crédit 10 du Parlement contenu dans le Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004 et les travaux de la Bibliothèque du Parlement

Y COMPRIS:
LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
(Mandat et quorum du Comité)
LE DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Travail du comité et sujets d'intérêts et de préoccupations)

TÉMOINS
(*Voir à l'endos*)

40262-40296-40338-40381-40382

THE STANDING JOINT COMMITTEE ON THE LIBRARY OF PARLIAMENT

Joint Chairs: The Honourable Senator Yves Morin, Carolyn Bennett, M.P.

Vice-Chair: Deborah Grey, M.P.

and

Representing the Senate:

The Honourable Senators:

Roch Bolduc	Jean Lapointe
Michael Forrestall	Vivien Poy

Representing the House of Commons:

Members:

Mauril Bélanger	Wendy Lill
Robert Bertrand	Jerry Pickard
Rick Borotsik	Louise Plamondon
Marlene Catterall	Jacques Saada
Ken Epp	Guy St-Julien
Marcel Gagnon	Darrel Stinson
Grant Hill	Andrew Telegdi
Jim Karygiannis	

(Quorum 7)

LE COMITÉ MIXTE PERMANENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésidents: L'honorable sénateur Yves Morin Carolyn Bennett, députée

Vice-présidente: Deborah Grey, députée

et

Représentant le Sénat:

Les honorables sénateurs:

Roch Bolduc	Jean Lapointe
Michael Forrestall	Vivienne Poy

Représentant la Chambre des communes:

Députés:

Mauril Bélanger	Wendy Lill
Robert Bertrand	Jerry Pickard
Rick Borotsik	Louise Plamondon
Marlene Catterall	Jacques Saada
Ken Epp	Guy St-Julien
Marcel Gagnon	Darrel Stinson
Grant Hill	Andrew Telegdi
Jim Karygiannis	

(Quorum 7)

Published by the Senate of Canada

Available from: Communication Canada
Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

En vente:
Communication Canada – Édition Ottawa (Ontario) K1A 0S9

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, March 27, 2003
(1)

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 9:15 a.m. this day, in room 209, West Block.

Representing the Senate: The Honourable Senators Roch Bolduc, Jean Lapointe and Yves Morin (3).

Representing the House of Commons: Carolyn Bennett, Marlene Catterall, Marcel Gagnon, Grant Hill and Jacques Saada (5).

Acting Members present: John O'Reilly for Mauril Bélanger, David Price for Robert Bertrand, Karen Redman for Jerry Pickard, Mac Harb for Guy St-Julien, Ken Epp for Darrel Stinson, Julian Reed for Andrew Telegdi.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Lalita Acharya and James Robertson, Analysts.

Pursuant to Standing Order 106(1) and (2) of the House of Commons and rule 88 of the Senate, election of the Joint Chairs and Vice-Chair(s).

The Joint Clerk (Senate) presided over the election of the Joint Chair (Senate).

The Honourable Roch Bolduc moved, — That the Hon. Yves Morin be elected as Joint Chair of the Committee (Senate).

The question being put on the motion, it was agreed to.

The Joint Clerk (House of Commons) presided over the election of the Joint Chair (House of Commons).

Karen Redman moved, — That Carolyn Bennett be elected as Joint Chair of the Committee (House of Commons).

The question being put on the motion, it was agreed to.

The Joint Clerk (House of Commons) presided over the election of the Vice-Chair.

Grant Hill moved, — That Deborah Grey be elected as Vice-Chair of the Committee *in absentia.*

The question being put on the motion, it was agreed to.

Ken Epp moved, — That the quorum be fixed at seven (7) members provided that both Houses are represented including a member from the opposition whenever a vote, resolution or other decision is taken, and that Joint Chairs be authorized to hold meetings to receive and publish evidence when a quorum is not present provided that at least four (4) members are present, including a member of the opposition.

Marlene Catterall moved the following amendment, — That the motion be amended by adding after the words "four (4) members are present, including a member of the opposition" the following: "and a member from the government."

After debate, the question was put on the amendment and it was agreed to.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 27 mars 2003
(1)

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à 9 h 15, dans la salle 209 de l'édifice de l'ouest.

Représentant le Sénat: Les honorables sénateurs Roch Bolduc, Jean Lapointe et Yves Morin (3).

Représentant la Chambre des communes: Carolyn Bennett, Marlene Catterall, Marcel Gagnon, Grant Hill et Jacques Saada (5).

Membres substituts présents: John O'Reilly pour Mauril Bélanger, David Price pour Robert Bertrand, Karen Redman pour Jerry Pickard, Mac Harb pour Guy St-Julien, Ken Epp pour Darrel Stinson, Julian Reed pour Andrew Telegdi.

Aussi présents: De la Direction de la recherche de la Bibliothèque du Parlement: Lalita Acharya et James Robertson, analystes.

Conformément aux articles 106(1) et (2) du Règlement de la Chambre des communes et de l'article 88 du Règlement du Sénat, élection des coprésidents et de la vice-présidence.

Le cogreffier (Sénat) préside à l'élection d'un coprésident (Sénat).

L'honorable Roch Bolduc propose, — Que le sénateur Yves Morin soit élu coprésident du Comité (Sénat).

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le cogreffier (Chambre des communes) préside à l'élection d'un coprésident (Chambre des communes).

Karen Redman propose, — Que Carolyn Bennett soit élue coprésidente du Comité (Chambre des communes).

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le cogreffier (Chambre des communes) préside à l'élection d'un vice-président.

Grant Hill propose — Que Deborah Grey soit élue vice-présidente du Comité *in absentia.*

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ken Epp propose — Que le quorum soit établi à sept (7) membres à condition que les deux Chambres soient représentées et qu'un membre de l'opposition soit présent chaque fois qu'il y a une mise aux voix, ou qu'une résolution ou toute autre décision est prise, et que les coprésidents soient autorisés à tenir des séances afin de recevoir et de publier des témoignages en l'absence de quorum, pourvu qu'au moins quatre (4) membres soient présents, dont un membre de l'opposition.

Marlene Catterall propose l'amendement suivant — Que la motion soit modifiée par adjonction, après les mots «quatre (4) membres soient présents, dont un membre de l'opposition.», de ce qui suit: «et un membre du gouvernement».

Après débat, l'amendement, mis aux voix, est adopté.

The question was put on the main motion, as amended, and it was agreed to.

The Honorable Jean Lapointe moved, — That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of six (6) members including the Co-Chairs, the Vice-Chair, and a representative of the Bloc Québécois, the Progressive Conservative Party and the New Democratic Party; that the members of the subcommittee be named after the usual consultations, and that the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses and schedule hearings; and; that the subcommittee reports its decisions to the committee.

The question being put on the motion, it was agreed to.

Marcel Gagnon moved — That the committee retain the services of one or more researchers from the Library of Parliament, as needed, to assist the committee in its work, at the discretion of the Joint Chairs.

The question being put on the motion, it was agreed to.

Marlene Catterall moved — That either Joint Chairs or, in accordance with the direction of the Joint Chairs, either Joint Clerks, be authorized to approve payment of expenditures of the committee.

The question being put on the motion, it was agreed to.

Marlene Catterall moved — That, if requested, reasonable travelling, accommodation and living expenses, be reimbursed to witnesses not exceeding two (2) representatives per organization, at the discretion of the Joint Chairs and as per the regulations established by the Board of Internal Economy and the Senate's Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

The question being put on the motion, it was agreed to.

Karen Redman moved — That the committee print the number of copies needed of its proceedings.

The question being put on the motion, it was agreed to.

Jacques Saada moved — That the Joint Clerks be authorized to distribute only documents available in both official languages.

The question being put on the motion, it was agreed to.

The Honorable Jean Lapointe moved — That the Joint Chair (Senate) be authorized to obtain Senate permission to sit during Senate sittings.

The question being put on the motion, it was agreed to.

Karen Redman moved — That the Joint Chairs be authorized to report to their respective Chambers that the Committee be authorized to assist the Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons in directing and controlling the Library of Parliament; and that it be authorized to make recommendations to the Speaker of the Senate and to the Speaker of the House of Commons regarding the governance of

La motion principale, tel qu'amendée, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable Jean Lapointe propose — Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé de six (6) membres, soit les coprésidents, le vice-président et un représentant du Bloc québécois, du Parti progressiste-conservateur et du Nouveau Parti démocratique; que les membres du sous-comité soient nommés après les consultations habituelles; que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à l'invitation des témoins et à l'établissement de l'horaire des audiences; et que le Sous-comité fasse rapport de ses décisions au comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Marcel Gagnon propose — Que le comité retienne, au besoin et à la discrétion des coprésidents, les services d'un ou de plusieurs attachés de recherche de la Bibliothèque du Parlement pour l'aider dans ses travaux.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Marlene Catterall propose — Que l'un ou l'autre des coprésidents ou, conformément à leurs directives, l'un ou l'autre des cogreffiers, soit autorisé à approuver le paiement des dépenses du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Marlene Catterall propose — Que les témoins qui en font la demande soient remboursés de leurs frais de déplacement et de séjour dans la mesure où ces frais sont jugés raisonnables, à raison d'au plus deux (2) représentants par organisme et ce, à la discrétion des coprésidents du Comité et conformément aux règles établies par le Bureau de régie interne et le Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Karen Redman propose — Que le comité fasse imprimer le nombre requis d'exemplaires de ses délibérations.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Jacques Saada propose — Que les cogreffiers ne soient autorisés qu'à distribuer les documents qui sont dans les deux langues officielles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable Jean Lapointe propose — Que le coprésident (Sénat) demande au Sénat la permission pour ce comité de siéger pendant les séances du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Karen Redman propose — Que les coprésidents soient autorisés à faire rapport dans leur Chambre respective et que le comité soit autorisé à conseiller les présidents du Sénat et de la Chambre des communes dans l'exercice de leur autorité sur la Bibliothèque du Parlement; et qu'il soit habilité à faire des recommandations aux présidents des deux chambres concernant la régie de la bibliothèque et la bonne utilisation des crédits

the Library and the proper expenditure of moneys voted by Parliament for the purchase of books, maps or other articles to be deposited therein.

The question being put on the motion, it was agreed to.

Julian Reed moved — That the committee adopts its First Report and that the Joint Chairs be authorized to table same in their respective Chamber.

The question being put on the motion, it was agreed to.

Jacques Saada moved — That, unless there is unanimous consent, 48 hours' notice be given before any new item of business be considered by the committee.

The question being put on the motion, it was agreed to.

The committee commenced consideration of matters related to committee business.

It was agreed, — That the committee, for its next meeting, invite the Parliamentary Librarian to appear.

At 9:35 a.m., the committee adjourned to the call of the Joint Chairs.

ATTEST:

affectés par le Parlement à l'achat de documents ou objets destinés à y être déposés.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Julian Reed propose — Que le comité adopte son premier rapport et que les coprésidents soient autorisés à le déposer dans leur Chambre respective.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Jacques Saada propose — Que, à moins qu'il n'y ait consentement unanime, un avis de quarante-huit (48) heures soit donné avant que le comité soit saisi de toute nouvelle question.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le comité discute de ses travaux futurs.

Il est convenu, — Que le comité, pour sa prochaine réunion, invite le bibliothécaire parlementaire à comparaître.

À 9 h 35, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la coprésidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, Thursday, April 10, 2003
(2)

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 9:12 a.m. this day, in room 209, West Block, the Joint Chairs, Carolyn Bennett and the Honourable Yves Morin, presiding.

Member of the committee present representing the Senate: The Honourable Senator Yves Morin (1).

Members of the committee present representing the House of Commons: Carolyn Bennett, Grant Hill and Jerry Pickard (3).

Acting Member from the House of Commons present: Benoît Sauvageau pour Marcel Gagnon.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Lalita Acharya and James Robertson, Analysts.

The committee commenced consideration of the Main Estimates 2003-2004: Vote 10 under Parliament referred to the committee by the House of Commons on February 26, 2003 and by the Senate on February 27, 2003.

WITNESSES:

From the Library of Parliament:

Richard Paré, Parliamentary Librarian;

Hugh Finsten, Associate Parliamentary Librarian;

Lynn Brodie, Director, Collections Division;

Monique Boutin, Director, Finance and Material Management Division;

Roland Bonnaventure, Director, Human Ressources.

OTTAWA, le jeudi 10 avril 2003
(2)

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à 9 h 12, dans la salle 209 de l'édifice de l'ouest, sous la présidence de Carolyn Bennett et de l'honorable Yves Morin.

Membre du comité présent représentant le Sénat: L'honorable sénateur Yves Morin (1).

Membres du comité présents représentant la Chambre des communes: Carolyn Bennett, Grant Hill et Jerry Pickard (3).

Membre substitut présent de la Chambre des communes: Benoît Sauvageau pour Marcel Gagnon.

Aussi présents: De la Direction de la recherche de la Bibliothèque du Parlement: Lalita Acharya et James Robertson, analystes.

Le comité entreprend l'étude du Budget principal des dépenses de 2003-2004: crédit 10 sous la rubrique Parlement renvoyé au comité par la Chambre des communes le 26 février 2003 et par le Sénat le 27 février 2003.

TÉMOINS:

De la Bibliothèque du Parlement:

Richard Paré, bibliothécaire parlementaire;

Hugh Finsten, bibliothécaire parlementaire associé;

Lynn Brodie, directrice, Division des collections;

Monique Boutin, directrice, Division des finances et gestion du matériel;

Roland Bonnaventure, directeur, Ressources humaines.

Richard Paré made a statement and, with the other witnesses, answered questions.

At 10:40 a.m., the committee adjourned to the call of the Joint Chairs.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, May 1, 2003
(3)

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 9:05 a.m. this day, in room 112-N, Centre Block, the Joint Chairs, Carolyn Bennett and the Honourable Yves Morin, presiding.

Membes of the committee present representing the Senate: The Honourable Senators Jean Lapointe and Yves Morin (2).

Members of the committee present representing the House of Commons: Carolyn Bennett, Robert Bertrand, Rick Borotsik, Marlene Catterall, Marcel Gagnon, Deborah Grey, Grant Hill, Wendy Lill and Jacques Saada (9).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Lalita Acharya and James Robertson, Analysts.

Pursuant to the first report of the committee adopted by the Senate on April 3, 2003, and pursuant to House of Commons' Standing Order 108(4)(*a*), a briefing session on the renovations at the Library of Parliament.

WITNESSES:

From the Department of Public Works and Government Services:

Paul Choquette, Director General, Services for Parliamentary Precinct;

Mary Soper, Senior Project Leader, Planning and Capital Projects;

Paul Frame, Project Manager.

From the Library of Parliament:

Lynn Brodie, Director, Collections Division.

Paul Choquette and Lynn Brodie made a statement and, with the other witnesses, answered questions.

At 10:00 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, May 8, 2003
(4)

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 9:09 a.m. this day, in room 209, West Block, the Joint Chairs, Carolyn Bennett and the Honourable Yves Morin, presiding.

Richard Paré fait une déclaration et, avec les autres témoins, répond aux questions.

À 10 h 40, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la coprésidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le jeudi 1er mai 2003
(3)

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à 9 h 05, dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Carolyn Bennett et de l'honorable Yves Morin.

Membres du comité présent représentant le Sénat: Les honorables sénateurs Jean Lapointe et Yves Morin (2).

Membres du comité présents représentant la Chambre des communes: Carolyn Bennett, Robert Bertrand, Rick Borotsik, Marlene Catterall, Marcel Gagnon, Deborah Grey, Grant Hill, Wendy Lill et Jacques Saada (9).

Aussi présents: De la Direction de la recherche de la Bibliothèque du Parlement: Lalita Acharya et James Robertson, analystes.

Conformément au premier rapport du comité adopté par le Sénat le 3 avril 2003 et conformément à l'article 108(4)*a*) du Règlement de la Chambre des communes, une session d'information sur les rénovations à la Bibliothèque du Parlement.

TÉMOINS:

Du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux:

Paul Choquette, directeur général, Services pour la Cité parlementaire;

Mary Soper, chef principal de projet, Projets de planification et d'immobilisations;

Paul Frame, gestionnaire de projet.

De la Bibliothèque du Parlement:

Lynn Brodie, directeur, Division des collections.

Paul Choquette et Lynn Brodie font une déclaration et, avec les autres témoins, répondent aux questions.

À 10 heures, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le jeudi 8 mai 2003
(4)

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à 9 h 09, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Carolyn Bennett et de l'honorable Yves Morin.

Member of the committee present representing the Senate: The Honourable Senators Michael J. Forrestall and Yves Morin (2).

Members of the committee present representing the House of Commons: Carolyn Bennett, Marlene Catterall, Deborah Grey, Wendy Lill, Jerry Pickard and Andrew Telegdi (6).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Lalita Acharya and James Robertson, Analysts.

Pursuant to the first report of the committee adopted by the Senate on April 3, 2003, and pursuant to House of Commons' Standing Order 108(4)(a), a briefing session on the "e-consultation" in parliamentary committees.

WITNESSES:

From the Oxford Internet Institute:

Stephen Coleman, Cisco Visiting Professor of e-Democracy.

From the Library of Parliament:

William Young, Acting Director, Political and Social Affairs Division;

Peter Niemczak, Research Assistant;

Joe Peters, Consultant.

Stephen Coleman made a statement and answered questions.

William Young, Peter Niemczak and Joe Peters made a statement and answered questions.

At 10:55 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

.

ATTEST:

Membres du comité présent représentant le Sénat: Les honorables sénateurs Michael J. Forrestall et Yves Morin (2).

Membres du comité présents représentant la Chambre des communes: Carolyn Bennett, Marlene Catterall, Deborah Grey, Wendy Lill, Jerry Pickard et Andrew Telegdi (6).

Aussi présents: De la Direction de la recherche de la Bibliothèque du Parlement: Lalita Acharya et James Robertson, analystes.

Conformément au premier rapport du Comité adopté par le Sénat le 3 avril 2003 et conformément à l'article 108(4)*a*) du Règlement de la Chambre des communes, une session d'information sur la «e-consultation» dans les comités parlementaires.

TÉMOINS:

Du Oxford Internet Institute:

Stephen Coleman, professeur invité (Cisco) de cyberdémocratie.

De la Bibliothèque du Parlement:

William Young, directeur intérimaire, Division des affaires politiques et sociales;

Peter Niemczak, adjoint à la recherche;

Joe Peters, consultant.

Stephen Coleman fait une déclaration et répond aux questions.

William Young, Peter Niemczak et Joe Peters font une déclaration et répondent aux questions.

À 10 h 55, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, Thursday, May 15, 2003
(5)

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 9:06 a.m. this day, in room 112-N, Centre Block, the Joint Chairs, Carolyn Bennett and the Honourable Yves Morin, presiding.

Members of the committee present representing the Senate: The Honourable Senators Roch Bolduc, Michael J. Forrestall and Yves Morin (3).

Members of the committee present representing the House of Commons: Carolyn Bennett, Marlene Catterall, Marcel Gagnon and Deborah Grey (4).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Lalita Acharya and James Robertson, Analysts.

Pursuant to the First Report of the Committee adopted by the Senate on April 3, 2003, and pursuant to House of Commons' Standing Order 108(4)(*a*), a briefing session on the consultation done by the firm Compas with parliamentarians and their staff in order to measure their expectations and their needs about the Library.

OTTAWA, le jeudi 15 mai 2003
(5)

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à 9 h 06, dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Carolyn Bennett et de l'honorable Yves Morin.

Membres du comité présent représentant le Sénat: Les honorables sénateurs Roch Bolduc, Michael J. Forrestall et Yves Morin (3).

Membres du comité présents représentant la Chambre des communes: Carolyn Bennett, Marlene Catterall, Marcel Gagnon et Deborah Grey (4).

Aussi présents: De la Direction de la recherche de la Bibliothèque du Parlement: Lalita Acharya et James Robertson, analystes.

Conformément au premier rapport du Comité adopté par le Sénat le 3 avril 2003 et conformément à l'article 108(4)*a*) du Règlement, une session d'information sur la consultation effectuée par la compagnie Compas auprès des parlementaires et leur personnel afin de mesurer leurs attentes et leurs besoins à l'égard de la Bibliothèque.

WITNESSES:

From Compas:

Stephen Kiar, Senior Partner;

Philippe Azie, Senior Consultant.

Stephen Kiar made a statement and, with the other witness, answered questions.

At 10:44 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, June 5, 2003
(6)

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met in camera at 9:55 a.m. this day, in room 269, West Block, the Joint Chairs, Carolyn Bennett and the Honourable Yves Morin, presiding.

Members of the committee present representing the Senate: The Honourable Senators Roch Bolduc, Yves Morin and Vivienne Poy (3).

Members of the committee present representing the House of Commons: Carolyn Bennett, Robert Bertrand, Marlene Catterall, Marcel Gagnon, Deborah Grey, Jerry Pickard and Jacques Saada (7).

Acting Members from the House of Commons present: Bob Speller for Andrew Telegdi.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Lalita Acharya, Analyst.

Pursuant to the First Report of the Committee adopted by the Senate on April 3, 2003, and pursuant to Standing Order 108 (4)(*a*), the committee commenced consideration of two draft letters to the Speakers of the House of Commons and the Senate and to Parliamentary Librarian and study of a draft report.

It was agreed, — That the draft report be adopted as the second report of the Committee and that the letter from the two co-chairs to the Speakers of the Senate and the House of Commons and a document on the e-consultation be appended to this report when it is tabled in each Chamber.

It was agreed, — That the Joint Chairs, Joint Clerks and analysts be authorized to make such grammatical and editorial changes as may be necessary without changing the substance of the report.

TÉMOINS:

De Compas:

Stephen Kiar, associé sénior;

Philippe Azie, consultant sénior.

Stephen Kiar fait une déclaration et, avec l'autre témoin, répond aux questions.

À 10 h 44, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le jeudi 5 juin 2003
(6)

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à huis clos, à 9 h 55, dans la salle 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Carolyn Bennett et de l'honorable Yves Morin.

Membres du comité présent représentant le Sénat: Les honorables sénateurs Roch Bolduc, Yves Morin et Vivienne Poy (3).

Membres du comité présents représentant la Chambre des communes: Carolyn Bennett, Robert Bertrand, Marlene Catterall, Marcel Gagnon, Deborah Grey, Jerry Pickard et Jacques Saada (7).

Membre substitut présent de la Chambre des communes: Bob Speller pour Andrew Telegdi.

Aussi présente: De la Direction de la recherche de la Bibliothèque du Parlement: Lalita Acharya, analyste.

Conformément au premier rapport du Comité adopté par le Sénat le 3 avril 2003 et conformément à l'article 108(4)*a*) du Règlement de la Chambre des communes, le Comité entreprend une étude de deux ébauches de lettres aux présidents de la Chambre des communes et du Sénat et au Bibliothécaire parlementaire et l'étude d'une ébauche de rapport.

Il est convenu — Que l'ébauche du rapport soit adoptée comme étant le deuxième rapport du Comité et que la lettre des deux coprésidents aux présidents de la Chambre des communes et du Sénat et un document sur la e-consultation soient annexés à ce rapport au moment de la présentation dudit rapport dans chacune des Chambres.

Il est convenu — Que, dans la mesure où cela ne modifie pas le contenu du rapport, les coprésidents, les cogreffiers et les analystes soient autorisés à apporter au rapport les modifications jugées nécessaires (erreurs de grammaire et de style).

It was agreed, — That the Joint Chairs be authorized to present the report to their respective chamber.

At 10:00 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Il est convenu — Que les coprésidents soient autorisés à déposer le rapport dans leur Chambre respective.

À 10 heures, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Les cogreffiers du comité,

Marc-Olivier Girard / Denis Robert

Joine Clerks of the Committee

REPORTS OF THE COMMITTEE

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament has the honour to present its

FIRST REPORT

Your Committee recommends that it be authorized to assist the Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons in directing and controlling the Library of Parliament; and that it be authorized to make recommendations to the Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons regarding the governance of the Library and the proper expenditure of moneys voted by Parliament for the purchase of books, maps or other articles to be deposited therein.

Your Committee recommends that its quorum be fixed at seven (7) members, provided that both Houses are represented including a member from the opposition and a member from the government whenever a vote, resolution or other decision is taken, and that Joint Chairs be authorized to hold meetings to receive and publish evidence when a quorum is not present, provided that at least (4) members are present including a member from the opposition and a member from the government.

Your Committee further recommends to the Senate that it be empowered to sit during sittings of the Senate.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meeting No. 1*) is tabled.

Respectfully submitted,

RAPPORTS DU COMITÉ

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement à l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à conseiller les présidents du Sénat et de la Chambre des communes dans l'exercice de leur autorité sur la Bibliothèque du Parlement et qu'il soit habilité à faire des recommandations aux présidents des deux Chambres concernant la régie de la bibliothèque et la bonne utilisation des crédits affectés par le Parlement à l'achat de documents ou objets destinés à y être déposés.

Votre comité recommande que son quorum soit fixé à sept (7) membres, à condition que les deux Chambres soient représentées et qu'un membre de l'opposition et un membre du gouvernement soient présents chaque fois qu'il y a une mise aux voix ou qu'une résolution ou toute autre décision est prise, et que les coprésidents soient autorisés à tenir des séances afin de recevoir et de publier des témoignages en l'absence de quorum, pourvu qu'au moins quatre (4) membres soient présents, dont un membre de l'opposition et un membre du gouvernement.

Votre comité recommande aussi au Sénat qu'il soit autorisé à siéger durant les séances du Sénat.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (*réunion n° 1*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Les coprésidents,

CAROLYN BENNETT
YVES MORIN

Joint Chairs

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament has the honour to present its

SECOND REPORT

Pursuant to its mandate under Rule 86(1)(*a*) of the Senate and Standing Order 108(4)(*a*) of the House of Commons, the Committee is pleased to report as follows.

Pursuant to section 74 of the *Parliament of Canada Act*, the Committee's mandate is to assist the Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons in fulfilling their responsibilities under the Act. Accordingly, the Committee decided, after several meetings, to send a letter to the two Speakers outlining the Committee's work to date and identifying some of the areas of interest and concerns of members of the Committee with respect to the Library of Parliament.

For the information of all members of the Senate and House of Commons, the Committee is annexing to this report a copy of this letter.

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confèrent les alinéas 86(1)*a*) du *Règlement du Sénat* et 108(4)*a*) du *Règlement de la Chambre des communes*, le Comité est heureux de présenter le rapport qui suit.

En vertu de l'article 74 de la *Loi sur le Parlement du Canada*, le Comité a pour mandat d'assister le Président du Sénat et celui de la Chambre des communes dans l'exercice des fonctions qui leur incombent en vertu de la *Loi*. Le Comité a donc décidé, après plusieurs séances, d'écrire aux Présidents des deux chambres pour leur dire où il en est dans son travail et leur décrire certains sujets d'intérêt et de préoccupation de ses membres à l'égard de la Bibliothèque du Parlement.

Le Comité annexe copie de la lettre en question au présent rapport pour l'information de tous les membres du Sénat et de la Chambre des communes.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (Meetings Nos. 2, 3, 4, 5 and 6) is tabled in the House of Commons.

Respectfully submitted,

Une copie des procès-verbaux pertinents (séances n^{os} 2, 3, 4, 5 et 6) est également présentée à la Chambre des communes.

Respectueusement soumis,

Les coprésidents,

CAROLYN BENNETT
YVES MORIN

Joint Chairs

(*A copy of the letter and appendix appears following the evidence*)

(*Une copie de la lettre et de l'annexe paraît après les témoignages*)

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, March 27, 2003

[*Translation*]

The Joint Clerk of the Committee (Mr. Denis Robert): Good day, ladies and gentlemen.

[*English*]

My name is Denis Robert, and I am the clerk from the Senate. My role is to preside over the election of the joint chair from the Senate.

[*Translation*]

Are there any nominations for the position of chair from the Senate?

Senator Roch Bolduc (Golfe, PC): I nominate Senator Morin.

The Joint Clerk (Mr. Robert): Senator Bolduc, seconded by Senator Lapointe, nominates Senator Morin.

Are there any other nominations?

[*English*]

Seeing no other nominations, nominations are closed. Senator Morin is elected by acclamation.

Some hon. members: Hear, hear!

Ms. Karen Redman (Kitchener Centre, Lib.): You couldn't lose.

The Joint Clerk (Mr. Robert): My colleague from the House will now preside over the election of the joint chair from the House side.

[*Translation*]

The Joint Clerk of the Committee (Mr. Marc-Olivier Girard): We may now proceed to the election of the House of Commons joint chair of the committee, as well as to that of committee vice-chair,

[*English*]

and once the elections are completed, I will invite the newly elected joint chairs to preside over the meeting.

Are there any nominations for joint chair from the House of Commons?

Madame Redman.

Ms. Redman: I nominate Carolyn Bennett.

Mr. David Price (Compton—Stanstead, Lib.): I'll second that if it's required.

The Joint Clerk (Mr.Girard): Are there any more nominations? No? The nominations are now closed.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 27 mars 2003

[*Français*]

Le cogreffier du comité (M. Denis Robert): Bonjour, messieurs, mesdames.

[*Traduction*]

Je m'appelle Denis Robert et je suis le greffier du Sénat. Mon rôle consiste à présider l'élection à la coprésidence du côté du Sénat.

[*Français*]

Est-ce qu'il y a des nominations pour le poste de président du côté du Sénat?

Le sénateur Roch Bolduc (Golfe, PC): Je propose le sénateur Morin.

Le cogreffier (M. Robert): Le sénateur Bolduc, appuyé par le sénateur Lapointe, propose le sénateur Morin.

Est-ce qu'il y a d'autres nominations?

[*Traduction*]

Puisqu'il n'y a pas d'autres candidatures, les mises en candidature sont terminées. Le sénateur Morin est élu par acclamation.

Des voix: Bravo!

Mme Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.): Vous ne pouviez pas perdre.

Le cogreffier (M. Robert): Mon collègue de la Chambre présidera l'élection à la coprésidence du côté de la Chambre.

[*Français*]

Le cogreffier du comité (M. Marc-Olivier Girard): Nous pouvons maintenant procéder à l'élection du coprésident du comité pour la Chambre des communes ainsi qu'à celle du vice-président du comité,

[*Traduction*]

et dès que les élections seront terminées, j'inviterai les nouveaux coprésidents à présider la réunion.

Est-ce qu'il y a des candidatures pour la coprésidence du côté de la Chambre des communes?

Madame Redman.

Mme Redman: Je propose Carolyn Bennett.

M. David Price (Compton—Stanstead, Lib.): J'appuierai cette candidature si c'est nécessaire.

Le cogreffier (M. Girard): Est-ce qu'il y a d'autres candidatures? Non? Les mises en candidature sont maintenant terminées.

[*Translation*]

The motion submitted to the committee —

[*English*]

— is that Carolyn Bennett be elected joint chair of the Standing Joint Committee on the Library of Parliament.

Some hon. members: Agreed.

The Joint Clerk (Mr.Girard): We can now proceed to the election of the vice-chair from the opposition side. Are there any nominations?

Mr. Ken Epp (Elk Island, Canadian Alliance): I nominate Deborah Grey.

The Joint Clerk (Mr.Girard): Mr. Epp nominates Deborah Grey.

Are there any more nominations? No? Nominations are now closed.

[*Translation*]

The motion submitted to the committee is the following:

[*English*]

That Deborah Grey be elected vice-chair of the Standing Joint Committee on the Library of Parliament.

(Motion agreed to)

The Joint Clerk (Mr. Girard): Madame Bennett, go ahead.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.)): We have a very important first order of business, which is to reduce the quorum for this committee.

Ms. Redman: Are other members coming?

The Joint Chair (Ms. Bennett): There are a couple more, just in terms of —

We can do this really fast.

Ms. Redman: Can they veto?

The Joint Chair (Ms. Bennett): Do we need them to be here for this?

The Joint Clerk (Mr. Girard): Not unless someone points out that we don't have quorum.

The Joint Clerk (Mr. Robert): If nobody raises it, including yourself, we are all right.

[*Translation*]

Mr. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): I'm sorry, Madam Chair, but there is something wrong. I can't follow. There is interpretation, but I am having trouble following in French.

Several of you are talking at the same time, and the interpreter is having trouble following.

[*Français*]

La motion soumise au comité —

[*Traduction*]

— est que Carolyn Bennett soit élue coprésidente du Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement.

Des voix: D'accord.

Le cogreffier (M. Girard): Nous pouvons maintenant passer à l'élection au poste de vice-président du côté de l'opposition. Est-ce qu'il y a des candidatures?

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Je propose Deborah Grey.

Le cogreffier (M. Girard): M. Epp propose la candidature de Deborah Grey.

Est-ce qu'il y a d'autres candidatures? Non? Les mises en candidature sont maintenant terminées.

[*Français*]

La motion soumise au comité est la suivante:

[*Traduction*]

Que Deborah Grey soit élue au poste de vice-présidente du Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement.

(La motion est adoptée)

Le cogreffier (M. Girard): Madame Bennett, vous avez la parole.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.)): Nous avons un très important premier point à l'ordre des travaux, soit de réduire le quorum en ce qui concerne le comité.

Mme Redman: Est-ce que d'autres membres vont venir?

La coprésidente (Mme Bennett): Il y en a quelques autres, seulement pour...

Nous pouvons faire cela très rapidement.

Mme Redman: Ont-ils un droit de veto?

La coprésidente (Mme Bennett): Doivent-ils être présents pour que nous puissions poursuivre?

Le cogreffier (M. Girard): Non, à moins que quelqu'un signale que nous n'avons pas le quorum.

Le cogreffier (M. Robert): Si personne ne le mentionne, y compris vous-même, on n'a pas à s'inquiéter.

[*Français*]

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Je m'excuse, madame la présidente, mais il y a quelque chose qui ne fonctionne pas. Je n'arrive pas à suivre. Il y a la traduction, mais j'ai des problèmes à suivre en français.

Vous parlez en même temps, et le traducteur ne peut pas suivre.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Bennett): My experience has been that we should never blame the translators for the fact that I didn't finish my sentence. Quite often, I —

[*Translation*]

Mr. Gagnon: I don't blame you in any way. I simply want to be able to follow the debate and take part in it.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Bennett): Thank you.

Who would like to move a motion on the reduction of the quorum?

Mr. Epp: Do you want to change it from seven?

An hon. member: From seven to four.

The Joint Clerk (Mr. Girard): It is now twelve.

The Joint Chair (Ms. Bennett): It used to be seven from the House and two from the Senate.

Mr. Epp: We have a motion here —

The Joint Clerk (Mr. Girard): It is seven members, with both Houses represented, including a member from the opposition.

Mr. Epp: Okay, but I have an additional problem, Madam Chair. There's a logic problem. It says that a quorum is to be fixed at seven, and it then goes on to say that if there isn't a quorum, then for the purposes of receiving and publishing evidence, four members must be present. I think that is a logic error.

If a quorum is seven, then six, five, four, three, two, or one is less than a quorum. If this says there should then be four members present, then if there happened to be six, two would have to leave. I would therefore like to propose that we insert before the word "four," the words "at least," so that it would say "at least four members are present."

The Joint Chair (Ms. Bennett): That's fine. It's a friendly amendment.

Mr. Epp: Yes, and then I would so move. Can I do that?

The Joint Chair (Ms. Bennett): Yes.

Mr. Epp: It's a friendly amendment, right? I never moved that motion.

Ms. Marlene Catterall (Ottawa West—Nepean, Lib.): Madam Chair, is this the quorum that currently sits for this committee, or is this something new?

The Joint Chair (Ms. Bennett): It was done for the last session, but we have nine members of the House and three members of the Senate at the moment. We are just reaffirming that we prefer this one, which calls for seven from either House.

Ms. Catterall: Okay, thank you.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Bennett): Mon expérience m'a appris que nous ne devrions jamais reprocher aux traducteurs le fait que je n'ai pas terminé ma phrase. Très souvent, je...

[*Français*]

M. Gagnon: Je ne vous blâme aucunement. Je veux juste être capable de suivre le débat et d'y participer.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Bennett): Merci.

Proposeriez-vous une motion visant à réduire le quorum?

M. Epp: Voulez-vous qu'il soit autre que sept?

Une voix: De sept à quatre.

Le cogreffier (M. Girard): Il est en ce moment de douze.

La coprésidente (Mme Bennett): Habituellement, il est de sept du côté de la Chambre et de deux du côté du Sénat.

M. Epp: Nous avons une motion...

Le cogreffier (M. Girard): Il est de sept, les deux Chambres étant représentées, y compris un député de l'opposition.

M. Epp: Très bien, mais j'ai un autre problème, madame la présidente. C'est un problème de logique. On dit que le quorum doit être de sept, et on ajoute qu'en l'absence de quorum, pour ce qui est de recevoir et de publier des témoignages, quatre membres doivent être présents. Je pense qu'il s'agit d'une erreur de logique.

Si le quorum est de sept, alors six, cinq, quatre, trois, deux ou un, ce n'est pas le quorum. Si ce texte dit qu'il devrait y avoir quatre membres présents, alors s'il y en a six, deux devraient quitter. Par conséquent, je proposerais d'insérer avant le mot «quatre», les mots «au moins», de sorte que le libellé serait «au moins quatre membres soient présents».

La coprésidente (Mme Bennett): C'est parfait. Il s'agit d'un amendement amical.

M. Epp: Oui, et j'en ferais la proposition. Puis-je le faire?

La coprésidente (Mme Bennett): Oui.

M. Epp: C'est un amendement amical, n'est-ce pas? Je n'ai jamais proposé cette motion.

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Madame la présidente, s'agit-il du quorum actuel pour ce comité, ou s'agit-il de quelque chose de nouveau.

La coprésidente (Mme Bennett): C'est ce qui a été fait à la dernière session, mais nous avons neuf membres de la Chambre et trois du Sénat en ce moment. Nous ne faisons que dire que nous préférons cette motion-ci, qui prévoit sept membres de l'une ou l'autre des Chambres.

Mme Catterall: Très bien, merci.

I understand why it's important that a member from the opposition be present, but I think it's also important that at least one member from the government be present. I'm curious about why the motion is worded as it is.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Usually you cannot get a quorum without a member of the government.

Ms. Catterall: But we are changing the quorum.

Mr. Epp: You couldn't get a quorum of seven members without having at least one government member present, right?

Ms. Catterall: What's the total number on the committee?

The Joint Chair (Ms. Bennett): Instead of doing the arithmetic, you would prefer that it specify a member of the government and a member of the opposition, is that it?

Ms. Catterall: Yes, please. Clearly you could have a quorum without a government representative.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Thank you.

Mr. Epp: If you want to make an amendment, Marlene, go for it.

Ms. Catterall: Yes. It should say "including a member from the opposition and a member from the government."

The Joint Chair (Ms. Bennett): That's a friendly amendment.

(Amendment agreed to [See Minutes of Proceedings])

Mr. Epp: I now move the motion as it has been most recently amended.

(Motion as amended agreed to [See Minutes of Proceedings])

The Joint Chair (Ms. Bennett): Turning to the subcommittee on agenda and procedure, do we have a motion to that effect?

Ms. Catterall: Again, may I ask if this is the norm for joint committees? Normally the subcommittee on agenda and procedure reports to the main committee with its recommendations, it doesn't make decisions and then inform the committee.

The Joint Chair (Ms. Bennett): That is the case, but you're saying that because it can make a decision to —

Mr. Epp: But it says it's with respect to the agenda only.

The Joint Chair (Ms. Bennett): And inviting witnesses.

The Joint Clerk (Mr.Girard): Yes, and the subcommittee reports its decision to the main committee.

Ms. Catterall: Is this a change? I just want to know if this is the normal rule for joint committees.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Yes.

Je comprends l'importance qu'un membre de l'opposition soit présent, mais je pense qu'il est tout aussi important qu'au moins un membre du parti ministériel soit présent. J'aimerais savoir pourquoi la motion est ainsi libellée.

La coprésidente (Mme Bennett): Habituellement, vous ne pouvez pas obtenir le quorum si aucun membre du parti ministériel n'est présent.

Mme Catterall: Mais nous avons modifié le quorum.

M. Epp: Vous ne pourriez pas avoir le quorum de sept membres s'il n'y a pas au moins un membre du parti ministériel présent, n'est-ce pas?

Mme Catterall: Quel est le nombre total de membres du comité?

La coprésidente (Mme Bennett): Au lieu de faire les calculs, vous préféreriez que la motion précise un membre du parti ministériel et un membre de l'opposition, ai-je bien compris?

Mme Catterall: Oui, s'il vous plaît. Vous pourriez vraiment avoir le quorum sans qu'il y ait un représentant du parti ministériel.

La coprésidente (Mme Bennett): Merci.

M. Epp: Si vous voulez présenter un amendement, Marlene, ne vous gênez pas.

Mme Catterall: Oui. Le libellé devrait être «y compris un membre de l'opposition et un membre du parti ministériel».

La coprésidente (Mme Bennett): Il s'agit d'un amendement amical.

(L'amendement est adopté [voir le Procès-verbal])

M. Epp: Je propose maintenant la motion dont on vient de modifier le libellé.

(La motion modifiée est adoptée [voir le Procès-verbal].)

La coprésidente (Mme Bennett): Pour ce qui est du sous-comité du programme et de la procédure, avons-nous une motion à cet effet?

Mme Catterall: Encore une fois, puis-je demander si c'est la norme dans le cas des comités mixtes? En temps normal, le sous-comité du programme et de la procédure fait rapport de ses recommandations au comité principal, il ne prend pas de décision et il en informe ensuite le comité.

La coprésidente (Mme Bennett): C'est effectivement le cas, mais vous dites cela parce qu'il peut décider de...

M. Epp: Selon le libellé, c'est uniquement en ce qui concerne le programme.

La coprésidente (Mme Bennett): Et l'invitation de témoins.

Le cogreffier (M. Girard): Oui, et le sous-comité fait rapport de sa décision au comité principal.

Mme Catterall: Est-ce une modification? Je veux simplement savoir s'il s'agit de la règle normale dans le cas des comités mixtes.

La coprésidente (Mme Bennett): Oui.

Senator Jean Lapointe (Saurel, Lib.): I so move.

(Motion agreed to [See Minutes of Proceedings])

The Joint Chair (Ms. Bennett): We turn now to the motion pertaining to the research officers.

[*Translation*]

Mr. Gagnon: I move the motion.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Bennett): The motion is moved by Senator Gagnon.

(Motion agreed to [See Minutes of Proceedings])

[*Translation*]

Mr. Gagnon: For your information, I am not a senator. This may yet come, some day.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Bennett): Oh, I keep elevating you.

Even when he comes —

The Joint Chair (Senator Yves Morin (Lauzon, Lib.)): That's a compliment.

The Joint Chair (Ms. Bennett): The expenditures motion is next.

Ms. Catterall: I so move, Madam Chair. However, in the English it should say "either Joint Chair," not the plural "Joint Chairs," and either "Joint Clerk." Sorry, but I used a red pencil for too many years.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Okay, "Joint Chair," yes.

(Motion agreed to [See Minutes of Proceedings])

The Joint Chair (Ms. Bennett): Who would like to move the motion on printing?

Ms. Redman: I so move.

(Motion agreed to [See Minutes of Proceedings])

The Joint Chair (Ms. Bennett): Next is distribution of documents.

Mr. Jacques Saada (Brossard—La Prairie, Lib.): I so move.

(Motion agreed to [See Minutes of Proceedings])

The Joint Chair (Ms. Bennett): The next one is Senate authorizations to sit during Senate sittings. Maybe that should be moved by a senator.

Senator Lapointe: I so move.

Mr. Epp: Did I miss one? What about distribution of documents?

The Joint Chair (Ms. Bennett): We just did that.

J'en fais la proposition.

(La motion est adoptée [voir le Procès-verbal])

La coprésidente (Mme Bennett): Nous passons maintenant à la motion concernant les attachés de recherche.

[*Français*]

M. Gagnon: Je propose la motion.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Bennett): Le sénateur Gagnon en fait la proposition.

(La motion est adoptée [voir le Procès-verbal])

[*Français*]

M. Gagnon: Pour votre information, je ne suis pas sénateur. Ça viendra peut-être un jour.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Bennett): Oh, je n'arrête pas de vous donner une promotion.

Même quand il vient...

Le coprésident (le sénateur Yves Morin (Lauzon, Lib.)): C'est un compliment.

La coprésidente (Mme Bennett): C'est au tour de la motion sur les dépenses.

Mme Catterall: J'en fais la proposition, madame la présidente. Cependant, dans la version anglaise, le libellé devrait être «either Joint Chair», et non la forme plurielle «Joint Chairs», et «Joint Clerk». Je m'excuse, mais je suppose que c'est une déformation professionnelle qui remonte à bien longtemps.

La coprésidente (Mme Bennett): Très bien, ce sera «Joint Chair».

(La motion est adoptée [voir le Procès-verbal])

La coprésidente (Mme Bennett): Qui veut présenter la motion sur l'impression?

Mme Redman: J'en fais la proposition.

(La motion est adoptée [voir le Procès-verbal])

La coprésidente (Mme Bennett): Nous passons à la distribution de documents.

M. Jacques Saada (Brossard—La Prairie, Lib.): J'en fais la proposition.

(La motion est adoptée [voir le Procès-verbal])

La coprésidente (Mme Bennett): Nous passons maintenant aux autorisations du Sénat pour siéger durant les séances du Sénat. Un sénateur devrait peut-être en faire la proposition.

Le sénateur Lapointe: J'en fais la proposition.

M. Epp: Est-ce que j'ai manqué une motion? Qu'en est-il de la distribution de documents?

La coprésidente (Mme Bennett): Nous venons de l'adopter.

Mr. Epp: Oh. I thought that was the printing one that we just did.

The Joint Chair (Ms. Bennett): It's moved by Senator Lapointe.

(Motion agreed to [See Minutes of Proceedings])

[*Translation*]

Senator Lapointe: I don't know what happened, but it doesn't matter.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Bennett): The motion on mandate is next.

Ms. Redman: I so move.

(Motion agreed to [See Minutes of Proceedings])

The Joint Chair (Ms. Bennett): We next have a motion dealing with the first report.

Mr. Julian Reed (Halton, Lib.): I so move.

(Motion agreed to [See Minutes of Proceedings])

The Joint Chair (Ms. Bennett): Lastly, we have a motion on notice about new items of business.

Mr. Saada: I so move.

(Motion agreed to [See Minutes of Proceedings])

[*Translation*]

Mr. Gagnon: Madam Chairperson, I would like to have an explanation concerning what we just did. I sit on different committees and this is the first time we have been forced to adopt all of these measures. Is this something special, or particular to this committee?

The Joint Chair (Ms. Bennett): Yes, it is very special; we are sitting with the Senate.

Mr. Gagnon: Very well, we will eventually understand each other.

The Joint Chair (Ms. Bennett): It is a mix of the two.

The Joint Chair (Senator Morin): It is because this is a joint committee.

Mr. Gagnon: Thank you for the information.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Bennett): Fantastic.

The Joint Clerk (Mr. Girard): Do you want to make a speech? We're done with the routine motions.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Yes, I want to make a speech.

What we will now do is have a look at where we've been in order to know where we're going. I think we will probably ask the Library to just do a little survey of the kinds of things we've been

M. Epp: Oh. Je pensais que nous venions d'adopter celle sur l'impression.

La coprésidente (Mme Bennett): Le sénateur Lapointe en fait la proposition.

(La motion est adoptée [voir le Procès-verbal])

[*Français*]

Le sénateur Lapointe: Je ne sais même pas ce qui est arrivé, mais ce n'est pas grave.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Bennett): Nous avons maintenant la motion sur le mandat.

Mme Redman: J' en fais la proposition.

(La motion est adoptée [voir le Procès-verbal])

La coprésidente (Mme Bennett): Nous passons maintenant à une motion qui traite du premier rapport.

M. Julian Reed (Halton, Lib.): J'en fais la proposition,

(La motion est adoptée [voir le Procès-verbal])

La coprésidente (Mme Bennett): Enfin, nous avons une motion sur l'avis de nouvelles questions.

M. Saada: J'en fais la proposition.

(La motion est adoptée [voir le Procès-verbal])

[*Français*]

M. Gagnon: Madame la présidente, j'aimerais avoir une explication sur ce qu'on vient de faire. Je siège à différents comités, et c'est la première fois que je vois qu'on est obligés d'adopter toutes ces choses-là. Est-ce spécial ou particulier à ce comité-ci?

La coprésidente (Mme Bennett): C'est très spécial; on siège avec le Sénat.

M. Gagnon: D'accord, on va finir par comprendre.

La coprésidente (Mme Bennett): C'est un mélange des deux.

Le coprésident (le sénateur Morin): C'est parce que c'est un comité mixte.

M. Gagnon: Merci du renseignement.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Bennett): Fantastique.

Le cogreffier (M. Girard): Voulez-vous faire une allocution? Nous en avons terminé avec les motions de régie interne.

La coprésidente (Mme Bennett): Oui, je vais dire quelques mots.

Nous allons maintenant examiner ce que nous avons fait afin de déterminer ce que nous voulons faire. Je pense que nous allons probablement demander à la Bibliothèque de faire une évaluation

up to. Two things are pressing, and I think we can develop a work plan after we've done the two pressing things.

First, we really should have a look at the estimates. I think that's an extraordinarily interesting exercise for the committee in order for us to know where the money is going. For people like me, the research bureau is hugely important and really differentiates our Parliament from lots of other parliaments. We get tremendous support from the research bureau in order to be able to do our jobs as parliamentarians and to get information that is newer and different from that of the departments. I would therefore just like to have a look at the estimates to see where the money is going in terms of books versus resources.

Second, I was asked by the *Ottawa Citizen* this week about the renovation of the Library. I was asked a pretty embarrassing question, because I didn't know the answer. The question was one wondering how come we're doing half a job, and the statement was made that if we were a European parliament, we wouldn't think twice about doing this properly. Why are the critics calling it a half-job and saying we're not doing everything we could to get it into some sort of state that would really last for the future, and those sorts of things?

I would like to be able to find out how those decisions get taken. I understand that things are done through Public Works and that those kinds of decisions get taken there, but I would just like to know the process for how you make decisions, because this Library of Parliament is such a signature of the precinct. How do we go forward?

If that's okay with the committee, those would be the two pieces of work we'd start with, and then we'd do a work plan. In terms of governance and all kinds of things, I think some questions will come out of the exploration of the estimates, and we might then want to go further along that path.

Are there any other comments?

Ms. Catterall: On the estimates, I think it's very important that the committee do that.

I would ask if we're going to have some preparation work done on this. I presume we're going to get some kind of a paper in front of us. I would suggest that our researcher look at the plans and priorities report of the Library from last year, at its performance report, and at how the estimates relate to those two documents.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Of course, for the extra money that was there in the Speech from the Throne, we do need to know what happened to all of that, and what we should be able to see and feel for it in terms of accountability.

Ms. Catterall: Yes, and I would totally agree with this committee having a look at what's happening with the restoration of the Library.

de ce qu'on a fait. Deux choses sont urgentes et je pense que nous pourrons élaborer un plan de travail une fois que nous aurons fait ces deux choses.

Tout d'abord, nous devrions vraiment examiner les budgets. À mon avis, c'est un exercice des plus intéressants pour le comité qui va nous permettre de savoir où va l'argent. Pour des gens comme moi, le bureau de la recherche a une importance considérable et différencie vraiment notre Parlement d'un grand nombre d'autres. Nous recevons un appui considérable de la part du bureau de la recherche qui nous permet, en tant que parlementaires, de faire notre travail et d'obtenir les renseignements les plus récents et qui diffèrent de ceux qu'ont les ministères. Par conséquent, j'aimerais tout simplement que nous examinions les budgets afin de savoir où va l'argent sur le plan des livres par rapport aux ressources.

Ensuite, le *Ottawa Citizen* m'a demandé cette semaine ce qu'il advenait de la rénovation de la Bibliothèque. On m'a posé une question passablement embarrassante, car je n'en connaissais pas la réponse. La question était de savoir comment il se faisait que l'on faisait les choses à moitié et l'énoncé était que si nous étions un parlement européen, nous n'hésiterions aucunement à les faire correctement. Pourquoi dit-on qu'on fait les choses à moitié et que nous ne faisons pas tout ce que nous pouvons pour la mettre dans un état qui lui permettra de survivre aux années, et des choses du genre?

J'aimerais savoir comment on a pris ces décisions. Je crois comprendre que ces choses se font par l'entremise de Travaux publics et que c'est là que ces décisions sont prises, mais j'aimerais vraiment connaître le processus décisionnel, car la Bibliothèque du Parlement est un symbole de la Cité parlementaire. Comment procède-t-on?

Si le comité est d'accord, nous commencerions par ces deux choses, puis nous ferions un plan de travail. Pour ce qui est de l'intendance et des choses du genre, je pense que quelques questions ressortiront de l'examen des budgets, et nous pourrions alors vouloir suivre cette voie.

Y a-t-il d'autres commentaires?

Mme Catterall: Pour ce qui est des budgets, je pense qu'il est très important que le comité le fasse.

J'aimerais savoir si nous allons devoir faire certains préparatifs à cet égard. Je suppose que nous allons avoir au moins un document. Je proposerais que notre attaché de recherche examine le rapport sur les plans et les priorités que la Bibliothèque a présenté l'année dernière, ainsi que le rapport sur le rendement, et le lien entre les budgets et ces deux documents.

La coprésidente (Mme Bennett): Évidemment, en ce qui concerne les fonds supplémentaires prévus dans le discours du Trône, nous devons savoir ce qui en est advenu, et la reddition de comptes que nous devrions envisager.

Mme Catterall: Oui, et je suis tout à fait d'accord que le comité devrait jeter un coup d'oeil de près à la rénovation de la Bibliothèque.

Ms. Redman: My only question would be whether or not the assumption of the reporter is accurate. That would indeed come out in our examination, but I don't think we should assume that the reporter saying it's half a job reflects reality.

The Joint Chair (Ms. Bennett): No, I couldn't answer the question. That's why I think we need to be seen to be vigilant on it. We should be able to answer a question like that, one way or the other.

So is it okay if we proceed in this way? We can have the subcommittee on agenda and procedure meet, but if there's a consensus here, we can just go forward and call the witnesses for the estimates and for the briefing on the renovation. We can then decide whether or not we need the subcommittee to meet.

Some hon. members: Agreed.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Thank you. I hate meetings for meetings.

The clerk has asked whether or not the committee members would want to receive the memo with the table of contents of each binder.

What is this?

The Joint Clerk (Mr. Girard): It's the response from the Library regarding the demands by committee members on June 14, 2002. It's with regard to their requests for proposal, so those records are here.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Monsieur Bélanger had asked us to look at a number of things in regard to computer contracts and all of those things. This is the Library's response. The question is whether or not everybody wants a copy.

Ms. Catterall: May I ask that the Library of Parliament be asked to boil that down so that it is something we can take and can read?

Mr. James Robertson, Committee Researcher: I think this material that was provided was specifically requested by the committee. I have not seen it. It was not prepared by the research branch, but I will see if we can get an executive summary of the material with respect to circulating it to members of the committee.

The Joint Chair (Ms. Bennett): The clerk is also offering to send you all at least the table of contents, such that you could then decide which bits you want and that sort of thing as well.

[*Translation*]

Mr. Gagnon: I presume that we can always consult the table of contents afterwards if we wish to do so.

The Joint Chair (Senator Morin): We will send you six of those, Mr. Gagnon.

Mr. Gagnon: Directly to my riding office.

Mme Redman: Ma seule question est de savoir si l'hypothèse émise par le journaliste est exacte. Effectivement, notre examen nous permettrait de l'apprendre, mais je pense que nous ne devrions pas supposer que le fait que le journaliste dise qu'on fait les choses à moitié soit un reflet de la réalité.

La coprésidente (Mme Bennett): Non, je ne pourrais pas répondre à la question. C'est pourquoi je pense que nous devons être perçus comme nous occupant de la question. Nous devrions pouvoir répondre à une question comme celle-là, d'une façon ou d'une autre.

Sommes-nous d'accord de procéder ainsi? Nous pourrions demander au sous-comité du programme et de la procédure de se réunir, mais si nous avons un consensus, nous pouvons amorcer nos travaux et inviter les témoins nécessaires concernant les budgets et la séance d'information au sujet des travaux de rénovation. Nous pourrons alors décider s'il est nécessaire que le sous-comité se réunisse.

Des voix: D'accord.

La coprésidente (Mme Bennett): Merci. Je déteste les réunions pour le plaisir de la chose.

Le greffier a demandé si les membres du comité aimeraient recevoir la note de service avec la table des matières de chaque reliure.

Qu'est-ce que c'est?

Le cogreffier (M. Girard): C'est la réponse de la Bibliothèque en ce qui concerne les demandes présentées par les membres du comité le 14 juin 2002. Il s'agit de leurs demandes de propositions. Ces dossiers sont donc ici.

La coprésidente (Mme Bennett): M. Bélanger nous a demandé d'examiner plusieurs choses en ce qui concerne les contrats d'informatique et toutes ces choses. C'est la réponse de la Bibliothèque. La question est de savoir si tout le monde en veut une copie.

Mme Catterall: Puis-je proposer que l'on demande à la Bibliothèque du Parlement d'en faire une synthèse et de ramener le tout à un document que nous pouvons lire?

M. James Robertson, attaché de recherche auprès du comité: Je pense que le document fourni était précisément ce qu'avait demandé le comité. Je ne l'ai pas vu. Ce n'est pas le Service de recherche qui l'a préparé, mais je vais voir si nous pouvons obtenir un résumé que nous pourrions remettre aux membres du comité.

La coprésidente (Mme Bennett): Le greffier offre également de vous envoyer à tous au moins la table des matières afin que vous puissiez ensuite décider des parties que vous voulez, etc.

[*Français*]

M. Gagnon: Je présume qu'on peut toujours consulter après, si on le désire, avec la table des matières.

Le coprésident (le sénateur Morin): On va vous en envoyer six comme ça, monsieur Gagnon.

M. Gagnon: Directement à mon bureau de comté.

The Joint Clerk (Mr. Girard): But seriously, you simply have to ask me, and I will send some to the committee.

The Joint Chair (Senator Morin): You can report to the committee at the next meeting.

Mr. Gagnon: Very well, if I'm given the necessary staff to assist me.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Bennett): Is this a good time for meetings? We're always the poor little orphan who bumps up against all the other times, but is this a reasonably good time for people, Thursday mornings at nine o'clock? We are supposed to meet Thursdays at one o'clock.

Ms. Catterall: Madam Chair, having a meeting on Thursdays at one o'clock just further belittles the work of this committee, frankly, because it means we have barely an hour before question period starts.

The Joint Chair (Ms. Bennett): How about negotiating for Thursdays at nine?

Ms. Catterall: Thursday at nine? Which Thursday? Six months hence?

The Joint Chair (Ms. Bennett): Next Thursday. That would be amusing.

Do you have a few remarks?

The Joint Chair (Senator Morin): No, I agree with that.

Ms. Catterall: Will the material be ready by then for the estimates?

Mr. Robertson: I think it might be safer to sit two weeks from today, in order to give the Library administration time to prepare. Plus, we could then ensure that briefing notes are circulated by the end of next week, in preparation for that meeting on the estimates.

The Joint Chair (Senator Morin): Which date would that be?

Mr. Robertson: It would be April 10.

Senator Lapointe: The Senate is not sitting.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Is the Senate not sitting on April 10?

The Joint Clerk (Mr. Girard): No, but the Senate is sitting next week.

An hon. member: Is the House sitting?

Senator Bolduc: We are ready for next week. That would solve the problem.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Okay, we'll see how it goes.

Mr. Robertson: We'll see if we can do it for next Thursday.

Le cogreffier (M. Girard): Mais plus sérieusement, vous avez simplement à me le demander, et je vais en faire parvenir au comité.

Le coprésident (le sénateur Morin): Vous en ferez rapport à la prochaine réunion.

M. Gagnon: Je veux bien, si on me fournit le personnel nécessaire pour m'aider.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Bennett): Est-ce une bonne heure pour se réunir? Nous sommes toujours le petit dernier qui se bute à toutes les autres heures, mais est-ce une heure raisonnable pour les membres, le jeudi matin à 9 heures? Nous sommes censés nous réunir le jeudi à 13 heure.

Mme Catterall: Madame la présidente, le fait de se réunir le jeudi à 13 heures ne fait que minimiser davantage le travail du comité car, honnêtement, cela signifie que nous avons à peine une heure avant le début de la période des questions.

La coprésidente (Mme Bennett): Que diriez-vous de jeudi à 9 heures?

Mme Catterall: Le jeudi à 9 heures? Quel jeudi? Dans six mois d'ici?

La coprésidente (Mme Bennett): Jeudi prochain. Ce serait amusant.

Avez-vous des observations?

Le coprésident (le sénateur Morin): Non, je suis d'accord.

Mme Catterall: Est-ce que le document sera prêt d'ici là pour ce qui est des budgets?

M. Robertson: Je pense qu'il serait peut-être plus sûr de siéger dans deux semaines à compter d'aujourd'hui, afin de donner le temps nécessaire à l'administration de la Bibliothèque. De plus, nous pourrions alors nous assurer que les notes d'information sont distribuées avant la fin de la semaine prochaine, en prévision de la réunion sur les budgets.

Le coprésident (le sénateur Morin): De quelle date parlons-nous?

M. Robertson: Ce serait le 10 avril.

Le sénateur Lapointe: Le Sénat ne siège pas.

La coprésidente (Mme Bennett): Le Sénat ne siège pas le 10 avril?

Le cogreffier (M. Girard): Non, mais le Sénat siège la semaine prochaine.

Une voix: Est-ce que la Chambre siège?

Le sénateur Bolduc: Nous sommes prêts pour la semaine prochaine. Cela réglerait le problème.

La coprésidente (Mme Bennett): Très bien, nous verrons comment vont les choses.

M. Robertson: Nous allons voir si nous pouvons faire le tout pour jeudi prochain.

The Joint Chair (Ms. Bennett): That's great.

The Joint Chair (Senator Morin): So it will be either April 3 or April 10, is that it?

[*Translation*]

The Joint Chair (Ms. Bennett): Thank you. Until we meet again.

The committee adjourned.

OTTAWA, Thursday, April 10, 2003

[*Translation*]

The Joint Chair (Senator Yves Morin (Lauzon, Lib.)): You've received the agenda for today's meeting. Today I should point out that we have a quorum. The quorum for hearing members is four, including one opposition member, and that's what we have right now.

According to today's agenda, we will be hearing from Mr. Richard Paré, who is the Parliamentary Librarian. He is accompanied by Mr. Hugh Finsten, Ms. Lynn Brodie and Ms. Monique Boutin. I'm pleased to welcome Mr. Paré, who, as you know, has held this position for a few years now. I think that the Library of Parliament is truly an institution that is recognized not only on Parliament Hill but throughout the country. I think this is in large part due to the work accomplished by Mr. Paré.

So Mr. Paré, once again, welcome. We'll be pleased to hear from you.

Mr. Richard Paré, Parliamentary Librarian, Library of Parliament: Thank you, senator.

[*English*]

Thank for your patience in looking at this video. I thought it was better than having a presentation on the library's functions and activities.

I would like to add a few notes on that to talk in the context of 2003. The environment Parliament and its library have operated in over the past 10 to 12 years has been in constant transition or mutation due to the continuing evolution in information technology. In 1992 electronic mail and the Internet were in a state of infancy, if I can use that analogy, in comparison with today. In 2003 we cannot plan for the future without considering these two electronic tools.

Today basic societal concepts like democracy, governance, consultation, and commerce are all doubled up with a version of e-democracy, e-governance, e-consultation, and e-commerce. In addition, in this new world of information and knowledge the change has been more radical with the fast development of the World Wide Web.

La coprésidente (Mme Bennett): C'est fantastique.

Le coprésident (le sénateur Morin): Ce sera donc le 3 ou le 10 avril, si j'ai bien compris?

[*Français*]

La coprésidente (Mme Bennett): Merci. À bientôt.

La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 10 avril 2003

[*Français*]

Le coprésident (le sénateur Yves Morin (Lauzon, Lib.)): Vous avez reçu l'ordre du jour de cette réunion. Aujourd'hui, je vous fais remarquer que nous avons quorum. Le quorum pour l'audition de témoins est de quatre membres, y compris un membre de l'opposition, et c'est ce que nous avons actuellement.

Aujourd'hui, selon l'ordre du jour, nous entendrons M. Richard Paré, qui est le bibliothécaire parlementaire. Il est accompagné de M. Hugh Finsten, de Mme Lynn Brodie et de Mme Monique Boutin. Il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Paré qui, vous le savez, occupe cette fonction depuis quelques années. Je pense que la Bibliothèque du Parlement est vraiment une institution qui est reconnue, non seulement sur la Colline parlementaire mais dans tout le pays. Je pense que c'est dû en grande partie au travail de M. Paré.

Alors, monsieur Paré, je vous souhaite de nouveau la bienvenue. Ça va nous faire plaisir de vous entendre.

M. Richard Paré, bibliothécaire parlementaire, Bibliothèque du Parlement: Merci, sénateur.

[*Traduction*]

Merci pour votre patience pendant le visionnement. Je trouvais que c'était mieux qu'un exposé sur le fonctionnement et les activités de la bibliothèque.

J'aimerais ajouter quelques points, au sujet du contexte de 2003. L'environnement dans lequel fonctionnent le Parlement et sa bibliothèque est en transition ou mutation constante depuis dix ou douze ans, en raison de l'évolution des technologies de l'information. En 1992, le courrier électronique et l'internet n'en étaient qu'à leurs balbutiements, par rapport à aujourd'hui. En 2003, on ne saurait planifier sans tenir compte de ces outils électroniques.

De nos jours, des concepts sociétaux comme la démocratie, la gouvernance, la consultation et le commerce ont leur parallèle électronique. En outre, dans cette ère axée sur l'information et la connaissance, le changement subi a été encore plus radical, avec l'épanouissement rapide de l'internet.

With regard to the main estimates of 2003-04, which is the item on the agenda today, they were prepared and submitted to the two Speakers for their approval. They were then included in the blue books under the vote "Parliament," which includes the Senate, the House of Commons, and your library.

Following the model implemented by Treasury Board several years ago, the library annually prepares a report on plans and priorities in the spring and a performance report in the late fall. The report on plans and priorities for 2003-04 will be ready in May.

This report is divided into the five functions of the library, which are services to parliamentarians, services to other authorized clients, the collections, services to the public, and infrastructure and administration together. We have established key priorities for each of these functions. For instance, the priorities for the services to parliamentarians are to enhance and expand the services and products provided to parliamentarians by supporting current services, undertaking new initiatives, and planning and developing more efficient service delivery mechanisms.

For the collections the priority is to develop and strengthen the library collections, to access information sources, and to develop analytical capacity according to the needs of parliamentarians.

In terms of initiatives and projects we achieved in the fiscal year 2002-03, I would mention LEGISINFO, a new electronic product that provides electronic links to all information on bills before both houses. It includes the bill, its legislative summary, and relevant press releases and news articles, as well as its progress, debates, and other relevant information. A version of LEGISINFO is now available on the Parliamentary Intranet site. Another initiative was a round table seminar series on globalization and governance, which was also achieved in 2002-03.

During the winter of 2003 a survey was conducted with senators and members of the House and their staff to better grasp and understand their expectations in terms of information and research services from the library. The firm COMPAS was mandated to conduct interviews with parliamentarians and to circulate an electronic questionnaire to their staff.

We have circulated this morning, through the clerks of the committee, the executive summary of the report based on the results of the survey, in both official language. The final report should be available in a few weeks.

Upon request from the standing committee, we will be pleased to ask the consultant to come and make a presentation to the members of the committee.

[*Translation*]

In order to evaluate our administrative processes, we made a commitment to follow the precepts of modern comptrollership as proposed by Treasury Board. With the support of Treasury

Au sujet des budgets principaux 2003-2004, soit la question à l'ordre du jour, il ont été préparés et présentés pour approbation aux deux présidents. Ils ont ensuite été intégrés aux livres bleus sous le crédit «Parlement», qui comprend le Sénat, la Chambre des communes et votre bibliothèque.

En suivant le modèle mis en oeuvre il y a quelques années par le Conseil du Trésor, la bibliothèque prépare chaque année un rapport sur les plans et priorités, au printemps, et un rapport sur le rendement, à la fin de l'automne. Le rapport sur les plans et priorités pour 2003-2004 sera prêt en mai.

Le rapport est divisé en cinq volets pour la bibliothèque: les services aux parlementaires, les services aux clients autorisés, les collections, les services au public et, enfin, l'infrastructure et l'administration. Nous avons fixé des priorités pour chacun de ces volets. Ainsi, pour les services aux parlementaires, les priorités sont l'amélioration et l'expansion des produits et services offerts aux parlementaires grâce à l'appui aux services actuels, à de nouvelles initiatives ainsi qu'à la planification et à la mise au point de mécanismes de prestation de service plus efficaces.

Pour nos collections, la priorité est l'expansion et le renforcement des collections de la bibliothèque, l'accès aux sources d'information et le développement de la capacité analytique, selon les besoins des parlementaires.

Au sujet des initiatives et projets de l'exercice 2002-2003, je tiens à parler de LEGISINFO, un nouveau produit électronique qui offre des hyperliens avec toute l'information disponible sur les projets de loi dont sont saisies les deux Chambres. On y trouve le projet de loi, son résumé législatif, les communiqués de presse et articles pertinents, de même que l'évolution du projet de loi, les débats s'y rapportant et toute autre information pertinente. Une version de LEGISINFO est déjà disponible sur l'Intranet parlementaire. Nous avons aussi tenu une série de tables rondes sur la mondialisation et la gouvernance, en 2002-2003.

Pendant l'hiver 2003, nous avons effectué un sondage auprès des sénateurs, des députés et leur personnel, afin de mieux comprendre leurs attentes au sujet des services d'information et de recherche de la bibliothèque. C'est la société COMPAS qui a reçu le mandat de tenir des entrevues avec des parlementaires et de distribuer le sondage électronique à leur personnel.

Par l'intermédiaire des greffiers du comité, nous avons fait circuler le sommaire du rapport sur les résultats du sondage, dans les deux langues officielles. Le rapport final devrait être disponible dans quelques semaines.

Si le comité le souhaite, nous demanderons volontiers à la firme de sondage de venir vous présenter un exposé.

[*Français*]

Afin d'évaluer nos processus administratifs, nous nous sommes engagés à suivre les préceptes de la fonction moderne du contrôleur mise de l'avant par le Conseil du Trésor. Avec

Board, Deloitte & Touche recently delivered to us the results of the consultation that it conducted with Library managers.

The results indicate that we must improve certain aspects of our management if we want to meet the objectives set out by modern comptrollership.

We fully intend to achieve this. Our first objective to do so is to develop an action plan. This work is already underway and should be completed by late June 2003.

[*English*]

Finally, the renovations of the library building are proceeding as planned. Should the members of the committee be interested in additional information concerning this major project, I am sure that Public Works and Government Services Canada would be pleased to provide the members of the committee with the most up-to-date information and to organize a visit of the construction site if so desired.

That completes my notes, and we will be pleased to answer any questions.

I just want to note the presence in the room, in case we need their expertise, of Mr. Mike Graham, who is the director of the Public Service Division;

[*Translation*]

Mr. Alain Guimont, who is Director of Corporate Planning, Mr. Daniel Brassard, who is the Director of the Science and Technology Division in the Research Branch, Ms. Dianne Brydon, Director of the Parliamentary Public Programs, and Mr. Roland Bonnaventure, who is our Director of Human Resources.

[*English*]

The Joint Chair (Senator Morin): Merci, Monsieur Paré.

I'll start with questions. Dr. Hill.

Mr. Grant Hill (Macleod, Canadian Alliance): This is one of the nicer committees because it's so non-partisan. I think we have a very common interest in this issue.

The Joint Chair (Senator Morin): And physicians are in the majority on this committee right now.

Mr. Hill: That's very harmful.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Hill: The issue of independence of the library is one I've always wondered about, so let me ask you the question, are you independent enough?

Mr. Paré: Yes, we are independent if you mean that in the library we provide service in a non-partisan and confidential way all the time. We are independent in that sense.

l'appui de ce dernier, la firme Deloitte & Touche nous a récemment livré les résultats de la consultation qu'elle a menée auprès des gestionnaires de la Bibliothèque.

Les résultats indiquent que nous devrons améliorer certains aspects de notre gestion si nous souhaitons atteindre les objectifs fixés par la fonction moderne du contrôleur.

Nous avons la ferme intention d'y parvenir. Notre premier objectif en ce sens est d'élaborer un plan d'action. Ce travail est déjà amorcé et devrait être complété à la fin juin 2003.

[*Traduction*]

Enfin, les rénovations de la bibliothèque se déroulent selon le calendrier prévu. Si les membres du comité veulent en savoir davantage sur ce projet important, je suis convaincu que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada serait ravi de venir fournir aux membres du comité l'information la plus à jour et même, d'organiser une visite du chantier, si vous le souhaitez.

Voilà qui termine mon exposé et je répondrai volontiers à vos questions.

Je tiens simplement à vous signaler la présence ici, pour le cas où nous aurions besoin d'eux, de M. Mike Graham, directeur de la Division des services publics,

[*Français*]

M. Alain Guimont, qui est le directeur de la Planification corporative, M. Daniel Brassard, qui est le directeur de la Division des sciences et de la technologie au service de la recherche, Mme Dianne Brydon, qui est la directrice des Programmes parlementaires destinés au public et M. Roland Bonnaventure, qui est notre directeur des ressources humaines.

[*Traduction*]

Le coprésident (le sénateur Morin): Merci, monsieur Paré.

Nous passons aux questions, en commençant avec M. Hill.

M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne): Nous sommes l'un des meilleurs comités, parce que nous ne sommes pas partisans. Nous partageons tous le même intérêt pour cette question.

Le coprésident (le sénateur Morin): Et les médecins sont majoritaires, actuellement, au comité.

M. Hill: Voilà qui est très préjudiciable.

Des voix: Oh, oh!

M. Hill: La question de l'indépendance de la bibliothèque m'a toujours préoccupé. Permettez-moi de vous demander si vous êtes suffisamment indépendant?

M. Paré: Oui, nous le sommes, si ce que vous voulez dire, c'est que la bibliothèque offre des services de manière non partisane et confidentielle en tout temps. En ce sens, nous sommes indépendants.

As for the selection of staff, we follow a selection process, and we always select the best candidate available for a position when it's open; otherwise, for contracts we follow the guidelines of Treasury Board. We also have a partnership with the House of Commons when we deal with most new technology because they are responsible for the infrastructure on the Hill. We have a contractual partnership with the House in that area.

For the rest, I would say we are always independent.

Mr. Hill: You mentioned 1992 as being the infancy of the e-component of Parliament. I remember that when I arrived here in 1993, quite often I came to the library and looked things up personally and my staff did the same. That just never happens anymore. It's virtually all done with the computer.

I see the lovely facility there and the huge renovations taking place and almost foresee a time when this will be like a museum, if you will, with lovely manuscripts and not the old use of the library. Could you just comment on that perception.

Mr. Paré: Yes, and this is not the first time I've heard comments in that way about the library building.

It's true that the main building of the library will be — I wouldn't say a museum, but it will certainly be more for the historical collections of Parliament, and we will also enhance facilities for visitors and for some exhibits. But in our plans we still will be a functional library, where parliamentarians can go and have their work done if they so choose. The two functions will be there, but I would say we will enhance the functions — again, I won't use the word "museum" — for exhibits, visitors, and so on.

Mr. Hill: If I could draw your attention to your sheets on the financial issues, on page 2 of your financial data I see, right at the top, that "Services to Parliamentarians" went up in 2002-03 almost 20 per cent over 2001-02 and for 2003-04 this went up 6.4 per cent over the time period before. Could you just explain why there was a very large increase in that one span and a relatively small one in the other.

Mr. Paré: It was because in the Speech from the Throne in 2001 there was an announcement that the government wanted to increase the number of researchers in the library. So that year we had an increase of 11 research analyst positions in order to better support the committees. This is why you see that jump in the estimates.

All these positions have been filled now.

Mr. Hill: So it wasn't a great increase in usage, it was an increase in resources available for use.

Mr. Paré: Yes, it was in human resources, analysts.

Pour ce qui est du choix du personnel, nous suivons un processus de sélection et nous choisissons toujours les meilleurs candidats disponibles quand un poste est vacant. Autrement, pour les contrats, nous suivons les lignes directrices du Conseil du Trésor. Nous avons aussi un partenariat avec la Chambre des communes, pour la plupart de nos nouvelles technologies, puisque la Chambre est responsable de l'infrastructure sur la Colline. Nous avons donc un contrat avec la Chambre pour cela.

Pour le reste, je dirais que nous sommes toujours indépendants.

M. Hill: Vous dites que les outils électroniques au Parlement étaient à leurs balbutiements en 1992. Je me souviens qu'à mon arrivée ici, en 1993, je venais à la bibliothèque faire des recherches moi-même, tout comme mon personnel. Cela ne se fait plus. On fait presque tout par ordinateur.

La bibliothèque a de très belles installations et des rénovations majeures sont en cours. Je peux presque prédire que bientôt, ce sera comme un musée où se trouverons de jolis manuscrits, sans pourtant qu'on se serve de la bibliothèque. Cette impression est-elle juste?

M. Paré: Oui, ce n'est pas la première fois que j'entends ainsi parler de l'édifice de la bibliothèque.

Il est vrai que l'immeuble principal de la bibliothèque sera, non pas un musée, mais certainement le dépositaire des collections historiques du Parlement et que nous améliorerons les installations pour les visiteurs, en plus de présenter des expositions. Mais nos plans prévoient tout de même une bibliothèque fonctionnelle, où les parlementaires pourront aller faire leur travail, s'ils le souhaitent. Les deux services continueront d'être offerts mais je dirais que nous accentuerons l'aspect des expositions, des visites, et cetera, mais je n'emploierai pas le terme «musée».

M. Hill: Passons à votre document sur les données financières, à la page 2, tout en haut de la page: je remarque que les services aux parlementaires ont connu une augmentation de près de 20 p. 100 en 2002-2003, par rapport à 2001-2002, et que pour 2003-2004, ont prévoit une hausse de 6,4 p. 100. Pourriez-vous expliquer pourquoi il y eu une si forte augmentation pendant une période, puis une relativement petite augmentation, pour l'autre.

M. Paré: C'est parce que dans le discours du Trône de 2001, le gouvernement a annoncé son intention d'augmenter le nombre d'attachés de recherche à la bibliothèque. L'an dernier, 11 nouveaux postes d'analystes ont été créés, pour mieux appuyer le travail des comités. C'est pourquoi vous voyez cette forte hausse, dans le budget des dépenses.

Tous ces postes ont été comblés.

M. Hill: Il ne s'agit donc pas d'une forte augmentation de la demande, mais d'une forte augmentation des ressources disponibles.

M. Paré: Oui, c'était une augmentation de l'effectif, soit du nombre d'analystes.

Mr. Hill: If you could flip over one more page — and these are the main estimates — I see there were economic increases in salaries and wages of $516,000 in 2001-02. Coming down to 2002-03, I see there's a special pay adjustment in supplementary (A) of $600,000 and then another increase in salaries and wages of $500,000 below that.

Could you delineate those things for me. First off, how many employees are there who would be referred to in those increases?

Mr. Paré: Increases? Well, it depends. For the special pay adjustment I would have to refer you to the director of Human Resources to give you the right number, but I can give you the reason we have this special pay adjustment. It was due to a pay equity settlement that was given to the support staff; that was the reason.

In the case of the increases in salary and wages, they are all related to negotiations with the different groups we have, with the unions. We have four unions representing different groups in the library, and this is why you can see a difference.

As to the numbers, I would have to ask Mr. Bonnaventure to give us the exact numbers it represents because I don't have that in my —

The Joint Chair (Senator Morin): Mr. Bonnaventure, could you reply to the question posed.

Mr. Roland Bonnaventure, Director, Human Resources Division, Library of Parliament: If I understood your question correctly, you were asking about this difference involving the special pay adjustment.

Mr. Paré: It's the difference between the economic increase in salary and wages and the numbers of people involved.

Mr. Bonnaventure: Without having the actual figures right at hand, I'll try to give you a description of what happened during that period of time. The Library of Parliament has at the present time three groups of employees. First, there's the represented group of employees and there's the unrepresented group of employees. Now, in the represented group of employees there are two unions. There is the Public Service Alliance of Canada and there is SSEA, which represents the research officers. The rest of the library staff are unrepresented employees.

The reason I raise this particular point is that the contracts and the renewal of salaries do not all fall at the same time; they tend to overlap one other. What we have in some years is that certain collective agreements open up for certain groups and in other years for other groups, depending on whether it's a two- or three-year contract.

M. Hill: Et si vous tournez la page, au budget principal des dépenses, on voit des augmentations économiques des traitements et salaires de 516 000 $ en 2001-2002. Pour 2002-2003, je vois un ajustement spécial de la paye, pour le budget supplémentaire des dépenses (A), de 600 000 $, puis une autre hausse des traitements et salaires de 500 000 $, en dessous.

Pourriez-vous m'expliquer ces chiffres. D'abord, combien d'employés ont profité de ces hausses salariales?

M. Paré: Des hausses salariales? En fait, tout dépend. Pour les hausses salariales spéciales, je vais demander au directeur des Ressources humaines de vous donner le chiffre exact, mais je peux vous en donner la raison. C'est le résultat d'une entente sur l'équité salariale accordée au personnel de soutien.

Dans le cas des hausses de traitements et salaires, cela se rapporte aux négociations avec nos divers groupes professionnels, avec les syndicats. Les groupes professionnels de la bibliothèque sont représentés par quatre syndicats, et c'est la raison de cette différence.

Quant aux chiffres, je vais demander à M. Bonnaventure de vous donner les chiffres exacts, puisque je ne les ai pas dans mon —

Le coprésident (le sénateur Morin): Monsieur Bonnaventure, pourriez-vous répondre à la question?

M. Roland Bonnaventure, directeur, Division des ressources humaines, Bibliothèque du Parlement: Si j'ai bien compris votre question, vous demandez d'où vient la différence relative à l'ajustement spécial de la paye.

M. Paré: C'est la différence entre les hausses économiques de salaires et traitements et le nombre de personnes auxquelles elles se rapportent.

M. Bonnaventure: Je n'ai pas les chiffres exacts sous les yeux, mais je vais essayer de vous décrire ce qui s'est passé pendant cette période. La Bibliothèque du Parlement compte actuellement trois groupes d'employés. Il y a d'abord le groupe des employés représentés, puis le groupe des employés non représentés. Dans le groupe des employés représentés, il y a deux syndicats. Il y a l'Alliance de la fonction publique du Canada et l'AESS, qui représente les attachés de recherche. Le reste du personnel de la bibliothèque n'est pas représenté par un syndicat.

Je soulève cette question parce que les conventions collectives et le renouvellement des salaires ne se produisent pas au même moment et ont tendance à se chevaucher. Pour certaines années, les conventions collectives sont renégociées pour certains groupes, et d'autres années, pour d'autres groupes, selon la durée de la convention, soit deux ou trois ans.

What I believe happened in this particular time period, the year 2001-02, is that we had collective agreements that opened up and were negotiated for our clerical and general services staff and that there was a certain degree of retroactivity that was involved in that particular contract. It was a two-year contract involved in that case.

The other thing that occurred during that period of time was that in the year 2002-03 we had one of our professional collective agreements that was also negotiated. That was with the research officers, and that was negotiated for a three-year contract. We're very happy to say that we have now obtained a three-year contract with that group. There was also a certain degree of retroactivity involved.

The third group's contract has just recently been negotiated, and I'm very happy to say this because we've been able to get a good working climate with our colleagues in the unionized area, where we negotiated a three-year collective agreement with the librarians and the alliance.

That's partly what's involved in here. The other aspect is that during that period of time the unrepresented employees were getting increases on almost an annual basis, starting on April 1. That would also have been included in that area.

These increases we're looking at, by the way, are normal market increases, and they range anywhere from 2.5 per cent to 2.9 per cent on a yearly basis. What we've been attempting to do in that is to follow the market trends in order not only to be competitive on Parliament Hill and in the public service but to maintain an average of under 3 per cent.

Mr. Hill: I'm still missing the number. How many employees? If you want to split it up by your represented and non-represented ones, how many do you have?

Mr. Bonnaventure: I'll have to give you some round numbers because we don't have the specifics. For support staff we have approximately seventy employees, and for the research officers we're looking at around the same number. For librarians we're looking at around fifty employees. Then we have a heterogeneous group that is also around eighty employees. Researchers count for about seventy employees.

The Joint Chair (Senator Morin): So you had an increase of 11; you were at around sixty and you went from 60 to 70, is that it?

Mr. Paré: Yes, the 70 includes the 11 we added.

[*Translation*]

Mr. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ): Mr. Paré, ladies and gentlemen, I'm pleased to meet with you officially for this committee this morning. On many occasions, when I had an opportunity to meet you, Mr. Paré, or the Library staff, I've told you in informal meetings how much I appreciated the work, and the level and quality of service offered to us. I'm pleased to repeat that here before the committee.

Pour cette période en particulier, soit l'exercice 2001-2002, une convention collective a été renégociée pour le personnel de soutien et le personnel des services généraux, avec une certaine rétroactivité. Il s'agissait d'une convention de deux ans.

Pendant cette même période, pour l'exercice 2002-2003, l'une de nos quatre conventions collectives pour professionnels a été négociée. Il s'agissait de la convention des attachés de recherche, qui devait durer trois ans. Nous sommes maintenant ravis de pouvoir dire que nous avons pour ce groupe une convention de trois ans. Là encore, il y avait une certaine rétroactivité.

Pour le troisième groupe, la convention vient d'être renégociée et je suis heureux de vous le dire parce que nous avons d'excellentes relations de travail avec nos collègues syndiqués et nous avons pu négocier une convention d'une durée de trois ans avec les bibliothécaires et l'Alliance.

Voilà en partie les raisons de ces hausses. En outre, pour la même période, les employés non syndiqués ont reçu des augmentations presque annuelles, à compter du 1er avril. Cela aussi est entré en jeu.

En passant, ces augmentations sont normales compte tenu du marché, et sont de l'ordre de 2,5 à 2,9 p. 100, par an. Nous nous sommes efforcés de suivre la tendance du marché pour être concurrentiels non seulement sur la colline du Parlement et dans la fonction publique, mais aussi pour garder une moyenne inférieure à 3 p. 100.

M. Hill: Il me manque encore un chiffre. De combien d'employés s'agit-il? Vous pouvez les répartir entre les syndiqués et les non-syndiqués, mais de combien s'agit-il?

M. Bonnaventure: Je dois vous donner des chiffres arrondis, faute d'avoir sous la main les chiffres précis. Pour le personnel de soutien, il s'agit d'environ 70 employés et pour les attachés de recherche, à peu près la même chose. Pour les bibliothécaires, c'est environ 50 employés. Il y a aussi un groupe hétérogène qui compte environ 80 personnes. Il y a environ 70 attachés de recherche.

Le coprésident (le sénateur Morin): Leur nombre a augmenté de 11. Ils étaient environ 60 et sont passés à 70, n'est-ce pas?

M. Paré: Oui, les 70 comprennent les 11 nouveaux postes.

[*Français*]

M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ): Monsieur Paré, mesdames, messieurs, ça me fait plaisir de pouvoir vous rencontrer officiellement en comité ce matin. À plusieurs reprises, lorsque j'ai eu l'occasion de vous rencontrer, monsieur Paré ou le personnel de la Bibliothèque, je vous ai dit, dans des réunions informelles, combien j'appréciais le travail, le service et la qualité du travail qui nous étaient offerts. Il me fait plaisir de vous le répéter en comité.

I also found your presentation very interesting. On that point, I agree with Mr. Hill; it's a good thing that we have a non-partisan committee, because the general rule is that it is rare that we hear such comments in committee. They are usually at another level. But I did very much appreciate your video presentation.

I haven't discussed this with my House leader or party leader, but I'm wondering if you would accept an invitation to present this to caucus, because I think that parliamentarians do not fully understand the services that are at their disposal through the Library of Parliament. We'll have to examine the logistics and politics of having this before caucus, but I can tell you that you would be more than welcome.

Let me now go on to my questions. In the reports on plans and priorities... Oh yes, I was reading the document. I always read the documents presented by the Library of Parliament before I go to committee, and I sit on many committees. I found it funny to read the questions that were prepared by the Library of Parliament for us to ask the Library of Parliament. This isn't a negative comment — it's just a quirky situation. I find it amusing.

The Joint Chair (Senator Morin): It's our researcher here who had to do this work; she dared to ask her boss some questions.

Mr. Sauvageau: That's right. Generally we look at the questions that are proposed. But this time, I thought it was quite amusing to have questions for the Library of Parliament prepared by the Library of Parliament. But this is certainly not a negative comment.

Mr. Paré: I'm not aware of them. I haven't seen them.

Mr. Sauvageau: Although they're very good questions, I do have another one. In plans and priorities, and estimates, government departments and agencies generally plan ahead of time for growth in their human resources, what you call FTEs, I think. In addition, they compare this with the past. As is done with budgets, this can be compared with full-time equivalents and human resources.

Can you give us a brief growth plan for the past three or four years, let's say, and for the foreseeable future, that is, for the next three or four years? Did you have, do you have and do you think you'll continue to have sufficient staff to continue to fulfil your mandate?

Mr. Paré: Thank you, Mr. Sauvageau. Of course, in answer to your first question, we'll be pleased to make a presentation to members of your caucus if you want us to. We'll be very happy to do so.

With regard to human resource planning, we do not do very long term planning. What we try to do is to identify situations and changes that occur in the way we deliver services. When we can proceed by reallocating staff, that's what we do. But sometimes, since we are in a field where change is virtually continuous, we do have to adjust and we do need more resources.

J'ai aussi trouvé votre présentation très intéressante. Là-dessus, je rejoins M. Hill pour dire que c'est bien qu'on ait un comité non partisan, parce que c'est généralement rare qu'on entend ces commentaires-là dans les comités. Généralement, ils sont à un autre niveau. Mais j'ai bien apprécié votre présentation vidéo.

Je n'en ai pas parlé à mon leader ou à mon chef, mais je me demande si vous accepteriez une invitation à venir présenter cela au caucus, car je crois que les parlementaires méconnaissent les services qui leur sont offerts par la Bibliothèque. Il faut examiner la possibilité physique et politique de venir faire ça. Moi, je vous dis que vous seriez les bienvenus.

Je passe maintenant à mes questions. Dans des rapports sur les plans et les priorités... Ah oui, je lisais le document. Je lis toujours les documents qui sont présentés par la Bibliothèque avant d'aller en comité et j'ai plusieurs comités. Je trouvais drôle de lire des questions qui ont été — et ce n'est pas négatif, c'est juste particulier — préparées par la Bibliothèque du Parlement pour que nous les posions à la Bibliothèque du Parlement. Je trouve cela amusant.

Le coprésident (le sénateur Morin): C'est notre recherchiste ici qui a eu à faire ce travail; elle a osé poser des questions à son patron.

M. Sauvageau: C'est ça. En général, on regarde les questions qui nous sont proposées. Or cette fois-ci, je me suis dit que c'était assez amusant d'avoir des questions de la Bibliothèque qui s'adressent à la Bibliothèque. Ce n'est quand même pas négatif comme commentaire.

M. Paré: Je ne suis pas au courant. Je ne les ai pas vues.

M. Sauvageau: Malgré que celles-là soient bien, j'en ai une autre. Généralement, dans les plans et les priorités, dans les budgets des dépenses, les ministères et agences du gouvernement planifient à l'avance la croissance de leurs ressources humaines, ce que vous appelez les ETP, je crois, en général. En plus, ils comparent avec le passé. Comme on le fait avec les budgets, on peut le comparer avec les ETP, les ressources humaines.

Pouvez-vous nous donner un petit plan de croissance pour les trois ou quatre dernières années, disons, et pour un futur prévisible, c'est-à-dire pour les trois ou quatre prochaines années? Est-ce que vous aviez, est-ce que vous avez et est-ce que vous pensez continuer à avoir le personnel suffisant pour continuer à accomplir cette tâche?

M. Paré: Je vous remercie, monsieur Sauvageau. Évidemment, en réponse à votre première question, il nous fera plaisir de faire une présentation aux membres du caucus si vous le souhaitez. Ça nous fera plaisir de le faire.

Concernant la planification des ressources humaines, nous ne faisons pas une planification à très long terme. Ce que nous essayons de faire, c'est d'identifier des situations et des changements qui se produisent dans la façon dont nous fournissons des services. Quand nous pouvons procéder par réallocation du personnel, nous le faisons. Mais il arrive aussi à

I believe that's what the government wanted to demonstrate when it granted us new resources to support committees. We intend to request more new resources, fewer this time, but still for committees and researchers. We realize that we need a higher level of expertise in certain sectors.

We don't have a long term plan. However, I did mention that we have had an evaluation of our management conducted by Treasury Board, which suggested improvements. One of them concerns long-term planning for our needs, which is not very easy in our field, but which is undoubtedly feasible.

Since then, we have added a director of planning — I mentioned that earlier — and a planning committee. We will have an action plan in which we do intend to have longer-term forecasts of our human resource needs.

Mr. Sauvageau: If I understand your answer correctly, you are saying that you obtained additional funds to hire people to provide service to committees and that you are asking for an additional, smaller amount of money to complement this.

Mr. Paré: To complement it.

Mr. Sauvageau: Therefore, a request was made and has been heard by the committee.

Mr. Paré: Yes.

Mr. Sauvageau: I also sit a committee whose name escapes me — you must forgive me — which I believe allocates budgets to committees.

Mr. Paré: The Liaison Committee?

Mr. Sauvageau: The Liaison Committee. Thank you very much, that is helpful, because I sit on several committees. I was surprised to learn — we always learn; that is the beauty of life — that on some occasions, requests for budgets contain requests for external consultants, and employees from the Library were not used. So I asked what I thought was an obvious question, but it seems it was not. The question was this: Before asking for consultants, do committees ask the Library if it has the means to provide these services?

I am referring specifically to the Standing Committee on National Defence and Veterans Affairs. The consultant must be pretty darn good, because his services appear pretty costly. The committee is conducting a study on defence relations between Canada and the United States, or something like that. I asked if, before hiring this external consultant, the committee had gone to the Library to find out if it had the human resources available. I wanted to know if they had requested a consultant because they were turned down by the Library.

certains moments, puisque nous sommes dans un domaine où le changement est pratiquement continu, que nous devons nous ajuster et que nous avons besoin de plus de ressources.

C'est ce que, je pense, le gouvernement a voulu démontrer lorsqu'il nous a accordé de nouvelles ressources pour l'appui aux comités. Nous avons l'intention de demander encore de nouvelles ressources, moindres cette fois-ci, mais encore pour les comités et les recherchistes. Nous réalisons que nous avons un besoin d'expertise plus pointue dans certains secteurs.

Nous n'avons pas un plan à long terme. J'ai mentionné cependant que nous avons eu une évaluation de notre gestion par le Conseil du Trésor, qui nous a suggéré de faire des améliorations. L'une d'entre elles concerne la planification à long terme de nos besoins, ce qui n'est pas facile dans notre domaine, mais qui est sans doute faisable.

Depuis lors, nous avons un directeur de la planification — je l'ai mentionné tout à l'heure — et un comité du plan. Nous allons avoir un plan d'action, et dans ce plan d'action, nous avons bien l'intention de prévoir plus à long terme les besoins en ressources humaines.

M. Sauvageau: Si j'ai bien compris une partie de votre réponse, vous dites que vous avez eu des budgets supplémentaires pour embaucher des gens pour les services aux comité et que vous demandez d'autres budgets, moindres cette fois, pour compléter cela aussi.

M. Paré: Pour compléter.

M. Sauvageau: Donc, une demande a été faite et elle est entendue par le comité.

M. Paré: Oui.

M. Sauvageau: J'oublie le nom, excusez-moi, mais je siège aussi sur le comité qui, je pense en tout cas, accorde les budgets aux comités.

M. Paré: Le Comité de liaison?

M. Sauvageau: Le Comité de liaison. Merci beaucoup, vous m'aidez parce que j'en ai plusieurs. J'ai été surpris d'apprendre — on apprend toujours; c'est la beauté de la vie — que dans les demandes de budget qui avaient été faites, on demandait à quelques reprises des consultants de l'extérieur et on n'avait pas recours aux employés de la Bibliothèque. J'ai donc posé une question qui me semblait évidente mais qui, semble-t-il, ne l'était pas du tout. Cette question était la suivante: avant de demander des consultants, est-ce qu'on demande à la Bibliothèque si elle a les moyens d'offrir les services au comité?

Je fais allusion précisément au Comité de la défense nationale et des anciens combattants. Le consultant doit être bon en «titi» parce que cela a l'air de coûter cher. Ce comité fait une étude sur les relations entre le Canada et les États-Unis en matière de défense, ou quelque chose comme ça. J'ai demandé si, avant d'embaucher ce consultant de l'extérieur, on s'était adressé à la Bibliothèque pour savoir tout d'abord si elle avait des ressources humaines disponibles. J'ai voulu savoir si on avait demander un consultant à cause d'un refus de la Bibliothèque.

Are you satisfied with what is currently being done? Should these requests be channeled through you before committees turn to the outside?

Mr. Paré: Yes. I can say that the channel already exists. In other words, that the chair of the committee, with the researchers that work for the committee — In the example you are giving, I believe that we have two researchers who work with the committee on a regular basis and that sometimes a third is added, depending on the issues. But it does happen sometimes, for a given topic, that they need a consultant or need to consult externally to support the committee researchers. That is how I would see these requests. They are additional requests, to obtain more specific expertise on a specific topic. But the researchers from the Library are also involved in the committee's work.

Mr. Sauvageau: Is a request always made? Is there an official channel? Are these requests always made after the Library has turned a committee down or explained that it may not be able to meet all of the objectives outlined by the chair of the committee, or is this at the discretion of the committee chair?

Mr. Paré: To answer that, I am going to have to go by what I think. I am not sure, because I do not attend meetings of steering committees, for example. Researchers from our service do attend those meetings, and that is probably where the decision is made to look for an external consultant to complement the required expertise. I would say that is probably when that decision is made and the request for resources goes to the Liaison Committee.

Mr. Sauvageau: My objective is to ensure they do not go over your head.

Now, I am going to put on my hat as official languages critic. I will tell you from the outset that I have never had a problem with the Library of Parliament, but I will nevertheless ask this question. How do you apply the Official Languages Act? First of all, you are covered by it. How do you apply it, and is it working well?

Mr. Paré: We apply it, in other words we have criteria for our employees. We establish their skill levels, and based on criteria established using the same system that exists in the government — and we have levels CBC, CCC, and others for each division — we provide service and we require our employees to comply with the requirements of their position. As regards satisfaction, well, I have not received too many letters; it is going quite well.

Mr. Sauvageau: I am just asking, but have you ever received any complaints?

Mr. Paré: We may have received complaints on occasion, but very few if we consider the number of services that we provide in both languages. But the situation may occur. It is often a situational issue, but it does not happen very often.

Êtes-vous satisfait de la façon dont ça se passe actuellement? Est-ce qu'il devrait y avoir un canal, avant d'aller à l'extérieur, pour passer chez vous?

M. Paré: Oui. Je vous répondrai que le canal existe déjà, c'est-à-dire que le président du comité, avec les recherchistes qui travaillent pour le comité... Dans le cas de l'exemple que vous donnez, je crois que nous avons deux recherchistes qui travaillent régulièrement pour ce comité et qu'il y en a parfois un troisième qui s'ajoute, dépendamment des questions. Mais il arrive parfois, pour un sujet donné, qu'ils ont besoin d'un consultant ou d'une consultation externe pour appuyer le secteur de la recherche du comité. C'est de cette façon-là que je verrais ces demandes-là. Ce sont des demandes supplémentaires, pour avoir une expertise plus pointue pour un sujet spécial. Mais les recherchistes de la Bibliothèque sont impliqués aussi dans les travaux du comité.

M. Sauvageau: Est-ce que la demande est toujours faite? Est-ce qu'il y a un canal officiel? Est-ce que la demande est toujours faite après un refus ou après une explication de la Bibliothèque quant au fait qu'elle ne peut répondre à l'ensemble des objectifs visés par le président du comité, ou est-ce à la discrétion du président du comité?

M. Paré: Là, je vais être obligé de dire un peu ce que je pense. Je n'en suis pas sûr parce que je ne participe pas aux réunions, par exemple, des comités directeurs. Alors, à ce moment-là, les recherchistes de notre service y participent, et c'est probablement là qu'on décide si on doit aller à l'extérieur pour compléter l'expertise dont on a besoin. Moi, je dirais que c'est probablement à ce moment-là que ça se décide, et la demande pour avoir des ressources va au Comité de liaison.

M. Sauvageau: Mon objectif, c'est qu'on ne vous passe pas par-dessus la tête.

Maintenant, je vais mettre mon chapeau de porte-parole des langues officielles. Je vous dis d'emblée que je n'ai jamais eu de problème avec la Bibliothèque du Parlement, mais je vous pose quand même la question. De quelle façon appliquez-vous la Loi sur les langues officielles? D'abord, vous y êtes soumis. Comment l'appliquez-vous, et est-ce que ça va bien?

M. Paré: Nous l'appliquons, c'est-à-dire que nous avons des critères pour les employés. Nous établissons leur niveau de connaissances, et selon les critères établis par le même système que celui qui existe au gouvernement — et nous avons les niveaux CBC, CCC et autres pour chaque poste —, nous fournissons le service et nous exigeons que les employés respectent les normes de leur poste. Quant à savoir la satisfaction, eh bien, je n'ai pas reçu trop de lettres; ça va assez bien.

M. Sauvageau: Je ne sais pas, mais est-ce que vous avez déjà eu une plainte ou des plaintes?

M. Paré: Il se peut qu'on en aie eu à l'occasion, mais ce serait minime si on considère toute la quantité de services que nous fournissons dans les deux langues. Mais la situation peut se produire. C'est souvent une question de situation, mais ça n'arrive pas tellement souvent.

Mr. Sauvageau: Were you covered by Ms. Robillard's policy, which primarily concerned departments, but which strongly encouraged other government bodies to respect the deadline of March 31?

Mr. Paré: At the Library, I think we can meet the objectives she set.

Mr. Sauvageau: That is very good. Thank you very much.

[*English*]

Mr. Jerry Pickard (Chatham—Kent Essex, Lib.): Thank you very much, Mr. Paré and staff. I think it's very good to have you here so we can have a better understanding of the services you provide.

What I've noticed, and you alluded to it somewhat in your initial comments, is that changes to the Library of Parliament are probably as great as any changes to any department that are happening within the federal government. As I see it, there are many, many common communications devices that are in place today and are moving in the future.

As we look at the estimates, what goes through my mind is, where do you see the greatest need for experimentation, implementation, test programming, and types of things that are going to be required to meet future needs, and are we capable of satisfying those future needs in the most economical and efficient way? Are we doing enough in the programs or proposals you are carrying out on this year's base such that this is going to help us five or 10 years hence? At that time members of Parliament will probably be carrying a BlackBerry or some other device and be able to read *Quorum* with that rather than having a hard copy of *Quorum* circulated to everyone.

Are we able to put the programs on e-mail or on the net in order to make sure this research material is available directly to offices without their going through a research person? Furnishing a lot of general information on programs, I think, is going to be more and more the demand rather than having specific people research topics and provide answers.

I think you provide a tremendous service to committees and a tremendous service to members. At the same time, I see by the flow of information, just by the volumes coming through my office and each member's office, that we need faster access by the year. There's no question that if I tried to do things in my office the way I did them five years ago, there's absolutely no way I could manage to get back to those people who e-mail me, give me a question, and expect me to have the facts at my fingertips and pop an answer back to them quickly.

So I do see a tremendously changed role today, but I see it changing greatly in the future as well. What are you planning to do to cushion or deal with that change? I assume the estimates are the place to talk about that, so what are the resources you see you're going to need to move that agenda forward?

If I may, I'll just make a comment as well. The presentation you made on library services should probably be on the Internet. Then you'd send a quick e-mail to every member's office and say,

M. Sauvageau: En ce qui concerne la politique de Mme Robillard qui s'adressait principalement aux ministères, mais qui incitait fortement les organismes à respecter la date butoir du 31 mars, est-ce que vous êtes impliqués là-dedans?

M. Paré: Je pense qu'on peut atteindre les objectifs qu'elle a fixés à la Bibliothèque.

M. Sauvageau: C'est très bien. Je vous remercie beaucoup.

[*Traduction*]

M. Jerry Pickard (Chatham—Kent Essex, Lib.): Merci beaucoup à M. Paré et à son personnel. C'est vraiment une très bonne chose de vous voir ici pour nous aider à mieux comprendre les services que vous offrez.

Ce que j'ai constaté, et vous l'avez mentionné dans votre exposé, c'est que les changements à la Bibliothèque du Parlement sont probablement aussi importants que ceux que vit tout ministère fédéral. D'après ce que je vois, il y a de très nombreux appareils de communication qui sont employés de nos jours et qui nous mènent vers l'avenir.

En me penchant sur les budgets, la question qui me vient à l'esprit est la suivante: où est d'après vous le plus grand besoin de nouveautés, d'applications, de mises à l'essai de programmes pour répondre aux besoins futurs? Pourrons-nous répondre à ces besoins futurs d'une manière économique et efficiente? Est-ce que les programmes et propositions actuels sont suffisants, avec le budget de cette année, pour répondre aux besoins que nous aurons dans cinq ou 10 ans? À ce moment-là, les députés porteront probablement sur eux un appareil BlackBerry ou autre appareil et pourront lire *Quorum* là-dessus, plutôt que la copie papier qui est actuellement distribuée à tous.

Est-ce qu'on pourrait mettre les programmes sur courriel ou sur internet, pour que les documents soient disponibles directement dans les bureaux, sans passer par un attaché de recherche? De plus en plus, je crois, on voudra avoir quantité de renseignements généraux sur des programmes, plutôt que des réponses précises sur des sujets précis, données par des attachés de recherche.

Je crois que vous offrez aux comités et aux députés un excellent service. Par ailleurs, je vois la quantité d'information qui circule, qui arrive à mon bureau et à celui de chaque député, par exemple, et je constate qu'il faut un accès plus rapide, chaque année. Sans aucun doute, si je fonctionnais maintenant comme je le faisais il y a cinq ans, je n'arriverais jamais à répondre à tous ceux qui m'envoient des courriels, qui me posent une question et qui s'attendent à ce que j'aie au bout des doigts les faits nécessaires pour leur répondre rapidement.

Je constate que le rôle a déjà beaucoup changé, mais je prévois qu'il évoluera encore beaucoup à l'avenir. Que prévoyez-vous faire pour apprivoiser le changement ou y réagir? Il est pertinent d'en parler dans le cadre de l'examen des budgets: quelles ressources vous faudra-t-il pour aller de l'avant sur ce plan-là?

Si vous permettez, j'aimerais aussi formuler un commentaire. Votre exposé sur les services de la bibliothèque devrait être sur internet. Vous pourriez alors envoyer un petit courriel à chaque

by punching in this you can explore all the services we have at the library, and we'd like each member's staff to go through this and check it out. To me, that's the kind of communication we need in order to deliver the messages we need to deliver.

Mr. Paré: I thank you for your question. It's a good one but it's not easy to answer because of the changing aspect I mentioned, which is continuing.

I would like to address it in relation to the budget and what we do in terms of new information technology. We spend approximately $1.5 million of our resources each year for information technology. We have a five-year plan; we had one in the late seventies, and we have a second one now.

My recollection is that it will go up to $2 million at the end of the second plan, which is 2004-05, I believe. Most of that money is spent in partnership with the House of Commons with regard to new developments in technology. We explain to them what our needs are, they also know the needs for the Parliament Hill infrastructure, and together we develop applications. This is the way we proceed in that area.

You mentioned having access to service at your fingertips. Of course, we have noticed the same things you have. We receive more and more requests, and the turnaround time has to be shorter because the majority of members receive those requests by electronic mail and the constituents expect quick answers. You can imagine that when it gets passed up the line for response it's the same; you want to have the answer right away, and we have to deal with that. We realize we don't have enough resources.

You mentioned the video. That could be made more readily available to the parliamentary community. We realize we don't do enough in training. We call it training, but it is to get members and their staff to know the library's services better. This is something we have to improve on because we already have a lot of those services you mentioned available. Sometimes the reflex is not to use them, so we have to work on that, and we realize we will have to do more.

Mr. Hugh Finsten, Associate Parliamentary Librarian, Library of Parliament: If I may, I'll add a few words.

Obviously, we're very much aware of the electronic environment and the requirements of members, who want and require things immediately. We've put a lot of our material right on our Web site so you don't have to talk to anybody; you can go and find it. All research branch publications are on the Web site.

bureau de député en précisant qu'il n'y a qu'à cliquer sur le lien pour explorer tous les services offerts par la bibliothèque. Tous les membres du personnel des députés pourraient ainsi se renseigner. D'après moi, c'est le genre de communication qu'il nous faut, pour transmettre les messages que nous voulons transmettre.

M. Paré: Merci de votre question très pertinente. Il n'est cependant pas facile d'y répondre étant donné tous les changements qui se produisent dans ce domaine.

En ce qui concerne le budget, j'aimerais expliquer ce que nous faisons dans le domaine des nouvelles technologies de l'information. Nous y consacrons chaque année environ 1,5 million de dollars de nos ressources. Nous avons un deuxième plan quinquennal, le premier remontant à la fin des années soixante-dix.

Le budget atteindra les 2 millions de dollars à la fin de la période visée par le deuxième plan, c'est à dire, l'exercice 2004-2005, si je ne m'abuse. En ce qui concerne les nouvelles technologies de l'information, nous dépensons l'essentiel de cet argent avec la Chambre des communes. Nous expliquons nos besoins à ces gens qui connaissent aussi les besoins en infrastructures de la colline du Parlement, et nous élaborons ensemble des applications. Voilà comment nous procédons.

Vous avez mentionné la volonté d'avoir accès à l'information au bout des doigts. Bien sûr, nous avons nous aussi remarqué cette tendance. Nous recevons de plus en plus de demandes, et les délais de réponse sont écourtés parce que la plupart des députés reçoivent les demandes par courriel et que leurs électeurs s'attendent à ce qu'ils y répondent rapidement. Dès que les demandes nous sont transmises, nous nous trouvons dans la même situation; vous voulez une réponse immédiatement et nous devons vous la fournir. Nous savons cependant que nous n'avons pas assez de ressources.

Vous avez parlé de la vidéo. Nous pourrions en faciliter l'accès aux parlementaires. Nous savons aussi que nous n'offrons pas assez de ce que nous appelons la formation, c'est-à-dire pour mieux renseigner les députés et leur personnel sur les services de la bibliothèque. C'est sans doute un point que nous devons améliorer parce que nous offrons déjà beaucoup de services que vous avez mentionnés. Il arrive que les gens ne pensent pas spontanément à les utiliser, et nous devrons faire des efforts dans ce sens.

M. Hugh Finsten, bibliothécaire parlementaire associé, Bibliothèque du Parlement: Permettez-moi d'ajouter quelques mots.

Évidemment, nous sommes bien au fait de l'environnement électronique et de la volonté des députés de recevoir immédiatement ce qu'ils demandent et ce dont ils ont besoin. C'est pourquoi nous avons mis beaucoup d'information directement sur notre site internet, ce qui vous évite de devoir passer par quelqu'un pour obtenir l'information dont vous avez besoin. Toutes les publications de la direction générale de la recherche sont sur le site internet.

We have another program called "hot topics," where librarians and researchers work together on new topics and provide links to other sites for users to get information. For example, we've recently put something up on SARS. We're very much aware of the requirements with the Internet and where you basically want things 24/7.

As I say, a lot of our resources are devoted to getting material onto our Web site so you don't have to call us up but can find the material you want just by using our Web site and can get links to material elsewhere on the Internet as well.

Mr. Pickard: The second question that comes to mind concerns the fact that there must be changing requirements for staff. As time goes on, you're going to need staff to provide different types of services. That may mean a demand for extra staff or it may mean shifting staff.

Presently there are your researchers, your committee support people, your miscellaneous groups, and the librarians themselves who are doing the tasks in your branch. However, I probably see information service as an area of growth for you, and it would probably be major growth. At the same time, you may have a diminished side of it.

You have a group of people with certain skills and you're going to require other skills. How are you handling those kinds of issues, retraining, reprogramming, or whatever we call it, to bring employees into the new phase of the types of jobs they're going to be required to do?

Mr. Paré: Obviously, we will need more people with better skills to work in information technology, with the Web site service, for instance. I could say "Web specialist" but I won't; I don't have the number. So you're right, we will need more and more.

What we do is, we retrain some of the staff, and every time we have a position that comes open, we reassess the contents of the work they do in their job. Then if we have to train, we take the opportunity to do it at that time. We also train and retrain many of our technical staff to be better able to use the new technology.

Mr. Pickard: Do you bring in outside consulting or programming services to help deal with the types of communication technology you're involved with?

Mr. Paré: As I mentioned before, we usually do that with the House of Commons. We contract and partner with the House of Commons. There's always this component of the infrastructure we have to take into account. This is why we have had some contracts with the House. The last one we had was to develop a Web site on e-democracy last year, and we are participating with the House of Commons in developing a Web site for the House subcommittee on the disabled.

Nous avons aussi un autre programme intitulé «sujets courants», dans le cadre duquel le bibliothécaire et les attachés de recherche travaillent ensemble sur des sujets d'actualité et fournissent aux utilisateurs des liens avec d'autres sites où ils pourront obtenir plus d'information. Par exemple, nous avons dernièrement affiché de l'information sur le SRAS. Nous savons qu'en cette ère de l'internet, les gens veulent obtenir leurs renseignements immédiatement et en tout temps.

Comme je l'ai signalé, nous consacrons beaucoup de nos ressources à mettre l'information sur notre site internet, pour que vous puissiez trouver les renseignements dont vous avez besoin sans avoir à nous appeler. Il y a aussi des liens qui permettent d'obtenir l'information ailleurs sur l'internet.

M. Pickard: Ma deuxième question se rapporte à l'évolution des exigences auxquelles vos employés doivent satisfaire. Avec le temps, vous aurez besoin d'employés capables d'offrir d'autres genres de services. Cela supposera soit le recrutement d'employés supplémentaires, soit le recyclage de certains employés actuels.

En ce moment, vous avez des attachés de recherche, le personnel de soutien des comités, les divers groupes et les bibliothécaires eux-mêmes. Cependant, je pense qu'on peut s'attendre à ce que le service de l'information prenne de l'ampleur et probablement de façon considérable. En même temps, certaines parties de ce service pourraient diminuer.

Vous avez un effectif formé de gens qui ont certaines compétences et vous aurez besoin d'autres compétences. Que faites-vous pour faciliter cette évolution, grâce par exemple au recyclage, pour que vos employés soient à même de faire le genre de travail qu'ils auront à faire?

M. Paré: Il est évident que nous aurons besoin de gens plus qualifiés en technologie de l'information, pour offrir les services sur internet, par exemple. Je pourrais utiliser l'expression «spécialiste des sites Web», mais je préfère l'éviter. Vous avez raison, nous aurons besoin de plus d'employés ayant ces compétences, mais j'ignore de combien exactement.

Nous offrons un recyclage à certains des employés et chaque fois qu'il y a un poste à combler, nous réévaluons la nature de leur travail. Si nous devons former quelqu'un, nous en profitons pour le faire à ce moment-là. Par ailleurs, nous offrons de la formation et du recyclage à beaucoup de nos employés des services techniques de manière à ce qu'ils puissent maîtriser les nouvelles technologies.

M. Pickard: Faites-vous appel à des consultants ou à des programmeurs de l'extérieur pour les technologies de la communication que vous utilisez?

M. Paré: Comme je l'ai dit tout à l'heure,nous le faisons généralement avec la Chambre des communes. Nous faisons appel à des sous-traitants avec elle, car il faut toujours tenir compte de l'infrastructure. Voilà pourquoi nous avons passé certains contrats avec la Chambre des communes. Le dernier visait la construction d'un site Web sur la démocratie électronique, l'an dernier. Nous participons actuellement avec la Chambre des

This is an experiment for us and this is an experiment for them. For us it's because we believe this type of experiment may in the future change the way our research analysts work with committees. This is the interest we have. This is what we mostly do with respect to new technology: we usually work closely with the House.

There's always the infrastructure part involved, electronic and computer infrastructure, and we have to take it into account. This is mainly what we do.

Mr. Pickard: Thank you very much.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.)): As my colleague Dr. Hill said, it's a small cult that wants to serve on this committee. It is about understanding the importance of the library, I think, to the role of parliamentarians. It is our heft in terms of newer information, better information, and the ability to get information, and not just from government departments. I think you've heard me say before that Donald Savoie said that if he had one thing to do, it would be to take half of the budget of the Privy Council and give it to you.

I think what we're trying to do in the estimates is to say, what does the future look like in terms of getting you the resources you need to help us do our job better, which is to call the government to account. That's what our job as parliamentarians is.

In terms of information and knowledge, there's this interpretation function you do as well. In a time when there's so much information out there, how do we as parliamentarians interpret information and knowledge in a way we can trust it, and whichever side of the House we sit on, where do we get that? The capacity for that is a priority for a lot of us.

How do we, as Mr. Pickard said, make sure we are ahead of the curve in getting you the resources you need to be ahead of the curve, to let Canadians know that we are able to do our job here but also able to keep talking to them? That's the piece I want to know, what capacity you feel you have at the library now to be ahead of the curve for what expectations Canadians have of us and also what the expectation of Canadians is in terms of dealing with committees, dealing with Parliament, and making sure our information isn't only coming from government departments.

I know that there are certain skill sets such as writing for the web and e-consultation, a whole bunch of skill sets that at the moment are within the purview of consultants. I'd like to know, how are we going to mainstream that such that you have the capacity within the library to hire a few consultants? But then we want to know you have the wherewithal to get the skills you need internal to the library.

communes à la construction du site internet du Sous-comité de la Chambre des communes sur la condition des personnes handicapées.

C'est un projet expérimental aussi bien pour nous que pour le comité. Nous pensons que ce type d'expérience pourrait changer la façon dont nos analystes et attachés de recherche travaillent avec les comités dans l'avenir. Nous voulons explorer cet aspect. C'est généralement de cette façon que nous procédons pour mettre à l'essai une nouvelle technologie: nous travaillons étroitement avec la Chambre des communes.

Il faut toujours tenir compte de l'infrastructure électronique, de tout ce qui entoure les ordinateurs. Voilà en gros ce que nous faisons.

M. Pickard: Merci beaucoup.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.)): Comme mon collègue M. Hill l'a dit, il faut être particulièrement dévot pour siéger à ce comité. Mais il faut comprendre l'importance du rôle que joue la bibliothèque pour les parlementaires. C'est elle qui nous permet d'obtenir une information plus récente et de meilleure qualité, et non seulement auprès des ministères. Donald Savoie a dit que s'il pouvait réaliser un de ses souhaits, ce serait de vous donner la moitié du budget du Conseil privé.

En étudiant le budget aujourd'hui, nous aimerions avoir une idée de l'avenir et des ressources dont vous pensez avoir besoin pour nous aider à mieux faire notre travail de parlementaires, qui est de demander des comptes au gouvernement.

Vous avez également le rôle d'interpréter les montagnes d'information et de connaissances qui existent. Autrement, comment pourrions-nous en tant que parlementaires, que ce soit du gouvernement ou de l'opposition, pouvoir compter sur l'interprétation de tous ces renseignements. Il est prioritaire pour beaucoup d'entre nous de pouvoir compter sur des employés capables d'interpréter cette masse d'information.

Pour revenir sur les propos de M. Pickard, que pourrions-nous faire pour veiller à ce que vous ayez les ressources dont vous avez besoin pour demeurer à la fine pointe des services que vous offrez, pour que nous puissions faire notre travail d'élus tout en continuant à dialoguer avec nos électeurs? Voilà ce que j'aimerais savoir. À la bibliothèque, êtes-vous en mesure de répondre aux attentes de la population canadienne à notre égard? Pouvez-vous être à la hauteur des attentes de la population dans votre travail auprès des comités et du Parlement? Pouvez-vous veiller à ce que notre information ne vienne pas uniquement des ministères fédéraux.

Je sais qu'il existe des ensembles de compétences, par exemple la rédaction de textes pour internet et la consultation électronique, que nous n'avons pas à l'heure actuelle et pour lesquels nous devons recourir à des consultants. Comment faire pour que vous ayez les ressources nécessaires à la bibliothèque pour recruter quelques consultants? Nous voulons savoir si vous avez les moyens de recruter des personnes qualifiées de manière à avoir ces employés à l'interne.

We had a little chat about this last time. Consultants come with baggage, and sometimes on a committee we worry that the minute you hire a consultant, you kind of know what the report is going to be.

If we'd like to see ourselves as helping you, should we be asking for more money for you? Should we be asking that consultants have to be hired through you? I think that's a way of building capacity. How can we help? If you were going to let us help you with planning and priorities or let us help you dream in technicolour, what would it look like?

I have my experience on e-consultation, which was a spectacular opportunity for our little, tiny committee on disabilities to actually get beyond the usual suspects and talk to regular Canadians about their experience. The fact that our committee talked to 1,200 Canadians is, I think, unprecedented.

I don't think that the information that's on our disability Web site, in terms of just providing information to Canadians about what is happening in committee, should be only on the disability committee Web site. I think that this information piece should be on all committee Web sites. What kind of money would it take to get the quality of Web site we have with the disability subcommittee for all committee Web sites?

Second, there's the little, tiny study we did, the consulting piece. If, say, three more committees wanted to do that, say foreign affairs, finance for pre-budget, or whatever, what kind of money would that take?

Mr. Paré: That's a good question.

Of course, the small test we did with the subcommittee on the consultation aspect was very important for us.

This year we have approximately the same budget we had last year, except for the salary increases that were negotiated. In 2003-04 we have approximately the same spending capacity we had last year.

What we are suggesting is that there might be a Web site created for all committees in the Senate and the House without that consultation part. That might be a first step to work on.

Second, we could try another experiment similar to what we did with the subcommittee in the House this year. The suggestion would be for the Senate side. Why? Because the House, this Parliament, is moving into the last part of its mandate, so the timing would be better for us to try something with the Senate this year. This is a suggestion we have had and are now considering.

The Joint Chair (Senator Morin): Mr. Paré, on what point are you considering doing that?

Mr. Paré: To try an experiment similar to the one we had on e-consultation. With the budget I have I could do it this year, but if we want to do three or four, I need more money. I don't have the money.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Is it on consultation or on information?

Nous avons abordé cette question la dernière fois. Les consultants ont tous un certain bagage, et les membres de comité hésitent parfois à retenir les services d'un consultant, de peur que le rapport ne reflète ses positions à lui.

Que pouvons-nous faire pour vous aider? Demander qu'on augmente votre budget? Demander que les consultants soient obligatoirement recrutés par votre intermédiaire? C'est peut-être une façon de développer les ressources. Comment pouvons-nous vous seconder dans la réalisation de vos plans et de vos priorités?

J'ai fait l'expérience de la consultation électronique avec le comité sur la condition des personnes handicapées. Cela a été une occasion en or pour notre tout petit comité de sortir des sentiers battus pour dialoguer avec des citoyens ordinaires au sujet de leurs expériences. Notre comité a rejoint 1 200 Canadiens et Canadiennes, ce qui est sans précédent.

L'information sur le site internet du comité de la condition des personnes handicapées décrit l'évolution des travaux du comité. À mon avis, ce genre d'information devrait être fournie sur le site internet de tous les comités. Combien en coûterait-il de construire d'aussi bons sites internet pour tous les autres comités?

Deuxièmement, notre comité a réalisé une toute petite étude. Si trois autres comités voulaient faire de même, par exemple le Comité des affaires étrangères ou le Comité des finances, pour les consultations prébudgétaires, combien cela coûterait-il?

M. Paré: Excellente question.

Le petit essai que nous avons effectué avec votre sous-comité, sur la consultation, a été bien sûr très important pour nous.

Notre budget pour l'exercice en cours est à peu près le même que celui de l'année dernière, si ce n'est des augmentations de salaire qui ont été négociées. En 2003-2004, nous pouvons dépenser à peu près la même somme que l'année dernière.

Nous proposons de créer un site internet pour tous les comités du Sénat et de la Chambre des communes, mais sans le volet consultation. Cela pourrait être une première étape.

Par ailleurs, nous pourrions faire un autre essai semblable à celui que nous avons fait pour votre sous-comité de la Chambre cette année. Nous suggérons de le faire pour un comité sénatorial. Pourquoi? Parce que nous arrivons vers la fin du mandat de la Chambre des communes, et donc des députés. Il serait donc préférable de faire un essai avec le Sénat cette année. On nous a fait une proposition dans ce sens et nous l'étudions actuellement.

Le coprésident (le sénateur Morin): Monsieur Paré, quel genre de projet envisagez-vous au juste?

M. Paré: Ce serait un essai comparable à celui que nous avons effectué sur la consultation électronique. J'ai l'argent nécessaire pour réaliser ce projet cette année, mais mon budget ne me permettrait pas d'en effectuer trois ou quatre.

La coprésidente (Mme Bennett): S'agit-il d'un projet de consultation ou d'information?

Mr. Paré: It would be the same as the experiment with the subcommittee on the disabled, the consultation part we did the back-and-forth on. This is the idea.

The Joint Chair (Ms. Bennett): There are two kinds of Web sites. The OECD standard on this is for three different levels: information, consultation, and deliberation in terms of partnerships with citizens. So the information one —

Mr. Paré: — could be done. We could work on that.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Across the board. The consultation one, the interactive piece and the actual...is clearly more expensive. You have to listen, interpret, and have a mechanism for the feedback.

The Joint Chair (Senator Morin): This is what you did.

The Joint Chair (Ms. Bennett): This is what we did. But phase one was getting all the information, all the committee reports, all the stuff up there for one-stop shopping. All last summer we built a Web site that had everything anybody wanted to know about the work of the disability committee in an information-only way. They could send a contact-us form or something if they wanted. Then we launched the consultation in December.

My question is in two parts. What would it take to get everybody the information kind of Web site for every parliamentary committee? Second, how much more money would you need to do a couple more consultations?

Mr. Paré: For the cost, well, how much have we spent this year?

Mr. Finsten: In terms of the pilot project, it was obviously a new experience for our staff, and we learned a lot from it. You were asking about bringing in consultants. Whenever a consultant is brought in on something like that, we learn a lot from it.

Obviously, some of our staff have a pretty good idea of what is required. As you know, Bill Young and Peter Niemczak were involved with your subcommittee, and I think we have to get their input in more detail in terms of how much it would cost.

Obviously, our research staff and librarians who were working on it were taken away from their other duties in a sense in order to work on the Web site and put up the information that was required. If that were to happen in all committees, then there'd have to be some other staff there to either carry on the normal duties or work on the informational Web site.

M. Paré: Ce serait un projet de consultation bilatérale, identique à celui que nous avons effectué pour le sous-comité de la condition des personnes handicapées.

La coprésidente (Mme Bennett): Il y a deux types de sites internet. La norme de l'OCDE prévoit trois volets différents: information, consultation et délibération ou échanges avec les citoyens. Pour ce qui est du volet information —

M. Paré: — c'est faisable. Nous pourrions y travailler.

La coprésidente (Mme Bennett): Pour tous les comités. Le volet consultation, l'aspect interactif coûte évidemment plus cher. Il faut écouter, interpréter et mettre en place un mécanisme permettant de recueillir les réponses.

Le coprésident (le sénateur Morin): C'est ce que vous avez fait.

La coprésidente (Mme Bennett): Effectivement. Cependant, la première étape a consisté à mettre sur internet toute l'information pertinente, tous les rapports des comités, et ainsi de suite, pour créer ce qu'on pourrait appeler un guichet unique. Nous avons passé l'été dernier à construire un site internet qui regroupait toute l'information possible et impossible sur les travaux du sous-comité de la condition des personnes handicapées. C'était cependant un site internet à sens unique, où on ne pouvait qu'obtenir de l'information. Les gens pouvaient nous faire parvenir une formule s'ils souhaitaient communiquer avec nous. Puis en décembre, nous avons lancé le volet consultation.

Ma question est double. Premièrement, combien en coûterait-il pour créer un site internet d'information pour chaque comité parlementaire? Deuxièmement, combien vous faudrait-il de fonds supplémentaires pour effectuer deux projets de consultation de plus?

M. Paré: Pour répondre à votre question sur les coûts, il faudrait savoir combien nous avons dépensé pendant l'exercice en cours.

M. Finsten: Pour ce qui est du projet pilote, il était évident que c'était quelque chose de nouveau pour le personnel et nous en avons tiré beaucoup d'enseignements. Vous m'avez posé une question à propos du recours à des consultants. Chaque fois que nous faisons appel à un consultant pour quelque chose de ce genre, nous apprenons beaucoup de choses.

Il est évident que certains de nos employés ont une très bonne idée de ce qui est nécessaire. Comme vous le savez, Bill Young et Peter Niemczak ont travaillé avec votre sous-comité et il nous faudra obtenir d'eux plus de précisions pour savoir combien cela coûterait.

Il est évident que les attachés de recherche et les bibliothécaires de chez nous qui y ont travaillé se sont vus en quelque sorte retirer de leurs fonctions pour travailler au site web et y afficher l'information requise. Si cela devait se faire pour tous les comités, il devrait y avoir d'autres employés pour s'occuper des tâches courantes, soit travailler au site web.

In addition, there's support staff, there are editors, and there's some training that would be involved. There are a lot of things involved in order to do that process. I think you're obviously very much aware of all the complexities and difficulties and of all the people who were involved.

I think we have to sit down with our staff who worked on the committee and start budgeting it out as to how much it would cost each committee, the exact type of expertise they would need, and also the additional research staff who would be required. It was certainly a coordinated effort among the support staff, research staff, and technical staff from the House who had to work on it. As I say, I think we'd have to sit down on a committee basis and come up with a figure.

Mr. Pickard: I don't mean to interrupt, but that's exactly the kind of thing I was trying to get you in the thinking frame to do, to look at the chains of service and at the delivery types not only to members of Parliament but, as pointed out by the chairs, to the Canadian public, to those we need to reach and work with in order to be effective. I think that is a role for the Library of Parliament and is something you should be striving for.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Would you just have a go at writing that down so the members of the committee can have a look at it. At the steering committee we suggested maybe having one —

The Joint Chair (Senator Morin): No, I think that's definitely been decided, that there will be one meeting on e-consultation. Maybe we could discuss these issues at that meeting.

Mr. Paré: I just want to add that the preliminary figure I have for the cost to the library last year is $80,000. There was additional staff at the time...because it's time-consuming, and there was also the support staff. I know that the House also invested a lot of money. If we want to do three, is it $240,000 or is it $200,000 because we can benefit from the others? I don't know. This is something we have to work on, the numbers.

The Joint Chair (Ms. Bennett): I guess we're now viewed as world-class in this if having our paper accepted in Prague is any example of what we've been able to achieve in this sort of e-democracy piece. I think it's a beginning of a new way of doing business and making Parliament more relevant and responsive to citizens, so it's a good thing. I would just like to see it written down.

You might as well ask. If we were going to get you more money for.... I understand the Speaker's budget is huge, and we just think you should get more of it.

The Joint Chair (Senator Morin): Cut down on parties and spend more on the library.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Yes, on the wine cellar.

Some hon. members: Oh, oh!

Il faut aussi ajouter le personnel de soutien et les lecteurs d'épreuve, ce qui suppose une certaine formation. C'est un travail qui suppose beaucoup de choses. Vous n'ignorez pas toutes les complexités et les difficultés que cela implique ni la quantité de gens qui sont en cause.

C'est à nous de rencontrer le personnel de chez nous qui a travaillé aux comités et de commencer la budgétisation pour voir combien cela coûterait pour chaque comité, le genre exact de connaissances requises et le personnel de recherche supplémentaire qui sera nécessaire. Cela a de toute évidence été un effort concerté du personnel de soutien, du personnel de recherche et du personnel technique de la Chambre qui ont dû y travailler. Comme je l'ai dit, cela doit se faire avec chaque comité pour pouvoir aboutir à un chiffre.

M. Pickard: Je ne veux pas vous interrompre, mais c'est exactement l'optique dans laquelle je voulais vous amener à voir les choses: étudier les chaînes de service et les modes de prestation non seulement pour les parlementaires mais, comme l'ont dit les coprésidents, pour la population, pour ceux qui doivent s'en servir pour être efficaces. Pour moi, cela fait partie du rôle de la Bibliothèque du Parlement et devrait être l'un de vos objectifs.

La coprésidente (Mme Bennett): Pourriez-vous essayer de mettre cela par écrit pour que les membres du comité puissent y jeter un coup d'oeil? Au comité directeur, on a proposé de n'avoir qu'un...

Le coprésident (le sénateur Morin): Non, je pense que cela a été décidé une fois pour toutes, il y aura une séance consacrée à la cyberconsultation. On pourra peut-être discuter de ces questions lors de cette réunion.

M. Paré: Je voulais seulement signaler que le chiffre préliminaire que j'ai du coût pour la bibliothèque l'an dernier est 80 000 $. On a ajouté du personnel à ce moment-là... parce que cela demande beaucoup de temps et qu'il fallait aussi compter avec le personnel de soutien. Je sais que la Chambre a aussi investi beaucoup d'argent. Si nous voulons en faire trois, est-ce que ce sera 240 000 $ ou 200 000 $ à cause des économies d'échelle? Je ne sais pas. Il faut travailler les chiffres.

La coprésidente (Mme Bennett): Nous sommes perçus comme des chefs de file mondiaux en matière de cyberdémocratie, si j'en juge par le fait que notre document a été accepté à Prague. C'est une nouvelle façon de faire qui rend le Parlement plus présent dans la vie des citoyens et davantage à l'écoute de leurs besoins. C'est donc une bonne chose. J'aimerais avoir cela par écrit.

Autant demander. Si l'on vous obtenait plus de crédits... Je sais que le budget du Président est colossal et qu'une plus grande partie devrait vous revenir à vous.

Le coprésident (le sénateur Morin): Réduisez le nombre de réceptions et donnez plus d'argent à la bibliothèque!

La coprésidente (Mme Bennett): Oui, réduisez la cave à vin!

Des voix: Oh, oh!

The Joint Chair (Ms. Bennett): We would like to know what it would cost to have all the committees with at least an informational site and then what it would cost for a couple of extra consultations a year for everybody. Why don't you just do some projections for us so you're not stealing money from other parts of the library to move forward on this.

Mr. Paré: Yes.

The Joint Chair (Ms. Bennett): So you'll send us a little written proposal?

The Joint Chair (Senator Morin): Yes, but we will also have a full meeting on that subject. I think it'll be the third meeting done, as was discussed last time.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Maybe that could be part of his comments.

The Joint Chair (Senator Morin): Or maybe he could prepare the documents for that.

I have a few very specific issues, Mr. Paré, if I may. The first one is these increases, 18 per cent, 6.4 per cent, and so forth, which are really increases in resources. Would you have the equivalent figures on increased requests for services or on the increase in services from year to year? I know it's not an easy question, but have the requests for services increased by the same amount or more? Maybe this would give us an idea of whether your resources are sufficient to cover the demand.

Mr. Paré: What I can tell you in response in a general way is that we have the same levels of individual requests for research services from Parliament.

Haven't we had approximately the same levels over the last two or three years?

Mr. Finsten: Well, it certainly went up. We don't have our statistics for the last fiscal year yet, but from what I understand, it certainly has gone up about 10 per cent.

Mr. Paré: Is that for individual requests?

Mr. Finsten: The total number of responses has gone up about 10 per cent.

The Joint Chair (Senator Morin): That's the total for research?

Mr. Paré: Yes, research. We have had an increase in the demand from the public for information about Parliament, and we have had a slight decrease in requests relating to reference and information over the last few years — a slight decrease; we would say approximately 5 per cent each year.

The Joint Chair (Senator Morin): If I understand correctly, the resources will be increasing by 6.4 per cent but the requests for services have increased by 10 per cent. Am I right in saying that?

La coprésidente (Mme Bennett): Nous aimerions savoir combien cela coûterait pour que tous les comités aient au moins un site d'information et ce que cela coûterait pour une ou deux consultations de plus par année pour tous. Pourquoi ne préparez-vous pas des projections pour nous pour que vous n'ayez pas à dépouiller certains services de la bibliothèque pour faire avancer ce dossier?

M. Paré: D'accord.

La coprésidente (Mme Bennett): Vous allez donc nous faire parvenir un petit devis?

Le coprésident (le sénateur Morin): Oui, mais il faudra avoir une réunion de tous les membres sur la question. Je pense que ce sera la troisième, comme on en avait discuté la dernière fois.

La coprésidente (Mme Bennett): Cela pourrait peut-être faire partie de son témoignage.

Le coprésident (le sénateur Morin): Ou peut-être pourrait-il nous préparer les documents.

J'ai quelques points bien précis que j'aimerais aborder, monsieur Paré, si vous me le permettez. Il y a d'abord ces augmentations — 18 p. 100, 6,4 p. 100, et ainsi de suite — qui sont en fait des augmentations des ressources. Avez-vous les chiffres équivalents pour l'augmentation des demandes de service ou sur l'augmentation des services d'année en année? Je ne sais pas s'il est difficile de trouver la réponse, mais est-ce que les demandes de service ont augmenté du même ordre ou davantage? Cela nous indiquera peut-être si vos ressources sont suffisantes pour répondre à la demande.

M. Paré: Je peux vous donner une réponse de nature générale. Nous avons les mêmes niveaux de demande de services de recherche venant du Parlement.

N'avons-nous pas eu approximativement les mêmes niveaux au cours des deux ou trois dernières années?

M. Finsten: Eh bien, cela a augmenté. Nous n'avons pas les chiffres pour le dernier exercice financier, mais d'après ce que je sais, cela a augmenté d'environ 10 p. 100.

M. Paré: Vous parlez du nombre de demandes?

M. Finsten: Le nombre total de réponses a augmenté d'environ 10 p. 100.

Le coprésident (le sénateur Morin): C'est le total pour la recherche?

M. Paré: Oui, pour la recherche. Nous avons connu une augmentation de la demande de renseignements sur le Parlement venant du grand public et une légère diminution des demandes d'information de référence et de renseignements ces dernières années — une petite diminution; je dirais environ 5 p. 100 chaque année.

Le coprésident (le sénateur Morin): Si je vous ai bien compris, les ressources vont augmenter de 6,4 p. 100 mais les demandes de services ont augmenté de 10 p. 100. J'ai raison?

Mr. Finsten: In a way it's very difficult. In terms of our committee work, where we put about 60 per cent of our research resources, we use our resources to meet the demand. For example, there are new committees set up in the Senate and the House, namely official languages and the new committee on estimates, which had two subcommittees. In essence, we have to stretch our resources in order to meet those new demands because we try to meet all those demands.

The Joint Chair (Senator Morin): Yes, but is there any way of knowing what the increased demands are? Let me put it another way if you can't answer that question. What is the overtime? Has there been an increase in overtime by your researchers over the last years?

I'm trying to find out if there's been an increase. I understand the increase in resources, but I would also like to have a handle on what your activities are. Are you selling more shoes? Is there some way to quantify what you're doing? Has that increased? Has it been stable? If it has increased, by how much? If you want us to help you in getting more resources, we should have some handle on what your activities are.

Mr. Finsten: As I was mentioning, in terms of the research services, 60 per cent of our resources are going to the committees. You're creating more committees and you're doing studies in the Senate and the House such as the study by the social affairs committee, the study by the defence committee, and also a study by that special committee on drugs. And every time there's a new special committee, we staff it. I can give you numbers as to the amount of time we're spending, but it basically equals the amount of time all our staff are spending at work plus the overtime.

Certainly, in regard to the overtime, we have very high levels of overtime for our staff because they travel with committees and they write committee reports. As I mentioned, some of those committees are very heavily involved in overtime and committee reports. We can certainly give you figures as to the number of hours our staff are spending on these various items. We can get those for you if that would help.

The Joint Chair (Senator Morin): That would be interesting.

Mr. Paré, what are the new initiatives you're planning for the next few years? We've talked about e-consultation, which I think is very important. Do you have a major initiative of the same type?

Mr. Paré: New initiatives? We always have several we want to achieve. I have a group of managers who are very dedicated and very enthusiastic. I have realized over the last couple of years that they identify too many new initiatives, and sometimes there's too much for them to chew during that year because they also have their regular responsibilities. We will try to limit the new initiatives more.

We will certainly focus more on information technology and we will also focus on this action plan we have to improve the functions with respect to comptrollership of the library.

M. Finsten: C'est difficile à dire. Pour le travail en comité, où nous affectons environ 60 p. 100 de nos moyens de recherche, nous utilisons nos moyens pour répondre à la demande. Par exemple, de nouveaux comités ont été créés au Sénat et à la Chambre, celui des langues officielles et le nouveau comité sur les prévisions budgétaires, qui avait deux sous-comités. D'une certaine façon, il a fallu disperser nos ressources pour répondre à ces nouvelles demandes parce que nous essayons de les satisfaire toutes.

Le coprésident (le sénateur Morin): Oui, mais y a-t-il moyen de connaître ces nouvelles demandes? Je vais vous poser la question autrement si vous ne pouvez pas y répondre. Quel est le nombre d'heures supplémentaires? Vos attachés de recherche en ont-ils faites plus ces dernières années?

J'essaie de déterminer s'il y a eu une augmentation. Je comprends qu'il y a eu augmentation des ressources, mais j'aimerais aussi avoir une idée de vos activités. Vendez-vous plus de chaussures? Y a-t-il une façon de mesurer ce que vous faites? Est-ce que cela a augmenté? Est-ce que c'est stable? Si cela a augmenté, de combien? Si vous voulez que nous vous aidions à obtenir plus de ressources, il nous faut une meilleure idée de ce que vous faites.

M. Finsten: Comme je le disais, pour ce qui est des services de recherche, 60 p. 100 de nos ressources vont aux comités. Vous créez plus de comités et vous faites des études au Sénat et à la Chambre comme l'étude du Comité des affaires sociales, celles du Comité de la défense et une autre du Comité spécial sur les drogues. Chaque fois qu'est créé un nouveau comité spécial, nous y affectons du personnel. Je peux vous donner le nombre d'heures que nous y consacrons, mais cela équivaut essentiellement au nombre d'heures que tout notre personnel passe à travailler, plus les heures supplémentaires.

Pour ce qui est des heures supplémentaires, le chiffre est très élevé parce que notre personnel accompagne les comités et rédige leurs rapports. Comme je l'ai dit, certains comités demandent beaucoup d'heures supplémentaires et de temps de rédaction. Nous pouvons vous donner les chiffres pour le nombre d'heures que le personnel consacre à chacune de ces activités. Nous pouvons vous les donner si cela peut vous aider.

Le coprésident (le sénateur Morin): Ce serait intéressant.

Monsieur Paré, quelles nouvelles initiatives prévoyez-vous pour les années à venir? Nous avons parlé de la cyberconsultation, ce que j'estime très important. Avez-vous une grande initiative du même genre?

M. Paré: De nouvelles initiatives? Il y en a toujours. J'ai un groupe de gestionnaires très dévoués et très enthousiastes. J'ai constaté au cours des dernières années qu'ils définissent trop de nouvelles initiatives et qu'ils ont parfois eu les yeux plus grands que la panse parce qu'ils doivent aussi s'acquitter de leurs tâches courantes. Nous allons essayer de limiter le nombre de nouvelles initiatives.

Nous allons faire davantage porter l'accent sur la technologie de l'information et sur le plan d'action pour l'amélioration des tâches relatives à la fonction de contrôleur à la bibliothèque.

Certainly, we'll make a presentation, a case, for having a bit more research funding for committees to get better expertise. We are lacking a bit in expertise in certain areas. We have identified that and we will make a case for that.

We have not spoken very much about the collections this morning. I believe that even if we are moving more and more into a parliamentary virtual library, there'll always be a strong component of collections, however virtual we are. We will never be completely electronic. We have to continue to support our collections both in print format and in electronic format.

Perhaps I will ask Lynn to give you the increase we see every year in terms of cost.

The Joint Chair (Senator Morin): They're expensive, of course. Every library in the world is complaining about the increase in cost of the collections.

Ms. Lynn Brodie, Director, Collections Division, Library of Parliament: It goes back a little to Mr. Paré's question before. I would like to point out that about 30 per cent of the library's budget is currently spent on electronic collections. There's no question that if we had more, we'd buy more, and we'd make it more readily available to you. However, in our most recent survey we have found that there is still a very large proportion of information available in the world that's not available electronically or is only partially available electronically. Or if it's available electronically, it's considerably more expensive than the print version of it.

We're attempting to develop our collections with you in mind as well as your successors; we realize we've been around for a long time and we'd like to make sure that some of the information we're collecting is also available for quite some time. We know that much of our historical information is used on a regular basis, but it's not at this point economically feasible to digitize it, although we have had projects in the last few years to digitize our clipping file collection.

At the current time we're also digitizing a number of other documents in our collections that are free of copyright, because that's another issue that's of concern to us.

So we're increasing our electronic but still maintaining our print.

The Joint Chair (Senator Morin): Dr. Bennett has a question precisely on the copyright issue.

The Joint Chair (Ms. Bennett): I understand there are two choices. We could ask for a law that exempts you from copyright as is done in certain countries, or we could give you more money to buy them. Do you have a preference?

Ms. Brodie: I think that it has to be seen not so much as giving us free rein to do things as giving you the opportunity to receive information from us without worrying about the fact that we might be breaking copyright or that you would be breaking

Nous allons présenter notre argumentaire en faveur d'une légère augmentation des fonds de recherche pour les comités afin d'obtenir une plus grande expertise. Il nous en manque un peu dans certains domaines. Nous les avons recensés et avons préparé un argumentaire.

Nous n'avons pas parlé du fonds documentaire ce matin. Même si nous nous transformons de plus en plus en bibliothèque parlementaire virtuelle, il faudra toujours disposer d'un bon fonds, quelque soit le degré de virtualité. Nous ne serons jamais entièrement électroniques. Il faut continuer à soutenir notre fonds aussi bien sous forme imprimée que sous forme électronique.

Je vais demander à Lynn de vous parler de l'augmentation annuelle des coûts.

Le coprésident (le sénateur Morin): Cela coûte cher, c'est certain. Toutes les bibliothèques du monde se plaignent de l'augmentation du coût du fonds.

Mme Lynn Brodie, directrice, Division des collections, Bibliothèque du Parlement: Cela revient un peu à la question de M. Paré tout à l'heure. Je signale qu'environ 30 p. 100 du budget de la bibliothèque est actuellement consacré au fonds électronique. Il est certain que si nous avions plus d'argent, nous achèterions plus et nous le mettrions à votre disposition. Toutefois, notre dernier sondage nous a révélé qu'une très grande partie de l'information dans le monde n'existe toujours pas sous forme électronique ou ne l'est que partiellement. Ou encore, si une version électronique existe, elle coûte beaucoup plus cher que la version papier.

Nous essayons de constituer notre fonds en pensant à vous et aussi à vos successeurs. La bibliothèque existe depuis longtemps et nous voulons nous assurer que l'information que nous rassemblons existera elle aussi longtemps. Nous savons qu'une grande partie de notre information historique est utilisée sur une base régulière, mais il n'est pas actuellement faisable du point de vue économique de la numériser même si nous avons mené des projets ces dernières années pour numériser notre fonds de coupures de journaux.

À l'heure actuelle, nous sommes aussi en train de numériser d'autres documents de notre fonds qui ne sont pas protégés par le droit d'auteur, parce que c'est une autre question qui nous préoccupe.

En conclusion, nous augmentons l'électronique tout en conservant nos imprimés.

Le coprésident (le sénateur Morin): Mme Bennett veut poser une question sur les droits d'auteur.

La coprésidente (Mme Bennett): Je crois savoir qu'il y a deux possibilités. On pourrait demander une loi qui vous exempte du droit d'auteur comme cela se fait dans certains pays, ou nous pourrions vous donner plus d'argent pour les acheter. Avez-vous une préférence?

Mme Brodie: La question n'est pas tant de nous donner les coudées franches que de vous donner la possibilité de recevoir l'information de nous sans que vous ayez à craindre que nous n'enfreignions le droit d'auteur ou que vous ne l'enfreigniez si

copyright by making copies of it. There are currently a few countries in the world, Australia and New Zealand being the main ones, that have exemptions for their members of Parliament. Members are allowed, I believe, to make two or three copies that are exempt from any copyright licensing.

Mr. Pickard: A question quickly pops into mind. How is that looked upon in the international community? Obviously, as a small group we are doing things that are not allowed, and I think the public would react in a somewhat negative way to that. The international community has tried to bring forward regulations on copyright that are fair and just. If you exempt a group, you're acting contrary to the purpose of the international community. How do you see the international community reacting?

Ms. Brodie: As you said, it's a small group, and I believe the countries that have brought in those laws have determined that it was in the best interests of their legislators to be as well informed as possible and that they were not abusing the making of copies of material because they were doing it in order to be better legislators.

Mr. Pickard: So you don't see an international response to that.

Ms. Brodie: I know that there is an international interest in making copyright laws identical and very international in scope, but in fact they're not. There's quite a bit of variation between countries.

The Joint Chair (Senator Morin): I'd like to follow up on what Mr. Pickard said earlier concerning the changing environment. What about professional training for your staff, your researchers? What programs do you have?

Mr. Paré: For the management aspect of their work we have programs we organize within the library, and we also benefit from attending conferences for specialists. We encourage our people to attend conferences, but the problem is that sometimes they don't have the time. I know two research officers here who don't have the time to attend professional training, and that's the difficulty we have.

The Joint Chair (Senator Morin): Mr. Paré, following up on Mr. Pickard's comments, I think it's a very important issue for these people nowadays; all information has such a short half-life.

Mr. Paré: The risk we have is, if we do that in a structural way, then at some point the members will suffer because the people won't be available for a period of time because they will be on training. This is the difficulty we have with training.

The Joint Chair (Senator Morin): This is a very important component of any organization, to have a professional training program, and this could be included in your next budget. I think it's very well recognized that you should have such a plan.

Mr. Hill, do you have any more questions to address to our witnesses?

Mr. Hill: I just have a couple more to wrap up.

vous en faites des copies. Il y a actuellement un petit nombre de pays dans le monde, l'Australie et la Nouvelle-Zélande étant les principaux, qui accordent une exemption à leurs parlementaires. Que je sache, les parlementaires ont le droit de faire deux ou trois copies sans avoir à acquérir les droits.

M. Pickard: Une question me vient à l'esprit. Quelle est la réaction de la communauté internationale? Nous sommes un petit groupe qui faisons des choses interdites; j'imaginerais que la population réagit mal. La communauté internationale a essayé d'adopter des règles sur le droit d'auteur qui sont justes et équitables. Si un groupe y est soustrait, vous allez à l'encontre des voeux de la communauté internationale. Comment réagit-elle?

Mme Brodie: Comme vous l'avez dit, c'est un petit groupe et je pense que les pays qui ont adopté ces lois ont décidé qu'il était dans l'intérêt de leurs législateurs d'être le mieux informés possible et qu'ils n'abusent pas du privilège de copier des documents parce que le but est d'être de meilleurs législateurs.

M. Pickard: Il n'y a donc pas de réaction de la part de la communauté internationale?

Mme Brodie: Je sais que la communauté internationale souhaite que les droits d'auteur soient identiques et de portée internationale, mais ce n'est pas le cas puisqu'il y a beaucoup de variantes d'un pays à l'autre.

Le coprésident (le sénateur Morin): J'aimerais revenir sur ce que M. Pickard a dit à propos de l'évolution du milieu. Quels sont vos programmes de formation professionnelle pour le personnel et les attachés de recherche?

M. Paré: Pour le volet gestion de leur travail, nous avons des programmes que nous organisons à l'interne à la bibliothèque; les spécialistes assistent aussi à des conférences. Nous encourageons nos gens à participer à des conférences, mais il leur arrive souvent de ne pas avoir le temps. Je connais deux agents de recherche ici qui n'ont pas le temps de faire du perfectionnement et c'est un problème.

Le coprésident (le sénateur Morin): Monsieur Paré, pour faire suite à ce que disait M. Pickard, je pense que c'est un problème très important pour ces personnes aujourd'hui; toute l'information a une vie utile si courte.

M. Paré: Le risque, si nous procédons de façon structurelle, c'est qu'à un moment donné les parlementaires vont en pâtir parce que les gens ne seront pas disponibles pendant une certaine période parce qu'ils seront en formation. C'est le problème du perfectionnement.

Le coprésident (le sénateur Morin): C'est un élément très important de toute organisation, d'avoir des programmes de formation professionnelle, et cela pourrait figurer dans votre prochain budget. Il est tout à fait admis que vous devriez avoir un plan comme celui-là.

Monsieur Hill, avez-vous d'autres questions à poser à nos témoins?

M. Hill: Une ou deux avant de terminer.

The first one is, did you track the use of the services by opposition versus government MPs? Do you have any sense of the relative use there?

Mr. Finsten: In our annual report we used to actually have the number of requests by party, but we don't do annual reports anymore. We obviously could do it because we have a database listing all requests we receive. We usually find that about half of the requests come from government backbenchers and half from the opposition parties, just as a general rule.

Mr. Hill: Finally, I presume there's some ranking of parliamentary libraries internationally. Is there such a thing?

The Joint Chair (Senator Morin): We're number one, Mr. Hill.

Mr. Hill: I didn't want it to be you who said that.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Paré: We are near the top, I would say maybe number two. The American Congressional Research Service is a very big organization. We are different because we serve committees; they don't serve committees. We believe that if we talk about it in terms of efficiency, we are the best. We are the top. We are the most efficient parliamentary library in the world. I would support that. I would defend that.

The Joint Chair (Ms. Bennett): You were saying that Westminster is starting to emulate what we have here, because they too didn't support committees.

Mr. Paré: They have started to, and now they are looking to support more committees. They are also considering having one library rather than two, amalgamating the House of Lords library and the House of Commons library, something we have had since the beginning. So we are far ahead on that, and you can imagine the efficiency, with the staff, of having one collection serving both rather than having two.

Mr. Pickard: I have one other point. It may be a statement or it may not, but it's something I think you should consider.

You serve — and this is only in the area where you serve my colleagues — 400 parliamentarians in this country, and in that service—as I look at it, anyway—you do it very efficiently and very economically. If we were to compare the budgets of department services per minister and the Library of Parliament budget to service members of Parliament, I would venture to say that the efficiencies of your library would show very highly. As a matter of fact, it would be my opinion that you probably haven't sought the funds and the resources you should be getting to do that job adequately.

I would think that in the future, as the chair has already said, you should look at your service delivery, look at the new technology you're using, look at the hours that are going to be required to transmit material to members, and look at all of the

Voici la première. Faites-vous le compte des services assurés à l'opposition par rapport à ceux offerts aux députés ministériels? Avez-vous une idée de la répartition?

M. Finsten: Avant, dans notre rapport annuel, nous donnions le chiffre de demandes par parti mais nous ne produisons plus de rapport annuel. Mais nous pourrions le faire parce que nous notons dans notre base de données toutes les demandes que nous recevons. Habituellement, la moitié des demandes viennent des députés ministériels d'arrière-ban et la moitié des partis d'opposition en général.

M. Hill: Enfin, j'imagine qu'il doit y avoir une sorte de palmarès des bibliothèques parlementaires dans le monde. Est-ce que cela existe?

Le coprésident (le sénateur Morin): Nous sommes en première place monsieur Hill.

M. Hill: Je ne voulais pas que ce soit vous qui le disiez.

Des voix: Oh, oh!

M. Paré: Nous sommes dans les premiers rangs, je dirais peut-être au deuxième. Le Service de recherche du Congrès américain est une très grosse organisation. Nous sommes différents parce que nous desservons les comités, pas eux. Sur le plan de l'efficacité, nous sommes les meilleurs. Nous sommes au sommet. Nous sommes la bibliothèque parlementaire la plus efficace au monde. Je le dis et je l'affirme.

La coprésidente (Mme Bennett): Vous disiez que Westminster essaie d'imiter ce que nous avons ici parce que là-bas non plus la bibliothèque ne dessert pas les comités.

M. Paré: Elle a commencé à le faire et envisage d'être au service d'un plus grand nombre de comités. Elle songe aussi à fusionner la bibliothèque de la Chambre des lords et celle de la Chambre des communes, ce qui est le cas pour nous depuis le début. Nous avons donc beaucoup d'avance sur ce point et vous pouvez imaginer l'efficacité d'avoir un seul groupe d'employés et un seul fonds de bibliothèque au lieu de deux.

M. Pickard: J'aimerais ajouter quelque chose. C'est peut-être plus une observation de ma part mais je pense que vous devriez y songer.

Vous êtes au service — et je parle ici uniquement de ce que vous offrez à mes collègues — de 400 parlementaires au pays et vous offrez ce service — à mes yeux en tout cas — de façon très efficace et rentable. Si l'on comparait les budgets des services ministériels par ministre et le budget de la bibliothèque du Parlement pour les services offerts aux parlementaires, je dirais que l'efficacité de votre bibliothèque apparaîtrait très clairement. De fait, je serais d'avis que vous n'avez sans doute pas demandé les fonds et les moyens qui devraient vous revenir pour vous acquitter adéquatement de vos tâches.

Je pense qu'à l'avenir, comme le président la déjà dit, vous devriez examiner la prestation des services, la nouvelle technologie que vous employez, les heures nécessaires à la communication de l'information aux parlementaires et à

expanding services you're going to be required to give. In all fairness, I think you should be coming back to this committee asking for increases that would substantiate....

It bothers me a little when you suggest that if we send somebody on a course to upgrade their skills, their knowledge, and their technique, it may shortchange the service itself. That's telling me you don't have the resources to do the job.

It's not a matter of asking for increases that can't be justified. When you suggest two or three new committees that are working.... Take the number of committees there are in the Senate and the House of Commons; if we have 30 committees, you increase by 3 per cent for each extra committee you're working on. I think those numbers need to be substantiated and pointed out. This argument needs to be made by you, the professionals, in order to move that agenda where it needs to go.

I believe you'll have all-party support in those kinds of initiatives. We'll have some resistance from the bean-counters, who stop the funding wherever they can, and I can understand that. But if we don't make the case, we lose the battle.

Mr. Paré: I think your statement will help us to make the case. You specify different things as to how we can make our case, which will be helpful.

[*Translation*]

The Joint Chair (Senator Morin): Thank you very much, Mr. Paré. Thank you, Ms. Boutin, Mr. Finsten, Ms. Brodie, and Mr. Bonnaventure. You have been excellent witnesses, and we are very happy to be able to help you in your requests.

[*English*]

The next meeting will be on Thursday, May 1, at 9 a.m. We still don't have the location.

The committee adjourned.

OTTAWA, Thursday, May 1, 2003

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.)): We will just have an informal discussion about our little plans for the rest of the session, then when we get a senator, we can call to order. We don't have enough to vote anyway, so let's just reaffirm what the steering committee said.

I think we all agree that next week we will bring in the people from Compas, who did the survey of parliamentarians and their staff on the services and products piece. Then the next meeting we agreed would focus on the role of the Library of Parliament in the whole e-consultation piece and what we've learned from the disability committee and what we're trying to mainstream into other committees.

l'expansion de services que vous serez appelés à assurer. Honnêtement, je pense que vous devriez revenir devant le comité pour demander des augmentations...

Cela m'ennuie un peu quand vous dites que si l'on envoie quelqu'un suivre un cours pour se perfectionner, apprendre et s'améliorer, le service s'en trouve appauvri. Pour moi, cela signifie que vous n'avez pas les ressources pour faire votre travail.

Il n'est pas question de demander des augmentations qui ne peuvent être justifiées. Quand vous dites que deux ou trois comités... prenez le nombre de comités au Sénat et à la Chambre; s'il y en a 30, vous augmentez de 3 p. 100 pour chaque nouveau comité pour qui vous travaillez. Je pense que ces chiffres doivent être étayés et rappelés. C'est à vous, les professionnels, de présenter cet argumentaire pour que cela se fasse.

Je pense que vous bénéficierez de l'appui de tous les partis en faveur d'initiatives de ce genre. Nous rencontrerons bien un peu de résistance de la part des apothicaires, qui bloquent les dépenses chaque fois qu'ils le peuvent, et je peux le comprendre. Mais si nous ne présentons pas nos arguments, nous allons perdre la bataille.

M. Paré: Je pense que vos observations nous aiderons à assembler nos arguments. Vous avez énuméré plusieurs éléments sur la façon de présenter nos arguments, ce qui va nous aider.

[*Français*]

Le coprésident (le sénateur Morin): Alors, merci beaucoup, monsieur Paré. Merci, madame Boutin, monsieur Finsten, madame Brodie, monsieur Bonnaventure. Vous avez été excellents comme témoins, et on est très heureux de pouvoir vous aider dans vos demandes.

[*Traduction*]

La prochaine séance se tiendra le jeudi 1er mai à 9 heures. On ignore encore où.

La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 1er mai 2003

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.)): Nous allons tout simplement discuter de façon informelle de nos plans pour le reste de la session, puis lorsqu'un sénateur arrivera, nous ouvrirons la séance. De toute façon, nous ne sommes pas assez nombreux pour voter. Donc, confirmons ce que le comité de direction a dit.

Je pense que nous sommes tous d'accord pour convoquer la semaine prochaine des gens de Compas, l'entreprise qui a réalisé le sondage sur les produits et services auprès des parlementaires et des membres du personnel. Ensuite, pour la réunion suivante, nous nous sommes entendus qu'elle porterait sur le rôle de la Bibliothèque du Parlement dans la consultation électronique et

Stephen Coleman from Westminster will be here next week, from the Hansard Society and from LSE. He's now the first professor of e-democracy at Oxford. He's kicking around for the Crossing Boundaries Conference next week. If we could lasso him, we could switch the meetings maybe and get Stephen to come to committee, if he's around. He also wrote the book on the scrutiny role of Parliament. I think that has some impact in that he must have some view of the role that library researchers play in terms of the scrutiny of government by Parliament.

Anyway, if that's okay, we can switch the Compas guys with the e-consultation stuff and we could sort of move forward.

In the meantime, we could at least introduce our guests: from the Department of Public Works and Government Services, Paul Choquette, director general, services for parliamentary precinct; and Mary Soper, the senior project leader on planning and capital projects; and from the Library of Parliament, Lynn Brodie, director, collections division.

Welcome back. I think if the committee's happy, we can proceed without our upper chamber.

Mr. Paul Choquette, Director General, Services for Parliamentary Precinct, Department of Public Works and Government Services: If it's agreeable to the committee, what I would propose to do is run through the French version of the deck that you have here and add to that any clarification and additional information in English to each slide that I give.

[*Translation*]

That being said, I will begin by giving you some context. We are at the second page of the document.

The Library of Parliament building has been deteriorating for a number of years. The last major renovation was done about 50 years ago, from 1952 to 1959. We have now reached the point where significant work is required to keep the building operational and to protect its heritage value. Moreover, the building is not meeting the Library's functional requirements.

This major rehabilitation requires that the building be vacant of any occupants and all activity. This made the creation of a "swing space" necessary. It must be pointed out that this is the very first project in the Parliamentary Precinct's long-term vision and plan.

sur ce que nous avons appris du Comité des personnes handicapées et sur ce que nous essayons d'amener dans d'autres comités.

La semaine prochaine, Stephen Coleman, de Westminster, de la Société Hansard et de LSE, sera au Canada. Il est le premier professeur de cyberdémocratie à Oxford. Il vient dans le cadre de la Conférence Traverser les frontières qui se déroulera la semaine prochaine. Si nous pouvions l'attraper au vol, nous pourrions peut-être intervertir les réunions et inviter Stephen à comparaître devant le comité, s'il est disponible. Il est également le spécialiste du rôle d'examen du Parlement. Je pense que cela a une certaine incidence en ce sens qu'il doit avoir une perspective quant au rôle des attachés de recherche de la Bibliothèque dans l'examen du gouvernement par le Parlement.

Quoi qu'il en soit, si nous sommes d'accord, nous pouvons convoquer les représentants de Compas pour la consultation électronique à un autre moment et nous pourrions aller de l'avant.

Entre-temps, nous pourrions au moins présenter nos invités: du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Paul Choquette, directeur général, Services pour la Cité parlementaire; et Mary Soper, la chef principale de projet concernant les projets de planification et d'immobilisations; et de la Bibliothèque du Parlement, Lynn Brodie, directrice, Division des collections.

Je vous souhaite une fois de plus la bienvenue. Je pense que si le comité n'y voit aucune objection, nous pouvons commencer sans représentant du Sénat.

M. Paul Choquette, directeur général, Services pour la Cité parlementaire, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux: S'il plaît au comité, je proposerais de passer rapidement en revue en français la documentation que vous avez sous les yeux et d'y ajouter toute précision ou tout renseignement supplémentaire en anglais à chaque diapositive que je présente.

[*Français*]

Cela étant convenu, je vais commencer par vous donner un peu de contexte. Nous sommes à la deuxième page du document.

L'immeuble de la Bibliothèque du Parlement se détériore depuis plusieurs années. Les derniers grands travaux de rénovation ont eu lieu il y a environ 50 ans, de 1952 à 1954. Nous sommes maintenant au point où nous devons effectuer de grands travaux afin d'assurer le fonctionnement de la bibliothèque et de protéger sa valeur patrimoniale. De plus, l'immeuble ne répond pas aux besoins fonctionnels de la bibliothèque.

Ces importants travaux nécessitent que l'immeuble soit libre d'occupants et de toute fonction. Il fallait donc aménager des locaux temporaires. Il est à noter qu'il s'agit du tout premier projet de notre plan et de notre vision à long terme pour la Cité parlementaire.

[*English*]

So what does this all mean? Deterioration in this case means heritage fabric deterioration. It means deteriorated masonry, windows, roof, dome, woodwork, and the floors of this jewel of a building. During the site visit that most of you will be going through in the next few minutes, you will understand visually and fully what that means. We have roofs that leak, the building lacks gutters, there's no insulation, and there's no air vapour barrier. The windows leak and they're rusting and rotting. We have code issues for fire and life safety and seismic resistance, and informatics and security cabling and equipment are certainly out of date.

When we state that the library's functional requirements are not met, what we mean by that is that the library collections are being compromised by poor ventilation, humidity, temperature fluctuations, and water leaks. The basement ceiling height is too low for mechanical building systems and they interfere with book stacks. Client consultation areas are not functional and do not accommodate laptops. Staff areas are cramped and, in fact, they clutter the reading room. The area for public tours is too small. The staff access conflicts with the visitor access. The delivery access is not secure, and the elevator is too small and too slow.

In order to undertake this major renovation, the building has to be free of occupants and functions, because it's essential to do so for the safety of the people, the safety of the collections and the building fabric, and the continued operation of library services. It is less costly and less risky for construction and we have better quality control.

As I mentioned in French, this indeed is the very first project in the plan and vision for the Hill, the long-term plan and vision, which is a 25-year plan of major renovations and new construction that we embarked on last year. That could be the subject of another day, perhaps.

[*Translation*]

A certain number of project objectives had been outlined from the outset with Library representatives. I should mention that our relations with the Library have always been excellent. These objectives were the following: retain and enhance the building's heritage character; renew the building for 50 or more years; minimize disruptions to library services; meet professional library standards; provide a healthy work environment; enhance visitors' experience.

[*Traduction*]

Donc, qu'est-ce que tout cela signifie? Dans le cas qui nous occupe, il s'agit d'une détérioration de la valeur patrimoniale. Nous avons donc la maçonnerie, les fenêtres, le toit, le dôme, les boiseries et les planchers de ce bijou d'édifice qui se détériorent. Pendant la visite du chantier à laquelle la plupart d'entre vous participeront dans les prochaines minutes, vous comprendrez visuellement et dans les moindres détails tout ce que cela signifie. Il y a des fuites dans la toiture, l'édifice n'est pas muni de gouttières, il n'y a aucun isolant, ni pare-vent, ni pare-vapeur. Il y a des fuites aux fenêtres qui sont en train de rouiller et de pourrir. Nous avons des problèmes en ce qui concerne les différents codes, notamment la protection-incendie, la sécurité des personnes et la résistance aux séismes sans oublier que le filage et les équipements de sécurité et d'informatique sont très certainement désuets.

Quand nous disons que l'immeuble ne répond pas aux besoins fonctionnels de la Bibliothèque, nous entendons par cela que les collections risquent d'être endommagées en raison de la mauvaise ventilation, de l'humidité, des fluctuations de température et des infiltrations d'eau. Le plafond du sous-sol est trop bas pour accueillir les systèmes mécaniques qui pourraient ne pas fonctionner correctement en raison des piles de livres. Les aires de consultation des clients ne sont pas fonctionnelles et ne permettent pas qu'on branche des portables. Les aires réservées au personnel sont exiguës et, en réalité, envahissent la salle de lecture. La zone réservée aux visites publiques est trop petite. L'accès du personnel entre en conflit avec celui des visiteurs. L'accès aux livraisons n'est pas sécuritaire et l'ascenseur est trop petit et trop lent.

Pour entreprendre ces grands travaux de rénovation, l'immeuble doit être libre d'occupants et de toute fonction, ce qui est essentiel pour la sécurité des gens, la sécurité des collections et des matériaux de l'immeuble ainsi que pour la prestation continue des services de la Bibliothèque. C'est moins dispendieux et moins risqué pour les travaux de construction et cela nous permet d'exercer un meilleur contrôle de la qualité.

Comme je l'ai indiqué en français, il s'agit vraiment du tout premier projet de notre plan et de notre vision à long terme pour la Cité parlementaire, c'est-à-dire le plan de 25 ans de grands travaux de rénovation et de nouvelle construction que nous avons entrepris l'année dernière. Nous pourrions peut-être en parler un autre jour.

[*Français*]

Un certain nombre d'objectifs du projet avaient été établis au départ avec les gens de la bibliothèque. Je dois mentionner que la relation avec les gens de la bibliothèque a toujours été excellente. Les objectifs étaient les suivants: conserver et mettre en relief la valeur patrimoniale de l'immeuble; moderniser l'immeuble pour une durée minimale de 50 ans; perturber le moins possible les services de bibliothèque; respecter les normes professionnelles de bibliothèque; fournir un milieu de travail sain; et faire en sorte que les visites soient plus agréables.

[*English*]

Let me clarify some of these objectives.

First, the heritage character of a building is defined by what's called the Federal Heritage Buildings Review Office, which is an arm of the Department of Canadian Heritage. It involves almost every feature of the building, but, above all, the heritage value of it remaining as a functional library.

Second, the disruption and the cost of moving the library staff and collections, users and visitors, and the fact that the building will continue to be needed in perpetuity warrants a 50-year-plus investment.

Third, enhancing the visitor experience will be achieved by providing more room for visitors during tourist season and improving the visual experience through the conservation work.

We also have a number of project management objectives. We wanted, for example, responsible hazardous material handling and waste management during construction. We wanted an effective schedule, claims and risk management. We wanted a partnered project with the library. Importantly, we wanted to record, through photos and videos, all aspects of the project and document it. We only do this once in a lifetime.

[*Translation*]

As to the scope of the project, to reply to some who may think that this is not an all-encompassing project, I would say that the entire building is involved; this is a complete project, from the weather vane to the basement. We will be doing ironwork repair and conservation, installing new copper roof and an upgraded roof structure. We will be doing a seismic upgrading of the dome and structure so that they will be more resistant to earthquakes. We will be repairing the windows and adding second interior windows. We will be conserving masonry. New wood parquet floor will be installed. We will repair and conserve pine book stacks. There will be more functional office areas and better user and tourist access. There will be more headroom in basement stack levels and more efficient mobile storage for collections. We will upgrade the mechanical systems for better humidity and temperature control: there will be a new basement mechanical level. Finally, we will upgrade the lighting, communication and security systems.

[*English*]

It would be useful to clarify three terms: conservation, rehabilitation, and upgrading. Conservation is the act of preserving what is there: the masonry, the woodwork, the windows. Rehabilitation is to repair what has been damaged over the life of the asset, and we're talking here basically of masonry and ironwork. And when we talk about upgrading, we

[*Traduction*]

Permettez-moi de préciser un certain nombre de ces objectifs.

Premièrement, la valeur patrimoniale d'un immeuble est définie par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, qui relève du ministère du Patrimoine canadien. Cela touche à pratiquement toutes les caractéristiques de l'immeuble, mais d'abord et avant tout, sa valeur patrimoniale est qu'il reste une bibliothèque fonctionnelle.

Deuxièmement, le dérangement et le coût pour le déménagement des collections et du personnel de la Bibliothèque, des utilisateurs et des visiteurs, et le fait qu'il est essentiel que l'immeuble continuera de jouer son rôle pour toujours justifient un investissement pour au moins 50 ans.

Troisièmement, on rendra les visites plus agréables en créant plus d'espace pour les visiteurs pendant la saison touristique et en améliorant l'expérience visuelle grâce aux travaux de conservation.

Nous avons également plusieurs objectifs en matière de gestion de projet. Nous voulions, par exemple, assurer une manutention et une gestion responsables des matériaux dangereux et des déchets pendant les travaux. Nous voulions une gestion efficace des risques, des demandes d'indemnisation et du calendrier. Nous voulions que le projet se réalise en partenariat avec la Bibliothèque. Chose importante, nous voulions enregistrer sur photos et vidéos tous les aspects du projet et le documenter. Il s'agit d'un projet que nous ne ferons qu'une fois dans notre vie.

[*Français*]

Quant à la portée du projet, pour répondre à certains qui pourraient penser que ce projet n'est pas un projet global, je dirai que tout l'immeuble est visé, de la girouette jusqu'au sous-sol. Nous allons en effet réparer et conserver les ferronneries, installer une nouvelle couverture de cuivre et améliorer la charpente du toit. Nous allons renforcer le dôme et la charpente afin qu'ils soient plus résistants aux tremblements de terre. Nous allons réparer les fenêtres et installer des fenêtres supplémentaires à l'intérieur. Nous allons conserver la maçonnerie. De nouveaux parquets seront installés. Nous allons réparer et conserver les étagères en pin. Il y aura des bureaux plus fonctionnels et un accès plus facile pour les usagers et les touristes. Il y aura une hauteur libre plus élevée aux étages du sous-sol renfermant des étagères et des installations plus faciles à déplacer pour le rangement des collections. Nous allons moderniser les installations techniques afin de permettre un meilleur réglage de l'humidité et de la température, et ajouter un étage au sous-sol destiné aux installations techniques. Enfin, nous allons moderniser les systèmes d'éclairage, de communication et de sécurité.

[*Traduction*]

Il serait utile de préciser trois termes: conservation, réhabilitation et modernisation. La conservation, c'est la préservation de ce qui existe déjà: la maçonnerie, les boiseries, les fenêtres. La réhabilitation, c'est la réparation de ce qui a été endommagé depuis que l'immeuble a été construit, et nous parlons essentiellement de la maçonnerie et de la ferronnerie.

mean meeting current standards and the future needs wherever possible; for example, improving the insulation, the vapour barrier in roof and window areas, increasing the seismic resistance in the dome structure and elsewhere, upgrading the life safety, the security, the informatics, the mechanical systems, the elevators, the basement space, the staff access, and the work stations.

So we'll be doing all three — conservation, rehabilitation, and upgrading — to this unique structure.

[*Translation*]

As for the project schedule, Treasury Board gave us its final approval in January 2002, a little more than a year ago. We prepared swing space locations that are now complete, occupied and functional, which I will talk about in a few moments. The main library building construction started in March 2002, with the work being done by the Fuller construction company. Target completion date is spring 2005, and Library personnel will be able to move back to the building in the summer of 2005.

[*English*]

It is a very ambitious schedule for a complex project, but we are very confident that we'll be able to deliver on this.

[*Translation*]

As to the swing space for core functions, the main premises are located at 125 Sparks Street, in the former Bank of Nova Scotia building, which was completely renovated and now houses Library staff and reference and core collections. For this renovation we received certain awards last year. We received an Ontario Association of Architects Award, Honourable Mention for Architectural Excellence, as well as a City of Ottawa Architectural Conservation Award, Certificate of Merit for adaptive reuse.

[*English*]

I'll give you a few details here. About 50 employees and three kilometres of collections — you stack up books one alongside the other — were moved to 125 Sparks Street, where the library currently has its main branch.

In terms of the awards received for the renovation to 125 Sparks, both awards recognize the challenge of taking the large open volume of the banking hall and turning it into a functioning library, while respecting the heritage character of that space and the creative way that the architects and our project team accomplished the task. If you have not had the opportunity to visit the current main library location at 125 Sparks, that could be very easily arranged, and you do not need a hard hat or boots to do that.

Lorsqu'il est question de moderniser, nous voulons dire satisfaire aux normes actuelles et aux besoins à venir dans toute la mesure du possible; par exemple, améliorer l'isolation, le pare-vapeur dans la toiture et autour des fenêtres, augmenter la résistance aux séismes dans la structure du dôme et ailleurs, améliorer la sécurité des personnes, la sécurité, l'informatique, les systèmes mécaniques, les ascenseurs, l'espace de rangement dans le sous-sol, l'accès au personnel et les postes de travail.

Nous ferons donc ces trois choses — conservation, réhabilitation et modernisation — à ce bâtiment magnifique.

[*Français*]

Concernant le calendrier du projet, le Conseil du Trésor nous a donné son approbation définitive en janvier 2002, il y a un peu plus d'un an. On a aménagé des locaux provisoires qui sont occupés et fonctionnels, dont je parlerai dans quelques instants. Les travaux de construction ont débuté dans l'immeuble principal de la bibliothèque en mars 2002, avec l'entrepreneur Fuller. On prévoit achever les travaux au printemps 2005, et le personnel de la bibliothèque pourra réintégrer l'immeuble à l'été 2005.

[*Traduction*]

Il s'agit d'un calendrier très ambitieux pour un projet complexe, mais nous sommes convaincus de pouvoir le réaliser.

[*Français*]

Pour ce qui est des locaux provisoires destinés aux fonctions de base, le local principal est situé au 125 Sparks, dans l'immeuble de l'ancienne Banque de la Nouvelle-Écosse, qui a été totalement rénové et qui abrite maintenant le personnel de la bibliothèque, ainsi que les collections de référence de base. Pour cette rénovation, nous avons reçu des prix au cours de l'an dernier. Nous avons reçu un prix de l'Ordre des architectes de l'Ontario, une mention honorable pour l'excellence en architecture, et également un prix de conservation de l'architecture décerné par la Ville d'Ottawa, qui nous a décerné un certificat de mérite pour l'adaptation.

[*Traduction*]

Je vais vous donner quelques précisions. Nous avons déménagé au 125, rue Sparks environ 50 employés et trois kilomètres de collections — en mettant les livres les uns à côté des autres — où se trouve actuellement la bibliothèque principale.

En ce qui concerne les prix reçus pour la rénovation du 125, rue Sparks, les deux prix reconnaissent d'une part le défi qui consistait à prendre le grand espace ouvert de la banque et à le transformer en une bibliothèque fonctionnelle, tout en respectant le caractère patrimonial de cet espace, et d'autre part la façon créatrice dont les architectes et notre équipe de projet se sont acquittés de cette tâche. Si vous n'avez pas eu l'occasion de visiter l'actuel emplacement de la bibliothèque principale au 125, rue Sparks, cela pourrait s'organiser très facilement et vous n'avez pas besoin de porter le casque de sécurité ni les bottes.

[*Translation*]

In the other temporary location, the rest of the collection, that is, 13 kilometres of collection, and some staff members, were relocated to 45 Sacré-Coeur in Gatineau, which is the former building of the National Printing Bureau, where the Library already had its lesser-used collections. The offices of the Parliamentary Librarian, Mr. Paré, were relocated to the sixth floor of Centre Block, and a temporary branch Library-reading room were created on the first floor of Centre Block.

[*English*]

You should note that there is a further 13 kilometres of collections now in Gatineau at the former national printing plant at 45 Sacré-Coeur.

[*Translation*]

Of course, investments were required to carry out this major rehabilitation. The total project cost is $116 million. The cost of the renovation of the main building is $90 million, while the accommodation of the swing space at 125 Sparks and at 45 Sacré-Coeur Street cost $19 million, in keeping with the amounts that had been provided for in the budget.

This work has had an impact on Parliament Hill. Firstly, visitor access to the Library from March 2002 to the summer of 2005 has been interrupted. Secondly, the construction has an impact on the area north of the Centre Block, such as on traffic and parking. We have had to move 33 parking areas that belong to the House and to the Senate. Thirdly, traffic, noise and dust are tightly controlled. In order to let the public know what is happening inside, we publish photographs on the project and its progress on the Parliament Hill Web site at the following address: www.parliamenthill.gc.ca. We have, I believe, appended a series of photos to the documentation which give you a good idea of what is currently happening within the Library. We update these photographs on a daily basis on the Web site, as well as the information on the progress of the work.

[*English*]

To compensate for the loss of true access, the library has installed a display and model in the Hall of Honour. The model shows a cross-section of the building after the work is completed. Each summer, there's also a short DVD about the library project continuously running in the info tent outside, and this is updated each spring.

Traffic and regulation rules were worked out with the Senate and House of Commons' administration staff. Noisy work is done at night and on weekends to avoid any disruptions to the House. Dust from the masonry work is contained within the scaffolding enclosure, and we have very close ties maintained with the House and the Senate and administrative staff to monitor.

[*Français*]

Quant aux autres locaux provisoires, le reste de la collection, soit 13 kilomètres de collection, et quelques employés ont été réinstallés au 45 Sacré-Coeur, à Gatineau, qui est l'ancien immeuble de l'Imprimerie nationale, où la bibliothèque entreposait déjà ses collections moins en demande. Les bureaux du bibliothécaire en chef, M. Paré, ont été réinstallés au 6e étage de l'édifice du Centre, et une bibliothèque secondaire et une salle de lecture ont été aménagées temporairement au premier étage de l'édifice du Centre.

[*Traduction*]

Je dois vous signaler qu'il y a également 13 kilomètres de collections à Gatineau, dans l'ancienne imprimerie nationale, au 45, Sacré-Coeur.

[*Français*]

Évidemment, des investissements sont associés à ces importants travaux . Le coût total du projet est de 116 millions de dollars. Le coût de la rénovation de l'immeuble principal est de 90 millions de dollars, alors que l'aménagement des locaux provisoires au 125 Sparks et au 45 Sacré-Coeur a coûté 19 millions de dollars, conformément à ce qui avait été prévu dans le budget.

Ces travaux ont des répercussions sur la Colline du Parlement. Premièrement, l'accès à l'immeuble de la bibliothèque est interdit aux visiteurs depuis mars 2002 et le sera jusqu'à l'été 2005. Deuxièmement, les travaux ont une incidence dans la zone située au nord de l'édifice du Centre, notamment en ce qui a trait à la circulation et au stationnement. Nous avons dû déplacer 33 aires de stationnement qui appartenaient à la Chambre et au Sénat. Troisièmement, la circulation, le bruit et la poussière sont gérés rigoureusement. Afin de communiquer au public ce qui se passe à l'intérieur, nous publions des photos des travaux et des renseignements concernant leur avancement sur le site web de la Colline du Parlement à l'adresse suivante: collineduparlement.gc.ca. Nous avons joint à la documentation, je crois, une série de photos qui vous donnent une bonne idée de ce qui se passe présentement à l'intérieur de la bibliothèque. Sur le site web, nous mettons quotidiennement à jour ces photos ainsi que les renseignements sur l'avancement des travaux.

[*Traduction*]

Afin de compenser pour la perte de véritable accès, la Bibliothèque a installé une exposition et une maquette dans le Hall d'Honneur. La maquette montre une vue en coupe de l'immeuble une fois que les travaux seront terminés. Chaque été, il y a également un court DVD au sujet du projet de la Bibliothèque qui est projeté continuellement dans l'infotente à l'extérieur, et cette vidéo est mise à jour chaque printemps.

Les règles concernant la circulation et la réglementation ont été négociées avec le personnel administratif du Sénat et de la Chambre des communes. Les travaux bruyants sont effectués la nuit et la fin de semaine de façon à ne pas perturber les travaux de la Chambre. La poussière produite par les travaux de maçonnerie

[*Translation*]

Finally, in any major project, challenges do arise. In this case, the challenges were multiplied because of the building's unique structure and potential for unexpected site conditions. To help us, we have the privilege of regular oversight by the Oversight Advisory Committee of the Parliamentary Precinct Plan, an independent committee that reports to Minister Ralph Goodale and is chaired by the Honourable John Fraser; the former Auditor General, Denis Desautels, sits on that committee. We are being monitored very closely throughout the renovations and we find this beneficial.

Another challenge is the significance of the project in the life of this important Canadian cultural asset. We need to balance site safety and security with our desire to inform the public.

[*English*]

Finally, one of our greatest challenges has been regarding the installation of what you visibly see outside, the white fabric, which covers a portion of the library scaffolding and soon will cover the library in its entirety. We will be installing three banners on this fabric once it is completely installed in a few weeks. The banners will provide a visual of what the library exterior will look like once the work is completed, and inside what is going on during the construction stage.

[*Translation*]

Madam Joint Chair, Mr. Joint Chair, this concludes my remarks. Mary and I are available to reply to your questions. If your questions are too difficult for me, Paul Frame, the manager of the project, the person who is responsible for it on a day-to-day basis, will reply. I thank you.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Bennett): Thank you very much.

Maybe Deb or Grant would start. Our original question that I'd hoped would be in the presentation was in terms of that budget, how it was established and whether that's the right budget and whether that's something for your advisory committee. But maybe that's what Deb was going to ask.

Do you want to just tell us really how you came to that, because I think that's really the reason for this hearing.

Mr. Choquette: My understanding of the initial reason is that it might have been a reporter who had said that these folks were doing a half job.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Yes.

est contenue à l'intérieur des échafaudages et nous gérons tout cela de façon très rigoureuse avec la participation du personnel administratif de la Chambre et du Sénat.

[*Français*]

Finalement, dans tout projet majeur, il y a des défis. Dans ce cas-ci, les défis sont multipliés à cause de la structure unique de ce bien patrimonial. Il y a des risques attribuables à la charpente unique de l'immeuble et aux nombreux imprévus pouvant survenir dans le cadre des travaux. Pour nous aider, nous avons le privilège d'avoir une supervision courante qui est assurée par le Comité consultatif de supervision du plan pour la Cité parlementaire, un comité indépendant qui rend des comptes au ministre Ralph Goodale, qui est présidé par l'honorable John Fraser, et auquel siège l'ancien vérificateur général, Denis Desautels. Nous sommes scrutés à la loupe durant toutes les rénovations et nous en bénéficions.

Un autre défi est la portée du projet dans la vie de ce bien culturel important du Canada. Nous devons bien assurer la sécurité du chantier, tout en tenant compte de notre désir d'informer le public.

[*Traduction*]

Finalement, l'un de nos plus grands défis concernait ce que vous voyez à l'extérieur, la toile blanche, qui recouvre une partie des échafaudages de la Bibliothèque et qui recouvrira bientôt toute la Bibliothèque. Nous installerons dans quelques semaines trois bannières sur cette toile, une fois que nous aurons fini de la poser. Les bannières montreront ce à quoi ressemblera l'extérieur de la Bibliothèque une fois les travaux terminés, ainsi que ce que nous faisons à l'intérieur pendant les travaux.

[*Français*]

Madame la coprésidente, monsieur le coprésident, voilà qui termine mes remarques. Nous sommes disponibles, Mary et moi, pour répondre à vos questions. Si jamais vous posiez des questions trop difficiles pour moi, Paul Frame, le gestionnaire du projet, celui qui s'en occupe au jour le jour, pourra y répondre. Merci.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Bennett): Merci beaucoup.

Deb ou Grant pourraient peut-être commencer. J'espérais que nous apprendrions par votre exposé tout sur le budget, de quelle façon on l'avait établi, si c'est le bon budget ou si c'est quelque chose qui relève de votre comité consultatif. C'est peut-être la question que Deb allait poser.

Voulez-vous nous dire en quelques mots comment vous en êtes venus à ce budget, car je pense que c'est la raison d'être de la présente audience.

M. Choquette: Je crois comprendre que la raison première est qu'il y aurait eu un journaliste qui aurait dit que ces gens-là faisaient à moitié leur travail.

La coprésidente (Mme Bennett): Oui.

Mr. Choquette: I hope that with what I presented that is not the case. We're doing a very total job.

The budget was established over time through a series of consultant studies. We hired consultants to assist our professionals in-house in evaluating the deterioration of all of the systems in the building, whether the building systems, the structure, the envelope, the masonry, the stonework, the windows. And yet the best possible evaluation of the deterioration is what it would take in costs and manpower in hours to renovate the building and to bring it back to its original intent. And it's through the series of studies that we were able in 2001 and 2002, when we went to Treasury Board, to finalize what we call an effective project approval which has provided us with the moneys that we are most hopeful will be sufficient to complete the job in 2005.

Miss Deborah Grey (Edmonton North, Canadian Alliance): Thank you very much for this project.

I think each one of us, every time we go by or have constituents down, is sad that we don't get a chance to wander into the library, because it's such a great experience.

One wonders how you ever come up with a budget for things like this. We just shingled our roof at home, and it obviously goes over budget and over time to do a few hundred square feet, so I don't know how you even get to a project like this. There is the swing space — $19 million — where it says, "Note: Completed within budget" on page 8. It's almost like this is the surprise when something comes in within budget. So I'm hoping we're able to get that asterisk on the $90 million as well when it actually happens.

Tell me how realistic it will be to have the project completed by spring 2005. My little roofing project was supposed to take two days and it took five, for instance, because we had to fiddle around with three skylights. And that's a pretty small project. Are you hopeful? Are you close?

Mr. Choquette: As I indicated, this project is being monitored extremely closely. I chair a steering committee monthly with the team members, and we scrutinize the finances and the schedule. Our schedule, as of last month, indicates we will be able to complete this project — unless something drastic happens — certainly by March 2005, and we're trying to advance that to January 2005.

Ms. Grey: Okay, good. And it's always good to keep the thing rolling and watch it really carefully, scrutinizing it month by month. But of course it's been so long. You have 1952 to 1954 here. I was born in 1952, and I think now I could use a few renovations and updating myself. But there are always surprises

M. Choquette: J'espère qu'avec ce que je vous ai présenté, ce n'est plus le cas. Nous faisons un travail exhaustif.

Le budget a été établi à la suite de nombreuses études d'experts-conseils. Nous avons embauché des experts-conseils pour aider nos professionnels à l'interne à évaluer la détérioration de tous les systèmes de l'immeuble, qu'il s'agisse des installations techniques de l'immeuble, de la structure, de l'enveloppe, de la maçonnerie, des ouvrages en pierre, des fenêtres. Et pourtant, la meilleure évaluation de la détérioration correspondrait aux coûts et aux heures de travail pour rénover l'immeuble et lui redonner sa vocation initiale. C'est grâce à ces études que nous avons pu en 2001 et en 2002, lorsque nous avons présenté nos demandes au Conseil du Trésor, finaliser ce que nous appelons une approbation définitive de projet qui nous a permis de disposer des fonds qui, nous l'espérons très sincèrement, suffiront pour terminer le travail en 2005.

Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, Alliance canadienne): Merci beaucoup de réaliser ce projet.

Je pense que nous sommes tous, chacun et chacune d'entre nous, chaque fois que nous passons par là ou que nous accueillons des électeurs, tristes du fait de ne pas avoir la possibilité de nous promener dans la bibliothèque, car c'est une expérience tellement extraordinaire.

On se demande comment vous faites pour préparer un budget pour des projets de cette envergure. Nous venons de refaire notre toiture et, évidemment, nous avons défoncé notre budget et nous n'avons pas respecté nos échéanciers, et ce n'était que pour quelque centaines de pieds carrés. Je me demande donc comment vous faites pour entreprendre des projets comme celui-ci. Il y a les locaux temporaires — 19 millions de dollars — pour lesquels on dit à la page 8, «Nota: Travaux achevés et budgets respectés». C'est comme si c'est la surprise lorsqu'on réussit à respecter le budget. J'espère donc que nous pouvons mettre l'astérisque pour les 90 millions de dollars et que c'est ce qui va se produire en réalité.

Dites-moi dans quelle mesure il est réaliste que le projet soit terminé au printemps de 2005. Mon petit projet de réfection de la toiture devait prendre deux jours et il en a fallu cinq, notamment parce que nous avions trois puits de lumière. Et c'est vraiment un petit projet. Êtes-vous confiants? Respectez-vous votre échéancier pour l'instant?

M. Choquette: Tel que je l'ai indiqué, ce projet fait l'objet d'un contrôle extrêmement rigoureux. Je préside un comité de direction qui se réunit tous les mois avec les membres de l'équipe et nous passons à la loupe les finances et le calendrier. En date du mois dernier, notre calendrier indique que nous pourrons terminer ce projet — à moins d'une catastrophe — sûrement au plus tard en mars 2005, et nous essayons de devancer cette date à janvier 2005.

Mme Grey: Très bien. C'est toujours une bonne chose de suivre les travaux d'une façon très minutieuse, de les passer au peigne fin à tous les mois. Évidemment, cela fait tellement longtemps. Vous indiquez ici de 1952 à 1954. Je suis née en 1952 et je pense que j'aurais peut-être besoin de quelques rénovations et d'une certaine modernisation moi-même. Mais il y a toujours des surprises

when you dig into something and you think, holy smokes, there's a serious problem here, where we have to do something or other structural to it.

So good on you for trying to keep the thing on budget and on time, for sure.

Mr. Choquette: If I may add, you're quite right on the point and you just hit on the excavation part. The riskiest part of the renovations right now is the excavation — the rock excavation — that's occurring right now. This is highly complex. You have to support the library structure while you're digging underground to add two floors. Currently, those of you who see it will be seeing a huge hole right now under the library. What they may or may not tell you — but I'll be there — is that as of last Friday we still had 27 feet to dig. The rock, in some cases, is unstable. It's supposed to be very stable on the Hill here, but in some cases it's unstable and there are cracks, and it's a real unknown to us. We're very hopeful and confident that this will not detract from the schedule and the cost.

Ms. Grey: I'm sure people can appreciate that.

Tell me, logistically, out back where that huge hole was a few summers ago where they were doing technical jazz down inside the ground—how close physically are those two excavations going to be?

Mr. Choquette: In fact, a trench — a tunnel — has been dug between where the library is right now and what is called the CBUS, the Centre Block underground services area. I would dare say it's something like 20 feet.

Ms. Mary Soper, Senior Project Leader, Planning and Capital Projects, Department of Public Works and Government Services: Yes, and the tunnel will eventually break through into CBUS, because the idea is to have delivery through the House of Commons delivery area down into CBUS and then directly into the library.

Mr. Choquette: There'll be an access directly from the CBUS through the library.

Ms. Grey: Okay, good.

Yes, that's great. That'll do for now. Thank you.

The Joint Chair (Ms. Bennett): The chair would like to excuse herself for having eliminated Ms. Brodie's presentation from the library point of view. So, Deborah, if you have a question after that, too, then we'll go back around to the question.

Ms. Lynn Brodie, Director, Collections Division, Library of Parliament: Thank you, Ms. Bennett. I just assumed that maybe you wanted to take the questions in between the two presentations, so I didn't feel slighted at all.

lorsque vous devez faire des excavations et que vous vous retrouvez devant un problème qu'il faut corriger ou pour lequel il faut apporter des modifications d'ordre structurel.

Je vous lève donc mon chapeau d'essayer de respecter le budget et le calendrier.

M. Choquette: Si vous me le permettez, vous avez tout à fait raison à ce sujet et vous venez de mentionner le mot excavation. La partie la plus risquée des travaux de rénovation en ce moment, c'est l'excavation — l'excavation dans le rock — qu'on est en train de faire. C'est énormément compliqué. Vous devez supporter la structure de la bibliothèque pendant que vous creusez dans le sol afin d'ajouter deux étages. En fait ceux d'entre vous qui vont venir pour la visite verront un énorme trou sous la bibliothèque. Ce que les personnes sur place vous diront peut-être ou peut-être qu'on ne vous le dira pas — mais je serai présent — c'est qu'en date de vendredi dernier, il ne nous restait à creuser 27 pieds. Dans certains cas, le rock est instable. C'est censé être très stable sur la colline ici, mais dans certains cas c'est instable et il y a des fissures de sorte que c'est vraiment l'inconnu pour nous. Nous espérons et nous sommes convaincus que cela ne retardera pas notre échéancier et que cela ne nous écartera pas de notre budget.

Mme Grey: Je suis certaine que les gens peuvent comprendre cela.

Dites-moi, au plan logistique, là où se trouvait cet énorme trou il y a quelques étés alors qu'on présentait du jazz technique. Quelle va être la proximité de ces deux excavations?

M. Choquette: En réalité, une tranchée — un tunnel — a été creusée entre l'endroit où se trouve en ce moment la bibliothèque et ce que l'on appelle l'ISSEC, l'installation souterraine des services de l'édifice du Centre. Je dirais que c'est de l'ordre de 20 pieds.

Mme Mary Soper, chef principal de projet, Projets de planification et d'immobilisations, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux: Oui, et le tunnel rejoindra un jour l'ISSEC car l'idée est que les livraisons se fassent par la zone de livraison de la Chambre des communes, à l'ISSEC, puis que les marchandises soient acheminées directement à la bibliothèque.

M. Choquette: On aura accès directement à l'ISSEC par la bibliothèque.

Mme Grey: Très bien.

Oui, c'est excellent. C'est tout pour l'instant. Merci.

La coprésidente (Mme Bennett): La présidente tient à s'excuser d'avoir éliminé l'exposé de Mme Brodie du point de vue de la bibliothèque. Donc, Deborah, si vous avez une question par la suite, nous y reviendrons alors.

Mme Lynn Brodie, directrice, Division des collections, Bibliothèque du Parlement: Merci, madame Bennett. J'ai tout simplement supposé que vous vouliez peut-être répondre aux questions entre les deux exposés de sorte que je n'en suis pas du tout offusquée.

[*Translation*]

Thank you for giving me the opportunity of speaking to you about the renovations to the Library building. I would first like to share with you the planning principles set out by the Library for its long-term plans, for the main Library building or the other buildings it occupies.

We wanted to ensure that the Library would be able to better serve its clientele, including the public at large. We wanted appropriate space for staff and services, so that they might respond effectively, accurately and quickly to clients' requests. We wanted to stimulate interaction among the functional sectors of the Library so as to better meet the needs of parliamentarians and of the other clients while taking their situation into account.

We wanted to comply with federal guidelines established expressly for libraries, provide employees with work spaces adapted to their duties and in compliance with existing work place health and safety guidelines. We of course wanted to use existing technology and have the necessary flexibility to adopt those that might come on stream later. We also wanted to enrich the infrastructure and put it at the disposal of visitors so that it might in the best possible way meet their needs in terms of accessibility and security. This also applies to Library activities.

Finally, we wanted to support and strengthen security procedures and measures in order to protect clients, staff and visitors and provide effective services.

[*English*]

Those were the planning principles, and now you'll be able to see the reality at ten o'clock when you go on the tour.

The decision to undertake a comprehensive restoration of the library building presented a unique opportunity for the library to redefine and to modernize its operations. To maximize this opportunity, a vision for the renovated library was developed and a statement was formalized in 1998.

The following vision provided the framework that guided the decision-making from the concept stages and design development plans to the construction you'll witness today. Our vision is premised on two points. I apologize, as some of this is a little bit repetitious of what Paul has said. The library is an essential component of the parliamentary process and some of its core functions will remain in the prominent and pivotal location of the library building on Parliament Hill. We also believe that the collections continue to be vital to the mission and mandate of the Library of Parliament, and their custody is a significant responsibility.

The new, renovated library building will function as a large branch library with a specialized collection and a repository for valuable and historic collections. A reception desk and consultation tables reminiscent of the original design will enable

[*Français*]

Je vous remercie de me donner l'occasion de vous parler des rénovations à l'immeuble de la bibliothèque. J'aimerais d'abord vous faire part des principes de planification que la bibliothèque a établis pour ses plans à long terme, que ce soit à l'égard de la bibliothèque principale ou des autres locaux qu'elle occupe.

On voulait s'assurer que la bibliothèque puisse mieux servir sa clientèle, y compris le grand public. On voulait prévoir des locaux appropriés pour les employés et les services, afin qu'ils puissent répondre efficacement, exactement et rapidement aux demandes des clients. On désirait stimuler l'interaction entre les secteurs fonctionnels de la bibliothèque afin de mieux répondre aux besoins des parlementaires et des autres clients et ce, en tenant compte de leur situation.

On désirait se conformer aux lignes directrices fédérales établies expressément pour les bibliothèques, fournir aux employés des espaces de travail adaptés à leurs fonctions et conformes aux directives existantes en matière de santé et sécurité au travail. On voulait évidemment employer des technologies existantes et avoir la souplesse voulue pour être en mesure d'adopter celles qui viendront plus tard. On voulait aussi enrichir l'infrastructure et mettre cette dernière à la disposition des visiteurs de façon à ce qu'elle réponde le mieux possible à leurs besoins en matière d'accessibilité et de sécurité. Ceci s'applique également aux activités de la bibliothèque.

Enfin, on voulait appuyer et renforcer les procédures et les mesures de sécurité afin de protéger les clients, les employés et les visiteurs et d'assurer des services efficaces.

[*Traduction*]

Voilà pour les principes de planification et vous pourrez maintenant voir ce qu'est la réalité à 10 heures, lorsque nous effectuerons notre visite.

La décision d'entreprendre une restauration complète de l'immeuble de la bibliothèque constituait une occasion unique pour la bibliothèque de redéfinir et de moderniser ses opérations. Pour tirer profit au maximum de cette occasion, nous avons élaboré une vision de la bibliothèque rénovée.

La vision suivante a procuré le cadre qui a orienté le processus décisionnel depuis les étapes de la conception jusqu'à la réalisation des plans d'avant-projet des travaux de construction que vous verrez aujourd'hui. Notre vision repose sur deux points. Je m'excuse car une certaine partie est répétitive par rapport à ce que Paul a dit. La bibliothèque est un élément essentiel du processus parlementaire et un certain nombre de ses fonctions de base continueront d'être exécutées dans l'édifice de la bibliothèque sur la colline du Parlement. Nous croyons aussi que les collections continuent d'être essentielles à la mission et au mandat de la Bibliothèque du Parlement, et leur protection est une responsabilité importante.

Le nouvel immeuble de la bibliothèque rénovée servira de grande succursale de la Bibliothèque et comportera une collection spécialisée ainsi qu'un dépôt des collections précieuses et historiques. Un comptoir d'accueil et des tables de consultation

staff to provide personalized reference and consultation services to parliamentarians, using the most up-to-date technology. A parliamentary reading room will be reinstated in the ring and will offer both Houses convenient, current, and comfortable access to information. It will offer an important collection of reference works, newspapers, and periodicals, as well as a small non-fiction collection, and these will be available in both electronic and print format.

Staff will continue to provide the highest level of service to parliamentarians to support and assist them in their work. The new work areas for staff, located in the perimeter areas, will be designed to proper standards for health and safety. They'll be more functional and they'll have ergonomic workstations.

In recognition of the library's more recent mandate to provide information about Parliament to the general public, the area devoted to tourists will be enhanced. There'll be an expanded area for visitors as well as display cases and exhibits during the summer and during electoral periods. Provision will also be made within the building to accommodate the parliamentary public programs, including space for the guides, the Parliament Hill Players, and some of the functions of the parliamentary boutique.

I'd like to underline that there is a very strong working partnership. We've been very fortunate to have the assistance and support of Public Works and Government Services in helping us to achieve this vision for the functional design of the historic building. The architects, engineers, and specialists in joint venture have interpreted this vision in a very practical way, and as clients of Public Works, we've so far been very satisfied with the proposed plans. Public Works has respected our expertise in matters relating to the field of library and information science and our particular requirements, especially with regard to lighting, environmental controls and shelving.

I'd also like to underline the support provided to the library by the House of Commons long-term architectural planning office, with respect especially to matters relating to technology, and in this range is everything from security hardware for the doors to desktop network access.

There's frequent and significant consultation amongst the stakeholders — that is, the Senate, the House of Commons, Public Works, and the library — on all matters relating to the renovations.

qui rappelleront la conception originelle permettront au personnel d'offrir des services personnalisés de référence et de consultation aux parlementaires, à l'aide de la technologie la plus moderne. Une salle de lecture pour les parlementaires sera réaménagée dans l'anneau et offrira aux deux chambres un accès pratique, actuel et facile à l'information. On y trouvera une importante collection d'ouvrages de référence, de journaux et de périodiques ainsi qu'une petite collection d'ouvrages non romanesques, et tous ces ouvrages seront disponibles en format électronique et en format papier.

Le personnel continuera à donner un service de la plus grande qualité aux parlementaires afin de les aider et de les appuyer dans leur travail. Les nouvelles aires de travail à l'intention du personnel, situées en périphérie, seront conçues de façon à répondre aux normes pertinentes en matière de santé et de sécurité. Elles seront plus fonctionnelles et offriront des postes de travail ergonomiques.

Compte tenu du mandat plus récent de la Bibliothèque qui est de fournir de l'information au sujet du Parlement au grand public, l'aire consacrée aux touristes sera améliorée. Pendant l'été et pendant les périodes électorales, on agrandira l'espace réservé aux visites touristiques ainsi que les expositions et les vitrines d'exposition. On prendra également des dispositions pour loger à l'intérieur de l'immeuble les programmes publics parlementaires, y compris des locaux pour les guides, la Troupe de la Colline, et un certain nombre des fonctions de la boutique du Parlement.

Je tiens à souligner que le partenariat de travail est très dynamique. Nous avons été très chanceux d'avoir l'aide et le soutien de Travaux publics et Services gouvernementaux qui nous a aidés à réaliser cette vision en ce qui concerne la conception fonctionnelle de l'immeuble historique. Les architectes, les ingénieurs et les spécialistes qui participent à ce projet ont interprété cette vision d'une façon très pratique et, en temps que clients de Travaux publics, nous sommes jusqu'à maintenant très satisfaits des plans qui nous ont été proposés. Travaux publics a respecté notre expertise pour les questions qui touchent au domaine de la bibliothéconomie et aux sciences de l'information ainsi que nos exigences particulières, surtout pour ce qui est de l'éclairage, de la régulation des conditions ambiantes et des rayonnages.

Je tiens aussi à souligner le soutien offert à la Bibliothèque par le Bureau de la planification architecturale à long terme de la Chambre des Communes en ce qui concerne plus particulièrement les questions relatives à la technologie, ce qui comprend tout, depuis la quincaillerie de sécurité des portes jusqu'à l'accès au réseau par ordinateur.

Les diverses parties intéressées — c'est-à-dire le Sénat, la Chambre des communes, Travaux publics et la Bibliothèque — se consultent fréquemment et beaucoup pour toutes les questions qui ont trait aux rénovations.

In conclusion, our plan calls for the main library to remain a place that parliamentarians can call their library, a library that continues to serve them as a modern legislative information provider within the parliamentary precinct.

That concludes my presentation.

I'd like to introduce Lisette Comeau, who is our architectural consultant, and Joan Dorsay, who is our renovations coordinator. They've worked very closely with Mary Soper and Paul Frame through the renovation of the main library and the numerous swing spaces that have been renovated over the last three years. If you have any questions I can't answer, hopefully they'll be able to help me.

[*Translation*]

Mr. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): First, I would like to say that this presentation surprised me a little. Thank you. It isn't easy to ask questions on such complex work, which requires, as you pointed out Mr. Choquette, some very talented specialists.

Nevertheless, I would like to know who the contractors were. What type of specialists did you find, for instance, who were able to dig under an already existing building to create two new floors? I saw something similar during the big project in James Bay, at LG-2, for instance. Were these the same type of contractors?

Mr. Choquette: Exactly. To excavate rock, we called on geotechnical experts. For the structure itself, we needed mechanical engineers, electrical engineers and ventilation experts. We also retained the services of conservation experts, experts in the conservation of masonry and woodwork. I am referring here to a host of specialists who are not easy to find.

We also put out calls for tender. We hired a chief consultant for the general planning of the work; he in turn hired Fuller construction, the subcontractor, but a series of other consultants and specialists were also involved; their assistance was needed in the context of such a complex renovation.

Mr. Gagnon: Have there been any major incidents up till now? We know that in any large, specialized work of this type, fairly unpleasant surprises can sometimes crop up. Up till now, have things unfolded fairly well on the worksite?

Mr. Choquette: Yes; however, we did have a problem involving fissures in the rock in certain places during the excavation; we had to get around that and solidify the structure in order to continue the excavation, and it was very delicate work. This did cause certain delays, but we have in large measure made up the lost time.

Mr. Gagnon: As you mentioned, you have a number of priceless volumes. Can it be said that the shock of transportation did not damage these items and that consequences were minor? Were you able to save all of your treasures?

En conclusion, notre plan prévoit que la bibliothèque principale restera un endroit que les parlementaires peuvent appeler leur bibliothèque, une bibliothèque qui continue d'être à leur service en tant que fournisseur moderne de renseignements d'ordre législatif à l'intérieur de la Cité parlementaire.

Cela conclut mon exposé.

J'aimerais vous présenter Lisette Comeau, notre experte-conseil en architecture, et Joan Dorsay, notre coordonnatrice des rénovations. Elles ont entretenu des rapports très étroits avec Mary Soper et Paul Frame tout au long des travaux de rénovation de la bibliothèque principale et pour les nombreux locaux temporaires qui ont été rénovés au cours des trois dernières années. Si vous avez des questions auxquelles je ne peux répondre, elles seront peut-être en mesure de m'aider.

[*Français*]

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): D'abord, je dois dire que cette présentation m'a un peu surpris. Je vous remercie. Il n'est pas facile de poser des questions sur un travail aussi complexe, qui demande, comme vous l'avez mentionné, monsieur Choquette, de très grands spécialistes.

Néanmoins, j'aimerais savoir qui étaient les entrepreneurs. Quel type de spécialistes avez-vous pu trouver, par exemple, pour creuser deux étages sous une bâtisse déjà existante? J'ai vu une chose semblable au cours des grands travaux de la Baie-James, à LG-2, par exemple. Est-ce qu'il s'agit de ce genre d'entrepreneurs?

M. Choquette: Exactement. Pour l'excavation du roc, on a eu recours à des experts en géotechnique. Pour la structure même, il s'agit d'ingénieurs en mécanique, d'ingénieurs en électricité et d'experts en ventilation. Il y a aussi des conservateurs, des experts en conservation de maçonnerie et en conservation de boiseries. On parle ici d'une série de spécialistes qui ne sont pas faciles à trouver.

Des appels d'offre ont été lancés. Nous avons engagé un consultant principal pour le plan général des travaux; il a à son tour engagé Fuller, le sous-traitant, mais à cela se rattachent une série de consultants et de spécialistes qui sont nécessaires dans le cadre d'une rénovation aussi complexe.

M. Gagnon: Est-ce que jusqu'à maintenant, des incidents majeurs se sont produits? On sait que dans tous les gros chantiers spécialisés comme celui-là, on a parfois des surprises plus ou moins agréables. Est-ce que jusqu'ici, les choses se déroulent assez bien sur le chantier?

M. Choquette: Oui. En revanche, on a eu un problème de fissures dans le roc à certains endroits lors de l'excavation; contourner cela et solidifier la structure afin de continuer l'excavation a été très délicat. Cela a causé certains délais, mais nous avons en grande partie regagné le temps perdu.

M. Gagnon: Comme vous l'avez mentionné, vous avez une quantité d'oeuvres d'une valeur inestimable. Est-ce qu'on peut dire que ces oeuvres, pendant le transport, ont subi le choc sans trop de conséquences? Avez-vous pu récupérer la totalité de vos oeuvres?

Mr. Choquette: I am not the expert in this area; so I will ask Lynn or Mary to answer that question. But as far as I know, the collections that had to be moved were not damaged in any way. Correct me if I'm wrong.

Ms. Brodie: To my knowledge, there was no damage, especially because we made sure before the move that the books were protected in conservation boxes and repaired if need be.

Finally, in several cases, approximately 16 kilometres or more of collections were moved from one area to another, before being stored in a final location.

Mr. Gagnon: Did this give you an opportunity to restore them, to some extent?

Ms. Brodie: Precisely. I am very grateful to Public Works Canada, which allowed us to do this work; this was not provided for in our regular budgets.

Mr. Gagnon: In light of what you had asked for, and the information you have provided us, we can assume that the work will be completed within budget, within the total budget granted by Treasury Board of $109 million.

Mr. Choquette: It is my responsibility to see to it that timeframes and budgets are respected; I do everything that is necessary to make that possible. The only bump in the road, as for any major project of this type, especially unique and complex work like this — this is a building that is unique on the continent — is that there are always some unexpected things that crop up. We aren't expecting the unexpected, but we are keeping our fingers crossed. I am hopeful that we will complete the work within budget.

Mr. Gagnon: Thank you very much.

Mr. Robert Bertrand (Pontiac—Gatineau—Labelle, Lib.): I have a few brief questions for you, Mr. Choquette. Who owns the building at 125 Sparks?

Mr. Choquette: The building belongs to Public Works. It is the former Bank of Nova Scotia building.

Mr. Bertrand: And who owns the building at 45 Sacré-Coeur Street in Gatineau?

Mr. Choquette: It also belongs to Public Works.

Mr. Bertrand: In your budget, $19 million were allocated for temporary premises. Was that money not used to pay for our own buildings?

Mr. Choquette: No. It was used for a complete renovation of these two buildings: the conversion of a bank into a library, at 125 Sparks, and the conversion of part of the building at 45 Sacré-Coeur Street so that we could store some collections there.

Mr. Bertrand: Do you intend to use the renovated premises in the former Bank of Nova Scotia building to store other books in 2005, or should we consider that money lost?

M. Choquette: Je ne suis pas l'expert dans ce domaine; je vais donc demander à Lynn ou à Mary de répondre à cette question. Mais d'après ce que j'en sais, les oeuvres transportées n'ont subi aucun dommage. Correct me if I'm wrong.

Mme Brodie: À ma connaissance, il n'y a eu aucun dommage, surtout parce qu'on s'était assurés, avant le déménagement, de les conserver, de les protéger dans des boîtes de conservation et de les réparer s'il y avait lieu.

Enfin, environ 16 kilomètres ou plus de collections ont été déplacés, d'un endroit à un autre dans plusieurs cas, avant de se retrouver à un endroit final.

M. Gagnon: Est-ce que cela vous a donné l'occasion de les restaurer, jusqu'à un certain point?

Mme Brodie: Exactement. Je suis très reconnaissante envers Travaux publics Canada, qui nous a permis de réaliser ces travaux; cela ne fait pas partie de nos budgets habituels.

M. Gagnon: Compte tenu de ce que vous nous avez demandé et des informations que vous nous avez fournies, on peut penser que le budget total consenti par le Conseil du Trésor, d'un montant de 109 millions de dollars, sera respecté.

M. Choquette: C'est ma responsabilité que de respecter les échéanciers et les budgets; je fais tout ce qui est nécessaire pour y arriver. Le seul hic, comme dans tout grand projet, particulièrement dans un cas unique et complexe que celui-ci — c'est un bâtiment unique sur le continent —, c'est qu'il y a toujours de l'inattendu. On ne s'attend pas à ce qu'il y ait de l'inattendu, mais on se croise les doigts. J'ai bon espoir de pouvoir respecter les limites du budget.

M. Gagnon: Je vous remercie.

M. Robert Bertrand (Pontiac—Gatineau—Labelle, Lib.): J'ai quelques petites questions à vous poser, monsieur Choquette. À qui appartient l'immeuble au 125 Sparks?

M. Choquette: C'est un bâtiment qui appartient à Travaux publics. C'est l'ancienne Banque de la Nouvelle-Écosse.

M. Bertrand: Et celui qui est au 45, boulevard Sacré-Coeur, à Gatineau?

M. Choquette: Il appartient également à Travaux publics.

M. Bertrand: Dans votre budget, vous aviez 19 millions de dollars pour les locaux provisoires. Cet argent n'a-t-il pas servi à payer nos propres édifices?

M. Choquette: Non. Il a servi à faire une rénovation totale de ces deux endroits: la conversion d'une banque en une bibliothèque, au 125 Sparks, et la conversion de certains des espaces au 45, boulevard Sacré-Coeur afin de pouvoir y entreposer des collections.

M. Bertrand: Prévoit-on se servir, en 2005, des locaux rénovés dans l'immeuble de l'ancienne Banque de la Nouvelle-Écosse pour entreposer d'autres livres, ou si on va perdre cet argent?

Ms. Brodie: In 2005, the Library will continue to occupy premises at 125 Sparks. Previously, approximately 61 employees worked in the main building on the Hill, and only 17 will be going back to that building full-time. The other employees will stay at 125 Sparks and a few will work in the Promenade building at 151 Sparks. To preserve the main Library so that we can receive more visitors and to ensure that the premises comply with labour standards, we were asked to have fewer people work there.

Mr. Choquette: So the Library will continue to use the offices at 125 Sparks for its purposes, at least for a certain number of years.

Mr. Bertrand: I don't know if you can answer me, Mr. Choquette, but are there workers from Quebec on the site at this time?

Mr. Choquette: I'm sure there are.

[*English*]

Mr. Bertrand: Paul, are there workers from the Quebec side on the site?

Mr. Paul Frame, Project Manager, Department of Public Works and Government Services: I believe that at least some of the subconsultants and subcontractors are. I'm not sure of the exact number.

[*Translation*]

Mr. Bertrand: I believe that the law in Ontario...

[*English*]

Paul, do you want to come up to the microphone so the translation folks can hear you?

Mr. Frame: Sure.

Mr. Bertrand: You can just repeat your answer.

Mr. Frame: Okay. I'm new to this.

I believe there are probably some subcontractors and subconsultants, but I can't give you a number offhand.

[*Translation*]

Mr. Bertrand: As you know, there was a law in Ontario that prevented Quebec workers from coming to work on this side. I would like to know whether federal institutions are exempted from the application of that law.

Mr. Choquette: We are not exempt from that law. It caused problems for us at one point, but those problems have been resolved. We could give you an idea of the number of workers who come from Quebec. I live on the Quebec side and I can tell you that I see a large number of workers' trucks heading for Ontario very early in the morning to come to work here or on other construction sites. There is a balance, however; the traffic flows both ways.

Mr. Bertrand: Thank you very much.

Mme Brodie: En 2005, la bibliothèque continuera d'occuper les espaces au 125 Sparks. Précédemment, environ 61 employés travaillaient dans l'édifice principal, sur la Colline, et seulement 17 reviendront dans cet édifice à temps plein. Les autres employés resteront au 125 Sparks et quelques-uns travailleront dans l'édifice La Promenade, au 151 Sparks. Pour préserver la bibliothèque principale, pour qu'on puisse y accueillir plus de visiteurs et pour s'assurer que les locaux soient conformes aux normes du travail, on nous a demandé de faire en sorte que moins de personnes y travaillent.

M. Choquette: Donc, la bibliothèque continuera d'utiliser les locaux du 125 Sparks pour ses fins, du moins pour un certain nombre d'années.

M. Bertrand: Je ne sais pas si vous pouvez me répondre, monsieur Choquette, mais est-ce qu'il y a des travailleurs québécois sur le site maintenant?

M. Choquette: J'en suis convaincu.

[*Traduction*]

M. Bertrand: Paul, y a-t-il des travailleurs du Québec sur le chantier?

M. Paul Frame, gestionnaire de projet, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux: Je pense qu'au moins certains sous-traitants et experts-conseils auxiliaires le sont. Je n'ai pas le chiffre exact.

[*Français*]

M. Bertrand: Je crois que la loi ontarienne...

[*Traduction*]

Paul, voudriez-vous vous approcher du microphone afin que les interprètes puissent vous entendre?

M. Frame: Bien sûr.

M. Bertrand: Vous pouvez répéter votre réponse.

M. Frame: Très bien. C'est nouveau pour moi.

Je crois qu'il y a probablement quelques sous-traitants et experts-conseils secondaires, mais je n'ai pas le chiffre exact.

[*Français*]

M. Bertrand: Comme vous le savez, il y avait une loi en Ontario qui empêchait les travailleurs québécois de venir travailler de ce côté-ci. J'aimerais savoir si une institution fédérale est exemptée de l'application de cette loi.

M. Choquette: On n'est pas exemptés de cette loi. Elle nous a causé des problèmes, à un moment donné, mais ces problèmes ont été résolus. On pourrait vous donner une idée du nombre de travailleurs provenant du Québec. Je demeure du côté du Québec et je peux vous dire que je vois un nombre élevé de camionnettes de travailleurs qui, le matin, entrent très tôt sur le territoire ontarien pour venir travailler ici ou sur d'autres chantiers de construction. C'est vraiment partagé de part et d'autre.

M. Bertrand: Merci beaucoup.

[*English*]

Mr. Borotsik: First of all, let me preface my remarks by saying that I think you're doing a wonderful job, as Ms. Grey indicated. It's a building that I think certainly has a lot of heritage with respect to our Parliament Buildings.

Renovations are always a surprise. Renovation work is much more difficult to do than new construction, as I'm sure Paul recognizes. You've already identified one of the surprises that you found with the excavation and I'm sure you're going to find other surprises. Out of the $90 million, what is your contingency budget in that particular budget?

Ms. Soper: It's about $17 million.

Mr. Borotsik: It's $17 million in contingency. I'm sure you're aware that the Justice Building just underwent a renovation and had substantial over-budget costs, cost overruns. Are you currently signing an awful lot of change notices from the original documents and specifications and plans? Are you anticipating the $17 million contingency plan to be sufficient to cover off any of the surprises?

A voice: Yes.

Ms. Soper: Can I just comment on the Justice Building?

Mr. Borotsik: Sure. That's an example we can use. Perhaps not a good example, but it's one we can use.

Ms. Soper: No, I'd like to clarify, because I was the project leader for the Justice Building, so I know some of the surprises you can have. In fact, that project was under budget.

Yes, a number of things came up at the end, but they were all paid for within the contingency.

Mr. Borotsik: What was the original...? Well, we're not here for Justice, but we'll talk about that later, okay?

Ms. Soper: Just to let you know, there is a misconception out there that it was over budget. It was not; it was under budget.

Mr. Borotsik: What was the total budget cost of Justice?

Ms. Soper: It was $19.6 million for the main building, not counting the furniture, which is a separate issue.

Mr. Borotsik: Okay, forget about the misconceptions. The $17 million in contingency plans you have now for the library, is that sufficient?

[*Traduction*]

M. Borotsik: Tout d'abord, permettez-moi de commencer mes remarques en disant que je pense que vous faites un travail formidable, comme l'a indiqué Mme Grey. C'est un immeuble qui présente très certainement une valeur patrimoniale très grande pour ce qui est de nos édifices du Parlement.

Les rénovations comportent toujours une surprise. Il est beaucoup plus difficile d'effectuer des travaux de rénovation qu'une nouvelle construction, et je suis convaincu que Paul sera d'accord. Vous avez déjà parlé d'une surprise qui vous attendait lors de l'excavation et je suis convaincu qu'il y en aura d'autres. Sur les 90 millions de dollars, quel est votre budget pour les imprévus?

Mme Soper: C'est environ 17 millions de dollars.

M. Borotsik: Donc, 17 millions de dollars pour les imprévus. Je suis certain que vous êtes au courant des travaux de rénovation que l'on vient de terminer à l'immeuble de la Justice et qu'il y a eu un important dépassement du budget. Êtes-vous en train de signer un grand nombre d'avis de modification par rapport aux documents, spécifications et plans initiaux? Pensez-vous que les 17 millions de dollars pour les imprévus suffiront pour les surprises?

Une voix: Oui.

Mme Soper: Puis-je faire quelques observations au sujet de l'immeuble de la Justice?

M. Borotsik: Bien sûr. C'est un exemple que nous pouvons utiliser. Ce n'est peut-être pas un bon exemple, mais c'en est un que nous pouvons utiliser.

Mme Soper: Non, j'aimerais apporter une précision, car j'étais la chargée de projet pour l'immeuble de la Justice, de sorte que je suis au courant des surprises que vous pouvez avoir. En fait, ce projet a été réalisé à l'intérieur des limites du budget.

Oui. Il y a plusieurs choses qui sont survenues à la fin, mais tout a été payé à même les fonds pour les imprévus.

M. Borotsik: Quel était à l'origine...? Eh bien, nous ne sommes pas ici pour discuter de l'immeuble de la Justice, mais nous allons en reparler plus tard, si vous voulez bien.

Mme Soper: Tout simplement pour vous dire qu'on se fait une idée fausse que le projet n'a pas été réalisé dans les limites du budget. Ce n'est pas exact; il n'y a eu aucun dépassement du budget.

M. Borotsik: Quel était le budget total dans le cas de l'immeuble de la Justice?

Mme Soper: C'était 19,6 millions de dollars pour l'immeuble principal, sans compter l'ameublement, qui est une autre question.

M. Borotsik: Très bien, oublions les idées fausses. La somme de 17 millions de dollars pour les imprévus que vous avez dans le cas de la Bibliothèque, est-ce suffisant?

Mr. Choquette: It's sufficient. It's part of the $116 million total, and we will respect that.

Mr. Borotsik: Are you signing change notices currently?

Mr. Choquette: Yes.

Mr. Borotsik: And well within your suggestions.

Mr. Frame: We're trying to stay within that at this point in time, and we are seeing a number of changes here and there. As Paul mentioned, particularly with the rock we had some issues, but beyond that we haven't had any major issues yet.

Mr. Choquette: So one year into the actual renovation, that's where we are.

Mr. Borotsik: Also, as Mr. Bertrand had suggested, I was going to ask about life after 125 Sparks. You've touched on that, and I appreciate it.

Obviously when you did your $19 million renovations in 125 Sparks, you planned for the future. You planned for the library to exist in there, to continue in there, and sufficient space. You said that of the 61 people who are currently in there — and I think those are the numbers — 17 will return to the Hill and the remainder will stay at 125 Sparks. Is that what I was led to believe?

Ms. Brodie: That's right. There used to be 61 full-time positions in the main library. There will be 17 full-time who return to the main library. However, there is a large number of rotational and part-time staff who will occupy spaces in the main library.

Mr. Borotsik: In 2005 when the library is reopened, will there be a net gain of staff? Will there be a positive gain of permanent employees?

Ms. Brodie: Not at all.

Mr. Borotsik: So the 61 are there currently. Of the 61 who will remain —

Ms. Brodie: The 61 have been spread out between 125 Sparks. Some of the staff are at 151 Sparks in the Promenade Building, and in 2005 they would be split between those two buildings, of the people who are not going back to the main library.

Mr. Borotsik: Just as an aside, what is the next project after 2005, in the big scheme of the renovations and construction on the House?

Mr. Choquette: Well, I just happen to have —

Mr. Borotsik: Son of a gun, I thought maybe you might have.

Mr. Choquette: I didn't mention one thing. This is the very first project in the 25-year vision and plan for the Hill.

Mr. Borotsik: And the question was what's the next step?

M. Choquette: C'est suffisant. Cette somme fait partie du montant total de 116 millions de dollars, et nous allons respecter ce montant.

M. Borotsik: Êtes-vous en train de signer des avis de modification en ce moment?

M. Choquette: Oui.

M. Borotsik: Et sans dépasser les montants que vous suggérez.

M. Frame: Nous essayons de respecter ce budget pour l'instant, et il y a plusieurs changements à apporter ici et là. Comme l'a mentionné Paul, surtout pour ce qui est du rock, nous avons eu quelques problèmes, mais à part cela nous n'avons eu aucun problème important jusqu'à maintenant.

M. Choquette: Donc, après une année des travaux réels de rénovation, voilà où nous en sommes.

M. Borotsik: En outre, comme l'a laissé entendre M. Bertrand, j'allais vous demander ce qui allait survenir après au 125, rue Sparks. Vous avez abordé cette question, et je vous en sais gré.

De toute évidence, lorsque vous avez effectué les rénovations de l'ordre de 19 millions de dollars au 125, rue Sparks, vous avez planifié en fonction de l'avenir. Vous avez planifié pour que la bibliothèque reste là, qu'elle continue d'y être, et qu'elle ait suffisamment d'espace. Vous avez dit que sur les 61 personnes qui travaillent là-bas actuellement — je pense que ce sont bien les chiffres que vous avez mentionnés —, 17 reviendront sur la colline et les autres resteront au 125, rue Sparks. Est-ce bien ce que j'ai cru comprendre?

Mme Brodie: C'est exact. Il y avait 61 employés à temps plein dans l'immeuble principal de la Bibliothèque. Dix-sept employés à temps plein y retourneront. Cependant, il y aura un grand nombre d'employés à temps partiel et permutants.

M. Borotsik: Quand la Bibliothèque rouvrira en 2005, y aura-t-il plus d'employés? Y aura-t-il plus d'employés permanents?

Mme Brodie: Non.

M. Borotsik: Il y en a donc actuellement 61. Sur les 61 qui resteront...

Mme Brodie: Les 61 employés ont été répartis entre le 125 Sparks et le 151 Sparks dans l'Édifice La Promenade et, en 2005, ceux qui ne retourneront pas à l'immeuble principal de la Bibliothèque seront logés dans ces deux immeubles.

M. Borotsik: Soit dit en passant, quel projet est prévu après 2005, dans le grand plan de rénovations et de construction sur la Colline?

M. Choquette: Eh bien, il se trouve justement que j'ai...

M. Borotsik: Mon vieux, je m'en serais douté.

M. Choquette: Il y a une chose que je n'ai pas mentionnée. C'est le tout premier projet de la vision et du plan sur 25 ans pour la Colline.

M. Borotsik: Je voulais savoir quelle était la prochaine étape?

Mr. Choquette: Our next big project, which has been announced, is the creation of the new building currently called the Bank Street Building. The creation of that will start in 2005, completion in 2009.

Mr. Borotsik: Are you going out to tender on that?

Mr. Choquette: Yes.

Mr. Borotsik: Have you gone out to tender?

Mr. Choquette: Not yet. We're still in the planning stages.

Mr. Borotsik: Working drawings complete?

Mr. Choquette: No.

Mr. Borotsik: Not even close.

Mr. Choquette: No, no. We've done a prototype of a committee room and some of the members may have been privy to that. It's in the warehouse in Gatineau right now.

In conjunction with the House, we've gone to a consultant on multimedia for committee rooms. That building will have 12 committee rooms and 39 offices for senators. As I said, the plan right now is to start the actual construction of that in 2005.

There are other projects. There's a renovation for the Wellington Building, renovation to La Promenade Building, masonry on the East Block. We're creating offices for senators right now. There is a series of projects over the 25 years.

Ms. Wendy Lill (Dartmouth, NDP): I want to pick up on Monsieur Gagnon's questions about the collections. I'm concerned about how the books are doing, and I have this image of these kilometres of books travelling across Wellington. It's kind of an arresting image.

I'm interested in knowing the relationship between the National Library and the Library of Parliament. I sit on the heritage committee, and very regularly we have Roch Carrier, we have people from the library — not regularly and not as regularly as I'd like — come to talk about the dire straits facing their collections, leaky warehouses in Hull, and images of books — like acidification of pages — and just terrible things. I want to know whether you're facing the same kinds of problems.

I'm also very stunned that we're talking big money here. These are huge figures, and I'd like to have some comparison about budgets the National Library operates under and the Library of Parliament operates under in terms of protection of collections and accumulation of collections. Just tell me anything you can about those kinds of things.

I guess those are more questions to Lynn and to the experts she has with her.

Ms. Brodie: We face similar problems in terms of the actual books deteriorating, the acidification. We obviously have similar problems with respect to water infiltration. However, we're not in dire straits because we're being renovated at the moment. We

M. Choquette: Notre prochain grand projet, qui a été annoncé, est la construction du nouvel immeuble que l'on appelle actuellement l'Édifice de la rue Bank. La construction commencera en 2005 pour se terminer en 2009.

M. Borotsik: Allez-vous aller en soumission?

M. Choquette: Oui.

M. Borotsik: Avez-vous déjà lancé des appels d'offre?

M. Choquette: Pas encore. Nous en sommes encore aux étapes de la planification.

M. Borotsik: Les dessins d'exécution sont-ils terminés?

M. Choquette: Non.

M. Borotsik: Ils ne sont mêmes pas prêts.

M. Choquette: Non, non. Nous avons construit un prototype d'une salle de comité — et certains députés sont peut-être au courant — qui se trouve actuellement dans l'entrepôt à Gatineau.

En collaboration avec la Chambre, nous nous sommes adressés à un spécialiste en multimédias pour les salles de comité. Cet édifice comptera 12 salles de comités et 39 bureaux pour les sénateurs. Comme je l'ai dit, ce projet de construction doit commencer en 2005.

Il y a d'autres projets. Il y a la rénovation de l'Édifice Wellington, la rénovation de l'Édifice La Promenade, la maçonnerie de l'édifice de l'Est. Nous construisons actuellement des bureaux pour les sénateurs. La série de projets s'étale sur 25 ans.

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): J'aimerais reprendre dans la veine des questions de M. Gagnon au sujet des collections. Je me préoccupe de l'état des livres, et j'ai cette image de ces kilomètres de livres traversant Wellington. C'est une image frappante.

J'aimerais savoir quelles sont les relations entre la Bibliothèque nationale et la Bibliothèque du Parlement. Je siège au Comité du patrimoine et, très régulièrement Roch Carrier, des gens de la Bibliothèque — pas régulièrement et pas aussi régulièrement que je le voudrais — viennent nous parler des déboires de leurs collections, d'immeubles qui prennent l'eau à Hull, et d'images de livres — comme l'acidification des pages — et d'autres horreurs. J'aimerais savoir si vous faites face aux mêmes genres de problèmes.

De grosses sommes d'argent sont en jeu ici. Les montants sont énormes, et j'aimerais avoir une comparaison entre le budget de la Bibliothèque nationale et celui de la Bibliothèque du Parlement pour ce qui est de la protection et de la constitution des collections. Dites-moi ce que vous savez.

J'imagine que mes questions s'adressent davantage à Lynn et aux spécialistes qui l'accompagnent.

Mme Brodie: Nous éprouvons les mêmes problèmes pour ce qui est de la détérioration des livres, de l'acidification. Nous avons évidemment des problèmes semblables pour ce qui est des infiltrations d'eau. Toutefois, notre situation n'est pas

hope that any of those problems that may have been ours before 2002, when we go back to the main library in 2005, will no longer be issues for us because the building envelope will be properly sealed and there will be appropriate environmental conditions for the books and other materials in the main library.

They've already done a significant amount of work at 45 Sacré-Coeur in Gatineau, so we feel the books are quite well protected where they're currently housed there.

Clearly, there are a lot of issues with respect to preserving our book collections. We don't have a significant budget for our bindery, but we do as much as we can every year. We have been able to do more as a result of this renovation project because we realized that before we set out to move these books we actually had to protect them. I think we did a fairly good job with that, and we're still working on that. We feel a number of those books still have to be moved, to come back to the main library, because, as I mentioned, we're going to be moving our secure collection, which includes our rare books, our precious books, books that are difficult to replace, preservation collections of parliamentary publications — all will be moving to the main library, where they'll be, we believe, very well protected and stored.

As for the National Library, I think what I need to clarify is that we're really here to provide service to parliamentarians. Our collection, in many ways, may resemble parts of what the National Library has, but the National Library's mandate is to collect everything written by Canadians, about Canadians, published in Canada, and they have legal deposit. We used to have legal deposit until 1952 and acted as a de facto national library, but since then we have ceased, and right now we collect material that's of interest to members of Parliament, to provide for your needs, not to provide for a national information need.

I don't know if that addresses some of your questions.

Ms. Lill: Well, I am interested, though, in knowing whether there's any kind of crossover. We do have some spaces now that have been renovated at great cost — $19 million to these swing spaces. Is that space going to be available for the National Library and their dire straits? Are there talks going on? We're all talking about the same thing: we're talking about protection of books. Does the right hand know what the left hand is doing? I'd like to know that people are working together on these issues.

Mr. Choquette: We're not in a position, obviously, at this meeting to give you any answers on the National Library and what is happening there. I know for a fact there are serious discussions going on about the location, where the National Library is, whether that's appropriate or not, whether that building should be entirely renovated or not, and if, in the long term, that's where they should reside or not. But, yes, because of the issues — they've had major issues over the last few years — there are serious discussions going on right now.

catastrophique parce que nous sommes en train de rénover. Nous espérons que tous ces problèmes que nous avons peut-être éprouvés avant 2002, seront chose du passé quand nous retournerons à l'immeuble principal de la Bibliothèque en 2005 parce que la membrane de l'édifice sera correctement scellée et que les conditions environnementales pour les livres et les autres documents y seront appropriées.

Ils ont déjà fait pas mal de travail au 45, Sacré-Coeur à Gatineau de sorte que nous croyons que les livres sont très bien protégés là où ils sont actuellement entreposés.

De toute évidence, la préservation de nos collections de livres comporte beaucoup d'aspects. Notre budget pour les reliures n'est pas énorme, mais nous faisons ce que nous pouvons chaque année. Nous avons pu en faire davantage en raison de ce projet de rénovation parce que nous nous sommes rendu compte qu'avant de déménager ces livres, il nous fallait en fait les protéger. Je crois que nous avons fait du très bon travail, et nous continuons. Un certain nombre de ces livres devront encore être déménagés, pour revenir dans l'immeuble principal de la Bibliothèque, parce que, comme je l'ai mentionné, nous allons déménager notre collection de livres rares, de livres précieux, de livres difficiles à remplacer, les collections de préservation des publications parlementaires — tous ces livres seront déménagés dans l'immeuble principal où ils seront, à notre avis, très bien protégés et entreposés.

Pour ce qui est de la Bibliothèque nationale, je crois devoir préciser que nous sommes vraiment ici pour servir les parlementaires. À bien des égards, notre collection ressemble peut-être à celle de la Bibliothèque nationale, mais son mandat à elle est de collectionner tout ce qui est écrit par des Canadiens, au sujet des Canadiens, qui est publié au Canada, avec dépôt légal. Jusqu'en 1952, nous avons en fait été une bibliothèque nationale et avions le dépôt légal, mais depuis, nous avons cessé et nous collectionnons maintenant des documents qui intéressent les parlementaires, qui répondent à leurs besoins et non pas à un besoin d'information national.

Je ne sais pas si cela répond à certaines de vos questions.

Mme Lill: Eh bien, j'aimerais savoir s'il y a un espèce de partage. Nous disposons de locaux qui ont été rénovés à grands frais — 19 millions de dollars pour ces locaux provisoires. Ces locaux seront-ils offerts à la Bibliothèque nationale? Y a-t-il des discussions là-dessus? Nous parlons tous de la même chose: nous parlons de protéger les livres. La main droite sait-elle ce que fait la main gauche? J'aimerais savoir si les gens travaillent ensemble sur ces questions.

M. Choquette: Nous ne sommes évidemment pas en mesure de vous donner à cette réunion-ci des réponses sur la Bibliothèque nationale et sur ce qui s'y passe. Je sais pertinemment qu'il se tient des discussions sérieuses au sujet de l'immeuble occupé par la Bibliothèque nationale pour savoir s'il est approprié ou non, s'il devrait être entièrement rénové ou non et si, à long terme, elle devrait y rester. Mais, oui, en raison des problèmes — ils ont éprouvé de graves problèmes ces dernières années — des discussions sérieuses sont actuellement en cours.

Ms. Brodie: I'd also like to add to that the when we were looking for a place to our collections while we were out of the main library, one of the buildings that were given serious consideration was the preservation centre in Gatineau, which belongs, as you know, to the National Archives. They have a number of vaults there and they were, at one point, willing to have us occupy some space in their building, but the timeframe simply didn't work. They needed us out of there before we new that we'd be able to move back into the main library.

But there is enough discussion between the National Library and us, and I think they're aware of what we're doing, just as we're aware of the fact that they need space.

The Joint Chair (Ms. Bennett): On Wendy's point, looking forward, if form follows function, if there were to be a more formal collaboration in the future between the National Library and.... I think it is something this committee wants to look at in terms of the heft of a Library of Congress that is available to all Americans. In what you have now, what capacity would there be if eventually we wanted these entities to come together in a much more formal cooperation and collaboration in terms of the form that would follow that new function?

Ms. Brodie: That's a difficult question to address at this time because the National Library and National Archives are working toward merging, and I'm not privy to those discussions. So looking toward the future is a little difficult from my perspective now. There are certainly possibilities for closer ties in the CRS Library of Congress model, but that would require a considerable amount of work and consultation, I would think.

Ms. Grey: I'm not sure if we measure this in volume or kilometres, but how many books do we have? What's the total of volume, or length?

Ms. Brodie: We don't like addressing that question and we have gone back to the number of linear metres, or linear kilometres, simply because the number of books is really dependent on how you go about counting them. That sounds like a simplistic answer, but really it's a case of whether I count each issue of *Maclean's* as a book, or do I look at the fact that earlier years were bound, and the 52 issues have now become one book. How do I deal with microfiche and microfilm?

So we really don't like to look at how many physical books there are. There are a lot.

Ms. Grey: Thanks.

The Joint Chair (Senator Yves Morin (Lauzon, Lib.)): Is that millions or hundreds of thousands or thousands, just to have a general idea? What's the round figure?

Ms. Grey: Lots.

The Joint Chair (Senator Morin): No, but that was a fair question.

Ms. Brodie: I'd take a stab in the over a million.

Mme Brodie: J'aimerais également ajouter que lorsque nous avons quitté l'immeuble principal de la Bibliothèque et que nous cherchions un endroit où entreposer nos collections, on a sérieusement envisagé le centre de préservation à Gatineau qui appartient, comme vous le savez, aux Archives nationales. Il s'y trouve un certain nombre de voûtes et, à un moment donné, ils étaient disposés à nous céder une partie de leurs locaux, mais cela n'a pas été possible en raison de l'échéancier. Il nous aurait fallu quitter les locaux avant de pouvoir redéménager dans la Bibliothèque principale.

Mais il y a des échanges entre la Bibliothèque nationale et nous, et je crois qu'ils sont au courant de ce que nous faisons, tout comme nous savons qu'ils ont besoin de locaux.

La coprésidente (Mme Bennett): Au sujet du point soulevé par Wendy, et en vue de l'avenir, si la forme suit la fonction, s'il devait y avoir une collaboration plus formelle à l'avenir entre la Bibliothèque nationale et... Je crois que ce que ce comité a en tête est de l'ampleur de la Bibliothèque du Congrès qui est à la disposition de tous les Américains. Avec ce que vous avez maintenant, quelle serait la capacité si, en fin de compte, nous voulions que ces entités s'engagent dans une collaboration beaucoup plus formelle pour ce qui est de la forme qui suivrait cette nouvelle fonction?

Mme Brodie: Il est difficile de répondre à cette question à ce moment-ci étant donné que la Bibliothèque nationale et les Archives nationales discutent actuellement de fusions auxquelles je ne suis pas partie. Envisager l'avenir est un peu difficile de mon point de vue. Il y a certainement moyen d'accroître les liens en se servant du modèle de la Bibliothèque du Congrès, mais il faudrait pour cela beaucoup de travail et de consultations, à mon avis.

Mme Grey: Je ne sais pas si nous mesurons cela en volume ou en kilomètres, mais combien avons-nous de livres? Quel est le total en volume ou en longueur?

Mme Brodie: C'est une question difficile et nous avons retenu le nombre de mètres linéaires, ou de kilomètres linéaires, tout simplement parce que le nombre de livres dépend vraiment de la façon dont vous les comptez. Cela semble être une réponse simpliste, mais il s'agit vraiment de savoir si je dois compter chaque numéro de *Maclean's* comme un livre, ou si je tiens compte du fait que les années précédentes ils étaient reliés et que les 52 numéros sont maintenant devenus un livre. Comment est-ce que je procède avec les microfiches et les microfilms?

Nous n'aimons donc vraiment pas envisager combien il y a de livres. Il y en a beaucoup.

Mme Grey: Merci.

Le coprésident (le sénateur Yves Morin (Lauzon, Lib.)): Parlons-nous de millions ou de centaines de milliers ou de milliers, juste pour avoir une idée? Pouvez-vous nous donner un chiffre rond?

Mme Grey: Beaucoup.

Le coprésident (le sénateur Morin): Non, mais la question était légitime.

Mme Brodie: Je dirais plus d'un million.

The Joint Chair (Senator Morin): Over a million.

Ms. Grey: That sounds safe, then, doesn't it?

The Joint Chair (Senator Yves Morin) Give or take a million.

Ms. Grey: You're not talking a million kilometres here?

Ms. Brodie: No.

Ms. Grey: Okay, good. Sorry, I didn't mean that to be facetious.

The National Library versus the Library of Parliament. Would you consider it to be in dire straits?

Mr. Choquette: In terms of structure?

Ms. Grey: Well, water problems.

Mr. Choquette: I can only indicate what all of us have read in the papers. I'm not responsible for that building, so I don't have the information. It's not in a good situation.

Ms. Grey: Okay, so then as a librarian, does it hurt your heart to see what's going on there?

Ms. Brodie: Yes, it does.

Ms. Grey: Okay, thank you.

You said earlier that there were 61 people hither and yon — 17 full-time will be returning here. Do they draw lots as to who gets to work in this wonderful library, or who are the 17? Is there some —

Ms. Brodie: The parliamentary librarian and his executive staff will be returning. There will be reference staff, so reference librarians, reference technicians.

There'll be reading room staff who manage the newspaper collection and periodical collection.

There will be staff to ensure the maintenance of the collection who retrieve the books, return them to the shelves and so on, and staff to do clerical jobs — the photocopying, faxing and so on and so forth.

There will be staff from the parliamentary boutique, the manager and support staff. There will be storage for the boutique under the roof of the library.

There will also be the parliamentary guides and their supervisor. The actors and the person who supervises and manages that program will also be in the main library, and there'll be a number of rotational positions that will come to the library as work requires it.

I should say that the balance of the people who are not really going back, most of them, are at 125 Sparks.

Ms. Grey: That sounds way more than 17, but that's good.

You said also there'd be no increase in staff, but we want staff to do this and then we're going to have all this e-communication. When I was teaching school they said, great, you're going to teach

Le coprésident (le sénateur Morin): Plus d'un million.

Mme Grey: Ça semble raisonnable, n'est-ce pas?

Le coprésident (le sénateur Morin): Plus ou moins un million.

Mme Grey: Vous ne parlez pas d'un million de kilomètres ici?

Mme Brodie: Non.

Mme Grey: Très bien. Désolée, je ne voulais pas sembler ironique.

Diriez-vous que la situation de la Bibliothèque nationale est catastrophique par rapport à celle de la Bibliothèque du Parlement?

M. Choquette: Pour ce qui est de la structure?

Mme Grey: Eh bien, pour ce qui est des problèmes d'infiltration d'eau.

M. Choquette: Je ne peux que dire ce que nous avons tous lu dans les journaux. Je ne m'occupe pas de cet immeuble et je n'ai donc pas l'information. La situation n'est pas idéale.

Mme Grey: D'accord. De votre point de vue de bibliothécaire, cela vous afflige-t-il de voir ce qui s'y passe?

Mme Brodie: Oh oui.

Mme Grey: Très bien, merci.

Vous avez dit plus tôt qu'il y avait 61 employés ici et là — 17 employés à plein temps vont y retourner. Tire-t-on au sort pour savoir qui va travailler dans cette fabuleuse bibliothèque ou qui sont les 17 employés? Y a-t-il...

Mme Brodie: Le bibliothécaire parlementaire et son personnel administratif y retourneront. Il y aura le personnel de la section de référence, donc les bibliothécaires de référence, les techniciens de la référence.

Il y aura le personnel de la salle de lecture qui s'occupe de la collection de journaux et de la collection de périodiques.

Il y aura du personnel pour assurer l'entretien des collections, qui retire les livres des étagères et les y replace, et cetera, ainsi que les commis aux écritures — ceux qui s'occupent des photocopies, de la télécopie, et cetera.

Il y aura le personnel de la boutique parlementaire, le directeur et son personnel de soutien. Il y aura du rangement pour la boutique sous le toit de la bibliothèque.

Il y aura également les guides du Parlement et leur superviseur. Les comédiens et la personne qui supervise et administre ce programme seront également logés dans l'immeuble principal de la Bibliothèque, et il y aura un certain nombre d'autres employés permutants qui travailleront à la Bibliothèque selon les besoins du service.

Le reste des employés qui ne vont pas vraiment y revenir, la majorité d'entre eux, sera logé au 125 Sparks.

Mme Grey: Cela me semble beaucoup plus que 17, mais bon.

Vous avez également dit qu'il n'y aurait pas d'augmentation du nombre d'employés, mais il en faut pour faire le travail et nous allons avoir toutes ces communications informatisées. Quand

this, this, this — career and life management. And we said, wonderful, what are we going to drop in order to teach this? And they said we would drop nothing.

So are we expecting *x* amount of staff to do *x* amount of work, plus *y*, all the new stuff?

Ms. Brodie: Yes.

Ms. Grey: Okay, there we are.

Ms. Brodie: Yes, more or less.

Ms. Grey: Just one last question. This idea of more space in the main library, is it going to be on the main floor, where you can go in and read the paper and do whatever?

Ms. Brodie: Yes, it will be.

Ms. Grey: Okay, so that little gate fence will be pushed back or something?

Ms. Brodie: Actually, I'm glad you mentioned the little gate fence, because there won't be a gate or a solid fence to prevent tourists from coming in. We're going back to the model reminiscent of the sort in 1876 when the library opened, where the reference and consultation desk — the people who are working there — will be in a circular area around the statue of Queen Victoria. There will be mobile gates, or cords if you will, to prevent the tourists from going further beyond that area, and those gates will be movable so that during the summer period they can be moved back and the tourists can occupy more space.

The reading room area will be behind the Queen Victoria statue in the alcoves at the very back, so fairly well hidden from the tourists. There will be easy chairs, appropriate lighting. It'll be a more relaxed area. They'll also be able to plug in laptops or whatever other technology —

Ms. Grey: So it's sort of like the Chapters idea.

Ms. Brodie: A little.

Ms. Grey: Okay. Now, for revenue generating, we then need a Starbucks franchise there so people can just have coffee and read.

Ms. Brodie: If you would like a Starbucks franchise, I'm sure we could —

Voices: Oh, oh!

Ms. Grey: That would be excellent. You could make some cash too, Paul. This is a good thing.

Okay, I'm done.

A voice: You could open a bar too.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Like Westminster, right, and the patio at the back?

Thank you very, very much. I think we feel much better about all of this. We do thank you for coming.

Now we're looking forward to our little tour.

j'enseignais, on nous disait vous allez enseigner ceci, ceci, ceci — préparation à la vie personnelle et professionnelle. Et nous disions, génial, qu'est-ce qu'on va laisser tomber pour enseigner cela? On nous répondait que nous ne laisserions rien tomber.

Nous attendons-nous donc à ce qu'un nombre *x* d'employés fassent une somme *x* de travail, en plus d'une somme *y* pour tous les nouveaux trucs?

Mme Brodie: Oui.

Mme Grey: Nous y voilà.

Mme Brodie: Oui, plus ou moins.

Mme Grey: Une dernière question. Est-ce au rez-de-chaussée, où on peut aller lire les journaux, etc., qu'il y aura davantage d'espace dans l'immeuble principal de la Bibliothèque?

Mme Brodie: Oui.

Mme Grey: On va donc reculer la petite barrière?

Mme Brodie: En fait, je suis heureuse que vous mentionniez la petite barrière, parce qu'il n'y aura pas de barrière ou de clôture solide pour empêcher les touristes d'entrer. Nous allons revenir au modèle qui existait en 1876 quand la Bibliothèque a ouvert ses portes; le bureau de consultation et de référence — les gens qui y travaillent — sera disposé autour de la statue de la Reine Victoria. Il y aura des barrières mobiles, ou des cordons si vous voulez, pour empêcher les touristes de s'aventurer au-delà, et ces barrières seront amovibles de sorte que pendant l'été elles pourront être déplacées et les touristes pourront occuper plus d'espace.

La salle de lecture sera située derrière la statue de la Reine Victoria dans les alcôves tout au fond, bien cachée à la vue des touristes. Il y aura des fauteuils confortables et un éclairage approprié. Ce sera un endroit plus relax. On pourra également brancher son ordinateur ou tout autre...

Mme Grey: On reprend en quelque sorte l'idée de Chapters.

Mme Brodie: Un peu.

Mme Grey: Très bien. Pour générer des recettes, il nous faudra une franchise Starbucks pour que les gens puissent lire en prenant un café.

Mme Brodie: Si vous voulez une franchise Starbucks, je suis sûre que nous pourrions...

Des voix: Oh, oh!

Mme Grey: Ce serait excellent. Vous pourriez faire de l'argent aussi, Paul. C'est une bonne chose.

Très bien, j'ai terminé.

Une voix: Vous pourriez aussi ouvrir un bar.

La coprésidente (Mme Bennett): Comme Westminster, n'est-ce pas, avec la terrasse à l'arrière?

Merci beaucoup. Je crois que nous sommes tous rassurés. Nous vous remercions d'être venus.

Il nous reste maintenant notre petite visite.

As we decided before, the committee will meet next week, hopefully. We'll send a notice.

The committee adjourned.

OTTAWA, Thursday, May 8, 2003

[*English*]

The Joint Chair (Senator Yves Morin (Lauzon, Lib.)): Good day. We have a very interesting and even fascinating session. It is all on the matter of e-democracy and e-consultation, and we have a very distinguished guest, Dr. Stephen Coleman, who is professor of e-Democracy at Oxford. I will ask Carolyn to introduce our guest and then we will hear from him.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.)): This is a pleasure. I think I did a small commercial last week, Professor Coleman, in suggesting that you come.

As a parliamentary committee that is hugely interested in the re-balance between government and Parliament, we see the Library of Parliament has an important role in that, in getting newer and better information and in getting independent information to parliamentarians so they can do their job around scrutiny. We think it's very exciting that you are here to talk to us about how we could perhaps do that job better in terms of both the work you've done on scrutiny of Parliament and of course what you've done on the role of consultation with citizens in looking at draft legislation.

Thank you very, very much for coming.

Professor Stephen Coleman, Cisco Visiting Professor of e-Democracy, Oxford Internet Institute: Thank you for inviting me.

I really want to try to answer three questions in the brief time I have. First of all, why is it that we in Britain, particularly in work with the British Parliament, have seen a connection between the Internet and the reinvigoration of democracy? Second, what have we actually done, and third, what are the key lessons we've learned?

The reason we've seen the connection is that we are of the view, through research and not just speculative research but practice, that the Internet is becoming a ubiquitous medium, that it is going, to some extent at least, to reshape the nature of political communication, and that the key element of that reshaping is interactivity.

That is to say, the politics of transmitting messages is going to decline and the politics of interacting is going to increase. You can't simply send out a speech, a message, or an advertisement without utilizing the inherent feedback path that is within digital technology, enabling the receiver to then become a producer of

Comme convenu, le comité se réunira la semaine prochaine, nous l'espérons. Nous enverrons un avis.

La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 8 mai 2003

[*Traduction*]

Le coprésident (Le sénateur Yves Morin (Lauzon, Lib.)): Bonjour. Nous avons une séance extrêmement intéressante, je dirais même fascinante. Nous parlons de cyberdémocratie et de consultation électronique. Nous avons un éminent invité, M. Stephen Coleman, qui est professeur de cyberdémocratie à Oxford. Je vais demander à Carolyn de présenter notre invité, à qui nous céderons ensuite la parole.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.)): C'est un vrai plaisir. Je crois, monsieur Coleman, que j'ai présenté un vrai petit message publicitaire lorsque j'ai proposé de vous inviter.

À titre de comité parlementaire qui s'intéresse énormément au rétablissement de l'équilibre entre le gouvernement et le Parlement, nous croyons que la Bibliothèque du Parlement a un rôle important à jouer en présentant des renseignements encore plus récents et de meilleure qualité et en mettant à la disposition des parlementaires une information indépendante qui leur permette de faire un examen approfondi des questions qui leur sont soumises. Nous sommes vraiment enchantés que vous soyez venu nous parler de la façon dont nous pourrions peut-être mieux faire notre travail en nous basant sur vos recherches concernant l'examen parlementaire et le rôle de la consultation avec les citoyens dans l'étude des projets de loi.

Nous vous sommes vraiment reconnaissants d'être venu.

M. Stephen Coleman, professeur invité (Cisco) de cyberdémocratie, Oxford Internet Institute: Je vous remercie de m'avoir invité.

Je voudrais essayer de répondre à trois questions dans la brève période dont je dispose. D'abord, pourquoi, en Grande-Bretagne et particulièrement dans notre travail avec le Parlement britannique, avons-nous trouvé un lien entre Internet et le renforcement de la démocratie? Ensuite, qu'avons-nous vraiment fait? Enfin, quels sont les principaux enseignements à tirer de cette expérience?

Nous avons pensé à ce lien parce que nous croyons, en fonction de nos recherches — des recherches pratiques et pas seulement spéculatives — qu'Internet est en train de devenir un média omniprésent, qu'il va modifier, du moins dans une certaine mesure, la nature de la communication politique et que l'interactivité est l'élément clé du changement.

Autrement dit, la politique de la transmission des messages ira en diminuant tandis que la politique de l'interaction s'accentuera de plus en plus. Vous ne pouvez pas simplement expédier un discours, un message ou une annonce sans utiliser la voie de rétroaction inhérente qui fait partie de la technologie numérique, permettant au destinataire de devenir lui-même producteur

information. It seems to us that this is central to what perhaps is something like a paradigm shift in the nature of political communication.

At the same time, there is a backdrop of significant voter disengagement and civic disenchantment, not just in British or Canadian democracy but across the western democracies and indeed even in the new democracies of Europe. What we are seeing is a reduction in voter turnout, cynicism towards political institutions, and political parties in some cases in a state of really quite severe decline.

Perhaps the most important political characteristic of this problematic area is the decline in civic efficacy. That is to say, if you ask most people in most countries whether they think they can influence anything or whether they think they're being listened to, they will respond that they don't think they can influence much and they don't think they are heard very much.

Now, my research has indicated that people don't actually want to govern. It will be no surprise to any of you that there is no public appetite in this country or in others for direct democracy. But there is a public interest in being heard, and that is the key issue. People want to be acknowledged. They want to be, as many people would say these days, respected in the process of democratic decision making.

So that's the context. Within that context the British Parliament decided to run a series of experimental online consultations to see whether you could bring in evidence through the Internet in ways you couldn't do in other forms. We ran 10 of these online consultations in the British Parliament between 1998 and 2002, and they have proved to be so relatively successful that Parliament is now making a decision about how to turn this into a routine procedure in its day-to-day work.

So what have these online consultations been about? Well, I should say what they're not, because I think that's helpful in focusing on what they are. We are not talking here about Internet chat rooms, about people going into some space where they all talk at once, say what they think, and have a good time. There's nothing wrong with people doing all those things, but a parliamentary or governmental space is not the space to do it.

Neither are they online letter boxes. In other words, it's not simply a way of posting a message to a parliamentary committee or whoever and saying, this is what we think you ought to be doing. Nor are they online polls or surveys; it's not a tick box activity.

The object of these online consultations has been to gather together a group of members of the public over the course of one month to discuss a particular policy issue, to discuss it alongside elected representatives and tell their stories, to explain what they think ought to be done, but what is equally important, to listen to each other, to learn, and even to change their minds — and this does happen.

d'information. Pour nous, c'est l'élément central de ce qui semble être un changement de paradigme dans la nature de la communication politique.

En même temps, nous avons un contexte de désengagement des électeurs et de désenchantement civique, non seulement dans la démocratie britannique ou canadienne, mais partout dans le monde occidental et même dans les nouvelles démocraties européennes. Nous sommes témoins d'une baisse sensible des taux de participation aux élections, de manifestations de cynisme à l'égard des institutions politiques et d'un déclin souvent très marqué de la situation des partis politiques.

La caractéristique politique qui est sans doute la plus importante dans ce domaine, c'est la baisse de l'efficacité civique. Par exemple, si vous demandez à la plupart des gens dans la plupart des pays s'ils pensent pouvoir influencer n'importe quoi ou s'ils croient que quelqu'un pourrait les écouter, ils répondront non dans les deux cas.

Mes recherches établissent par ailleurs que les gens ne veulent pas vraiment gouverner. Vous ne serez pas surpris d'apprendre, j'en suis sûr, que le public se passe très bien de démocratie directe, au Canada comme ailleurs. Les gens veulent cependant qu'on les écoute, qu'on tienne compte de leur existence. Comme beaucoup le diraient de nos jours, les gens veulent être respectés dans le processus décisionnel démocratique.

Voilà donc le contexte dans lequel le Parlement britannique a décidé d'organiser une série de consultations expérimentales en ligne pour déterminer s'il est possible, sur Internet, de présenter des arguments qu'il serait impossible d'avancer autrement. Nous avons procédé à dix de ces consultations en ligne au Parlement britannique entre 1998 et 2002. Elles ont en fait été tellement réussies que le Parlement décide actuellement de la façon dont cette consultation peut être intégrée dans la routine quotidienne.

En quoi consistent ces consultations en ligne? Je vais commencer par dire ce qu'elles ne sont pas car cela nous aidera à nous concentrer sur ce qu'elles sont. Ce ne sont pas des sites de messagerie instantanée, ni des lieux de rencontre virtuels où tout le monde parle en même temps, où chacun dit ce qu'il pense et prend du bon temps. Il n'y a rien de mal à faire tout cela, mais un site parlementaire ou gouvernemental se prêterait mal à de telles activités.

Ce ne sont pas non plus des boîtes à lettres en ligne. Autrement dit, ce n'est pas simplement un moyen de transmettre un message à un comité parlementaire pour dire: Voici ce que nous pensons que vous devriez faire. Les consultations ne sont pas non plus des sondages ou des enquêtes en ligne. Il n'y a pas de cases à cocher.

L'objet de ces consultations en ligne a été de réunir un groupe de membres du public dans le courant d'un mois pour discuter d'une question particulière de politique, parallèlement à des représentants élus, pour raconter leur histoire, expliquer ce qui devrait être fait à leur avis, et surtout pour s'écouter les uns les autres, apprendre et peut-être même changer d'avis. Cela arrive parfois.

So these are deliberative; the key thing here is, they are about public deliberation and deliberation of a kind that can help to produce better scrutiny and better legislation.

I'm quite happy to answer any questions about those specific consultations, but they have varied from consultations on specific pieces of legislation to consultations with traditionally marginalized groups like women who are victims or, as they use the word, "survivors" of domestic violence, also people who are chronically sick, and so on.

The process for running these online consultations is very important. They are highly moderated. They involve the recruitment of stakeholders so no voices are left out. In other words, this is not simply a spontaneous process.

What have been the lessons we have learned from this? I think there are three principal lessons. First of all, politically in a sense the lesson is that all those involved in this process seem to have found it very useful. The politicians — and I have some quotes from politicians I can pass on to you — who were in charge of benefiting from these consultations found that they really did bring some new evidence to scrutiny and to thinking about legislation.

As a way of producing what I call two-way accountability, this was something that was really changing the nature of accountability. Also, those citizens who were involved found them very useful, and those citizens who were involved came out of them with a higher sense of efficacy, which in terms of public participation and what one might call social capital is a really important factor.

The second issue we have found from these is that it's necessary for parliaments to set out principles, to set out some kind of charter of principles about how they are going to use the Internet in the context of public participation.

I learnt this when I went with a group of British parliamentarians to visit the Scottish Parliament. The Scottish Parliament, formed in 1999, had a really good opportunity to set things out anew, and what they did was to create a set of principles on how to use information and communication technologies in the service of better democracy.

When the British House of Commons Information Committee sat down to do the same thing, it too produced a set of principles, which I have here with me and can pass on to you, setting out first, principles for the use of the Internet, and second, principles for running online consultations, which I think are helpful.

The third lesson from all of this, I suppose in terms of general direction, is a kind of paradoxical conclusion. The conclusion is that one should proceed pragmatically, experimentally, and incrementally. In other words, one shouldn't assume that one can bring about something called e-democracy or digital

Ces consultations ont donc la forme de délibérations. Ce sont des membres du public qui délibèrent d'une manière pouvant engendrer un meilleur examen et de meilleures dispositions législatives.

Je serais très heureux de répondre à toute question concernant ces consultations particulières, qui ont varié, allant des consultations sur des projets de loi à des consultations avec des groupes traditionnellement marginalisés, comme les femmes victimes de violence domestique, les malades chroniques, etc.

Le processus d'organisation de ces consultations en ligne est très important. Elles sont étroitement contrôlées. Elles nécessitent le recrutement d'intervenants afin de recueillir tous les points de vue. Autrement dit, il ne s'agit pas simplement d'un processus spontané.

Quels enseignements en avons-nous tiré? Je crois qu'il y en a trois importants. Tout d'abord, sur le plan politique, nous avons constaté que tous les participants semblent avoir trouvé le processus utile. Les politiciens — j'ai quelques citations d'eux que je peux vous donner — qui devaient tirer parti de ces consultations ont trouvé qu'elles avaient apporté de nouveaux éléments à l'examen et à l'étude des projets de loi.

Comme moyen d'engendrer ce que j'appelle la responsabilité bilatérale, ces consultations ont vraiment changé la nature de la responsabilité. Les citoyens qui y ont participé les ont trouvées très utiles et en sont sortis avec un plus grand sens de l'efficacité, ce qui est un facteur vraiment très important par rapport à la participation du public et à ce qu'on pourrait appeler le capital social.

Le deuxième enseignement est qu'il serait nécessaire pour le Parlement de définir des principes ou une charte de principes établissant les modalités d'utilisation d'Internet dans le contexte de la participation du public.

J'ai appris cela quand j'ai visité le Parlement écossais en compagnie d'un groupe de parlementaires britanniques. Le Parlement écossais, formé en 1999, avait une excellente occasion de mettre en place de nouveaux systèmes. C'est ainsi qu'il a établi un ensemble de principes portant sur la façon d'utiliser les technologies de l'information et des communications au service d'une meilleure démocratie.

Lorsque que le Comité de l'information de la Chambre des communes britannique a réfléchi à la question, il a lui aussi produit un ensemble de principes — que je peux vous communiquer — portant d'abord sur l'utilisation d'Internet et ensuite sur l'organisation de consultations en ligne. Je crois que ces principes sont utiles.

Le troisième enseignement, qui prend la forme d'un principe général, est un peu paradoxal: il est bon de procéder d'une façon pragmatique et expérimentale et par étapes. En d'autres termes, on ne peut pas supposer qu'il sera possible d'établir la cyberdémocratie ou la démocratie numérique sur la base d'un

democracy as some sort of blueprint for Utopia. One is here using a particular technological tool to do things better and to do some things that haven't been done before.

So proceed slowly. Evaluate what one does. This is the nature of experimentation.

The other part of the paradox is, be creative and be innovative. One should not use these new technologies in order to replicate bad practices or obsolete practices that have existed in the offline world. There is nothing worse than to take something that is dull and meaningless to people in the wider world, put it on the Internet, and simply tell more people about it more quickly; that doesn't help at all.

In a sense this is very much about scrutinizing one's own practices and seeing how they relate to the wider public. Public participation can only in fact be enhanced through the Internet if the nature and quality of that public participation is of a kind the public can culturally relate to. That, I think, sets out some of what we've done and what we've learnt.

Miss Deborah Grey (Edmonton North, Canadian Alliance): I think all of us would agree that there are great blessings attached to it but also great curses in that we are just absolutely swamped in this online world. It's interesting that you have done some very interesting experimentation, and it might do us well to do that too in our Parliament. Surely, I think, there would be some benefits.

In your remarks you said — correct me if I'm wrong — there is really no appetite here or in other countries for direct democracy but people want to be heard. In fact, one of the main reasons I as a Reformer came to Parliament was for that very reason of direct democracy. There are several people in Canada who want to really engage in participatory democracy through constituent assemblies or referendums, all kinds of visual, tangible things people can participate in.

I would ask you to clarify that. If you maintain that position, I will disagree with you on that point. You say they do want to be heard and acknowledged, and I agree with that 100 per cent, that people do want to know that somebody somewhere is listening to them and paying attention. Could you just clarify your remarks on direct democracy.

Prof. Coleman: I take your point. I think there is an appetite for that level of direct democracy. I think what there is not an appetite for — and I should have been clear about this — is the kind of direct democracy some advocates of the Internet and democracy were talking about in the middle of the 1990s, which was that you get rid of Parliament, you get rid of governments, and you vote on everything; you know, press this button if you want a war in Iraq. I don't think that that is a kind of democracy the public feel cheated as a result of not having.

plan utopique. Il s'agit de se servir d'un outil technologique particulier pour mieux faire certaines choses ou pour faire des choses qui n'ont pas été faites auparavant.

Il importe donc d'avancer lentement et d'évaluer constamment ce qu'on a fait. C'est la nature de l'expérimentation.

L'autre élément du paradoxe, c'est qu'il faut être créatif et innovateur. Il faut éviter de se servir de ces nouvelles technologies pour reprendre de mauvaises pratiques ou rétablir des pratiques désuètes du monde «en différé». Il n'y a rien de pire que de prendre une chose ennuyeuse ou insignifiante et de la placer sur Internet pour que plus de gens y accèdent plus rapidement. Cela ne mène à rien.

En un sens, il s'agit beaucoup dans ce cas de surveiller de près ses propres pratiques pour déterminer comment le public y réagit. En fait, on ne peut améliorer la participation du public sur Internet que si la nature et la qualité de cette participation sont telles que le public la trouve culturellement agréable. Voilà qui vous donne une idée de ce que nous avons fait et de ce que nous avons appris.

Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, Alliance canadienne): Je crois que nous conviendrons tous qu'Internet est à la fois une bénédiction et une malédiction, car il nous arrive d'être absolument débordés par le monde en ligne. Vous avez fait des expériences très intéressantes, que nous devrions peut-être reprendre chez nous. Je suis persuadée que nous y trouverions des avantages.

Vous avez dit dans votre exposé — corrigez-moi si je me trompe — que le public, dans ce pays et dans les autres, se passe très bien de démocratie directe, mais que les gens veulent qu'on les écoute. En fait, la démocratie directe était l'une des principales raisons pour lesquelles je suis venue au Parlement, à titre de réformiste. Il y a beaucoup de gens au Canada qui aspirent vraiment à une démocratie participative comprenant des assemblées constituantes, des référendums et toutes sortes de choses visibles et tangibles auxquelles les gens veulent participer.

Je vous demande donc des explications. Si vous maintenez votre position, je vous dirai que je ne suis pas d'accord avec vous. Vous dites que les gens veulent qu'on les entende et qu'on tienne compte d'eux. Je suis tout à fait d'accord: les gens souhaitent avoir l'assurance qu'il y a quelqu'un qui les écoute et qui fait attention à ce qu'ils disent. Pourriez-vous donc préciser ce que signifiait votre observation concernant la démocratie directe?

M. Coleman: Je comprends bien votre intervention. Je crois effectivement que les gens aspirent à ce niveau de démocratie directe. Ils ne s'intéressent cependant pas — j'aurais peut-être dû être plus clair à ce sujet — au genre de démocratie directe que certains partisans d'Internet préconisaient au milieu des années 90. Selon ces gens, il fallait se débarrasser du Parlement, des gouvernements et voter sur absolument tout. Vous savez, poussez tel bouton si vous voulez la guerre contre l'Irak. Je ne pense pas que le public se sentirait dépossédé si on le privait de ce genre de démocratie.

The public want representation, you're quite right of course. They also want the kind of opportunity to get involved in.... Also, incidentally, my own view is that at a very local level, some elements of absolute direct democracy may well work; who knows?

But I certainly think that there is not any kind of political mood to get rid of representative democracy. The mood is to change what representative democracy means from what is really a 19th century conception to a 21st century conception.

Ms. Grey: Excellent. I agree with that too.

Maybe we would be nervous in this country to actually have a referendum on whether we should blitz Parliament or politicians or anything else.

Anyway, thank you. That was a fascinating presentation. I appreciate it.

Ms. Wendy Lill (Dartmouth, NDP): About this idea of direct democracy, the other day I was just going for a walk and I saw someone coming towards me. You could see they recognized who I was, I was the M.P., and they immediately stopped me and had about five minutes' worth of complaints about all sorts of things. Then they left, and they were relieved because they had in fact put those concerns where they thought they belonged, on their representative.

It's interesting; talk about direct exchange of responsibility. You're right that they certainly don't want to be here but they do want to be heard. There is that sense, we want to be heard.

I've been very involved with the e-consultation process we've been doing with the Library of Parliament around the status of persons with disabilities, and we're going to be talking more about that today. You know about it because we modelled it a lot after what you've been doing. I think it's been very useful, and it has hooked into people who want to have a say and have a lot to say, so this is all very good.

I'd like to know whether you have been able to determine at the end of the day after all the material has been synthesized whether it has any greater impact on changes to policies than, say, just a traditional go across the country, hear a thousand people, and write a thousand-page report. Are we seeing any more effective avenues of change occurring because of this new technological tool?

Prof. Coleman: Hmm. Well, I think that is clearly an important question.

Just to respond to your first point about people coming up to you in the street, I think that is exactly the point. I refer to that as not direct democracy but direct representation. It seems to me that if one can in a way play around with those terms, we might say that we don't have direct democracy at the moment, we have indirect representation. What something like digital technology is going to help us to do is to get a more direct kind of

Le public veut être représenté. Vous avez parfaitement raison. Les gens veulent également avoir l'occasion de participer. Incidemment, je crois qu'au niveau très local, certains éléments de démocratie absolument directe pourraient bien fonctionner. Qui sait?

Toutefois, je n'ai pas l'impression que l'opinion publique favorise l'élimination de la démocratie représentative. Elle veut seulement que la notion de démocratie représentative du XIX^{e} siècle cède la place à une notion appartenant au XXI^{e} siècle.

Mme Grey: Excellent. Je suis d'accord avec vous sur ce point aussi.

Nous serions peut-être nerveux au Canada si nous devions tenir un référendum sur l'opportunité de se débarrasser du Parlement, des politiciens ou d'autre chose.

Quoi qu'il en soit, je vous remercie. J'ai trouvé votre exposé fascinant.

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Puisque nous parlons de démocratie directe, je voudrais mentionner que, l'autre jour, j'étais allée marcher quand j'ai croisé quelqu'un qui a semblé me reconnaître. Il s'est immédiatement arrêté et m'a fait part, pendant cinq minutes, de toutes sortes de plaintes concernant différentes choses. Il est ensuite reparti soulagé, persuadé qu'il avait transmis ses préoccupations à la personne qu'il fallait, c'est-à-dire à sa représentante au Parlement.

J'ai trouvé cela intéressant. C'était un échange direct de responsabilité. Vous avez tout à fait raison: les gens ne tiennent pas à être ici, mais ils veulent sûrement être entendus. Il n'y a pas de doute là-dessus.

J'ai participé à un processus de consultation électronique que nous avons réalisé de concert avec la Bibliothèque du Parlement au sujet de la situation des personnes handicapées. Nous devons en parler plus longuement aujourd'hui. Vous êtes déjà au courant de ce travail que nous avons modelé en nous inspirant beaucoup de ce que vous avez fait. Je crois que cela a été très utile en nous permettant de joindre des gens qui veulent se faire entendre, ce qui est très bien.

J'aimerais savoir si vous avez réussi en définitive à déterminer, après avoir fait la synthèse de tous les renseignements, si les consultations ont eu des répercussions plus importantes sur le changement des politiques que, disons, la façon traditionnelle de procéder, c'est-à-dire de parcourir le pays, d'entendre un millier de personnes, puis de rédiger un rapport de 1000 pages. Est-ce que ce nouvel outil technologique nous permet d'envisager des moyens plus efficaces de changement?

M. Coleman: Euh... Eh bien, je vois qu'il s'agit clairement d'une question importante.

Je voudrais d'abord répondre à votre premier point concernant les gens qui vous arrêtent dans la rue. Je crois que c'est exactement de cela que je voulais parler. Pour moi, cela constitue non pas de la démocratie directe, mais de la représentation directe. Si nous voulions jouer avec les mots, nous pourrions dire qu'en ce moment, nous avons non de la démocratie directe, mais de la représentation indirecte. La

representation, just as you might want a more direct relationship with your doctor, your supermarket, or whoever, and people clearly do.

But on the point about effects, well, I have one caveat before I say anything, and that is, it is extraordinarily difficult within political science to determine the effects of anything at all, including a person's vote. Indeed, people might argue that voting, which is a most basic form of participation, is the one that has least effect in terms of any kind of measurable outcome. It is very difficult to say that A leads to B, but I think we can see three sorts of effects occurring as a result of these online consultations.

The first of them is in the formulation of policy. From the online consultations I have been involved in — I've been involved in all 10 of the ones the British Parliament has run — what we have found is that there were parts of legislation that changed as a result of specific points raised in those consultations.

In the case of the most recent consultation, the one on the communications bill — and that was a very big, very complex bill — it was the first time Parliament had put a bill out for public consultation. The committee looking at that bill said they changed two parts of the bill as a result of information that came in through the online consultation, information they hadn't received in any other way and wouldn't have received. So I think we can see there and in several other cases some policy changes.

But I just want to suggest that there are two other elements of effectiveness that may not simply have to do with policy change. One of them is in public efficacy. Again, I come back to this point about efficacy. People go away from a consultation feeling they have been heard, that they are more part of the process, and that is in itself a measurable and important effect.

The third one, which has a meaning in terms of deliberative democracy but lesser in terms of more practical motions of democracy, is confirmation. People may well, without ever having a consultation, think they're right, but one of the values of consultation of this kind is that more people are able to confirm that you're going in the right direction, that they share your values, and that they see what you're doing.

So I think that in all three of those ways there is actually a significant net gain from online consultations.

Ms. Lill: Just on the second one, the issue of public efficacy, I'm just wondering — playing the devil's advocate — is this not simply, okay, this is the newest kid on the block type of thing? People who spent many hours coming before committees certainly must have felt included for those hours they were there, but if they didn't see any of the changes they had been speaking about, then what did it matter? I'm just wondering, if a year down the road after a lot of these e-consultations have happened but people feel continually excluded, will they back away from that process? That's a problem.

technologie numérique peut nous aider à parvenir à une forme de représentation plus directe, de la même façon qu'elle permet des relations plus directes avec votre médecin, votre supermarché ou n'importe qui d'autre. Il est évident que les gens aspirent à de telles relations.

Quant à votre question relative aux effets, je tiens à faire une mise en garde avant de donner une réponse quelconque. Il est extrêmement difficile, en sciences politiques, de déterminer les effets de n'importe quoi, y compris le vote d'une personne. En effet, on affirme que le vote, forme la plus fondamentale de la participation, est le moyen qui a le moins d'effets sur n'importe quel résultat mesurable. Il est très difficile de dire que A mène à B, mais nous pouvons constater trois genres d'effets découlant de ces consultations en ligne.

Le premier concerne la formulation des politiques. Ayant participé aux dix consultations organisées par le Parlement britannique, je peux dire que certains aspects des mesures législatives ont changé par suite d'observations précises présentées dans le cadre de ces consultations.

Dans le cas des consultations les plus récentes, qui ont porté sur le projet de loi très long et très complexe relatif aux communications, c'était la première fois que le Parlement soumettait un projet de loi à des consultations publiques. Le comité qui examinait le projet de loi a dit qu'il en a modifié deux parties par suite de renseignements découlant des consultations en ligne, renseignements que le comité n'avait pas et n'aurait pas reçu autrement. Ce cas et d'autres montrent que les consultations peuvent entraîner la modification des politiques.

Il y a cependant deux autres éléments qui ne sont pas liés à la modification des politiques. Le premier, c'est l'efficacité de l'intervention publique. Je reviens sur ce point parce que les gens qui participent à des consultations ont l'impression d'avoir été entendus, de faire partie d'un processus. Cela en soi constitue un effet mesurable important.

Le troisième point, qui a plus à voir avec la démocratie délibérative qu'avec des aspects plus pratiques de la démocratie, c'est la confirmation. Les gens peuvent bien, en l'absence de toute consultation, penser qu'ils ont raison, mais grâce à des consultations de ce genre, plus de gens peuvent confirmer que vous êtes dans la bonne voie, qu'ils partagent vos valeurs et qu'ils connaissent votre objectif.

Je crois donc que ces trois éléments constituent des avantages nets des consultations en ligne.

Mme Lill: Au sujet du deuxième élément, l'efficacité de l'intervention publique, je vais me faire l'avocat du diable en demandant si ce n'est pas tout simplement le dernier truc à la mode. Bien sûr, des gens qui ont passé des heures pour comparaître devant un comité peuvent se sentir inclus, mais s'ils ne constatent pas que les changements qu'ils ont recommandés se sont produits, vont-ils être aussi satisfaits? Si, un an après des consultations électroniques, les gens ont l'impression qu'ils continuent à être exclus, ne vont-ils pas désespérer de ce processus? C'est un problème.

Prof. Coleman: It's a good question. This is a question for empirical research. We can only at this stage speculate about this. We in fact have to measure that. We have to see whether this is in fact sustained efficacy or not.

But we do know something about efficacy. Efficacy, political theorists think and I think, is rather more like being in love than like having a sort of momentary fancy, to put it in those terms. We think that if you have a sense of efficacy, this is not like saying, I saw that political party on television last night and I like what they said about cutting my tax bill, so I'm going to vote for them. This is much more about having a sense of, I think these people are on my wavelength; they're listening to me.

We think that this doesn't switch on and off all that often. It may well only change once or twice in a person's life. You reach a certain stage in life where you think you don't know anything about Parliament, then you reach a state where you say, I don't know anything about Parliament but what I know is, they have nothing to do with me; I don't like those people and they don't represent what I think. And then you reach a stage where you think, actually, they do; they have something to do with me, I want to vote for them, I want to think about them, I want to know more about them.

If that analysis is correct, then we are indeed seeing a more solid kind of efficacy being constructed here.

The Joint Chair (Senator Morin): Thank you.

Senator Forrestall, do you have a question?

Senator J. Michael Forrestall (Dartmouth and the Eastern Shore, PC): It's just a brief supplementary to my colleague's. It's interesting that after 38 years I am now alienated from the process. I have been through every stage once or twice.

How do you place the well-being of the member of Parliament in this process? After a while, it seems to me, he becomes alienated from people and doubtful about any suggestions.

Things have come to me in writing. If the first paragraph doesn't grab me, I don't read the last one. I'm cynical because I have allowed this process to get to me and I shouldn't have. I should have never gone to the Senate — that's one of the things I shouldn't have done.

Is there an observation or comment you can make about the virtues or the problems of e-consultation vis-à-vis the elected person?

Prof. Coleman: I met a member of the Scottish Parliament who told me he didn't reply to any letters that were sent to him from his constituents. I asked him why and he said, well, if it's important enough, they'll write to me a second time. So I suppose you're right, there always has to be a filtering mechanism to determine what is important and what isn't, what you should listen to and what you shouldn't.

M. Coleman: C'est une bonne question, à laquelle la recherche empirique pourra répondre. À ce stade, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses. Nous devons mesurer cette efficacité pour déterminer si elle se maintient avec le temps.

Mais nous savons quelque chose de l'efficacité. Pour les théoriciens politiques et pour moi-même, l'efficacité, c'est davantage être amoureux qu'avoir le béguin, si je peux m'exprimer ainsi. Quand un citoyen a l'impression d'être efficace, il ne dira probablement pas: J'ai vu le chef de tel parti politique à la télé hier, j'ai beaucoup aimé ce qu'il dit de la réduction des impôts et je vais donc voter pour lui. Il dira plutôt: J'ai l'impression que ces gens sont sur la même longueur d'onde que moi et qu'ils écoutent ce que j'ai à dire.

Nous croyons qu'une telle impression n'est pas passagère, qu'elle ne change pas très souvent, en tout cas pas plus d'une ou deux fois dans la vie d'une personne. À un moment donné de votre vie, vous pouvez vous dire que vous ne connaissez rien du Parlement. Un peu plus tard, vous pouvez atteindre un stade où vous vous dites que vous ne connaissez rien du Parlement, que vous n'avez rien à voir avec ces gens, que vous les aimez pas et qu'ils ne reflètent pas ce que vous pensez. Enfin, vous en arrivez à un stade où vous pensez qu'en fait, ces gens ont peut-être quelque chose à voir avec vous, que vous voulez voter pour eux, penser à eux et en savoir davantage sur eux.

Si cette analyse est exacte, la consultation aboutit peut-être effectivement à un renforcement de l'efficacité.

Le coprésident (le sénateur Morin): Merci.

Sénateur Forrestall, avez-vous une question à poser?

Le sénateur J. Michael Forrestall (Dartmouth and the Eastern Shore, PC): Je voudrais poser une petite question qui découle de celle de ma collègue. Il est intéressant de constater qu'après 38 ans, je suis maintenant aliéné du processus. Je suis passé par chacune de ces étapes une ou deux fois.

Où placez-vous le bien-être du parlementaire dans tout cela? Il me semble qu'après un certain temps, il se détache des gens et doute de toute suggestion qui lui est présentée.

Je reçois des textes écrits. Si le premier paragraphe n'a pas retenu mon attention, je ne lis pas le dernier. Je suis cynique parce que j'ai laissé le processus m'atteindre et que je n'aurais pas dû. Je n'aurais jamais dû accepter d'aller au Sénat. C'est l'une des choses que je regrette.

Avez-vous une observation ou un commentaire à faire au sujet des vertus ou des problèmes de la consultation électronique par rapport au représentant élu?

M. Coleman: J'ai rencontré un membre du Parlement écossais qui m'a dit qu'il ne répondait à aucune lettre qu'il recevait de ses électeurs. Je lui ai demandé pourquoi. Il m'a répondu: Eh bien, si c'est important, ils vont m'écrire à nouveau. Je suppose donc que vous avez raison. On a toujours besoin d'un moyen de filtrer ce qui arrive pour distinguer ce qui est important de ce qui ne l'est pas.

This, I think, goes to a much wider kind of problem, which is that we have no training for elected representatives in most countries. We don't have a sense of what this institution is supposed to be about. Parliaments are in a state of some identity crisis all across the world, it seems to me. You know, these are real problems.

I think I would respond by saying that representative institutions exist within communication environments. Parliaments generally came about within the communication environment of print, although in fact the British Parliament came about before the process of the printing press. But generally speaking, these are print environments and one thinks in terms of books and papers.

Since the late 1950s and early 1960s politics has been transformed by television, and we are familiar with the way television has made politics faster, to some extent more superficial, and more image-based. The thing I'm interested in grappling with here is, what happens when interactive technologies enter into the picture? How does that reshape the way politics goes on? One thing I'm in no doubt about is that it will reshape the way politics goes on; the doubt is about how.

It's possible that the result of the Internet coming into politics will be in all the worst ways. Members of Parliament will be absolutely swamped by e-mails, by a faster form of communication they can't cope with and don't want to cope with. There will be use of all of the technologies to do things that bring the worst kind of messages in.

I think the only way to avoid that from happening is to take control of it. If you want to have control over the nature of the messages that come in, then you have to design channels to bring those messages in. One of the things online consultation does is, it essentially provides a structured voice for the public. It provides a means of a public explaining and informing in ways that are manageable. I think that just as it's useful to make sense of television by essentially making a deal with television and working out how you can use it to your own ends, exactly the same is true of the Internet.

None of what I am saying is going to stop politics from being politics or the public from being the public. There will still be members of the public who are going to have misguided ideas, who are going to be apathetic, or who are going to be unappreciative about all kinds of things they might otherwise have appreciated. There are always going to be politicians who are going to be doing things the public don't like. Politics is always going to be complex.

I don't think any of that is going to change because of a technological application. What I think can change is the way in which you organize that constellation so it actually makes sense to more people and works more effectively.

Cela débouche, je crois, sur un problème plus vaste: dans la plupart des pays, les représentants élus ne reçoivent aucune formation. Nous ne savons pas vraiment ce que le Parlement représente. Il me semble que, partout dans le monde, les parlements connaissent une crise d'identité. C'est un problème très réel.

À mon avis, les institutions représentatives existent dans un environnement de communication. En général, les parlements se sont développés dans un environnement de communication écrite, même si le Parlement britannique a précédé l'invention de la presse. D'une façon générale, cependant, ils se sont développés dans un environnement de livres et de documents.

Depuis la fin des années 50 et le début des années 60, la télévision a transformé la politique. Nous savons comment elle a accéléré le processus politique, le rendant dans une certaine mesure plus superficiel et davantage axé sur des images frappantes. L'aspect qui m'intéresse ici est de comprendre ce qui se passe quand les technologies interactives entrent dans le tableau. De quelle façon cela modifie-t-il le fonctionnement de la politique? Je ne doute pas un instant que ces technologies vont changer le monde politique. La question est de savoir comment.

Il est possible que les effets d'Internet sur la politique soient très négatifs. Les députés seront absolument inondés de courrier électronique, complètement dépassés par une forme de communication plus rapide qu'ils ne peuvent ou ne veulent affronter. Toutes les technologies seront utilisées pour leur envoyer les pires messages possibles.

Je crois que le seul moyen d'éviter cela consiste à essayer de maîtriser la situation. Si vous voulez pouvoir contrôler la nature des messages d'arrivée, vous devez concevoir les voies que ces messages empruntent. Les consultations en ligne assurent essentiellement une voix structurée au public. Elles fournissent un moyen de permettre au public de donner des explications et des renseignements d'une façon qu'il est possible de gérer. C'est exactement la même chose que de conclure un marché avec la télévision pour pouvoir l'utiliser à vos propres fins.

Rien de ce que je dis n'empêchera la politique d'être la politique et le public d'être le public. Il y aura toujours des membres du public qui auront des idées arrêtées, qui seront apathiques ou qui lèveront le nez sur toutes sortes de choses que d'autres pourraient apprécier. Il y aura toujours des politiciens qui feront des choses très impopulaires. La politique demeurera quelque chose de complexe.

Je ne crois pas que rien de tout cela changera par suite de la mise en oeuvre d'une application technologique. On pourra cependant changer la façon dont toute cette constellation est organisée pour qu'elle revête un sens plus profond pour un plus grand nombre de personnes et pour qu'elle fonctionne d'une manière plus efficace.

Mr. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.): One of the things with e-democracy I wonder and am sort of concerned about is that some of this is sociologically based and some groups have easier access to the Internet. When you talk about groups being disaffected, what happens to those people who are already on the margin? I think that's important.

I really see some of the useful tools you have, obviously getting e-mail direct and entering into a dialogue on an issue that's happening right now. It helps one evolve one's thinking. I can say which group I'm getting that from. How about the ones who don't have a voice now, and what kind of way can you go to offset that and compensate for that?

Prof. Coleman: I think that is an extremely important point and one that we've attended to in the consultations we've run. You have to go out and recruit those people who might not ordinarily feel they could give evidence in Parliament, who might not ordinarily feel that they could have access to the Internet, and who might not actually think they have anything particular to say but still ought to be heard.

For example, in the consultation on domestic violence, over half the women who participated in that consultation had never used the Internet before. They'd never sent an e-mail to anyone.

This was a conscious effort to bring people into the discussion. Again, I make the analogy with television. If you are running a television studio debate on the question of poverty, then you'll want to bring poorer or more disadvantaged people into the studio, but you don't expect them to have their own television studio or their own ability to run television.

Again, we have to think about the Internet much more in terms of a resource some people have more of, some people have less of, some have none of, but everybody is affected by. As a communication resource, it's something we have to actually make efforts to bring people into.

Part of that is a question of public policy, and obviously there are all kinds of policy issues about universal access and the need to get everyone online and to have public access centres. In Britain we now have 6,000 free Internet access centres, more than there are post offices. We are trying to do some work on that.

We also in Britain have an unusual situation where more people have access to the Internet through their television sets than through their personal computers. Of course, the people who have access through digital television are the poorer people in society; they are the ones who tend to subscribe to digital television. So we have a peculiar solution to the digital divide in some respects, which I know is unique to the U.K. at the moment.

The other part of my answer would be yes, even with the digital divide I think we have to practise some of this for the point, which we shall surely reach, where we will have universal or near-

M. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.): Il y a une chose concernant la cyberdémocratie qui m'inquiète un peu. Tout cela a une base sociale, et certains groupes ont plus facilement accès à Internet que d'autres. Que va-t-il arriver aux gens qui se trouvent déjà en situation marginale? Je crois que c'est important.

Je vois l'avantage de certains des outils dont vous parlez, comme la réception directe du courrier électronique et la possibilité de dialoguer sur les questions de l'heure, qui peuvent nous aider dans notre réflexion. Je sais de quels groupes je pourrais recevoir du courrier, mais qu'en est-il de ceux qui ne peuvent pas se faire entendre? Quels moyens avez-vous pour compenser?

M. Coleman: Vous venez de soulever un point extrêmement important, un point dont nous nous sommes souciés dans les consultations que nous avons organisées. Il faut quitter les sentiers battus et aller recruter les gens qui ne penseraient pas ordinairement à venir témoigner devant le Parlement, qui n'auraient pas ordinairement accès à Internet et qui ne penseraient pas normalement avoir quelque chose à dire, mais qu'il faudrait quand même écouter.

Par exemple, dans les consultations relatives à la violence domestique, plus de la moitié des femmes qui ont participé n'avaient jamais utilisé Internet auparavant. Elles n'avaient jamais écrit un message électronique.

Il y a eu un effort conscient pour amener des gens à participer à la discussion. Je fais encore une fois l'analogie avec la télévision. Si vous organisez à la télévision un débat en studio sur la question de la pauvreté, vous voudrez faire venir des gens pauvres et défavorisés. Vous ne vous attendrez pas à ce qu'ils aient leur propre studio de télévision ou qu'ils puissent organiser leur propre émission.

Nous devons penser à Internet comme à une ressource dont certains disposent plus que d'autres, certains moins que d'autres et certains pas du tout, mais qui a des incidences sur tout le monde. Comme ressource de communication, nous devons encourager les gens à s'en servir.

Il y a là une question de politique publique concernant l'accès universel, la nécessité de brancher tout le monde et d'établir des centres publics d'accès. En Grande-Bretagne, nous avons maintenant 6 000 centres gratuits d'accès à Internet, soit plus que nous avons de bureaux de poste. Nous essayons de travailler là-dessus.

Nous avons également en Grande-Bretagne une situation inhabituelle dans laquelle plus de gens ont accès à Internet sur leur téléviseur que sur des micro-ordinateurs. Bien sûr, les gens qui utilisent la télévision numérique pour accéder à Internet sont les plus pauvres de la société. Ce sont eux qui tendent à s'abonner à la télévision numérique. C'est en quelque sorte une solution assez étrange au problème du fossé numérique, qui n'existe d'ailleurs en ce moment qu'au Royaume-Uni.

Quant à l'autre partie de votre question, oui, même avec le fossé numérique, nous devons agir ainsi jusqu'au moment, qui viendra sûrement, où nous aurons l'accès universel ou quasi

universal access to the Internet. When I started work on online consultations in the U.K. in 1998, only 2 per cent of U.K. homes had home access to the Internet. It is now round about 50 per cent, still 10 per cent lower than in Canada, but it's moving in the direction of universal access.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Tell us just a little bit about what you did with the domestic violence forum. You actually went into the hostels.

Prof. Coleman: Yes, this involved sending people into hostels, into people's homes — by invitation of course — to help them to get access to the Internet, very often to provide them with computers as well and to teach them how to use them.

This isn't just about teaching people the technology, it's also about teaching people to have the confidence to express a point of view. These are people who have stories to tell but very often there are literacy problems, keyboard skill problems, and all kinds of very basic things that get in the way of being able to tell them. So considerable efforts were made to do this.

Indeed, in the case of the domestic violence consultation, one of the first people to come onto the consultation was an illiterate woman, a gypsy from the south of England. With assistance, she was able to tell her particular story about domestic violence, and it turned out to be one of a thousand pieces of evidence that came in over the course of that month. So it is very much about putting resources into giving people assistance.

Mr. Telegdi: You mentioned the process of disenchantment, voter turnoff, and what have you. The more we get into mass communications — and really, e-consultation can quickly become that — we see that governments and corporations and what have you can easily shape messages. If people consult with you, you have a long list of e-mails, but with the spam we get and the way we want to control that, what care do you take to stop it from becoming a tool of propaganda?

Prof. Coleman: Considerable care. There is vetting and filtering of these consultations to make sure there is not organized registration. One of the things we do is to filter the web to see if any of the interest groups are trying to tell people to get into these consultations.

In the end you can't have complete control over this, you're absolutely right. That's again part of the nature of politics; you might say it's part of the healthy nature of politics. You could argue that if online consultations are seen as being effective enough for lobbyists to want to try to hijack them, then that is to their credit. That is demonstrating that real politics is happening. But one has to stop that from happening.

My sense is, however, that the new interactive medium is different from earlier ones in this respect. People in the online world value one thing more than anything else, and that is the

universel à Internet. Lorsque nous avons commencé nos consultations en ligne au Royaume-Uni, en 1998, 2 p. 100 seulement des foyers britanniques avaient accès à Internet. Nous en sommes aujourd'hui à 50 p. 100, soient 10 p. 100 de moins qu'au Canada, mais nous nous orientons vers l'accès universel.

La coprésidente (Mme Bennett): Pourriez-vous nous donner quelques détails sur votre forum concernant la violence domestique? Vous êtes en fait allé dans les refuges.

M. Coleman: Oui, il a fallu aller dans des refuges et chez les gens, sur invitation bien sûr, pour les aider à avoir accès à Internet, souvent aussi pour mettre un ordinateur à leur disposition et leur apprendre à s'en servir.

Il ne s'agissait pas seulement d'enseigner la technologie, il fallait aussi apprendre aux gens à avoir suffisamment confiance en eux-mêmes pour exprimer un point de vue. Ce sont des gens qui ont des histoires à raconter, mais qui, très souvent, ne sont pas très instruits, ne savent pas utiliser un clavier ou ont différents autres problèmes de base qui les empêchent de raconter ce qu'ils ont vécu. Il a donc fallu des efforts considérables pour y arriver.

Dans le cas des consultations sur la violence domestique, l'une des premières personnes qui a participé était une femme analphabète, une gitane du sud de l'Angleterre. Avec de l'aide, elle a réussi à raconter son histoire de violence domestique. Nous avons obtenu ainsi un élément de preuve parmi mille autres recueillis au cours de ce mois. Il est donc très important de disposer de ressources pour aider les gens.

M. Telegdi: Vous avez parlé du désenchantement, du désengagement des électeurs et de tout le reste. Plus nous avançons dans les communications de masse — en réalité, la consultation électronique peut rapidement en faire partie —, plus nous nous rendons compte que les gouvernements et les sociétés peuvent manipuler les messages. Si les gens vous consultent, vous allez recevoir d'innombrables messages électroniques. Toutefois, avec tout le «pourriel» que nous recevons et les moyens que nous mettons en oeuvre pour le contrôler, que faut-il faire pour que ces consultations ne se transforment pas en un moyen de propagande?

M. Coleman: Il faut faire très attention. On doit vérifier, contrôler et filtrer ces consultations pour s'assurer qu'elles ne sont pas noyautées. L'un des moyens auxquels nous avons recours consiste à faire des recherches sur le Web pour déterminer s'il y a des groupes d'intérêts qui cherchent à inciter les gens à participer aux consultations.

En fait, il est impossible d'avoir un contrôle total à cet égard. Vous avez parfaitement raison. Encore une fois, cela fait partie de la nature de la politique. Certains diront de la saine nature de la politique. On peut soutenir, si les lobbyistes trouvent les consultations en ligne assez efficaces pour être tentés d'en tirer parti que c'est tant mieux. Ce serait la preuve que de la vraie politique est en train de se faire. Bien sûr, il faut arrêter cela.

J'ai l'impression cependant que le nouveau média interactif est différent des précédents à cet égard. En ligne, il y a une chose que les gens apprécient plus que n'importe quoi d'autre: c'est

authenticity of the messages. Because they're dealing with disembodied messages and they don't see a person, they like to get a sense of experience.

I know the MPs in Britain who've taken part in this found this very interesting. They scored a lot of points when they told stories about themselves and their lives, when they were able to relate to the experience of other people rather than when they gave a list of what was in their previous manifesto. That's going to be a kind of a skill change in a sense in terms of what politicians might be having to do in this particular medium, but I'm quite sure that's what the medium is going to call for.

In that context, even if you're a lobby group that gets in here with a message to sell, propagandizing goes down very badly online. I think it's one of the reasons, incidentally, online election campaigning has been such a failure, because it's taking something that just doesn't go down well in the online world.

Ms. Marlene Catterall (Ottawa West—Nepean, Lib.): I'm sorry I couldn't be here for your presentation, and I look forward to reading it when the record comes out.

I held a consultation on our foreign policy in my riding in the traditional way recently, and I had what Jane Jacobs calls the indispensable one-tenth of 1 per cent of my riding there, so there were a hundred people.

We always do it with a bit of a panel presentation, a discussion with the panel, and then a round table, so everybody gets to have their say and there's an exchange of views. One very bright, politically engaged young woman at the end said, you know, the problem with e-consultation is that it doesn't give you any context and it doesn't give you an exchange of views; it doesn't require you to take into account other people's point of view.

I gather that you're doing some interesting things that overcome that barrier, but nonetheless, how in your view does the quality of exchange online compare to a sort of real-life exchange between people?

Prof. Coleman: There are two parts to that. In terms of the exchange of views, these are very much deliberative exercises. Empirically, we have observed that there is more exchange of view in a one-month-long online consultation than in any number of public meetings. The percentage of people who speak in an online consultation is higher than in the average meeting, and the variety of people who speak is going to be greater.

Part of that has to do with the second part, which is context. Face-to-face context has a plus and a minus. The plus is absolutely the capacity to judge other people's body language and so on. The downside is that many people find it very difficult to engage in that kind of face-to-face discussion.

l'authenticité du message. Comme ils ont affaire à des messages désincarnés et ne voient pas leur interlocuteur, ils aiment que le message revête un caractère personnel.

En Grande-Bretagne, je sais que les députés qui ont participé à ces consultations ont trouvé cet aspect très intéressant. Leur popularité a beaucoup augmenté quand ils ont parlé d'eux-mêmes et de leur vie, quand ils ont réussi à établir un lien avec l'expérience d'autres personnes plutôt que d'essayer de présenter une liste de tous les objectifs qu'ils poursuivaient. Les politiciens devront peut-être acquérir de nouvelles compétences pour utiliser ce média particulier, mais je suis sûr qu'il imposera cette authenticité.

Dans ce contexte, même si vous faites partie d'un groupe de pression qui a réussi à s'infiltrer et qui a un message à transmettre, il faut dire que le cyberespace se prête assez mal à la propagande. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles les campagnes électorales en ligne ont été un tel échec.

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Je regrette de ne pas avoir été présente pendant que vous donniez votre exposé. Je vais m'empresser de le lire dès que le fascicule du comité paraîtra.

J'ai récemment organisé des consultations de type classique sur notre politique étrangère dans ma circonscription. J'avais ce que Jane Jacobs appelle l'indispensable 0,1 p. 100 de mes électeurs qui étaient présents, c'est-à-dire une centaine de personnes.

Nous organisons toujours ces consultations sous forme d'un panel de discussion, suivi d'une table ronde, de façon que chacun puisse se faire entendre et qu'il y ait un échange de vues. Vers la fin, une jeune femme très brillante et très engagée sur le plan politique a dit: Vous savez, le problème de la consultation électronique, c'est qu'elle ne donne aucun contexte; il n'y a pas d'échange de vues et vous n'avez pas besoin de tenir compte de l'opinion des autres.

Je suppose que vous faites des choses intéressantes pour surmonter cet obstacle. Néanmoins, de quelle façon, à votre avis, la qualité de l'échange en ligne se compare-t-elle à celle d'échanges réels entre personnes?

M. Coleman: Votre question comporte deux volets. Pour ce qui est des échanges de vues, il s'agit, dans une très grande mesure, d'exercices délibératifs. Empiriquement, nous avons observé qu'il y a plus d'échanges de vues dans une consultation en ligne d'une durée d'un mois que dans un nombre quelconque de réunions publiques. Le pourcentage de personnes qui parlent dans une consultation en ligne est plus élevé que dans une réunion moyenne et les gens qui parlent représentent un plus grand nombre de milieux.

Ce phénomène dépend du second volet, qui est le contexte. Dans un contexte face à face, il y a un avantage et un inconvénient. L'avantage, c'est certes la capacité d'évaluer l'expression corporelle des autres. L'inconvénient, c'est que beaucoup de gens trouvent difficile de participer à une discussion face à face.

In fact, one of the things we know from a great deal of research is that the vast majority of all political discussion that ever takes place takes place in the home. People like to talk about politics in the home for two reasons. Some of you may not believe this but it is true; one reason is, it avoids disagreement. You know before you have a discussion with somebody in your home, roughly speaking, what sort of values they have. People are very afraid about disagreement. It's one of the main reasons people don't like to discuss politics in public.

The second reason is that people feel comfortable in their own homes. They feel they have control. They know where they can go if they don't like what's happening.

So in that sense, having a public discussion in people's private homes is really quite a clever way of creating a context in an environment in which people feel comfortable. There is evidence to suggest that people find it more comfortable and uninhibiting than in a public place.

But I accept your point. In another context, there's been quite a bit of research about things like online therapy, and there have been arguments that people who need various kinds of therapeutic support may benefit from this kind of non-face-to-face context. My own intuition is that just as many if not more would benefit from having the face-to-face context.

I don't think one wants to suggest here that because the Internet is a good thing for democracy, we should all then become disembodied and live in a totally virtual world. Of course not. I think the issue is, what can we do in that virtual world that is more convenient and that adds new things to the dimension of political discourse?

Ms. Catterall: How do you deal with the issue of who is affected? We all have constituents who will call us and rant about something and say, now, why aren't you voting the way your constituents want? They're assuming of course that what they want is what all my constituents want.

I suppose one could poll everybody every day on every issue. However, I've often said that democracy is not an adding machine: 90 per cent of people may feel one way about an issue and only 10 per cent feel another way, but if the 10 per cent are the ones who are affected, then obviously their opinion matters more. So how can e-consultation make those kinds of value assessments of the views and information coming in?

Prof. Coleman: There are ways, not ways we've experimented with in a parliamentary context, but ways I've experimented with in a purely research context. There are ways of weighting comments within a consultation, which is something we do quite often in large scale offline consultations.

There is somebody in Belfast — and it's relevant that they're from Belfast in Northern Ireland — who invented an online tool called a "preferendum," and the preferendum is a way of getting people to vote for particular options in order of the salience of those options to their own lives. In the Northern Irish context that

En fait, de longues recherches nous ont permis de comprendre que la grande majorité des discussions politiques se déroulent à la maison. Les gens aiment parler de politique à la maison pour deux raisons. Certains d'entre vous ne le croiront peut-être pas, mais la première raison est la possibilité d'éviter un désaccord. Dans une discussion à la maison, on sait d'avance quelles sont, en gros, les valeurs des interlocuteurs. Les gens craignent beaucoup le désaccord. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles les gens n'aiment pas discuter de politique en public.

La seconde raison est que les gens se sentent à l'aise chez eux. Ils ont l'impression de maîtriser la situation. Ils savent où aller s'ils n'aiment pas ce qui se passe.

Ainsi, la tenue d'une discussion publique à la maison est en fait un moyen très intelligent de créer un contexte dans lequel les gens se sentent à l'aise. Nous avons des indices qui tendent à prouver que le foyer est plus confortable et suscite moins de retenue qu'un endroit public.

Mais j'accepte votre argument. Dans un autre contexte, il y a eu beaucoup de recherche sur des choses telles que la thérapie en ligne, qui porte à croire que des gens ayant besoin de diverses formes d'appui thérapeutique peuvent bénéficier du contexte face à face. J'ai moi-même tendance à croire qu'il y a autant sinon plus de gens qui peuvent profiter d'un contexte face à face.

Personne, je crois, ne voudra suggérer que parce qu'Internet est favorable à la démocratie, nous devrions tous nous désincarner et vivre dans un monde totalement virtuel. Bien sûr que non. La question est plutôt de savoir ce que nous pouvons faire dans ce monde virtuel qui sera plus commode et ajoutera une nouvelle dimension au débat politique.

Mme Catterall: Et comment faire face aux problèmes des gens les plus concernés? Nous avons tous des électeurs qui nous appellent et nous demandent pourquoi nous ne votons pas selon les voeux de ceux que nous représentons. Ils estiment bien sûr que leurs voeux sont ceux de tous les électeurs.

Je suppose qu'on pourrait sonder chacun chaque jour sur chaque sujet. Toutefois, j'ai souvent dit que la démocratie ne se ramène pas à une machine à additionner. En effet, 90 p. 100 des gens peuvent avoir une opinion sur un sujet et seulement 10 p. 100 avoir l'opinion contraire, mais si les 10 p. 100 sont ceux qui sont le plus touchés, alors leur opinion compte davantage. Dans ces conditions, comment la consultation électronique peut-elle permettre d'accorder ainsi une valeur relative aux points de vue et à l'information qui arrivent?

M. Coleman: Il y a des moyens, que nous n'avons pas essayés dans un contexte parlementaire, mais que j'ai pu tester dans un environnement voué exclusivement à la recherche. Il y a des moyens de peser les commentaires formulés dans une consultation, ce que nous faisons d'ailleurs très souvent dans les consultations à grande échelle réalisées en différé.

Il y a quelqu'un à Belfast — je crois que cela tombe bien qu'il soit de Belfast en Irlande du Nord — qui a inventé un outil en ligne appelé le «préférendum». Le préférendum est un moyen d'amener les gens à voter sur des options particulières, par ordre d'importance dans leur propre vie. Cela s'est révélé extrêmement

has proved to be extraordinarily important because although you're never going to get what you want, the question is, how do you get the second or third thing you want? The preferendum is a really quite clever way of aggregating the consequences of a point of view and seeing what they may be.

There are all kinds of tools and methods one can experiment with in relation to that. I also think what you've just said was really what I was trying to say in relation to direct democracy, that there really isn't a sense on the part of the public that numbers should count on these.

I do perform a lot of online polling, and we have a rather clever organization in the U.K. that has a panel of 80,000 people who are paid on a daily basis to be polled on various issues. They're paid very small amounts of money but they do it, and I am able to put questions into this poll.

Even during the buildup to the Iraq War, when a majority of people in Britain were opposed to the idea of going to war against Iraq, if you asked those people the next question, do you think the government should be bound by your view on this, they answered no. They may be wrong. Maybe they ought to think the government should be bound by their view, but they don't, and there is very little evidence to be found that the public sees a relationship between its own aggregated opinions and what the government must do or what parliaments must do.

What they do, however, see a relationship between is the fact that they have a considered view, a considered preference or a considered interest, and whether anyone hears it at all. It's being heard that really is the key issue.

And actually, that's not just relevant to politics. That's an observation many of us have made, that in late 20th century and early 21st century cultural life it has established that people want to be respected, perhaps, more than they want to have power.

The Joint Chair (Senator Morin): That's very good.

Mr. Jerry Pickard (Chatham—Kent Essex, Lib.): Professor Coleman, your concepts are very interesting. Do you have any numbers on the dynamics of those who would use the Internet to be involved in the consultation process?

My view — a very shallow view but my view — is that many of our seniors are not adept at using the Internet; we're working at that in all of our societies. I would think that there are certain people who have certain skills — machine skills or talents — who are familiar with the process of how the Internet works and who are very comfortable working within that atmosphere. In my view, their views may be heard overly often vis-à-vis other portions of the population.

Another part of that comes into management problems I and all of my colleagues have, and that is, in the last 15 years the dynamic of my job has truly changed because of the Internet and Internet communication. I used to respond to letters from my constituents, and if letters came from other areas of the country, I would refer them to other members of Parliament.

important en Irlande du Nord où, même si les gens n'obtiendront jamais ce qu'ils veulent, ils peuvent se demander comment obtenir leur deuxième ou leur troisième choix. Le préférendum est en fait un moyen très habile de regrouper les conséquences d'un point de vue pour déterminer ce qu'elles comportent.

Il y a toutes sortes de moyens et d'outils qu'on peut essayer à cet égard. Je pense aussi que ce que vous venez de dire revient en réalité à ce que je disais de la démocratie directe: le public n'a pas vraiment l'impression que les nombres devraient compter.

Je fais beaucoup de sondages en ligne. Nous avons en Grande-Bretagne une organisation astucieuse qui dispose d'un échantillon de 80 000 personnes. Ces gens sont payés tous les jours pour répondre à des sondages portant sur différents sujets. Leur rémunération est vraiment très minime, mais ils répondent aux questions, et je peux recourir à eux pour mes sondages.

Même pendant la période de préparation de la guerre en Irak, quand la majorité des Britanniques étaient opposés à l'idée de faire la guerre à l'Irak, si on demandait à ces gens s'ils croyaient que le gouvernement devrait être lié par leur point de vue, ils répondaient non. Ils pouvaient se tromper. Peut-être auraient-ils dû penser que le gouvernement avait l'obligation de se conformer à leur point de vue, mais ce n'est pas le cas. Nous n'avons pas recueilli beaucoup d'indices prouvant que le public établit une relation entre ses propres opinions regroupées et ce que le gouvernement ou le Parlement devrait faire.

Ce qui fait une différence pour les membres du public, c'est d'avoir un point de vue, une préférence, un intérêt et que quelqu'un s'y intéresse. L'essentiel, c'est d'être entendu.

En réalité, cette situation ne s'applique pas seulement à la politique. C'est une observation que beaucoup d'entre nous ont faite: à la fin du XX^{e} siècle et au début du XXI^{e}, les gens veulent être respectés, beaucoup plus peut-être qu'ils ne veulent détenir du pouvoir.

Le coprésident (le sénateur Morin): C'est très bien.

M. Jerry Pickard (Chatham—Kent Essex, Lib.): Monsieur Coleman, vos concepts sont très intéressants. Avez-vous recueilli des chiffres concernant la dynamique de ceux qui utilisent Internet pour participer au processus de consultation?

Mon point de vue est peut-être très superficiel, mais je crois que beaucoup de nos aînés ne savent pas vraiment se servir d'Internet. Je suppose que toutes les sociétés travaillent là-dessus. J'ai l'impression qu'il y a des gens qui ont une certaine orientation technique et qui sont familiarisés avec le fonctionnement d'Internet. À mon avis, nous entendons peut-être ces gens beaucoup plus souvent que d'autres segments de la population.

Tout cela occasionne des problèmes de gestion pour mes collègues et moi-même. Au cours des quinze dernières années, la dynamique de mon travail a vraiment changé à cause d'Internet et des communications qu'il véhicule. J'avais l'habitude de répondre aux lettres de mes électeurs. Quand je recevais des lettres d'autres régions du pays, je les transmettais aux députés concernés.

With e-mail you no longer can do that. You're not dealing with your constituents, or at least you really don't have addresses for most e-mail that does come in, so you have a much different scope. One person may have every member of Parliament on their list — hit one button and fire a message off 300 times or 400 times — and that's another part of this consultation process that makes it difficult. I can foresee a time I would need an army of people, and I don't have the resources to do that. So management is a major problem for all of us and is becoming more of a major problem for all of us in attempting to answer....

Now, if someone writes me, I don't decide what the letter says by the first paragraph — to make a comment there. The fact is, I feel it's important that I try to get back to people, but I'm finding it's getting overwhelming at various times. Where at one time my staff may have gone through 20 or 30 letters a day, at certain times they can have 500 or 600 now, and that's certainly not something we can handle with the finances we have.

One, how do we control and manage the type of thing you're talking about, and two, is it the broad spectrum of people we're hearing from or is it a narrow group of people who are very familiar and comfortable with the process at present?

Now, maybe that will change in the future too, but I anticipate this will become a greater demand on all of us. I won't point to it as a problem, I'll point to it as something we have to learn to manage better.

Prof. Coleman: On the second point about management and overload, I sympathize with you. I can see it in the British Parliament all the time. MPs are being similarly overloaded, strained by the amount of e-mail they're getting. It's difficult to cope with.

There are some proposals made in the report of the Information Committee, which looked at that in the U.K., and I'd be quite happy to pass them on to you. In turn, it learnt quite a lot from the Congress online project in the United States, which has been doing some interesting work on e-mail filtering and e-mail management.

To some extent, it seems to me that this is part of the general problem that parliaments everywhere are under-resourced. If you're trying to run a large national institution, then in a sense you should be not constrained by these kinds of resource limitations, which prevent MPs from getting messages from their constituents. But I accept the point that this needs procedures and it needs protocols about how to send e-mails, how to address them, and how to deal with them.

I can deal with more directly with your other point, about who is responding. There is a demographic skew, you're absolutely right, and it's quite an interesting one. The people who are most likely to use the Internet or any other digital information technology are people between the ages of 18 and 30. They are of course also the people who are the least likely to vote and the least likely to have an interest in politics. So there seems to be something of a happy match there, that you're bringing in people who might otherwise not get involved.

Avec le courriel, cela n'est plus possible. On n'a plus affaire à ses propres électeurs. En réalité, on ne le sait pas puisque la plupart des messages électroniques qui arrivent ne portent pas d'adresse. Certains correspondants peuvent avoir inscrit tous les députés sur leur liste d'envoi. Ensuite, ils n'ont plus qu'à pousser un bouton pour faire partir simultanément 300 ou 400 messages. Voilà un autre aspect de la consultation qui rend les choses difficiles. Il y aura bientôt un moment où j'aurais besoin d'une armée d'employés, que je n'ai pas les moyens de payer. La gestion est donc un problème important pour nous tous, un problème qui devient encore plus important quand nous essayons de répondre...

Si quelqu'un m'écrit, je ne prends pas une décision sur la base du premier paragraphe. Je crois vraiment qu'il est important de répondre aux gens, mais je trouve par moments que la tâche est écrasante. Il fut un temps où les membres de mon personnel devaient examiner 20 ou 30 lettres par jour. Aujourd'hui, il y en a 500 ou 600. Ce n'est certainement pas un volume que nous pouvons affronter avec les ressources dont nous disposons.

Premièrement, comment pouvons-nous contrôler et gérer cela? Deuxièmement, ces correspondants représentent-ils l'ensemble de la population ou un petit groupe de personnes qui se sont familiarisées avec le processus?

Cela changera peut-être à l'avenir, mais je m'attends à ce que la tâche s'alourdisse constamment pour nous tous. Je ne dirai pas que c'est un problème, c'est simplement une chose que nous devons apprendre à mieux gérer.

M. Coleman: Au sujet de la gestion et de la surcharge, je sympathise avec vous. Je vois la même situation au Parlement britannique. Les députés sont constamment débordés par le volume de courriel qu'ils reçoivent. Il est difficile d'y faire face.

Le rapport du Comité de l'information propose quelques solutions. Je serais heureux de vous en communiquer des exemplaires. Le comité, qui a étudié la situation au Royaume-Uni, a beaucoup appris en examinant le projet en ligne du Congrès des États-Unis, qui a permis de faire un travail intéressant sur la gestion et le filtrage du courriel.

Dans une certaine mesure, j'ai l'impression que le problème est dû en partie au fait que, partout dans le monde, les parlements n'ont pas suffisamment de ressources. Quand on cherche à administrer une grande institution nationale, on ne devrait pas avoir de telles contraintes qui empêchent les députés de recevoir des messages de leurs électeurs. J'accepte cependant l'argument selon lequel il faut mettre en place des procédures et des protocoles sur l'envoi du courrier électronique, sur la façon d'adresser les messages et la façon de les traiter.

Je peux répondre d'une façon plus directe à votre autre question concernant la polarisation démographique. Vous avez parfaitement raison. Le phénomène est très intéressant. Les gens les plus susceptibles d'utiliser Internet ou une autre technologie d'information numérique sont les jeunes de 18 à 30 ans. En même temps, ils sont les moins susceptibles de voter et de s'intéresser à la politique. Il y a donc peut-être là une heureuse coïncidence qui permet de faire participer des gens qui ne l'auraient pas fait autrement.

People over the age of 60 are not significantly less likely to use the Internet; they will use the Internet if they have a reason to use it. Because these are people who are on the whole much more civically involved and interested in the political process, they do actually make use of this. One of the 10 consultations the U.K. Parliament ran was with people over 65. There were very many of them putting messages up, using this, and sharing views.

There are, however, some other demographics that are worth taking into account, for example between men and women. From my own research I can tell you that if you go to most public politics Web sites — I'm talking about the BBC or the CBC now, these sorts of things — something like eight or nine out of ten of all of the messages on political Web sites come from men and not from women.

There is, however, a piece of quite interesting research I did during the 2001 election in Britain that had a very different result. And that was, when you asked people about sending e-mails to their friends and family about politics, the majority of those who said that they did this were women. So it seems women are talking to each other and men are talking to everyone, and someone might say, what's new?

Some hon. members: Oh, oh!

Prof. Coleman: It would be wrong to say there aren't demographic skews in terms of the way people use the Internet. In an online consultation you start out by asking what those demographic imbalances are likely to be, and then you address them. If it is the case that you want to hear from people who are affected by, say, a particular welfare plan and if it's the case that a third of those people are likely to be retired people, then you have to go out and make conscious efforts to bring those people in.

Again, I emphasize this point: recruitment and production are a key part of making online consultations work. They don't just happen accidentally, they happen as a result of a lot of effort to bring the right kinds of people into the right kinds of places in the discussion.

Mr. Pickard: It's a kind of similar management problem, and maybe it's just a matter of having resources to handle it. I have found a phenomenon in the last five years where I'll get almost pen pal people who will fire off an e-mail on everything and anything; it's a regular fifty hits so often and so on. The number of people who are doing that at this point in time is growing exponentially.

Les plus de 60 ans ne sont pas nettement moins susceptibles d'utiliser Internet. Ils vont l'utiliser s'ils ont une bonne raison de le faire. En gros, comme ces gens sont plus engagés que les autres sur le plan du civisme et s'intéressent davantage au processus politique, ils vont en fait se servir d'Internet. L'une des dix consultations menées par le Parlement britannique intéressait les gens de plus de 65 ans. Ils ont été très nombreux à envoyer des messages et à faire connaître leur point de vue.

Il y a cependant d'autres caractères démographiques qu'il est intéressant de considérer. Par exemple, la différence entre les hommes et les femmes. Mes propres recherches ont indiqué que sur la plupart des sites publics reliés à la politique, comme ceux de la BBC ou de CBC, sur dix messages, il y en a huit ou neuf qui viennent d'hommes.

J'ai cependant fait une recherche très intéressante au cours des élections de 2001 en Grande-Bretagne. Les résultats ont été très différents. Quand on a demandé à des gens s'ils envoyaient du courriel à contenu politique à leurs parents et amis, la majorité de ceux qui ont répondu oui étaient des femmes. Il semble donc que les femmes parlent beaucoup entre elles, tandis que les hommes parlent à tout le monde. Vous me direz peut-être qu'il n'y a là rien de neuf.

Des voix: Oh, oh!

M. Coleman: Il serait faux de dire qu'il n'y a pas une certaine polarisation dans la façon dont les gens utilisent Internet. Pour organiser une consultation en ligne, vous commencez par vous interroger sur les déséquilibres démographiques possibles pour pouvoir en tenir compte. Si vous voulez connaître le point de vue des gens qui sont touchés par un programme donné de sécurité sociale et qu'il est probable qu'un tiers d'entre eux soient à la retraite, vous devez faire un effort conscient pour inciter ces gens à participer.

Encore une fois, j'insiste sur ceci: le recrutement et la production sont des éléments clés de l'organisation des consultations en ligne. Rien n'est automatique. Cela ne peut être que le résultat d'un effort délibéré pour amener les bons interlocuteurs à participer à la discussion.

M. Pickard: C'est encore un problème de gestion. Il ne s'agit peut-être que de disposer des ressources nécessaires pour l'affronter. J'ai pris conscience, dans les cinq dernières années, du phénomène de ces gens qui envoient un courriel pour tout et pour rien. Un clic, et voilà 50 messages qui partent. Le nombre des gens qui le font actuellement augmente à un rythme exponentiel.

I appreciate them taking time to input, but it's becoming very.... I can pick up a newspaper, and often whatever is said in the newspaper is what these people are firing off. It's not necessarily relevant or new information, it's a response to every article they read in the newspaper.

It has become an entertainment vehicle: what do I send and what do I get back? It's an issue of some people being in isolation, possibly, and it's big time after retirement; they're looking for things to do. Now, I don't diminish the reality, but maybe there are problems here you've looked at where you've tried to come up with some idea.

I might suggest that if somebody in the government gave me 10 extra people, I could handle all this pretty easily.

Prof. Coleman: I think we're talking here about protocols. In any new communication medium, people are very confused about how to use it.

I'll give you an example if I may. In the late 1960s Britain established something you'd had in all parts of North America for quite a long time before that. We call them phone-in programs, and I think here you call them call-in programs, where people call in and talk to politicians. For the first year of phone-in programs in Britain, hundreds of people used to arrive at the radio studio in order to participate in these things because they didn't understand the concept that they could phone from home. They used to go to the lobby of the radio studio, ask to use the telephone, and then try to get through to the studio.

Now, the reason I give that example is because new media are complicated. People have to work out strategies for using them; they have to know what they can do.

In the early days of television there was a very widespread phenomenon, not just amongst mentally ill people, in which people would write to characters in television shows and tell them about their lives and want to talk to them, because this was a new phenomenon. Suddenly dramas were coming into people's living rooms and they were seeing these people on a daily basis. As television has evolved, that phenomenon has largely disappeared.

That's not particularly helpful in terms of your day-to-day work in here, but what I want to say is that it's a question of establishing those protocols so people actually know that it is not convenient or part of the norm of political communication to enter into a pen pal relationship with our elected representative. It's not manageable; it can't work.

That has to be explained to them, and in explaining it, one has to be able to offer something else. It seems to me that in the consultation environment, this is the something else. What you can say to them is, look, on the parliamentary Web site there is a consultation index; if you want to get involved in a consultation on a number of issues that concern you, sign up here; we'll tell you when those consultations are happening, and we'll tell you what's happened as a result of those consultations. You can have, as it were, this intimate relationship with the institution but not with me as a person because I am only one person.

D'un côté, je suis reconnaissant à ces gens de prendre le temps d'exprimer leur point de vue, mais cela devient vite très lourd. Souvent, je regarde le journal et je constate que c'est la source de l'essentiel du contenu des messages que je reçois. Il n'y a pas nécessairement de nouveaux faits ou des renseignements particulièrement pertinents. C'est juste une réaction à chaque article lu dans le journal.

Le courriel est devenu un moyen de divertissement: que vais-je envoyer et qu'est-ce que je recevrai en retour? Il y a des gens qui souffrent de la solitude, surtout après la retraite. Ils cherchent des choses à faire. Je n'essaie pas de diminuer la réalité, mais vous avez peut-être examiné certains de ces problèmes et avez trouvé des solutions.

Si le gouvernement pouvait m'accorder dix employés de plus, je pourrais sans doute affronter facilement la situation.

M. Coleman: Je crois que nous parlons ici de protocoles. Les gens ont des difficultés face à n'importe quel nouveau moyen de communication.

Je vais vous donner un exemple. Vers la fin des années 60, la Grande-Bretagne a commencé à organiser quelque chose que vous aviez déjà depuis longtemps partout en Amérique du Nord. Ce sont les émissions de ligne ouverte, dans lesquelles les gens appellent pour parler à des politiciens. Au cours de la première année, des centaines de personnes arrivaient au studio de radio pour participer aux émissions, ne sachant pas qu'elles pouvaient téléphoner de chez elles. Ces gens arrivaient à la station de radio et demandaient à utiliser le téléphone pour essayer de communiquer avec le studio.

Je vous cite cet exemple pour montrer que les nouveaux médias sont compliqués. Les gens doivent imaginer des stratégies pour s'en servir. Ils doivent apprendre ce qu'ils peuvent en faire.

Dans les premiers temps de la télévision, il y a eu un phénomène très courant, et pas seulement parmi les malades mentaux. Les gens écrivaient aux personnages des émissions pour leur parler de leur vie. La télévision avait apporté des drames dans le salon des gens, qui voyaient les acteurs sur une base quotidienne. Avec le temps, le phénomène s'est résorbé dans une grande mesure.

Bien sûr, cela ne vous aide pas beaucoup dans votre travail quotidien. Je voulais expliquer par là qu'il est nécessaire d'établir des protocoles pour faire savoir aux gens qu'il n'est pas commode ou qu'il est contraire à la norme de la communication politique d'établir des rapports de camaraderie avec son représentant élu. Une telle situation est impossible à gérer.

Il faut expliquer cela aux gens et, en même temps, être en mesure de leur offrir autre chose, par exemple la consultation électronique. Vous pouvez alors leur dire qu'ils peuvent trouver sur le site Web parlementaire un tableau de consultation leur permettant de participer à la discussion d'un certain nombre de sujets qui les intéressent. Pour cela, ils n'ont qu'à s'inscrire à telle place. On leur dira ensuite où se tiennent les consultations et on les informera des résultats. Ainsi, les électeurs peuvent avoir une

It seems to me that those protocols are needed but that individual MPs can't do that on their own. You need a collective decision about how to do that.

The Joint Chair (Senator Morin): Thank you.

The Joint Chair (Ms. Bennett): As joint chair of this committee, I just want to ask a couple of questions about resources, which has come up a number of times. In some ways what we've done here is, in terms of OECD information, consultation, and deliberation, still only a little bit of one, a tiny bit of two, and nowhere near three for actual online deliberative, moderated consultation like you've done. What should we as this committee be asking for in terms of resources that would allow us to move forward, as you've said, practically, experimentally, and incrementally? I heard that part.

If you were going to help us go get the resources we need, what priorities should we be setting in terms of money and expertise for the kind of information Web site we have on the disability committee — which no other committee has — for developing the e-consultation process? That was really just a rudimentary kind of consultation, one that, as you know, had the three tools, and you'll see in a sec.

Also, there's the expertise within the Library of Parliament to be able to do this important piece in terms of the filtration, the analysis, and at some point the moderation. What do we need?

Prof. Coleman: First of all, if I may say so as an outsider, I think you should do it. You should continue with this process because, I am certain, this is what a modern parliament should be doing. I think you should also be proceeding to the deliberative stage of this, which you are probably not as far away from as you might think.

In terms of resources, I think there are three key parts of this. The first of them is the technology, and the technology, I think, is not a particularly expensive part. Now, in an ideal world one would like to have specially designed discussion software. There are much better ways of running online discussions than the ways we have used in the British Parliament, but the ways we have used have been adequate. One can achieve the necessary level of technology without any very clever or expensive gadgets.

The only way to make this expensive would be to go outside to a technology company and ask them how much it costs, in which case they would tell you that it's an enormously expensive thing, but I don't think it is.

I think the second part of this is about human resources, and that's to do with moderation. One of the key parts of this is to have two or three people who can be involved in, first of all, a pre-consultation stage of recruitment and outreach; second, a daily process of moderating the discussion, encouraging it, and summarizing it as it goes along; and third, writing up the report

relation très étroite avec l'institution, mais pas une relation personnelle avec leur représentant élu qui, après tout, n'est qu'une personne.

Il me semble que nous avons besoin de tels protocoles, mais les députés ne peuvent pas les établir chacun de son coté. Une décision collective doit être prise sur la façon de procéder.

Le coprésident (le sénateur Morin): Merci.

La coprésidente (Mme Bennett): À titre de coprésidente du comité, je voudrais poser une ou deux questions sur les ressources, dont on a parlé quelques fois. En un sens, ce que nous avons fait ici, pour ce qui est de l'information de l'OCDE, des consultations et des délibérations, c'est fort peu sur le premier point, un peu sur le deuxième et à peu près rien pour les consultations en direct avec délibérations dirigées, ce que, pour votre part, vous avez fait. Quelles ressources le comité devrait-il demander pour aller de l'avant, comme vous l'avez dit, de façon pratique, progressive et expérimentale? J'ai bien compris cette partie.

Si vous deviez nous aider à obtenir les ressources nécessaires, quelles priorités devrions-nous établir en matière de crédit et de compétences pour établir le genre de site Web informationnel que nous avons au comité des personnes handicapées — ce que n'a aucun autre comité — pour développer un processus de consultations électroniques? Nous n'avons eu que des consultations rudimentaires au moyen de trois outils, comme nous le verrons dans un instant.

Il faut également des compétences à la Bibliothèque du Parlement pour faire cet important travail, le filtrage, l'analyse et, à un moment donné, l'animation. De quoi avons-nous besoin?

M. Coleman: D'abord, si je peux me permettre, moi qui suis de l'extérieur, vous devriez aller de l'avant. Il faut poursuivre cette démarche car, j'en suis certain, c'est ce que doit faire un Parlement moderne. Vous devriez aussi passer à l'étape des délibérations, ce qui n'est probablement pas aussi éloigné que vous le pensez.

Sur le plan des ressources, il y a trois éléments clés. D'abord, la technologie. Selon moi, ce n'est pas un élément particulièrement coûteux. L'idéal, c'est d'avoir un logiciel spécialement conçu pour les discussions. Il existe, pour les discussions en ligne, des méthodes bien supérieures à celles que nous avons utilisées au Parlement britannique, mais les nôtres sont satisfaisantes. Il est possible d'avoir le niveau nécessaire de technologie sans utiliser des gadgets très astucieux et coûteux.

La seule façon de rendre cette entreprise coûteuse serait de s'adresser à une entreprise du secteur de la technologie et de lui demander combien cela coûte. Elle vous dira que c'est très cher, mais je pense qu'il n'en est rien.

Le deuxième élément est celui des ressources humaines, et cela concerne l'animation. L'un des éléments clés consiste à avoir deux ou trois personnes qui s'occupent d'abord de l'étape préalable aux consultations que sont le recrutement et l'établissement de contacts; deuxièmement, il faut un processus quotidien d'animation de la discussion pour encourager les échanges et les résumer au fur et à mesure; troisièmement il faut rédiger le

of the discussion after it has taken place. It seems to me one is looking there at a specific and well-trained group of people who are developing those kinds of skills.

Third — I would say this because I'm an academic — you need evaluation. I do think you have to build, particularly in the experimental stage, a lot of analysis into all this to actually see the answers to the kinds of things you've been asking today, what's actually happening, who's coming on, and so on.

I've been recently giving advice to the U.K. House of Commons on this question about how this becomes a routine part of parliamentary procedure, which they now want to do. My view is that there is a need for something like a public participation unit, a unit of three or four people whose job it is to think in terms of bringing the public in, particularly using these technologies but perhaps not only these technologies in order to do this. How do you get the public to sense that something is happening, to know about these things, and so on?

What would be unwise to do in this context, I think, would be to try to put any figures on this, because I don't know about the specific Canadian context. But I think those are the key resources: a minimal amount of technology, a lot of organizational and moderation skills, and evaluation.

My other piece of advice in that context would be that there is a need in a committee like this for a set of principles to be set out within which all of that can operate, that is, these are the kinds of things we want or don't want from this process.

The Joint Chair (Senator Morin): We're going to a second round.

Can I ask you a practical question? How do the concerned citizens know of the process? You referred to violence and other issues. How do the citizens throughout the country become aware of this, given that they don't follow the parliamentary process that well? They don't know there's a —

Prof. Coleman: There are two ways and there could be a third. The two ways are through the use of traditional media. Local radio in particular has been very helpful in the U.K. in publicizing these consultations. The fact these are parliamentary consultations makes them something the media feel they should publicize and are happy to publicize. Indeed, because of the novelty of the use of the Internet, they feel there's a story there to publicize as well.

I have to warn you that many of you will find yourselves photographed endlessly standing in front of computers if you go down this road, because that is the only thing journalists seem to be able to think of when they're trying to cover this sort of story.

The second element is outreach work, usually with partner organizations. In the work we have done, for example, when we were dealing with domestic violence, we worked with an organization called Women's Aid, and they were able to get us into the network that exists and to tell us about the various people

rapport sur la discussion après coup. Il me semble qu'il faut là un groupe particulier et bien formé, qui développe ce genre de compétence.

Troisièmement — je le dis parce que je suis un universitaire —, on a besoin d'une évaluation. Je ne crois pas que, surtout à l'étape expérimentale, il faille prévoir un grand travail d'analyse pour trouver les réponses aux questions que vous avez posées aujourd'hui, pour savoir ce qui se passe en réalité, ce qui s'annonce, et cetera.

Récemment, j'ai donné des conseils à la Chambre des communes britannique sur la façon d'intégrer cet élément à la procédure parlementaire, ce qu'elle souhaite maintenant faire. Selon moi, on a besoin d'un service de la participation du public, un service de trois ou quatre personnes qui cherche à faire participer le public, plus particulièrement en utilisant ces technologies, mais pas uniquement. Comment amener le public à sentir que quelque chose se passe, à se renseigner, et cetera?

Ce qu'il est peu judicieux de faire, dans ce contexte, c'est d'essayer de donner des chiffres, puisque je ne connais pas les détails du contexte canadien. Je crois que les ressources principales sont là: le minimum de technologie nécessaire, beaucoup de compétences en organisation et en animation et la capacité d'évaluation.

Mon autre conseil, dans ce contexte: on a besoin d'un comité comme celui-ci pour établir les principes qui encadrent la réalisation de cette initiative. Il préciserait ce qu'on veut obtenir ou non de ce processus.

Le coprésident (le sénateur Morin): Nous allons passer à une deuxième tournée.

Puis-je poser une question d'ordre pratique? Comment les citoyens intéressés peuvent-ils se renseigner sur le processus? Vous avez parlé de la violence et d'autres problèmes. Comment les citoyens de l'ensemble du pays peuvent-ils se renseigner, étant donné qu'ils ne suivent pas de très près le processus parlementaire? Ils ne savent pas qu'il existe un...

M. Coleman: Il y a deux moyens, et il pourrait y en avoir un troisième. Les deux premiers, ce sont les médias classiques. Au Royaume-Uni, la radio locale a été très utile pour donner de l'information sur ces consultations. Étant donné qu'il s'agit de consultations parlementaires, les médias estiment devoir les faire connaître, et ils seront heureux de le faire. Comme l'utilisation d'Internet est une nouveauté, c'est également pour eux une nouvelle intéressante à diffuser.

Je vous préviens, un grand nombre d'entre vous se feront photographier continuellement devant des ordinateurs, si vous vous engagez dans cette voie, car on dirait que les journalistes sont incapables de penser à autre chose, lorsqu'ils essaient de couvrir ce genre d'événement.

Le deuxième moyen, c'est le travail de liaison, d'habitude avec des organisations partenaires. Dans le travail que nous avons fait, par exemple, les consultations portaient sur la violence au foyer. Nous avons donc travaillé avec une organisation appelée Women's Aid, et elle a pu nous faire entrer dans le réseau

to talk to. Again, I think that is a very important thing to do, to recognize that one can never have all the network at one's own fingertips.

The third element, which the British Parliament didn't do for reasons I won't go into but one I would have thought would be sensible to do here, is to use the parliamentary Web site. One area of all parliaments the public does see, even if they see nothing else, is the parliamentary Web site. I would have thought one could use the parliamentary Web site to say, this is happening and do you want to become part of it? Apart from anything else, the medium is the message there. I would have thought it's a way of showing, through the Web site, that Parliament is an accessible place.

The Joint Chair (Senator Morin): Thank you very much.

Ms. Grey had a supplementary.

Ms. Grey: I was going to ask some questions about budgeting, but that actually filled quite a bit of it just in response to Jerry.

I don't know if this is much help, but I found it a little bit helpful, anyway. I advertise in my householders and just say, I get many thousands of e-mails, so please identify yourself as a constituent. I'm amazed at the number of people who actually do respond to that, and they say, I am a constituent and here's my address; they prove it. But we're just completely overwhelmed with this, and thus the blessing/curse part of this, where you've given us all kinds of positive and negative things.

When on the human resource aspect you talk about maybe two or three people to do the beginning of it and three or four for evaluation, I think that is not unworkable. I think we could certainly move ahead in that area.

It's fascinating, because if we don't do it, then we're just going to playing catch-up all the time. This is a way of life now and that's all there is to it, so we need to move ourselves up into the 21st century.

Prof. Coleman: If I could just make one point, it occurs to me that if anyone asked me theoretically which country in the world ought to be doing this, it would be Canada because of the Internet access levels and because of the tradition of political participation here. There are a whole range of reasons the British Parliament shouldn't actually have been the first to have done this but happened to be so. Certainly, the Canadian Parliament could now push ahead in all kinds of interesting ways.

Ms. Grey: In terms of participation and involvement as well, just our geography is purely frightening in those kinds of areas. For those of us who have served in rural constituencies, it's two and a half or three hours in a blizzard to drive to a town hall meeting. It would just be way easier to punch up online, wouldn't it?

The Joint Chair (Senator Morin): Senator Forrestall, you had a second question?

Senator Forrestall: I did. I appreciate the need to get on with the reality of the age. Now, I think of the United Kingdom and I think of a multiplicity of cultures and languages and whatnot. We

existant et nous indiquer les différentes personnes à qui nous adresser. Il me semble très important de prendre conscience qu'on ne peut jamais connaître le réseau sur le bout des doigts.

Le troisième moyen, auquel le Parlement britannique n'a pas eu recours pour des raisons dans lesquelles je ne vais pas entrer, mais qui m'aurait semblé logique, c'est le site Web parlementaire. S'il est un élément de tous les parlements que le public voit, à défaut d'autre chose, c'est le site Web parlementaire. J'aurais cru qu'on pourrait utiliser ce site pour annoncer les consultations et inviter les gens à participer. En dehors de tout le reste, le médium est le message. J'aurais vu là une façon de montrer, par le site Web, que le Parlement est un lieu accessible.

Le coprésident (le sénateur Morin): Merci beaucoup.

Mme Grey a une question complémentaire à poser.

Mme Grey: J'allais poser des questions sur les budgets, mais le sujet a été assez bien couvert dans la réponse faite à Jerry.

J'ignore si c'est très utile, mais ce l'a été un peu dans mon cas. Je fais des annonces dans mes bulletins parlementaires, mais je précise que je reçois des milliers de messages par courrier électronique. Je demande à mes électeurs de s'identifier comme tels. Je suis étonnée du nombre de gens qui répondent. Ils disent: je suis un électeur et voici mon adresse. Ils donnent des preuves. Toutefois, nous sommes complètement débordés. C'est à la fois une bénédiction et une malédiction, lorsque vous nous donnez toutes sortes de choses aussi bien positives que négatives.

À propos des ressources humaines, vous dites qu'il faudrait deux ou trois personnes pour amorcer le processus et trois ou quatre pour l'évaluation. Je ne crois pas que ce soit impossible. Nous devrions certainement aller de l'avant.

C'est fascinant. Si nous n'agissons pas, nous allons continuellement faire du rattrapage. C'est une façon de vivre, de nos jours, et il n'y a pas à s'en sortir. Il faut entrer de plain-pied dans le XXI^{e} siècle.

M. Coleman: Si je peux me permettre, je viens de penser que, si on me demande quel pays au monde, en théorie, devrait s'engager dans cette voie, je dirais que c'est le Canada, en raison de son niveau d'accès à Internet et de sa tradition de participation politique. Toute une série de raisons auraient justifié que le Parlement britannique ne soit pas le premier à tenter cette expérience, mais il l'a été. Chose certaine, le Parlement du Canada devrait aller de l'avant et prendre toutes sortes de mesures intéressantes.

Mme Grey: Pour ce qui est de la participation, l'étendue de notre territoire est un problème effrayant. Ceux d'entre nous qui ont représenté des circonscriptions rurales savent qu'il faut parfois deux heures et demi ou trois heures de route dans une tempête de neige pour se rendre à une assemblée publique. Il serait beaucoup plus facile de communiquer en direct, n'est-ce pas?

Le coprésident (le sénateur Morin): Sénateur Forrestall, avez-vous une deuxième question?

Le sénateur Forrestall: Oui. Je comprends qu'il faut être de son temps. Je songe à l'expérience du Royaume-Uni et à la multiplicité des cultures et des langues, par exemple. Notre

are multicultural to a certain extent, and in a very definitive way we are a bilingual and bicultural country. To what degree in your experience is the nature of the language and the culture a danger?

Prof. Coleman: In a sense the Internet is quite good for bilingual communication because of the fact that the Internet allows for what is asynchronous communication. Contrary to what some people might think, the Internet is not a very fast medium; it slows things down. People send a message, they store a message, they retrieve it when they want to, and they can read a translation when they want to.

So it's not like television. It moves at a slower pace in many ways, and in that sense a bilingual environment for communication is probably easier there. But I have to say to you that you're fortunate in Canada having this kind of bilingual issue. I'm an advisor to the Welsh assembly, and my comment to you is, at least you're dealing with two living languages.

Some hon. members: Oh, oh!

The Joint Chair (Senator Morin): We'll thank the professor, and then we will move to the next part of our session.

Carolyn, would you thank the professor.

The Joint Chair (Ms. Bennett): I will, and before I thank you, I would love to figure out how we can continue to use you to help us push the liaison committee to get us the resources we need.

Our experience in putting up an information site for one committee was that it was hugely costly for us just to make the work of the committee and everything available to people online; that doesn't somehow happen by magic.

I want to take this opportunity also to thank the library and the House of Commons for doing our tiny little experiment, because we know what kinds of person-hours got put into that one site.

Do you have anything to say?

Prof. Coleman: What I would say is that I have an institute at the University of Oxford that is there to work on this kind of research, and if I can be of any use in the work you're doing, I am more than happy to volunteer that service. Just let us pursue this, and if there are useful things I can do to help to make things happen here, I'd like to contribute that.

The Joint Chair (Ms. Bennett): But you will just prescribe for us that every committee should at least have an information site, shouldn't they?

Prof. Coleman: Yes.

Some hon. members: Oh, oh!

The Joint Chair (Ms. Bennett): Thank you. That's on the record.

Prof. Coleman: That was an easy question.

The Joint Chair (Senator Morin): That's a planted message.

société est multiculturelle, dans une certaine mesure, et il est très clair que nous avons un pays bilingue et biculturel. D'après votre expérience, la question de la langue et de la culture constitue-t-elle un danger?

M. Coleman: En un sens, Internet est excellent pour les communications bilingues parce qu'il permet des communications asynchrones. Contrairement à ce que certains prétendent, Internet n'est pas un moyen de communication très rapide. Il ralentit les choses. On envoie un message, on le stocke, on le récupère quand on en a envie et on peut lire une traduction quand on le veut.

Ce n'est pas comme la télévision. À bien des égards, Internet est plus lent et, en ce sens, les communications bilingues y sont probablement plus faciles. Je dois vous dire que vous avez de la chance, au Canada, d'avoir ce genre de bilinguisme. Je suis conseiller de l'assemblée galloise et je vous dirai que, au moins, vous avez affaire à deux langues vivantes.

Des voix: Oh, oh!

Le coprésident (le sénateur Morin): Nous allons remercier le professeur, puis nous allons passer à la dernière partie de notre séance.

Carolyn, auriez-vous l'obligeance de remercier le professeur?

La coprésidente (Mme Bennett): Je vais le faire, mais je voudrais d'abord voir comment nous pouvons continuer à utiliser votre aide pour inciter le comité de liaison à nous obtenir les ressources nécessaires.

D'après notre expérience dans la création d'un site informationnel pour un seul comité, il s'agit d'une entreprise extrêmement coûteuse, simplement pour rendre les travaux du comité et tout le reste disponibles en direct. Cela ne se fait pas par magie.

Je tiens à saisir cette occasion pour remercier la Bibliothèque et la Chambre des communes d'avoir fait cette petite expérience avec nous, car nous savons tout le temps qu'il a fallu consacrer à ce seul site.

Auriez-vous quelque chose à ajouter?

M. Coleman: À l'Université d'Oxford, j'ai un institut qui travaille sur ce type de recherche. Si je peux vous être utile dans vos travaux, je me ferai un plaisir de vous aider bénévolement. Continuons sur cette lancée, et, si je puis vous être utile, je serai heureux de contribuer.

La coprésidente (Mme Bennett): Mais vous diriez que tous les comités devraient au moins avoir un site d'information, n'est-ce pas?

M. Coleman: Oui.

Des voix: Oh, oh!

La coprésidente (Mme Bennett): Merci. Cela est consigné.

M. Coleman: La question était facile.

Le coprésident (le sénateur Morin): C'est un message téléguidé.

The Joint Chair (Ms. Bennett): I just want to say, as the committee probably now realizes, when we first started thinking about these things, all roads led to Stephen Coleman in terms of the people actually doing work on renovating Parliament into the 21st century, making it relevant and responsive.

Actually, I think it's spectacular, the work he did not only at the Hansard Society, but also at Westminster, at the LSE, and now with his serious bully pulpit at Oxford. It's spectacular, and we hope we will continue to learn from you after this beginning of a relationship.

I can't thank you enough for making time in your extraordinarily busy schedule over these last few days, so thank you very much, Stephen.

Prof. Coleman: Thank you for having me.

The Joint Chair (Senator Morin): The next part of our session is a presentation by staff from the Library of Parliament, Mr. Young, Mr. Niemczak, and Mr. Peters. Mr. Young will be giving the presentation. He is the acting director of Political and Social Affairs in the Library of Parliament.

There will be a 15-minute presentation and then questions afterwards.

Mr. William Young, Acting Director, Political and Social Affairs Division, Library of Parliament: Professor Coleman is a tough act to follow.

In preparing the presentation but also with the e-consultation we carried out for the Subcommittee on the Status of Persons with Disabilities, we were able to benefit from his experience as well as from the experience of the Romanow Commission. What we tried to do was incorporate into what we did a sum of the lessons learned he described to you.

I know how I was billed, but I'm really here as the researcher for the Subcommittee on the Status of Persons with Disabilities. That means a lot of things. Among other things, I remembered to wear matching socks this morning, but my usual job is sitting beside the chair and — what shall I say — I'm not quite as comfortable sitting at this end of the table.

I'm very fortunate today to have with me people from the Parliamentary Research Branch, and I think they represents a huge cross-section of the talent you have available to you. To my right is Peter Niemczak, who's a research assistant in the Law and Government Division. In doing this project he became everybody's right-hand guy. He was able to make the links between the technology research, committee work, and parliamentary activities, which I think are critical in making any project like this a success.

On my left is Joe Peters, and he adopted us or we adopted him, I don't quite know which to say. He came to us from the Romanow Commission, where he was the person who set up the e-consultation, which was probably the largest-scale e-consultation that's been conducted in Canada. We're very fortunate that we were able to have him to advise and console us.

La coprésidente (Mme Bennett): Je voudrais simplement dire que, comme le comité en est probablement conscient maintenant, lorsque nous avons amorcé notre réflexion, tout nous portait à consulter Stephen Coleman, parmi ceux qui s'efforcent de moderniser le Parlement, de le faire entrer dans le XXI^{e} siècle, de le rendre pertinent et réceptif.

J'estime que le travail qu'il a fait non seulement à la Hansard Society, mais aussi à Westminster, à la LSE et à son poste important d'Oxford est phénoménal. C'est phénoménal, et nous espérons que nous continuerons à profiter de vos lumières, maintenant que nous avons établi des relations.

Je ne saurais trop vous remercier de nous avoir fait une place dans votre programme extraordinairement chargé de ces derniers jours. Merci beaucoup, Stephen.

M. Coleman: Merci de m'avoir accueilli.

Le coprésident (le sénateur Morin): La partie suivante de notre séance est réservée à un exposé du personnel de la Bibliothèque du Parlement, MM. Young, Niemczak et Peters. M. Young fera l'exposé. Il est directeur intérimaire de la Division des affaires politiques et sociales à la Bibliothèque du Parlement.

Il y aura un exposé de 15 minutes, suivi de questions.

M. William Young, directeur intérimaire, Division des affaires politiques et sociales, Bibliothèque du Parlement: Il est difficile de prendre la parole après M. Coleman.

Pour préparer cet exposé, mais aussi dans les consultations électroniques que nous avons menées pour le Sous-comité de la condition des personnes handicapées, nous avons pu profiter de son expérience, ainsi que de celle de la Commission Romanow. Nous avons essayé d'intégrer dans ce que nous avons fait l'ensemble des leçons qu'il vous a décrites.

Je sais comment on m'a présenté, mais je suis en réalité attaché de recherche au service du Sous-comité de la condition des personnes handicapées. Cela veut dire bien des choses. Entre autres choses, j'ai fait attention ce matin de ne pas mettre des chaussettes dépareillées, mais mon travail habituel me fait prendre place auprès de la présidence. Mettons que je ne me sens pas aussi à l'aise à cette extrémité de la table.

J'ai beaucoup de chance ce matin d'être accompagné de représentants de la Direction de la recherche parlementaire. Ils représentent un large éventail des talents qui sont à votre disposition. À droite, Peter Niemczak, adjoint de recherche à la Division du droit et du gouvernement. Dans ce projet, il est devenu le bras droit de tout le monde. Il a été capable d'établir les liens entre la recherche sur la technologie, le travail du comité et les activités parlementaires, ce qui me semble indispensable à la réussite d'un projet comme celui-ci.

À ma gauche se trouve Joe Peters. Il nous a adopté ou nous l'avons adopté. Je ne sais ce qui est le plus juste. Il nous est arrivé de la Commission Romanow, où il a organisé les consultations électroniques, qui ont probablement été les plus importantes jamais menées au Canada. Nous avons eu beaucoup de chance qu'il puisse venir nous conseiller et nous rassurer.

Over here is Megan Furi, the intern who's been with us for a year in the Political and Social Affairs Division. Today she's the clicker, but actually what she did was assemble and analyze all the material that came in to the subcommittee during this process on the Internet to make sure it met the criteria we had established for posting.

So you have a little bit of a cross-section here, but I would also like to emphasize that this project consumed the time and employed the talents of a huge number of people in both the House of Commons and the Library of Parliament.

The motivation for the study began driven and remained driven by the Subcommittee on the Status of Persons With Disabilities, particularly by Carolyn Bennett, who is the chair. Actually, she should be sitting here with us, not up there with you folks.

I'll never forget, actually, the origination of this. It happened in a basement room in the Centre Block, where Carolyn met with the senior officials of the House and the library and said, I want a Volkswagen, not a Cadillac, but I want to do this. I think she got a Buick, actually, but Carolyn started to outline her vision.

Collectively, the people in the House and the library, the senior managers and those of us who ended up doing this, felt a little like Alice in *Alice Through the Looking-Glass*. We were sort of saying "There's no use trying," said Alice, "one can't believe impossible things." "I daresay you haven't had much practice," Carolyn as the White Queen replied. "When I was your age, I always did it for half-an-hour a day. Why, sometimes I've believed as many as six impossible things before breakfast."

So we didn't have much of a choice. If you ever hear me muttering about the White Queen, you'll know Carolyn wants something impossible and she either got up early or ate breakfast late.

The project is a continuation of the traditional role of the parliamentary committees using a different medium. The one thing we tried to do that I think goes beyond what Professor Coleman was talking to you about was to integrate the e-consultation into the traditional committee studies. What we did was, we set up a subject, Canada Pension Plan disability. We had briefings from the department in the traditional way. We had a round table where we brought together all the possible and potential stakeholders to outline the issues. Then we put up the information-based Web site, which I'll show you shortly. Then we began the e-consultation.

But the e-consultation proceeded in conjunction with regular committee hearings with the "usual suspects," as we call them, the policy experts and the NGOs, national organizations of various interested groups — stakeholders, if you like. We tried to ensure the two went in tandem in one sense. We used the round table to validate the issues for both the e-consultation and the traditional study.

De ce côté, vous voyez Megan Furi, une stagiaire qui est depuis un an à la Division des affaires politiques et sociales. Aujourd'hui, elle est préposée à la souris, mais son rôle a été de réunir et d'analyser tout ce qui a été communiqué au sous-comité pendant ce processus par Internet pour s'assurer du respect des critères établis pour l'affichage sur Internet.

Vous avez un petit échantillon ce matin, mais je tiens à souligner qu'un nombre considérable de personnes à la Chambre des communes et à la Bibliothèque du Parlement ont dû consacrer leur temps et leurs talents au projet.

L'impulsion nécessaire à cette étude est venue et vient toujours du Sous-comité de la condition des personnes handicapées, et surtout de sa présidente, Carolyn Bennett. Elle devrait prendre place avec nous plutôt que de votre côté.

Je n'oublierai jamais le point de départ de ce projet. Cela s'est produit dans une salle du sous-sol de l'édifice du Centre, où Carolyn a rencontré des hauts fonctionnaires de la Chambre et de la Bibliothèque et leur a dit: je veux une Volkswagen, pas une Cadillac, mais je tiens à ce projet. Je crois qu'elle a obtenu une Buick, mais Caroline a bien expliqué ce qu'elle avait en tête.

Collectivement, les gens de la Chambre et de la Bibliothèque, les cadres supérieurs et ceux d'entre nous qui ont fini par réaliser le projet se sentaient un peu comme Alice dans *De l'autre côté du miroir*. Nous disions en quelque sorte comme Alice: Ce n'est pas la peine d'essayer. On ne peut croire les choses impossibles. Carolyn, dans le rôle de la Reine Blanche, disait: J'oserais dire que nous n'avez pas beaucoup essayé. Lorsque j'avais votre âge, je le faisais toujours une demi-heure par jour. Parfois, j'ai cru jusqu'à six choses impossibles avant le petit déjeuner.

Nous n'avions pas beaucoup le choix. Si jamais vous m'entendez grommeler à cause de la Reine Blanche, vous saurez que Carolyn réclame quelque chose d'impossible et qu'elle s'est levée tôt ou a pris son petit déjeuner très tard.

Le projet est un prolongement, par un autre médium, du rôle classique des comités parlementaires. La chose que nous avons essayé de faire et qui va au-delà de ce dont M. Coleman vous a parlé, c'est d'intégrer les consultations électroniques aux études normales du comité. Nous avons choisi un sujet, les prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada. Le ministère a donné les informations de la manière classique. Nous avons eu une table ronde autour de laquelle nous avons réuni tous les intéressés possibles ou éventuels pour cerner les problèmes. Puis, nous avons versé cette information sur le site Web informationnel. Je vais vous la montrer dans un instant. Puis, les consultations électroniques ont débuté.

Les consultations électroniques se sont déroulées en même temps que les audiences ordinaires du comité, avec les «suspects habituels», comme nous les appelons: experts de la politique, ONG, organisations nationales de divers groupes — les protagonistes, si on veut. Nous avons essayé de faire en sorte que les deux démarches aillent de pair. La table ronde a servi à valider les problèmes pour les consultations électroniques et l'étude traditionnelle.

One other thing I think that's important to say is that the whole exercise is content-driven.

The next point is the partnership. I think what we were able to achieve could only have been achieved by a partnership. What we had in our partnership were the subcommittee and the committee's directorate, including the House of Commons, who provided a clerk who was interested and keen to assist the Parliamentary Research Branch of the Library of Parliament.

The researcher was me, but I had access to the full range of services plus the Information Services Directorate and the technology people. This was conceived as a pilot, so we were all a little bit more willing to bend the rules and to try to make it succeed. I don't know; you might want to ask some questions about the partnership.

Professor Coleman talked about formalized rules, and we had formalized rules. We sat down and worked out a project charter that set out the scope of the e-consultation and was very similar to the work plan of the subcommittee for its traditional hearings, but it married the two.

It was a little bit like a prenuptial agreement. The partners, with the exception of the politicians, sat down and discussed exactly what each of them was going to do, how they were going to do it, and when they were going to do it. As with any good prenuptial agreement, we fought and argued and compromised, but ultimately it was forgotten once we had signed it, as it would be in any good marriage. It became something that was taken for granted, and I think that was critical.

In addition, we asked the chair to sign the project charter. It was given to the members of the subcommittee so all of them could see it and comment, question, or whatever. They were kept fully briefed throughout this process.

Again, I can't overemphasize the fact that we were able to use Joe's talents throughout this project. Within the library we mobilized the resources we required from the Parliamentary Research Branch — "mobilized" is probably too strong a word; it's more like begged, borrowed, and stole.

We had willing cooperation from the Operational Services division and from the Information and Documentation Branch, which meant that we had access to the skills of the web publishers in Operational Services and the librarians in IDB.

Now, on the implementation of phase one, this is something Professor Coleman, in my view, may not have talked about enough in his presentation. What we did was, first we put up an information-based Web site six months before we actually began the e-consultation. The Web site is content-driven; it contains analyses of the issues that had been identified in the round table and in the committee's hearings previously. It also brings together subcommittee documents such as briefs, evidence, schedules, and members' biographies.

Il est important de dire aussi que tout le projet était axé sur le contenu.

Le point suivant est le partenariat. Ce que nous avons accompli n'était possible qu'avec un partenariat. Il réunissait le sous-comité, la Direction des comités, sans oublier la Chambre des communes, qui a fourni un greffier intéressé, vraiment soucieux d'aider la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement.

J'étais l'agent de recherche, mais j'avais accès à tous les services de la Direction des services d'information et des gens de la technique. Comme il s'agissait d'un projet pilote, nous étions tous un peu plus disposés à prendre des libertés avec les règles pour le faire réussir. Je ne sais trop, mais vous voudrez peut-être poser des questions sur le partenariat.

M. Coleman a parlé de règles formelles. Nous en avions. Nous avons élaboré une charte définissant la portée des consultations électroniques. Elle était très semblable au plan de travail du sous-comité pour ses audiences traditionnelles, mais elle alliait les deux démarches.

C'était un peu comme un accord prénuptial. Les partenaires, politiques exceptés, ont discuté de ce que chacun allait faire, comment et quand. Comme dans tout accord prénuptial, il y a eu des affrontements, des discussions, des compromis, mais, une fois conclue, la charte a été oubliée, comme dans tout bon mariage. Elle était tenue pour acquise. Je crois que c'était essentiel.

De plus, nous avons demandé à la présidence de signer la charte, qui a été remise à tous les membres du comité pour qu'ils en prennent connaissance, la commentent, posent des questions. Ils ont été tenus parfaitement au courant pendant tout le processus.

Je ne saurais trop insister sur le fait que nous avons pu compter sur les talents de Joe pendant tout le projet. À la Bibliothèque, nous avons mobilisé les ressources nécessaires à la Direction de la recherche parlementaire. «Mobiliser» est un terme probablement trop fort. Nous avons quémandé, emprunté et volé.

Nous avons eu la coopération empressée de la Division des services opérationnels et de la Direction de l'information et de la documentation. Nous avons donc pu faire appel aux talents des concepteurs HTML des services opérationnels et aux bibliothécaires de la DID.

Maintenant, la réalisation de la première étape. À mon avis, M. Coleman n'en a peut-être pas assez parlé. Tout d'abord, nous avons lancé un site Web informationnel six mois avant le début des consultations électroniques. Ce site est axé sur le contenu. Il contient des analyses des questions cernées par la table ronde et les audiences antérieures du comité. Il réunit aussi les documents du sous-comité: mémoires, témoignages, calendriers, biographies des membres.

I should mention that we were given permission to have our own web address, which meant that the public could get at this site without going through the 47 clicks that are required to get through to any of the other committee Web sites. So we had our web address, www.parl.gc.ca/disability. It provided easy access for the public.

I'm going to ask Peter to talk a little bit about the site.

Mr. Peter Niemczak, Research Assistant, Library of Parliament: Thanks.

I'm like Bill: I also think that an information-based site is absolutely essential for successful e-consultation. When we did our information-based site, we set up four major areas where there was information: the Our Issues section, the Our Work section, About Us, and the FAQ.

In the Our Issues section we prepared at the research branch — when I say "we," I should say, largely Bill — prepared several background papers on CPP-D and some of the past work of the disability subcommittee on that issue. We prepared an FAQ and a list of annotated links.

These papers we prepared are fairly similar to the traditional research branch papers we're all familiar with. But because we're using the Internet, we've had to rewrite and reorganize these papers because we're using a different medium and we're addressing a different audience. There's a lot of extra work involved in that.

Some of the issue papers Bill prepared were the policy overview, and Kevin Kerr prepared a statistical overview. We also prepared one that looked at the administrative issues.

The annotated links were something we put into this section that allowed users to further explore some of the disability issues and use this site to go on and dig further into an issue if they wanted to.

The Our Work section of the Web site had elements you'd find in a traditional committee Web site. This had transcripts, minutes, schedules of meetings, and committee reports, and we supplemented the information that's in the Our Work section by adding something new, the briefs the committee received from witnesses who appeared at the traditional hearings.

The About Us section provided information about the members, the committee, and its work. This portion of the site also repackages some of the library content that can be found on the parliamentary Web site, particularly the biographies, which in an e-consultation allows the users to build a bit of a relationship with the members. It's not a personal relationship, but they can see a member's picture and they know what they've done in the past, so it starts to build that one-on-one relationship.

In this section we also had a series of background papers Bill had prepared, maybe with some help from Kevin, that explained to the public the mandate of the committee and also some of the history of the committee; it also explained what the committee

Je dois signaler que nous avons eu la permission d'avoir notre propre adresse Web. Le public pouvait donc y avoir accès sans faire les 47 clics nécessaires pour naviguer sur les sites des autres comités. L'adresse était www.parl.gc.ca/disability. L'accès était facile pour le public.

J'invite Peter à nous dire quelques mots du site.

M. Peter Niemczak, adjoint à la recherche, Bibliothèque du Parlement: Merci.

Comme Bill, je pense qu'un site informationnel est indispensable à de bonnes consultations électroniques. Nous avons divisé le contenu de notre site informationnel en quatre grands domaines: nos dossiers, notre travail, à notre sujet, FAQ

Dans la section Nos dossiers, nous avons préparé — au lieu de nous, je devrais dire surtout Bill — plusieurs documents d'information sur le RPC-I et des travaux antérieurs du sous-comité sur la question. Nous avons préparé une section de FAQ et une liste de liens annotés.

Ces documents sont assez semblables aux documents classiques de la Direction de la recherche qui nous sont tous familiers. Parce que nous utilisions Internet, nous avons dû rédiger de nouveau et remanier ces documents à cause de la différence de médium et d'auditoire. Cela représente beaucoup de travail.

Parmi les documents préparés par Bill figure un survol de la politique, et Kevin Kerr a préparé un aperçu statistique. Nous avons également rédigé un document sur les questions administratives.

Nous avons ajouté des liens annotés pour que les utilisateurs puissent approfondir certaines des questions relatives à l'invalidité et se servir du site pour pousser leur recherche sur un sujet qui les intéressait.

La section Notre travail comprenait les éléments qu'on trouve dans un site Web classique de comité: transcriptions, procès-verbaux, calendrier des réunions, rapports de comité. Nous avons complété l'information fournie dans cette section par quelque chose de neuf: les mémoires que le comité a reçu des témoins qui ont comparu au cours des audiences normales.

La section À notre sujet donnait de l'information sur les membres, le comité et son travail. Elle reprend aussi sous une forme différente une partie de ce qu'on trouve sur le site Web parlementaire, notamment les biographies, ce qui, dans des consultations électroniques, permet aux usagers d'établir une sorte de relation avec les membres. Ce n'est pas une relation personnelle, mais ils peuvent voir la photo d'un député et connaître ses réalisations passées, ce qui est un début de relation directe.

Cette section comprend aussi une série de documents d'information que Bill a préparés, peut-être avec l'aide de Kevin, expliquant au public le mandat du comité et décrivant

had done in the past. Again, these were pretty extensive background papers we had to rework and rewrite for this Web site.

The last major information section on the Web site is the FAQ, short for "frequently asked questions." This provided users who aren't really familiar with the parliamentary setting or with the CPP-D issue a chance to go to the Web site and find out what exactly a parliament, a session, or a committee is.

When you look at our site statistics for the e-consultation, it's amazing how many people actually used the FAQ. I think 10 per cent of the visitors to the site for December, January, and February went to the FAQs, and that's a pretty big load.

The last thing I want to say is, there are several other administrative elements on the site, including the Contact Us section, which helped users contact the committee in an organized fashion through the clerk, and a site map to help guide people through the site. We had a really neat little tool called Join Our News List, which allowed people to sign up to receive a short newsletter once a month — but no more than once a month because I had to write it.

That was basically our information-based site, and I think I'll pass it back.

Mr. Young: The one thing I would add here, though, is that we were very careful to distinguish what Parliament was doing from what the government was doing. A lot of the information on the site was actually geared towards distinguishing between the parliamentary study of the Canada Pension Plan and the Canada Pension Plan administration or the appeal and application procedure for it. Wherever relevant, the distinction between Parliament and government was built into all the information on the site.

The second phase was the implementation of the e-consultation itself. This took a long time. In part due to the prorogation of Parliament, things got delayed, but in the long run I think it was good because the planning for this consumed a huge amount of time. This, you can see, is the file of planning documents only for the e-consultation.

The Web site used three tools, and I'm going to ask Joe to talk about those tools. It was launched on December 3, 2002, the International Day of Disabled Persons, and ran until March 3, 2003.

Mr. Joe Peters, Consultant, Library of Parliament: You'll see that what we did was quite similar to the approach that was taken by the Romanow Commission in the sense that we started with some fact-finding and an information-based site, starting the relationship with Canadians partly through the news list mechanism. We had about 400 people who were interested in what was going on with the committee before we even started the consultations. What that allowed us to do was, we had a captive audience to start the consultation phase.

un peu son histoire. Il expliquait également ce que le comité avait fait par le passé. Là encore, il s'agit de documents assez volumineux qu'il a fallu remanier et rédiger de nouveau pour le site Web.

La dernière grande section d'information du site est la FAQ, la «foire aux questions». Elle donne aux usagers qui ne connaissent pas très bien le cadre parlementaire ou le dossier du RPC-I la possibilité, en consultant le site Web, d'apprendre ce qu'est un parlement, une session ou un comité.

Quand on vérifie les statistiques des consultations électroniques, il est étonnant de voir combien de personnes utilisent la FAQ. Je crois que, en décembre, janvier et février, 10 p. 100 des visiteurs l'ont consultée, ce qui est énorme.

Enfin, dernière chose, on trouve plusieurs autres éléments administratifs sur le site, dont la section Contactez-nous, qui aide les usagers à communiquer avec le comité de façon organisée, en passant par le greffier, et une carte du site pour guider les internautes. Nous avions un outil vraiment impeccable, Abonnez-vous à notre service de mise à jour, qui permettait aux visiteurs de signer pour recevoir un court bulletin mensuel — pas plus fréquent, car je devais le rédiger.

Voilà essentiellement en quoi consistait notre site informationnel. Je vais maintenant céder la parole à mon collègue.

M. Young: La seule chose que je voudrais ajouter, c'est que nous avons pris grand soin de distinguer ce que faisait le Parlement et ce que faisait le gouvernement. Une grande partie de l'information sur le site visait à faire la distinction entre l'étude parlementaire du Régime de pensions du Canada et l'administration de ce régime ou la procédure d'appel et d'application. Là où cela était pertinent, la distinction entre Parlement et gouvernement était intégrée à toute l'information offerte sur le site.

La deuxième étape a été celle des consultations électroniques mêmes. Il a fallu beaucoup de temps. En partie à cause de la prorogation du Parlement, il y a eu des retards, mais je pense que, à la longue, cela a été excellent, car la planification nécessaire a demandé énormément de temps. Comme vous pouvez le voir, voici le dossier des documents de planification des seules consultations électroniques.

Le site Web a utilisé trois outils, et je vais demander à Joe de vous en parler. Les consultations ont débuté le 3 décembre 2002, Journée internationale des personnes handicapées, et se sont prolongées jusqu'au 3 mars 2003.

M. Joe Peters, consultant, Bibliothèque du Parlement: Vous constaterez que ce que nous avons fait est très semblable à l'approche adoptée par la Commission Romanow en ce sens que nous avons commencé par une recherche des faits et un site informationnel, amorçant les relations avec les Canadiens en partie au moyen du mécanisme de mise à jour. Nous avions environ 400 personnes intéressées par ce qui se passait au comité avant même le début des consultations. Cela nous a permis d'entreprendre l'étape des consultations avec un auditoire captif.

We developed three tools, which we launched on December 3. They're a little bit different from the approach Dr. Coleman discussed in the sense that it wasn't deliberation or discussion amongst different Canadians, but it was a one-to-one relationship between Canadians and the committee. There was a deliberation that happened, but it wasn't a deliberation amongst their peers.

The first tool we had was what we called our issue poll — no insult to Dr. Fishkin, who is the creator of deliberative polling techniques. What we ended up doing was moving beyond the traditional surveys you would have from market research firms and describing the issues, describing the pros and cons of different actions, and then asking people to consider options once they'd had a chance to review that. So they had a personal deliberation in the sense that they had to work through issues, work through options, and then answer some questions after they had had a chance to work through that.

That was one approach we had. We ended up having, I think, over 1,300 Canadians participate in that process.

The neat thing about that as well is that we were able to tell the perspective of the person who was participating. We asked them, are you a person with disabilities? Are you currently a family member? Are you a member of the medical community? At the end of the day we could then look and do detailed analysis on the results people had presented but also see what the results were, based on their perspective and experience with the system.

The second tool we had was Share Your Story. Primarily, people in the disability community were able to come here and tell their story about their experience with the Canada Pension Plan disability program, and they are excellent stories. All of them gave extremely valuable insight into the process and some of them were very heart-touching. Just to hear the challenges and problems of dealing with income support programs in Canada was very valuable in the analysis component.

And then the third part was Present Your Solutions, which was a more structured piece. It allowed people, those who wanted to provide detailed input into a series of issues we had identified, to actually write and upload a document. Then we'd have that entered in a way similar to how you would handle a brief that is presented to a committee.

What those three different techniques allowed us to do was first, provide a structured way for people to work through some of the issues and understand some of the issues the committee was facing. Another way was for them to share their story, and people had the opportunity to either share their story with the committee only or to share their story by having it published on the Web site. Those stories are still up there today. The third was to present your solution to provide the policy experts — or the usual suspects — as well as other Canadians with detailed information on solutions to some of the problems.

In the end it provided us with a really good balance of approaches and inputs that allowed people to choose. They could do one, two, or all three if they were interested. We learned, based on our experience with the Romanow Commission and with other

Nous avons mis au point trois outils qui ont été proposés à partir du 3 décembre. Ils sont un peu différents de l'approche décrite par M. Coleman en ce sens qu'il ne s'agissait pas de délibérations ou de discussions entre des Canadiens, mais d'une relation directe entre des Canadiens et le comité. Il y a eu délibération, mais pas entre les pairs.

Le premier outil est notre sondage. Il ne s'agit pas d'insulter M. Fishkin, l'inventeur des techniques de sondage délibératif. Ce que nous avons fini par faire, c'est dépasser le sondage classique que feraient les entreprises de recherche sur le marché. Nous avons décrit les enjeux et le pour et le contre des différentes mesures, et demandé aux répondants de considérer les différentes possibilités après avoir étudié la question. Il y a donc eu une réflexion personnelle en ce sens qu'il fallait travailler les dossiers, les options, puis répondre à des questions après avoir fait ce travail.

Voilà une de nos approches. Je crois que plus de 1 300 Canadiens ont participé à ce processus.

Ce qu'il y a de bien, c'est que nous pouvions préciser le point de vue particulier du participant. Nous demandions: êtes-vous une personne handicapée, un membre de la famille, un membre du milieu médical? Au bout du compte, nous pouvions considérer les résultats et en faire une analyse détaillée, mais aussi situer les résultats par rapport à l'optique de chacun et à son expérience du système.

Le deuxième outil était Partagez votre histoire. Avant tout, les personnes handicapées pouvaient relater leur expérience du Programme d'invalidité du Régime de pensions du Canada. Et il y a des histoires excellentes. Elles nous ont toutes donné un aperçu extrêmement précieux sur le processus, et certaines étaient très touchantes. Le simple fait d'apprendre les difficultés et les problèmes éprouvés avec les programmes de soutien du revenu au Canada a été une composante très précieuse de l'analyse.

Le troisième volet, plus structuré, s'appelait Vos solutions. Il permettait aux participants qui voulaient donner un point de vue détaillé sur une série de questions que nous avions définies, de rédiger et de télécharger un document. Vous avons ensuite saisi ces documents à peu près comme on le fait pour un mémoire remis à un comité.

Ces trois moyens différents nous ont permis d'offrir des modalités structurées aux participants pour étudier les dossiers et comprendre certains des problèmes qui se posaient au comité. Ils pouvaient aussi faire part de leur expérience au comité seulement ou la faire publier sur le site Web. Ces histoires sont toujours sur le site. Troisièmement, les participants pouvaient présenter leur solution pour donner aux spécialistes de la politique — ou aux suspects habituels — ainsi qu'aux autres Canadiens une information détaillée sur des solutions à certains des problèmes.

Au bout du compte, cela a donné un ensemble d'approches et de modes de participation qui permettaient aux gens de choisir. S'ils le voulaient, ils pouvaient employer un ou deux de ces moyens ou les trois. Nous avons appris, grâce à notre expérience à

consultation techniques, that it was extremely valuable having these all at the same time and allowing people to pick the way they wanted to contribute to the subcommittee's work.

One of the criticisms we received with the Romanow Commission when we were doing our online consultation was, we had only one tool available at one time and didn't give a choice. They had to do it one way and there was really no other way. So we integrated a couple of different options for people to participate in the way they felt was best for them.

Mr. Young: The one thing I would add here is that people were encouraged to register, so we had their e-mail addresses, but they were allowed to participate anonymously. They were also allowed to have their stories either posted or not posted, only given to the subcommittee. However, all the information received was used in the analysis of the documentation.

The Joint Chair (Senator Morin): Were the stories and solutions anonymous? I know the polling was.

Mr. Young: Some were and some were not. That was the choice of the individual who submitted.

The Joint Chair (Senator Morin): So the polling was 100 per cent anonymous?

Mr. Young: No. Everyone had to register. They had a choice for the poll, and they had a choice for the solutions and the stories as well.

Mr. Peters: It was because some people felt reluctant to share their personal information. If they didn't want to do that and attach their name to it, then we didn't want to oblige them to do so. They had the option of registering or doing it anonymously.

Mr. Young: We went through quite a detailed process of identifying how we would handle this, respecting individuals' privacy and at the same time not putting abusive or inappropriate material on the site.

Now, I'll just give you a sense of the evaluation techniques. We are evaluating this from the perspective of the participants. I'll give you some of the site statistics, and we are doing an internal evaluation as well.

The participant evaluation for the issue poll shows that about 93 per cent of the people who finished the poll would do it again, so people responded very positively to the issue poll. Only 2.5 per cent of the people who completed the poll said they wouldn't do it again.

Another way we have tried to deal with this is consultation interest. We had 1,450 people respond to the issue poll; our target was 200. We had 135 stories; our target was 40. For solutions we were looking for 10 and we got 28. The one group who we were hoping might respond more than they actually did and where we did not meet the target was doctors.

la Commission Romanow et à d'autres techniques de consultation, qu'il était extrêmement précieux d'avoir ces trois moyens simultanément et de laisser les gens choisir les modalités de leur participation au travail du sous-comité.

L'une des critiques adressées à la Commission Romanow, lorsque nous menions des consultations en direct, était que nous mettions un seul moyen à la disposition du participant, au lieu de lui offrir un choix. Il y avait une seule façon de procéder. Nous avons donc intégré quelques options différentes pour que chacun puisse participer de la façon qui lui convenait le mieux.

M. Young: J'ajouterais un point. Les participants étaient invités à s'inscrire. Nous avions donc leur adresse de courrier électronique. Mais ils pouvaient aussi participer anonymement. Ils pouvaient faire afficher leur histoire ou non, en la communiquant seulement au comité. Toutefois, toute l'information reçue a servi à l'analyse de la documentation.

Le coprésident (le sénateur Morin): Les histoires et les solutions étaient-elles anonymes? Je sais que le sondage l'était.

M. Young: Certaines ont été anonymes et d'autres pas. Chaque participant avait le choix.

Le coprésident (le sénateur Morin): Le sondage était complètement anonyme?

M. Young: Non. Tous devaient s'inscrire. Ils avaient un choix pour le sondage, et un choix aussi pour les solutions et les histoires.

M. Peters: Certains répugnaient à faire connaître des renseignements personnels. S'ils ne voulaient pas le faire en donnant leur nom, nous ne voulions pas les forcer. Ils avaient le choix entre s'enregistrer et participer dans l'anonymat.

M. Young: Nous avons suivi une démarche très détaillée, précisant la façon de traiter les consultations, de respecter la vie privée des participants et d'éviter de verser des éléments déplacés sur le site.

Je vais maintenant vous donner une idée des techniques d'évaluation. Nous faisons l'évaluation du point de vue des participants. Je vais vous donner certaines des statistiques du site. Nous sommes aussi en train de faire une évaluation interne.

Dans l'évaluation du sondage par les participants, 93 p. 100 de ceux qui ont fait le sondage jusqu'au bout ont dit qu'ils le referaient. La réaction a donc été excellente. Seulement 2,5 p. 100 ont dit qu'ils ne recommenceraient pas.

Une autre façon d'aborder la question est de vérifier l'intérêt pour les consultations. Nous avons eu 1 450 participants au sondage. L'objectif était de 200. Nous avons reçu 135 histoires. L'objectif était de 40. Nous attendions 10 solutions. Nous en avons eu 28. Le seul groupe dont nous attentions plus de réponses que nous n'en avons eu est celui des médecins. Notre objectif n'a pas été atteint.

In terms of site statistics, you can see the number of page requests mounting throughout the e-consultation period, so during the e-consultation period we had over 169,000 requests and the number of users went from about 3,300 up to 15,000, almost 16,000 people.

Mr. Niemczak: I'll just put those statistics into perspective. For the same time last year, for the committee's Web site before the information-based site, the committee had about 1,400 or 1,500 hits on the site; that was it. It's gone from 1,400 to 170,000.

Mr. Young: And the interesting piece is that even now the e-consultation has ended, people are still coming back to the committee site, if you'll look at the last figure. That's only for two months, as well, and it's almost 30,000.

Now, from our perspective as researchers working for the Parliamentary Research Branch, the other thing we found interesting was where people went. Our content attracted and continues to attract the most interest on the site, even more than the e-consultation components. The site in itself has become a resource for Canadians in terms of finding out about both what the committee is doing and what Parliament is up to.

The key factors for success; I have identified some of them here. The balance are in the evaluation. We are doing a formal evaluation. All the partners are involved in this and it will be prepared shortly. It's still ongoing.

The key factors, ongoing and active political support, I think I have spoken about.

Tying the online component to the traditional offline study; this was a little complicated, but I think that ultimately what it has meant is that the study of CPP-D and the recommendations are going to be much stronger.

To tell you the truth, what the analysis has shown is that the experts' testimony is perhaps a little more sophisticated but not basically different from the recommendations Canadians were providing to us through the e-consultation. Instead of reaching the hundred-odd witnesses who might come before a committee on this study, we have managed to reach about two thousand people.

For bringing all the relevant partners together at the outset, the planning component was key. Adequate time for planning and the appropriate first steps I have spoken about.

Picking the proper tools, I think, was also key.

Communications — which we aren't going to have enough time to speak about but you may want to ask about in your questions — were essential. The analysis is ongoing.

There are two other things. The organizational support we all received from the House of Commons and the Library of Parliament from the senior managers meant that we felt quite secure in proceeding with this.

Then the final key factor for success was, I think, just plain blind luck.

Quant aux statistiques du site, le nombre de pages demandées a augmenté tout au long des consultations électroniques. Pendant toute la période des consultations, il y a eu plus de 169 000 demandes et le nombre d'usagers est passé de 3 300 à 15 000, près de 16 000.

M. Niemczak: Je voudrais situer ces statistiques dans leur contexte. Pendant la même période, l'an dernier, le site informationnel du comité a eu de 1 400 à 1 500 demandes de pages. C'est tout. Nous sommes passés de 1 400 à 170 000.

M. Young: Fait intéressant, même une fois les consultations terminées, les gens reviennent sur le site du comité, si on considère les derniers chiffres. En deux moins seulement, nous en sommes à près de 30 000.

Il a été intéressant de voir, pour nous qui sommes agents de recherche de la Direction de la recherche parlementaire, ce qui attire les usagers. Notre contenu a suscité et continue de susciter le plus d'intérêt sur le site, même plus que les éléments des consultations électroniques. En soi, le site est devenu une ressource pour les Canadiens qui veulent savoir ce que fait le comité et où en est le Parlement.

J'ai cerné ici les principaux facteurs de réussite. Le reste se trouve dans l'évaluation. Nous faisons une évaluation en bonne et due forme. Tous les partenaires y participent, et elle sera préparée sous peu. Elle se poursuit toujours.

Je crois avoir parlé des facteurs clés, du soutien politique constant et actif.

Lier l'élément en ligne à l'étude traditionnelle hors ligne. Cela a été un peu plus compliqué, mais je crois que, au bout du compte, l'étude du RPC-I et ses recommandations en ont été plus solides.

Pour dire la vérité, ce que l'analyse a révélé, c'est que le témoignage des experts est peut-être un peu plus averti, mais qu'il n'est pas foncièrement différent des recommandations que les Canadiens nous ont faites dans les consultations électroniques. Au lieu de ne rejoindre qu'une centaine de témoins qui peuvent comparaître pour cette étude, nous avons communiqué avec environ 2 000 personnes.

Pour rapprocher tous les partenaires au départ, la planification a été essentielle. Il fallait assez de temps pour la planification et les premières étapes dont j'ai parlé.

Il était aussi essentiel de choisir les bons outils.

Les communications, dont nous n'aurons pas assez de temps pour parler, mais sur lesquelles vous poserez peut-être des questions, ont été aussi fondamentales. L'analyse se poursuit.

Il y a deux autres choses. Le soutien que nous avons tous reçu des Communes et de la Bibliothèque du Parlement, sur le plan de l'organisation, ainsi que des cadres supérieurs nous ont beaucoup rassurés dans cette démarche.

Le dernier facteur clé du succès a été tout simplement la chance.

The Joint Chair (Senator Morin): Having the expert here, we might as well use him for a bit of evaluation, so I would ask Professor Coleman for his comments before we go any further. Would you come to the table and maybe give us your comments, and then I'll open it up for questions.

Prof. Coleman: Well, I think these are the experts on this one. I think this was a really good piece of experimentation, where you did all the things that should be done. The information element was a really important one, and it was right that there were a number of options for participation.

I would like to see a more deliberative element in future experiments, but I think this was, as was stated, a start.

I would have a minor quibble about one point. I'm surprised that not all the stories and the solutions were put up on the Web site. I think the essence of this kind of medium is about transparency, and unless somebody says something that is manifestly libellous, I can't see a reason for not putting it up there. That was an editorial decision I would change.

But on the whole, I think this is exactly the right kind of initial approach to testing this and taking it further, and you should undoubtedly do more of it.

Ms. Grey: This just looks like a huge piece of work. As a parliamentarian, I'm just embarrassed to say I didn't know any of this was going on. I'm probably pretty typical, but with all the stuff that comes across our desks — I kind of pay attention to some of this, and it's just unbelievable that we simply can't keep up with what's going on, so it was really good.

Again, let me ask, was it a three-month trial? It seems to me that if you worked this hard at it, you should have kept this thing going for a while. Is there a reason why you didn't?

Mr. Young: Well, we have to report to the House, and now we're trying to report to you.

Ms. Grey: Oh, sure, but the House is always here. It never goes away.

Mr. Young: In large part, the parliamentary calender played a huge role, as did the committee's wish to prepare a report and try to table a report this June.

Ms. Grey: So in the fall, then, will you take another kick at it? Like, why not?

Mr. Young: It depends on the political will and the political decisions.

Ms. Grey: I see.

Well, if we're speaking of political will, then, you have all this wonderful stuff, and I don't want to sound cynical, but is anything going to change in terms of public policy and legislation to help these people? I wish Carolyn were here, because she and I both experience this unbelievable frustration what with constituents coming into our office and this probably being one of the most disastrous programs there is. We just feel helpless.

So this is cool, but what's going to become of it?

Le coprésident (le sénateur Morin): Comme nous avons un expert parmi nous, autant lui demander une évaluation. Avant d'aller plus loin, je demande donc à M. Coleman de nous donner son avis. Vous approcheriez-vous de la table pour faire vos observations? Ensuite, nous passerons aux questions.

M. Coleman: Dans ce cas-ci, les experts, ce sont eux. Selon moi, cette expérience a été excellente, et vous avez fait tout ce qu'il fallait. L'élément d'information a été vraiment important. Il était bon d'avoir plusieurs modalités de participation.

Je souhaiterais un élément de délibération plus marqué dans les expériences à venir, mais il s'agissait d'un début, comme on l'a dit.

Je pourrais ergoter sur un point. Je suis étonné que toutes les histoires et les solutions n'aient pas été sur le Web. L'essence de ce médium, c'est la transparence. À moins que quelqu'un ne tombe dans le libelle diffamatoire, je ne vois pas de raison pour ne pas les publier. C'est là un choix de rédaction que je modifierais.

Dans l'ensemble, j'estime que c'est exactement la bonne approche initiale pour faire un essai et pousser la démarche plus loin. Vous devriez certainement réaliser d'autres projets semblables.

Mme Grey: Cela semble être un travail gigantesque. Comme parlementaire, j'ai honte d'avouer que je n'étais pas du tout au courant. Mon cas est probablement typique, mais avec tout ce qui se retrouve sur notre bureau... Je m'intéresse à certaines choses, mis il y en a tellement que nous sommes débordés. Cette expérience a été excellente.

Il s'agissait d'un essai de trois mois? Si vous y avez consacré une telle somme de travail, vous auriez dû le poursuivre un certain temps. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait?

M. Young: Nous devons faire rapport à la Chambre, et nous essayons maintenant de vous faire rapport.

Mme Grey: Bien sûr, mais la Chambre est toujours là. Elle ne s'en va jamais.

M. Young: Le calendrier parlementaire a joué un très grand rôle, tout comme la volonté du comité de rédiger un rapport et de le déposer en juin.

Mme Grey: Vous ferez un nouvel essai à l'automne? Pourquoi pas?

M. Young: Cela dépend de la volonté politique, des décisions politiques.

Mme Grey: Je vois.

À propos de volonté politique, maintenant que vous avez fait tout ce magnifique travail, je ne veux pas sembler cynique, mais quelque chose va-t-il changer sur le plan de la politique et des lois pour aider ces gens? Je voudrais que Carolyn soit ici. Elle et moi ressentons toutes deux une incroyable exaspération, avec tous les électeurs qui viennent demander notre aide. C'est probablement l'un des programmes les plus catastrophiques qui soient. Nous nous sentons impuissantes.

L'expérience est intéressante, mais qu'est-ce qui va en découler?

Mr. Young: I think it's already basically having an impact. I was e-mailed a test site from Canada Pension Plan, who've used our model in one sense to simplify their own e-communication, as it were. We'll see.

It was a pretty collaborative effort, and actually, the final chapter will be written next week. What we've done is, we're bringing in some of the participants from the e-consultation, we've identified some of the stories and solutions that were extremely valuable, and we're putting them, along with the recommendations that came out of the e-consultations, on the table for the Department of Finance and the department.

In one sense, we're testing Canadians' recommendations against the department, and it will be interesting to see. I sensed throughout this a considerable willingness to change and think about things.

The insurance industry, for example, were actively encouraging their people to go through this site and to read the information. We got 82 people coming to this who identified themselves as being from the insurance industry. We noticed — personally, I'm speaking as a researcher — a slight change in the attitude of some who had previously had more confrontational positions.

Mr. Peters: Three months allowed us to have a sort of momentum of interest be created. One of the tools we had but didn't really talk about was the E-mail to a Friend section, which is really almost like a virus technique in the sense that once someone completed it, they could send it off to people they thought should also complete it as well.

That two- or three-month timeframe is really generally considered the appropriate time to allow enough people to participate and to contribute to —

Ms. Grey: With the Romanow Commission, did you see a gradual growth in interest or hits, was it exponential, or how did it go?

Mr. Peters: It was absolutely phenomenal. We anticipated having about 2,500 people participate in the workbook we designed for them, which was very similar to the issue poll. In the first week we had 4,500 people who had completed it, so there was a humungous spike in the initial phase and then it sort of tailed down. It ran for about three and a half months as well.

There were different spikes, and you would see them happen around periods like when there were town halls, because they were publicizing at the different town halls that you could do this workbook as well. So there'd be little spikes along the way, but there was a tremendous amount of interest at the beginning.

That was also facilitated by the fact that we had people who went to the information-based version of the Romanow site, signed up to the news list, and said, let me know about the consultation activities. When we started this, once again, we probably had about a thousand people who said, I want to participate in the ongoing consultations.

M. Young: Je crois que des effets se font déjà sentir. J'ai reçu par courrier électronique l'adresse d'un site d'essai du Régime de pensions du Canada. Les responsables ont repris notre modèle pour simplifier leurs propres communications électroniques. Vous verrons bien.

Ce fut un bel effort de coopération, dont le dernier chapitre sera écrit cette semaine. Nous regroupons des participants des consultations électroniques, nous avons choisi des histoires et des solutions extrêmement valables et nous les remettons, avec les recommandations issues des consultations, au ministère des Finances et au ministère responsable.

En un sens, nous soumettons les recommandations des Canadiens au ministère. Il sera intéressant de voir les résultats. J'ai senti tout du long qu'on était tout à fait disposé à faire des changements, à repenser certaines choses.

Le secteur de l'assurance, par exemple, a vivement encouragé ses gens à consulter le site et à lire l'information. Nous avons eu 82 visiteurs qui se sont identifiés comme membres de l'industrie de l'assurance. Pour ma part, comme agent de recherche, j'ai remarqué un léger changement d'attitude chez des gens qui étaient plus portés à l'affrontement.

M. Peters: Trois mois nous ont permis de susciter une sorte de vague d'intérêt. L'un de nos outils, dont nous n'avons pas vraiment parlé est Envoyez cette page par courriel à un ami. C'est presque une technique de virus, en ce sens que, une fois qu'un participant a rempli le formulaire, il peut l'envoyer à des personnes susceptibles de s'y intéresser et qui le remplissent également.

Une période de deux ou trois mois est généralement considérée comme satisfaisante pour permettre à un nombre suffisant de personnes de contribuer et de participer à...

Mme Grey: À la Commission Romanow, avez-vous observé une augmentation de l'intérêt, une augmentation exponentielle? Comment les choses se sont-elles passées?

M. Peters: Absolument phénoménal. Nous prévoyions qu'environ 2 500 personnes contribueraient au cahier de travail que nous avions conçu pour eux et qui était très semblable à notre sondage. Dans la première semaine, 4 500 personnes ont répondu. Il y a eu une poussée énorme au début, après quoi les choses se sont calmées peu à peu. L'expérience a duré trois mois et demi.

Il y a eu des pointes, et elles correspondaient à la tenue d'assemblées publiques. Les consultations y étaient annoncées, et il était possible de répondre au cahier également. Il y a eu des petites pointes pendant la période, mais un intérêt massif au début.

Cela a également été facilité par le fait que des gens qui sont allés sur la version informationnelle du site Romanow se sont inscrits pour qu'on les renseigne sur les activités de consultation. Lorsque nous avons commencé, nous avions probablement une centaine de personnes qui disaient: je veux participer aux consultations.

Senator Forrestall: How interdenominational is this plan? Is the structural process you've outlined here applicable to most of our committees?

Mr. Young: It depends on the issue. I think the information-based site —

Senator Forrestall: That's a good observation. Is it issue-driven or committee-driven?

Mr. Young: This has been content-driven all the way through. For something like pre-budget consultations or for something like the current justice committee's study of same-sex marriage, it's not a one-size-fits-all deal.

I think Professor Coleman said it; it's an ongoing process of experimentation and adaptation. Is it directly applicable as it stands? No. Have we built the capacity within the House of Commons and the Parliamentary Research Branch to do this kind of thing and at least ask the right questions? Yes.

Senator Forrestall: What did it cost?

Mr. Young: That's a good question. We had contracts with Joe where he guided us through the process. For him and his firm the three contracts would be about $230,000.

Internally, it's very difficult to know. What I asked them to do was to provide me with an assessment of the amount of time it took for each phase. That time was considerable. In terms of the research branch, it was for the development of the information-based site. I will give it to you in hours: 643 hours, about one-third of a full-time equivalent. For the e-consultation site development it was about 885 hours. The e-consultation itself, because of the technology component, was about 290 hours. So far the analysis portion has been about 265 hours.

Mr. Telegdi: Once the Web site has been set up and the resources spent on it, it would seem to me that the costs of maintaining the Web site would be fairly small.

I'm wondering this in terms of the whole issue of e-government. We have departments and of course they have their Web sites. I wonder if it would be useful for Parliament in conjunction with the Auditor General to have their Web site. The reason I say that is, a lot of times things surface we should have heard about much sooner than we actually end up doing.

Would this be some kind of quality control on the departments if Parliament itself had this kind of tool so it could monitor?

Mr. Young: You're talking about the information-based site. The one thing I would say is that the upkeep of the site, while it's to some extent easy once it's put in place, still involves a fair amount of work because information becomes available and documents have to be rewritten.

The one thing we tried to do was to make sure we didn't compromise the role of parliamentarians. The information that's on the site is what we would potentially give you as background

Le sénateur Forrestall: Ce plan est-il polyvalent? La structure que vous avez décrite ici peut-elle s'appliquer à la plupart de nos comités?

M. Young: Cela dépend de la question. Je crois que le site informationnel...

Le sénateur Forrestall: Excellente observation. L'initiative est-elle axée sur un dossier ou sur un comité?

M. Young: Elle a été axée sur le contenu d'un bout à l'autre. Pour quelque chose comme les consultations prébudgétaires ou l'étude que le Comité de la justice fait actuellement sur le mariage entre personnes de même sexe, on peut dire que ce n'est pas une formule qui convient dans tous les cas.

M. Coleman l'a dit. C'est un processus constant d'expérimentation et d'adaptation. Est-il directement applicable tel quel? Non. Les Communes et la Direction de la recherche parlementaire ont-ils acquis la capacité de faire ce genre de chose et de poser les bonnes questions? Oui.

Le sénateur Forrestall: Combien cela a-t-il coûté?

M. Young: Bonne question. Nous avons signé des contrats avec Joe pour qu'il nous guide dans ce travail. Pour lui et sa société, les trois contrats ont dû s'élever à environ 230 000 $.

À l'interne, il est difficile de savoir. J'ai demandé au personnel de me remettre une évaluation des heures consacrées à chacune des étapes. Il a fallu beaucoup de temps. À la Direction de la recherche, nous avons préparé le site informationnel. Je vais vous donner le total en heures: 643, ou environ un tiers d'équivalent temps plein. Pour le développement du site de consultation électronique, il a fallu environ 885 heures. Les consultations proprement dites ont représenté, à cause de la composante technologique, environ 290 heures. L'analyse a demandé environ 265 heures.

M. Telegdi: Une fois le site Web en place et les ressources affectées, il me semble que l'entretien du site doit être assez peu coûteux.

Je me posais des questions sur le gouvernement électronique. Les ministères ont leur site Web. Je me demandais s'il serait utile au Parlement d'avoir son site Web, tout comme le bureau du vérificateur général. Si je dis cela, c'est qu'il arrive souvent que nous apprenions sur le tard des choses que nous aurions dû apprendre bien plus tôt.

Est-ce que ce serait un moyen de contrôle de la qualité dans les ministères, si le Parlement lui-même avait ce genre d'outil pour exercer une surveillance?

M. Young: Vous parlez du site informationnel. Je dirai, à propos de l'entretien du site, que même s'il est assez facile, une fois le site bien en place, il demande passablement de travail. De l'information vient s'ajouter, et il faut remanier les documents.

Nous avons essayé de ne pas compromettre le rôle des parlementaires. L'information qui se trouve sur le site est ce que nous pourrions vous donner comme information générale, mais

information, but things like briefing notes, which have all those indiscreet questions we like to put in, we kept just for you. We did not put that on the site.

In terms of consultation and checks on departments, departments have basically developed a cottage industry in consultation. I think that's one of the reasons Parliament should probably consider doing more of this, because otherwise you're going to be presented with baked cakes, as it were.

The Joint Chair (Senator Morin): Thank you.

I think we'll have to break off because of another committee at 11.

Thank you very much, Professor Coleman, Mr. Young, Mr. Niemczak, and Mr. Peters. It's been extremely informative.

The committee adjourned

OTTAWA, Thursday, May 15, 2003

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.)): We will now call this astounding fifth meeting of the Library of Parliament committee together. This is five meetings in one year. I want it on the record. And we didn't even get struck till the spring. So this is impressive.

We are happy to welcome Stephen Kiar and Philippe Azzie from COMPAS, who did the consultation with parliamentarians and their staff on the function of the Library of Parliament. If it is the will of the committee, we will hear their presentation and then go to questions.

Mr. Stephen Kiar, Senior Parter, Compas: Thank you very much, first of all, for inviting us to be here today.

I'm going to start quickly with the purpose of the study. It was multifaceted. The first was to gather information on the expectations of parliamentarians and parliamentary staff on their information and research needs.The next was to measure the perceptions of parliamentarians of the library's role and image, including what the Library of Parliament should represent to Canadians and parliamentarians. The third was to provide feedback from the target audiences on the Library of Parliament's future directions and orientation.

The emphasis of this presentation will be on the consultation with the parliamentarians themselves. That's where I'm going to now. After that we'll be talking about the online survey that was conducted with the staff. But more of the time will be spent on the feedback received from the parliamentarians.

I'd like to talk a little bit about the methodology that was used. It was in-depth interviews. We consider that to be qualitative research, rather than a quantitative study. It's not statistically representative in the plus or minus blank per cent 19 times out of the proverbial 20. Rather, it provides insight into the views that are held by the target audience. But it's not intended to be truly

nous vous avons réservé des éléments comme les notes d'information, avec toutes ces questions indiscrètes que nous y ajoutons. Cela n'a pas été versé sur le site.

Pour ce qui est des consultations et des vérifications auprès des ministères, ils ont fait toute une industrie de la consultation. Selon moi, c'est une des raisons qui devraient pousser le Parlement à en faire davantage. Autrement, vous risquez de vous retrouver devant un fait accompli.

Le coprésident (le sénateur Morin): Merci.

Nous allons devoir lever la séance. Un autre comité siège à 11 heures.

Merci beaucoup, MM. Coleman, Young, Niemczak et Peters. Nous avons appris beaucoup de choses.

La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 15 mai 2003

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.)): Je déclare ouverte l'extraordinaire cinquième séance du Comité de la Bibliothèque du Parlement. Cela fait cinq séances en une seule année. Je veux qu'on le signale. Et le comité n'a été créé qu'au printemps. C'est donc impressionnant.

Nous avons le plaisir d'accueillir Stephen Kiar et Philippe Azzie de COMPAS, qui ont procédé à des consultations auprès des parlementaires et de leur personnel au sujet du rôle de la Bibliothèque du Parlement. Si les membres du comité le veulent bien, nous allons écouter leur exposé puis passer aux questions.

M. Stephen Kiar, associé sénior, Compas: Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier de nous avoir invités ici aujourd'hui.

Je vais commencer rapidement par l'objet de la consultation. Celle-ci comportait plusieurs volets. Le premier était de recueillir de l'information sur les attentes et les besoins des parlementaires et de leur personnel en matière de renseignements et de recherche. Le deuxième était d'évaluer la perception qu'ont les parlementaires du rôle et de l'image de la Bibliothèque et de la façon dont celle-ci devrait évoluer. Le troisième était d'aider à définir ce que devraient être, de l'avis des clientèles, les orientations futures de la bibliothèque.

L'exposé portera surtout sur la consultation auprès des parlementaires eux-mêmes. C'est ce que je vais faire maintenant. Nous discuterons ensuite de l'enquête en direct réalisée auprès du personnel. Nous nous attarderons toutefois davantage sur les réactions des parlementaires.

J'aimerais parler un peu de notre méthodologie. Nous avons eu recours à des entrevues en profondeur. Il s'agit pour nous d'une étude qualitative plutôt que quantitative. Ce n'est pas statistiquement représentatif dans le x plus ou moins p. 100 19 fois sur 20. Cela nous donne plutôt une idée des avis de la clientèle cible. Ce n'est pas censé toutefois être vraiment

representative. The phrase we would use is "reflective of the audience." The emphasis in the research we conducted was on heavy and moderate users of the library, rather than the occasional users. The thinking there was simply that these people are the ones most able to provide meaningful feedback on how the library is doing and what the library should be doing. However, a number of occasional users were also included in the study.

We ended up with 38 executive interviews being conducted. It included a mix of members of the Senate and the House of Commons. I believe there were five members of the Senate and thirty-three of the House of Commons. We included all party affiliations, language, region, and gender. We tried to make it as reflective as possible. But we were in the hands of those who called us back in the actual implementation of the study.

I'm going to start off with a summary of what we found from these in-depth interviews conducted with parliamentarians. First of all, there was a high level of satisfaction with the research services provided by the Library of Parliament. The staff were perceived as highly competent people and dedicated professionals who delivered on time as promised with huge consistency. Parliamentarians tended to identify the Library of Parliament with the research services. First and foremost, that was the image that came to mind, not some of the other branches or services. The Library of Parliament was seen to be a unique "island of objectivity." That's a quote from the feedback we received. It was valued as a primary means for sifting through divergent opinions to arrive at a position. I'll come back to many of these things in greater detail afterwards.

The Library of Parliament was identified as an important source of information by everyone we talked to. For some of them it was their primary source of information. For most of them it was an important complementary source of information. It was also seen to be a unique source of information for anything related to legislative and parliamentary history.

There was little awareness of the three branches/divisions that provide the services. Related to that, many participants believe that the library and its services need to become more visible to parliamentarians. Of course, that becomes quite a challenge in a world where there is so much information that people are exposed to information overload.

Parliamentarians were vigilant about ensuring that the library remain unbiased and available to serve their needs. They were wary of creeping bias and of any shift in the library's role that would put its support to parliamentarians at risk. I'll come back to that. If there were any new directions, parliamentarians would have to be reassured that the support they're receiving now wouldn't be compromised or diminished, just because it was seen to be of such high quality.

That was the summary of observations as a whole. Now I'm going to be talking about some of the specific areas we focused on. The first one is the perceived role of the library. Most viewed the research services in support of parliamentarians as the library's primary role. That's really the custom research that

représentatif. L'expression que nous utilisons est: «révélateur de la clientèle». L'accent a été mis sur les grands utilisateurs et les utilisateurs moyens de la Bibliothèque plutôt que sur les occasionnels. Le raisonnement était qu'ils sont les plus à même de donner de l'information utile sur ce que fait la Bibliothèque et ce qu'elle devrait faire. Toutefois, un certain nombre d'utilisateurs occasionnels ont aussi été inclus dans l'étude.

Nous avons fini par faire une consultation auprès de 38 députés et sénateurs; cinq sénateurs et 33 députés. Nous avons tenu compte de l'appartenance politique, de la langue, de la région et du sexe. Nous avons essayé d'être le plus représentatif possible. Nous dépendions évidemment de ceux qui ont choisi de nous rappeler pour réaliser l'étude.

Je vais commencer par un résumé des observations qui se sont dégagées des entrevues en profondeur auprès des parlementaires. Tout d'abord, on constate un degré élevé de satisfaction par rapport aux services de recherche offerts par la Bibliothèque. Son personnel est perçu comme un groupe de professionnels très consciencieux et compétents qui respectent les délais fixés avec une très grande constance. La Bibliothèque est perçue comme un «îlot d'objectivité». C'est une citation textuelle. On l'estime parce qu'elle est le principal moyen de soupeser des avis divergents avant d'aboutir à une conclusion. Je vais revenir à un grand nombre de ces éléments plus en détail plus tard.

La Bibliothèque du Parlement est considérée comme une importante source d'information par tous les répondants. Pour certains d'entre eux, il s'agit de la principale source d'information. Pour la plupart d'entre eux, c'est une importante source complémentaire d'information. Elle est aussi perçue comme une source unique en son genre d'information relative à tout ce qui est lié aux lois et à l'histoire parlementaire.

Les répondants ne connaissent pas ou peu les trois directions qui assurent les services. De même, beaucoup sont d'avis qu'il convient de mieux faire connaître aux parlementaires la Bibliothèque et ses services. Ce n'est évidemment pas tâche facile dans un monde submergé par l'information.

Les parlementaires tiennent à ce que la Bibliothèque demeure impartiale et en mesure de répondre à leurs besoins. Ils redoutent le parti pris et toute modification du rôle de la Bibliothèque qui compromettrait le soutien apporté aux parlementaires. J'y reviendrai. S'il devait y avoir changement de cap, ils veulent obtenir l'assurance que le service qu'ils obtiennent aujourd'hui ne serait pas amoindri ou biaisé car ils le tiennent en très haute estime.

Voilà le résumé des observations dans leur ensemble. Je vais maintenant parler des secteurs particuliers sur lesquels nous nous sommes penchés. Le premier est la perception du rôle de la Bibliothèque. Pour la plupart des répondants, le rôle premier des services de recherche est de servir les parlementaires. Il s'agit ici

they're asked to do. Many people spoke positively of the supportive role the library plays in their own communications efforts, primarily with constituents, but not only. There was awareness of the collections, but that was mostly linked to research services. There was less awareness of the services to the general public. Products and services such as *Quorum*, PARLMEDIA, and legislative summaries were the types of things that came back to us when we talked about the role.

I want to go away from the overheads and just give you a sense of what we heard back from parliamentarians about what the Library of Parliament represents to them. There was a wide range of positive values. Here are the types of things we heard: "an invaluable resource," "information that is comprehensive and non-partisan," they "stand above the fray," and it's staffed by "wonderful people who provide me with everything I ask for." They are truly seen to be a trusted source of unbiased information. That was the theme we heard from almost everyone, whether they were from the Senate or the House of Commons and regardless of party affiliation and the different kinds of subgroups we included in here. Again, the non-partisan approach was emphasized. The Library of Parliament was seen to be an essential tool of good government. Better informed parliamentarians will be more assertive. It was seen to be a powerful tool for the future democratization of Parliament. The focus was very much on the people. They were seen to be "excellent" people, "highly competent," "very responsive," and "always friendly and polite." These are direct quotes, which weren't picked just because they are flattering but because they are representative of what we heard back. The last thing I'd throw in here in terms of what Parliament represents to parliamentarians is the physical library. The library itself is seen to be an icon of Parliament. You put these things together, and in many people's eyes the Library of Parliament truly represents some of the best attributes of Canadian democracy itself.

Other things that were talked about in terms of the perceived role related to a more active public communications role. A slight majority don't want the Library of Parliament to be more engaged in an active communications role. That really had to do with what I mentioned before, and that was simply taking away a little more from what the Library of Parliament is already doing. Many others who do see an active communications role support that because the library is trusted. A few of them would like it to be more visible because of the values it represents, including those I just talked to you about, such as non-partisanship, balance, value for money, those kinds of things. A few also cited its historical or collective memory as a unique and valuable library attribute.

The title of the next area we looked at is Preparing for the Near Future, not the distant future, but with new directions. The most frequent volunteered response focused on information technology, which is not surprising seeing how the world is evolving. There was a strong focus on the need to stay up to date

des travaux de recherche sur demande. Beaucoup ont parlé en bien du rôle d'appui de la Bibliothèque dans leurs propres efforts de communication, surtout auprès des électeurs, mais pas exclusivement. On dit connaître le fonds de bibliothèque, mais surtout par rapport aux services de recherche. On est moins au courant des services offerts au grand public. Des produits et des services comme *Quorum*, PARLMEDIA et les résumés législatifs sont des exemples qui nous ont été donnés lorsque nous avons parlé du rôle de la Bibliothèque.

Je vais mettre les diapos de côté un instant et vous relater ce que les parlementaires nous ont dit à propos de la Bibliothèque du Parlement. Nous avons entendu quantité d'avis favorables. Voici le genre de propos que nous avons entendus: «une source inestimable», «de l'information complète et impartiale», elle «se situe au-dessus de la mêlée», ses employés sont «des gens merveilleux qui me fournissent tout ce que je demande». Ils sont vraiment perçus comme une source fiable d'information impartiale. C'est le thème repris par la quasi-totalité des répondants, qu'ils soient du Sénat ou de la Chambre des communes et quelle que soit leur affiliation politique ou leur appartenance à l'un des sous-groupes que nous avions. On est souvent revenu sur l'impartialité. La Bibliothèque est vue comme un outil essentiel de bon gouvernement. Un parlementaire informé est un parlementaire qui s'affirme. On y voit un outil puissant de démocratisation future du Parlement. L'accent est bien mis sur les gens. Ses employés sont vus comme «excellents», «très compétents», «très sensibles aux besoins» et «toujours aimables et polis». Ce sont des citations textuelles choisies non pas parce qu'elles sont flatteuses mais parce qu'elles sont représentatives de ce que nous avons entendu. La dernière chose que j'ajouterai ici au sujet de ce que la Bibliothèque représente pour les parlementaires, ce sont les locaux mêmes de la Bibliothèque. La Bibliothèque est vue comme un des symboles du Parlement. Si vous rassemblez tous ces éléments, aux yeux de bien des gens, la Bibliothèque du Parlement représente sincèrement l'un des plus beaux fleurons de la démocratie canadienne.

Parmi les autres choses qui ont été abordées concernant la perception du rôle de la Bibliothèque se trouve la question de savoir si elle doit jouer un rôle actif de communication auprès de la population. Une faible majorité ne souhaite pas que la Bibliothèque joue un rôle plus actif. C'est relié à ce que j'ai dit tout à l'heure, en ce sens que cela grugerait sur le travail que fait actuellement la Bibliothèque. D'autres favoriseraient un rôle plus actif à cause de la confiance dont jouit la Bibliothèque. Quelques-uns estiment qu'elle doit accroître sa visibilité auprès de la population en raison des valeurs qu'elle véhicule, comme celles que je viens d'énumérer, c'est-à-dire l'impartialité, la neutralité, le rapport qualité-prix, ce genre de choses. Quelques-uns ont aussi parlé de sa mémoire collective ou historique comme attribut exceptionnel et précieux.

Le titre de la prochaine partie est «Préparer le proche avenir», pas l'avenir éloigné, mais avec un changement de cap. La réponse spontanée la plus fréquente portait sur la technologie de l'information, ce qui n'est pas étonnant vu la façon dont le monde évolue. On a beaucoup insisté sur la nécessité de rester à la

with information technologies, in particular in the area of ease of use, making it accessible to them. There was also a good level of confidence in the library's ability to do this. A few stated that detailed parliamentary scrutiny of departmental budgets and estimates will require substantial library support.

A few people argued for a more proactive role for library research services. It was suggested that a futures group be put in place to anticipate social trends and prepare parliamentarians. They see this function as one remedy for the poor quality of parliamentary debate. So it's a matter of a little more support in that area to elevate the level of debate, which was subject to some criticism.

When we looked at the provision of services by the Library of Parliament right now, there was a very high level of satisfaction. Once again, for most of the discussion with the parliamentarians the focus was squarely on the research services. We brought them to other areas where we wanted specific feedback. But if we didn't do that, that's what they talked about. That's what they associate with the Library of Parliament. The work was seen to be of very high quality and the expertise to be trusted. The diversity of the expertise was singled out on numerous occasions. The commitment to an unbiased and balanced perspective was routinely identified. Dedicated staff, which I mentioned, was often singled out.

What we were struck by was the strong emotional tone used by the parliamentarians with us. You could really get a sense that there was a sincere appreciation of and respect for the Library of Parliament and even pride in the Library of Parliament as an institution of Parliament. So it wasn't only in the content that we were aware of these positive things, but even in the emotion that was expressed.

In terms of areas of concern or in need of improvement, several were concerned that the library is under-resourced for what it needs to do and the support it needs to provide to parliamentarians now. Several would like more frequent and direct communication with research staff. But I'll give you an example of the difficulties in doing that. We all know of the harried lives that members of Parliament live. Some were talking about the need to have greater awareness of Library of Parliament services. But just before we did the research, a brochure that did that was sent to them, and many people didn't recall receiving it. It's that information overload. So it's a simple suggestion, but it does not have a simple solution. Several believe that the library and its functions must be more visible. That speaks to the same point. Although the service was often called quick and prompt, a few people believe that it is becoming less so. There was a desire that the constituency offices and staff be provided with full electronic access to the Library of Parliament, clearly because of their remote location. There was a sense that people in those more remote offices had greater difficulty accessing Library of Parliament services. A few were concerned about creeping bias, as I mentioned. A few said that the research quality was uneven and dependent on the individual researcher assigned to it. One western MP talked about a central Canadian slant in some of the research support. But you can see here that a

fine pointe en matière de TI, surtout en ce qui concerne la facilité d'accès et la convivialité. On se dit aussi confiant en la capacité de la Bibliothèque d'y arriver. Quelques-uns disent qu'un examen approfondi par les parlementaires des budgets et des prévisions budgétaires exigera une aide importante de la Bibliothèque.

Quelques-uns préconisent un rôle plus proactif de la part des services de recherche de la Bibliothèque. On a suggéré de créer un groupe chargé de prévoir les évolutions sociales et de préparer les parlementaires. Cette fonction pourrait contribuer à corriger le problème de la piètre qualité des débats parlementaires. Il s'agirait donc de renforcer ce rôle pour élever le niveau du débat, qui a fait l'objet de critiques.

Lorsque nous avons examiné l'actuelle prestation des services par la Bibliothèque du Parlement, on a constaté une très grande satisfaction. Encore une fois, le gros de la discussion avec les parlementaires a porté sur les services de recherche. Nous avons évoqué auprès d'eux d'autres secteurs pour lesquels nous voulions obtenir leur réaction. Mais si nous ne le faisions pas, c'est de cela qu'ils parlaient. C'est cela qu'ils associent à la Bibliothèque du Parlement. Les travaux sont perçus comme étant de très grande qualité et les avis fiables. On a noté à plusieurs reprises la diversité des connaissances. Même chose pour l'impartialité et la neutralité. Même chose encore pour le dévouement du personnel.

Ce qui nous a frappés, c'est l'ardeur des propos des parlementaires. On a constaté une appréciation et un respect sincères pour la Bibliothèque du Parlement, voire de la fierté dans la Bibliothèque comme institution du Parlement. On a donc observé de la satisfaction dans le fond mais aussi dans la forme, chargée d'émotion.

Pour ce qui est des sujets de préoccupation ou des points à améliorer, plusieurs sont d'avis que la Bibliothèque manque de moyens pour accomplir sa tâche et appuyer le travail des parlementaires. Plusieurs aimeraient avoir des contacts plus fréquents et plus directs avec le personnel de recherche. Je vais vous donner une idée des difficultés rencontrées. Nous savons tous quelle vie de bâton de chaise les parlementaires mènent. Certains disaient qu'il fallait mieux connaître les services de la Bibliothèque du Parlement. Ou, juste avant de mener notre enquête, une brochure d'information leur avait justement été envoyée et beaucoup ont dit ne pas se souvenir de l'avoir reçue. C'est un exemple de surabondance d'information dont je parlais. Ce qui est suggéré est tout simple, mais la solution, elle, ne l'est pas. Plusieurs disent que la Bibliothèque et ses fonctions doivent être plus visibles. Cela rejoint le même point. Même si l'on dit que le service est souvent rapide, quelques-uns estiment que c'est de moins en moins le cas. On aimerait que les bureaux de circonscription et leur personnel aient le plein accès électronique aux services de la Bibliothèque, à cause de l'éloignement, il va sans dire. On a le sentiment que ceux qui sont dans ces bureaux éloignés ont plus de mal à avoir accès aux services de la Bibliothèque. Quelques-uns redoutent une partialité larvée, comme je l'ai dit. Quelques-uns estiment que la qualité des recherches est inégale et dépend de l'attaché de recherche à qui elles sont confiées. Un député de l'Ouest fait observer que certains

number of the concerns identified use the words "a few," "one," things like that. The concerns tended not be widespread for the most part.

In terms of background, we wanted to —

The Joint Chair (Senator Yves Morin (Québec, Lib.)): Could we go back to the previous slide. You skipped the second line there. I was wondering what you meant by that.

Mr. Kiar: Do you mean where it says that a few were concerned about creeping bias?

The Joint Chair (Senator Morin): Yes. What do you mean by that? This is the second time you mentioned it.

Mr. Kiar: The creeping bias was having a sense of a government position to some of the information, rather than the balanced view that is still holding sway with a large number of parliamentarians. So it's that creeping bias in the sense that the government agenda might be coming in a little more than people would like, just because it's a resource for members of Parliament regardless of their party affiliation.

The Joint Chair (Senator Morin): That's an important issue. Did that criticism occur often? I think that's a very valid criticism if it's —

Mr. Kiar: It occurred. We heard it, but not often. I would not use the word "consistent" whatsoever, nor the word "routine." In the slide we say "A few." In a study of about 38 parliamentarians, that would be in the three, four, or five category, not the ten or twelve.

The Joint Chair (Senator Morin): This would come from opposition MPs, of course. This is a serious issue if that's what is perceived as —

Mr. Kiar: I would suggest that it wouldn't come only from opposition MPs, because government MPs were also looking for a source that wasn't like the minister's office or their research bureau, where they were able to get totally balanced, objective information.

Senator Roch Bolduc (Golfe, P.C.): In terms of the whole spectrum of public policy issues, is the bias perceived more in economic issues or in social issues?

Mr. Kiar: I can't answer that.

Senator Bolduc: It's important. Obviously, there are different economic philosophies. Sometimes the same one has been in power for 50 years. But that aspect is important.

Mr. Philippe Azzie, Senior Consultant, COMPAS: There was no specific characterization of the creeping bias as being in any particular area, social or economic.

Senator Bolduc: What about other issues, such as justice issues, social security, or defence?

travaux de recherche sont présentés sous l'angle du Canada central. Vous noterez toutefois que lorsqu'il est question de sujets de préoccupation, il est question de «quelques-uns» ou «un», ou autres formules de ce genre. Les sujets de préoccupation ne sont pas généralisés.

Pour ce qui est du contexte, nous voulions...

Le coprésident (le sénateur Yves Morin (Québec, Lib.)): Pouvons-nous revenir à la diapositive précédente? Vous avez sauté la deuxième ligne. Je me demandais ce que signifie cette phrase.

M. Kiar: Voulez-vous dire là où on dit: «quelques-uns craignent une partialité larvée (creeping bias)»?

Le coprésident (le sénateur Morin): Oui. Qu'est-ce que vous entendez par là? C'est la deuxième fois que vous le mentionnez.

M. Kiar: Il s'agit d'avoir une idée de la position du gouvernement face à certains renseignements, au lieu d'avoir une opinion équilibrée comme celle de la grande majorité des parlementaires. La perception est faussée en ce sens que le programme du gouvernement ressort peut-être un peu plus qu'on le souhaiterait, et ce parce qu'il s'agit d'une ressource pour les députés, quelle que soit leur affiliation.

Le coprésident (le sénateur Morin): Voilà une question très importante. Est-ce que l'on a souvent exprimé cette critique? Je pense que c'est une critique très valide si...

M. Kiar: Cela s'est produit. C'est ce qu'on nous a dit, mais pas souvent. Je ne parlerais pas de critiques «répétées», pas plus que «habituelles». On parle ici de «quelques fois». Dans une étude auprès de 38 parlementaires, cela signifie trois, quatre ou cinq, pas dix ou douze.

Le coprésident (sénateur Yves Morin): Ce serait évidemment les députés de l'opposition. C'est grave si c'est ce qu'on perçoit comme...

M. Kiar: Je dirais qu'il ne s'agit pas uniquement des députés de l'opposition, parce que les députés ministériels cherchaient aussi une source autre que le bureau du ministre ou leur propre bureau de recherche où ils pourraient obtenir de l'information parfaitement neutre et objective.

Le sénateur Roch Bolduc (Golfe, P.C.): Du point de vue des questions de politique publique, est-ce que la partialité se révèle plus dans le cas des questions économiques ou des questions sociales?

M. Kiar: Je ne saurais dire.

Le sénateur Bolduc: C'est important. Manifestement, il existe différentes philosophies économiques. Parfois la même règne depuis 50 ans, mais cet aspect est important.

M. Philippe Azzie, consultant senior, COMPAS: Cette partialité n'a pas été caractérisée de façon précise comme étant du domaine social ou économique.

Le sénateur Bolduc: Qu'en est-il des autres questions, les questions de justice, de sécurité sociale ou de défense?

Mr. Azzie: No. To come back to one of the points that was made, it was very few, and one bias was —

[*Translation*]

Mr. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): You have highlighted a recurrent point. The fact that it recurs means that it does give rise to concerns. I find it interesting that this point is raised. However, I do not know whether we can ask questions yet.

The Joint Chair (Senator Morin): No, we have not yet gone to questions.

Mr. Gagnon: We will come back to this later, then. Thank you.

[*English*]

Mr. Kiar: As my colleague Phil mentioned, there was no focusing on where the creeping bias was. It was a general comment about a perception that some of it was emerging.

To provide a context to better understand the role the Library of Parliament plays in meeting the information needs of parliamentarians, we wanted to better understand their main sources of information now. Needless to say, there is a mass of information out there to which they're exposed, both of the solicited and unsolicited variety. As I mentioned briefly, the Library of Parliament was always identified as an important source of information and occasionally as the main source of information.

What is unique about the Library of Parliament, which we found in the research, is that it plays two primary parts in the research information process. It's often the first place people will go to get the big picture, to get the broad perspective of an issue. It's a place that parliamentarians will go with confidence to provide almost the initial grounding in an issue. But what's quite interesting is that it's often the last place people will go. They're having now to form their own decision on a different kind of policy issue, and then they will go back to the Library of Parliament. So it forms, I think, a very unique place in the information/research cycle at the very beginning and at the very end, kind of the bookends to help parliamentarians better understand what they need to understand.

In terms of other sources of information, their own research assistant, not surprisingly, plays an important role for most parliamentarians. Several parliamentarians use the Internet as a first resource, and then they pursue other sources as required. Often they will go to the Library of Parliament to confirm information on the Internet that they're not quite sure about. Special interest groups and constituents offering opinions are also important sources of information. Most parliamentarians cultivate networks of trusted information sources, which include NGOs, academics, industry contacts, and the like. The news media were very important, in particular to stay in touch with the riding. So the news media at the national and local levels were seen very distinctly as being important. Consulting with ministers' offices or party critics on relevant topics was important.

M. Azzie: Pour revenir à quelque chose qui a été dit, c'était très rare et un des préjugés était...

[*Français*]

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Vous avez souligné un point récurrent. Le fait qu'il revienne signifie qu'il y a des préoccupations à cet égard. Je trouve intéressant qu'on le soulève. Cependant, je ne sais pas si on peut déjà poser des questions.

Le coprésident (le sénateur Morin): Non, nous n'en sommes pas encore aux questions.

M. Gagnon: Alors, on y reviendra plus tard. Merci.

[*Traduction*]

M. Kiar: Comme l'a mentionné mon collègue Phil, on n'a pas précisé où était la partialité. C'est un commentaire d'ordre général sur une perception que cela se produisait.

Afin de mieux comprendre le rôle que la Bibliothèque du Parlement joue pour fournir aux parlementaires l'information dont ils ont besoin, nous voulions mieux comprendre quelles étaient actuellement leurs principales sources d'information. Il va sans dire qu'ils sont exposés à de nombreuses sources d'information, à leur demande ou de façon spontanée. Comme je l'ai mentionné brièvement, on a toujours perçu la Bibliothèque du Parlement comme une source importante d'information et, à l'occasion, comme principale source d'information.

Ce qui est unique dans le cas de la Bibliothèque du Parlement d'après nos recherches, c'est qu'elle joue deux rôles essentiels dans le processus de l'information de recherche. C'est souvent le premier endroit où l'on s'adresse pour avoir un aperçu général ou pour avoir une vue d'ensemble d'une question. C'est l'endroit où vont les parlementaires, avec confiance pour obtenir les premières données sur une question. Par contre, ce qui est très intéressant, c'est que c'est souvent le dernier endroit où l'on va. Parce que l'on doit prendre sa propre décision sur un genre différent de question de politique, souvent on s'adresse à nouveau à la Bibliothèque du Parlement. La Bibliothèque représente donc, à mon avis, un endroit tout à fait unique dans le cycle information et recherche, au tout début et à la toute fin, pour aider les parlementaires à mieux comprendre ce qu'il leur faut comprendre.

En ce qui concerne les autres sources d'information, leur propre attaché de recherche, et ce n'est pas surprenant, joue un rôle important pour la plupart des parlementaires. Plusieurs parlementaires utilisent l'Internet comme première source et ensuite vont voir ailleurs, le cas échéant. Souvent on s'adresse à la Bibliothèque du Parlement pour confirmer l'information obtenue sur l'Internet si on n'est pas sûr de ce qu'on a trouvé. Les groupes d'intérêt et les résidents des circonscriptions qui offrent des opinions spontanées représentent aussi une source importante d'information. La plupart des parlementaires se créent un réseau d'information viable: ONG, universitaires, personnes-ressources dans le secteur privé, etc. Les médias d'information sont essentiels, notamment pour se tenir au courant de ce qui se passe dans la circonscription. Ainsi les médias d'information au

I'm hopping down to the last bullet. Party research bureaus were used. However, from parliamentarians across all party affiliations there was a sense that the information they were receiving from the research bureau did have a partisan slant to it, and that limited its utility to many of them. Some also felt that research bureaus themselves would go to the Library of Parliament, so they went directly to the Library of Parliament simply to cut out the middleman.

In the second-last bullet, most parliamentarians and their offices have devised different kinds of personal working styles to be able to sort out the wheat from the chaff, to be able to identify what was most important in the information they do receive, given the information overload they're subjected to.

Now we're going to focus more on the reasons people are or are not using the Library of Parliament. With regard to the reasons for using the Library of Parliament, most seek out interested parties to get diverse opinions, and the Library of Parliament fits that role because of the diversity of sources they use. They seek out the Library of Parliament for balance and facts. That enables them to better assess the divergent opinions that are out there. As I mentioned, the Library of Parliament does provide that broad perspective, and because of that, it is often seen to be the best place to start. For many it's simply seen to be an important complement to other sources of information, because it's trusted, fact based, and diverse. As I also mentioned, it's seen to be a unique source for the history of legislation and Parliament itself and even for cross-jurisdiction comparisons. Also, on a more practical matter, parliamentarians sometimes resort to the library, and almost a little apologetically, simply because their own staff is overloaded. In a sense it extends the staff and the resources at their disposal.

With regard to reasons for not using the Library of Parliament, they're less likely to use the Library of Parliament when they themselves are already well-grounded in an issue, when they develop an expertise over time that they're very comfortable with, and when they have a trusted network of contacts on an issue. They simply don't see the need to go to the Library of Parliament, because their needs are met otherwise.

In the area of new technologies, as was mentioned, several use the Internet. However, very few use the library's online services. Once again I'm talking about the parliamentarians themselves, not the parliamentary staff. PARLMEDIA is an exception. Several MPs and senators use that on a daily basis. Many believe that staying up to date with information technologies is very important to the library's evolution. The notion of e-consultation polarized participants. Some focused on the fact that it can increase public access. However, others view it as non-representative and therefore one tool to be used among many,

niveau national et local sont considérés très importants. Les parlementaires consultent aussi des bureaux des ministres ou les porte-parole des partis sur des sujets pertinents.

Je passe maintenant à la dernière ligne. On fait appel aux bureaux de recherche des partis. Toutefois, des parlementaires de tous les partis ont donné l'impression que l'information reçue du bureau de recherche avait un certain aspect partisan et se révélait donc d'une utilité limitée. Certains estimaient aussi que les bureaux de recherche eux-mêmes s'adressaient à la Bibliothèque du Parlement et donc le faisaient eux-mêmes directement afin d'éliminer tout intermédiaire.

À l'avant-dernier point, la plupart des parlementaires et leurs bureaux ont une méthode pour trier les informations ou pour recenser les observations utiles parce qu'ils sont submergés d'informations.

Nous allons maintenant parler des raisons qui poussent les gens à utiliser ou non les services de la Bibliothèque. En ce qui concerne les raisons d'utiliser le service, la plupart des utilisateurs veulent obtenir une panoplie d'opinions de diverses parties intéressées et la Bibliothèque du Parlement répond à ce besoin par la diversité des sources qu'elle utilise. Ils font appel à la Bibliothèque pour obtenir des avis nuancés et connaître les faits afin de pouvoir évaluer les différents points de vue. Comme je l'ai mentionné, la Bibliothèque offre un point de vue global, ce qui constitue un bon point de départ. Pour de nombreux utilisateurs, la Bibliothèque apporte aux autres sources d'information un complément fiable, diversifié et fondé sur des faits. Comme je l'ai aussi déjà mentionné, la Bibliothèque est une excellente source de renseignements sur l'histoire des lois et du Parlement et permet de faire des comparaisons entre les provinces. De plus, sur un plan plus pratique, les parlementaires ont parfois recours à la Bibliothèque, et s'en excusent presque, tout simplement parce que leur personnel est surchargé. D'une certaine façon, la Bibliothèque augmente le personnel et les ressources à leur disposition.

Quant aux raisons de ne pas utiliser les services de la Bibliothèque, les parlementaires ont moins tendance à recourir à ses services lorsqu'ils connaissent à fond un dossier, quand ils ont acquis une certaine expertise au fil du temps et lorsqu'ils ont un réseau fiable de personnes-ressources qui sont bien au fait du dossier. Inutile alors de faire appel à la Bibliothèque du Parlement puisqu'ils ont déjà l'information nécessaire.

Dans le cas des nouveaux outils technologiques, comme nous l'avons mentionné, plusieurs utilisent l'Internet. Toutefois, ils sont peu nombreux à utiliser les services en direct de la Bibliothèque. Là encore, je parle des parlementaires eux-mêmes, non pas de leur personnel. PARLMEDIA est l'exception. Plusieurs députés et sénateurs l'utilisent quotidiennement. Beaucoup jugent important que la Bibliothèque demeure à la fine pointe en matière de technologies de l'information. Les participants ont émis des avis partagés sur la consultation électronique. Certains ont souligné qu'elle donne un meilleur accès au public. Toutefois, d'autres considèrent que les résultats sont peu fiables et que par conséquent ce n'est qu'un outil parmi d'autres, mais pas un

but not one that should be relied upon. Several have little idea of what electronic or online services are currently available from the Library of Parliament.

One of the directions in which the Library of Parliament can go would be digitizing the library collection. When we asked about that specifically, it elicited cautious support or indifference. Some were concerned about the expense involved in doing that. Most were open to alternative media but stressed the availability of choice to suit the working styles of the parliamentarians themselves. So that would be the form in which the research would be provided to the parliamentarians. Two participants specifically focused on having easier remote online access to parliamentary resources.

That is the quick overview of the research that was conducted with the parliamentarians themselves. We can come back to that in the conclusions and recommendations we'll be sharing with you and also in the question-and-answer part.

Where we're going now is to the online survey we conducted with parliamentary staff. To give a little bit of information on the methodology that was used, we sent out almost 850 e-mail invitations. We say valid e-mail invitations because we excluded ones that were bounced back. You can see the breakdown. A little more than 300 were to staff of senators, and a little bit more than 500 were to staff of MPs. In total 262 answered us and had started some part of the questionnaire. That represents about 30 per cent of the total. I do want to emphasize that before going into this we had no idea of who in the parliamentarian's office actually needed to use the Library of Parliament services. One would suppose that not all of those 850 e-mail addresses would be potential or actual Library of Parliament users. So we had to send it to all of them. In the methodology we asked people to exclude themselves, which in research tends to have a limited impact. Some do, some don't.

A total of 176, which represents a little over 20 per cent, completed this survey all the way to the end. There was a strong tendency for only one assistant in the office to answer the questions even though they had instructions not to do that. We really wanted to hear from everyone who was exposed to and involved with the Library of Parliament. But you can see why they might have ignored that. Once again that tends to diminish the overall sample. That 20 per cent represents 30 per cent or 40 per cent of all the offices of parliamentarians out there. We consider that to be a very acceptable response rate and certainly a reliable response rate, if not a fantastic response rate.

When you look at the next slide we're going to show you, we would like to present it to you so that you might have greater confidence in whom we heard from. The column on the left shows who responded to the survey. The one on the right shows who was in the sampling frame, that list of 850 e-mails. You can see that in most areas they're very close. In other words, who responded to the survey was very much reflected in whom we went out to reach

outil sur lequel on peut compter. Plusieurs n'ont qu'une vague idée des services électroniques ou en direct offerts actuellement à la Bibliothèque du Parlement.

Une des choses que pourrait faire la Bibliothèque, c'est numériser ses collections. Lorsque nous avons posé une question précise à cet effet, la réaction a été prudente ou indifférente. Certains se sont inquiétés des coûts. La plupart sont ouverts à des médias non traditionnels, mais soulignent l'importance de pouvoir choisir selon sa façon de travailler. C'est donc sous cette forme que l'information serait fournie aux parlementaires. Deux répondants souhaitent pouvoir consulter plus facilement en direct les ressources de la Bibliothèque.

Voilà donc un aperçu rapide de la recherche effectuée auprès des parlementaires eux-mêmes. Nous pourrons y revenir lors de la conclusion et des recommandations ainsi qu'à la période des questions et des réponses.

Nous passons maintenant à la consultation en direct auprès du personnel des parlementaires. Pour vous parler un peu de la méthodologie utilisée, nous avons expédié presque 850 invitations électroniques. Nous parlons d'invitations électroniques valides parce que nous avons exclu celles qui nous sont revenues. Vous voyez là la ventilation. Un peu plus de 300 invitations ont été lancées au personnel des sénateurs et un peu plus de 500 au personnel des députés. Au total, 262 personnes nous ont répondu et avaient commencé à répondre au questionnaire en partie. Cela représente environ 30 p. 100 du total. Je tiens à souligner avant de poursuivre que nous n'avions aucune idée des gens qui, dans le bureau d'un parlementaire, avaient besoin des services de la Bibliothèque du Parlement. On peut supposer que les 850 qui ont reçu des invitations électroniques n'étaient pas nécessairement des utilisateurs éventuels ou réels de la Bibliothèque. Nous avons donc dû envoyer ces invitations à tous. Dans le cadre de cette méthodologie, nous avons demandé aux répondants de s'exclure, ce qui, en termes de recherche, a une portée limitée. Certains le font, d'autres pas.

Au total, 176 ont répondu à toutes les questions, ce qui représente un peu plus de 20 p. 100. La tendance était très marquée d'un seul adjoint par bureau qui a participé au sondage bien que nous avions demandé la participation de tous. Nous voulions vraiment avoir l'opinion de tous ceux qui consultent la Bibliothèque. Par contre, on peut comprendre pourquoi on n'aurait pas tenu compte de notre demande. C'est un autre phénomène qui a tendance à diminuer la portée de l'échantillonnage. Ces 20 p. 100 représentent 30 ou 40 p. 100 de tous les bureaux de parlementaires. Nous considérons que c'est un taux de réponse tout à fait acceptable et certainement un taux fiable, s'il n'est pas fantastique.

Si vous regardez la prochaine diapositive, nous voulons vous donner ces données afin que vous ayez une plus grande confiance dans l'échantillonnage. La colonne de gauche indique qui a participé au sondage. Celle de droite vous donne la population de l'échantillonnage, les 850 courriels. Vous pouvez voir que dans la plupart des cas, c'est très près. En d'autres termes, les répondants au sondage sont représentatifs de ceux que nous voulions voir

in the first place. In terms of Senate or House, they're within three percentage points of each other, which is excellent. In terms of party affiliation, we heard from everyone, with the following caveat: we tended to hear a bit more from the Liberals and the Bloc Québécois and a little less from the Progressive Conservatives. The others were right on their proportions. There was good regional representation, which was very close to the actual sample. Saskatchewan, Manitoba, and the Atlantic area were a little bit under-represented. That's the distribution of the final questionnaires that we received.

When I look at a summary, these are some of the key points. The first is that there was a positive attitude toward the library. When we talk about convergence, we're really saying that there was some consistency between the parliamentarians' responses and the staff's responses not only on the close-ended questions but also on the open-ended questions. Once again that gives you a sense of confidence that there's nothing hidden there that you're not hearing about. The quality of service delivery is rated very highly on virtually every aspect that was measured as well as overall, and I'm going to be providing details about that. A small majority, 58 per cent, prefer obtaining services with the help of the Library of Parliament's staff; in other words, not just going there themselves but having a guide to help them. However, only a few, 19 per cent, state that they're used to dealing with one specific person. So it's not the pattern that's there now.

There was a very high consensus about the usefulness of particular products and tools. As examples we'll mention PARLMEDIA, the legislative summaries, LEGISinfo, and *Quorum*. Approximately the same percentage, 40 per cent, of staff members have attended more than one of three types of seminars or training sessions: a how-to seminar for staff, public policy seminars, and personalized training on how to use the Internet and electronic services.

The next slide is focusing on the universe we went to. We wanted to get a good handle on who were the potential users of different services and whether they actually used the services, to get a sense, for instance, as to whether some of the people who deal with the public are themselves unaware of or not using the services. It's the same thing with research and the documentation itself. The yellow bar is all the ones who say that their job function involves a need to use these three different kinds of service areas, if I can term it that. The blue bar is the ones who are actually using the Library of Parliament services in that area. You can see that for documentation and publications, 93 per cent are potential users and 88 per cent are actual users. So there's very little gap there, really. In terms of the research side of it, 86 per cent are potential users and 81 per cent are actual users. Again, it's very close. The last one is information on Parliament. That's really the services with the general public. Of the survey sample, 68 per cent were potential users, and, in percentage terms relative to the other ones, 52 per cent were actual users. You can

participer. Que ce soit pour le Sénat ou la Chambre, ils sont à trois pour cent l'un de l'autre, ce qui est excellent. Pour ce qui est de l'affiliation politique, nous avons eu des répondants de tous les partis, sauf qu'un nombre légèrement supérieur de libéraux et de bloquistes ont répondu et un nombre un peu moindre de conservateurs. Les autres suivaient leur pourcentage de représentation. Il y a aussi eu une bonne représentation régionale qui suit de très près l'échantillonnage. La Saskatchewan, le Manitoba et la région de l'Atlantique étaient un peu sous-représentés. Voici la répartition des derniers questionnaires que nous avons reçus.

Quand je consulte le résumé, ce sont les points clés qui ressortent. Le premier est que les gens ont une attitude positive envers la Bibliothèque. Quand on parle de convergence, nous voulons dire en fait qu'il y avait une certaine uniformité entre les réponses des parlementaires et les réponses de leurs employés, non seulement pour les questions fermées, mais aussi pour les questions ouvertes. Encore une fois, cela donne un sentiment de confiance qu'il n'y a rien de caché, rien qu'on vous camoufle. La qualité du service est jugée très élevée pour presque tous les aspects que nous avons mesurés ainsi que la qualité d'ensemble, et je vais vous donner les détails là-dessus. Une faible majorité, 58 p. 100, préfère s'adresser au personnel de la Bibliothèque pour obtenir des services; autrement dit, ils ne veulent pas se débrouiller seuls sur place, mais préfèrent avoir un guide pour les aider. Cependant, quelques-uns seulement, 19 p. 100, disent qu'ils sont habitués de traiter avec une personne en particulier. Ce n'est donc pas une tendance marquée.

Il y avait un très fort consensus sur l'utilité de certains produits et outils en particulier. À titre d'exemple, citons PARLMEDIA, les résumés législatifs, LegisInfo et *Quorum*. À peu près le même pourcentage, soit 40 p. 100, des membres du personnel ont assisté à plus d'un atelier ou séance de formation de trois types différents: ateliers pratiques destinés au personnel, ateliers sur la politique du gouvernement et séances de formation personnalisées sur l'utilisation d'Internet et des services électroniques.

La diapo suivante illustre l'univers que nous avons exploré. Nous voulions avoir une bonne idée de l'identité des utilisateurs probables des différents services et nous voulions savoir s'ils avaient effectivement utilisé les services en question; nous voulions savoir, par exemple, s'il y a des personnes qui traitent avec le grand public et qui n'utilisent pas elles-mêmes les services ou ne les connaissent pas. C'est la même chose pour la recherche et la documentation. La ligne jaune indique tous ceux qui ont dit devoir utiliser dans le cadre de leur travail ces trois différents domaines de service. La ligne bleue, ce sont ceux qui utilisent effectivement les services de la Bibliothèque du Parlement dans ce domaine. Comme vous pouvez le voir, dans le cas de la documentation et des publications, 93 p. 100 sont des utilisateurs probables et 88 p. 100 des utilisateurs réels. Il y a donc un petit écart. Pour la recherche, 86 p. 100 sont des utilisateurs probables et 81 p. 100 sont des utilisateurs réels. Là encore, c'est très proche. Enfin, il y a l'information sur le Parlement. Ces services s'adressent en fait au grand public. Parmi l'échantillon, 68 p. 100 étaient des utilisateurs probables et, en pourcentage par rapport aux autres secteurs, 52 p. 100 étaient des

see at the bottom that 97 per cent of potential users had used at least one of the services, so almost everyone had used a service, and 95 per cent were actual users of a specific service.

People who were a potential user but didn't use the service were asked why they didn't. You won't have a slide on that, but that is in the report. The main reason is that they didn't know about it. Other reasons identified less often were that they used other services or they didn't have a need. But it was an awareness issue for the most part.

Here is the number one question, the top bar that you see there. That had to do with how satisfied they were overall with the quality of service when using Library of Parliament services. It is what we would call the most important question in the staff online survey. You can see there that the red is very satisfied and the blue is somewhat satisfied. It shows there that 95 per cent expressed satisfaction, and 69 per cent, over two-thirds, expressed strong satisfaction. So not only is satisfaction widespread, it's relatively intense.

The second bar down below is how consistent the service is that they receive from the Library of Parliament. The results are not very much different: 55 per cent, a majority, think that it has been very consistent for them, and another 36 per cent say somewhat consistent. So over 91 per cent in total suggest that it's at least somewhat consistent across their different requirements.

In terms of the specific assessment of Library of Parliament service delivery, on the far left are the different things we assessed. They're not related to any individual product or service, but rather across the Library of Parliament services as a whole. They include information being non-partisan; complete; accurate; provided in a quick, timely manner; and accessible in the official language of choice. They also include ease of access to Library of Parliament services, being informed on the Library of Parliament services that are available to them and how to access them, the courteousness of the staff, and the professionalism of the staff.

Once again, by the way, the red is very satisfied and the blue is somewhat satisfied. For every one of these, except the extent to which they are informed about the services, you have 80 per cent or more express at least moderate satisfaction, with a majority, except for that one item, expressing strong satisfaction. Satisfaction for each one of these dimensions tends to be widespread and relatively intense. We asked the parliamentary staff which were the most important of these service dimensions. We asked about all of them. All of them were seen to be at least moderately important, but the ones that were seen to be most important were that the information be provided quickly and that it be accurate and verifiable. One is 90 per cent satisfied, and the other one is 85 per cent satisfied.

utilisateurs réels. Comme vous pouvez le voir au bas de la page, 97 p. 100 des utilisateurs probables avaient utilisé au moins l'un des services, de sorte que presque tout le monde avait utilisé au moins un service et 95 p. 100 étaient des utilisateurs réels d'un service en particulier.

On a demandé aux gens qui étaient des utilisateurs probables mais qui n'avaient pas utilisé le service d'indiquer pourquoi ils ne l'avaient pas fait. Il n'y a pas de diapo là-dessus, mais c'est dans le rapport. La principale raison est qu'ils n'en connaissaient pas l'existence. Les autres raisons citées moins souvent étaient qu'ils utilisent d'autres services ou bien qu'ils n'en ont pas besoin. Mais c'était surtout une question de connaissance du service.

Voici la question numéro un, la ligne du haut qui se trouve ici. Nous avons demandé dans quelle mesure ils étaient satisfaits globalement de la qualité du service quand ils utilisaient les services de la Bibliothèque du Parlement. C'est ce que l'on appelle la question la plus importante de tout le questionnaire s'adressant au personnel. En rouge, ce sont les personnes très satisfaites et en bleu, plutôt satisfaites. On voit que 95 p. 100 se sont dit satisfaits et 69 p. 100, soit plus des deux tiers, ont exprimé une grande satisfaction. Donc, non seulement la satisfaction est généralisée, mais elle est également relativement intense.

La deuxième ligne en bas indique l'uniformité du service reçu de la Bibliothèque du Parlement. Les résultats ne sont pas très différents: 55 p. 100, donc la majorité, pensent que la qualité des services a été très uniforme, et une autre tranche de 36 p. 100 disent qu'elle a été assez uniforme. Donc, plus de 91 p. 100 au total indiquent qu'il y a au moins une certaine uniformité dans l'ensemble de leurs exigences.

Pour ce qui est maintenant de l'évaluation précise de la fourniture de services par la Bibliothèque du Parlement, à l'extrême gauche on trouve les différents aspects qui ont été évalués. Ils ne sont pas associés à un produit ou service en particulier, mais plutôt à l'ensemble des services globalement offerts par la Bibliothèque du Parlement. On y trouve l'impartialité de l'information, la complétude, l'exactitude, la rapidité, et l'accès dans la langue officielle de l'utilisateur. Il y a aussi la facilité d'accès aux services de la Bibliothèque du Parlement, le fait d'être informé sur les services offerts par la Bibliothèque du Parlement et sur la façon d'y accéder, la courtoisie et le professionnalisme du personnel.

Encore une fois, je le signale en passant, la ligne rouge correspond aux gens très satisfaits et la bleue, à ceux qui sont plutôt satisfaits. Dans chaque cas, sauf pour la mesure dans laquelle ils sont au courant des services, vous avez 80 p. 100 ou plus des gens qui expriment au moins une satisfaction modérée, et la majorité, à l'exception de ce seul aspect, se disent très satisfaits. La satisfaction pour chacune de ces dimensions est plutôt généralisée et relativement intense. Nous avons demandé au personnel parlementaire lequel était le plus important, de tous ces aspects du service. Nous avons posé des questions sur chacun de ces aspects. Ils étaient tous perçus comme au moins modérément importants, mais les aspects qui étaient jugés les plus importants

Ms. Marlene Catterall (Ottawa West—Nepean, Lib.): Madam Chair, can I ask why people were very dissatisfied when they said they were very dissatisfied?

Mr. Kiar: We have a sense from the question there that most of it is inherent. For instance, the 6 per cent that were dissatisfied with the accuracy of information would have questioned the accuracy of some information they had received. That was probably not consistently because we've seen that the consistency was rated quite highly. It would probably go back to the individual instances when, for instance, the information was not seen to be non-partisan or complete or provided in a quick manner.

As a rule of thumb we use these types of questions. Many of them are what the Treasury Board has designated as part of a common measurement tool for the federal government service improvement initiative. So this becomes what survey firms like our own, COMPAS, are responsible for doing. This becomes part of a template. Many of these questions are used for all different services. I myself have used them for programs such as employment insurance; Canada student loans; the Canada Pension Plan; and Aboriginal Business Canada, which is a funding group with Industry Canada. My point is that we have a lot of experience with these questions. I've done over 12 studies with these kinds of questions in the last year alone.

When you have dissatisfaction under 10 per cent, that's about as good as it gets. Usually, I'm telling clients that a flag should go up when you have dissatisfaction in the 12 per cent to 15 per cent range and above. You have significant problems when you enter the 20 per cent range. When you have something in the 6 per cent to 9 per cent range, I'm not saying that anyone should ever be happy with any degree of dissatisfaction, but what I am saying is that in our world it's often very difficult to be perfect. What you have here is a very controlled level of dissatisfaction, especially vis-à-vis other services that are provided to specific client groups. Right now for the first time we have norms against which to compare this.

I might not have answered it directly, but I hope I answered it well enough.

Ms. Catterall: I'll tell you a story. One hotel manager in this city told me that the reason he likes having women on his management team is that they pay attention to every complaint. He said that generally his male managers don't. They think, if we had only one complaint, we had 100 satisfied customers. The women pay attention to who complained and why and what we are doing to fix it.

étaient que l'information soit fournie rapidement et qu'elle soit exacte et vérifiable. Dans un cas, le taux de satisfaction est de 90 p. 100, dans l'autre cas, il est de 85 p. 100.

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Madame la présidente, pourrais-je demander pourquoi les gens qui se sont dit très insatisfaits ont déclaré être très insatisfaits?

M. Kiar: Nous avons le sentiment, d'après la question que nous avons posée, que c'est en grande partie intrinsèque. Par exemple, les 6 p. 100 qui étaient insatisfaits de l'exactitude de l'information auraient remis en question l'exactitude de n'importe quelle information qu'on aurait pu leur fournir. Ce n'était probablement pas le cas de l'uniformité parce que nous avons vu que le taux de satisfaction était très élevé pour ce qui est de l'uniformité. Il faudrait probablement remonter à des cas individuels, par exemple des gens qui jugeaient que l'information qu'on leur avait donnée n'était pas impartiale ou complète ou qu'elle n'avait pas été fournie assez rapidement.

En règle générale, nous utilisons des questions de ce genre. Bien souvent, c'est le Conseil du Trésor qui a établi ces questions comme outil commun de mesure dans le cadre de l'initiative d'amélioration des services du gouvernement fédéral. C'est donc ce que des entreprises comme la nôtre, COMPAS, sont chargées de faire. Cela est intégré à notre grille d'analyse. Beaucoup de ces questions sont utilisées pour tous les services. Je les ai moi-même utilisées pour des programmes comme l'assurance-emploi, les prêts aux étudiants, le Régime de pensions du Canada et Entreprise autochtone Canada, qui est un groupe de financement à Industrie Canada. Ce que je veux dire, c'est que nous avons beaucoup d'expérience avec ces questions. J'ai fait plus de 12 études avec des questions de ce genre au cours de la dernière année seulement.

Quand le taux d'insatisfaction est inférieur à 10 p. 100, c'est à peu près le mieux qu'on puisse obtenir. D'habitude, je dis aux clients qu'ils doivent commencer à s'inquiéter quand ce taux est de l'ordre de 12 p. 100 à 15 p. 100 et plus. On a des problèmes importants quand on arrive à 20 p. 100. Si le taux est de l'ordre de 6 à 9 p. 100, je ne dis pas qu'il y a lieu d'être content quand on a le moindre degré de mécontentement, mais ce que je dis, c'est que dans notre univers à nous, c'est souvent très difficile d'atteindre la perfection. On est ici en présence d'un taux d'insatisfaction très contrôlé, surtout vis-à-vis d'autres services qui sont offerts à des groupes de clients particuliers. À l'heure actuelle, pour la première fois, nous avons des normes nous permettant d'établir des comparaisons à cet égard.

Je n'ai peut-être pas répondu directement à votre question, mais j'espère y avoir quand même répondu de façon satisfaisante.

Mme Catterall: Je vais vous raconter une histoire. Un directeur d'hôtel dans cette ville m'a dit que la raison pour laquelle il aime avoir des femmes dans son équipe de gestion, c'est qu'elles accordent une attention particulière à chaque plainte. Il a dit qu'en général, les hommes gestionnaires ne le font pas. Ils croient, s'ils n'ont qu'une seule plainte, que la clientèle est satisfaite à 100 p. 100. Les femmes s'intéressent à la question, elles veulent savoir qui s'est plaint et pourquoi et ce que nous faisons pour y remédier.

Mr. Kiar: So I gave you a male answer. Damn.

Some hon. members: Oh, oh!

Senator J. Michael Forrestall (Dartmouth and the Eastern Shore, PC): And a female corrected it.

Mr. Kiar: Those are the different dimensions. I've probably spent enough time there.

Those last couple of slides looked at the Library of Parliament services as a whole. Now we're going to look at a number of specific services and also bundles of services. This measures the awareness of the different types of services divided into three groups, which is how the Library of Parliament itself divides them. The first one is the information, documentation, and reference services, the traditional view of a library itself. The next one is the research and analysis services, which once again is what parliamentarians have on their mind and what they focus on most when they're talking about the Library of Parliament. That's the main image or impression of it. The third one is the services for the general public, such as constituents, whether it's tours, school visits, or seats for question period, that kind of thing.

You end up with 76 per cent claiming a comfortable level of awareness of the information and documentation group, with 28 per cent totally agreeing with the statement we provided, while 78 per cent provide the same type of score for the research and analysis services. So there's very little difference between the two. Again, in the minds of parliamentarians they tend to be grouped, and I would suggest that's probably the case for parliamentary staff as well. The awareness goes down for the programs that are directed at the general public, to 51 per cent in terms of agreement with the general awareness question, if I can call it that.

Now we're going into the usage of and satisfaction with a number of specific types of services. We're starting off with the electronic services, and this is the degree of usage. The red is frequently used, the blue is occasionally used, and then you get very rarely and never. You can see that there's really only one service that's frequently used, and that is PARLMEDIA — 60 per cent frequently and another 19 per cent occasionally. So in total about 80 per cent at least use that occasionally. Those numbers go down to 30 per cent occasionally for PARLREF, 36 per cent for links and CD-ROMs, and 35 per cent for PARLCAT. So there's very little difference among the other three.

In terms of the usefulness of these services, not suprisingly, we would have asked that only of people who actually used it at least occasionally, and they would have provided the response here. Red is very useful, and blue is somewhat useful. The first thing that will strike you is that it's all red or blue, so it's at least moderately useful for all of the services here. But 82 per cent think that PARLMEDIA is very useful and 17 per cent moderately

M. Kiar: Je vous ai donc donné une réponse d'homme. Zut alors!

Des voix: Oh, oh!

Le sénateur J Michael Forrestall (Dartmouth and the Eastern Shore, PC): Et une femme a apporté la correction qui s'imposait.

M. Kiar: Ce sont là les différentes dimensions. J'ai probablement parlé assez longtemps maintenant.

Dans les quelques dernières diapos, nous avons examiné globalement les services offerts par la Bibliothèque du Parlement. Nous allons maintenant nous pencher sur un certain nombre de services particuliers et aussi des grappes de services. Cela mesure la sensibilisation aux différents types de services divisés en trois groupes, puisque c'est ainsi que la Bibliothèque du Parlement elle-même les répartit. Dans le premier groupe, il y a des services d'information, de documentation et de référence, c'est-à-dire le fonctionnement traditionnel d'une bibliothèque. Le groupe suivant, ce sont les services de recherche et d'analyse et c'est ce à quoi les parlementaires pensent en premier quand ils parlent de la Bibliothèque du Parlement. C'est l'image ou l'impression première de la Bibliothèque. Le troisième groupe, ce sont les services qui s'adressent au grand public, par exemple les électeurs, qu'il s'agisse de tournées, de visites scolaires ou de réservations de sièges pour la période des questions, et autres choses du genre.

En fin de compte, 76 p. 100 des gens prétendent avoir une connaissance satisfaisante du groupe de l'information et de la documentation, c'est-à-dire que 28 p. 100 sont entièrement d'accord avec l 'énoncé, tandis que 78 p. 100 donnent le même score pour les services de recherche et d'analyse. Il y a donc très peu de différence entre les deux. Je répète que dans l'esprit des parlementaires, tous ces services ont tendance à être regroupés et je dirais que c'est probablement le cas également du personnel parlementaire. Cette connaissance des services diminue dans le cas des programmes qui s'adressent au grand public puisque 51 p. 100 se disent d'accord avec la question sur la connaissance générale, si je peux dire.

On en arrive maintenant à l'utilisation d'un certain nombre de services particuliers et à la satisfaction à cet égard. Commençons par les services électroniques, et nous avons ici le degré d'utilisation. En rouge, les services sont utilisés souvent, en bleu à l'occasion, et ensuite il y a très rarement et jamais. Vous pouvez voir qu'il n'y a vraiment qu'un seul service qui est fréquemment utilisé, nommément PARLMEDIA...que 60 p. 100 des répondants utilisent souvent et 19 p. 100 à l'occasion. Donc, au total, environ 80 p. 100 utilisent ce service au moins à l'occasion. Ces chiffres baissent à 30 p. 100 à l'occasion pour PARLREF, 36 p. 100 pour les liens et cédéroms et 35 p. 100 pour PARLCAT. Il y a donc très peu de différence entre les trois.

Pour ce qui est de l'utilité de ces services, nous avons évidemment posé la question seulement aux gens qui utilisent les services au moins à l'occasion et ils nous ont donné les réponses suivantes. En rouge, les services sont jugés très utiles, en bleu, plutôt utiles. Ce qui frappe d'abord, c'est que c'est entièrement rouge ou bleu, de sorte que tous les services qui figurent ici sont au moins modérément utiles. Mais 82 p. 100

useful. Then it goes down to that 40 per cent to 56 per cent that view the others as very useful, but almost all the rest of them are viewed at least moderately useful. That isn't surprising. If you are a user of it and you're continuing to be a user of it, then you're at least getting some utility from it.

We then look at the different publications. *Quorum* heads the list, with 59 per cent saying they frequently use it and another 19 per cent saying they occasionally use it. So almost 80 per cent are at least occasional users of *Quorum*. Almost 80 per cent are occasional users of the legislative summaries, but considerably fewer consider themselves to be frequent users of them. That goes down to 42 per cent. When you get to LEGISinfo, about two-thirds consider themselves to be occasional users. The research branch is slightly under at 61 per cent, and then you can see it taper. I'll leave the slide up for a little bit, but I won't go through each one of those. You can see here clearly that the main publications that are used are *Quorum*, legislative summaries, and LEGISinfo. Then it drops off pretty significantly, particularly in terms of frequent use.

Once again we asked about the usefulness of the different publications. This slide looks very little different from the other ones in that it's almost all red and blue. The thing that stands out is *Quorum*, which is the most used. We can see there that 95 per cent find it at least moderately useful, and 75 per cent consider it to be very useful. It shows as well that 75 per cent also consider legislative summaries to be very useful, followed by 24 per cent moderately, and 69 per cent find LEGISinfo to be very useful. When you total these things up, they all come into the 96 per cent to 98 per cent area. The ones that top the list in terms of frequency of use are those that top the list in terms of intense usefulness, that very useful category, which is obviously how you would like it to be.

In terms of the number of general services that are used, here we have the breakdown: borrowing privileges, 68 per cent are at least occasional users and 30 per cent strong users; reference services, 62 per cent; and research and analysis, 47 per cent. I'm giving you the percentage that are at least occasional users. Then it lists committee assistance, branch library, consultation, and actually going to the parliamentary library, where 20 per cent would go occasionally. Clearly, the world's a different place. People are not going directly to libraries anymore. They're using the services in other ways.

When we look at the usefulness of general services, it's blue and red. I'm repeating myself. It shows that for borrowing privileges, 96 per cent see that as at least moderately useful and 82 per cent as very useful. I won't go through this. For most of those things, two-thirds or more see them as at least very useful.

trouvent que PARLMEDIA est très utile et 17 p. 100 le jugent plutôt utile. Ensuite, les chiffres varient entre 40 et 56 p. 100 quant à l'utilité des autres services, mais presque tous les autres services sont considérés au moins modérément utiles. Cela n'est pas étonnant puisque les répondants sont des utilisateurs de ces services et continuent de les utiliser, ce qui démontre qu'ils en tirent au moins une certaine utilité.

Passons maintenant aux différentes publications. *Quorum* est en tête de liste avec 59 p. 100 des répondants qui disent le lire souvent et 19 p. 100 à l'occasion. Donc, près de 80 p. 100 des répondants sont des utilisateurs au moins occasionnels de *Quorum*. Presque 80 p. 100 sont des utilisateurs occasionnels des résumés législatifs, mais beaucoup moins de gens se considèrent des utilisateurs fréquents. Ce chiffre baisse à 42 p. 100. Quant à LegisInfo, à peu près les deux tiers se considèrent des utilisateurs occasionnels. La Direction de la recherche se situe un peu en-deçà à 61 p. 100, et après vous voyez que les chiffres diminuent. Je vais laisser cette diapo affichée pendant un instant, mais je n'entrerai pas dans les détails. Vous voyez clairement que les principales publications utilisées sont *Quorum*, les résumés législatifs et LegisInfo. Ensuite, l'utilisation chute assez brutalement, surtout quant à la fréquence de l'utilisation.

Encore une fois, nous avons interrogé les gens sur l'utilité des différentes publications. Cette diapo ressemble beaucoup aux autres en ce sens qu'on y voit presque seulement du rouge et du bleu. Ce qui ressort le plus, c'est *Quorum*, qui est la publication la plus souvent utilisée. On peut voir que 95 p. 100 des répondants la trouvent au moins plutôt utile et 75 p. 100 jugent cette publication très utile. On voit aussi que 75 p. 100 considèrent également que les résumés législatifs sont très utiles, 24 p. 100 disent qu'ils sont plutôt utiles, et 69 p. 100 trouvent que LegisInfo est très utile. Si l'on additionne tout cela, on obtient un chiffre de l'ordre de 96 à 98 p. 100. Les publications qui sont en tête de liste quant à la fréquence d'utilisation sont également en tête de liste quant à l'utilité, ce qui correspond évidemment aux résultats que vous souhaitez obtenir.

Pour l'utilisation des services généraux, voici la ventilation: 68 p. 100 utilisent les privilèges d'emprunt au moins à l'occasion et 30 p. 100 les utilisent souvent; pour les services de référence, le chiffre est de 62 p. 100; et pour la recherche et l'analyse, 47 p. 100. Je vous donne le pourcentage des gens qui utilisent ces services au moins à l'occasion. Suivent ensuite l'aide aux comités, les succursales, la consultation et ensuite la Bibliothèque parlementaire elle-même, où 20 p. 100 des gens se rendent à l'occasion. Il est clair que le monde a changé. Les gens ne se rendent plus en personne dans les bibliothèques. Ils utilisent les services d'une autre manière.

Si l'on se penche maintenant sur l'utilité des services généraux, c'est bleu et rouge. Je me répète. On voit que pour les privilèges d'emprunt, 96 p. 100 jugent ce service au moins plutôt utile et 82 p. 100 très utile. Je ne passerai pas tout cela en revue. Pour la plupart des services, les deux tiers des répondants ou plus les jugent au moins très utiles.

There are two more product groups. One is seminars or training sessions. About 40 per cent, which is the red bar, of survey participants have attended each one of these things — personalized training on how to use the Internet and electronic services, how-to seminars, and public policy seminars. When we look at the usefulness of the training sessions, there is a similar pattern. Clear majorities find all of these things to be very useful, and almost all the rest of them see them to be at least moderately useful. So the training follows the pattern of the other ones.

The next area is the services that are provided to the general public. What we're looking at first is the level of use. So 71 per cent of parliamentary staff surveyed are at least occasional users of arranging tours of the Parliament Buildings. For reserving seats in question period, you have 63 per cent using it, and for organizing school visits, 50 per cent are at least occasional users. It's not much different for information kits for teachers and students and booklets and brochures for guests and visitors.

I worked for a member of Parliament in a previous life, and I realized that quite often you have a differentiation of labour. You have more people involved in researching different types of things. But in my day there was certainly one person who was responsible for the public activities in an office. Therefore, you'd expect lower levels of use across the entire survey population.

In terms of the usefulness of the services to the public, the pattern is consistent with the others we've seen. You have almost everyone finding these services at least moderately useful and 70 per cent or more seeing most of these services as being very useful to them, which is probably higher than for most of the measures we've seen. For all of them, a majority see them as being at least moderately useful.

We'll now move to preferences between print and electronic services. We gave people options as to how they would prefer to receive these kinds of publications, whether they preferred electronic, which is red, or print, which is blue. You can see that red dominates. That was a theme with parliamentary staff. Half of the parliamentary staff consider themselves to be above average or very good with technology issues. Almost all the rest consider themselves to be average, and almost no one considers themselves to be less than that. So there is a theme here, which is that they really want to embrace online. But there are also other measures in the survey that are consistent with that. The only thing that stands out is *Quorum*, the paper publication. It was there when I was here. You'd read it on the bus. You would read it wherever it was convenient to read it. It was more convenient than online. You can see here for the most part what they're looking for. The second one where there is a majority, but just a slight one, is information notes and brochures on Parliament. My suspicion there is that's the type of documentation they would like to hand out. They would like to have something physical to give

Il y a deux autres groupes de produits. D'abord les ateliers et séances de formation. Environ 40 p. 100, c'est-à-dire la colonne en rouge, des participants au sondage ont assisté à chacun de ces ateliers différents: formation personnalisée sur l'utilisation de l'Internet et des services électroniques, ateliers pratiques, et ateliers sur les politiques gouvernementales. Quant à l'utilité des séances de formation, la tendance est semblable. Une nette majorité trouve tout cela très utile, et presque tous les autres les jugent au moins modérément utiles. Pour la formation, la tendance est donc la même que pour les autres services.

Nous avons ensuite les services destinés au grand public. Voyons d'abord ce qu'il en est du niveau d'utilisation. Soixante-et-onze pour cent du personnel parlementaire interrogé est utilisateur au moins occasionnel du service d'organisation de visites des édifices du Parlement. Pour réserver des sièges à la Période des questions, 63 p. 100 ont utilisé ce service, et pour l'organisation des visites des écoles, 50 p. 100 sont utilisateurs au moins occasionnels. Ce n'est pas tellement différent dans le cas des trousses d'information pour les enseignants et les étudiants et des brochures pour les invités et les visiteurs.

J'ai déjà travaillé antérieurement pour un député au Parlement et je me suis rendu compte que, très souvent, il y a une différenciation des tâches. Certaines personnes s'occupent plutôt de faire des recherches dans certains domaines. Mais, dans mon temps, il y avait assurément une personne qui était responsable des activités publiques dans un bureau. Par conséquent, on s'attend à un niveau d'utilisation plus faible dans l'ensemble de l'échantillon.

Quant à l'utilité des services au public, la tendance est conforme aux autres tableaux. Presque tout le monde trouve ces services au moins modérément utiles et 70 p. 100 ou plus considèrent que la plupart de ces services leur sont très utiles, ce qui est probablement plus élevé que dans le cas de la plupart des autres mesures. Dans tous les cas, la majorité des répondants jugent ces services au moins modérément utiles.

Nous allons maintenant passer à la préférence pour le format imprimé ou électronique. Nous avons demandé aux gens ce qu'ils préféraient, un support électronique, représenté en rouge, ou l'imprimé, en bleu. Vous voyez que le rouge domine. C'était d'ailleurs une constante chez les employés parlementaires. La moitié d'entre eux se considèrent très au courant des dernières technologies électroniques ou supérieurs à la moyenne. Presque tous les autres s'estiment dans la moyenne, et à peu près aucun d'entre eux ne se considère de niveau inférieur. Il y a donc une constante, les gens sont très favorables à la communication en ligne. D'autres résultats du sondage viennent corroborer cela. La seule chose qui émerge de façon différente, c'est *Quorum*, la publication brochée. *Quorum* existait à mon arrivée. On le lisait dans le bus ou n'importe où ailleurs. C'était plus pratique ainsi qu'en mode électronique. On voit donc ce que recherchent la majorité des gens. L'autre cas où l'on a observé une majorité, quoique faible, concerne les brochures et notes d'information sur le Parlement. Je soupçonne que c'est le genre de chose matérielle que les employés peuvent et aiment distribuer aux autres. C'est

to someone. That's the purpose. The message here is, go online as much as you can because we're going to be using it online if we can.

We also asked the parliamentary staff, as we did the parliamentarians themselves, what alternative sources of information they are using. Clearly, the Internet tops the list, with 95 per cent saying that's an alternative source they're using, followed by federal departments and agencies, 80 per cent are using that, and caucus research bureaus at 61 per cent. Once again I would emphasize that some of these things had to do with whether or not they're using these other sources of information. It doesn't speak to how much they're using them, but rather their sources. Those are clearly the big three that are out there now. The list goes on to online databases, the Library of Congress, and the National Library.

In terms of new directions, here is more evidence of embracing the online world. We once again used a five-point scale, where the red is totally agree and the blue is somewhat agree, all the way to the extreme of totally disagree. I'm just going to go through them quickly one by one. The first one is that more of the Library of Parliament's products and services should be automated. Two-thirds at least somewhat agree and a third strongly agree. No one is really disagreeing. The second is "I would like to be able to access most or all of the LoP's Collections online." That also has two-thirds that agree, 43 per cent strongly agree, and a quarter moderately agree. Numbers three and five on the list deal with providing information from, first, European and international media, and then providing more information from the U.S. media. For the international media, 43 per cent agree, which is not many, and 18 per cent strongly agree. That drops down to 29 per cent for the U.S. media, which suggests that they probably get enough of that from other sources or from what the Library of Parliament is already doing. The one second from the bottom is "I would prefer to receive fewer references with more in-depth analysis or description of the contents." Only a third agree. Most people were neutral. When you have high levels of neutral, we think of that as the proverbial shrug of the shoulders. It's not something that they feel strongly about.

In terms of overall conclusions, taking both of the studies together, the first one is that there is an unequivocal positive attitude on the part of its users toward the Library of Parliament, especially toward the quality of service delivery we have now. We do have convergence from all of the sources. We have it from the qualitative study that we did with the parliamentarians and from the satisfaction ratings and the open-ended answers from the survey of the staff. All of these things give us as researchers greater confidence that what we're reporting to you now is valid and that if we went to more people, it wouldn't change. Knowing the parliamentary environment, we also know that if there were parliamentarians who weren't happy with the Library of

d'ailleurs l'objet de cela. La conclusion de cette partie, c'est que les répondants tiennent à ce qu'on utilise le plus possible la communication en direct. S'ils peuvent y recourir, ils le feront.

Comme nous l'avions fait avec les parlementaires, nous avons aussi demandé à leur personnel quelles autres sources d'information ils utilisent. Bien entendu, l'Internet vient au premier rang: 95 p. 100 des répondants l'utilisent. Viennent ensuite les ministères et organismes fédéraux, dans une proportion de 80 p. 100 et les bureaux de recherche des caucus, avec 61 p. 100. Une fois de plus, je précise qu'il s'agissait de voir s'ils utilisaient ou non les autres sources d'information, non de vérifier à quelle fréquence. Les trois sources les plus consultées sont les bases de données en direct, la Bibliothèque du Congrès et la Bibliothèque nationale.

Si nous passons aux nouvelles orientations, on trouve d'autres preuves de l'adhésion à l'univers de l'Internet. Sur une échelle de 1 à 5, le rouge représente les gens entièrement d'accord, le bleu, ceux qui sont plutôt d'accord, et on trouve aussi le désaccord total. Je vais parcourir rapidement chacune des catégories de réponse. En premier lieu, en réponse à l'affirmation qu'il «convient d'informatiser une plus grande partie des produits et services de la Bibliothèque du Parlement», les deux tiers sont plutôt d'accord et un tiers est entièrement d'accord. Personne n'est pas du tout d'accord. Ensuite, à l'affirmation: «J'aimerais pouvoir consulter en direct la plupart ou l'ensemble des collections de la Bibliothèque», encore une fois les deux tiers sont d'accord, 43 p. 100 sont entièrement d'accord et 25 p. 100 sont plutôt d'accord. Les numéros trois et cinq sur la liste portent sur la possibilité de consulter d'autres sources d'information, d'abord les médias européens et internationaux, et également les médias américains. Dans le cas des médias internationaux, 43 p. 100 sont d'accord, ce qui est peu, et 18 p. 100 sont entièrement d'accord. Ces réponses favorables baissent à 29 p. 100 dans le cas des médias des États-Unis, ce qui laisse penser que les répondants peuvent probablement se renseigner suffisamment à cette source par d'autres moyens, ou grâce aux services déjà offerts par la Bibliothèque du Parlement. L'avant-dernière affirmation est la suivante: «Je préférerais recevoir moins de références mais une analyse ou une description plus détaillée du contenu». Ici, seulement un tiers des répondants est d'accord. La plupart des gens étaient neutres, ce qui est à peu près l'équivalent d'un haussement d'épaule. Les répondants n'ont pas de sentiment très fort là-dessus.

Conclusions générales des deux consultations, on peut dire d'emblée que les utilisateurs sont tout à fait positifs à son endroit et surtout au sujet de la qualité de ses services. Toutes les sources concordent là-dessus, tant l'étude qualitative auprès des parlementaires que l'évaluation de la satisfaction du personnel et les réponses ouvertes de ces derniers. En tant que chercheurs, toutes ces choses nous portent à croire à la justesse des résultats que nous vous présentons. Nous pensons même qu'un échantillonnage plus large n'aurait pas changé les choses. Connaissant le milieu parlementaire, nous savons aussi que les parlementaires insatisfaits des services de la Bibliothèque se

Parliament, we would have heard from them as well. So we don't think there is anything hidden there. We have great confidence in the convergence we're seeing here.

The language we've used for the recommendation is simply that there is a winning formula that's working right now in terms of service delivery and establishing a relationship between the Library of Parliament and its clients, and that should be maintained. In any future directions you're looking at, you should not lose sight of that. In the client satisfaction research we've done — and what we've done here is much broader than client satisfaction research — it's very rare to have assessments as positive as this.

The next one is that the library does have a particular challenge in making its products and services better known to parliamentarians and their staff. It's a difficult clientele to reach. We have new evidence of that in even completing the interviews we did with the parliamentarians. It was a challenge in doing that. It's a group, the staff and the parliamentarians themselves, that clearly suffers from information overload. There are different types of work styles and preferences.

The programs and services aimed at providing information to the public about Parliament are even more of a challenge simply because those services aren't readily associated with the library's services. They might think that they're connected with the Speaker's office, or they might be seen to be part of some other service apparatus. But they're not automatically associated with the library.

The recommendation related to that is that communications should be recurring and should use various media. Communicating with parliamentarians just through internal mail is not sufficient. We talked about a brochure that was sent out immediately prior to this research and the fact that many people didn't recall it. Much of that information doesn't get beyond the staff.

There is clear concern, expressed by both parliamentarians and their staff, that the library is under-resourced. They value the quality of the services and the depth of the information they're accustomed to receiving. There's a fear that the quality might be compromised if the library staff becomes over-extended with the challenge they're facing right now.

One of the things we'd have you focus on is that in planning for the future, the Library of Parliament should consider maintaining the same high quality of services and depth of information that's provided now and seeing that as more important to the users than offering new services. So you could provide new services and go in new directions, but that can be resisted if it's not accompanied by the maintenance of what's being provided now.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Why wouldn't you just ask for more money? Why would you call that a recommendation?

seraient manifestés. Nous ne pensons donc pas avoir caché des choses. La convergence des résultats nous paraît tout à fait refléter la réalité.

Dans la recommandation, nous avons simplement reconnu que la formule actuelle de prestation des services et les rapports avec les clients sont excellents, et qu'il faut maintenir cela. Quelles que soient les nouvelles orientations suivies, il faut garder cela à l'esprit. Nous avons effectué des enquêtes beaucoup plus poussées que la normale sur la satisfaction de la clientèle...et il est rare d'obtenir des résultats aussi positifs que ceux-là.

La diapo suivante indique que la Bibliothèque doit surmonter les obstacles suivants pour mieux faire connaître ses produits et services aux parlementaires et à leur personnel. Il s'agit d'une clientèle difficile à joindre, nous en avons eu une preuve supplémentaire lors de nos interviews des parlementaires, qui n'ont pas été faciles à réaliser. Les parlementaires et leur personnel croulent sous une avalanche d'information. Il y a aussi le fait qu'ils ont leurs préférences et leurs propres façons de travailler.

Les programmes et services qui visent à renseigner la population au sujet du Parlement sont encore plus difficiles à offrir, du fait qu'on ne les associe pas spontanément aux services de la Bibliothèque. On pense peut-être qu'ils proviennent du bureau du Président, ou d'un autre service, en fait pas de la Bibliothèque du Parlement.

Il est donc recommandé de communiquer régulièrement avec les parlementaires et d'utiliser divers médias à cette fin. Se contenter du courrier interne ne suffit pas. Nous avons parlé d'une brochure qui avait été envoyée immédiatement avant notre recherche, et peu de gens s'en souvenaient. Une bonne partie de l'information peut ne pas être transmise par le personnel.

Par ailleurs, tant les parlementaires que leur personnel sont d'avis que la Bibliothèque manque de ressources. Ils accordent beaucoup d'importance à la qualité des services et de l'information de la Bibliothèque. Plusieurs craignent que cette qualité diminue si le personnel de la Bibliothèque est surchargé.

L'une des choses sur laquelle nous aimerions insister auprès de vous est que dans sa planification, la Bibliothèque devrait prendre en compte le fait que les clients jugent plus important de maintenir l'excellence des services et de l'information que d'offrir de nouveaux services. Vous pouvez toujours offrir de nouveaux services ou innover, mais vous vous heurterez peut-être à des résistances si cela devait se faire aux dépens de la qualité et des services actuels.

La coprésidente (Mme Bennett): Pourquoi ne demandez-vous pas simplement plus d'argent? Pourquoi faut-il en faire une recommandation?

Mr. Kiar: Let's look at recommendation 5, which reads "Some Parliamentarians wished that the Library would receive more resources."

The Joint Chair (Ms. Bennett): Oh, that's good.

Mr. Kiar: Its services are too central to their work, especially for the MPs, for them to risk having the quality be diminished and the access reduced. It's a theme that has been consistent in what we've heard here.

I'll hop back to the fourth recommendation. If the Library of Parliament does plan to offer new services or introduce innovations, you'll want to reassure the present users that nothing has been compromised in what they're receiving now. Reassurance would be important. Otherwise, one of the first reactions they may have, which is what we saw, is, if they're going in these new directions, make sure nothing is compromised in doing that. That is the top-of-mind reaction people will have. So reassurance is important.

Many library users, especially among parliamentarians, do not make a clear distinction between the three branches and the services associated with each one. So the Library of Parliament needs to decide whether or not it should make a distinction between these branches and make them more transparent. The acronyms we use in the recommendation relate to the collections, if I can use that language, in the research services. For parliamentarians they're almost seamless now, and they should probably remain seamless. We're doing a lot of government research with various population groups. No one cares about jurisdictions. They care about functions and end results. The most effective way of communicating with people is helping them know what services help with the functions they have, rather than which one of the three branches internally provides the functions.

Given the distinct nature of the services offered to the public, there is no need for a similar attempt at making that seamless. They're seen to be quite distinct now. What's needed there is an awareness promotion of those services that are provided to the public by the Library of Parliament. As we saw before, the awareness levels for those services were lower than for the other services.

That concludes the presentation. I assume that we'll go straight to questions and answers.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Perhaps I don't know the kind of work you do. I heard very clearly that people want things more and more online and that they want more and more things available. But somehow the recommendations have come at the status quo. Yet what we're hearing is that people wanted a real thrust forward in terms of electronic stuff. So I don't know how you can say that there should be a holding back on new services and innovation when obviously that was.... It's the binary nature of your recommendations. I don't understand how you come to that.

M. Kiar: Voyons la recommandation numéro 5, où il est dit: «Certains parlementaires souhaitent que plus de ressources soient attribuées à la Bibliothèque».

La coprésidente (Mme Bennett): Oh, c'est bien.

M. Kiar: Les services de la Bibliothèque sont trop essentiels au travail des parlementaires, surtout à celui des députés, pour qu'on prenne le risque de diminuer leur qualité et leur accès. Cette préoccupation est revenue de façon constante.

Je reviens maintenant à la quatrième recommandation. Si la Bibliothèque prévoit d'offrir de nouveaux services ou d'innover, elle devra assurer ses clients, les parlementaires en particulier, qu'ils continueront de recevoir les services auxquels ils sont habitués. Il importe en effet de les rassurer. Autrement, ils risquent de voir dans les nouvelles orientations une menace pour les services qu'ils reçoivent déjà. C'est ainsi.

Bon nombre de clients de la Bibliothèque, surtout des parlementaires, ne connaissent pas précisément le mandat des trois directions de l'institution et les services offerts par chacune. La Bibliothèque devra décider s'il convient qu'elle renforce auprès des parlementaires l'identité de ces directions pour la rendre plus transparente. Les acronymes que nous utilisons dans la recommandation ont trait aux collections des services de recherche. À l'heure actuelle, les services sont homogènes et devraient probablement le demeurer. Nous effectuons beaucoup de recherches auprès de divers groupes démographiques. Personne ne s'intéresse aux différentes compétences, ce qui compte, ce sont les fonctions et les résultats. La façon la plus efficace de communiquer avec les gens est de les aider à savoir lesquels des services soutiennent leur domaine de travail, plutôt que de leur dire laquelle des trois directions leur fournit les services à l'interne.

Par ailleurs, étant donné la nature distincte des services offerts au public, il n'est pas nécessaire de faire un effort d'intégration semblable. Ils sont très distincts. Ce qu'il faut en revanche, c'est une campagne d'information afin que la population sache quels services lui sont fournis par la Bibliothèque du Parlement. Ainsi que nous l'avons déjà constaté, on les connaît moins que les autres.

Voilà qui termine mon exposé. Je suppose que nous allons passer immédiatement aux questions.

La coprésidente (Mme Bennett): Je ne suis peut-être pas au courant de ce que vous faites mais j'entends les gens réclamer de plus en plus de services en direct et un accès plus facile à ce genre de choses. Les recommandations se contentent pourtant du statu quo. Je ne vois pas comment vous pouvez dire qu'il faut s'abstenir d'innover et d'offrir de nouveaux services quand manifestement... Je ne vois pas comment vous êtes arrivés à des recommandations de ce genre.

Mr. Kiar: The embracing of online was strongest among the parliamentary staff. It was still there among parliamentarians. It was realizing that we're going into a brave new world, so the Library of Parliament has to be open to the kinds of new technologies that are out there, without any specific recommendations, and has to make sure that those are user friendly, for lack of a better term. The thrust for online had to do with current services, not new services or products. It's a new way of providing current services and products, but it wasn't a new product line. That's the distinction I would draw. It's not talking about the Library of Parliament being engaged in entirely new areas of activity, but rather looking at the areas of activity they're currently involved in and providing a more online environment in dealing with that.

The Joint Chair (Ms. Bennett): How can you make a recommendation like that without having anything costed out? Did you not understand that parliamentarians actually think that things happen by magic and that they don't actually give a damn where it came from? Their staff are the ones who actually have to do the beavering to get this stuff on the member's desk.

Mr. Kiar: In terms of the costing out, we are involved in research across all manner of subjects, so we'll always use language such as you should consider or you should reflect upon, just to provide a pointer for certain directions forward, but we never will be doing the cost-benefit analysis, because that's beyond the mandate we have for virtually every project we do.

In terms of the parliamentary staff doing all the work, I know that. Did I say all the work? I take that back. I'll change it to doing an awful lot of this work. When it comes to them accessing the information and providing you with the tools you need to do your job, I am aware of that. For the services and things like that, we kept the discussion with the parliamentarians at a higher level, because they weren't interested in that. When we started to talk about specific services, they often said, my staff knows about that. They'd say, I haven't heard any complaints. So that told them that was still working well. But they—

The Joint Chair (Ms. Bennett): They hadn't asked.

Maybe we should have Mr. Finsten and Mr. Paré at the table, too. That might help the committee work better on these questions.

The Joint Chair (Senator Morin): I'll just follow up on Carolyn's point. I'm surprised at the lack of constructive criticism. There probably have been some specific suggestions. It's a feel good report. It does reflect, I'm sure, the information, but it's a feel good report. But there are some interesting figures. For example, there's the fact that only 12 per cent of parliamentarians regularly use what I think is the major service of the library, which is research and analysis, and nearly half of

M. Kiar: C'est le personnel parlementaire qui s'est montré le plus désireux d'adhérer à l'univers en direct. Les parlementaires aussi étaient assez enthousiastes. On se rendait compte qu'on entre dans un monde nouveau, et sans faire de recommandations précises, on a estimé que la Bibliothèque du Parlement doit être ouverte aux nouvelles technologies et les mettre en oeuvre de façon conviviale. La demande porte toutefois sur les services actuels et non sur de nouveaux services ou produits. On parle donc d'innover dans la façon dont on offre les produits et services actuels, non d'offrir des produits nouveaux. C'est la distinction que je fais ici. Il n'est pas question que la Bibliothèque du Parlement se lance dans des domaines d'activités tout à fait nouveaux, mais plutôt que ses activités actuelles s'effectuent davantage en direct.

La coprésidente (Mme Bennett): Comment pouvez-vous faire ce genre de recommandation sans avoir un tant soit peu calculé les coûts de tout cela. Allez-vous croire que les parlementaires s'imaginent en réalité que tout tombe du ciel, sans se soucier le moins du monde de l'origine des fonds? Leur personnel doit faire tout le travail de recherche pour leur fournir tout ce dont ils ont besoin.

M. Kiar: Pour ce qui est de l'établissement des coûts, nous effectuons des recherches sur quantité de sujets, nous formulons donc les choses de manière à dire qu'il serait bon que vous envisagiez telle chose, ou que vous réfléchissiez à telle autre, tout simplement pour aider quelque peu les gens à aller de l'avant, mais nous n'effectuerons jamais d'analyse coûts-avantages au sens strict parce que ça dépasse notre mandat dans à peu près tous nos projets.

Au sujet maintenant du fait que le personnel des parlementaires fait tout le travail, je suis au courant. Ai-je dit tout le travail? Je retire mes paroles. Je dirai plutôt qu'il abat une part énorme du travail. Je n'ignore pas non plus qu'il doit avoir accès aux renseignements disponibles afin de vous fournir tous les outils dont vous avez besoin pour faire votre travail. Cela dit, par rapport aux services et à ce genre de choses, les parlementaires ne s'y intéressaient pas, alors lors de nos discussions avec eux, nous avons abordé les choses à un niveau plus général. Lorsque nous nous mettions à parler de services précis, ils nous disaient souvent que leur personnel était au courant. Ils nous disaient qu'ils n'avaient pas reçu de plaintes. À leurs yeux, cela voulait dire que les choses fonctionnaient bien. Cependant, ils...

La coprésidente (Mme Bennett): Ils n'avaient pas posé de questions.

Peut-être devrions-nous demander à M. Finsten et M.Paré de s'approcher de la table aussi. Ils pourraient peut-être aider le comité à faire du meilleur travail sur ces questions.

Le coprésident (le sénateur Morin): Je vais poursuivre sur la lancée de Carolyn. Je suis étonné par le manque de critiques constructives. Il y a probablement eu des propositions précises. Cela reste pourtant un rapport qui dore la pilule. Je suis sûr qu'il reflète les renseignements obtenus, mais il voit les choses en rose. Il comporte cependant des chiffres intéressants. Ainsi par exemple, seulement 12 p. 100 des parlementaires consultent le service à mes yeux le plus important de la Bibliothèque, celui de la

them state that they very rarely or never use it. There are a number of figures here that should have been pointed out. I think we should receive some constructive criticism. Even if you're satisfied with the product, there are ways to improve it, and we don't see that here.

Mr. Kiar: First of all, when you ask a user group to provide suggestions for improvement, those suggestions are often very thin. In all of the client satisfaction work we do, we ask the question, what suggestions do you have, if any, to improve the quality of service you've received related to —? It could be employment insurance or student loans, those types of things. In every instance I mentioned there and more, over 50 per cent don't give you any suggestions. The suggestions they do give you are very general. They're things like more communication and quicker service. How I've tried to express that to my clients is simply that they're usually not sitting out there thinking about how your service can be improved. We're catching them. If there's something obvious, then they'll identify that. Other than that, they're not sitting there thinking about how the Library of Parliament services should be improved. So that type of feedback in a quantitative exercise tends to be relatively thin whatever the service is.

The second part of your question mentioned the people who aren't using the research services and things like that. I'll again point to one of the limitations of the study. We weren't able to go just to the staff who we knew should have been the research users. We went to a broader group. Not everyone has that as their job. So if you have 50 per cent or 60 per cent using the type of service, I'm not sure how to interpret that, because I'm not sure what that number should look like. For me, it has to do with the actual survey sample, the universe of parliamentary staff that we don't know about, that lets us understand what that number should be. We asked, is this part of your function, and do you use the Library of Parliament? We saw that there was only a 5 per cent gap for the research services and the collections services, and I think it was in the 10 per cent to 15 per cent range for the services to the public. That shows you that most of the people in the offices are using the Library of Parliament services that they think would be part of their job.

Ms. Grey: I agree with your point about costing out, Carolyn. Given the parameters, which I'm going to ask you about in a minute, it's very difficult for a survey company to come up with what the costing out is going to be. That's someone else's responsibility. If that had been part of your parameters, then you should have, but —

The Joint Chair (Ms. Bennett): No, I was talking about the recommendation.

recherche et de l'analyse, et près de la moitié d'entre eux affirment ne jamais l'utiliser ou le faire rarement. Certaines données auraient dû être mises en lumière. J'estime qu'on devrait nous faire des critiques constructives. Même lorsqu'on est satisfait d'un produit, il y a moyen de l'améliorer, et on ne voit rien de ce genre-là.

M. Kiar: Tout d'abord, quand on demande à un groupe d'utilisateurs ce qu'ils auraient à proposer comme amélioration, les suggestions sont généralement peu nombreuses et peu étoffées. Chaque fois que nous faisons une enquête sur la satisfaction des clients, nous demandons aux clients ce qu'ils auraient à proposer, le cas échéant, pour améliorer la qualité du service qu'ils ont reçu relativement à...? Il pourrait s'agir d'assurance-emploi ou de prêts aux étudiants, ou d'autres questions de ce genre. Dans toutes les enquêtes que nous faisons, plus de 50 p. 100 des clients ne font aucune suggestion. Lorsqu'ils en font, leurs suggestions sont d'ordre très général. Ils proposent par exemple d'améliorer les communications ou d'accélérer le service. J'ai expliqué à mes clients que cela tenait simplement au fait que les utilisateurs n'ont pas l'habitude de réfléchir à la façon dont le service pourrait être amélioré. On les prend un peu au dépourvu. Et s'il y a quelque chose d'évident, ils vont en faire état, mais sinon, ils ne se creusent pas les méninges pour essayer de trouver des moyens d'améliorer les services de la Bibliothèque du Parlement. Dans un exercice quantitatif comme celui-là, les suggestions sont donc généralement très peu nombreuses, quel que soit le type de service.

Dans la deuxième partie de votre question, vous avez parlé de ceux qui n'utilisent pas les services de recherche et les autres types de services. Il y a encore là une des contraintes de l'étude qui entre en ligne de compte. Nous n'avons pas pu nous adresser seulement aux employés qui auraient dû normalement se servir des services de recherche. Nous nous sommes adressés à un groupe plus vaste. Ce ne sont pas tous les employés qui doivent faire des recherches. Si donc il y en a 50 p. 100 ou 60 p. 100 qui utilisent ce service, je ne sais pas trop quelle conclusion il faut en tirer, car je ne sais pas trop quel devrait être le pourcentage d'utilisation. D'après moi, c'est la nature de l'échantillon visé par l'enquête, l'univers des employés de parlementaires que nous ne connaissons pas, qui peut nous aider à comprendre ce que la proportion devrait être. Nous avons demandé: cela fait-il partie de vos fonctions, et utilisez-vous la Bibliothèque du Parlement? Nous avons constaté que l'écart n'était que de 5 p. 100 pour les services de recherche et les services liés aux collections, et je crois qu'il était environ de 10 p. 100 ou 15 p. 100 pour les services au public. Cela vous montre que la plupart des employés utilisent les services de la Bibliothèque du Parlement qui, d'après eux, sont liés à leurs fonctions.

Mme Grey: Je suis d'accord avec vous, Carolyn, au sujet de la question des coûts. Étant donné les paramètres, sur lesquels je vais vous interroger dans un moment, il est très difficile pour une maison de sondage de déterminer quels seraient les coûts. Cela relève de quelqu'un d'autre. Si cet élément-là avait été inclus dans vos paramètres, vous auriez dû vous pencher là-dessus, mais...

La coprésidente (Mme Bennett): Non, je parlais de la recommandation.

Ms. Grey: Regarding suggestions from people, I think that just the time and trouble people took to do the thing is phenomenal. We talk about our staff, and they do a great job at that. You looked at the discrepancies among parliamentarians. I think the true answer probably is that, basically, we're technologically illiterate and we're glad someone in our office knows how to do all this kind of stuff, although I have learned to do e-mail. So I'm quite pleased with myself.

Who gave the parameters for the poll? You didn't just dream this stuff up on your own. How did it come to be?

Mr. Kiar: Do you mean parameters in terms of whom we went to?

Ms. Grey: Yes.

Mr. Kiar: We responded to the Library of Parliament's statement of work. It wasn't intended to be a client satisfaction work, but when you're looking at service delivery, you always have to ask that. It was really to provide some sense of how they're doing now and the role the Library of Parliament plays in parliamentarians' thinking and the direction in which that should evolve.

Ms. Grey: Did you work collaboratively, then, on the questions?

Mr. Richard Paré, Parliamentary Librarian, Library of Parliament: Yes, a group of directors of the library worked with the firm to prepare these.

Ms. Grey: Good.

What percentage of the collection is online now? I saw that one of the recommendations was a whole lot more of that.

Mr. Paré: If I referred to PARLCAT, I would say maybe 10 per cent to 15 per cent. But that's just off the top of my head.

Ms. Grey: Obviously, the goal would be to have more and more.

Mr. Paré: It depends on the demand. We will see. We don't plan to digitize the whole collection. We are only doing certain parts of the collection, such as the clipping file, because it is very difficult to keep these collections in the long term.

Mr. Hugh Finsten, Associate Parliamentary Librarian, Library of Parliament: If I could just add to that, all of our research publications are online.

Ms. Grey: We do just grab *Quorum* and read it wherever and whenever we can.

Mme Grey: Pour ce qui est des suggestions que les gens avaient à faire, je trouve vraiment extraordinaire qu'ils aient même pris le temps de répondre aux questions. Il s'agit ici de nos employés, et il faut reconnaître l'excellent travail qu'ils font. Vous avez examiné les écarts du côté des parlementaires. Cela s'explique sans doute par le fait que nous sommes tout simplement peu à l'aise avec la technologie et que nous sommes bien contents d'avoir quelqu'un dans notre bureau qui sache faire ce genre de chose, même si j'ai appris à me servir du courriel et que j'en suis toute fière.

Qui a établi les paramètres du sondage? Vous ne les avez pas simplement inventés vous-mêmes. Comment en est-on arrivé à ces paramètres?

M. Kiar: Vous voulez parler des paramètres en ce qui concerne le choix des répondants?

Mme Grey: Oui.

M. Kiar: Nous avons respecté l'énoncé de travail de la Bibliothèque du Parlement. Il ne s'agissait pas vraiment d'une enquête sur la satisfaction des clients, mais quand on examine la prestation des services, c'est toujours là une des questions qu'on pose. L'idée était en fait de donner à la Bibliothèque du Parlement une idée de son rôle aux yeux des parlementaires, de la façon dont elle s'acquitte actuellement de son rôle et de ce qu'elle devrait faire à l'avenir.

Mme Grey: Avez-vous donc élaboré les questions ensemble?

M. Richard Paré, bibliothécaire parlementaire, Bibliothèque du Parlement: Oui, un groupe d'administrateurs de la Bibliothèque y a travaillé de concert avec la maison de sondage.

Mme Grey: Bien.

Quel est le pourcentage de la collection qui se trouve maintenant en ligne? J'ai constaté qu'une des recommandations visait à accroître de beaucoup le pourcentage actuel.

M. Paré: Dans le cas de PARLCAT, je dirais que la proportion serait peut-être de 10 p. 100 ou 15 p. 100. Mais je dis cela au pied levé.

Mme Grey: Manifestement, l'objectif devrait être d'accroître constamment ce pourcentage.

M. Paré: Tout dépendra de la demande. Nous verrons. Nous ne prévoyons pas numériser toute la collection. Nous allons simplement en numériser certains volets, comme celui des coupures, car il est très difficile d'en assurer la préservation à long terme.

M. Hugh Finsten, bibliothécaire parlementaire associé, Bibliothèque du Parlement: Si vous le permettez, j'ajouterais simplement que toutes nos publications de recherche sont accessibles en ligne.

Mme Grey: *Quorum* est effectivement quelque chose que nous emportons pour le lire quand et où nous le pouvons.

On page 7 you talk about services for the public. Of course, I've been around for a while. I had no idea that the Library of Parliament reserves seats for question period. We do that through our office, obviously, if folks are down. But for large groups, I didn't have a clue on that.

Mr. Paré: The visitor services section will do that.

Ms. Grey: There's this whole idea of information overload. We really don't have a sweet clue as to what's going on. But it's good that we can admit it, Carolyn.

The Joint Chair (Ms. Bennett): And we can.

Ms. Grey: My final question is, do the library staff know about these findings? Have they been sent around to them?

Mr. Kiar: Yes.

Ms. Grey: I'm going to recommend that we write a letter to the staff of the library to let them know that we think they're a bonus and that they're doing a great job. I'll sign that letter with you, Carolyn, if you do that. Otherwise, I'll just write them myself.

Whose office did you work in? I remember seeing you around.

Mr. Kiar: I worked with Céline Hervieux-Payette, who's a senator now. It was way back when.

I actually ended up working in Trudeau's office. When he retired, I couldn't.

Some hon. members: Oh, oh!

[*Translation*]

Mr. Gagnon: I am also impressed with the study you have described. It is extremely detailed, and you have put a great deal of time into preparing it and consulting with your clients. But unlike Senator Morin, I have some questions about the constructive criticisms on the study.

I am quite shocked that so few of the services you offer are being used. I am in a good position to understand this, because my party's popularity is only 6 per cent in the polls. If I was not a member of this committee, I don't know whether I would be aware of the services you can provide me with. I also wonder whether you are planning any measures to publicize your services so that people are aware of them.

For example, the person before me said she had just learned that you reserved places for question period. That is something I did not know either. Could those services be made more available to members and senators, and could we be more informed about the ways in which we can use the Library? For example, could you come to our caucuses and tell us about the services you can provide? It makes no sense to leave such excellent services relatively unused.

À la page 7, vous parlez des services au public. Je suis là, bien sûr, depuis déjà un certain temps. Je ne savais pas du tout que la Bibliothèque du Parlement avait des sièges réservés pour la période des questions. Nous réservons bien sûr des places par l'entremise de notre bureau quand nous avons des gens qui viennent nous voir. Mais quand nous recevons des groupes plus nombreux, je ne savais pas du tout que la Bibliothèque offrait ce genre de service.

M. Paré: La section des services aux visiteurs s'occupe effectivement de réserver des places.

Mme Grey: Il y a toute cette question de la surcharge d'information. Nous n'avons pas vraiment la moindre idée de ce qui se passe. Mais il est bien qu'on puisse l'admettre, Carolyn.

La coprésidente (Mme Bennett): Et nous le faisons.

Mme Grey: Ma dernière question est la suivante: le personnel de la Bibliothèque est-il au courant des conclusions de cette étude? A-t-on envoyé le rapport aux employés?

M. Kiar: Oui.

Mme Grey: Je vais recommander que nous écrivions une lettre aux employés de la Bibliothèque pour leur dire qu'ils sont une ressource précieuse et qu'ils font un travail formidable. Je signerai la lettre avec vous, Carolyn, si vous décidez de l'écrire. Sinon, je vais simplement leur écrire moi-même.

Dans quel bureau travailliez-vous auparavant? Je me souviens de vous avoir vu dans les parages.

M. Kiar: Je travaillais au bureau de Céline Hervieux-Payette, qui est maintenant sénateur. C'était il y a longtemps.

J'ai fini par travailler au cabinet de M. Trudeau. Quand il a pris sa retraite, je n'ai pas pu en faire autant.

Des voix: Oh, oh!

[*Français*]

M. Gagnon: Je suis, moi aussi, assez épaté par l'étude que vous nous présentez. Elle est très détaillée, et vous avez certainement mis beaucoup de temps à la préparer et à consulter votre clientèle. Un peu comme le sénateur Morin, je me pose des questions sur les critiques constructives à l'égard de cette étude.

Je suis un peu scandalisé du fait qu'on se serve si peu des nombreux services que vous offrez. Je suis bien placé pour le comprendre parce que mon parti, pour ce qui est de l'échantillon de popularité, est à 6 p. 100 seulement. Si je n'étais pas membre de ce comité, je ne sais pas si je connaîtrais tous les services que vous pouvez me rendre. Je me demande aussi si vous envisagez de faire quelque chose pour mieux les faire connaître.

Par exemple, celle qui m'a précédé m'a dit qu'elle venait d'apprendre que vous réserviez des places pour la période de questions. Je n'étais pas, moi non plus, au courant de cela. Est-ce qu'il serait possible de rendre ces services davantage accessibles aux députés et aux sénateurs, et de nous informer davantage des façons dont nous pourrions nous servir de la Bibliothèque? Par

Our staff is already overloaded, and it would be excellent if we could find better ways of gathering information. This is the sort of thing I am wondering. I know the kind of work that colleagues in my party do, and I will try to talk to them about this.

When we come here as members of Parliament, we find there is a vast amount to learn before we can become efficient. The training provided for members could include a session to show the excellent services the Library of Parliament provides. Do you think that is a good idea?

Mr. Paré: I will answer that question, if I may.

As you were saying, Mr. Gagnon, and as Ms. Grey said as well, this is one of the surprises our study revealed. We thought people were more familiar with our services. We will certainly take a fresh look at this issue, and come up with a communication plan.

As Mr. Kiar said, parliamentarians are a special client group as far as communications are concerned. There are extremely busy, and frequently overloaded with information. It is therefore difficult to be certain that information genuinely gets their attention.

We are already preparing for the next Parliament. We will offer to meet with caucuses. But that time, we will have a full communication plan.

One of the things we may not be doing is provide sufficient follow-up with new parliaments. We take it for granted that people receive all the information required and know what they need to know. But we should go further, and the result of this study will certainly encourage us to do so. We will include more in-depth follow-up in our plan.

Mr. Gagnon: It's hard to imagine just how lost you can be when you first arrive in Parliament. I was fortunate enough to have been a member of the Quebec National Assembly for nine years, so the set-up was not completely foreign to me. Nonetheless, you still have to learn the system all over again because everything is different. It's only after a certain period that you realize you have failed to use some excellent services which were available.

Senator Morin raised the issue of bias. That is surely a prejudice on our part. However, your answers lead us to believe that our perception of bias is one of the reasons why we use the services less. So it is very important to point out that the Library of Parliament has a duty to be completely impartial.

Mr. Paré: Well, as you said yourself, this is a prejudice. One of our most basic values is to provide non-partisan services. The Library has always operated that way. I have been with the

exemple, est-ce qu'il serait possible que vous veniez à nos caucus pour nous informer de tous les services qui sont à notre disposition? Il est insensé qu'on se serve si peu de si bons services.

Étant donné que notre personnel est surchargé de travail, il serait sans doute avantageux de connaître de meilleures façons de recueillir l'information. C'est le genre de questions que je me pose; connaissant le travail des collègues de mon parti, j'essaie de leur en parler.

Lorsqu'on arrive ici comme député, la quantité de choses qu'on doit apprendre avant de devenir vraiment efficace est assez phénoménale. Démontrer l'avantage des services de la Bibliothèque du Parlement pourrait faire partie de la formation dispensée aux députés. Qu'est-ce que vous en pensez?

M. Paré: Je vais répondre, si vous me le permettez.

Comme vous le dites, monsieur Gagnon, et comme l'a également mentionné Mme Grey, cela a été une des surprises que nous a révélée l'étude. Nous pensions que les gens connaissaient mieux nos services. Nous allons donc certainement revoir cette question et faire un plan de communication à cet effet.

Comme l'a dit M. Kiar, pour ce qui est des communications, les parlementaires sont une clientèle spéciale. Ils sont très occupés et sont souvent saturés d'informations. Il est donc difficile d'être sûr que certaines informations vont capter leur attention.

Nous nous préparons déjà pour la prochaine législature. Nous comptons offrir de rencontrer les caucus; nous aurons alors un plan de communication complet.

Une de nos lacunes a peut-être été de ne pas assurer un suivi suffisant lorsqu'il y avait une nouvelle législature. Nous tenions pour acquis que, ayant déjà reçu toute l'information, ces gens savaient ce qu'ils devaient savoir. Mais il faudrait pousser plus loin la chose. C'est le résultat de cette étude qui va nous encourager à faire cela. Nous allons inclure cela dans notre plan.

M. Gagnon: On ne peut pas imaginer à quel point on peut être perdu quand on intègre un parlement. Pour ma part, j'avais la chance d'avoir siégé à l'Assemblée nationale du Québec pendant neuf ans; la situation ne m'était donc pas totalement étrangère. Il reste que dans une telle situation, tout est à apprendre parce que tout est différent. Ce n'est qu'au bout d'un certain temps qu'on se rend compte du fait qu'on s'est privé d'excellents services.

Enfin, le sénateur Morin a soulevé la question de la partialité. Il s'agit sûrement de préjugés de notre part. Il reste que vos réponses laissent à penser que le préjugé qu'on a à l'égard de la partialité est une des raisons pour lesquelles on utilise moins ces services. Il est aussi important de préciser que la Bibliothèque du Parlement se doit d'être complètement impartiale.

M. Paré: À ce sujet, je dirais, comme vous l'avez vous-même précisé, qu'il s'agit d'un préjugé. Une de nos valeurs fondamentales est de fournir un service non partisan. Cela a toujours été ainsi. Je suis à la Bibliothèque du Parlement depuis

Library of Parliament for 22 years. Before that, I was with the Library of the National Assembly, and as you know, being non-partisan was part of the Library's core values.

However, the perception may still be there. Here, I am thinking about a comment made about requests that were not answered satisfactorily. But I can assure you that whenever an answer is unsatisfactory, we contact the people concerned immediately to ensure whenever possible that corrections are made, the answer is improved, and that the reasons for which clients were dissatisfied do not recur. This is something we always do.

As for partisanship, I can tell you this: to my knowledge, in 22 years, there have been one or two cases of partisanship. It is extremely rare.

Mr. Gagnon: Thank you.

The Joint Chair (Senator Morin): I would like to come back to what Mr. Gagnon said.

As a new senator, one of the things I was completely unaware of is the efficiency of the Library of Parliament. This is one of the best-kept secrets around. I became aware of the work the Library does gradually, as people spoke to me about it. In my view, you should organize an information session for new members and new senators — in any case, several tend to be appointed at the same time — and tell them what you do, and what you can do for them.

It took me a while to learn the ropes. I was a little intimidated at first. When you don't know whether you can request certain services, you tend to hesitate. It took a few months for me to work up the courage to submit my first request. Perhaps that is unusual. In any case, I fully support the comments made by Mr. Gagnon. I believe that some people never use the services because they simply don't know the services are there. I also have a second question.

[*English*]

Mr. Kiar, you did a survey of parliamentarians and their staff. It would have been interesting to have done a survey of the staff of the Library of Parliament. They're involved. They're the troops who are working in the trenches here. Would you consider doing such a survey in the future? I think that for the committee it would be extremely interesting to have the results of that.

Mr. Kiar: Usually, it's not me who answers about using their services in that way, but it has been done in the past. We do understand that when you're trying to get a view of services, you try to get that 360º view. It's a missing component. Here they went to their client groups and covered the waterfront quite effectively with that.

I want to come back to the suggestions. In the report there are about five to seven pages of feedback from the parliamentarians themselves that have to do with suggestions and new directions. If

22 ans et j'étais auparavant à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale où, comme ici, cela faisait partie des «core values», comme on les appelle en anglais.

Mais il peut y avoir une question de perception. Je me réfère ici à un commentaire qui a été fait sur les demandes non satisfaisantes qu'on reçoit parfois. Ou, je peux vous assurer que lorsqu'une réponse n'est pas satisfaisante, nous communiquons immédiatement avec les personnes concernées pour nous assurer, si possible, que des corrections soient apportées, que la réponse soit améliorée, mais en plus, que les motifs d'insatisfaction ne se représentent pas. C'est une chose qu'on fait continuellement.

Enfin, pour ce qui est de la partisanerie, je dois dire: qu'à ma connaissance, en 22 ans, il y a eu un ou deux cas de ce genre. C'est tout à fait exceptionnel.

M. Gagnon: Merci.

Le coprésident (le sénateur Morin): Je voudrais revenir à ce qu'a dit M. Gagnon.

Comme nouveau sénateur, une des choses que j'ignorais complètement, parce que c'est un des secrets les mieux gardés qui soient, était l'efficacité de la Bibliothèque du Parlement. Je m'en suis rendu compte au fur et à mesure, et les gens m'en ont parlé. À mon avis, vous devriez offrir une séance d'information autant aux nouveaux députés qu'aux nouveaux sénateurs — d'habitude, plusieurs d'entre eux sont nommés en même temps — et leur décrire la situation.

Pour ma part, j'ai mis un certain temps à m'acclimater; j'étais un peu intimidé au début. Dans de telles situations, on ne sait pas si on peut demander certains services, alors on hésite. Je crois que ce n'est qu'après plusieurs mois que j'ai eu le courage de faire ma première demande. Je pensais alors que c'était peut-être là une chose exceptionnelle. Bref, j'appuie entièrement les propos de M. Gagnon. À mon avis, certains n'utilisent jamais ces services parce qu'ils ne sont pas au courant de leur existence. J'aimerais poser une deuxième question.

[*Traduction*]

Monsieur Kiar, vous avez fait un sondage auprès des parlementaires et des membres de leur personnel. Il aurait été intéressant de faire un sondage auprès des employés de la Bibliothèque du Parlement. Ils sont en cause. Ce sont eux les soldats dans les tranchées. Peut-on penser que vous pourriez le faire à l'avenir? Il me semble qu'il serait extrêmement intéressant pour le comité d'avoir les résultats d'un sondage comme celui-là.

M. Kiar: Ce n'est généralement pas à moi de répondre à des questions comme celle-là sur la façon dont leurs services pourraient être utilisés, mais je sais que cela s'est déjà fait par le passé. Nous comprenons bien que vous vouliez avoir une vue d'ensemble des services. Il s'agit donc là d'un élément qui manque. En l'occurrence, la Bibliothèque a voulu sonder ses groupes-clients, et elle a fait un tour d'horizon très complet de ce côté-là.

J'aimerais revenir aux suggestions. Dans le rapport, nous avons inclus cinq ou sept pages où ce sont les parlementaires eux-mêmes qui y vont de leurs suggestions et des nouvelles

you were to take the time to read it, you would find that it tends to be at that level of generality that's not quite action oriented. Some of them mention greater visibility, more frequent contact, and more resources. It tends to be that issue I mentioned before. They're not doing their thinking for them. So it stays there. It often isn't constructive criticism in the way of this is what we need to do. It's not at that level.

Senator Forrestall: With regard to the issue of bias and concerns about regionalism, I've been a little concerned about that, particularly back in the days when we used to sit here in this room once a year to discuss matters with our predecessors. I've been concerned about it, but it has occurred to me that the bias was very natural. If the bias weren't there, then I think we might have to wonder if there maybe is something seriously wrong. But the bias, of course, is numbers. There are more here than all the rest of us put together. So bias is natural. There was a cultural language bias, which we have gone very far in the last 25 years to overcome. We've made tremendous strides, but we're not there yet. If there were no bias, I would have to wonder. We're dealing with very intelligent people. I'm not concerned. I find a little prejudice to be healthy, and I wouldn't be alarmed about it at all.

The evolved role of some pretty damn dedicated and highly qualified people at our committee level has done much to improve the level of work we're putting out. The House suffers from, what did we do yesterday that we couldn't have done last year or next year?

I find that the committees in the Senate that I sit on are extraordinarily well staffed. The Senate committees I've chaired, such as the transport committee, have some highly qualified people. In fact, they're so qualified and they command such a high level of salary that I can't afford to hire them on my meagre amount of money. I suppose that if I had the money, we wouldn't use you.

From what MPs and clients have said, is there anything to suggest that down the road we don't have to examine the relationship between senior research and the legislative assistance and members of Parliament's and senator's offices and the staff here?

Mr. Paré: I'll start, and then perhaps Hugh will jump in. We do our best to find the best expertise to serve both the Senate and the House. If we were losing specialists to the Senate or to the House, we wouldn't be too much concerned because they will continue to serve Parliament. The concern we have is when we lose the specialists to the private sector or to other government departments. This is what sometimes creates some difficulty for

orientations qu'ils proposent. Si vous preniez le temps de lire ces pages, vous verriez qu'il s'agit pour la plupart d'observations d'ordre général où il n'est pas vraiment question de mesures concrètes. Dans certains cas, on parle d'assurer une plus grande visibilité, de multiplier les contacts et d'accroître les ressources. Cela revient à ce que je disais tout à l'heure. Les parlementaires ne sont pas là pour faire le travail de réflexion à leur place. Ils ne dépassent pas le stade des réflexions générales. Bien souvent, il ne s'agit pas de critiques constructives, comme de dire voici ce qu'il faudrait faire. Ils n'entrent pas dans les détails.

Le sénateur Forrestall: À propos de cette question du parti pris et des préoccupations relatives à la représentation régionale, c'est quelque chose qui me préoccupe un peu et qui me préoccupait particulièrement à l'époque où nous nous retrouvions ici dans cette salle une fois par année pour discuter de choses et d'autres avec nos prédécesseurs. Cela me préoccupe, mais je trouve qu'il est tout à fait naturel d'avoir un parti pris. S'il n'y en avait pas, il faudrait sans doute se demander s'il n'y a pas quelque chose qui ne va vraiment pas. Mais le parti pris est bien sûr fonction du nombre. Ses manifestations sont plus nombreuses que nous tous pris ensemble. Il est donc naturel qu'il y ait un parti pris. Il y avait autrefois un parti pris culturel, linguistique, que nous avons beaucoup fait pour surmonter au cours des 25 dernières années. Nous avons réalisé des progrès énormes, mais nous ne l'avons pas complètement éliminé. S'il n'y avait pas de parti pris, cela m'inciterait à me poser des questions. Nous traitons ici avec des gens très intelligents. Je n'ai aucune inquiétude à ce sujet. Je trouve sain qu'il y ait certains préjugés, et cela ne mérite pas qu'on s'en inquiète.

Le nouveau rôle que jouent certaines des personnes très dévouées et éminemment compétentes qui nous secondent dans nos comités a beaucoup fait pour améliorer la qualité du travail que nous produisons. Quant à la Chambre, la question qu'il faut se poser est la suivante: qu'avons-nous fait hier que nous n'aurions pas pu faire l'an dernier ou l'an prochain?

Je trouve qu'aux comités sénatoriaux auxquels je siège, nous pouvons compter sur un personnel extrêmement compétent. Les comités sénatoriaux que j'ai présidés, comme le Comité des transports, ont à leur service des personnes très qualifiées. D'ailleurs, leurs compétences sont telles et la rémunération à laquelle elles peuvent s'attendre est telle que je n'ai pas les moyens de les embaucher avec mon tout petit budget. Je suppose que, si j'avais plus d'argent, nous n'aurions pas recours à vos services.

D'après ce que les députés et les clients vous ont dit, y a-t-il quelque chose qui pourrait laisser penser qu'il n'y aurait pas lieu à un moment donné de se pencher sur les rapports entre les attachés de recherche et les adjoints législatifs des députés et des sénateurs et le personnel de la Bibliothèque?

M. Paré: Je vais débuter, puis Hugh pourra peut-être compléter. Nous faisons tout notre possible pour trouver les personnes les plus compétentes pour servir le Sénat et la Chambre. Si nous perdions de nos spécialistes en faveur du Sénat ou de la Chambre, cela ne nous inquiéterait pas outre mesure parce que ces personnes continueraient à servir le Parlement. Là où nous avons des inquiétudes, c'est quand nos spécialistes nous quittent pour

us. We always try to find the best candidate when we have a position open. Then we develop them to work as a team. That is why they are so good, as you said, because they work as a team. They have their scope of knowledge in their area, which they can share with others. On this committee we have two of our excellent research officers, and they can share things from a different perspective. So that's the way we do it. Should we change that? I don't know.

Sometimes committees hire specialists from outside. We understand that. They need very specific knowledge, or they hire people to write a report. Sometimes these people are very good. But they don't have the understanding of the chemistry between the House and the Senate. It takes time to understand that. This is the difference. Sometimes we are asked to supplement and to help, and then that is the way we work. We are always open to working with people coming from the outside, both in the Senate and the House, and ready to cooperate with them. Should we have more specialists with the Senate and not less with the library? I don't know. I wouldn't pursue that too much. I think that we have the minimum to provide you with the best service you expect from the library.

Senator Forrestall: I've often wondered whether a system of very brief internships, for example, would be a good idea. It might help to send them over to some distinguished member's office for six months of hell and then bring them back, or to take my Joe Varner — I'm his instrument; he's not mine — into your milieu for six weeks or six months, whatever it takes for him to properly understand how he can best serve me, the Senate, the Parliament, and the people of Canada through proper usage.

Mr. Paré: This could be done through a training program, which we could develop eventually, to help whom you want to.

Mr. Finsten: There are obviously different groups of staff with different roles on the Hill. There's the staff in the member's office, the staff in the caucus research groups, and the staff in the library. Of course —

Senator Forrestall: You leave that research group alone. They're prejudiced, biased, and unholy. And I love them. I can't bring myself to that level of bargains, so somebody has to do it for me. So don't touch them.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Finsten: But each has a different role. Our role is as a consulting group of non-partisan people with good knowledge in these different areas. It's a little difficult to start mixing them up and suggesting that maybe some people should go into one of the other areas for six months because then they might not understand their role in the other area. Obviously, our service is

aller travailler dans le privé ou dans d'autres ministères du gouvernement. Cela nous cause parfois des difficultés. Nous essayons toujours de trouver le meilleur candidat possible quand nous avons un poste à combler. Puis, nous formons la personne au travail en équipe. C'est pour cela qu'ils sont si compétents, comme vous l'avez dit, c'est parce qu'ils travaillent en équipe. Chacun a son domaine de compétence et en fait profiter les autres. À ce comité, nous avons deux excellents attachés de recherche qui apportent chacun leur point de vue à l'examen des questions à l'étude. C'est comme cela que nous travaillons. Faudrait-il changer cette façon de faire les choses? Je ne le sais pas.

Il arrive que des comités décident d'embaucher des spécialistes de l'extérieur. Nous comprenons qu'ils veuillent le faire. Ils ont parfois besoin de connaissances très pointues ou ils ont besoin d'embaucher des rédacteurs pour produire un rapport. Parfois, ces personnes sont très compétentes. Mais elles ne comprennent pas la relation dynamique entre la Chambre et le Sénat. Il faut un certain temps pour comprendre cette relation. Voilà la différence. On nous demande parfois de prêter main-forte, et c'est là notre contribution. Nous sommes toujours prêts à travailler avec des personnes de l'extérieur, que ce soit au Sénat ou à la Chambre, et à collaborer avec elles. Y aurait-il lieu d'accroître le nombre de spécialistes au Sénat sans pour autant diminuer le nombre de spécialistes de la Bibliothèque? Je ne le sais pas. Je ne m'attarderais pas trop sur cela. J'estime que nous avons le nombre minimum de spécialistes qu'il nous faut pour vous assurer le meilleur service possible de la part de la Bibliothèque.

Le sénateur Forrestall: Je me suis souvent demandé si ce serait une bonne chose d'avoir, par exemple, un système de stage très bref. Ce pourrait être utile d'envoyer les gens passés six mois en enfer dans le bureau d'un distingué député ou encore de prendre mon adjoint, Joe Varner — je suis son instrument et non le contraire —, pour le placer dans votre milieu pendant six semaines ou six mois, bref le temps qu'il faudrait pour qu'il comprenne convenablement comment il peut le mieux me servir moi-même, et servir aussi le Sénat, le Parlement et le public canadien.

M. Paré: Cela pourrait se faire dans le cadre d'un programme de formation que nous pourrions mettre sur pied pour aider les employés que vous choisiriez.

M. Finsten: Bien entendu, il y a toutes sortes de groupes d'employés qui jouent des rôles différents sur la Colline. Il y a le personnel des députés, le personnel des groupes de recherche de caucus et le personnel de la bibliothèque. Bien entendu...

Le sénateur Forrestall: Laissez le groupe de recherche en paix. Ils sont biaisés et ce sont des terreurs. Et je les adore. Comme je n'arrive pas moi-même à négocier comme eux, quelqu'un doit le faire pour moi. Fichez-leur la paix.

Des voix: Oh, oh!

M. Finsten: Mais chaque groupe joue un rôle différent. Nous jouons le rôle d'experts impartiaux qui possèdent des connaissances dans divers domaines. Ce serait difficile de mêler les groupes et de décider que certains employés doivent aller passer six mois dans un autre domaine parce qu'ils risquent de ne pas savoir quel est leur rôle dans cet autre domaine. Bien entendu,

open to talking to the other services in terms of our role and how we do our research. But if you put them in these other roles, there might be some confusion as to what their overall role should be.

Senator Forrestall: I'm not telling you to put one in my office. Put them not so much in the Senate offices but in a member of Parliament's office.

In terms of research, you remember that 35 or 40 years ago they couldn't get a member of Parliament to walk through those doors looking for help. They were terrified. Now we've made great strides. I think we can go much further in refining that help. If I could reduce the work of my principal research assistant in an area by 30 per cent, then that would affect my productivity almost as much as a pay raise would. Maybe there's another way we could piggyback.

I won't ask you formally, but, informally, you might keep it in the back of your mind to try it as an experiment, perhaps at two stages of a member's career — early on after his first election and upon re-election, just for six weeks.

It won't hurt your people. They're disciplined, and they're good, and I thank you for them. I thank you generally for the help over the years.

Ms. Grey: You're not recommending that Richard lower his staffs' salary so that you can afford to snap them up, though.

Senator Forrestall: If I had your money, I wouldn't be moored to this.

Some hon. members: Oh, oh!

Senator Forrestall: No, I wasn't suggesting that at all. I was just trying to find some way to make it better, to demonstrate that certain prejudices —

Ms. Grey: And cross-pollination.

The Joint Chair (Ms. Bennett): I have a question on the bias piece. It's something that has been bugging me for a long time. That is the role of consultants. Obviously, committees are their own masters. If a committee hires a consultant, you can pretty well determine what the report is going to say just by whom they hired. If the library doesn't have some ability to temper it or to work with them and show them how parliamentary reports are generally done, if that report then comes out biased as a parliamentary committee report, it reflects badly on the Library of Parliament. Should our committee look at a recommendation such that the utilization of consultants by committees should be subcontracted through the library, so that there's a relationship that says we have a certain standard to meet? If it goes out as a parliamentary committee report, it looks as if the library did it, and that's where I have some concerns.

As all of you know, I also have some concerns around e-consultation. If that ends up being outsourced such that we cannot make sure that the questions are legitimate and that

notre service est prêt à communiquer avec les autres services pour expliquer notre rôle et comment nous effectuons nos recherches. Mais si vous mettez des gens ailleurs, il risque d'y avoir confusion quant au rôle qu'ils doivent jouer.

Le sénateur Forrestall: Je ne vous dis pas d'en détacher un à mon bureau. Vous pourriez les affecter pas tellement au bureau des sénateurs, mais à ceux des députés.

Si vous vous rappelez bien, il y a 35 ou 40 ans, on n'aurait pas pu convaincre un député d'entrer chez vous pour demander de l'aide pour faire des recherches. Ils étaient terrifiés. Nous avons accompli beaucoup de progrès. Je pense que nous pourrions faire encore beaucoup plus pour les aider davantage. Si je peux réduire le travail de mon principal attaché de recherche de 30 p. 100 dans un domaine donné, cela va améliorer ma productivité presque autant que le ferait une hausse de rémunération. Nous pouvons peut-être trouver un autre moyen de nous entraider.

Je vous ne le demanderai pas officiellement, mais vous devriez prendre note de cette idée et en faire l'expérience, peut-être à deux moments pendant la carrière d'un député, peu de temps après qu'il aura été élu la première fois et ensuite quand il aura été réélu, mais seulement pour six semaines.

Cela ne nuirait pas à vos gens. Ils sont disciplinés et compétents et je vous en remercie. De façon générale, je tiens à vous remercier pour l'aide que vous nous avez fournie au cours des années.

Mme Grey: Vous n'allez cependant pas jusqu'à recommander que Richard rabaisse le niveau de traitement de ses adjoints pour que vous ayez les moyens de les embaucher vous-même.

Le sénateur Forrestall: Si j'avais autant d'argent que vous, je n'aurais pas ce boulet au pied.

Des voix: Oh, oh!

Le sénateur Forrestall: Non, ce n'est pas du tout ce que je voulais dire. J'essayais simplement de trouver un moyen d'améliorer les choses et de montrer que certains préjugés...

Mme Grey: Et c'est de la pollinisation croisée.

La coprésidente (Mme Bennett): J'aurais une question à poser au sujet du parti pris. C'est une chose qui me dérange depuis longtemps. Les experts-conseils ont un rôle particulier à jouer, mais les comités sont maîtres de leurs propres décisions. Si un comité embauche un expert-conseil, on peut savoir d'avance à peu près ce que le rapport dira selon la personne embauchée. Si la bibliothèque n'est pas en mesure d'atténuer ses préjugés ou de montrer aux experts-conseils comment on rédige d'habitude des rapports parlementaires et si le rapport est biaisé, cela porte atteinte à la réputation de la Bibliothèque du Parlement. Notre comité devrait-il songer à recommander, par exemple, que la bibliothèque s'occupe de l'embauche d'experts-conseils par les comités pour qu'on puisse préciser que certaines normes doivent être respectées? Les rapports des comités parlementaires sont publiés comme s'ils venaient de la Bibliothèque du Parlement et c'est ce qui m'inquiète.

Comme vous le savez tous, j'ai aussi certaines inquiétudes à propos de la consultation électronique. Si l'on confie ce travail à des contractuels et que cela nous empêche de nous assurer que les

they're not leading questions, instead of ending up with something that could help Parliament, we could end up tainting it and having that little glimmer of bias augmented.

I talked with the co-chair — and this is mainly for the committee rather than the witnesses — about this committee preparing something, maybe not a report to Parliament in the spring, but at least a letter to the two Speakers with some of the things we learned from Stephen Coleman last week and from the witnesses today around some of the values that underpin the number one recommendation of the consultants today, which is, whatever you do, you must not undermine this good thing, the reputation of the library. If people are thinking that it's under-resourced, we may need to look at that in the fall in terms of real numbers. But there are the principles around making sure we have the money to do the job properly, the principle of some sort of oversight capacity by the library for parliamentary reports, and the in-house capacity, which Stephen Coleman was very clear about, that if we're going to move on this e-consultation, it can't be outsourced to somebody who doesn't inherently understand how impartial Parliament must be in the way we craft questions and all of that. If the committee were willing, maybe we could ask the researchers to craft just a few of the things that come from this report and from Coleman's by the time we rise in June, and then we can struggle with it as a committee. I think that as a committee we should do something with your presentation. We should at least be able to explore adequate resources and these really serious values that underpin the work we do and the work we're not able to do without the reputation of the library backing us up.

Were there any other questions or concerns?

Are the librarians overworked? Do you know that? We have our little job as the advisory committee. Are they one-armed paperhangers and —

Mr. Paré: We are working in the area of information management. We are always overworked, because so much information is becoming available that we have to manage.

I just want to mention one point about the e-consultation. I think that the manner of support should also include the House and the Senate, because they have a role to play. So it will be a common goal in this area, in my view.

I won't comment on the research. You are right when you say that we have sometimes hired specialists from outside, but it's not often. It's exceptional when we do that.

The Joint Chair (Ms. Bennett): But the preface would be that you know you have this new need and you hire a specialist for a specific piece of work, or it could be subcontracted to you and paid for by a committee. Maybe we should explore how that could be done.

questions sont légitimes et qu'elles ne sont pas biaisées, nous pourrions nous retrouver avec une chose qui nuise à la réputation du Parlement et qui donne l'impression que le Parlement est vraiment plus biaisé qu'il ne l'est, au lieu de nous aider.

J'ai parlé au coprésident du comité — et je m'adresse maintenant surtout aux membres du comité plutôt qu'aux témoins — de la possibilité que notre comité prépare quelque chose ce printemps, peut-être pas un rapport au Parlement, mais au moins une lettre aux présidents des deux Chambres pour signaler certaines choses que nous a dites Stephen Coleman la semaine dernière et les témoins d'aujourd'hui, en l'occurrence que la principale chose à recommander c'est de s'efforcer de ne pas ternir la bonne réputation de la Bibliothèque du Parlement. Si la bibliothèque manque de ressources, nous devrons peut-être examiner la question du budget l'automne prochain. Nous devons nous assurer comme premier principe que la bibliothèque a l'argent qu'il lui faut pour bien faire son travail, qu'elle doit exercer un certain contrôle sur les rapports parlementaires et que, comme Stephen Coleman l'a très bien dit, si nous voulons la consultation électronique, ce doit être fait ici même au lieu d'être laissé à contrat à quelqu'un qui ne comprend pas vraiment l'impartialité que doit avoir le Parlement quand il rédige des questions, par exemple. Si le comité était d'accord, nous pourrions peut-être demander aux attachés de recherche de noter certaines des choses dont il est question dans le rapport et dont M. Coleman nous a parlé avant l'ajournement en juin pour que nous puissions examiner ces questions. Selon moi, le comité devrait donner suite à votre exposé d'une façon quelconque. Nous devrions au moins pouvoir déterminer si la bibliothèque a des ressources suffisantes et examiner l'importance de notre travail et des choses que nous ne pourrions pas faire sans l'excellente réputation de la bibliothèque.

Y a-t-il d'autres questions ou commentaires?

Les bibliothécaires sont-ils surchargés de travail? Le savez-vous? Nous avons notre rôle à jouer comme comité consultatif. Leur demande-t-on l'impossible...

M. Paré: Nous travaillons à la gestion de l'information. Nous sommes toujours surchargés parce qu'il y a de plus en plus d'information qui circule.

Je voudrais signaler une chose à propos de la consultation électronique. Selon moi, il faudrait aussi obtenir l'appui de la Chambre et du Sénat parce qu'ils ont un rôle à jouer. C'est un objectif que nous devons tous viser.

Je ne veux pas commenter la recherche. Vous avez raison de dire qu'il nous est arrivé d'embaucher des spécialistes de l'extérieur, mais cela n'arrive pas souvent. C'est vraiment l'exception.

La coprésidente (Mme Bennett): On pourrait ajouter que, lorsqu'il y a un besoin particulier, vous embauchez un spécialiste pour faire un travail donné, ou bien ce peut être confié à votre service en sous-traitance et payé par le comité. Nous pourrions peut-être examiner comment le faire.

Mr. Paré: You mentioned this document that you want by June. I want to mention that we have the intention to submit a document to the committee before the next estimates with some of the demands that we'll have. This is part of our short-term plan.

The Joint Chair (Ms. Bennett): We thank all the witnesses very much.

You must have really gone after these people to get that high participation rate. Thank you very much for the hard work you did on that.

The committee adjourned.

M. Paré: Vous avez parlé d'un document que vous voudriez obtenir avant la fin de juin. Je signale que nous avons l'intention de présenter un document au comité avant le prochain budget et d'y inclure certaines de nos réclamations. C'est ce que nous comptons faire à court terme.

La coprésidente (Mme Bennett): Je tiens à remercier tous les témoins.

Vous avez vraiment dû harceler les gens pour obtenir un taux de participation aussi élevé. Merci beaucoup de tout votre travail.

La séance est levée.

STANDING JOINT COMMITTEE
ON THE
LIBRARY OF PARLIAMENT

COMITÉ MIXTE PERMANENT
DE LA
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

House of Commons - Chambre des communes
The Senate / Le Sénat
OTTAWA, CANADA K1A 0A6

June 16, 2003

The Honourable Dan Hays
Speaker of the Senate

The Honourable Peter Milliken
Speaker of the House of Commons

Dear Sirs:

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament is appointed in accordance with the *Rules of the Senate* and *Standing Orders of the House of Commons*. Among its functions, the Joint Committee assists the Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons, in whom is vested the direction and control of the Library of Parliament ("the Library").

The Joint Committee has held a series of meetings in recent months, and we felt that it was important to inform you about the issues that have been discussed. In particular, we would like to highlight major points of interest and concern arising from those meetings, and identify plans for the future work of the Committee.

Since March 27, 2003, the Committee has met five times. At the first meeting on March 27, 2003, the Committee's Joint Chairs were elected and the Committee discussed some areas of future business for the coming months. At the second meeting, on April 10, 2003, the Committee heard testimony from the Parliamentary Librarian and senior management from the Library of Parliament on the Library's *Main Estimates 2003-2004*. On May 1, 2003, the Committee received a briefing from officials from Public Works and Government Services Canada and the Library on the progress of the renovations of the main Library building. Committee members received a guided tour of the renovations site following the meeting. The fourth meeting on May 8, 2003, was a briefing on the role of "e-consultation" in the democratic process presented by Stephen Coleman, an expert in e-democracy issues, from the Oxford Internet Institute. At the same meeting, members of the Committee received a briefing from Library management and staff on the role of the Library in an e-consultation pilot project conducted for a House of Commons Sub-committee study in 2002-2003. At its meeting on May 15, 2003, the Committee heard testimony from members of the firm Compas on the results of its 2003 consultations with Parliamentarians and their staff on their information and research needs and on their perceptions of the Library's role and image.

The Committee heard positive testimony over the course of its meetings about the function and importance of the Library. Members were pleased to see that the renovations of

the main Library building are on time and on budget to date, and that delivery of services has not been affected by the renovations. The survey of Parliamentarians and their staff conducted by Compas confirmed the impressions of members of the Committee that the Library is an extremely important source of timely, professional and non-partisan information and analysis for Parliamentarians.

Testimony heard during the appearance of Stephen Coleman before the Committee emphasized the increasing importance of the Internet in democracies around the world, and how the interactive quality of the Internet might help to reengage citizens' interest in democratic processes and political institutions. Dr. Coleman described how the Internet has been used successfully in the United Kingdom to consult with citizens on several bills before Parliament. Testimony from Library staff on the e-consultation pilot project employed by the Sub-committee on the Status of Persons with Disabilities during its 2002-2003 study on the Canada Pension Plan Disability suggested that the e-consultation component was an important addition to the study (see the Appendix for an explanation of how e-consultation was integrated into the Sub-Committee's study). Library staff pointed out the significant level of additional human resources required to set-up and monitor the information and consultation components of the Sub-committee's web site, and to analyze the results from the e-consultation. The Committee believes that Parliament needs to develop the expertise to run e-consultations in-house since committee support staff has both the subject expertise, knowledge of parliamentary procedure and "corporate memory" that outside consultants may not possess. The Committee notes that the Library's committee support function may be considerably broadened if other parliamentary committees decide to use e-consultation in their studies.

Some areas of concern about the Library of Parliament's operations surfaced during the Committee's meetings, which we identify below:

- After studying the Library's *Main Estimates 2003-2004*, some members of the Committee expressed concerns about whether the Library has a long-term vision for the Library's growth and operations.

- Other members questioned whether the Library has sufficient resources to keep pace with technological change, and to provide training and professional development opportunities for its staff.

- The issue of the adequacy of the Library's financial resources came up again during the meeting with officials from Compas on the survey of Parliamentarians. Some Parliamentarians and their staff recommended that the Library should receive more resources, and that the Library should not offer new services or innovations if it does not have the level of resources to maintain the quality of the "traditional" services it offers.

- Other members voiced concerns with respect to the impartiality of some of the outside consultants hired by parliamentary committees, and asked whether these consultants should be sub-contracted through the Library rather than be hired independently by committees.

- After seeing the results of the Compas survey, some members felt that the Library should be doing more to advertise the services it provides since many of its services are under-used by Parliamentarians and their staff.

In the fall, the Committee plans to investigate the concerns expressed about the Library's budget and make recommendations on this matter. It will also study the issue of e-consultation in more detail and the potential for expanding it to studies by other committees of the

House and Senate. The Committee's study will include an examination of the evaluation report on how the e-consultation pilot project worked, and an assessment of the financial and human resources needed to offer e-consultation during studies by parliamentary committees. The Committee will make recommendations as to the role of the Library in helping to provide e-consultation for committees, and on the level of additional financial resources required by the Library to deliver this service.

Yours sincerely,

Carolyn Bennett, M.P

The Honourable Yves Morin

Joint Chair of the Standing Joint Committee
on the
Library of Parliament

Joint Chair of the Standing Joint Committee
on the
Library of Parliament

cc.: Board of Internal Economy
Senate Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration

Appendix

Integrating E-consultation into Committee Studies

E-consultation is one in a series of complementary steps in an integrated approach to a committee study. The Sub-committee on the Status of Persons with Disabilities ("Sub-committee") included an e-consultation component in its 2002-2003 study on the Canada Pension Plan Disability program. The main steps taken by the Sub-committee in integrating e-consultation into its study are outlined below.

1. The Sub-committee identified the issues to be studied and its researchers conducted initial research on the subject.
2. The Sub-committee's researchers wrote background papers on the issue.
3. Federal departments related to the issue briefed the Sub-committee.
4. A Roundtable with all stakeholders involved was held – the larger subject was split up into smaller issues, and specific areas of concern were identified.
5. An information-based web site was launched; it provided an overview of the study and information on the particular areas to be examined
6. An e-consultation site for the study was developed based on the results of the Sub-committee's research on the issue. The e-consultation site had three main elements for soliciting the input of Canadians on the CPP Disability program: (1) *Issue poll*: participants answered questions on major issues facing the program; (2) *Share your story*: participants shared their experiences on the program; and (3) *Present your solution*: participants provided suggestions on how the CPP Disability program could be improved.
7. Traditional hearings were held in concert with the e-consultation. Witnesses and questions were selected based on the Sub-committee's research and on some results from the e-consultation.
8. Analysis of e-consultation data.
9. Report on e-consultation.
10. Roundtable with some of the e-consultation participants. The participants provided comments to the Sub-committee after seeing the recommendations presented during the hearings and e-consultation.
11. The Sub-committee's report integrated the information from all components of the study.

STANDING JOINT COMMITTEE ON THE
LIBRARY OF PARLIAMENT



COMITÉ MIXTE PERMANENT
DE LA
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

House of Commons - Chambre des communes
The Senate / Le Sénat
OTTAWA, CANADA K1A 0A6

Le 16 juin 2003

L'honorable Dan Hays
Président du Sénat

L'honorable Peter Milliken
Président de la Chambre des communes

Messieurs,

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement est nommé conformément au *Règlement du Sénat* et au *Règlement de la Chambre des communes*. Entre autres fonctions, il aide les Présidents du Sénat et de la Chambre dans leur responsabilité de diriger et de contrôler la Bibliothèque du Parlement.

Le Comité mixte s'est réuni cinq fois ces derniers mois et estime important de vous mettre au courant des sujets traités. Nous aimerions notamment indiquer les grands dossiers qui en ont émané, et présenter notre plan de travail pour l'avenir.

À la première réunion, le 27 mars 2003, le Comité a élu ses deux coprésidents et discuté du travail des prochains mois. À la réunion suivante, le 10 avril, il a entendu le bibliothécaire du Parlement et la direction de la Bibliothèque sur leur *Budget principal des dépenses 2003-2004*. Le 1er mai, le Comité a écouté une présentation de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et de la Bibliothèque sur le progrès des rénovations dans le bâtiment principal. Après la réunion, les membres ont eu droit à une visite guidée du chantier. La quatrième réunion, tenue le 8 mai, portait sur la consultation électronique dans le processus démocratique; Stephen Coleman, expert en démocratie électronique de l'Institut Internet Oxford donnait la présentation. À la même réunion, les membres du Comité ont entendu un exposé de fonctionnaires et de cadres de la Bibliothèque sur le rôle de celle-ci dans le projet pilote de consultation électronique mené pour l'étude d'un sous-comité de la Chambre des communes en 2002-2003. Le 15 mai, les représentants de la firme Compas sont venus présenter les résultats du sondage 2003 auprès des parlementaires et de leur personnel sur leurs besoins d'information et de recherche, ainsi que sur leurs perceptions du rôle et de l'image de la Bibliothèque.

Durant ses audiences, le Comité a entendu des témoignages positifs sur les fonctions et l'importance de la Bibliothèque. Les membres étaient heureux de constater que les rénovations à l'immeuble principal respectent l'échéancier et le budget et que les services n'en ont pas souffert. Le sondage des parlementaires et de leur personnel a confirmé nos impressions : la

Bibliothèque est une source extrêmement importante d'information et d'analyse rapide, professionnelle et non partisane pour les parlementaires.

Durant son témoignage, Stephen Coleman a parlé de l'importance croissante d'Internet dans les démocraties du monde, et de ses possibilités d'interaction permettant de raviver l'intérêt du public au processus démocratique et aux institutions politiques. Il a expliqué comment Internet avait permis en Grande-Bretagne à consulter les citoyens sur plusieurs projets de loi à l'étude. Le témoignage du personnel de la Bibliothèque sur la consultation électronique réalisée en 2002-2003 par le Sous-comité de la condition des personnes handicapées, dans une étude du régime des pensions du Canada et de l'invalidité, révèle que cet élément a été important pour l'étude (voir l'annexe pour une explication de la façon dont on a intégré la consultation électronique dans l'étude du Sous-comité). Le personnel de la Bibliothèque souligne qu'il a fallu beaucoup de ressources humaines supplémentaires pour établir et suivre les composantes de l'information et de la consultation au site Web du Sous-comité, et pour analyser les résultats de la consultation. Le Comité estime que le Parlement doit développer sur place la compétence en consultation électronique, car le personnel de soutien des comités connaît à la fois le sujet et la procédure parlementaire, et dispose de la mémoire institutionnelle qui peut faire défaut aux consultants de l'extérieur. Le Comité note que la fonction de la Bibliothèque pourrait être considérablement élargie si d'autres comités parlementaires décidaient d'utiliser la consultation électronique dans leurs études.

Voici quelques sujets de préoccupation concernant les opérations de la Bibliothèque, et évoqués à nos réunions :

- Après examen du *Budget principal des dépenses 2003-2004*, certains membres du Comité se sont demandés si la Bibliothèque avait une vision à long terme de sa croissance et de ses opérations.

- D'autres membres se sont demandés si la Bibliothèque a assez de ressources pour suivre le rythme du changement technologique, et pour fournir à son personnel la formation et le perfectionnement professionnel.

- La question du financement de la Bibliothèque a refait surface à la réunion avec les gens de Compas sur le sondage. Certains parlementaires et leur personnel ont recommandé que la Bibliothèque reçoive davantage de ressources, et qu'elle n'offre pas de nouveaux services ni d'innovations si elle ne dispose pas des ressources nécessaires pour maintenir la qualité de ses services traditionnels.

- D'autres membres ont exprimé certaines inquiétudes au sujet de l'impartialité de certains consultants externes engagés par les comités parlementaires, et demandé si ceux-ci ne devaient pas être à contrat avec la Bibliothèque, plutôt qu'embauchés directement par les comités.

- Après avoir vu les résultats du sondage Compas, des membres ont jugé que la Bibliothèque devrait annoncer davantage ses services, car beaucoup sont sous-utilisés par les parlementaires et leur personnel.

À l'automne, le Comité compte étudier les doléances exprimées au sujet du budget de la Bibliothèque et faire des recommandations à ce sujet. Il reviendra sur la consultation électronique et ses possibilités de développement pour les études d'autres comités de la Chambre des communes. L'étude du Comité inclura l'examen du rapport d'évaluation du projet pilote, ainsi qu'une évaluation des ressources financières et humaines nécessaires pour offrir la consultation électronique lors des études en comité parlementaire. Le Comité formulera des

recommandations sur le rôle de la Bibliothèque dans l'aide à la consultation électronique par les comités, et sur les fonds additionnels qu'il lui faudra pour offrir ce service.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Carolyn Bennett, députée
Coprésidente du Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

L'honorable Yves Morin
Coprésident du Comité mixte permanent de la
Bibliothèque du Parlement

c.c. : Bureau de régie interne
Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration

Annexe

Intégration de la consultation électronique aux études du Comité

La consultation électronique fait partie des étapes complémentaires d'une étude intégrée en Comité. Le Sous-comité de la condition des personnes handicapées a inclus ce mode de consultation dans son étude du programme d'invalidité du Régime de pensions du Canada. Voici comment il s'y est pris pour l'intégrer à son étude

1. Il a circonscrit les enjeux à étudier et ses attachés ont réalisé la recherche préliminaire sur le sujet.
2. Les attachés de recherche ont rédigé les documents d'information.
3. Les ministères fédéraux pertinents ont breffé le Sous-comité.
4. On a tenu une table ronde avec tous les intervenants – le sujet a été scindé en questions plus restreintes, et on a relevé les problèmes.
5. On a lancé un site Web informationnel donnant un aperçu de l'étude et informant sur les domaines particuliers à l'étude.
6. On a développé un site de consultation électronique à partir des résultats des recherches du Sous-comité. Le site demandait l'avis des Canadiens à trois rubriques : 1) *Notre sondage* : les participants répondaient à des questions sur les enjeux du programme; 2) *Partagez votre histoire* : les participants faisaient part de leur expérience du programme; 3) *Présentez votre solution* : les participants suggéraient comment améliorer le programme d'invalidité du PRC.
7. Simultanément, des audiences classiques ont eu lieu. Les témoins et les questions ont été choisis à partir des recherches du Sous-comité et de certains résultats de la consultation électronique.
8. On a analysé les résultats de la consultation électronique.
9. On a fait rapport à ce sujet.
10. On a tenu une table ronde avec certains participants à la consultation électronique. Ces derniers ont commenté les recommandations présentées au Sous-comité durant les audiences et la consultation électronique.
11. Le rapport du Sous-comité a incorporé l'information issue de tous les éléments de l'étude.

Thursday, May 8, 2003

From the Oxford Internet Institute:

Stephen Coleman, Cisco Visiting Professor of e-Democracy.

From the Library of Parliament:

William Young, Acting Director, Political and Social Affairs Division;

Peter Niemczak, Research Assistant

Joe Peters, Consultant.

Thursday, May 15, 2003

From Compas:

Stephen Kiar, Senior Partner;

Philippe Azie, Senior Consultant.

Le jeudi 8 mai 2003

De Oxford Internet Institute:

Stephen Coleman, professeur invité (Cisco) de cyberdémocratie.

De la Bibliothèque du Parlement:

William Young, directeur intérimaire, Division des affaires politiques et sociales;

Peter Niemczak, adjoint à la recherche;

Joe Peters, consultant.

Le jeudi 15 mai 2003

De Compas:

Stephen Kiar, associé sénior;

Philippe Azie, consultant sénior.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Societe canadienne des postes
Postage paid / Poste-payé
Lettermail / Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

WITNESSES:

Thursday, April 10, 2003

From the Library of Parliament:

Richard Paré, Parliamentary Librarian;

Hugh Finsten, Associate Parliamentary Librarian

Lynn Brodie, Director, Collections Division;

Monique Boutin, Director, Finance and Material Management Division;

Roland Bonnaventure, Director, Human Resources.

Thursday, May 1, 2003

From the Department of PublicWorks and Government Services:

Paul Choquette, Director General, Services of Parliamentary Precinct;

Mary Soper, Senior Project Leader, Planning and Capital Projects;

Paul Frame, Project Manager.

From the Library of Parliament:

Lynn Brodie, Director, Collections Division.

(*Continued on previous page*)

TÉMOINS:

Le jeudi 10 avril 2003

De la Bibliothèque du Parlement:

Richard Paré, bibliothécaire parlementaire;

Hugh Finsten, bibliothécaire parlementaire associé;

Lynn Brodie, directrice, Division des collections;

Monique Boutin, directrice, Division des finances et gestion du matériel;

Roland Bonnaventure, directeur, Ressources humaines.

Le jeudi 1er mai 2003

Du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux:

Paul Choquette, directeur général, Services pour la Cité parlementaire;

Mary Soper, chef principal de projet, Projets de planification et d'immobilisations;

Paul Frame, gestionnaire de projet.

De la Bibliothèque du Parlement:

Lynn Brodie, directrice, Division des collections.

(*Suite à la page précédente*)

Available from:
Communication Canada – Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

En vente:
Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

Y13
-L36

Government Publications



Second Session
Thirty-seventh Parliament, 2002-03

SENATE OF CANADA
HOUSE OF COMMONS

Proceedings of the Standing Joint Committee on

Library of Parliament

Joint Chairs:
The Honourable Senator YVES MORIN
CAROLYN BENNETT, M.P.

Thursday, October 9, 2003
Thursday, October 23, 2003
Thursday, November 6, 2003

Issue No. 2

Business of the Library of Parliament

WITNESSES:
(*See back cover*)

Deuxième session de la
trente-septième législature, 2002-2003

SÉNAT DU CANADA
CHAMBRE DES COMMUNES

Délibérations du Comité mixte permanent des

Bibliothèque du Parlement

Coprésidents:
L'honorable sénateur YVES MORIN
CAROLYN BENNETT, députée

Le jeudi 9 octobre 2003
Le jeudi 23 octobre 2003
Le jeudi 6 novembre 2003

Fascicule nº 2

Les travaux de la Bibliothèque du Parlement

TÉMONS:
(*Voir à l'endos*)

3 2004

40552-40588

THE STANDING JOINT COMMITTEE ON THE LIBRARY OF PARLIAMENT

Joint Chair: The Honourable Senator Yves Morin,

Joint Chair: Carolyn Bennett, M.P.

Vice-Chair: Deborah Grey, M.P.

and

Representing the Senate:

The Honourable Senators:

J. Michael Forrestall	Jean Lapointe
Noël A. Kinsella	Vivienne Poy

Representing the House of Commons:

Members:

Mauril Bélanger	Wendy Lill
Robert Bertrand	Jerry Pickard
Rick Borotsik	Louise Plamondon
Marlene Catterall	Jacques Saada
Ken Epp	Guy St-Julien
Marcel Gagnon	Darrel Stinson
Grant Hill	Andrew Telegdi
Jim Karygiannis	

(Quorum 7)

LE COMITÉ MIXTE PERMANENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésident: L'honorable sénateur Yves Morin

Coprésidente: Carolyn Bennett, députée

Vice-présidente: Deborah Grey, députée

et

Représentant le Sénat:

Les honorables sénateurs:

J. Michael Forrestall	Jean Lapointe
Noël A. Kinsella	Vivienne Poy

Représentant la Chambre des communes:

Députés:

Mauril Bélanger	Wendy Lill
Robert Bertrand	Jerry Pickard
Rick Borotsik	Louise Plamondon
Marlene Catterall	Jacques Saada
Ken Epp	Guy St-Julien
Marcel Gagnon	Darrel Stinson
Grant Hill	Andrew Telegdi
Jim Karygiannis	

(Quorum 7)

Published by the Senate of Canada

Available from: Communication Canada
Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

En vente:
Communication Canada – Édition Ottawa (Ontario) K1A 0S9

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, October 9, 2003
(7)

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 9:11 a.m. this day, in room 112-N Centre Block, for the purpose of electing a Joint Chair, pursuant to Standing Order 106(1).

Members of the committee present:

Representing the Senate: The Honourable Senators Michael J. Forrestall, Jean Lapointe and Yves Morin (3).

Representing the House of Commons: Mauril Bélanger, Marlene Catterall, Marcel Gagnon, Deborah Grey, Jacques Saada and Guy St-Julien (6).

Acting Members from the House of Commons present: Gérard Binet for Jim Karygiannis, Bernard Patry for Andrew Telegdi and Karen Redman for Robert Bertrand.

In attendance: Library of Parliament: James Robertson, Principal.

The Joint Clerk (House of Commons) of the committee presided over the election of a Joint Chair (House of Commons).

On motion of Mauril Bélanger, it was agreed — That Carolyn Bennett be elected Joint Chair of the Committee *in absentia* (House of Commons).

The Joint Clerk (House of Commons) presided over the election of the Vice-Chair.

On motion of Guy St-Julien, it was agreed — That Deborah Grey be elected as Opposition Vice-Chair of the Committee (House of Commons).

By unanimous consent, it was agreed — That the committee proceed to discuss its future business.

At 9:27 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, October 23, 2003
(8)

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 9:20 a.m. this day, in room 112-N Centre Block, the chair Carolyn Bennett, presiding.

Members of the committee present:

Representing the Senate: The Honourable Senators Michael J. Forrestall and Jean Lapointe (2).

Representing the House of Commons: Carolyn Bennett, Robert Bertrand, Marlene Catterall, Marcel Gagnon, Wendy Lill, Jerry Pickard, Jacques Saada and Carol Skelton (8).

Acting Members from the House of Commons present: Benoît Sauvageau for Louis Plamondon.

In attendance: Library of Parliament: Lalita Acharya, Analyst; James Robertson, Principal.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 9 octobre 2003
(7)

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à 9 h 11, dans la pièce 112-N de l'édifice du Centre, pour élire un coprésident, conformément à l'article 106(1) du Règlement.

Membres du comité présents:

Représentant le Sénat: Les honorables sénateurs Michael J. Forrestall, Jean Lapointe et Yves Morin (3).

Représentant la Chambre des communes: Mauril Bélanger, Marlene Catterall, Marcel Gagnon, Deborah Grey, Jacques Saada et Guy St-Julien (6).

Membres substituts présents représentant la Chambre des communes: Gérard Binet pour Jim Karygiannis, Bernard Patry pour Andrew Telegdi et Karen Redman pour Robert Bertrand.

Aussi présents: Bibliothèque du Parlement: James Robertson, analyste principal.

Le cogreffier du comité (Chambre des communes) préside à l'élection du coprésident (Chambre des communes).

Sur motion de Mauril Bélanger, il est convenu — Que Carolyn Bennett soit élue coprésidente du comité *en absentia* (Chambre des communes).

Le cogreffier (Chambre des commununes) préside à l'élection d'un vice-président.

Sur motion de Guy St-Julien, il est convenu — Que Deborah Grey soit élue vice-présidente (opposition) du comité (Chambre des communes).

Du consentement unanime, il est convenu — Que le comité discute de ses travaux futurs.

À 9 h 27, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le jeudi 23 octobre 2003
(8)

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à 9 h 20, dans la pièce 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Carolyn Bennett.

Membres du comité présents:

Représentant le Sénat: Les honorables sénateurs Michael J. Forrestall et Jean Lapointe (2).

Représentant la Chambre des communes: Carolyn Bennett, Robert Bertrand, Marlene Catterall, Marcel Gagnon, Wendy Lill, Jerry Pickard, Jacques Saada et Carol Skelton (8).

Membres substituts présents représentant la Chambre des communes: Benoît Sauvageau pour Louis Plamondon.

Aussi présents: Bibliothèque du Parlement: Lalita Acharya, analyste; James Robertson, analyste principal.

WITNESSES:

From the Library of Parliament:

George Bowering, Parliamentary Poet Laureate;

Jean Baird, Agent.

Pursuant to Standing Order 108(4)(a), the committee commenced a study of the position of Parliamentary Poet Laureate, the holder of which is an officer of the Library of Parliament.

George Bowering made a statement and with Jean Baird answered questions.

At 10:19 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

TÉMOINS:

De la Bibliothèque du Parlement:

George Bowering, poète officiel du Parlement;

Jean Baird, agente.

Conformément à l'article 108(4)a) du Règlement, le comité entreprend l'examen du poste de poète officiel du Parlement, dont le titulaire est membre du personnel de la Bibliothèque du Parlement.

George Bowering fait une déclaration et avec Jean Baird répond aux questions.

À 10 h 19, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, Thursday, November 6, 2003
(9)

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 9:36 a.m. this day, in room 112-N Centre Block, the Joint Chairs, Carolyn Bennett and Yves Morin, presiding.

Members of the committee present:

Rrepresenting the Senate: The Honourable Senators Michael J. Forrestall, Jean Lapointe and Yves Morin (3).

Representing the House of Commons: Carolyn Bennett, Robert Bertrand, Marlene Catterall, Marcel Gagnon, Deborah Grey and Jacques Saada (6).

WITNESSES:

From the Library of Parliament:

Monique Boutin, Director, Finance and Material Management Division;

Lynn Brodie, Director, Collections Division;

Dianne Brydon, Director, Parliamentary Public Programs;

Hugh Finsten, Associate Parliamentary Librarian;

Glenn O'Brien, Consultant.

Pursuant to Standing Order 108(4)(a), the committee commenced its Review of the effectiveness and management of the Library of Parliament.

Richard Paré made a statement and with the other witnesses answered questions.

At 10:58 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Le jeudi 6 novembre 2003
(9)

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à 9 h 36, dans la pièce 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Carolyn Bennett et Yves Morin.

Membres du comité présents:

Représentant le Sénat: Les honorables sénateurs Michael J. Forrestall, Jean Lapointe et Yves Morin (3).

Représentant la Chambre des communes: Carolyn Bennett, Robert Bertrand, Marlene Catterall, Marcel Gagnon, Deborah Grey et Jacques Saada (6).

TEMOINS:

De la Bibliothèque du Parlement:

Monique Boutin, directrice, Division des finances et gestion du matériel;

Lynn Brodie, directrice, Division des collections;

Dianne Brydon, directrice, Programmes parlementaires destinés au public;

Hugh Finsten, bibliothécaire parlementaire associé;

Glenn O'Brien, consultant.

Conformément à l'article 108(4)a) du Règlement, le comité entreprend l'étude de l'efficacité et de l'administration de la Bibliothèque du Parlement.

Richard Paré fait une déclaration et avec les autres témoins répond aux questions.

À 10 h 58, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Les cogreffiers du comité,

Jean-Philippe Brochu (House of Commons)
Denis Robert (Senate)

Joint Clerks of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, October 9, 2003

[*Translation*]

The Joint Clerk of the Committee (Mr. Jean-Philippe Brochu): Honourable members, I see a quorum. We can now proceed to the election of the Joint Chair. Any nominations?

Mr. Bélanger.

Mr. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): I would like to nominate Ms. Carolyn Bennett, member of the House of Commons, for the position of Joint Chair.

The Joint Clerk (Mr. Brochu): Are there any other nominations?

Mr. Bélanger: She agrees. She told me yesterday.

The Joint Clerk (Mr. Brochu): Therefore, I declare Ms. Bennett duly elected Joint Chair of the Committee, in absentia.

Now we have to proceed with the election of a Vice-Chair. Any suggestions?

The Joint Chair (Senator Yves Morin (Lauzon, Lib.)): Regarding the position of Vice-Chair representing the House I think that it would be Ms. Grey. I certainly don't want to interfere with the business of the House but Ms. Grey held the position last time and I think that it would be appropriate that she would do so again.

The Joint Clerk (Mr. Brochu): Is anyone nominating Ms. Grey? Mr. Lapointe nominates her. Are there any other nominations? No? Ms. Grey.

The Joint Chair (Senator Morin): It's unanimous.

[*English*]

The Joint Vice-Chair (Ms. Deborah Grey (Edmonton North, Canadian Alliance)): Thank you. Merci.

The Joint Chair (Senator Morin): You come and sit next to me. Carolyn, unfortunately, is in Toronto for personal business. She has a family problem to take care of.

[*Translation*]

I shall be brief. I should like to mention an important point for members of this committee. At the meeting of the executive, a number of points were raised which can be found in the letter which has been distributed and which was sent to Mr. Paré. In that letter, particular mention is made of the budget of Parliament, the study undertaken by Deloitte & Touche which appeared in the Hill Times, of which we knew nothing, as well as the matter of professional development and long term vision for the Library of Parliament.

A meeting took place with Mr. Paré and Mr. Finsten, his assistant, and we agreed to get involved in the budget which will be submitted in November and to request additional resources in order to increase the number of researchers to two per House of

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 9 octobre 2003

[*Français*]

Le cogreffier du comité (M. Jean-Philippe Brochu): Honorables membres du comité, je constate qu'il y a quorum. Nous pouvons maintenant procéder à l'élection d'un coprésident. Est-ce qu'il y a des propositions?

Monsieur Bélanger.

M. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Je voudrais proposer à la coprésidence la députée de la Chambre des communes Mme Carolyn Bennett.

Le cogreffier (M. Brochu): Est-ce qu'il y a d'autres propositions?

M. Bélanger: Elle accepte. Elle me l'a dit hier.

Le cogreffier (M. Brochu): Donc, je déclare Mme Bennett officiellement élue coprésidente du comité in absentia.

Maintenant, il faut aussi procéder à l'élection d'un vice-président ou d'une vice-présidente. Est-ce qu'il y a des suggestions?

Le coprésident (le sénateur Yves Morin (Lauzon, Lib.)): Pour ce qui est de la vice-présidence du côté de la Chambre, je pense que c'est Mme Grey. Je ne veux certainement pas m'immiscer dans les affaires de la Chambre, mais Mme Grey avait ce poste la dernière fois et je pense qu'il serait approprié qu'elle l'ait encore.

Le cogreffier (M. Brochu): Est-ce que quelqu'un propose Mme Grey? M. Lapointe en fait la proposition. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Non? Madame Grey.

Le coprésident (le sénateur Morin): C'est unanime.

[*Traduction*]

La vice-coprésidente (Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, Alliance canadienne)): Merci. Thank you.

Le coprésident (le sénateur Morin): Venez vous asseoir à côté de moi. Malheureusement, Carolyn est à Toronto pour des raisons personnelles et familiales.

[*Français*]

Je serai très bref. J'aimerais mentionner un point important pour ceux qui sont membres du comité. Lors d'une réunion de l'exécutif, on a soulevé un certain nombre de points que vous retrouverez dans la lettre qu'on a fait circuler et qu'on a fait parvenir à M. Paré. Dans cette lettre, on parle notamment de la question du budget du Parlement, de l'étude de Deloitte & Touche qui a été publiée dans le Hill Times, dont on n'avait pas entendu parler, et de la question du perfectionnement professionnel et de la vision à long terme pour la Bibliothèque.

Nous avons eu une réunion avec M. Paré et M. Finsten, son adjoint, et nous nous sommes entendus pour nous impliquer dans la question du budget qui sera soumis en novembre et pour demander des ressources supplémentaires pour augmenter le

Commons committee, to allow each House of Commons committee to have its Web site, and to buy periodicals collections whose cost is higher all the time. We also discussed the matter of professional development which is very important.

Those are the three points we talked about. I don't foresee a meeting in the near future to discuss the budget. If there is one, we will certainly deal with the matter of the budget and additional resources. The Library of Parliament budget has remained stable over the last few years and we think that in view of everything which is happening, it would be very useful for the Library to have additional resources in order to meet the needs which are set out here and clearly established in the letter before you.

[*English*]

Are there any questions or any other things you would like to raise?

Yes, Ms. Catterall.

Ms. Marlene Catterall (Ottawa West—Nepean, Lib.): This may or may not be the appropriate time, but I'm just looking at the joint chair's letter to Mr. Paré. And I see the controllership capacity assessment in front of us, and I'm aware that there's just been a report completed, an assessment completed as well, on the library's management of information technology, which this committee occupied itself with for a couple of meetings.

It seems to me that we should establish a meeting to have a more in-depth look at some of these things. Normally our meetings are not as regular as other committees', necessarily, so it's difficult to get people here. But it seems to me that we should have a special meeting where we're prepared to spend a little more time putting all these pieces together.

On the performance report of the library, I honestly can't remember if performance reports have been tabled yet or not.

The Joint Chair (Senator Morin): The one on parliamentarians: is that the one you're referring to?

Ms. Catterall: No, but the House, and perhaps the library as well, does a plans and priorities report every year, a performance report every year. It seems to me that your letter, on behalf of the committee, goes into a lot of things that are related to the estimates. If we're going to be prepared to have a good look at the estimates, we need to have a bit of a look backwards to see what the plans and priorities report said they would achieve and what the performance report says they achieved in the previous year.

So we need to spend some good time on the estimates, when they are tabled in the spring, to look at whether we feel the library is really using its resources to the best service of Parliament.

nombre des recherchistes à deux par comité au niveau de la Chambre des communes, pour que chaque comité de la Chambre des communes ait son site web et pour acheter des collections de périodiques, qui coûtent de plus en plus cher. Nous avons aussi discuté de la question du perfectionnement professionnel, qui est très importante.

Ce sont les trois points dont nous avons discuté. Je doute fort qu'on ait une réunion dans un avenir rapproché à cause de cette question budgétaire. S'il y en a une, on reviendra sûrement sur la question du budget et des ressources supplémentaires. Le budget de la Bibliothèque du Parlement a été stable au cours des dernières années, et nous pensons qu'étant donné tout ce qui se passe, il serait important que la bibliothèque ait des ressources supplémentaires pour faire face aux besoins qu'on a exposés ici, qui sont clairement établis dans la lettre que vous avez.

[*Traduction*]

Y a-t-il des questions ou tout autre point que vous aimeriez soulever?

Oui, madame Catterall.

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Peut-être n'est-ce pas le bon moment, mais je regarde simplement la lettre que le coprésident a adressée à M. Paré. Je vois également l'évaluation du vérificateur devant nous et je sais qu'un rapport vient juste d'être terminé, une évaluation également, au sujet de la gestion de la technologie de l'information de la bibliothèque, dont s'occupe notre comité depuis une ou deux séances.

Il me semble que nous devrions tenir une séance pour examiner plus en profondeur certains de ces points. Habituellement, nous ne nous réunissons pas aussi régulièrement que d'autres comités, bien évidemment, si bien qu'il est difficile d'avoir des gens ici. Il me semble toutefois que nous devrions prévoir une séance spéciale une fois que nous serons prêts à passer un peu plus de temps à ce sujet.

Je ne me souviens pas si des rapports sur le rendement relatifs à la bibliothèque ont été déposés ou non.

Le coprésident (le sénateur Morin): Voulez-vous parler du rapport sur les parlementaires?

Mme Catterall: Non, mais si je ne me trompe, la Chambre et peut-être la bibliothèque aussi font chaque année un rapport sur les plans et priorités, ainsi qu'un rapport sur le rendement. Il me semble que la lettre, que vous avez envoyée au nom du comité, porte essentiellement sur le budget des dépenses. Si on veut se préparer pour l'examen du budget des dépenses, il faut revenir un peu en arrière pour voir ce que prévoyaient le rapport sur les plans et priorités ainsi que le rapport sur le rendement pour l'année précédente.

Par conséquent, nous devons passer pas mal de temps sur le budget des dépenses, une fois qu'il sera déposé au printemps, afin de déterminer si, selon nous, la bibliothèque utilise véritablement ses ressources pour rendre le meilleur service au Parlement qui soit.

The Joint Chair (Senator Morin): We both have the same objective on this, but we went at it a bit differently. I think we could very well have a meeting. Possibly we could schedule an evening meeting, if members want, and go through it. That might be easier. I don't know how popular that idea is, but I do realize that it's extremely difficult to meet during the day.

I don't know how my joint chair feels about it.

The Acting Joint Chair (Ms. Grey): I'm here in the evenings too, so I would be happy to come.

The Joint Chair (Senator Morin): For the first time, I think, the committee is getting involved in the management, and I think we have a responsibility. I was talking to my Speaker, and Carolyn did the same thing with hers. They both welcome our help on this, very much so, because they are responsible, as you know, for the library.

I think the library is doing an excellent job. There is no doubt about that. The Compas study has shown they've done an excellent job. But I think improvements could be made, especially in the forum of e-democracy and helping the committees with their work. That's why our first priority is to bring up the number of researchers to two per committee, to help committees with, for example, the estimates. There would be one researcher who would be more involved in the estimates, so when the House committee deals with it... because in the Senate it's a bit different. In the House, when they deal with the estimates, they could have a researcher who's quite familiar with all of the estimates, the budget and so forth.

We certainly could have a meeting and review that, as you just stated.

Monsieur Gagnon.

[*Translation*]

Mr. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): You said that there had been a discussion of the subjects you just mentioned. Another subject had been raised and I should like to know where it is at. I am told that the poet laureate comes under our committee. We had been wondering what was his role, what was his mandate, what was the cost of his position and to whom he was accountable.

The Joint Chair (Senator Morin): You are quite right Mr. Gagnon; we had discussed that matter.

[*English*]

Would it be possible to have a meeting in October on this? I don't know who I should speak to, on my right or on my left, but anyway —

[*Translation*]

Mr. Gagnon raised this point the last time. If we were to invite the poet laureate to appear before the committee, I am sure that it would be very well received.

Le coprésident (le sénateur Morin): Nous poursuivons tous les deux le même objectif à cet égard, mais de façon légèrement différente. Je pense que nous pourrions très bien tenir une séance, peut-être en soirée, si les membres du comité le veulent bien. Ce serait plus facile. Je ne sais pas si cette proposition vous convient, mais je comprends qu'il est extrêmement difficile de se réunir pendant la journée.

Je ne sais pas ce qu'en pense la coprésidente.

La coprésidente suppléante (Mme Grey): Je suis ici en soirée également, si bien que cela ne me dérange pas.

Le coprésident (le sénateur Morin): Je crois que c'est bien la première fois que le comité s'occupe de la gestion et nous avons une responsabilité à cet égard, selon moi. J'ai parlé au Président du Sénat et Carolyn a parlé au Président de la Chambre. tous les deux apprécient notre aide à cet égard, d'autant plus qu'ils sont responsables de la bibliothèque, comme vous le savez bien.

Il ne fait aucun doute, d'après moi, que la bibliothèque fait un excellent travail. C'est d'ailleurs ce que l'étude Compas en conclut même si je pense que des améliorations pourraient être apportées, surtout dans le domaine de la cyberdémocratie, et aussi, afin d'aider les comités dans leurs travaux. C'est la raison pour laquelle la proposition de passer à deux attachés de recherche par comité est notre priorité pour que les comités puissent bénéficier de leur expertise, dans le domaine du budget des dépenses, par exemple. Un attaché de recherche s'occuperait davantage de cette question, si bien que lorsque le comité de la Chambre se penche sur... en effet, c'est un peu différent au Sénat. Les comités de la Chambre qui s'occupent du budget des dépenses pourraient avoir un attaché de recherche spécialiste du budget, et cetera.

Nous pourrions certainement avoir une séance à cet égard, comme vous venez juste de le dire.

Monsieur Gagnon.

[*Français*]

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Vous avez mentionné qu'on avait parlé de discuter des sujets que vous venez de mentionner. Il y a un autre sujet qui avait été soulevé, et j'aimerais savoir où c'en est rendu. On m'a dit que le poète du Parlement relevait de notre comité. Nous nous étions demandé ce qu'il faisait, quel était son mandat, quel était le coût de son travail et à qui il rendait des comptes.

Le coprésident (le sénateur Morin): Vous avez tout à fait raison, monsieur Gagnon: nous avions parlé de cela.

[*Traduction*]

Serait-il possible d'avoir une séance en octobre à ce sujet? Je ne sais pas à qui je dois m'adresser, à ma droite ou à ma gauche, mais de toute façon...

[*Français*]

M. Gagnon a soulevé ce point la dernière fois. Je suis sûr que ce serait très populaire si on invitait le poète du Parlement.

[*English*]

Deborah, you're involved in poems too, aren't you?

The Acting Joint Chair (Ms. Grey): Oh, yes. Well, actually, we did a little research on this after the last meeting. I took some stuff off the web about Mr. George Bowering, a well-known poet out in British Columbia. When asked in this interview what his mandate was, he said he wasn't really sure, but he thought he'd do some travelling around the country. I don't know anything about it, or about any trips that he's made. So he's unclear what his mandate is and we're unclear what his mandate is. We're just not sure.

I've started working on some poems of my own so that I can get on the list after his term is over — just so you know.

[*Translation*]

The Joint Chair (Senator Morin): Mr. Gagnon.

Mr. Gagnon: It might be better to deal with the lady. We would know what her mandate is.

I am wondering because taxpayers' money is involved. We passed legislation. When I'm told that he himself doesn't know exactly what is his role, what is his mandate, I feel that within the government there surely must be someone who knows what the poet does. I hope that we're not spending that money for nothing. I would like to know under whose jurisdiction he comes under, what is his mandate and to whom is he accountable.

The Joint Chair (Senator Morin): I am sure, Senator Lapointe, that you are interested in the poet laureate's position.

Senator Jean Lapointe (Saurel, Lib.): Of course, Mr. Chairman, but my question had nothing to do with the poet laureate. Perhaps I'm being sacrilegious. As you no doubt know, I do not have much experience with this committee but I dream of a day not in the too distant future where a culture committee could become an integral part of the Standing Joint Committee on the Library of Parliament. This is a dream which is also shared by Senator Hervieux-Payette.

There isn't one and I think it is a must. It is necessary. We have enough people for that. I think in particular of Senator Viola Léger. I do not know all the members but I know that in the House there are people who are very much interested in it.

I dream of the day where the Standing Joint Committee on the Library of Parliament would become the Committee of the Library of Parliament and Culture. Am I being very sacrilegious?

The Joint Chair (Senator Morin): Not at all. I think you're making a very important point. I don't know whether the matter has been discussed in the House but I know that it has been discussed extensively in the Senate. Should it be a joint committee or a senate committee, I don't know. I must say that personally I'm in favour of this solution.

[*Traduction*]

Deborah, vous vous intéressez également aux poèmes, n'est-ce pas?

La coprésidente suppléante (Mme Grey): Parfaitement. Nous avons d'ailleurs fait un peu de recherche à ce sujet après la dernière séance. J'ai consulté l'Internet à propos de M. George Bowering, poète bien connu de Colombie-Britannique. Lorsqu'on lui a demandé au cours de l'entrevue quel était son mandat, il a répondu qu'il n'en était pas vraiment sûr, mais qu'il pensait devoir se déplacer dans le pays. Je n'en sais rien et je ne sais pas s'il a fait des déplacements. Il ne sait donc pas vraiment quel est son mandat et nous ne le savons pas non plus. Nous n'en sommes pas sûrs.

J'ai déjà commencé à écrire des poèmes, si bien que je pourrais me porter candidate une fois qu'il aura terminé son mandat... je le dis simplement pour que vous le sachiez.

[*Français*]

Le coprésident (le sénateur Morin): Monsieur Gagnon.

M. Gagnon: On serait peut-être mieux avec madame. On saurait quel est son mandat.

Je m'interroge parce qu'il s'agit quand même de l'argent des contribuables. On a adopté une loi. Quand on me dit que lui-même ne sait pas ce qu'il fait exactement, quel est son mandat, je me dis qu'il y a sûrement quelqu'un, au sein du gouvernement, qui doit savoir ce que fait le poète. J'espère qu'on ne dépense pas cet argent pour rien. Je voudrais savoir de qui il relève, quel est son mandat et à qui il rend des comptes.

Le coprésident (le sénateur Morin): Sénateur Lapointe, je suis sûr que vous vous intéressez au poète du Parlement.

Le sénateur Jean Lapointe (Saurel, Lib.): Évidemment, monsieur le président, mais ma question ne concernait pas le poète du Parlement. Je vais peut-être commettre un sacrilège. Comme vous le savez, je n'ai pas beaucoup d'expérience à ce comité, mais je rêve d'un jour pas trop lointain où un comité de la culture pourrait s'associer au Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement. C'est un rêve que caresse également le sénateur Hervieux-Payette.

Je pense qu'on n'en a pas et que cela s'impose. C'est nécessaire. On a suffisamment de gens pour cela. Je pense notamment à Mme le sénateur Viola Léger. Je ne connais pas tous les députés, mais je sais qu'à la Chambre, il y a des gens qui s'intéressent à cela.

Je rêve d'un jour où le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement serait le Comité de la Bibliothèque du Parlement et de la culture. Pensez-vous que je commets un grave sacrilège?

Le coprésident (le sénateur Morin): Pas du tout. Je pense que c'est un point important. Je ne sais pas si on en a discuté du côté de la Chambre, mais je sais qu'on en a discuté au Sénat pendant longtemps. Je ne sais pas si cela devrait être un comité mixte ou un comité du Sénat. Je dois dire que personnellement, je suis favorable à cela.

Jacques, is this a matter which would have implications for the House? I know that the matter has been discussed extensively in the Senate.

Mr. Jacques Saada (Brossard—La Prairie, Lib.): I cannot speak for my colleagues because this is not a matter which was raised, but I would still like to speak to it on my own behalf. Our committees which deal with culture do so on a much wider scope than just what we call culture. They deal a lot more with matters concerning trade, development, protection and so on.

I agree fully with Senator Lapointe, that there is no forum for these matters. I think that the strength of civilizations lies in the way they deal, protect and promote their culture. I think we fail in this regard.

I would be totally agreeable to make it a joint committee of the Senate and the House. There is no point having separate entities. In my opinion, it is a joint concern and I would make me really happy to see this come to fruition.

The Joint Chair (Senator Morin): We could certainly consider the matter. I think it is a wonderful idea.

Senator Lapointe: It would be good to have the House with us. As far as I am concerned, such a committee, beside its usual duties, would promote the country. It is somewhat in line with what Mr. Saada was saying. Yesterday, I received people from the NFB in my office. They are considering a fantastic promotion but they are caught in some kind of a stranglehold. We could give our country an opportunity to shine abroad. You are aware no doubt that we are one of the richest country as far as culture is concerned in proportion to our population.

I just love this committee and I would be very much in favour of adding a few cultural components in order to help our country to get a greater outreach in the world.

The Joint Chair (Senator Morin): Doing so would have the advantage of giving our committee wider interests and not dealing strictly with matters of administration and management and we could also hear witnesses. I think this is a good suggestion.

I don't really know how to proceed but this is a matter to keep in mind and to discuss. Far from being sacrilegious, it is a blessing.

Senator Lapointe: Thank you, Mr. Chairman, but please don't count on me to tell you how to proceed.

Mr. Saada: May I make a suggestion? There are several paths available. One of them might be to write to the Speaker of the House and the Speaker of the Senate to inform them of the interest shown by the committee in this matter and to ask them for guidance as to the procedure.

We are a multiparty committee of the House and the Senate and not a government committee. Therefore I think that the Speakers of both Houses are the ones best suited to give us advice.

Jacques, est-ce une chose qui aurait des répercussions du côté de la Chambre? Je sais qu'on a beaucoup discuté de cela au Sénat.

M. Jacques Saada (Brossard—La Prairie, Lib.): Je ne peux pas parler au nom de mes collègues parce que ce n'est pas une question qui a été soulevée, mais je voudrais quand même intervenir sur cette question en mon propre nom. Les comités que nous avons qui traitent de la culture traitent de choses beaucoup larges que simplement ce qu'on appelle la culture. Ils traitent beaucoup plus de questions commerciales, de développement, de protection et ainsi de suite.

Je suis entièrement d'accord avec le sénateur Lapointe. Je pense qu'on n'a pas de forum pour cela. Je pense que les forces des civilisations reposent sur la façon dont elles traitent leurs cultures, les protègent et les promeuvent. Je pense qu'on a une lacune à cet égard.

Je serais entièrement d'accord sur le fait qu'il faudrait que ce soit un comité mixte du Sénat et de la Chambre. Il ne s'agit pas d'avoir un côté et l'autre. À mon avis, c'est une préoccupation conjointe et je serais vraiment très heureux que cela puisse voir le jour.

Le coprésident (le sénateur Morin): On pourrait sûrement étudier cela. Je pense que c'est une excellente idée.

Le sénateur Lapointe: Il serait bon que la Chambre soit avec nous. Pour moi, ce comité, outre ses travaux habituels, ferait la promotion du pays. Cela rejoint un peu ce que M. Saada disait. Hier, j'ai reçu des gens de l'ONF à mon bureau. Ils ont une promotion extraordinaire et ils sont pris dans une espèce d'étau. On pourrait donner une chance à notre pays à l'étranger. Vous êtes sans doute au courant que nous sommes l'un des pays les plus riches sur le plan culturel au prorata de la population.

J'adore ce comité-ci et je verrais d'un très bon oeil qu'on ajoute quelque éléments au niveau de la culture afin d'aider notre pays à avoir un rayonnement plus vaste dans le monde.

Le coprésident (le sénateur Morin): L'avantage de cela est que notre comité ne s'occuperait plus strictement de gestion et d'administration; il aurait des intérêts plus larges et pourrait entendre des témoins. Je pense que la suggestion est bonne.

Je ne sais pas exactement comment procéder, mais on va retenir cela. Je vais en parler. C'est loin d'être un sacrilège. C'est une bénédiction.

Le sénateur Lapointe: Merci, monsieur le président, mais il ne faudra pas compter sur moi pour vous dire comment procéder.

M. Saada: Puis-je faire une suggestion? Il y a plusieurs pistes possibles. L'une de ces pistes serait peut-être d'écrire au Président de la Chambre et au Président du Sénat pour les informer de l'intérêt que le comité manifeste à cet égard et leur demander de nous guider sur la façon de procéder.

Nous sommes un comité multipartite de la Chambre et du Sénat, et non pas un comité gouvernemental. Je pense donc que ce sont les Présidents qui sont les mieux placés pour nous conseiller.

The Joint Chair (Senator Morin): We will do so if the committee is agreeable.

I thank Senator Lapointe for this suggestion.

Therefore, we are in agreement with regard to calling the poet laureate to appear before us in October.

[*English*]

Are we agreed?

Voices: Agreed.

The Joint Chair (Senator Morin): Maybe we could have whoever it is in the House who's interested in this bill — I don't know if they're still around — on the poet.

Mr. James Robertson, Committee Researcher: Ms. Jennings sponsored it.

The Acting Joint Chair (Ms. Grey): Maybe she knows the mandate.

The Joint Chair (Senator Morin): Maybe she could come to the committee when he comes.

It'll be an interesting meeting. We don't see poets every day. Well, I'm sitting with one now, but otherwise we don't see them.

[*Translation*]

Mr. Saada: You have a poet here and a bard there.

[*English*]

The Joint Chair (Senator Morin): Any other —

Ms. Catterall: And we'll all do our best to follow in verse.

[*Translation*]

The Joint Chair (Senator Morin): In alexandrins, as we say in French.

[*English*]

If there's nothing else, we'll adjourn, and we'll keep you informed about the poet.

Thank you very much for your contributions.

The committee adjourned.

OTTAWA, Thursday, October 23, 2003

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.)): Pursuant to Standing Order 108(4), this is a study of the position of the parliamentary poet laureate, the holder of which is an officer of the Library of Parliament. We are delighted to welcome the first ever poet laureate for Canada, George Bowering.

Le coprésident (le sénateur Morin): Nous allons faire cela si le comité est d'accord.

Je remercie le sénateur Lapointe de cette suggestion.

Donc, nous nous entendons pour recevoir le poète du Parlement au mois d'octobre.

[*Traduction*]

Sommes-nous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le coprésident (le sénateur Morin): Peut-être pourrions-nous faire venir un député de la Chambre qui s'intéresserait à ce projet de loi sur le poète — je ne sais pas s'il y en a encore.

M. James Robertson, attaché de recherche auprès du comité: C'est Mme Jennings qui en est le parrain.

La coprésidente suppléante (Mme Grey): Peut-être sait-elle en quoi consiste ce mandat.

Le coprésident (le sénateur Morin): Peut-être pourrait-elle assister à la séance du comité lorsqu'il viendra.

Ce sera une séance intéressante, puisque ce n'est pas tous les jours que l'on rencontre des poètes, même s'il y en a une assise à côté de moi en ce moment; d'habitude, on n'en voit jamais.

[*Français*]

M. Saada: Vous avez un poète ici et un barde là-bas.

[*Traduction*]

Le coprésident (le sénateur Morin): D'autres...

Mme Catterall: Nous ferons tous de notre mieux pour comprendre le poète.

[*Français*]

Le coprésident (le sénateur Morin): En alexandrins, comme on dit en français.

[*Traduction*]

Puisqu'il n'y a pas d'autre point à l'ordre du jour, nous allons lever la séance et vous tenir informés au sujet du poète.

Merci beaucoup de votre participation.

La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 23 octobre 2003

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.)): Conformément au paragraphe 108(4) du Règlement, notre étude porte sur le poste du poète officiel du Parlement, dont le titulaire est membre du personnel de la Bibliothèque du Parlement. Nous sommes heureux d'accueillir le tout premier poète officiel du Canada, George Bowering.

If you have some opening remarks, that will be spectacular. Then I think the members will have lots of questions.

Mr. George Bowering, Parliamentary Poet Laureate, Library of Parliament: I'll try not to continue until the vote. My ambition is to speak very shortly, and then answer questions brilliantly, I hope.

The Joint Chair (Ms. Bennett): That's always our wish too.

Mr. Bowering: Today is October 23. On October 21 last year I was phoned and told that I was going to get the posting, and that I had to keep it a secret, which I did successfully for a couple of weeks. Then, from November 8 to 11, the news was made public to the press and the rest of the media, and they went crazy. We were really surprised; we were stunned at how much attention this posting got in the press. I was kept very busy.

I found out that the announcement had been made while I was waiting for a plane in an airport in Edmonton. By the time I landed in Toronto and my companion, Jean, picked me up, there were already three messages waiting for me on her cell phone. We don't even know how they got her cell phone number. So that's how diligent the press was. They were like that from then on. I got endless requests for interviews, and so forth. We were really astonished at how important... I don't know how important it was to Canada, but it was really important to the Canadian press.

Maybe partly because of that my life has been extraordinarily busy over the last 12 months, and it's going to be extraordinarily busy over the next 12 months, according to our schedule. In fact, we even had a double schedule for a while, and that caused a lot of problems.

Everywhere I went there were two main questions people asked me. One was, "What do you have to do when you're the poet laureate of Canada?" The other was, "What are you going to do for the young people?" Those were the two questions I got over and over again, amongst some others.

I said that according to the rules I didn't have to do anything. I read Hansard — it's about that thick — and it looked as if the people in both Houses wanted to make sure that if I did get the job I wouldn't worry too many people by doing too much. But they were pretty sure that any poet taking over the job wouldn't want the job unless they wanted to do something for Canadian poetry, and especially do something for the schools and young people who were interested in poetry. So that's what I've been doing.

I decided on about ten projects. So far I've managed to succeed on a couple of them, I'm still working on others, and other ones I've said are a little bit too much work. I've had two main problems working on these projects. First, they cost money and I didn't have a budget, which meant I had to go and scare up money somehow. The other problem was that my tenure is for

Si vous avez quelques propos liminaires, ce sera spectaculaire. Ensuite, je pense que les membres auront beaucoup de questions à vous poser.

M. George Bowering, poète officiel du Parlement, Bibliothèque du Parlement: Je vais essayer de ne pas continuer jusqu'à la tenue du vote. Je me propose de parler très brièvement, puis de répondre aux questions avec brio, je l'espère.

La coprésidente (Mme Bennett): C'est toujours ce que nous souhaitons également.

M. Bowering: Nous sommes le 23 octobre. L'an dernier, le 21 octobre, je recevais un coup de fil et on m'apprenait que j'allais obtenir le poste et que je devais garder le tout secret, ce que j'ai réussi à faire pendant quelques semaines. Ensuite, du 8 au 11 novembre, on en a fait l'annonce à la presse et au reste des médias, et ce fut la folie. Nous étions vraiment surpris; nous étions étonnés de toute l'attention que ce poste recevait dans la presse. Cela m'a tenu très occupé.

J'ai appris que l'annonce avait été faite alors que je m'apprêtais à prendre l'avion dans un aéroport à Edmonton. Le temps que j'atterrisse à Toronto et que ma compagne, Jean, me prenne, elle avait déjà reçu trois messages pour moi sur son téléphone cellulaire. Nous n'avons aucune idée de la façon dont ils ont obtenu son numéro. La presse est rapide à ce point-là vous savez. Les journalistes ont maintenu la cadence depuis. J'ai sans cesse des demandes d'entrevues, et cetera. Nous avons vraiment été étonnés de voir à quel point il est important... Je ne sais pas à quel point c'était important pour le Canada, mais ça l'était vraiment pour la presse canadienne.

C'est peut-être en partie pour cela que j'ai été extraordinairement occupé ces 12 derniers mois et que je vais continuer de l'être au cours des 12 prochains, selon notre calendrier. En réalité, nous avons eu un calendrier double pendant un certain temps, ce qui nous a causé énormément de problèmes.

Partout où j'allais, les gens me posaient deux grandes questions. La première était: «Quel est votre emploi du temps lorsque vous êtes le poète officiel du Canada?» L'autre était: «Qu'allez-vous faire pour les jeunes?» Ce sont les deux questions qu'on m'a posées sans cesse, entre autres.

J'ai lu le hansard — à peu près ça d'épais — et j'avais l'impression que les parlementaires des deux Chambres voulaient s'assurer que si j'obtenais l'emploi je n'inquiéterais pas trop de gens en en faisant trop. Mais ils semblaient assez certains que tout poète qui accepterait le poste n'en voudrait pas à moins de vouloir faire quelque chose pour la poésie canadienne et, particulièrement, faire quelque chose pour les écoles et les jeunes qui s'intéressaient à la poésie. C'est donc ce que j'ai fait.

J'ai décidé d'entreprendre à peu près dix projets. Jusqu'à maintenant, j'ai réussi pour quelques-uns, je continue de m'affairer à d'autres tandis que les autres représentent un peu trop de travail. J'ai rencontré deux grandes difficultés à l'égard de ces projets. Premièrement, ils représentent une dépense et je n'avais pas de budget, ce qui voulait dire que je devais essayer de

only two years instead of 25, and I found out that when you're doing things in Ottawa or Toronto it takes a little time to get things done.

One of the most satisfying things for me over the last year has been the extraordinary help I've got from all the people involved in the parliamentary library. It's just been amazing. If you ever get a chance to look at my Web site, you'll see part of what I'm talking about. We managed to talk to Heritage, and they gave us some money to set up the Web site. Then the expert people at the parliamentary library created this Web site. It is just extraordinary.

One of my projects is what George Elliott Clarke, the poet from the Maritimes, calls POW, in other words, poem of the week. I have an anthology in which a poem by a Canadian poet appears every Monday morning on the Web site, spends a week there, and then goes into the archives. So anybody at any school, or any curious, young, diligent poet who wants to study poetry, can find any poem of the week from that year there. That's one project that has worked very well, and it's very beautiful.

The Web site has links. For instance, if you call up a poet like George Elliott Clarke, it will link you to all the other Web sites that mention him, including his own. Then, if the poem we have picked has been translated into any language, it will come up on the screen. It's a beautifully designed thing. I just love it. I even go to look at it myself, of all things.

That's one project that has worked very well. I'm working on other ones now. I'm not very good at going to chase up money, but I'm learning how to do it.

One of my projects is to develop the ancient relationship between poems and wine. I figure if that writer who's now sitting over in Rideau Hall can do all he's done for Canadian wine, I should try to do something too, particularly because I was brought up in Oliver, British Columbia, the wine capital of Canada, and I now live in the Niagara region.

I've been talking to vintners in both British Columbia and Ontario about my project for bottles of Canadian wine with Canadian poems on the labels. So far, if there are eight stages to that we're on about stage three. We haven't rounded up the money yet, but we have talked to some very influential people, thank goodness.

Other projects include an anthology of poems by brand-new, young, teenage Canadian poets, interspersed in an anthology with stuff about poetry by expert Canadian poets. So we will no longer hear with any patience those English teachers in high schools who say, "Gosh, we would like to teach Canadian poetry, but we really don't know how to do it." They will know how to do it once this anthology is released. We don't know when it is going to be

trouver de l'argent quelque part. L'autre problème était que la durée de mon mandat n'est que de deux ans, au lieu de 25, et j'ai constaté que lorsque l'on veut faire des choses à Ottawa ou à Toronto, il faut un certain temps avant que ça se fasse.

L'une des choses qui m'a procuré le plus de satisfaction au cours de la dernière année a été l'extraordinaire aide que j'ai reçue de toutes les personnes à qui j'ai eu affaire à la Bibliothèque du Parlement. C'est tout à fait époustoufflant. Si vous avez l'occasion de visiter mon site Web, vous verrez ce que je veux dire. Nous avons réussi à discuter avec Patrimoine, et le ministère nous a donné un peu d'argent pour créer le site Web. Puis les spécialistes de la Bibliothèque du Parlement ont créé le site Web. C'est tout à fait extraordinaire.

Un de mes projets est ce que George Elliott Clarke, le poète des Maritimes, appelle le poème de la semaine. J'ai une anthologie dans laquelle un poème d'un poète canadien est affiché tous les lundis matin sur le site Web, passe la semaine là puis s'en va aux archives. Donc quiconque dans une école, ou tout jeune poète curieux qui veut étudier la poésie peut trouver un poème de la semaine sur le site. C'est un projet qui a bien fonctionné et c'est très beau.

Le site Web comporte des liens. Par exemple, si vous inscrivez le nom d'un poète comme George Elliott Clarke, vous obtiendrez un lien à tous les autres sites Web qui mentionnent son nom, y compris le sien. Ensuite, si le poème que nous avons choisi a été traduit dans une autre langue, il s'affichera à l'écran. Le site a été merveilleusement conçu. Je l'adore tout simplement. Je le visite moi-même.

C'est un projet qui a très bien fonctionné. En ce moment, je m'emploie à d'autres projets. Je ne suis pas très doué pour courir après l'argent, mais j'apprends.

Un de mes projets est de développer l'ancien rapport entre les poèmes et le vin. Je suppose que si cet auteur qui se trouve actuellement à Rideau Hall peut faire tout ce qu'il a fait pour le vin canadien, je devrais essayer également de faire quelque chose, en particulier parce que j'ai grandi à Oliver, en Colombie-Britannique, la capitale canadienne du vin, et que je vis maintenant dans la région du Niagara.

J'ai parlé aux négociants en vin de la Colombie-Britannique et de l'Ontario de mon projet de bouteilles de vin canadien dont l'étiquette présenterait des écrits de poètes canadiens. Jusqu'à maintenant, si ce projet comporte huit étapes, nous en sommes à peu près à la troisième. Nous n'avons pas encore recueilli tout l'argent nécessaire, mais nous avons parlé à des gens très influents. Dieu merci.

Parmi les autres projets, il y a une anthologie de poèmes d'adolescentes et d'adolescents de notre pays qui sont devenus poètes, entremêlés d'une anthologie d'articles sur la poésie rédigés par des poètes canadiens d'expérience. Nous n'entendrons donc plus les enseignants de nos écoles secondaires dire «nous aimerions bien enseigner la poésie canadienne, mais nous ne savons vraiment pas comment nous y prendre». Ils vont savoir

released, but we will be talking with a nice, rich publisher next week, having already spoken with another one.

I have nine or ten other projects. Some of them involve postage stamps. We got euchred on that one a little bit by the National Library — I hope you're using those stamps anyway. There's a whole pile of other stuff, but I don't want to use up all your time, I want to hear your brilliant questions.

The other thing is that I didn't wear a tie today because this shirt won't close properly. But I did wear one last night — honestly. Anybody who was there remembers I was wearing a tie last night, right?

There's another thing. I was going to complain — in fact, I did complain over and over again — that the British Prime Minister traditionally gets a sackbut of red wine as part of his reward for being chosen the poet laureate. I complained about that in a few very useful places, and one of the great vintners in Oliver, British Columbia, the wine capital of Canada, made sure they had a ceremony in Oliver this summer, where they presented me with a barrel of Cabernet Franc, with my picture and part of one of my handwritten poems on the label. That breaks down to 300 bottles. He said, "What do you want me to do with these 300 bottles?" I said, "Ship them to where I now live in the Niagara region, so I can have some wine for parties I go to there."

Senator Michael J. Forrestall (Dartmouth and the Eastern Shore, PC): Good for you.

Mr. Bowering: I'm open for questions.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Ms. Skelton.

Ms. Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, Canadian Alliance): You said you wanted to work with children — and you're going to put poems on wine bottles. I have a problem with that. How about Pepsi, Coke, or something like that?

I have one question. How much money did Heritage Canada give you for your Web site?

Mr. Bowering: I'm not sure. It was something like $6,000.

Is that right?

Ms. Jean Baird, Agent, Library of Parliament: That wasn't for the Web site.

Mr. Bowering: Oh, that wasn't for the Web site. I'm sorry.

Ms. Skelton: How much of a grant did you get from Heritage Canada?

Mr. Bowering: Jean, do you know how much I got from Heritage Canada? Was it $7,000, $6,000, something like that?

Jean organizes my entire work.

comment s'y prendre une fois que cette anthologie sera publiée. Nous ne savons pas à quel moment ce sera fait, mais nous rencontrons un riche éditeur la semaine prochaine, ayant déjà parlé à un autre.

J'ai neuf ou dix autres projets. Certains ont trait aux timbres. D'ailleurs, la Bibliothèque nationale nous a pris un peu de court à ce sujet — j'espère que vous utilisez quand même ces timbres. Il y a plein d'autres choses, mais je ne veux pas accaparer tout votre temps, je tiens à entendre vos brillantes questions.

L'autre chose est que je ne porte pas une cravate aujourd'hui parce que le col de ma chemise ne fermera pas complètement. Mais j'en avais une hier soir — c'est la pure vérité. Toutes les personnes présentes se rappellent que je portais une cravate hier soir, n'est-ce pas?

Il y a encore une autre chose. Je voulais me plaindre — en fait, je me suis plaint à maintes reprises — que le premier ministre britannique donne traditionnellement du vin rouge en guise de récompense au poète officiel pour avoir été choisi à ce poste. Je m'en suis plaint en très haut lieu et un des grands négociants en vin d'Oliver, en Colombie-Britannique, la capitale canadienne du vin, s'est assuré de tenir une cérémonie à Oliver cet été dans le cadre de laquelle on m'a présenté un fût de Cabernet Franc, avec ma photo et une partie d'un de mes poèmes manuscrits sur l'étiquette. Cela donne 300 bouteilles. Il a dit: «Que voulez-vous que je fasse avec ces 300 bouteilles?» J'ai répondu: «Envoyez-les là où je vis maintenant, dans la région du Niagara, afin que je puisse avoir un peu de vin pour les fêtes auxquelles j'assisterai là-bas».

Le sénateur J. Michael Forrestall (Dartmouth and the Eastern Shore, PC): Bravo.

M. Bowering: Je suis prêt à répondre à vos questions.

La coprésidente (Mme Bennett): Madame Skelton.

Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, Alliance canadienne): Vous avez dit que vous vouliez travailler avec les enfants — et que vous alliez afficher des poèmes sur les bouteilles de vin. Cela me pose un problème. Pourquoi ne pas choisir Pepsi, Coke, ou une boisson du genre?

J'ai une question. Combien d'argent vous a donné Patrimoine Canada pour votre site Web?

M. Bowering: Je n'en suis pas certain. C'était de l'ordre de 6 000 $.

Est-ce exact?

Mme Jean Baird, agente, Bibliothèque du Parlement: Ce n'était pas pour le site Web.

M. Bowering: Oh, ce n'était pas pour le site Web. Je suis désolé.

Mme Skelton: Combien avez-vous reçu en subvention de Patrimoine Canada?

M. Bowering: Jean, savez-vous combien nous avons reçu de Patrimoine Canada? Est-ce que c'était 7 000 $, 6 000 $, quelque chose du genre?

C'est Jean qui s'occupe de tout ce que j'ai à faire.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Come to the table, Jean, so we can translate what you have to say.

Ms. Baird: I look after a lot of this stuff for George, otherwise he'd have no opportunity to do any writing.

Everything for the Web site was done by the parliamentary library, in kind, as part of what they do. The money from Heritage is to pay the poets for the poems that are posted. Heritage is doing this through their world poetry day.

Ms. Skelton: So how much was that?

Ms. Baird: They've committed $10,000 to the project.

Ms. Skelton: How many poems have you written for us? What have you published this year? Have you done a lot of writing?

Mr. Bowering: I'm currently working on a book that is prose primarily, but I have committed some poems between airplane flights over the last year.

My first one was on a request for the new year, and I published that in the weekend magazine of the *Vancouver Sun*. It's a poem about the relationship between nature and those people who are not too fond of nature. It's a kind of warning poem in the tradition, I guess, of Earl Birney, our great ecological poet.

I wrote another one on request for a poetry conference I went to in Campbell River, British Columbia. They bring a poet in residence to the conference and ask him to compose a poem for the conference, so I did that one as part of my Governor General — that's just a job I'm aiming for now — I mean my poet laureate job. I did another one for the Peter Gzowski golf tournament for literacy program in Victoria.

I think there's one more official one.

Ms. Baird: The Book and Periodical Council.

Mr. Bowering: Yes. I wrote one for the Book and Periodical Council. That's soon isn't it?

Ms. Baird: It's for the freedom to read week.

Mr. Bowering: When is that?

Ms. Baird: It's in February.

Mr. Bowering: Then I wrote one unofficial poem that's addressed just to Ms. Baird.

Ms. Skelton: I'm glad you did that one. It sounds like she keeps you organized.

Is this part-time or full-time? How much time do you spend on it?

Mr. Bowering: That's sort of like the question that is often asked of poets. People ask, "How long did it take you to write that poem?" The traditional answer is, "All my life." It's a job that's really hard to quantify, because most of my job as poet

La coprésidente (Mme Bennett): Approchez-vous de la table, Jean, afin que nous puissions traduire ce que vous avez à dire.

Mme Baird: Je m'occupe de beaucoup de choses pour George, sinon il n'aurait pas l'occasion d'écrire quoi que ce soit.

Tout ce qu'il y a sur le site Web a été fait par la Bibliothèque du Parlement, en espèces, dans le cadre du travail normal de la Bibliothèque. L'argent de Patrimoine sert à rémunérer les poètes pour les poèmes qu'on affiche sur le site. Patrimoine le fait dans le cadre de sa Journée mondiale de la poésie.

Mme Skelton: Donc, combien avez-vous reçu?

Mme Baird: Le ministère s'est engagé à consacrer 10 000 $ au projet.

Mme Skelton: Combien avez-vous écrit de poèmes pour nous? Qu'avez-vous publié cette année? Avez-vous écrit beaucoup?

M. Bowering: Je suis en train d'écrire un livre, principalement de la prose, mais j'ai fait quelques poèmes entre des voyages en avion au cours de la dernière année.

Mon premier a été à la suite d'une demande pour la nouvelle année, et je l'ai publié dans un magazine de fin de semaine du *Vancouver Sun*. C'est un poème au sujet du rapport entre la nature et les personnes qui ne sont pas trop friandes de nature. C'est un peu un poème d'avertissement dans la tradition du comte Birney, je suppose, notre grand poète écologique.

J'en ai écrit un autre sur demande pour une conférence sur la poésie à laquelle j'ai assisté à Campbell River, en Colombie-Britannique. Ils invitent un poète résidant pour la conférence et lui demandent de composer un poème, ce que j'ai fait dans le cadre de mon emploi une gouverneure générale — ce n'est qu'un emploi que je vise pour l'instant —, je veux dire mon poste de poète officiel. J'en ai fait un autre pour le tournoi de golf Peter Gzowski, pour le programme d'alphabétisation à Victoria.

Je pense qu'il y a aussi un autre poème officiel.

Mme Baird: Le Book and Periodical Council.

M. Bowering: Oui. J'ai écrit un poème pour le Book and Periodical Council. C'est prochainement, n'est-ce pas?

Mme Baird: C'est dans le cadre de la semaine pour la liberté de lire.

M. Bowering: Quand est-ce au juste?

Mme Baird: C'est en février.

M. Bowering: J'ai ensuite écrit un poème non officiel qui s'adresse uniquement à Mme Baird.

Mme Skelton: Je suis heureuse que vous ayez écrit celui-là. On dirait que c'est elle qui fait en sorte que tout soit organisé de votre côté.

S'agit-il d'un emploi à temps plein ou partiel? Combien de temps consacrez-vous à cette tâche?

M. Bowering: C'est un peu comme la question que l'on pose souvent aux poètes. Les gens demandent: «Combien vous a-t-il fallu de temps pour rédiger ce poème?» La réponse habituelle est: «Toute ma vie». C'est un travail qui est vraiment difficile à

laureate involves going to places and talking to people. Part of the time, if I'm really lucky, is spent sitting quietly and being assaulted by a poem, and somehow or other managing to get it down.

Writers usually cannot take any time off; you just don't get it off. You want to watch a baseball game — as anybody with any brains would want to do — and a poem assaults you while you are doing that. So you stop what you're really enjoying to work on that. It's a job you're doing almost all the time, I guess, although I have to admit it's one of the nicest jobs I can imagine. Being a poet, I'll tell you, is a lot better than, say, working in an orchard in Oliver, British Columbia.

Ms. Baird: Could I partly answer that question?

There has been discussion about starting a group called friends of the poet laureate, because as George said, I don't think anyone anticipated the response. Because my background is in bibliography and other things, I've been able to help.

Within the first six months, about 40 hours a week of my time was spent organizing papers so the archives at the library — which is where George's papers are held — could get things in the appropriate fashion. You can't underestimate, for future people, the amount of support that's needed for this position, if you want it to continue to be a prominent, meaningful position in the country.

Mr. Bowering: That's very important. Whoever the next poet laureate is, I hope to God she gets somebody who works as much as Jean does to help. I would not have been able to do a tenth of the stuff I've been doing over the last year by myself. It's just daunting. Of course, I could have just sat and done nothing, I suppose.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Monsieur Sauvageau.

[*Translation*]

Mr. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ): Mr. Gagnon would first like to say a word.

Mr. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): I wanted to tell our poet that I am extremely happy to meet him because I've been one of those who insisted on having a meeting with the parliamentary poet laureate.Up to now, I have listened to you with a great deal of delight. We can see how interesting is your work and also how far- reaching it is for Canada as a whole. I would simply like to welcome you and to thank you for appearing before us today. I will now yield to my colleague.

Mr. Sauvageau: I listened to Mr. Skelton's questions and, if I understood correctly, you wrote, in your official capacity, four poems in one year. If you allow me to make a comparison, perhaps a little lacking, I notice that your fees are honorary, I will admit, and they amount to about $3,000 a poem. Recently the

quantifier, car la plus grande partie de mon travail en tant que poète officiel fait que je dois me rendre en différents lieux et parler aux gens. Une partie du temps, si je suis très chanceux, est consacrée à m'asseoir paisiblement et à penser à un poème, et à d'une façon ou d'une autre réussir à le rédiger.

Habituellement, les auteurs ne peuvent pas prendre de journée de repos; vous ne pouvez tout simplement pas. Vous voulez regarder un match de baseball — comme toute personne sensée aimerait le faire — et vous êtes pris par un poème pendant que vous regardez le match. Vous arrêtez donc cette activité qui vous plaît beaucoup pour travailler au poème. C'est un travail que vous faites presque tout le temps, je suppose, quoique je dois admettre qu'il s'agit de l'un des plus beaux emplois que je puisse imaginer. Être un poète, je vous l'assure, c'est bien mieux que de, disons, travailler dans un verger à Oliver, en Colombie-Britannique.

Mme Baird: Pourrais-je répondre en partie à la question?

Il a été question de mettre sur pied un groupe que l'on appellerait les amis du poète officiel, car comme l'a dit George, je ne pense pas que qui que ce soit s'attendait à cette réaction. Compte tenu de mes antécédents en bibliographie et d'autres sujets, j'ai pu aider.

Au cours des six premiers mois, je consacrais environ 40 heures par semaine à organiser les documents afin que les archives de la bibliothèque — là où l'on conserve les documents de George — puissent obtenir les choses de façon appropriée. Vous ne pouvez pas sous-estimer, pour les prochains qui seront nommés, la quantité de soutien nécessaire pour ce poste, si vous voulez qu'il continue à être un poste en évidence, significatif au pays.

M. Bowering: C'est très important. Peu importe qui sera le prochain poète officiel, j'espère sincèrement que ce sera quelqu'un qui travaille autant que Jean le fait pour aider. Je n'aurais pas pu faire le dixième de ce que j'ai fait au cours de la dernière année seul. C'est tout simplement trop pour une personne. Évidemment, je suppose que j'aurais pu m'asseoir sur mes lauriers et ne rien faire.

La coprésidente (Mme Bennett): Monsieur Sauvageau.

[*Français*]

M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ): M. Gagnon voudrait d'abord dire un mot.

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Je voulais dire à notre poète que je suis très heureux de le rencontrer parce que j'ai été un de ceux qui ont insisté sur le fait que nous voulions rencontrer le poète du Parlement. À ce jour, c'est avec grand plaisir que je vous ai écouté. On voit jusqu'à quel point votre travail est non seulement un travail intéressant, mais un travail d'envergure pour l'ensemble du Canada. Alors, je voulais tout simplement vous souhaiter la bienvenue et vous remercier d'être là. Je cède maintenant la parole à mon collègue.

M. Sauvageau: J'ai écouté les questions de M. Skelton et si j'ai bien compris, vous avez écrit, dans le cadre de vos fonctions officielles, quatre poèmes en un an. Si vous me permettez de faire une comparaison peut-être un peu boiteuse, je regarde la rémunération, qui, j'en conviens, est honorifique, et je constate

mayor of Montreal was being taken to task because he had been paid $6,000 to make a speech which was still a little longer than a poem.

You have written four poems in your official capacity. I look at your fees and I notice that you receive $10,000 for travelling expenses and others and $12,000 as an honorary contribution; I have no problem with that. You said that Heritage Canada gave you $10,000 through Jean, if I understood clearly, to set up the Web site and promote some poems. You have also thanked the lady for being at your side for a year now, to work on this file.

Could you give us an idea of the real cost of the job of a poet laureate? On paper, it is $22,000 but from what we have learned this morning, this amount has now reached over $30,000. Therefore, it is already $10,000 or $15,000 more than the amount suggested to us and it seems that there are other people working with you. Can you tell us how many people are working with you, directly and indirectly, and what are the real costs for the House of Commons and the Senate, of having a poet laureate?

This is my first question; I will have others afterwards.

[*English*]

Mr. Bowering: In my estimation, I'm probably making about $1.00 an hour over the year, in terms of the work I do as poet laureate. This is not unusual for a person who chose as a young guy to be a poet. It's unfortunate that we don't have millionaires who say,
"Here's a painter I'm going to support; here's a poet I'm going to support." We're living in an age when the government or quasi-government agencies like the Canada Council or Heritage are going to make it possible for the arts to arrive.

I haven't added up the number of hours I have spent as the poet laureate over the last year. My guess is that I'm probably making about 20% of the minimum wage, depending on what the minimum wage is in the various provinces.

[*Translation*]

Mr. Sauvageau: I appreciate your sense of humour and I too recognize that a poet is an artist but what I question is the necessity of a parliamentary poet laureate. Therefore it is not your role as an artist and a poet that I am questioning but your official position as a parliamentary poet laureate.

How much does this new position cost really? According to the estimate, we are told that it costs $12,000 but we learned this morning ,after just a few minutes of conversation, that this amount has reached over $30,000, on top of the staff. It seems to me quite natural that we should know exactly how much this new position of parliamentary poet laureate costs.

que cela revient à peu près à 3 000 $ le poème. Or, le maire de Montréal s'est fait rabroué récemment parce qu'il avait fait un discours à 6 000 $, qui était quand même un peu plus long qu'un poème.

Vous avez écrit quatre poèmes dans le cadre de vos fonctions officielles. Je regarde la rémunération liée à vos fonctions et je constate que vous avez 10 000 $ pour vos frais de déplacement et autres, et 12 000 $ à titre de contribution honorifique; j'en conviens sans aucun problème. Vous avez dit que Patrimoine Canada vous avait donné 10 000 $ par l'entremise de Jean, si j'ai bien compris, pour faire le site web et la promotion de certains poèmes. Vous avez aussi remercié madame d'avoir été à vos côtés depuis un an pour travailler sur ce dossier.

Pourriez-vous nous donner une idée du coût réel de la fonction de poète officiel? Selon les feuilles, c'est 22 000 $, mais selon ce qu'on apprend ce matin, on est rendus à plus de 30 000 $. Donc, c'est déjà 10 000 $ ou 15 000 $ de plus que ce qui nous est présenté, et il semble y avoir d'autres personnes qui travaillent avec vous. Donc, combien de personnes travaillent avec vous, directement et indirectement, et quels sont les coûts réels pour la Chambre des communes et le Sénat, pour avoir un poète officiel?

C'est ma première question; j'en aurai d'autres après.

[*Traduction*]

M. Bowering: À mon avis, cela revient probablement à quelque chose comme 1 $ l'heure pour l'année, en ce qui concerne mes fonctions officielles. Ce n'est pas inhabituel pour une personne qui a décidé très jeune de devenir poète. C'est dommage qu'il n'y ait pas de millionnaires qui disent: «Voici un peintre que je vais appuyer financièrement; voici un poète que je vais appuyer financièrement». Nous vivons à une époque où le gouvernement ou des organismes quasi gouvernementaux comme le Conseil des arts du Canada ou Patrimoine vont faire en sorte que les arts s'épanouissent.

Je n'ai pas calculé le nombre d'heures que j'ai consacrées au cours de la dernière année à mon travail de poète officiel. C'est probablement quelque chose de l'ordre de 20 p. 100 du salaire minimum, selon ce qu'il est dans les diverses provinces.

[*Français*]

M. Sauvageau: J'apprécie votre mot d'esprit et je reconnais aussi le travail du poète comme artiste, mais je remets en question le poste de poète officiel du Parlement. Donc, je ne remets aucunement en question vos fonctions d'artiste et de poète, je remets plutôt en question votre fonction officielle de lauréat et de poète officiel du Parlement.

Combien la création de cette fonction coûte-t-elle réellement? Selon l'estimation, on nous dit que c'est 12 000 $, mais on apprend ce matin, après quelques minutes de conversation, qu'on est rendus à plus de 30 000 $, plus le personnel. Il me semble qu'il est tout à fait normal que l'on sache combien coûte réellement la création de la fonction de poète officiel du Parlement.

[*English*]

Mr. Bowering: I don't know what the staff costs are.

[*Translation*]

Mr. Sauvageau: How many people work for you?

[English]

Mr. Bowering: I don't have employees, but there are people at the parliamentary library who can spend some of their time developing my Web site, being in correspondence with me, or whatever it is they do.

I think what we're missing here is your suggestion that the money I'm getting is coming to me for the poems I write, which is not the case. The poems I write are not part of what wears me down. The work I have to do includes getting up, writing speeches, getting on airplanes, talking to people in meetings, organizing people's poems, finding people's poems, spending hours and hours in libraries looking for the poems that are going to be on the Web site, writing the biographies of all poets, contacting them, and so on and so forth. So the work I do as a writer, as a poet, is a minimal part of my job. The job is mainly to do that drudge work.

[Translation]

Mr. Benoît Sauvageau: That's the reason why I only question the component of "poet laureate" and not the other one.

Among the criteria for the selection of the poet laureate we find:

> Candidates should be able to write in either one of the two official languages. A practical knowledge of both official languages is an asset.

First can you tell me whether you have a basic knowledge of French? Ever since your appointment as parliamentary poet laureate — and I'm not talking about your work as an artist before being appointed to this position — and on your Web site how significant has French been in all those poems which were published, and in your position? On the assumption that you only speak English, would you suggest that the next poet laureate be French speaking only?

[*English*]

Mr. Bowering: I've heard suggestions that the next one should be a francophone, and that it's not necessary. My position is that the next one should be a francophone. As a matter of fact, I even have a choice about who I think it should be, but I'm not allowed to make that appointment.

I decided that everything on the Web site should be translated into both languages, but I think the French poems should be presented in French, and the English poems should be presented in English. Then if those poems have been translated before, there will be a link to where that is.

[*Traduction*]

M. Bowering: Je n'ai aucune idée du montant des frais liés au personnel.

[*Français*]

M. Sauvageau: Combien d'employés avez vous?

[*Traduction*]

M. Bowering: Je n'ai aucun employé, mais il y a des gens de la Bibliothèque du Parlement qui peuvent consacrer une partie de leur temps à mettre au point mon site Web, puisqu'ils correspondent avec moi, ou quel que soit leur emploi.

Je pense que ce qu'il manque ici, c'est que vous laissiez entendre que l'argent que je reçois m'est donné pour les poèmes que j'écris, ce qui n'est pas le cas. Les poèmes que j'écris ne font pas partie de ce qui m'épuise. Le travail que je fais comprend me lever, rédiger des discours, prendre l'avion, parler à des gens dans le cadre de réunions, organiser des poèmes d'autres gens, trouver des poèmes, passer des heures innombrables dans des bibliothèques à chercher des poèmes à afficher sur le site Web, écrire les biographies de tous les poètes, les contacter, et cetera. Donc, le travail que je fais en tant qu'auteur, poète, est une partie infime de mon travail. Pour l'essentiel, mon emploi c'est de faire ce travail pénible et monotone.

[*Français*]

M. Sauvageau: C'est pour cette raison que je ne remets en question que la partie «poète officiel», et non pas l'autre partie.

Parmi les critères établis pour la sélection du poète officiel, il y avait:

> Les candidats devaient pouvoir écrire dans l'une ou l'autre des langues officielles. La connaissance pratique des deux langues officielles constituait un atout.

Premièrement, est-ce que vous avez une connaissance minimale du français? Depuis que vous êtes le poète officiel du Parlement — et non pas dans le cadre de votre travaille d'artiste avant d'occuper cette fonction — et sur votre site web, quelle place faites-vous au français dans ces poèmes qui sont diffusés et dans votre fonction? Dans l'éventualité — vous allez répondre à ma question après — où vous seriez unilingue anglais, suggéreriez-vous que le prochain poète officiel soit un unilingue francophone?

[*Traduction*]

M. Bowering: D'après ce que j'entends, le prochain devrait être un francophone, et ce n'est pas nécessaire. Selon moi, le prochain devrait être un francophone. En fait, j'ai même un choix à proposer, mais je ne suis pas autorisé à faire cette nomination.

J'ai décidé que tout ce qui est affiché sur le site Web devait être traduit dans les deux langues, mais je pense que les poèmes en français devraient être présentés en français, et que les poèmes en anglais devraient l'être en anglais. Ainsi, si les poèmes ont déjà été traduits, il y aura un lien vers cette traduction.

I can read poetry in French pretty well. I'm not a bilingual person, but I've always insisted on reading that work in French. So the French poems are going to be presented in French, and if there has been no translation into English they will just be in French. If they have been translated, then we'll go to that.

[*Translation*]

Mr. Sauvageau: Do I still have some time?

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Bennett): Mr. Saada has to go to something, and he asked before everybody else. Is that okay with you?

Mr. Jacques Saada (Brossard—La Prairie, Lib.): Sure, and it's along the same line anyway.

[*Translation*]

The Joint Chair (Ms. Bennett): These are the same questions I think.

Mr. Saada: These are not exactly the same questions but they look very much alike.

Mr. Sauvageau: Therefore, this might be a case, once more — we know that there are problems within the public service with regard to designated bilingual positions — where the rule has been broken in your case.

Would you suggest that the next poet laureate, since the appointment is for two years, could be French speaking only?

[*English*]

Mr. Bowering: I suggest that the next poet laureate should be francophone, whether bilingual or unilingual.

[*Translation*]

Senator Jean Lapointe (Saurel, Lib.): May I make a comment in that respect, Madam Chair or do I have to wait for my turn?

Mr. Sauvageau: I am done.

Senator Lapointe: This is just a comment. The poet laureate is no doubt quite aware, as are all those who work in the artistic field, that when you try to translate a poem from French into English and vice versa, the work loses a lot of its flavour. When you translate a poem from English into French the meaning is not at all the same, so it's really a loss of time. Therefore, I think that it is a very difficult task. I know only of one poet who has been able to adapt songs by Jacques Brel. His name is Rod McKuen. He made adaptations but he did not translate the poems.

This is the comment, Madam Chair that I wanted to make on this subject. When my turn comes up again, I will have more questions to ask.

Je peux lire très bien de la poésie en français. Je ne suis pas bilingue, mais j'ai toujours insisté pour lire cette oeuvre en français. Donc, les poèmes en français vont être présentés en français, et s'il n'y a pas de traduction en anglais, ils resteront simplement en français. S'ils ont été traduits, ils seront alors dans les deux langues.

[*Français*]

M. Sauvageau: Me reste-t-il encore du temps?

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Bennett): M. Saada doit s'absenter et il m'a demandé si je pouvais lui donner la parole en premier. Cela vous convient-il?

M. Jacques Saada (Brossard—La Prairie, Lib.): Bien sûr, et c'est dans le même sens.

[*Français*]

La coprésidente (Mme Bennett): Ce sont les mêmes questions, je pense.

M. Saada: Ce ne sont pas les mêmes questions exactement, mais cela se ressemble beaucoup.

M. Sauvageau: Donc, on a peut-être, encore une fois — on sait qu'on a des problèmes dans l'ensemble de la fonction publique quant aux postes désignés bilingues — enfreint cette règle-là dans votre cas.

Est-ce que vous suggéreriez que le prochain poète officiel, puisque vous êtes nommés pour deux ans, puisse être un unilingue francophone?

[*Traduction*]

M. Bowering: D'après moi, le prochain poète officiel devrait être un francophone, qu'il soit bilingue ou unilingue.

[*Français*]

Le sénateur Jean Lapointe (Saurel, Lib.): Est-ce que je peux faire une remarque à ce sujet, madame la présidente, ou faut-il que j'attende mon tour?

M. Sauvageau: J'ai terminé.

Le sénateur Lapointe: C'est seulement une remarque. M. le poète est sans doute très au courant, comme tous ceux qui oeuvrent dans le domaine artistique, que dans l'adaptation du français à l'anglais, l'oeuvre perd énormément de sa saveur, et vice versa. Quand on traduit un poème de l'anglais au français, cela n'a pas du tout le même sens et c'est vraiment une perte de temps. Alors, je pense que c'est très difficile. Je connais un seul poète qui a adapté des chansons de Jacques Brel, il s'appelle Rod McKuen. Il a fait des adaptations, mais il n'a pas traduit les poèmes.

C'est la remarque, madame la présidente, que je voulais faire sur ce sujet. Quand mon tour viendra, j'aurai des questions à poser.

Mr. Saada: I should like to thank the poet and his staff for appearing before us today. My question was a little bit in the same vein. If I remember correctly — and I am going very very far back — when a poet such as Baudelaire was translated by Mallarmé, this was extremely complicated. Mallarmé himself was a poet and had a thorough knowledge of English, but the translation was still extremely difficult. I do not expect that we could translate your poems. I believe that it would be an aberration. As a linguist, I don't see how this could be done.

My question has already been asked several times but I would still like to emphasize one point. In my opinion, — and this is a recommendation that I will make here — if we want to abide by the spirit of the law on official languages, if we want to respect bilingualism on which our country is built, I cannot believe that we could appoint as a second poet laureate, somebody who wouldn't be French speaking. I do not expect that the law or the spirit of the law be followed by a translation of the poems already published, but I would expect that we would abide by the law or at least the spirit of the law by making sure that the next poet laureate be in fact French speaking.

[*English*]

Now I have a question for you. First of all, it's very refreshing to hear you, because we are used to hearing so much pragmatism around this table. It's refreshing, good, nice, pleasant. I thank you for your laughter and for your sense of humour, too.

Talking about sense of humour, I'm trying to figure out how to interpret what is on your Web site concerning the haiku olympics. There is a sentence at the end of this — a quote, theme, or something — that we should all have sex with chickens. Could someone explain that to me please? By the way, I want to reassure you I'm not a rooster, so it's okay with me.

Mr. Bowering: That's actually not entered on the Web site. It's a link to a TV program. There's this very edgy television program on Citytv in Vancouver. It's largely a comedic program, from what I understand.

Senator Lapointe: I hope so.

Mr. Bowering: There's an agricultural part of it too. I was attempting to — Whenever the subject of poetry comes up and people in the media start talking about poetry, whether it's on Radio-Canada, in newspapers, and so forth, people start being amusing. They start to think it's funny.

We just heard this recently. Somebody was talking on CBC Toronto in the afternoon. They brought up the subject of poetry, and immediately they started — Avril what's her name —

The Joint Chair (Ms. Bennett): Benoit.

Mr. Bowering: Yes. She and her guest just started having fun. As soon as you start talking about poets or poetry, it's supposed to be funny.

M. Saada: Je voudrais remercier le poète et les gens qui travaillent avec lui d'être parmi nous. Ma question allait un petit peu dans le même sens. De mémoire — et là, je retourne très, très loin en arrière —, je me souviens, par exemple, qu'un poète comme Baudelaire a été traduit par Mallarmé et que cela était extrêmement compliqué. Mallarmé était lui-même poète et maîtrisait parfaitement l'anglais, mais c'était extrêmement compliqué. Je ne m'attends donc pas à ce qu'on puisse traduire vos poèmes. Je crois que cela serait une aberration. Comme linguiste, je ne vois pas comment cela peut se faire.

Ma question a déjà été posée à plusieurs reprises, mais j'aimerais quand même souligner une chose. À mon avis — et c'est une recommandation que je ferai autour de cette table —, si on veut respecter l'esprit de la Loi sur les langues officielles, si on veut respecter le bilinguisme qui fait la structure de notre pays, je ne peux pas croire qu'on pourrait nommer, comme deuxième poète lauréat, quelqu'un qui ne serait pas francophone. Je ne m'attends pas à ce que la loi ou l'esprit de la loi soient respectés par la traduction des poèmes qui sont produits actuellement, mais je m'attends à ce que la loi soit respectée, ou du moins l'esprit de la loi, en faisant en sorte que le prochain soit effectivement francophone.

[*Traduction*]

J'ai maintenant une question pour vous. Tout d'abord, c'est très rafraîchissant de vous entendre, car nous sommes habitués à tellement de pragmatisme autour de cette table. C'est rafraîchissant, agréable, beau, plaisant. Je vous remercie de votre rire, ainsi que de votre sens de l'humour.

S'agissant du sens de l'humour, j'essaie de trouver une façon d'interpréter ce que j'entends sur votre site Web au sujet des jeux olympiques haïku. Il y a une phrase à la fin — une citation, un thème, ou quelque chose — qui veut que nous devrions tous faire l'amour avec des poulets. Est-ce qu'on pourrait m'expliquer cela? En passant, je tiens à vous rassurer que je ne suis pas un coq, donc je n'ai pas de problème.

M. Bowering: Ce n'est pas un élément du site Web. C'est un lien à une émission de télévision. Cette émission, diffusée par Citytv à Vancouver, est pas mal débridée. Elle donne beaucoup dans le comique, d'après ce que je peux voir.

Le sénateur Lapointe: Je suis heureux de l'entendre.

M. Bowering: L'agriculture en fait partie également. Mon intention était de... Chaque fois qu'il est question de poésie et que les gens des médias commencent à parler de la poésie, que ce soit à Radio-Canada, dans les journaux ou ailleurs, les gens se mettent à faire des plaisanteries. Ils y voient quelque chose de drôle.

Nous l'avons entendu tout récemment, lorsque quelqu'un a pris la parole à CBC Toronto un après-midi. Il a été question de poésie et tout de suite ils ont commencé à... Avril, comment s'appelait-elle...

La coprésidente (Mme Bennett): Benoit.

M. Bowering: Oui. Elle et son invité se sont mis à plaisanter. Dès que l'on commence à parler de poètes ou de la poésie, c'est censé être drôle.

Mr. Saada: I'm sorry to interrupt, but on a more serious note I was simply a bit concerned. There are things we can say humorously among adults, and so on. I apologize if my source wasn't correct, but I was kind of worried about linking this kind of theme to your statement concerning your attachment to developing youth and sensitivity to poetry.

Mr. Bowering: Yes. This is a TV show that's supposed to be shocking. It is on at 1 o'clock in the morning. Although you know —

[*Translation*]

Mr. Sauvageau: He was quoted out of context.

[*English*]

Mr. Saada: I just wanted to make sure I sorted things out for my own sake. Thank you.

Mr. Bowering: Certainly it wasn't offered on an agricultural program.

The Joint Chair (Ms. Bennett): A different context.

Mr. Jerry Pickard (Chatham—Kent Essex, Lib.): Mr. Bowering, congratulations. I think the job you have will certainly benefit Canada and future generations.

As a former teacher, I really believe that everyone benefits from poetry. I see young people experience life through poetry in many cases. The promotion of and work with poets in our educational system can make a huge difference in understanding, in compassion, in all of the attributes we talk about.

I guess I view poetry not as an upper-brow issue, but as a very common connection between people, their emotions, and their experiences. It is my view that as the first poet laureate you have a tremendous role to play, and that role has to be to identify the strengths, needs, and aspirations that should be achieved within your purview. Two poet laureates, one French and one English, would probably suffice better.

But there has to be a continuum of where we're going and the accomplishments we're making. That isn't measured in a few dollars; it's measured in what we are really trying to accomplish. It's not, as you mentioned, measured in four poems you have written; it's measured in how you can reach out to society and make a difference. I believe there have to be mechanisms, finances, and support in place to achieve that.

If the purpose of the position is to just be there so we can say we have a poet laureate, there's no achievement or accomplishment there. You said that your term is for two years, and you've experienced one year already. I hope that part of your direction in the next year will be to lay some type of direction for future people in your office, to make sure that certain things are accomplished. Through that accumulation of information and

M. Saada: Pardonnez-moi si je vous interromps, mais tout cela m'inquiète un peu et je veux être sérieux. Entre adultes, nous pouvons nous dire des choses avec une pointe d'ironie, par exemple. Ma source n'était peut-être pas bonne et je m'en excuse, mais je m'inquiétais de voir qu'il pouvait y avoir un lien entre cette sorte de thème et votre but avoué d'ouvrir les jeunes et la sensibilité à la poésie.

M. Bowering: Oui. C'est une émission de télévision qui vise justement à scandaliser. Elle est diffusée à une heure du matin. Vous savez bien que...

[*Français*]

M. Sauvageau: Il a été cité hors contexte.

[*Traduction*]

M. Saada: Je tenais simplement à être rassuré. Je vous remercie.

M. Bowering: Il n'y a certainement pas eu d'émission agricole où on en a parlé.

La coprésidente (Mme Bennett): C'est un contexte différent.

M. Jerry Pickard (Chatham—Kent Essex, Lib.): Toutes mes félicitations, monsieur Bowering. La mission qui est la vôtre sera certainement utile pour le Canada et pour les générations à venir.

Étant un ancien enseignant, je suis convaincu que la poésie est utile à tout le monde. Je vois de nombreuses situations où les jeunes atteignent à la poésie dans leur vie. La promotion des poètes et de leurs oeuvres dans nos écoles peut contribuer énormément à la prise de conscience, à la compassion et à l'émergence de toutes les qualités dont nous parlons.

Selon moi, la poésie n'appartient pas aux hautes sphères, mais est un élément bien ordinaire qui unit les gens, leurs émotions et leurs expériences. Je dirais que vous qui êtes le premier poète officiel, vous avez un très grand rôle à jouer, et ce rôle doit consister à définir les forces, les besoins et les aspirations qu'il conviendrait d'affirmer dans le cadre de votre mission. Il serait sans doute préférable d'avoir deux poètes officiels, un francophone et l'autre anglophone.

Il doit cependant y avoir un continuum où s'étalent nos aspirations et nos réalisations. Et ceci ne se mesure pas à l'aune d'une poignée de dollars mais à l'aune de notre ambition même. Comme vous l'avez dit, il ne suffit pas pour les mesurer de quatre poèmes que vous auriez écrits; pour les mesurer, il s'agit de savoir combien ont réussi à tendre la main à la société et à faire une différence. Et à mon avis, il faut avoir des mécanismes, des moyens financiers et autres soutiens pour y parvenir.

Si nous ne créons ce poste que pour pouvoir dire que nous avons un poète officiel, nous n'allons nulle part. Vous avez dit que vous aviez un mandat de deux ans et que vous aviez déjà un an de fait. J'espère qu'au cours de l'année qui vient, vous vous emploierez, entre autres choses, à poser des jalons qui permettront d'orienter l'action de vos successeurs et de parvenir à certaines fins que nous nous fixons. Grâce à ce bagage de

stating of the goals that need to be achieved, I believe we can make a tremendous difference in our educational system and our cultural system, and balance them very well.

Do you perceive this as possible, with the limited time and resources you have? If it's not possible, what would you really target your future year on, in trying to leave a mark that's going to be picked up and moved on in the future?

Mr. Bowering: The conclusion I came to quite early was that because I'm the first guy, I'm going to have to make a report of some sort and give it to my bosses at the parliamentary library, with suggestions about what could have been done, or what we might want to do for the next poet laureate. Maybe my experience running around looking for funds or looking for a way to organize can become part of the ammunition or the resources for the next person who comes along.

I know that the continuity you spoke of is going to happen, that it's possible. For instance, the people who had the celebration for me in Oliver, which happens to be my home town in the south Okanagan, say they would like to do this for the next poet laureate as well. They would like to invite the next poet laureate, wherever she comes from, to come to a celebration and be honoured by the people of the south Okanagan. I think that sort of thing can happen over and over again with publishers, and so forth.

One of the things they've done in Oliver is create a university scholarship for a high school kid from that place — with my name on it, fortunately or unfortunately. One of the requirements they and I agreed on was that the scholarship would not be judged by the high school teachers according to that kid's grades, as they normally are, but on how that kid had shown some aspiration as a writer, and some desire to say that writing was something that a kid from the south Okanagan Valley could aspire to do. That is part of what my message is going to be, and that's why I want to make that anthology.

Can you imagine if you were the parent of a 15-year-old kid who had a poem in this anthology that was in the high school library? A different attitude toward poetry would be out there, not only among those kids and the teachers in those schools, but among the parents of those kids, that it was a normal aspiration for a kid to want to write poems.

You know, they all write poems. In the last few years, whenever a kid gets killed in a car crash they build a little monument to the kid where it happened, and the kids who were his friends write poems to try to deal with that situation — the same way they found out in the First World War that most of the Canadian soldiers over there had written poems inside their jackets. They were all writing poems.

connaissances et à cette définition des objectifs qu'il nous faut atteindre, nous pouvons faire, à notre avis, une énorme différence dans notre système d'éducation et notre système culturel, et parvenir à concilier les deux à merveille.

Compte tenu du peu de temps et des ressources à votre disposition, pensez-vous que c'est quelque chose que vous pourriez faire? Si ce n'est pas possible, que comptez-vous faire au cours de l'année à venir pour laisser votre marque et passer le flambeau?

M. Bowering: Je me suis dit assez tôt au début qu'étant la première personne à occuper ce poste, j'aurai à préparer un rapport quelconque et à le remettre à mes supérieurs à la Bibliothèque du Parlement, en leur rappelant les choses qui auraient pu être faites ou les mesures que nous pourrions prendre pour mon successeur. Il se peut bien que toutes les choses que j'ai dû faire pour trouver des fonds ou pour parvenir à mettre une structure en place puissent servir à fourbir les armes de mon successeur ou à bâtir ses ressources.

La continuité dont vous avez parlé est possible et ce matérialisera. Par exemple, les gens qui ont organisé la cérémonie pour moi à Oliver, la localité où j'ai grandi dans le sud de l'Okanagan, ont dit qu'ils voudraient organiser un événement semblable pour le prochain poète officiel. Quelle que soit la localité d'où il viendra, le prochain poète officiel sera invité à la cérémonie et sera honoré par la population du sud de l'Okanagan. À mon avis, c'est une activité qui peut se répéter sans cesse avec les éditeurs et ainsi de suite.

Voici ce que l'on a fait à Oliver, entre autres choses: on a créé un bourse universitaire pour un jeune du secondaire de la région — une bourse qui porte mon nom, heureusement ou malheureusement. Un des critères dont nous sommes convenus eux et moi pour accorder la bourse était non pas les notes du jeune au secondaire, comme c'est normalement le cas, mais plutôt ce qu'a fait le jeune pour montrer qu'il aspirait à devenir écrivain et que l'écriture était une vocation qu'un jeune du sud de la vallée de l'Okanagan pouvait poursuivre. Voilà ce que contiendra en partie mon message et voilà ce qui me pousse à créer cette anthologie.

Imaginez si vous étiez le père ou la mère d'un jeune de quinze ans dont le poème figure dans cette anthologie que l'on retrouverait dans la bibliothèque de l'école secondaire. L'attitude à l'égard de la poésie ne serait plus la même non seulement parmi ces jeunes et les enseignants dans ces écoles, mais aussi parmi les parents de ces jeunes, qui sauraient que c'est normal pour un jeune de vouloir rédiger des poèmes.

Vous savez, ils rédigent tous des poèmes. Ces dernières années, lorsqu'un jeune trouve la mort dans un accident de la route, ils lui érigent un petit monument à l'endroit de la tragédie et les jeunes qui étaient ses amis écrivent des poèmes pour essayer de comprendre la situation, tout comme on a constaté pendant la Première Guerre mondiale que la plupart des soldats canadiens avaient dans leur blouson un poème qu'ils avaient écrit. Ils écrivaient tous des poèmes.

Some people think it's a rare thing, an unusual thing; that poetry is somehow removed from the hand reach of the normal citizen, but it's not. Everybody writes poetry. Whenever anybody in somebody's family dies, they write poetry. Whenever somebody gets married, ordinary people in that family write poetry.

One thing that could happen is we could give you more models for that poetry you're going to write, so you could write better poetry. If you write better poetry, you're going to be a better citizen. That's my opinion.

Mr. Pickard: All of that needs to translate somehow into society. I think you're dead right. Every one of us remembers poems we learned in public school and secondary school. All of us have gone to different places where poetry has made a tremendous impact.

I think a poet laureate's job is to look at our institutions to see how to further the cause of that culture, that messaging — and I would say poetry is as much messaging as anything else — in our society, and make it a tool that all of us function with on a very regular basis.

Mr. Bowering: We need to make it seem normal.

It happens that Ms. Baird did an 80-page report for the Canada Council the year before last on what was going on in Canadian literature, mainly in the high schools and in the colleges all across the country. She found out that the curricula in Canadian high schools had declined, in terms of use of Canadian literature, over the last ten years, which is alarming. Then she found out some of the reasons why that had happened.

That's why I am really interested in doing the anthology. It's going to tie the relationship between those kids who are in those schools and the poets who are making the poems. If you take the number of people in this country and the number of really good poets we have in the country, we've got anybody beat that I know of, including the Irish, as far as I'm concerned. If I can get this anthology working and suggest that this become something that happens every year or every two years, so there is a poet laureate anthology every two years, one for every poet laureate, I think we're going to help those school teachers who say they don't know how to handle this literature.

We're going to say, look, here's a book, and here's the relationship. Jean found out that the teachers would say, "The kids are not very interested in poetry. They don't read much in the way of poetry. They don't read much at all." Then they surveyed the kids, and they said, "This is the stuff we read, and this is the stuff we write." The teachers didn't even know about it.

So if we could somehow bring those two groups of people together and suggest that the poet laureate of Canada and the Parliament that supports the poet laureate of Canada were interested in poetry, a 14-year-old kid in Campbell River, B.C.

Il y a des gens qui pensent que c'est quelque chose de rare, quelque chose d'inhabituelle; que la poésie est en quelque sorte hors de la portée du simple citoyen, mais ce n'est pas le cas. Tout le monde fait de la poésie. Lorsqu'un proche meurt, on rédige un poème. Lorsque quelqu'un se marie, quelqu'un de bien simple dans la famille rédige un poème.

L'une des choses qu'il y aurait peut-être moyen de faire, c'est de vous donner davantage de modèles pour cette poésie que vous allez créer, afin que vos poèmes soient encore plus beaux. On devient un meilleur citoyen en rédigeant de meilleurs poèmes. Voilà ce que je pense.

M. Pickard: Il faut parvenir à le faire comprendre à la société. Je crois que vous avez parfaitement raison. Tous ici, nous nous souvenons de poèmes que nous avons appris au primaire et au secondaire. Tous ici, nous avons fréquenté des lieux où la poésie a laissé une marque indélébile.

Selon moi, il incombe au poète officiel d'examiner nos institutions pour voir ce qu'il faut faire pour assurer l'épanouissement de cette culture, la transmission de ce message dans notre société — et je dirais que la poésie fait autant partie de ce message que toute autre chose —, et pour en faire un outil que nous pouvons tous utiliser dans la vie quotidienne.

M. Bowering: Il faut montrer qu'elle fait partie de la vie.

À propos, Mme Baird a rédigé un rapport de 80 pages pour le Conseil des Arts du Canada il y a deux ans pour faire le point sur la littérature canadienne, surtout dans le contexte des écoles secondaires et des collèges dans toutes les régions du pays. Elle a constaté que le programme d'études dans les écoles secondaires du Canada s'était dégradé au cours des 17 dernières années sur le plan de la littérature canadienne, et c'est là une situation alarmante. Elle a réussi ensuite à trouver certaines des raisons de cette situation.

C'est ce qui explique tout mon enthousiasme à préparer l'anthologie. Elle servira de pont entre ces jeunes dans les écoles et les poètes qui créent leurs oeuvres. Si l'on prend le nombre d'excellents poètes que nous avons par rapport au nombre d'habitants dans notre pays, il n'y a personne à ma connaissance qui nous égale, pas même les Irlandais, à mon avis. Si je parviens à mettre cette anthologie en place et à en assurer la réalisation tous les ans ou tous les deux ans, pour qu'il y ait une anthologie du poète officiel tous les deux ans, une pour chaque poète officiel, je pense que nous pourrons aider ces enseignants qui affirment ne pas savoir comment faire avec cette littérature.

Nous pourrons leur dire, écoutez, voici un livre et voici les rapports qui existent. Jean a entendu les enseignants dire ceci: «La poésie n'est pas quelque chose qui intéresse beaucoup les jeunes. Ils lisent très peu de poèmes.» Ensuite ils ont distribué un questionnaire aux jeunes où ces derniers ont pu indiquer ce qu'ils lisaient et ce qu'ils écrivaient au juste. Les enseignants l'ignoraient totalement.

C'est ainsi que si nous parvenons enfin à concilier ces deux groupes et à faire comprendre que le poète officiel du Canada et le Parlement qui soutient le poète officiel du Canada sont intéressés par la poésie, un jeune de 14 ans à Campbell River en Colombie-

would no longer have to hide the poetry he wrote. He could say, "Halfway through the basketball game I was playing last week, I got this idea for a poem." That would be my ideal.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Mr. Bowering, your next questioner will be one of Canada's great playwrights, Ms. Lill.

Ms. Wendy Lill (Dartmouth, NDP): It's great to be here with you. It's a brilliant thing we have done, this House of Commons and Senate. We have finally done something really right, in terms of literature. It's very exciting that this position now exists, and it's very exciting that you're in it.

Just listening to all of the activities you mentioned — the anthology with the young poets, the POW program, the wine and poetry, and the postage stamps — they are good, energetic ideas. They're absolutely what should be happening right now. So I'm really glad you've just jumped on this the way I think everybody hoped you would.

We have to realize this is a new office, and we have to make sure there is a structure in place to support it. We have to watch it carefully over the next year or two and find out if there is enough of an infrastructure.

Jean, I'm very glad you're here. But we have to make sure that after Jean there is a structure there to keep all these wonderful activities happening. We can't let them just flounder because of neglect.

Mr. Bowering: That's a danger, yes.

Ms. Lill: So I hope that over the next year you will give us a very good idea of what we need, to make sure this doesn't flounder; that it's got the support required to allow it to continue and grow.

We have Roch Carrier now at the Library of Parliament. We also have somebody there who's speaking out on the need for more books, more literature, and more support for the arts in schools. So that's a sort of one-two punch now, and it's very exciting. There's no question there.

I just want to welcome you. If you want to speak from your heart about the importance of this role, I welcome you to do that before we have to go to vote.

Mr. Bowering: How are you going to vote?

Ms. Lill: I'm not sure what we're voting on.

The Joint Chair (Ms. Bennett): The rumour is that bell is just for the opening of the House. There will be another 15-minute bell before the vote. Is that correct?

Ms. Baird: There was some discussion about monetary issues. I'm thrilled, as you are, to have George here and to have him in my life. It has been an auspicious time, because I've worked with Heritage — George has mentioned the contract I did with the Canada Council. I've worked with the Writers' Trust. I have a background in academics.

Britannique ne serait plus obligé de cacher les poèmes qu'il écrits. Il pourrait dire: «La semaine dernière pendant que je jouais au ballon-panier, il m'est venu cette idée pour un poème.» C'est là le rêve que je nourris.

La coprésidente (Mme Bennett): Monsieur Bowering, l'intervenante suivante est Mme Lill, grande dramaturge canadienne.

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Je suis ravie d'être en votre compagnie. Nous pouvons nous féliciter, la Chambre des communes et le Sénat, de la mesure que nous avons prise. Enfin, nous avons fait ce qu'il faut sur le plan de la littérature. La création de ce poste est une chose formidable, et c'est formidable que vous en soyez titulaire.

Je vous entends parler de toutes les activités qui ont eu lieu — l'anthologie avec les jeunes poètes, le programme POW, le vin et la poésie, et aussi les timbres — et ce sont là toutes d'excellentes idées démontrant un grand dynamisme. C'est ce qu'il nous faut aujourd'hui. Je me réjouis de vous avoir vu passer à l'action de la façon que tout le monde l'espérait.

Il faut comprendre que ce poste est nouveau et nous devons mettre en place la structure qu'il lui faut. Nous devons suivre la situation de près pendant un an ou deux pour voir si l'infrastructure est suffisante.

Jean, je suis ravie de vous voir là, mais une fois que vous serez partie, nous devrons veiller à ce qu'il y ait une structure permettant de poursuivre toutes ces merveilleuses activités. Il ne faut pas qu'elles disparaissent à cause d'un manque d'attention.

M. Bowering: Voilà le danger, en effet.

Mme Lill: J'espère donc qu'au cours de l'année qui vient vous nous donnerez une idée précise de ce qu'il nous faut, pour que tout cela ne disparaisse pas, pour qu'il y ait le soutien pouvant en permettre la croissance et le rayonnement continu.

Il y a aujourd'hui Roch Carrier à la tête de la Bibliothèque du Parlement. C'est là une autre personne qui réclame encore plus de livres, encore plus de littérature et encore plus d'aide pour les arts dans nos écoles. Nous avons donc là un grand duo en quelque sorte et c'est très excitant. Ça c'est certain.

Je tiens simplement à vous souhaiter la bienvenue. Si vous souhaitez nous dire quelques mots du fond du coeur à propos de l'importance de ce rôle, je vous invite à le faire maintenant avant que nous allions voter.

M. Bowering: Comment allez-vous voter?

Mme Lill: Je ne sais pas au juste sur quoi nous votons.

La coprésidente (Mme Bennett): il semblerait que le timbre ne retentisse que pour l'ouverture de la Chambre. Il y aura une autre sonnerie de 15 minutes avant le vote, n'est-ce pas?

Mme Baird: On a parlé de questions monétaires. Tout comme vous, je suis emballée que George soit ici et qu'il soit présent dans ma vie. Ça a été une époque bon augure, parce que j'ai travaillé à Patrimoine — George a parlé du contrat que j'ai fait avec le Conseil des Arts du Canada. J'ai travaillé avec le Writers' Trust. J'ai des antécédents dans le monde universitaire.

A number of years ago I published a national magazine in which we once profiled a kid...went in and did a profile with you. So I'm fortunate to know some of the ropes that are needed for the position. But I do 30 or 40 hours a week — sometimes more, sometimes less — not for pay but because of the importance you're talking about of the position.

I'm thrilled, as are you, with the selection of George. It's such a brilliant choice. I think one of the reasons why those in the press were all over this was because you made such a great choice. They really thought you were going to pick some toady poet who wouldn't do much or say much, but because of George's knowledge of history, the connection with poetry, and being a novelist of the same calibre, the position has achieved such a role.

It also needs that support, and it's thrilling to see discussions between the Canada Council, the Library, and Heritage saying, "Okay, we've got this far; what structures can we put in place?" They're talking about a "friends of the poet laureate" structure that would start to replace the work I've been doing. The structures are there; they just need to talk to one another. It's new, right?

Ms. Lill: Maybe you could just tell us all a bit more about this "friends of the poet laureate" structure, and how that fits into this place called Ottawa. We want to make sure it doesn't get swept out somehow; that it has some sort of sticking power.

Mr. Bowering: From the very little we've thought about it so far, it would have to involve the resources of the government and the capital region, and the resources of private industry in the capital region. I understand there's a large pharmaceutical industry here, for instance. So we want to somehow make a partnership among the local government, the national government, the local industry, and by extension, the national industry.

It could even go so far as to suggest that you wouldn't have to be an academic or a government person to offer your assistance. When you think about Peter Gzowski's grab the golf business, it's very easy to understand how important it is to make literacy happen. It was a stroke of genius to relate golf to literacy, because it seems that practically everybody in the country is interested in golf. It's maybe a little more difficult to do it in terms of poetry, but we have to find out the way that's going to operate.

Right now I don't have any friends among the computing people in this region. I would like to work in some kind of organization in which somebody from the high-tech business would say, "What can we do to help?" I'd be very willing to give up more of my afternoons to tell that person how they could do that.

Ms. Baird: One of the practical concerns right now with the vintage poetry idea is that vintners love the idea —

Mr. Bowering: I made up the name "vintage poetry."

Il y a quelques années, j'ai publié un magazine national où nous avons fait une fois le portrait d'un enfant... et puis fait un portrait avec vous. J'ai donc la chance de connaître certaines des ficelles nécessaires pour le poste. Mais je travaille 30 ou 40 heures par semaine — parfois plus, parfois moins — non pas pour le salaire mais en raison de l'importance du poste.

Comme vous, je suis emballée qu'on ait choisi George. C'est un excellent choix. Je crois que l'une des raisons pour lesquelles les journalistes se sont montrés si enthousiastes a été cet excellent choix. Ils pensaient vraiment que vous alliez choisir quelque poète lèche-bottes qui n'aurait pas grand-chose à dire ou à faire, mais compte tenu de la connaissance qu'a George de l'histoire, de ses liens avec la poésie et du fait qu'il soit un romancier du même calibre, le poste a pris cette ampleur.

Ce poste a également besoin de cet appui et il est excitant de voir les discussions menées entre le Conseil des Arts du Canada, la Bibliothèque et Patrimoine sur les structures qui pourraient maintenant être mises en place. Il est question d'une structure sur les «Amis du poète officiel» qui remplacerait le travail que je faisais. Les structures existent; ils n'ont besoin que de s'entendre entre eux. C'est nouveau, n'est-ce pas?

Mme Lill: Vous pourriez peut-être justement nous parler un plus de cette structure des «Amis du poète officiel.» Et de la façon qu'elle s'insère dans cet endroit appelé Ottawa. Nous tenons à nous assurer qu'elle ne va pas disparaître; qu'elle a une sorte de pouvoir d'attraction.

M. Bowering: D'après la petite réflexion à laquelle nous nous sommes livrés jusqu'ici, elle devrait mettre à contribution les ressources du gouvernement et de la région de la capitale, de même que les ressources de l'industrie privée dans la région. Je crois comprendre qu'il y a ici, par exemple, une importante industrie pharmaceutique. Nous voulons en quelque sorte établir un partenariat entre l'administration municipale, le gouvernement national, l'industrie locale et, par extension, l'industrie nationale.

On pourrait même aller jusqu'à dire que vous ne devriez pas nécessairement être un universitaire ou un fonctionnaire pour proposer votre aide. Pensez à Peter Gzowski et au golf; il est facile de comprendre à quel point il est important de faire progresser la cause de l'alphabétisation. Ce fut un trait de génie de lier le golf et l'alphabétisation, parce qu'il semble que pratiquement tout le monde au pays s'intéresse au golf. C'est peut-être un peu plus difficile à faire pour ce qui est de la poésie, mais nous devons trouver le moyen d'y arriver.

À l'heure actuelle, je n'ai pas d'amis chez les informaticiens de la région. J'aimerais travailler au sein d'une organisation où quelqu'un de la haute technologie me demanderait ce qu'ils peuvent faire pour nous aider. Je serais tout à fait prêt à consacrer davantage de mes après-midi à dire à cette personne comment le faire.

Mme Baird: Un des problèmes pratiques à l'heure actuelle avec l'idée d'une poésie par le vin, c'est que les viticulteurs adorent l'idée...

M. Bowering: C'est moi qui ai trouvé ce nom de «poésie par le vin».

Ms. Baird: All sorts of wineries want to do this. They think it's a wonderful idea. If you had 12 wineries buy in and commit to 1,500 cases, there would be a quarter of a million poems suddenly out in the community.

We're at the stage right now where the practical problem is that the LCBO isn't going to let wineries from B.C. do it. So what you need is someone within the industry who has that practical information who will say, "I'll be a friend of the poet laureate to help figure that out." So I think the friends structure will allow expertise to come to make things happen when it's required.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Senator Lapointe.

[*Translation*]

Senator Lapointe: Mr. Bowering, I thank you very much for the insight you provided us with, because the first time I read in the newspapers that we would have a parliamentary poet laureate, I asked myself what a poet would have to do with Parliament. Therefore, the explanation you gave us this morning provides us with an extraordinary insight on the necessity of having a parliamentary poet laureate.

The poems which appear on wine bottles are they yours?

[*English*]

Mr. Bowering: No. The bottles of wine that were made in Oliver have a selection of my poems on them, but the notion is that the bottles of wine will have poems on them from various other poets.

Senator Lapointe: I hope they will one day.

[*Translation*]

Do you hold the copyright for those poems?

[*English*]

Mr. Bowering: That's a really interesting area. When we were doing the Web site — They're just now developing copyright for electronic publications. That's a very dicey situation so far. Luckily we've been able to keep ahead of them. Most writers' contracts are just beginning to have copyright for the publisher.

What do you do for bottles of wine? I remember when I was being celebrated in Oliver that they had books and bottles of wine with my picture on them. They were done for the scholarship. The vintner said, "We will give this wine for that scholarship".

But it was so peculiar. People wanted me to sign the books, and they wanted me to sign the wine bottles. So I was doing that. I began to consider exactly what you're thinking about. I don't think any Canadian publishers have any little provision inside their contracts yet. I'm pretty certain there would be no problem with the —

Mme Baird: Toutes sortes d'établissements vinicoles veulent le faire. Ils croient que c'est une idée fantastique. Si 12 établissements prenaient 1 500 caisses, il y aurait un quart de millions de poèmes tout d'un coup dans la communauté.

Le problème, à l'heure actuelle, c'est que la LCBO ne va pas laisser les établissements vinicoles de la Colombie-Britannique le faire. Il vous faut donc quelqu'un de l'industrie qui dispose de cette information pratique et qui dira: «Je serai un ami du poète officiel pour l'aider dans sa tâche». Je pense donc que cette structure des amis permettra d'attirer des spécialistes qui feront débloquer les choses au besoin.

La coprésidente (Mme Bennett): Sénateur Lapointe.

[*Français*]

Le sénateur Lapointe: Monsieur Bowering, je vous remercie infiniment pour l'éclairage qui vous nous donnez, parce que la première fois que j'ai lu dans les journaux qu'il y aurait un poète du Parlement, je me suis demandé ce qu'un poète venait faire au Parlement. Or, l'explication que vous avez donnée ce matin apporte un éclairage formidable sur la nécessité d'avoir un poète au Parlement.

Les poèmes que l'on a publiés sur des bouteilles de vin sont-ils les vôtres?

[*Traduction*]

M. Bowering: Non. Les bouteilles de vin faites à Oliver comportent une sélection de mes poèmes, mais l'idée, c'est d'apposer sur les bouteilles de vin des poèmes de divers autres poètes.

Le sénateur Lapointe: J'espère que ça arrivera un jour.

[*Français*]

Avez-vous touché des droits d'auteur pour cela?

[*Traduction*]

M. Bowering: C'est un domaine très intéressant. Quand nous montions le site Web... On est en train de mettre au point un droit d'auteur pour les publications électroniques. C'est une situation très risquée jusqu'ici. Heureusement, nous avons pu prendre une longueur d'avance. Les contrats de la plupart des écrivains commencent tout juste à comporter un droit d'auteur pour l'éditeur.

Quoi faire dans le cas des bouteilles de vin? Je me rappelle que lorsqu'on m'a fêté à Oliver, ils avaient des livres et des bouteilles de vin avec ma photo dessus, pour la bourse d'études. Le viticulteur a dit qu'il donnerait ce vin pour cette bourse d'études.

Mais c'était si particulier. Les gens voulaient que je signe les livres et ils voulaient que je signe les bouteilles de vin. C'est ce que j'ai fait. J'ai commencé à envisager exactement ce à quoi vous pensez. Je ne crois pas qu'il y ait encore de disposition dans les contrats des éditeurs canadiens. Je suis certain qu'il n'y aurait aucun problème avec le...

Senator Lapointe: You mentioned — and it was a little too fast for me in English — something related to stamps. I'm very interested in stamps.

Mr. Bowering: It's one of my projects. We haven't been working on it as much lately, but we have been working on it.

I want to have a celebration of some poets who are now dead — because, of course, they have to be dead. Have you seen the stamps the National Library just put out? They have a stamp of Anne Hébert and three other people...I forget who. They're beautiful. They're exactly my idea. I was so shocked when we went in to see Roch Carrier. He said not to tell anybody, and showed me the design before they came out. I thought it was beautiful. I still have the desire....

My hope is that there will be perhaps four poets on stamps each year.

Senator Lapointe: Perhaps you could send me a letter, sir. I'm on the stamp advisory committee.

Mr. Bowering: I'll remember that.

Senator Lapointe: Then we will we actually have a recommendation for that.

Now I want to come to what's very important to me. If we had offered you a five-year contract, would you have accepted that?

Mr. Bowering: Knowing what I know now, I would have.

Senator Lapointe: As far as I'm concerned, two years is not enough. You just take a breath and the time is gone.

[*Translation*]

I don't know whoever thought of two-year contracts for poets but that does not give you time to do anything. I think it's ridiculous. I don't know whoever made that decision, but in my opinion it is the wrong one.

Furthermore I don't like this idea of alternating. Based on the cost and the significance which this position has for our country, among French-speaking as well as English-speaking Canadians, I think it is not necessary to change from French to English every other year. It is ridiculous. If you want my advice, I believe it would be possible — and I am going back to the cost, the budget and so on — to have two poets one French- speaking and another English- speaking who could work harmoniously and exchange ideas, but on a five-year basis.

Madam Chair, I may look like an imbecile but I would rather be considered as such rather than a nobody. Therefore this is my recommendation.

I don't know whether you know that wonderful song by Gilbert Bécaud — you probably do not know it because it's extremely French:

When the poet died, all of his friends cried.

When the poet died —

Le sénateur Lapointe: Vous avez parlé — et c'était un peu trop vite pour moi en anglais — de quelque chose qui avait trait aux timbres. Je m'intéresse beaucoup aux timbres.

M. Bowering: C'est un de mes projets. Nous n'y avons pas travaillé beaucoup dernièrement, mais nous y avons travaillé.

Je tiens à célébrer certains poètes qui sont maintenant morts — parce que, bien entendu, ils doivent être morts. Avez-vous vu les timbres que la Bibliothèque nationale vient tout juste d'émettre? Il y en a un d'Anne Hébert et de trois autres personnes... J'oublie qui. Ils sont magnifiques. Ils représentent exactement l'idée que j'avais en tête. J'ai reçu tout un choc quand nous sommes allés rencontrer Roch Carrier. Il a dit de ne rien dire à personne et m'a montré les dessins avant qu'ils soient rendus publics. J'ai pensé que c'était magnifique. J'ai encore le désir...

J'espère qu'il y aura peut-être quatre poètes sur des timbres chaque année.

Le sénateur Lapointe: Vous pourriez peut-être m'envoyer une lettre, monsieur. Je siège au comité consultatif sur les timbres-poste.

M. Bowering: Je m'en souviendrai.

Le sénateur Lapointe: Nous en ferons ensuite une recommandation.

J'aimerais aborder un sujet qui me tient à coeur. Si nous vous avions offert un contrat de cinq ans, l'auriez-vous accepté?

M. Bowering: Sachant ce que je sais maintenant, oui.

Le sénateur Lapointe: En ce qui me concerne, deux ans, ce n'est pas assez. Vous commencez à vous habituer et vous devez partir.

[*Français*]

Je ne sais pas qui a pensé à des contrats de deux ans pour des poètes, mais vous n'avez pas le temps de faire quoi que ce soit. Pour moi, c'est aberrant. Je ne sais pas qui sont les gens qui ont décidé de cela, mais à mon avis, ils font fausse route.

De plus, je n'aime pas l'idée de l'alternance. Compte tenu de ce que cela coûte et de l'importance de cela dans notre pays, tant chez les francophones que chez les anglophones, je pense qu'il n'y a pas lieu d'avoir une alternance entre le français et l'anglais, à tous les deux ans. C'est ridicule. Si vous voulez mon avis, je crois qu'il serait possible — et je reviens encore à ce que cela coûte, au budget, et cetera — d'avoir deux poètes, un francophone et un anglophone, qui pourraient travailler dans l'harmonie et échanger entre eux, et ce, sur une base de cinq ans.

Madame la présidente, je vais peut-être passer pour un imbécile, mais j'aime mieux passer pour un imbécile que de passer nulle part. Alors, c'est ma recommandation.

Je ne sais pas si vous connaissez cette merveilleuse chanson de Gilbert Bécaud — vous ne la connaissez probablement pas parce que c'est très français:

Quand il est mort le poète, tous ses amis, tous ses amis, tous ses amis pleuraient.

Quand il est mort le poète...

Well if we had treated the poet better when he was alive, he would have lived longer. This is my conclusion.

[*English*]

Mr. Bowering: Yes — and fewer poems.

That might very well be one of the things I talk about when I make my recommendations. I've heard the idea of two poets before, and I've heard the idea of five years before, but I've never heard the idea of two poets for five years before. It's a brilliant idea. It's a wonderful idea.

Senator Lapointe: I'm brilliant.

Mr. Bowering: I know of two of the great poets who are going to be poets of the week. One's name is Lapointe.

Voices: Oh, oh.

The Joint Chair (Ms. Bennett): So you could stay, and then we could bring in a francophone at two and a half years, and then we could change over the two at the end of five years. Is that what you're saying? I think we'd have to change the legislation somehow.

Mr. Bowering: That's the problem. You'd have to go through both Houses and change the legislation.

The Joint Chair (Ms. Bennett): But you don't think it would be impossible to do. Could the Web site and everything be shared? There wouldn't be duelling poets.

Mr. Bowering: Whether they are within the same linguistic community or not, poets often argue with one another all the time, but it's amazing how much we have done in collaboration with each other. I would have loved to spend five years with Nicole Brossard. I could have died after working with her in this kind of situation. It would have been really good.

It's a new idea. There have been poets laureate in places before, but there have never been co-poets laureate before. Canada could have a great idea, a brand-new notion. Maybe in Belgium they would think, "What a good idea." Maybe in Switzerland they would think, "What a good idea."

The Joint Chair (Ms. Bennett): That's great.

[*Translation*]

Mr. Gagnon: After listening to Senator Lapointe who is an artist which I am not, I find it easier to tell you that when I heard of a parliamentary poet laureate, I too wondered why we should need one. However, I can tell you that following the testimony given this morning I am extremely enlightened. I find that you have a very interesting and useful role in order to put some colour in people's life in general. You talk about wine; that could be something else. I understand that poetry can have a soothing effect on our life and make it more pleasurable and I thank you for this.

Eh bien, si on avait mieux traité le poète de son vivant, il serait mort plus vieux. Voilà ma conclusion.

[*Traduction*]

M. Bowering: Oui — et moins de poèmes.

Ce pourrait très bien être une des choses dont je parlerai dans mes recommandations. J'avais entendu parler de l'idée de deux poètes auparavant, et j'avais entendu parler de l'idée de cinq ans auparavant, mais je n'avais jamais encore entendu parler de l'idée de deux poètes pour cinq ans. C'est une idée brillante. C'est une idée fantastique.

Le sénateur Lapointe: Je suis brillant.

M. Bowering: Je connais deux grands poètes qui vont être les poètes de la semaine. Le nom de l'un d'entre eux est Lapointe.

Des voix: Ah, ah!

La coprésidente (Mme Bennett): Vous pourriez donc rester, et nous pourrions nommer un francophone au bout de deux ans et demi, et puis nous pourrions changer les deux au bout des cinq ans. Est-ce ce que vous dites? Je pense qu'il nous faudrait cependant modifier la loi.

M. Bowering: C'est cela le problème. Il vous faudrait aller devant les deux chambres et modifier la loi.

La coprésidente (Mme Bennett): Mais vous ne pensez pas que ce serait impossible. Le site Web et tout le reste pourraient-ils être partagés? Il n'y aurait pas deux poètes en compétition.

M. Bowering: Qu'ils appartiennent à la même communauté linguistique ou non, les poètes s'affrontent tout le temps, mais il est étonnant de voir tout ce que nous avons accompli en collaboration. J'aurais adoré passer cinq ans avec Nicole Brossard. J'aurais adoré travailler avec elle dans ce genre de situation. Cela aurait été vraiment bien.

C'est une nouvelle idée. Il y a déjà eu des poètes officiels avant, mais il n'y a jamais eu de copoètes officiels. Le Canada pourrait avoir une grande idée, une notion toute nouvelle. En Belgique, on se dirait peut-être que c'est une bonne idée, et peut-être que la Suisse dirait de même.

La coprésidente (Mme Bennett): C'est fantastique.

[*Français*]

M. Gagnon: Après avoir entendu le sénateur Lapointe, qui est un artiste alors que je n'en suis pas un, je me sens plus à l'aise de vous dire que lorsqu'on m'a parlé du poète du Parlement, moi aussi, je me suis demandé ce qu'il venait faire ici. Toutefois, je peux vous dire que le témoignage de ce matin m'éclaire énormément. Je trouve que vous avez un rôle très intéressant et très utile afin de mettre de la couleur dans la vie en général. Vous parlez du vin; ça pourrait être autre chose. Je comprends que la poésie peut adoucir notre vie et la rendre plus agréable et je vous félicite pour ce travail.

I, too, endorse the remarks to the effect that translation cannot adequately bring out the richness of a poem. It would probably be better to have two poets who could complement each other: one who would think in French and the other in English.

Therefore I thank you for your work and for the insight you provided us with this morning. I have no more questions because we have to go and vote but I do want to thank you a lot for your appearance and I am very happy to have insisted on having you appear before this committee. I think we should do that more regularly.

Senator Lapointe: I have a last very brief comment to make, Madam Chair. I think that at the moment the government incurs some extremely pointless expenses which are much less useful than the contribution the poet laureate can make and that the costs associated to that contribution are quite minimal. If you need support I shall be there for you. I don't have any money to help you but there might be some somewhere. I think that for the young people of this country English speaking as well as French speaking there is a wonderful future in poetry and cultural endeavours because there is are great benefits to be derived from it. I believe that in a few years, if you work carries on, poets will have a spokesperson, and they will contribute a lot more poetry in our lives in the future which, in my opinion, is necessary.

[*English*]

Mr. Bowering: I hope so.

[*Translation*]

The Joint Chair (Ms. Bennett): This is a perfect blessing.

[*English*]

We just want to thank you for your vision and leadership as poet laureate. With this tiny little bill, no one could have thought there would be Web sites, anthologies, and speaking tours. You've already done what I think a decade of poets laureate might have hoped for.

We are very grateful for the idea of bringing you to our committee. We hope that even coming here to the Hill helps a little bit, in terms of people shining the odd spotlight on the good things Parliament does occasionally.
So thanks so much.

Mr. Bowering: Thank you.

The committee adjourned.

J'endosse, moi aussi, les propos à l'effet que la traduction ne peut pas rendre adéquatement la richesse d'un poème. Il serait probablement préférable d'avoir deux poètes, qui pourraient se compléter: un qui pense en français et un autre qui pense en anglais.

Alors, je vous remercie pour votre travail et pour l'éclairage que vous nous avez donné ce matin. Je n'ai pas d'autres questions à poser car il faut aller voter, mais je vous remercie infiniment pour votre visite et je me félicite d'avoir insisté pour vous rencontrer à ce comité. Je pense qu'on devrait le faire plus régulièrement.

Le sénateur Lapointe: J'ai une dernière remarque très brève, madame la présidente. Je pense qu'il y a des dépenses qui sont faites par le gouvernement actuellement qui sont drôlement plus futiles et moins utiles que ce que vous pouvez apporter, et que les frais associés à votre contribution sont très minimes. Si vous avez besoin d'appuis, je serai là pour vous aider. Je n'ai pas d'argent pour vous aider, mais il y en a peut-être. Je pense que pour la jeunesse de chez nous, tant anglophone que francophone, il y a un avenir merveilleux en poésie et sur le plan culturel, parce que cela apporte énormément. Je crois que d'ici quelques années, si votre travail se poursuit, les poètes auront eu un porte-parole et qu'ils apporteront dans l'avenir beaucoup plus de poésie dans nos vies, ce qui, à mon sens, est nécessaire.

[*Traduction*]

M. Bowering: Je l'espère.

[*Français*]

La coprésidente (Mme Bennett): C'est une bénédiction parfaite.

[*Traduction*]

Nous voulons seulement vous remercier de votre vision et de votre leadership comme poète officiel. Personne n'aurait pu penser qu'avec ce tout petit projet de loi il y aurait des sites Web, des anthologies et des tournées de conférences. Vous avez déjà accompli ce qu'à mon avis une décennie de poètes officiels auraient pu espérer.

Nous sommes très heureux de votre comparution devant notre comité. Nous espérons que même venir ici sur la Colline aide un petit peu, pour ce qui est de braquer les spots sur les bonnes choses que le Parlement fait occasionnellement. Je vous remercie donc beaucoup.

M. Bowering: Merci.

La séance est levée.

OTTAWA, Thursday, November 6, 2003

[*Translation*]

The Joint Chair (Senator Yves Morin (Lauzon, Lib.)): The Library of Parliament administration received a request in writing and we will now hear pertinent testimony from Mr. Richard Paré, Mr. Finsten, Ms. Boutin, Ms. Brydon and Ms. Brodie. Welcome everyone.

Before we begin, I'd like to note that this appearance, far from reflecting any criticism, is tied to our interest in the Library. As we have stated on numerous occasions, we are staunch supporters of the Library of Parliament and of its accomplishments. Moreover, we appreciate the services that the Library provides.

We have asked Mr. Paré to testify before us today because we view our role as endeavouring, in so far as possible, to assist Library of Parliament managers.

You have the floor, Mr. Paré.

Mr. Richard Paré (Parliamentary Librarian, Library of Parliament): Senator Morin, you mentioned letters. Let me quickly recall the following facts for you, to put things in context.

[*English*]

The first letter was dated June 16, from the committee joint chair, asking questions about communications with parliamentarians, staff professional development, and the long-term vision and strategic plan. They also indicated in that letter four areas of concern identified by the committee, notably, financial resources, electronic technology, the use of the Internet by parliamentary committees, and the copyright law.

In our letter of response on July 25, I gave an extensive response to the three questions raised and indicated that we would be pleased to address the areas of concern identified by the committee.

On September 25 we received another letter from the steering committee, raising additional questions to our response, notably with regard to the 2003-04 budget and 2002-03 financial statements, staff professional development opportunities, public outreach activities, the long-term vision and strategic plan of the library, the organizational structure, and the e-consultation activities.

In our letter of October 15, I answered the concerns about the resources. We added five appendices to our letter giving all the information that was requested related to the questions raised.

[*Translation*]

We'd be happy to answer any questions or discuss any ideas you may have.

OTTAWA, le jeudi 6 novembre 2003

[*Français*]

Le coprésident (le sénateur Yves Morin (Lauzon, Lib.)): Une demande a été transmise, par le biais de lettres, à la direction de la Bibliothèque du Parlement, et nous allons entendre à ce sujet les témoignages de M. Richard Paré, M. Finsten, Mme Boutin, Mme Brydon et Mme Brodie. À tous, je souhaite la bienvenue.

Avant de commencer, je veux préciser que cette comparution — une des premières, je crois — , loin d'être motivée par la critique, est au contraire reliée à l'intérêt que nous portons à la Bibliothèque. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, nous sommes de chauds partisans de la Bibliothèque du Parlement et de ses réalisations. En outre, nous apprécions ses services.

Si nous avons demandé à M. Paré de comparaître aujourd'hui, c'est qu'étant donné ce que nous entrevoyons comme étant notre rôle, nous désirons, dans la mesure du possible, apporter notre aide aux gestionnaires de la Bibliothèque du Parlement.

Monsieur Paré, je vous cède la parole.

M. Richard Paré (bibliothécaire parlementaire, Bibliothèque du Parlement): Sénateur Morin, vous avez fait allusion à des lettres. Pour faire une mise en contexte rapide, je vais rappeler les faits suivants.

[*Traduction*]

La première lettre était datée du 16 juin. Le coprésident du comité y posait des questions sur les communications avec les parlementaires, le perfectionnement professionnel du personnel, et la vision à long terme et le plan stratégique. On identifiait par ailleurs dans cette lettre quatre domaines de préoccupation relevés par le comité, nommément les ressources financières, la technologie électronique, l'utilisation de l'Internet par les comités parlementaires, et la législation sur le droit d'auteur.

Dans notre lettre de réponse datée du 25 juillet, j'ai répondu de manière complète aux trois questions posées et j'ai fait savoir que nous serions heureux de nous pencher sur les domaines de préoccupation identifiés par le comité.

Le 25 septembre, nous avons reçu une autre lettre du comité directeur dans laquelle on soulevait des questions additionnelles à la lumière de notre réponse, notamment sur le budget 2003-2004 et les états financiers 2002-2003, les possibilités de perfectionnement professionnel pour le personnel, les activités de diffusion externe, la vision à long terme et le plan stratégique de la Bibliothèque, la structure organisationnelle, et les activités de consultation électronique.

Dans notre lettre du 15 octobre, j'ai répondu aux préoccupations sur les ressources. Nous avons ajouté à notre lettre cinq annexes dans lesquelles on donnait toute l'information demandée sur les questions soulevées.

[*Français*]

Nous sommes prêts à répondre à toutes les questions et à discuter de toutes les idées que vous désirerez soulever.

Also here with me today is Mr. Glenn O'Brien from O'Brien Consultants.

[*English*]

If we have questions about modernization of the comptrollership, he is the consultant helping us to implement and pick out the plans. I also have with us Mr. Alain Guimont, director of corporate planning, Mr. Bonnaventure, director of human resources, and Mr. Daniel Brassard, director of the science and technology division.

We have a full team of management here to give you the answers. If we cannot answer one of the questions, we will take it in reserve and send you a written response shortly after the meeting. That's my introduction. We are ready.

The Joint Chair (Senator Morin): Thank you very much. I'd like first to deal with the matter of *The Hill Times* article this morning. I might say that we were somewhat surprised to read this while we were not informed of the existence of this study. I'm referring to the Deloitte and Touche study. According to the article — and we got the report afterwards — the ratings were low. The average rating was between 1 to 2.5 out of a possible score of 5.

If I understand correctly, my first question is, the library itself asked for that study, is that right? So it's all in your favour. I have to say that you've asked for the report. We shouldn't blame you too much. You are the ones who initiated this. That's certainly a good point, but *The Hill Times* and many people made much of the low scores.

Would you have comments on the low scores in that study? How does that compare with other small agencies? Is that unusual? Were you expecting this? Would you comment on that?

Mr. Paré: Yes. This goes back to the fall of 2002. As you know, the library is a service delivery organization, so we put the majority of our resources on serving the clients. We have never put too much on the structures or the management. Over the years, we have always emphasized client service.

In the fall of 2002 my manager advised me that it would be worthwhile to have a study and look at the model the Treasury Board was implementing for the departments and agencies. I found that a good idea and said we'd go ahead with that. We asked Treasury Board. They came in and gave us some direction. Then we had this study done on the modernization of the functions of comptrollership at the library. This was done, I believe, in early 2003, in February or that area. We received the first report during the first three months of 2003.

En plus des gens présents à la table avec moi, il y a M. Glenn O'Brien, consultant chez O'Brien Consultants.

[*Traduction*]

Si vous avez des questions sur la modernisation de la fonction de contrôleur, c'est lui qui est l'expert-conseil qui nous aide à élaborer les plans et à les mettre en oeuvre. Je suis également accompagné de M. Alain Guimont, directeur de la Planification, de M. Bonnaventure, directeur des Ressources humaines, et de M. Daniel Brassard, qui est directeur de la Division des sciences et de la technologie.

Nous avons donc ici présents une équipe complète de gestionnaires pour répondre à vos questions. Si nous ne sommes pas en mesure de répondre à une question, nous en prendrons bonne note et vous ferons parvenir une réponse écrite dans les plus brefs délais. Cela met fin à mon introduction. Nous sommes prêts.

Le coprésident (le sénateur Morin): Merci beaucoup, monsieur Paré.

Je voudrais d'abord me reporter à l'article publié ce matin dans le journal *The Hill Times*. Je dois dire que c'est avec une certaine surprise que nous avons lu cet article, car nous n'étions pas au courant de l'existence de cette étude. Je fais allusion à l'étude de Deloitte et Touche. D'après l'article — nous nous sommes procurés le rapport par la suite — , les résultats étaient mauvais. La cote moyenne se situait entre 1 et 2,5 sur un maximum de 5.

Si je comprends bien, et c'est ma première question, la Bibliothèque elle-même a commandé cette étude, n'est-ce pas? C'est tout en votre honneur. Je dois dire que vous avez vous-mêmes commandé ce rapport et que nous ne devrions donc pas vous blâmer trop lourdement. C'est vous qui avez pris cette initiative. C'est certainement un point en votre faveur, mais *The Hill Times* et beaucoup de commentateurs ont fait grand cas des cotes très basses.

Voudriez-vous nous parler des notes très basses attribuées dans cette étude? Comment cela se compare-t-il aux résultats obtenus pour d'autres petites organisations? Est-ce inhabituel? Vous attendiez-vous à cela? Pourriez-vous nous en parler?

M. Paré: Oui. Tout cela remonte à l'automne 2002. Comme vous le savez, la bibliothèque est une organisation de prestation de services, et nous consacrons donc la majorité de nos ressources à servir les clients. Nous n'avons jamais tellement mis l'accent sur les structures ou la gestion. Au fil des années, nous avons toujours accordé la priorité au service à la clientèle.

À l'automne 2002, mon gestionnaire m'a avisé qu'il vaudrait la peine de faire faire une étude et d'examiner le modèle que le Conseil du Trésor mettait en oeuvre pour les ministères et organismes. J'ai trouvé que c'était une bonne idée et j'ai dit que nous allions le faire. Nous nous sommes adressés au Conseil du Trésor, qui nous a donné des conseils. Ensuite, nous avons fait faire cette étude sur la modernisation de la fonction de contrôleur à la bibliothèque. Cette étude a été faite, sauf erreur, au début de 2003, vers le mois de février. Nous avons reçu le premier rapport au cours des trois premiers mois de 2003.

Based on that, we scored very low. The principle of the study was to interview all the managers in the library based on a framework established by Treasury Board. The study was conducted by Deloitte and Touche.

As you will see in one of the annexes I sent, we paid for the study but we were reimbursed by Treasury Board. I would like to commend the Treasury Board secretary, Mr. James Judd, for that, because small agencies like the library always have the same problem: we don't have the resources to start and implement something new. He helped us by doing that, and he helps other small agencies.

We were told that other agencies and even some departments are also scoring very low. The intention is to improve. When you have that situation, then you say, "We will improve."

We scored well on the financial services and the accounting services at the library, so I was pleased with that, but we were very low in terms of leadership, human resources development, communications, and planning. We knew we were weak in those areas.

This is where we are starting a plan. We have a consultant who is helping us organize a plan for that. We have already identified the key sectors we will develop, the priorities, and we have champions for each group. We have task groups. We will be implementing this.

The Joint Chair (Senator Morin): Have other agencies or any organizations within the House of Commons or the Senate been subjected to such a study, or are you the first ones as far as you know?

Mr. Paré: I believe the House of Commons probably had some studies too, before, but —

The Joint Chair (Senator Morin): But you don't know how your results compare to others? This is my question.

Mr. Paré: No. I think I would refer that to the consultant because he has been involved with all of these and with the Treasury Board. Perhaps he could comment. Maybe he will be able to comment more in terms of comparisons with others.

The Joint Chair (Senator Morin): Could you identify yourself, please?

Mr. Glenn O'Brien (Consultant, Library of Parliament): Yes, sir. I'm an independent consultant engaged with the Library of Parliament as well as a couple of other government agencies.

In this particular engagement I've been working with them and helping them through the modern management initiative. I will note a couple of things just to clarify. While Monsieur Paré is quite right in an absolute sense, I think, that the ratings for the

D'après cette étude, nous obtenions de très mauvaises notes. Le principe de l'étude était d'interviewer tous les gestionnaires de la bibliothèque en fonction d'une grille établie par le Conseil du Trésor. L'étude a été effectuée par Deloitte et Touche.

Comme vous pouvez le voir dans l'une des annexes que je vous ai fait parvenir, nous avons payé pour cette étude, mais nous avons été remboursés par le Conseil du Trésor. Je voudrais féliciter le secrétaire du Conseil du Trésor, M. James Judd, de l'avoir fait, parce que les petites organisations comme la bibliothèque ont toujours le même problème: nous n'avons pas les ressources voulues pour prendre des initiatives et mettre en oeuvre de nouveaux programmes. Il nous a aidés en faisant cela et il vient aussi en aide à d'autres petites organisations.

On nous a dit que d'autres agences et même certains ministères avaient également obtenu de mauvaises notes. Au départ, le but est de nous améliorer. Quand on est confronté à une telle situation, on se dit: «Nous allons nous améliorer».

Nous avons obtenu de bonnes notes pour les services financiers et les services de comptabilité de la bibliothèque, à ma grande satisfaction, mais nous avons par contre obtenu de très mauvaises notes sur le plan du leadership, de la mise en valeur des ressources humaines et de la planification. Nous savions que nous étions faibles dans ces domaines-là.

À partir de là, nous élaborons un plan. Nous avons retenu les services d'un expert-conseil qui nous aide à élaborer un plan à cet égard. Nous avons déjà identifié les secteurs-clés sur lesquels nous allons mettre l'accent, les priorités, et nous avons désigné des champions dans chaque groupe. Nous avons des groupes de travail. Nous allons donner suite à tout cela.

Le coprésident (le sénateur Morin): Est-ce que d'autres organisations relevant de la Chambre des communes ou du Sénat ont fait l'objet d'une étude de ce genre, ou bien êtes-vous les premiers, à votre connaissance?

M. Paré: Je crois que la Chambre des communes a probablement fait faire des études également, mais ...

Le coprésident (le sénateur Morin): Mais vous ne savez pas comment vos résultats se comparent à ceux des autres? Telle est ma question.

M. Paré: Non. Je pense que je vais demander au consultant de répondre à cette question, parce qu'il a participé à tout cela et qu'il a travaillé avec le Conseil du Trésor. Peut-être pourra-t-il vous répondre. Peut-être pourra-t-il faire une comparaison avec d'autres.

Le coprésident (le sénateur Morin): Pourriez-vous vous identifier, je vous prie?

M. Glenn O'Brien (consultant, Bibliothèque du Parlement): Oui, monsieur. Je suis consultant indépendant et mes services ont été retenus par la Bibliothèque du Parlement ainsi que par deux ou trois autres organisations gouvernementales.

Dans ce dossier particulier, j'ai travaillé avec eux pour les aider à mettre en oeuvre une initiative sur la modernisation de la gestion. Je voudrais faire quelques observations pour apporter des précisions. M. Paré a tout à fait raison de dire qu'en chiffres

Library of Parliament were low — and the scale was one to five — what one has to bear in mind is that it's a very rigorous scale. Even to achieve a level three on that scale, you must have fundamentally very sound management practices in place. The experience has been that when most government agencies and departments undertake this capacity assessment, the ratings are well below three. Again, it's a self-assessment.

I don't have a lot of statistics in front of me, but on the ones I am aware of, the Library of Parliament, for instance, on average was rating around 1.5. The average rating for Federal Judicial Affairs, which is a client of mine, was 1.8. Status of Women Canada is about 1.8. The Transportation Safety Board is about 1.9, on average. The Canadian Space Agency was about 2.2.

So while I think it's fair to say the library has work to do to improve its management practices over time to achieve the level that the independent panel on modern comptrollership suggested departments should achieve, it's very much in the same range as many organizations, particularly, I think, the small agencies.

The Joint Chair (Senator Morin): I'll stop there. I'll have other questions later. I'll now turn the floor over to Mr. Gagnon who has some questions of his own.

Mr. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): The following is noted on page 2 of the briefing notes: "The Assessment provided ratings for 33 criteria that fell within seven major areas." I'm wondering if I understand these areas clearly. Mention is made of "strategic leadership" and "motivated people." Is the latter a reference to motivating staff?

Mr. Paré: That's correct.

Mr. Gagnon: What is meant by "mature risk management"?

Mr. Paré: It's a reference to how risk is managed.

Mr. Gagnon: Were translation services rated?

Mr. Paré: No, we didn't have time to do that.

Mr. Gagnon: That would be a worthwhile exercise.

Earlier, you said it was hard to receive a top rating in many of these areas. One area that fascinates me is motivating staff. To my mind, if an organization cannot motivate its workers, it will have a hard time succeeding. As I see it, it's important to motivate staff from the outset in order to achieve stated objectives. How did the Library of Parliament rate in terms of motivating its employees?

Mr. Paré: I don't have a figure for you, but I know that it was not rated very highly in this area. I blame this on a number of factors, one of which is the fact that ours is a rapidly changing field and many of our employees are concerned by the speed at which their work is changing. That may be one reason.

absolus, la Bibliothèque du Parlement a obtenu des notes faibles, sur une échelle de un à cinq, mais il ne faut pas perdre de vue que les critères sont très rigoureux. Même pour obtenir une note de trois sur cette échelle, il faut avoir en place des pratiques de gestion fondamentalement très solides. L'expérience a montré que la plupart des organismes et ministères gouvernementaux qui entreprennent cette évaluation de leur capacité obtiennent des notes nettement inférieures à trois. Il s'agit d'une autoévaluation.

Je n'ai pas beaucoup de statistiques en main, mais je peux dire de mémoire que la Bibliothèque du Parlement, par exemple, a obtenu en moyenne une note d'environ 1,5. La note moyenne pour la magistrature fédérale, que je compte parmi mes clients, était de 1,8. Condition féminine Canada a obtenu environ 1,8. Le Bureau de la sécurité des transports a obtenu environ 1,9, en moyenne. L'Agence spatiale canadienne se situait à environ 2,2.

Donc, bien qu'il soit juste de dire que la bibliothèque a du travail à faire pour améliorer ses pratiques de gestion avec le temps pour atteindre le niveau que les ministères devraient atteindre, d'après le groupe de travail indépendant sur la modernisation de la fonction de contrôleur, il n'en demeure pas moins que la bibliothèque se situe à peu près au même niveau que beaucoup d'autres organisations, en particulier, je pense, les petites organisations.

Le coprésident (le sénateur Morin): Je vais interrompre mes questions. J'en aurai d'autres. J'aimerais donner la parole à M. Gagnon, qui a des questions à poser.

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): À la page 2 du document, vous dites: «L'évaluation a permis d'attribuer à l'organisation des cotes à l'égard de 33 critères dans les sept grands domaines suivants». Je voudrais savoir si je les comprends bien. On parle de «leadership stratégique» et de «gens motivés». Est-ce qu'on veut parler de la motivation du personnel?

M. Paré: Oui.

M. Gagnon: Que signifie «gestion du risque évoluée»?

M. Paré: C'est la façon dont on gère les risques.

M. Gagnon: Est-ce qu'on a attribué une cote à la traduction?

M. Paré: Non, on n'a pas eu le temps de le faire.

M. Gagnon: Mais ce serait une bonne chose.

Tout à l'heure, vous avez dit qu'il était difficile d'atteindre le sommet dans beaucoup de ces domaines. Un domaine qui me fascine est celui de la motivation du personnel. Je pense que, dans toute organisation, si le personnel n'est pas motivé, c'est difficile de réussir. En effet, selon moi, il faut au départ une bonne motivation pour atteindre les objectifs qu'on s'est fixés. Quelle est la cote pour la motivation du personnel?

M. Paré: Je ne peux pas vous donner le chiffre, mais je sais que c'était bas. J'attribue cela à différents facteurs. Un des facteurs est que nous sommes dans un environnement qui change très rapidement, et beaucoup de nos employés sentent une certaine crainte parce que leur façon de travailler change rapidement. Cela peut être une des raisons.

Another factor is our need to position ourselves to meet client needs in the 21st century. The needs of clients, MPs and senators are changing, primarily as a result of the arrival of the Internet a decade ago. Requirements have changed owing to the need to respond to the incoming flood of e-mails. That's another reason.

Another factor is the lack of a comprehensive personnel development and training program. We scored poorly in this area. Each manager is responsible for training and development, but the Library has never had an overall program for its staff. Once it does, I think staff motivation will improve.

Mr. Gagnon: You're in the process of developing a program to motivate personnel.

Mr. Paré: Yes, it's a priority for our organization.

Mr. Gagnon: Another area listed is "clear accountability." One factor that may account for the lack of motivation is the absence of clear accountability. Is that what you're saying?

Mr. Paré: There is clear accountability, but in changing times, some uncertainty may prevail.

Mr. Gagnon: That's where it gets a little muddy.

Mr. Paré: Correct. The Library has also undergone management changes. Some managers have retired, and a few more are slated to retire in the next two years. Therefore, we're making some changes and that may contribute to a lack of clarity. That's one factor. In my view, it's not the main one, but it's a possible one.

Mr. Gagnon: How was the Library rated in the area "shared values and ethics?"

Mr. Paré: We were not rated very highly. I believe we received a rating of 1. However, we've always maintained certain intrinsic values, because our staff are mindful that they are serving Parliament. They are dedicated to serving Parliament and they are always neutral. They subscribe to certain widely understood core values. Now may be the time to try and impart a number of other values to staff.

However, we have never attempted to put our values in writing. We had a mission statement and once, we had a vision statement. However, all of this needs to be reviewed because this is what employees look to when developing their values. Fundamentally, that's what we are missing. It's not a question of our lacking values. It may well be that employees do not hear us speak often enough about the values we do have. We plan to focus on values and ethics. In fact, we've already struck a committee for this very purpose.

Mr. Gagnon: These are important points. My final question concerns "rigorous stewardship."In fact, everything here pertains to management. This is the starting point for improvements in all areas.

Il y a aussi le fait que nous devons nous positionner pour vraiment répondre aux besoins des clients au XXI^{e} siècle. Les besoins des clients, des députés et des sénateurs changent. C'est surtout attribuable à l'arrivée de l'Internet, il y a 10 ans. Leurs besoins changent à cause de la nécessité de répondre à tout le flot de courriels qu'ils reçoivent, par exemple. C'est une autre raison.

La troisième raison est l'absence d'un programme complet pour le développement et la formation du personnel. Nous étions faibles sur ce plan. Chaque gestionnaire avait cette responsabilité, mais nous n'avions jamais fait un programme pour l'ensemble de la Bibliothèque. Dès que ce programme sera offert, je pense que cela va contribuer à améliorer la motivation du personnel.

M. Gagnon: Vous êtes en train de mettre sur pied un programme qui devrait motiver les gens.

M. Paré: Oui, et c'est une priorité.

M. Gagnon: Vous dites ici: «Responsabilisation claire». Parmi les facteurs du manque de motivation, il y a peut-être le fait que les responsabilités n'étaient pas clairement définies. Est-ce exact?

M. Paré: Les responsabilités étaient claires, mais quand on est en période d'ajustement et de changement, c'est un peu moins clair.

M. Gagnon: C'est là que c'est flou.

M. Paré: Oui. Nous avons aussi connu des changements sur le plan de la gestion. Il y a des gestionnaires qui ont pris leur retraite, et il y en aura encore quelques-uns qui le feront dans les deux prochaines années. Donc, nous faisons des ajustements, et cela peut contribuer au manque de clarté qu'il peut y avoir. C'est un facteur. Ce n'est pas le facteur principal, à mon avis, mais c'est un facteur possible.

M. Gagnon: Quelle était la cote dans le domaine «valeurs et éthique communes»?

M. Paré: Nous n'étions pas tellement forts. C'était 1,0, je crois. Cependant, nous avons toujours eu certaines valeurs intrinsèques, parce que les gens qui travaillent chez nous savent qu'ils doivent servir le Parlement. Ils sont dévoués au personnel du Parlement et sont toujours neutres. Il y a des valeurs de base, et elles sont comprises par tous. Maintenant, il y a peut-être d'autres valeurs qu'il faudrait essayer de communiquer.

Cependant, nous n'avons jamais mis nos valeurs par écrit. Nous avions un énoncé une mission et nous avons déjà eu un énoncé de vision, mais il faudra revoir toutes ces choses, parce que c'est autour de cela que les employés développent leurs valeurs et se rattachent à des messages. C'est surtout cela qui nous manque. Ce n'est pas que nous n'ayons pas de valeurs. Nous avons certaines valeurs, mais il se peut que les employés n'en entendent pas assez souvent parler. Nous allons travailler sur la question des valeurs et de l'éthique. Nous avons déjà un comité qui y travaille.

M. Gagnon: Ce sont des points importants. Ma dernière question porte sur la «gérance rigoureuse», mais en fait, tout ce que vous mentionnez là fait partie de la gérance. C'est à partir de cela, finalement, qu'on améliore tous les domaines qu'il y a à améliorer.

I was somewhat surprised by the rating you received. Personally, I would have given you a higher rating. On the few occasions I used the Library's services, I was left with a fairly good impression.

Before I leave, I want to thank you. I'd also like you to work toward improving the translation, because it's hard to figure out what your criteria actually mean in French.

Mr. Paré: I'll take your comment under advisement.

The Joint Chair (Senator Morin): Mr. Gagon should have been the party doing the assessment, instead of Deloitte & Touche. He would have given you a higher rating.

Mr. Jacques Saada (Brossard—La Prairie, Lib.): First off, I want to thank you for coming here, as well as for reassuring Mr. Gagnon. It isn't so much the translation that is wanting, but rather the expressions that are used, even in the English text. If we're assessing motivated persons, it means we've already achieved the objective. Consequently, no assessment is necessary. What we're in fact assessing is the degree of motivation. That's quite another matter, and we could go on discussing this at great length.

My question is quite straightforward. You talk about public awareness and I see this as an extremely important objective. Am I correct in assuming that the fist group that we should be targeting, in terms of increasing awareness, is students? Has a program been developed for this express purpose? If so, how does it work?

Mr. Paré: Are you talking about increasing student awareness?

Mr. Saada: Yes, because in your letter, you mentioned a public awareness campaign. I believe you spoke of a program to be implemented over a three-year period. However, I don't know which group your program will be targeting. Clearly, every group cannot be targeted in the same manner. Do you have anything special planned for young persons? If so, what might that be?

Mr. Paré: I'll have to refer you to parliamentary programs for the public. Obviously, we target certain groups, one of which is young persons, particularly those nearing completion of their secondary or CEGEP studies.

For example, we host the Teachers Institute on Canadian Parliamentary Democracy, which happens to be taking place this very week. Seventy teachers from across the country are chosen by their peers to spend one week here in Ottawa. They learn all about the workings of Parliament, meet with MPs and senators, attend committee meetings, and so forth. This development opportunity goes a long way to helping youth learn about how Parliament works.

We also put out a number of publications about Parliament for the general public. We target different client groups. These

Je suis un peu surpris quand je vois les cotes qu'on vous attribue. Personnellement, je vous aurais donné une cote plus élevée. Les quelques fois où j'ai eu affaire avec la bibliothèque, j'ai eu l'impression que le service était assez bon.

Avant de partir, je voudrais vous remercier et vous demander d'améliorer la traduction si possible, parce qu'il faut vraiment se poser des questions pour comprendre ce que les critères que vous avez énoncés veulent dire en français.

M. Paré: Je retiens votre commentaire.

Le coprésident (le sénateur Morin): C'est M. Gagnon qui aurait dû faire l'étude, au lieu de Deloitte & Touche. Vous auriez eu de meilleures cotes.

M. Jacques Saada (Brossard—La Prairie, Lib.): Tout d'abord, j'aimerais vous remercier de votre présence, bien sûr, mais peut-être aussi rassurer M. Gagnon, parce que ce n'est pas tant la traduction qui est déficiente que la façon de formuler les choses. Même la formulation en anglais est déficiente. Si on évalue des gens qui sont motivés, c'est qu'on a déjà atteint le but. Par conséquent, il n'y a plus d'évaluation à faire. C'est la motivation qu'on évalue. C'est encore autre chose, et on pourrait en parler longtemps.

Ma question porte sur un élément très simple. Vous parlez de sensibilisation du public, et je trouve que c'est un objectif extrêmement important. Ai-je raison de penser que le premier public cible à motiver, si je peux m'exprimer ainsi, ou à sensibiliser est celui des jeunes des écoles? Est-ce qu'un programme a été mis sur pied à cet égard? Si oui, comment fonctionne-t-il?

M. Paré: Parlez-vous de la sensibilisation des élèves?

M. Saada: Oui, parce que dans votre lettre, vous avez parlé d'un programme de sensibilisation du public. Vous avez parlé, je pense, d'un programme qui sera étalé sur trois ans, etc. Mais je n'ai pas de détails sur le public que vous cherchez à sensibiliser. Il est évident qu'on ne peut pas sensibiliser tout le public de la même façon. Est-ce qu'il y a des choses prévues spécifiquement pour sensibiliser les jeunes? Si oui, quelles sont-elles?

M. Paré: Je dois vous référer aux Programmes parlementaires destinés au public. Nous avons évidemment des publics cibles. Un de nos publics cibles est celui des jeunes, surtout ceux qui sont à la fin du secondaire ou au cégep.

Par exemple, nous avons le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne, qui a justement lieu cette semaine. Nous faisons venir 70 professeurs de toutes les régions du Canada, choisis par leurs pairs, et ils passent une semaine ici, à Ottawa. Ils apprennent tout le fonctionnement du Parlement, rencontrent les députés, les sénateurs, vont en comité, etc. Cela aide beaucoup à faire connaître aux jeunes le fonctionnement de notre Parlement.

D'autre part, nous avons aussi des publications sur le Parlement que nous préparons pour le public. Nous visons

publications are available for distribution by MPs to their constituents. That's the kind of initiative with which we are involved.

Mr. Saada: I'd like to take this opportunity to make a recommendation, or at least a suggestion.

Every year, many schools send their students to visit Parliament. This is a tradition in many schools. Would you have, for example, an interactive program where students could spend a half hour or forty-five minutes doing something interactive? They may find your publications interesting, but perhaps they would prefer an interactive program or some type of computer program to learn about government. Perhaps this approach could systematically be taken. Once a school has announced its plans to visit Parliament, it could avail itself of this programming option. Is a program like this already available, and if not, would it be feasible to offer it?

Mr. Paré: This type of programming is available on a very limited basis. At the visitors centre, people can use an interactive computer screen to ask questions and obtain a considerable amount of information. Young persons can use this service while they are waiting.

Your suggestion that this programming option be extended to groups is an excellent one. I don't think our plans called for this activity, but I will certainly suggest it because it's an excellent idea, particularly for young people.

The Joint Chair (Senator Morin): We could also combine this programming option with video games.

Mr. Saada: Absolutely.

Mr. Paré: Let's see if Dianne Brydon has anything to add, since this is her area of responsibility.

Ms. Dianne Brydon (Director, Parliamentary Public Programs, Library of Parliament): To answer your first question, the Library does offer at this time some programs for young people. The Forum of Young Canadians is one such program.

[*English*]

For example, there is the Forum for Young Canadians, Encounters with Canada, Adventure in Citizenship, where students can come to Ottawa on a regular basis and have an experience with Parliament. As Mr. Paré mentioned, we have the Teachers' Institute —

[*Translation*]

— the Teachers' Institute on Canadian Parliamentary Democracy, which is currently taking place.

différentes clientèles. Nous en avons pour à peu près tous les genres de clientèles. Ce sont des publications sur le Parlement qui sont disponibles et que les députés peuvent distribuer à leurs commettants, selon les groupes qu'ils reçoivent. Ce sont surtout des choses comme celles-là que nous faisons.

M. Saada: Permettez-moi de profiter de l'invitation que vous faites aux députés pour vous faire une recommandation ou une suggestion, si ce n'est pas encore fait.

Tous les ans, de nombreuses écoles envoient des élèves faire une visite du Parlement. C'est une tradition dans beaucoup d'écoles. Est-ce qu'il existerait, par exemple, une espèce de programme interactif où les jeunes qui viennent pourraient passer une demi-heure ou trois quarts d'heure à faire des activités interactives? Bien sûr, ils peuvent s'intéresser aux publications en tant que telles, mais peut-être aimeraient-ils manipuler un écran tactile ou faire des choses de ce genre pour se familiariser avec tout cela. On pourrait offrir cette possibilité systématiquement. Dès qu'on apprend qu'une école vient, on pourrait lui offrir d'inscrire cette option dans son programme de visite. Est-ce que cela se fait, ou est-ce faisable?

M. Paré: Cela se fait d'une façon très limitée. Nous avons, au centre des visiteurs, un écran cathodique où les gens peuvent poser des questions et obtenir beaucoup d'information. Quand un groupe de jeunes attend, il peut s'en servir.

Votre idée d'étendre cela à un groupe de visiteurs et d'en faire une activité particulière est excellente. Je ne pense pas que ce soit dans nos plans, mais je vais certainement en parler parce que c'est une excellente idée, surtout pour les jeunes.

Le coprésident (le sénateur Morin): On pourrait aussi mêler cela à des jeux vidéo.

M. Saada: Absolument.

M. Paré: Je vais demander à Dianne Brydon de dire quelque chose, puisque c'est sa responsabilité. C'est elle qui est responsable.

Mme Dianne Brydon (directrice, Programmes parlementaires destinés au public, Bibliothèque du Parlement): Pour répondre à la première question, je dirai qu'il existe maintenant des programmes pour les jeunes. Par exemple, il y a le Forum des jeunes Canadiens,

[*Traduction*]

Il y a par exemple le Forum des jeunes Canadiens, Rencontres du Canada, Aventures de citoyenneté, qui permettent à des étudiants de venir régulièrement à Ottawa pour faire directement l'expérience du Parlement. Comme M. Paré, nous avons le Forum des enseignantes et des enseignants...

[*Français*]

...le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne, qui a lieu en ce moment.

[*English*]

We made the decision when we started that program not to recreate another youth program. If we bring in teachers, immediately those teachers will have an impact on 30 or 100 students, and as they teach they'll have an impact on more.

We didn't want to compete with those other programs with which we work to help organize their programs on the Hill. We wanted to set up something for teachers because they have more of an elongated impact on their students. As well, many teachers are very involved in their communities, and citizenship engagement is something we really work toward.

With regard to bringing students to the Hill and having a place where they can interact with Parliament, there isn't one. We have a very small visitor welcome centre, where we can greet one tour group at a time to give them an orientation to the Hill before they leave on their tour. We don't have a place where we can bring students to even have members of Parliament and senators meet with them. We don't have a room for that. We don't have what many museums call a discovery room, where they can do role playing and other activities. It's something we're looking at.

It ties into the impact on security now. We're having a hard time getting as many school groups that want to come through security because of the clampdown on security. There is that reason as well as needing a place. Real estate in Centre Block is very valuable. There's not that much space for it. With Public Works and Government Services Canada and the National Capital Commission we are looking at the feasibility of creating a visitor centre for the Hill, where we could have places for students to interact, to role play, and where we could properly screen them away from Centre Block, which is a security issue, and I don't want to get into that. We are looking at a place where we could greet the 1.5 million people who come to the Hill and want to get into the buildings. A big part of that is school groups.

It's a major concern. We are looking at it and we're working on it right now.

The Joint Chair (Senator Morin): I want to be specific about Mr. Saada's recommendation here.

I think we should make a distinction between the tourists who come just to take a 10-minute tour and the students who come here on an organized tour. What Mr. Saada is suggesting is a number of terminals that could be accessible to students for a period of time, and that would be part of the tour.

As I say, c'est cela, je pense, que tu recommandais.

[*Traduction*]

Nous avons pris la décision, quand nous avons lancé ce programme, de ne pas recréer encore un autre programme pour les jeunes. Si nous faisons venir des enseignantes et des enseignants, immédiatement, ceux-ci transmettent leur expérience à 30 ou 100 étudiants et peuvent en faire bénéficier un grand nombre d'étudiants dans le cadre de leur enseignement.

Nous ne voulions pas faire concurrence aux autres programmes avec lesquels nous travaillons pour les aider à organiser leurs visites sur la Colline. Nous voulions mettre sur pied un programme pour les enseignantes et les enseignants parce qu'ils ont une influence sur leurs élèves à plus long terme. De plus, beaucoup d'enseignants sont très présents dans leur collectivité, et l'engagement du citoyen dans sa collectivité est vraiment un objectif que nous chérissons.

Pour ce qui est de faire venir des étudiants sur la Colline et d'avoir un endroit où ceux-ci peuvent interagir avec les parlementaires, il n'y en a pas. Nous avons bien un très petit local où l'on accueille les visiteurs et où nous pouvons rencontrer un groupe de visiteurs à la fois pour leur donner des renseignements généraux sur la Colline parlementaire, avant de les envoyer faire leur tournée. Nous n'avons pas de local où nous pouvons organiser des rencontres entre les étudiants et des députés et des sénateurs. Nous n'avons pas ce que beaucoup de musées appellent une salle des découvertes, où ils peuvent organiser des jeux de rôle et d'autres activités. Nous cherchons à suppléer à cette lacune.

Cela soulève maintenant la question de la sécurité. Nous n'arrivons pas à faire venir autant de groupes d'étudiants que nous le voudrions, à cause de la difficulté à leur faire passer le contrôle de sécurité. Il y a ce problème, ainsi que l'absence d'un local. Les locaux se font rares dans l'édifice du Centre. Il n'y a pas tellement de place. De concert avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et la Commission de la capitale nationale, nous examinons la possibilité de créer un centre d'accueil pour les visiteurs sur la Colline, où nous pourrions amener les étudiants pour qu'ils puissent avoir de l'interaction, faire des jeux de rôle, et où nous pourrions éviter les problèmes de sécurité qui se posent dans l'édifice du Centre, mais je ne veux pas aborder cette question. Nous cherchons un endroit où nous pourrions accueillir les 1,5 million de personnes qui viennent sur la Colline et qui veulent entrer dans les édifices. Les groupes d'étudiants en représentent une bonne partie.

C'est une grave préoccupation. Nous cherchons une solution et nous y travaillons en ce moment même.

Le coprésident (le sénateur Morin): Je voudrais aborder spécifiquement la recommandation de M. Saada.

Je pense qu'il faut faire la distinction entre les touristes qui viennent pour une brève visite de 10 minutes et les étudiants qui viennent ici dans le cadre d'un voyage organisé. M. Saada propose de mettre à la disposition des étudiants un certain nombre de terminaux d'ordinateurs pendant un certain temps, dans le cadre de leur visite de la Cité parlementaire.

C'est cela, je pense, que tu recommandais.

Mr. Saada: Yes, Mr. Chair.

I do appreciate your answer, by the way, and I have no intent to diminish the importance of the programs you mentioned. Of course, I do value them very much.

My concern is that, yes, indeed, there is a domino effect when teachers come to the Hill. You have an effect also, an impact, when students come to the Hill with the various programs.

My suggestion was a bit more than that. I think members of Parliament should have a role, and I don't know exactly how it works in the Senate, but all senators should also have a role to inform the Library of Parliament when they have a group coming. They should be offered in return the possibility for that class, with a teacher, to have some location where they can interact. I understand the physical constraints and security problems, but I do feel you are on the right track in trying to pursue that.

The Vice-Chair (Ms. Deborah Grey (Edmonton North, Canadian Alliance)): I know the teachers are here this week, Diane, and it's great. As a teacher myself, if everyone is scoring 1.5 out of 5, that ain't good. So I don't know if you want to change a bell curve, or whatever, but —

Mr. Paré: I agree with you.

Ms. Grey: Mr. O'Brien, could I just ask you a question or two? You mentioned the various government departments. Did you call them small? I forget the word you used.

Mr. O'Brien: Well, there are departments and small agencies. Most of our clients are small agencies.

Ms. Grey: Okay. The numbers you rattled off were 1, 1.5, 1.8, 1.9. I'm not sure. Is that good, bad, lousy?

Mr. O'Brien: It's on a scale from 1 to 5.

Ms. Grey: I understand it's on a scale of 1 to 5. I'm still asking, is 1.8 good, bad, or lousy? Would you pass or fail it in the classroom? Let's put it that way.

Mr. O'Brien: I don't want this response to appear flippant, but....

Ms. Grey: Or my question.

Mr. O'Brien: No, not at all.

In my view, there is no pass or fail in a test like this. If we go back, we'll see that what happened around 1996 or 1997 was that the government and particularly the President of the Treasury Board or the Treasury Board Secretariat — I'm not sure which — decided that what they characterized at the time as comptrollership practices in the federal government, across the government, likely were not strong. They commissioned a blue ribbon panel in 1996 or 1997 to review the government's practices.

M. Saada: Oui, monsieur le président.

Je vous remercie de votre réponse, et je n'ai aucunement l'intention de diminuer l'importance des programmes que vous avez énumérés. Bien sûr, ils m'apparaissent fort valables.

Ce qui m'intéresse, c'est qu'il y a effectivement, comme vous dites, un effet domino quand des enseignants viennent sur la Colline. Il y a également des répercussions quand des étudiants viennent sur la Colline dans le cadre de divers programmes.

Ma suggestion était en fait un peu plus étoffée que cela. Je pense que les parlementaires devraient avoir un rôle à jouer. Je ne sais pas exactement comment cela se fait au Sénat, mais tous les sénateurs doivent également avoir un rôle à jouer en informant la Bibliothèque du Parlement de l'arrivée prochaine d'un groupe. En retour, ils devraient se voir offrir la possibilité de réunir cette classe avec un enseignant dans un local quelconque où ils pourraient avoir une certaine interaction. Je comprends les contraintes quant au manque de place et au problème de sécurité, mais j'estime que vous êtes sur la bonne voie en déployant des efforts dans ce sens.

La vice-présidente (Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, Alliance canadienne)): Je sais que les enseignants et enseignantes sont ici cette semaine, Diane, et c'est merveilleux. En tant qu'enseignante moi-même, si tout le monde obtient une note de 1,5 sur 5, ce n'est pas bon. Alors, je ne sais pas si vous voulez changer une courbe en forme de cloche, ou quoi d'autre, mais...

M. Paré: Je suis d'accord avec vous.

La vice-présidente (Mme Grey): Monsieur O'Brien, puis-je vous poser une ou deux questions? Vous avez parlé de divers ministères gouvernementaux. Avez-vous dit qu'ils étaient petits? J'oublie le mot que vous avez utilisé.

M. O'Brien: Eh bien, il y a les ministères et les petits organismes. La plupart de nos clients sont les petits organismes.

La vice-présidente (Mme Grey): Bien. Les chiffres que vous avez donnés étaient 1, 1,5, 1,8, 1,9. Je ne suis pas certaine, est-ce bon, mauvais, minable?

M. O'Brien: C'est sur une échelle de 1 à 5.

La vice-présidente (Mme Grey): Je sais que c'est sur une échelle de 1 à 5. Mais je pose tout de même la question, est-ce que 1,8 est bon, mauvais ou minable? Ou si vous voulez, si vous étiez dans une classe, serait-ce suffisant pour passer ou serait-ce un échec?

M. O'Brien: Je ne veux pas que cette réponse ait l'air frivole, mais...

La vice-présidente (Mme Grey): Ou ma question.

M. O'Brien: Non, pas du tout.

À mon point de vue, il n'y a pas de note de passage ou d'échec dans un test de ce genre. Si nous revenons en arrière, vous allez voir que ce qui est arrivé en 1996 ou 1997, c'est que le gouvernement et en particulier le président du Conseil du Trésor ou le Secrétariat du Conseil du Trésor — je ne suis pas sûr lequel — a décidé que ce qu'ils caractérisaient à l'époque comme les pratiques de la fonction de contrôle au gouvernement fédéral, dans l'ensemble du gouvernement, n'étaient pas très

That took about a year. In late 1997, I think, they issued a report and said essentially, "You're correct. Government generally does not have good management practices in place."

They were still calling it comptrollership at the time, but what they were saying was that it goes beyond the debits and credits, and it goes beyond stewardship and controlling budgets. They were saying, "We don't manage well. We need to do a better job." They had an initial five departments and then fifteen do a pilot phase over three years, which I think ended in 2001. Those pilots did their diagnostic tests using this capacity check tool. The tool is 33 pages long. In those 33 pages, each page describes an element of management. There is a grid from 1 to 5 describing what would be in place to achieve the plateau of the 5 scale. It gets progressively more rigorous, which is not surprising. As I said earlier, even to achieve a level 3, that's far and away more sophisticated; it implies better management practices than exist in probably any department in the government.

I don't believe you would find one department that scored a 3 in all 33 criteria. I don't have the numbers in front of me. I could probably do some analysis and take an undertaking if you like, but the sense I have is that many of the departments are in this 1 to 2.5 range by element. Typically what we've found is that all departments do much better on the areas that have been traditionally sound in the government, and that's the stewardship stuff, like making sure people sign in accordance with the delegation of authorities. They're also strong in internal control. They also do a good job of producing financial statements.

What they don't do a good job of is the capabilities around things like risk management and resource management models, having a values and ethics statement in place, and giving people a say in how they do their work, all that type of what as an accountant I would characterize as the softer science stuff, although that's just where I'm coming from.

The long and the short of it is that there's no pass or fail. In 2002 the government, through the President of the Treasury Board, said all departments need to undertake this new initiative, and the first step is that everyone needs to do this capacity assessment, this self-assessment of current management practices.

Now, one thing about the tool that isn't clear, unless you've drilled down and have been working on this for a while, is that the tool doesn't measure how effective you are as a manager. It measures more the processes you have in place and your capability. So larger departments can tend to score a little higher because they might have five or six people working in an organization that is called "corporate services" or "strategic

formidables. Un groupe d'experts a été chargé en 1996 ou 1997 d'examiner les pratiques du gouvernement. L'étude a duré environ un an. À la fin de 1997, je pense, un rapport a été publié qui disait essentiellement: «Vous avez raison, de façon générale, le gouvernement n'a pas de bonnes pratiques de gestion en place.»

Ils appelaient toujours cela fonction de contrôleur à l'époque, mais ce qu'ils disaient, c'est que cela allait au-delà de la question des débits et des crédits, que cela allait au-delà de l'intendance et du contrôle des budgets. Ils disaient: «Nous ne gérons pas bien. Nous devons faire mieux.» Initialement cinq ministères, puis, 15 ont fait un essai pilote qui a duré trois ans et qui a pris fin, je pense, en 2001. Dans le cadre de ces essais pilotes, on a fait des tests diagnostiques au moyen de cet outil d'évaluation de la capacité. Il y a une grille de 1 à 5 qui décrit ce qui devrait être en place pour parvenir au sommet de l'échelle, soit la cote de 5. Le test devient graduellement plus rigoureux, ce qui n'est pas étonnant. Comme je l'ai dit plus tôt, réussir à obtenir même une cote de 3, cela demande vraiment beaucoup plus de raffinement; cela suppose des pratiques de gestion meilleures que ce qui existe probablement dans n'importe quel ministère au gouvernement.

Je ne pense pas que vous trouviez un ministère qui obtient une cote de 3 pour l'ensemble des 33 critères. Je n'ai pas les chiffres devant moi. Je pourrais probablement faire une certaine analyse si vous le voulez, mais mon impression, c'est que de très nombreux ministères se situent dans la plage de 1 à 2,5, par critère. Typiquement, ce que nous avons constaté, c'est que tous les ministères obtiennent une meilleure note dans les domaines qui, traditionnellement, étaient forts au gouvernement, à savoir la question de l'intendance, comme le fait de s'assurer que les gens signent en fonction de la délégation d'autorité. Ils ont également une bonne cote dans le domaine du contrôle interne. Ils excellent également dans la production d'états financiers.

Là où ils font un moins bon travail, c'est dans les capacités qui touchent des choses comme les modèles de gestion du risque et de gestion des ressources, avoir en place un énoncé de valeurs et d'éthique, et donner aux gens un mot à dire sur la façon de faire leur travail, ce genre de choses qui, à titre de comptable, je caractériserais comme la partie molle de la science, bien que ce soit uniquement mes antécédents...

En gros, c'est qu'il n'y a pas d'échec ou de réussite. En 2002, le gouvernement a dit, par la bouche de la présidente du Conseil du Trésor, que tous les ministères devaient entreprendre cette nouvelle initiative et que la première étape, c'est que tout le monde doit réaliser cette évaluation de la capacité, cette auto-évaluation des pratiques de gestion actuelles.

Maintenant, une chose au sujet de cet outil qui n'est pas claire, à moins que vous ayez reçu une formation et que vous ayez travaillé avec cette question pendant un certain temps, c'est que l'outil ne mesure pas dans quelle mesure vous êtes un gestionnaire efficace. Il mesure davantage les processus qui sont en place et votre capacité. Ainsi, les ministères de plus grande taille ont tendance à obtenir un résultat un peu plus élevé parce qu'ils

planning". Also, they may have a values and ethics champion who actually has staff to initiate some of this.

As for small agencies, with 60 FTEs in the case of FJA, about 280 in the case of the Library of Parliament, and probably something like 130 or 140 in the case of Status of Women Canada, they need to have people wearing several hats. They don't have that sophistication of capability, and values and ethics is probably the best example.

What the tool measures is not whether your staff and the management have values and work ethically; it measures whether you have a values and ethics statement in place. Is there a champion for values and ethics? It measures whether there is a booklet you can distribute to your staff that talks about ethical dilemmas. It's that type of thing.

So an organization like the Library of Parliament — actually, I think the staff have acknowledged in their self-assessment that they do have two overwhelming values they go by: they're neutral and they're non-partisan. That is across the organization. So they have strong values and they have a very good ethic, but they don't have the sophisticated procedures in place.

With that as a backdrop — and if this answer is too long, stop me — what the tool measures is processes and procedures in place, which will allow you to achieve a higher score, essentially, on this diagnostic scale. The whole purpose of the test is like when you go to language training for the first time. They don't know what kind of curriculum to prepare for you because they don't know where you are, so you go in and do a diagnostic. You may find that you have a good capability in reading and you have a good understanding of some of the rules and regulations, but you can't speak it, so you're very low on the scale. They'll then develop a curriculum around you, based on your strengths and weaknesses.

That's what this is about. The diagnostic tool is about finding out where you have strong practices, where you have weak practices, and setting out over the long term to develop a plan of action for improvement.

Ms. Grey: Which, boiled right down, says this is always a work in progress, right? It says you need to be working on things. In this place, where we live by communications and how you communicate such things, it seems to me that on your bell-less curve, for instance, in the work in progress, you get headlines like "Library of Parliament years away from modern management," "Library of Parliament lacks 'commitment...," "Report creates shock waves in renowned Library of Parliament." That doesn't do a whole heck of a lot for the morale, I wouldn't think, of staff or management. Then, one of the paragraphs says, "It found that a

peuvent avoir cinq ou six personnes qui travaillent dans un service qui s'appelle «services corporatifs» ou «planification stratégique». De plus, ils peuvent avoir un champion dans le domaine des valeurs et de l'éthique qui dispose en fait d'un personnel pour faire une partie de ce travail.

Dans le cas des petits organismes, de 60 ETP dans le cas du CMF, d'environ 280 dans le cas de la Bibliothèque du Parlement, et probablement quelque chose comme 130 ou 140 dans le cas de Condition féminine Canada, ils doivent compter sur des gens qui portent plusieurs chapeaux. Ils n'ont pas autant de raffinement dans les capacités et la question des énoncés de valeurs et d'éthique est probablement le meilleur exemple.

Ce que l'outil mesure, ce n'est pas si votre personnel ou la direction possède des valeurs et travaille de manière éthique; il cherche uniquement à mesurer si vous avez un énoncé en matière de valeurs et d'éthique. Y a-t-il un champion en matière de valeurs et d'éthique? Y a-t-il une brochure que vous pouvez distribuer à votre personnel et qui traite des problèmes éthiques? Ce genre de choses.

Alors, un organisme comme la Bibliothèque du Parlement — en fait, je pense que le personnel a reconnu dans son auto-évaluation qu'il y a deux valeurs prédominantes qu'ils respectent dans leur travail: ils sont neutres et non partisans. Cela se voit partout dans l'organisme. Alors, ils ont des valeurs importantes et ils ont une très bonne éthique, mais ils n'ont pas une procédure raffinée en place.

Avec ceci en arrière plan — et si cette réponse est trop longue, veuillez m'arrêter — , ce que l'outil mesure, ce sont les processus et les procédures en place, qui vous permettront d'obtenir, essentiellement, une cote plus élevée sur cette échelle diagnostique. Le but essentiel de ce test, c'est comme lorsque vous allez en formation linguistique pour la première fois. Ces gens-là ne savent pas quel genre de programme préparer à votre intention parce qu'ils ne savent pas où vous vous situez, alors vous vous présentez et on fait un diagnostic. Vous pourriez constater que vous avez une bonne capacité en lecture et que vous avez une bonne compréhension de certaines des règles, mais vous ne pouvez pas parler, alors, vous avez une cote très faible dans cette échelle. Ils vont ensuite préparer un programme adapté à vos besoins, fondé sur vos forces et vos faiblesses.

Alors, voilà ce qu'il en est. L'outil diagnostique sert à déterminer où vous avez des pratiques solides, où vous avez des pratiques faibles et à préparer le terrain à long terme pour l'élaboration d'un plan d'action en vue d'améliorer la situation.

La vice-présidente (Mme Grey): Ce qui veut dire, si on simplifie jusqu'au bout, que c'est toujours un travail en cours, n'est-ce pas? Cela veut dire que vous devez travailler à améliorer les choses. Mais dans ce lieu, où tout est communication et où nous attachons de l'importance à la façon de communiquer ces choses, il me semble que votre courbe sans cloche, le travail en cours, par exemple, donne lieu à des grands titres du genre: «La Bibliothèque du Parlement, à des années d'une gestion moderne», «La Bibliothèque du Parlement manque d'engagement...», «Un rapport envoie des ondes de choc dans la fameuse

'we-they' relationship exists between managers and staff and that a 'rivalry exists between the service delivery branches'."

Somehow, in every human relationship, we need to get over that. I don't know what the benefit of this is. If I worked in the library or were on the management team, I'd probably just burst into tears and say, "What the...?" I don't know how much help this is. It's nice, but in a communications aspect, I just think this is pure pain. I don't know where you go from here.

Mr. Paré: If I may, Madam Grey, of course, we were all very disappointed when we saw this article in the newspaper, in *The Hill Times*. But I invited —

Ms. Grey: Yes, but I mean you're great because it's 1.5 and 1.8.

Mr. Paré: Yes, but I invited the staff to read the answer Mr. Finsten wrote the week after. It was under the title "Library has 'winning formula'." We have made some adjustments to the answer. Just to complete, perhaps, or to indicate to the committee, I mentioned this study at the April 10 meeting we had with the committee: that it was going on, that we had already received results, and that we were looking at the results.

We did consultations with the staff and then the study was put on the Intranet site of the library. Maybe from there, although I don't know, that is how that it ended up in the hands of the newsmen.

Ms. Grey: Yes, but we should —

Mr. Paré: No, I know, but you know —

Ms. Grey: That's just what happens on Parliament Hill. That's probably a caution, I suppose. This doesn't have to be secretive or anything like that, but if we're average and moving toward something better, then do what you need to do with the numbers, so it's not necessarily pass or fail, but it doesn't look like a disaster. I think for any one of us, or any news agency, or any person, or any kid here on tour, 1.8 out of 5 sucks. That's what they will tell you, the teachers who are here right now.

Mr. Paré: But after a few years of implementation, which we want to do, we will review that. Then we will compare the scores and we will see how we have improved —

Ms. Grey: Okay.

Bibliothèque du Parlement». Je dirais que ce n'est pas très bon pour le moral, aussi bien celui du personnel que celui de la direction. Ensuite, dans un des paragraphes, on peut lire: «Le rapport a révélé un clivage entre les gestionnaires et le personnel et qu'il existe une rivalité entre les directions offrant des services».

D'une façon ou d'une autre, dans toute relation humaine, nous devons passer par-dessus cela. Je ne sais pas quel est l'avantage de tout cela. Si je travaillais à la Bibliothèque ou si je faisais partie de l'équipe de gestion, je fonderais probablement en larmes et je dirais: «Mais qu'est-ce qui arrive?» Je ne sais pas dans quelle mesure cela peut aider. C'est bien, mais du point de vue des communications, je pense que c'est un véritable désastre. Je ne sais pas qu'est-ce que vous faites après cela.

M. Paré: Si vous le permettez, madame Grey, évidemment, nous étions tous très déçus lorsque nous avons vu cet article dans *The Hill Times*. Mais j'ai invité...

La vice-présidente (Mme Grey): Oui, mais je veux dire que vous êtes bon parce que vous avez 1,5 ou 1,8.

M. Paré: Oui, mais j'ai invité le personnel à lire la réponse que M. Finsten a publiée la semaine suivante. L'article s'intitulait: «La Bibliothèque a une formule gagnante». Nous avons apporté quelques précisions à la réponse. Juste pour être précis, peut-être, ou pour informer le comité, j'ai fait état de cette étude à la réunion que nous avons eue avec le comité le 10 avril; j'avais dit qu'elle était en cours, que nous avions déjà reçu les résultats et que nous étions en train de les regarder.

Nous avons fait des consultations auprès du personnel et ensuite, l'étude a été affichée dans le site Intranet de la Bibliothèque. Je ne sais pas, mais peut-être que c'est à partir de là que l'affaire s'est retrouvée entre les mains des journalistes.

La vice-présidente (Mme Grey): Oui, mais vous devriez...

M. Paré: Non, je sais, mais vous savez...

La vice-présidente (Mme Grey): C'est ce qui arrive sur la Colline parlementaire. C'est probablement une avertissement, je suppose. Il n'est pas nécessaire de garder la chose secrète ou quoi que ce soit du genre, mais si nous sommes dans la moyenne et que nous nous dirigeons vers une amélioration, alors faites ce que vous devez faire avec les chiffres, — ce n'est pas nécessairement une question de réussite ou d'échec — mais, cela ne ressemble pas à un désastre. Je pense que pour chacun d'entre nous, pour n'importe quelle agence de presse, pour toute personne ou même pour un enfant qui serait ici en visite, 1,8 sur 5, c'est moche. C'est aussi ce que vous diront les enseignants et les enseignantes qui sont ici en ce moment.

M. Paré: Mais après quelques années de mise en application, ce que nous voulons faire, nous réexaminerons la question. Ensuite, nous comparerons les résultats pour voir dans quelle mesure nous avons progressé...

La vice-présidente (Mme Grey): Très bien.

The Joint Chair (Senator Morin): Miss Grey, I think your point is extremely well taken. You're expressing what I was hoping to get at. It was a communications disaster, there's no doubt about that. The perception is what I'm referring to, and this is what you're saying.

Senator Michael J. Forrestall (Dartmouth and the Eastern Shore, PC): I have a supplementary. I read that article last summer. What immediately occurred to me was that there were two things. First of all, how does that compare your management practices with the private sector? Of course, there was nothing in the story with respect to that. Was there anything in the study that even attempted to relate your levels with levels in the private sector? At the same time — the second thing that went through my mind — I wonder what we are today. Are we a good employer? Are we a better employer? Or are we the best employer? Are our practices good? Are they better? Or are they best, much better, for example, than those in the private sector?

That's what struck me. I didn't cry —

Ms. Grey: I haven't yet either.

Senator Forrestall: However, I might have wondered about it. I wonder if those comparisons were made.

Mr. O'Brien: I can speak to the first question.

No, there was no comparison done during the conducting of the capacity assessment to see how the Library of Parliament compared with other organizations, because again, that's not the purpose of the exercise at all. It's to be a self-assessment done by an organization's own managers on the capability of their practices. So how you relate to other agencies doesn't matter. Treasury Board, in their literature, will tell you this is not an audit. It's not a report card. It's a diagnostic to tell you where to start out to improve.

Of course, I think it's fair to say that management at the library was kind of curious after they saw this tabulated, because it doesn't strike you until you see it in a table, and then it's "How do we stack up?" The response is "Very well." All these organizations, particularly the small ones, have a lot of challenges. The government has earmarked $30 million for this initiative over three years, and they wouldn't be spending $30 million if the departments and agencies all had fundamentally sound management practices at this time.

On the one hand, you could suggest that it's perhaps discouraging to the staff to see this, but on the other hand I think it's very encouraging that there was a frank assessment done by the managers of their own capabilities. They said "We have

Le coprésident (le sénateur Morin): Madame Grey, je pense que vous êtes allée droit au but. Vous avez exprimé ce que j'espérais faire ressortir. Il s'agissait d'un désastre du point de vue des communications; il n'y a aucun doute là-dessus. Je fais allusion à la perception, et c'est ce que vous disiez.

Le sénateur Michael J. Forrestall (Dartmouth and the Eastern Shore, PC): J'ai une autre question. J'ai lu cet article l'été dernier. Ce qui m'est tout de suite venu à l'esprit, c'est qu'il y avait deux choses. Premièrement, comment cela se compare-t-il aux pratiques de gestion dans le secteur privé? Évidemment, il n'y avait rien dans l'article à ce sujet. Y avait-il quelque chose dans l'étude qui tentait même de faire un lien entre vos résultats et les résultats du secteur privé? Et en même temps — la seconde chose qui m'est passée par la tête — , je me demande ce que nous sommes aujourd'hui. Sommes-nous un bon employeur? Sommes-nous un meilleur employeur? Ou sommes-nous le meilleur des employeurs? Est-ce que nos pratiques sont bonnes? Sont-elles meilleures? Ou sont-elles les meilleures, beaucoup mieux, par exemple, que celles que l'on retrouve dans le secteur privé?

C'est ce qui m'a frappé. Je n'ai pas pleuré...

La vice-présidente (Mme Grey): Je l'ai pas encore fait moi non plus.

Le sénateur Forrestall: Cependant, j'aurais pu me poser des questions à ce sujet. Je me demande si ces comparaisons ont été faites.

M. O'Brien: Je veux parler de la première question.

Non, aucune comparaison n'a été effectuée durant la réalisation de l'évaluation de la capacité pour voir comment la Bibliothèque du Parlement se compare avec d'autres organismes, parce qu'encore une fois, ce n'est pas du tout le but de l'exercice. Le but, c'est une auto-évaluation faite par les gestionnaires même d'un organisme sur la capacité de leurs pratiques. Alors, dans quelle mesure vous vous comparez aux autres organismes n'a pas d'importance. Dans sa documentation, le Conseil du Trésor vous dira qu'il ne s'agit pas d'une vérification. Il ne s'agit pas d'un bulletin. Il s'agit d'un diagnostic qui vous dit par où vous devez commencer pour vous améliorer.

Évidemment, je pense qu'il est juste de dire que la gestion de la bibliothèque était un peu curieuse après avoir vu ces données sous forme de tableau, parce que cela nous vous frappe pas tant que vous ne voyez pas le tableau, et ensuite, on se pose la question: «Comment se compare-t-on?». La réponse, c'est «Très bien». Tous ces organismes, en particulier ceux qui sont de petites tailles, doivent faire face à de nombreux défis. Le gouvernement a consacré 30 millions de dollars pour cette initiative pendant une période de trois ans, et il ne dépenserait pas tout cet argent si tous les ministères et organismes avaient à l'heure actuelle des pratiques de gestion fondamentalement saines.

Par ailleurs, vous pourriez laisser entendre que c'est peut-être décourageant pour le personnel de voir cela, mais on pourrait dire, en revanche, qu'il est très encourageant que les gestionnaires aient fait une évaluation franche de leurs propres capacités. Ils ont

improvements to make." They have a plan in place, and over a number of years they intend to achieve very solid management practices in all 33 criteria.

Mr. Paré: If I may add some comments about good employers and best employers, I would say that we are a good employer, and maybe a very good employer. I'm not sure we are the best. We are not necessarily the best if we compare, but I think the library is a good employer.

Senator Forrestall: My question, of course, was where should we be? Should we be a fair or a good employer? Should we be better than average? Or should we be leaders? From that come some tests with respect to the lessons you can draw from an unasked for and unwanted incursion into your private affairs. I would have told them to go to hell and sued them. That would have happened in the private sector.

Ms. Marlene Catterall (Ottawa West—Nepean, Lib.): When was this review actually completed?

Mr. Paré: February 25, 2003.

Ms. Catterall: I'm a little surprised to hear you say that in a couple of years we'll go back and see how we've improved. I would have thought you'd want to do it much sooner than that, on at least an annual basis.

Mr. O'Brien: Well, if I may, maybe I should go back.

What the library has done is immediately after the completion of the report, individual interviews were held with senior management in November, and in December we had workshops. It took Deloitte & Touche until about the end of January to consolidate the results into a report, and it was validated. They took a subset of senior managers, who had individual capacity, to check interviews, as well as about half of the middle managers, who were participating in the workshops, to review the results to say, yes, that's what we said, that's what we think. It wasn't until about February 19 that the report was ready. It was released to all managers on February 25 and a debriefing exercise was held. In March we briefed the remaining managers on the results of the report.

At that time, we started to put together an action plan for improvement. My recommendation was that the library have three phases to the action plan. In the first phase, key priority areas would be picked that would help it essentially move the yardsticks. The priorities I recommended and that the library chose were: leadership, organization, and people and planning. In my view, if you do those things right, then a lot of the other management practices will fall into place.

So the plan in the first two years of the action plan is to focus on those three priority areas. We had a workshop in January, with all managers participating, including the parliamentary librarian and the associate. We developed a key theme that would help us achieve those priority areas.

dit: «Nous avons des améliorations à apporter.» Ils ont dressé un plan et en l'espace de certain nombre d'années, ils ont l'intention d'implanter des pratiques de gestion très solides en ce qui a trait aux 33 critères.

M. Paré: Si je peux faire quelques remarques au sujet des employeurs, bons et meilleurs, je nous qualifierais de bon employeur et peut-être de très bon employeur. Nous ne sommes pas nécessairement le meilleur, comparativement, mais j'estime que la bibliothèque est un bon employeur.

Le sénateur Forrestall: Évidemment, ma question était: que devrions-nous être? Devrions-nous être un employeur juste ou bon? Meilleur que la moyenne? Un chef de file? C'est là que l'on apprend à tirer les leçons d'une intrusion non demandée et non souhaitée dans la vie privée. Je les aurais envoyés au diable et poursuivis en justice. C'est comme cela que ce se serait passé dans le secteur privé.

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Quand cette révision s'est-elle terminée?

M. Paré: Le 25 février 2003.

Mme Catterall: Je suis un peu surprise d'entendre que vous referez une évaluation dans deux ans pour déterminer s'il y a eu des progrès. J'aurais pensé que vous l'auriez faite beaucoup plus tôt, au moins une fois par an.

M. O'Brien: Permettez-moi de revenir sur ce que j'ai dit.

Ce que la bibliothèque a fait, c'est passé qu'immédiatement après l'achèvement du rapport, des entrevues individuelles ont eu lieu avec des cadres supérieurs en novembre, puis nous avons organisé des ateliers en décembre. Il a fallu attendre fin janvier pour que Deloitte & Touche finisse la synthèse des résultats en un rapport qui a été validé. Un sous-ensemble de cadres supérieurs ont personnellement vérifié les entrevues et près de la moitié des cadres intermédiaires ayant assisté aux ateliers ont revu les résultats pour dire: oui, c'est bien ce que nous avons dit, c'est ce que nous pensons. Le rapport n'a été terminé que vers le 19 février. Il a été remis à tous les gestionnaires le 25 février et, nous avons eu une réunion de récapitulation. En mars, nous avons communiqué les résultats du rapport aux autres gestionnaires.

À ce moment-là, nous avons élaboré ensemble un plan d'amélioration. J'ai proposé que le plan soit réparti en trois phases. Dans la première, on choisirait des domaines prioritaires qui feraient avancer les choses. Dans la liste, que j'avais dressée et que la bibliothèque a retenue, la priorité a été accordée au leadership, à l'organisation, aux gens et à la planification. Je crois que si l'on s'occupe bien de ces domaines, de nombreuses autres pratiques de gestion prendront leurs dimensions véritables.

Le plan d'action prévoit qu'au cours des deux premières années, nous axerons nos efforts sur ces trois domaines prioritaires. En janvier, nous avons organisé un atelier auquel les gestionnaires ont tous assisté, notamment le bibliothécaire parlementaire et le cobibliothécaire parlementaire. Nous avons élaboré un thème principal pour nous aider à atteindre ces objectifs prioritaires.

There have been eight projects identified. We have team leaders in place for each of the eight projects. We met last week. They're now building their own teams who will develop desired outcome success criteria and all that project management stuff that goes around it. The idea is to do those first eight projects in the two years starting now essentially.

When those eight projects are complete and in place, then we'll do a very brief internal capacity assessment and look at these criteria again and see how much improvement we've made based on these eight projects. The idea is that the work you do in terms of improving your practices not only depends on where you want to go, but it depends on currently where you are.

That's the beauty of the capacity assessment, because it gives you that baseline. But because we're going to be doing work on eight projects over two years, the baseline is going to move up. We'll do another very brief capacity assessment, see where we are in relation to the 33 criteria, and then develop our plan for improvement over the next two years based on that new baseline.

The idea is that in the second two-year period we will go and target in all 33 elements of good management, a kind of level 3. I hate to use a number because a number really does not mean anything. It's the capacity to manage that you have to have in place under the description of the number. That's the important thing.

Then we'll do another diagnostic two years hence and develop an action plan for selected elements that will achieve a very good level of management.

I would like to add one last point. One other important thing to bear in mind when you're looking at this capacity assessment is that not all the criteria will apply equally to each department. It depends very much on your size and on the nature of the business you do.

If you are an organization like the Canada Employment and Immigration Commission, where you have case processing centres and you generate thousands of documents every month, work standards are very important to you. It's important that you generate *x* number of documents each and every month, and if you don't, your productivity is going to slide. So you can use that as a service standard.

In a place like the library, where you're providing professional advice, you can't have that kind of numerical work standard. So you may have to place more emphasis on another element. What you need to do is set your objectives based on the nature of the work you do and the clients you serve.

Ms. Catterall: Well, that is very interesting.

My question was, why wait two years to see how much progress you're making, or whether you're making any progress, or whether you're on totally the wrong road, frankly? That would take you to three years after the initial study. The question is, why wait two years? I think that's too long.

Huit projets ont été définis, chacun dirigé par un chef d'équipe. Nous nous sommes réunis la semaine dernière. Ils sont à former leurs propres équipes pour définir les facteurs de réussite voulus ainsi que toutes les questions se rattachant à la gestion du projet. Nous comptons terminer ces premiers huit projets en deux ans en commençant pratiquement aujourd'hui.

Une fois ces huit projets réalisés et mis en place, nous effectuerons une rapide évaluation de la capacité interne, réexaminerons ces critères et mesurerons les progrès accomplis en se fondant sur ces huit projets. Nous pensons que le travail fait pour améliorer les pratiques dépend non seulement des objectifs, mais aussi de la situation présente.

L'évaluation de la capacité présente un avantage, elle sert de référence. Une référence qui augmentera du fait que les huit projets s'étalent sur deux ans. Nous effectuerons une autre petite évaluation de la capacité pour nous situer par rapport aux 33 critères et nous élaborerons notre plan d'amélioration pour les deux prochaines années à partir de cette nouvelle référence.

Durant la deuxième période de deux ans, nous ciblerons les 33 éléments de bonne gestion, une sorte de niveau 3. Je n'aime pas utiliser un chiffre car il ne signifie pas grand-chose. En revanche, il est important d'indiquer sous le chiffre la capacité de gestion mise en place.

Nous ferons une autre évaluation deux ans après et ainsi de suite et nous élaborerons un plan d'action pour les éléments choisis afin d'obtenir un très bon niveau de gestion.

Je voudrais ajouter autre chose. Il est important de savoir que les critères d'évaluation de la capacité ne peuvent pas tous être mis en place de la même manière dans les ministères. Il faut tenir compte de la taille et de la nature des activités des ministères.

Pour un organisme comme la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, qui a des centres de traitement des demandes et qui produit mensuellement des milliers de documents, la normalisation des tâches est très importante. Il faut donc produire un nombre *x* de documents chaque mois sinon la productivité diminuera. Donc, ce peut être utilisé comme une norme de service.

Dans un lieu comme la bibliothèque, où des avis professionnels sont donnés, ce type de norme de travail numérique ne peut servir. Il faudra probablement se reposer plus sur un autre élément. Les objectifs doivent être fixés en fonction de la nature du travail et du type de clientèle.

Mme Catterall: C'est très intéressant.

En fait, je voulais savoir pourquoi faudrait-il attendre deux ans pour mesurer vos progrès, et si vous avez progressé ou si vous vous êtes engagé dans une mauvaise voie. Cela voudrait dire que trois années se seraient écoulées après votre première étude. Pourquoi attendre deux ans? À mon avis c'est trop long.

Second, in doing your three priorities, are you addressing how you do those things? Some of the other key problems I saw were identified as communication and involvement of staff. So far, all you've mentioned are workshops and meetings of managers. It doesn't seem to me that there was a problem in that area.

Mr. Paré: When I mentioned two or three years, Madam Catterall, I was referring more to the diagnostics, where we were and where we are. We can report on, in the first and second year, how we are moving on and what we have done.

You mentioned the priorities: communication, employee development, training —

Ms. Catterall: I don't think that was in the first three priorities that were mentioned.

Mr. O'Brien: No, I'm sorry. I guess I didn't give you a complete response.

One of the eight projects we were establishing initially was communication. It's a project that overlaps both the leadership priority area and what I would characterize as the organization of people priority area.

Ms. Catterall: Yes, and that's what I'm saying. Is the way in which you do things like your organizational realignment taking into consideration these other concerns about communication among staff?

Mr. O'Brien: Absolutely.

Mr. Paré: Yes, it's part of the eight priorities we established.

Ms. Catterall: No. I'm asking, is it going to be integrated in what you're doing? If communication is a problem, then that has to be part of everything you do, not something that's dealt with separately. You can't be developing a new organizational structure for the library and leaving the communication element out of how that's developed, and then go off and say you will treat communication in this little box.

Mr. Paré: Yes, I understand what you mean.

Ms. Catterall: I wanted to ask about the other study that was done. Perhaps you're not prepared to discuss this with the committee yet, on the management of information technology. When are you ready to share that with the committee?

Mr. Paré: I think you're referring to —

Ms. Catterall: That is an issue that's been before the committee previously.

Mr. Paré: We can try to answer your question. If we cannot, we will certainly provide an answer to the committee. Do you have a question in that area?

The Joint Chair (Senator Morin): How would you prefer to deal with it? Do you want this discussed at the next meeting?

Ensuite, en identifiant vos trois priorités, vous demandez-vous comment vous y prendre? J'ai constaté que la communication et la participation du personnel étaient identifiées comme étant d'autres problèmes majeurs. Jusqu'à présent, vous n'avez mentionné que des ateliers et des réunions de gestionnaires. Il ne m'a pas semblé y avoir un problème dans ce domaine.

M. Paré: Lorsque j'ai dit deux ou trois ans, madame Catterall, je faisais plus allusion aux évaluations, à notre situation précédente et à notre situation présente. Nous pouvons déterminer, au cours des première et deuxième années, nos progrès et nos réalisations.

Vous avez mentionné les priorités: communication, perfectionnement du personnel, formation ...

Mme Catterall: Je ne crois pas que cela faisait partie des trois priorités mentionnées.

M. O'Brien: Non, je vous prie de m'excuser. Je ne vous ai peut-être pas répondu entièrement.

La communication faisait partie des huit projets que nous avons commencé par identifier. C'est un projet qui englobe la priorité accordée au leadership et ce que j'appellerai la priorité de l'organisation des gens.

Mme Catterall: Oui, et c'est ce que je dis. La manière dont vous faites les choses, comme votre réorganisation, tient-elle compte des autres problèmes de communication au sein du personnel?

M. O'Brien: Absolument.

M. Paré: Oui, cela fait partie des huit priorités que nous avons dressées.

Mme Catterall: Non. Je demande si elles seront intégrées à ce que vous faites? Si la communication est un problème, alors elle doit faire partie de tout ce que vous faites et ne pas être traitée à part. Vous ne pouvez pas instaurer une nouvelle structure organisationnelle à la bibliothèque sans y inclure l'élément de la communication et vous en aller en disant que vous vous en occuperez dans un petit cadre.

M. Paré: Oui, je comprends ce que vous voulez dire.

Mme Catterall: Je voulais vous questionner au sujet de l'autre étude. Peut-être n'êtes-vous pas encore prêt à en discuter avec le comité, au sujet de la gestion de la technologie de l'information. Quand serez-vous disposé à en discuter avec le comité?

M. Paré: Je crois que vous faites allusion à...

Mme Catterall: C'est une question dont le comité est déjà saisi.

M. Paré: Nous essaierons de répondre à votre question. Dans le cas contraire, nous enverrons certainement une réponse au comité. Avez-vous une question à ce sujet?

Le coprésident (le sénateur Morin): Que préférez-vous? Voulez-vous en discuter à la prochaine réunion?

Ms. Catterall: I think it's obviously something that's fundamental to how we move forward with the library. I think we might want it discussed in a separate meeting.

The Joint Chair (Senator Morin): Okay. Perhaps we will put it on the agenda for the next meeting.

Ms. Catterall: I guess it always disturbs me when we say we're not doing that great but neither is anybody else. That sort of justifies we're not doing that great. To me it doesn't, frankly.

Where does the library fall on the median? What's the median performance here, and are you above or below it?

Mr. Paré: That's a good question. I'm not sure.

Mr. O'Brien: I don't have those numbers. Probably 85 —

Ms. Catterall: It's really just one number.

Mr. O'Brien: I don't have that number.

I think there are probably 85 government agencies and departments that have undertaken this capacity assessment to date, and there's nowhere you can go to on a Web site that will show you the results. So I don't know. My sense is —

Ms. Catterall: The people who did the study should be able to tell you.

Mr. O'Brien: They should. I did put the question to Treasury Board at one time, and they didn't have a table of statistics they could give me.

I was able to come up with the ones I provided this morning just because some organizations have them on their Web site. They're publicly available, so I could access them. But it's a number that with a lot of work —

Ms. Catterall: You mean they're all trying to keep it secret? Is that the story?

Mr. O'Brien: Well, I don't know. That would not be my implication, but I —

Ms. Catterall: But the people who did the study, can they tell you what the median was without telling you specifically the numbers for each and every agency or department?

Mr. O'Brien: You mean the four firms that were commissioned to do that. They may tell you. I don't know whether they would tell me, but someone can get that information.

Ms. Catterall: You paid them to do the study. Of course, they would tell you. It's not secret information about anybody.

Senator Forrestall: You're more likely to get it than we are.

Ms. Catterall: I think I beat that one to death, Mr. Chair. But that's the first thing I'd want to know. Am I in the top 50 per cent, 25 per cent, 10 per cent, or the bottom 10 per cent?

Mme Catterall: Je crois que c'est quelque chose de tout à fait lié à la manière dont nous procédons au sujet de la bibliothèque. Je crois que nous voudrions peut-être en discuter lors d'une autre réunion.

Le coprésident (le sénateur Morin): D'accord. Nous l'inclurons peut-être à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Mme Catterall: Ça m'énerve toujours d'entendre dire que nous ne sommes pas très compétents, mais nous ne sommes pas les seuls. Cela doit-il justifier notre incompétence? Franchement, je ne le crois pas.

Où se situe la performance de la bibliothèque par rapport à la moyenne? Quelle est la moyenne et êtes-vous au-dessus ou au-dessous?

M. Paré: C'est une bonne question. Je ne suis pas sûr.

M. O'Brien: Je n'ai pas ces chiffres. Peut-être 85...

Mme Catterall: Il ne s'agit vraiment que d'un seul chiffre.

M. O'Brien: Je n'ai pas ce chiffre.

À ce jour, probablement 85 organismes et ministères ont effectué cette évaluation de la capacité et pas un seul site Web affiche des résultats. Alors je ne sais pas. Il semble que...

Mme Catterall: Ceux qui ont fait l'étude devraient pouvoir vous le dire.

M. O'Brien: Ils devraient. J'ai, une fois, posé la question au Conseil du Trésor et on n'avait pas de statistiques à me remettre.

J'ai obtenu celles dont je vous ai parlé ce matin uniquement parce qu'elles se trouvaient sur le site Web de quelques organisations. Elles sont disponibles au public, alors j'ai pu y avoir accès. Mais c'est un chiffre qui avec beaucoup de travail...

Mme Catterall: Vous voulez dire qu'ils veulent tous le garder secret? C'est ce que vous voulez dire?

M. O'Brien: Je ne sais pas. Je n'irais pas jusque-là, mais je...

Mme Catterall: Mais les gens qui ont fait l'étude, peuvent-ils vous dire quelle est la moyenne sans vous donner les chiffres se rapportant à chaque ministère ou organisme?

M. O'Brien: Vous voulez dire les quatre organisations chargées de faire cela. Elles pourraient vous le dire. Je ne sais pas si elles me le diraient, mais quelqu'un peut obtenir ces renseignements.

Mme Catterall: Vous les avez payées pour faire l'étude. Bien sûr, qu'elles vous le diraient. Il ne s'agit pas de renseignements confidentiels sur quelqu'un.

Le sénateur Forrestall: Vous avez plus de chance de les obtenir que nous.

Mme Catterall: Je crois que je vais insister là-dessus, monsieur le président. Mais, c'est la première chose que je veux savoir. Est-ce que je me trouve dans les meilleurs 50, 25, 10 p. 100, ou dans les pires 10 p. 100?

Senator Forrestall: Are you good, better, or the best?

Mr. O'Brien: But I think —

Ms. Catterall: I know everything you said about the numbers doesn't mean anything.

The Joint Chair (Ms. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.)): I'd like to just dive in.

When I was at university, getting the most improved award acknowledged that you were really bad once. If we are going to go for the most improved award as opposed to where we sit right now, I guess what my joint chair and I are most interested in is in regard to the people working there. How are they doing? Is there employee satisfaction? What's the recruitment ratio? What's the retention ratio? Why do people leave? But mainly, what happens while they're there?

Particularly, I think in terms of the research bureau, we've been very concerned that the people who are there should have the ability to stay current in their field, have the capacity for sabbaticals, and get to their society meetings so that they really are the best in whatever it is. I guess there are some concerns around old-fashioned, top-down management, or what some of the criticisms were in terms of what the consultants called the soft things.

How do we get more bottom-up satisfaction and a more modern view to turning the library into a learning culture where the staff are always learning, where they feel like they're learning, and where we end up, the next time those things are evaluated, just as good as we can be? What's the plan at the library to actually improve the decision-making of the staff and the kinds of things that are now part of a more modern leadership style?

The Hill is filled with pyramids and top-down management. The library is the learning place, and we have this opportunity to show everybody else how to do it. Is there a plan?

Mr. Paré: In the plans we have, following that study, training, development, and learning are a priority. We will certainly try to put more resources and energy in those areas. Certainly, that will help the staff in getting some opportunity to improve and put more effort into their own learning.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Only this week did I understand the difference between a priority and a precondition. I think learning in the library should be a precondition. You can't actually have it as a priority because priorities fall away. Learning has to be a precondition in the library. Unless everybody is learning all the time, we aren't doing our job.

Le sénateur Forrestall: Êtes-vous bon, meilleur ou le meilleur?

M. O'Brien: Mais je crois...

Mme Catterall: Je sais que tout ce que vous avez dit à propos des chiffres ne signifie rien du tout.

La coprésidente (Mme Carolyn Bennett (St.Paul's, Lib.)): J'aimerais dire un mot.

Quand j'étais à l'université, recevoir la récompense de la meilleure amélioration prouvait que vous aviez été vraiment mauvais. Si nous recherchons la récompense de la meilleure amélioration au lieu d'être ici aujourd'hui, je crois que ce qui nous intéresse le plus, mon coprésident et moi, c'est de savoir ce qui se passe du côté des employés qui travaillent là-bas. Comment vont-ils? Sont-ils satisfaits? Quel est le taux de recrutement? Quel est le taux de maintien de l'effectif? Pourquoi les employés démissionnent-ils? Mais surtout, que se passe-t-il quand ils sont là-bas?

Je pense particulièrement au bureau de recherche. Nous tenons à ce que ces employés puissent mettre à jour les connaissances liées à leur spécialisation, qu'ils disposent de congés sabbatiques et qu'ils puissent assister aux réunions de leurs associations afin d'être les meilleurs dans leurs domaines respectifs. Je crois que l'on craint un mode de gestion descendante classique ou que l'on se préoccupe de certaines critiques visant ce que les experts-conseils appellent les points mous.

Comment obtenir une plus grande satisfaction des employés et instaurer une vision plus moderne pour faire de la bibliothèque un lieu de culture, d'acquisition du savoir, où les employés apprennent continuellement, qu'ils le ressentent, et nous pourrons constater, à la prochaine évaluation, que nous pouvons faire du bon travail. Y a-t-il un plan pour accroître la prise de décision du personnel et améliorer les éléments faisant aujourd'hui partie d'un style de leadership plus moderne à la bibliothèque?

Les structures pyramidales et les modes de gestion descendante sont omniprésents sur la colline. La bibliothèque est un milieu d'apprentissage et nous avons la possibilité de montrer à tous les autres comment s'y prendre. Y a-t-il un plan?

M. Paré: Dans les plans que nous avons établis à la suite de cette étude, la formation, le perfectionnement et l'apprentissage constituent des activités prioritaires. Il ne fait aucun doute que nous allons investir davantage de ressources et d'énergie dans ces secteurs. Nos employés auront ainsi l'occasion de s'améliorer et d'intensifier leurs efforts pour parfaire leur apprentissage.

La coprésidente (Mme Bennett): Je n'ai appris que cette semaine la distinction entre une priorité et une condition nécessaire. À la Bibliothèque du Parlement, l'apprentissage devrait être selon moi une condition nécessaire. On ne peut pas en faire une de nos priorités parce que celles-ci finissent toujours par être abandonnées. Tous les employés de la bibliothèque doivent apprendre sans cesse, sans quoi nous ne faisons pas vraiment notre travail.

Mr. Paré: You're right. In the time sheets we have for the research analysts, there's a percentage, between 1 per cent and 5 per cent, which allows them to learn more in their capacity on their own. They spend some of their time on that.

There's also, as indicated in the annex, the fact that we allow them to attend conferences.

There is also another point when we had this analysis. The research analysts attend many committee meetings where they have access to the experts coming before the committee. This is another way for them to pursue and develop their learning capacity. It's a mix.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Let's go now to the budget.

I think everything is just words unless there are resources allocated to them. How are we doing on the resource side? What resources would you need to do the learning part better and for people to get the things they need for sabbaticals? How do we, as the committee, back you up in what you want to do in terms of the resources you would need for that?

I guess I sound like a broken record. There are critical issues surrounding the recruitment and retention of resources in public administration, the scrutiny role of Parliament, e-consultation, or the kinds of things we think a modern library should be able to do. What can we do to help you in terms of resources?

Mr. Paré: Specifically, for the training program, development and learning, in the next estimates we have put in a request that is in the range of $70,000 to develop a program for our staff to develop their learning. This is just one part.

If you refer to all the needs we have, we have put in a request that is about a 21 per cent increase of the budget if we want to provide all the additional services to the members and senators and Parliament. This percentage will probably be perceived as too high. We don't know to what extent we will have.... But as priorities...we know that with committee Web sites we will certainly have a role, and we will need additional resources there. We know that in addressing the programs of the government we need more expertise in that area to support the committees —

The Joint Chair (Ms. Bennett): Around estimates.

Mr. Paré: — in the House and also in the Senate. Those are priorities.

The Joint Chair (Ms. Bennett): In the documentary that the underground royal commission on democracy did, the Stornoway production, *Does Your Vote Count?*, Donald Savoie has a very

M. Paré: Vous avez raison. Les feuilles de temps des analystes de recherche prévoient une certaine proportion d'heures, entre 1 p. 100 et 5 p. 100, qui peuvent être consacrées à l'apprentissage autonome. Les analystes y allouent donc une partie de leur temps.

Il faut aussi penser, comme l'indique l'annexe, que nous leur permettons de participer à des conférences.

Il y a également un autre point qui est ressorti de cette étude. Les analystes de recherche assistent à de nombreuses séances de comité où ils ont accès aux experts qui témoignent. C'est une autre façon pour eux de poursuivre leur apprentissage. C'est donc une combinaison de tous ces éléments.

La coprésidente (Mme Bennett): Passons maintenant à la question du budget.

Selon moi, rien de concret n'est réalisé tant que les ressources nécessaires ne sont pas allouées. Quelle est votre situation à ce niveau? Qu'est-ce qu'il vous faudrait pour améliorer le volet apprentissage et permettre aux employés de prendre les congés sabbatiques nécessaires à leur ressourcement? Comment notre comité peut-il appuyer vos efforts pour obtenir les ressources requises cette fin?

Je sais que je répète toujours un peu le même refrain. Il y a des questions extrêmement importantes à régler concernant le recrutement et la rétention du personnel au sein de l'administration publique, le rôle de surveillance du Parlement, les consultations électroniques ou les différentes fonctions qu'une bibliothèque moderne devrait être en mesure de remplir. Que pouvons-nous faire pour vous aider à obtenir les ressources dont vous avez besoin?

M. Paré: Pour ce qui est de la formation et du perfectionnement, nous avons demandé environ 70 000 $ dans le prochain budget pour l'élaboration d'un programme visant à favoriser l'apprentissage de nos employés. Ce n'est là qu'un des volets de notre intervention à cet égard.

Si vous parlez de l'ensemble de nos besoins, nous avons également demandé une augmentation de 21 p. 100 de notre budget de manière à pouvoir offrir tous les services supplémentaires que requièrent les députés, les sénateurs et le Parlement. Il est probable que ce pourcentage d'augmentation apparaîtra trop élevé. Nous ne savons pas dans quelle mesure on acquiescera à notre demande... Pour ce qui est des priorités, nous savons que nous aurons un rôle à jouer relativement aux sites Web des comités et nous aurons besoin de ressources supplémentaires à cette fin. Nous savons également qu'il nous faudrait une plus grande expertise à l'égard des programmes gouvernementaux pour mieux appuyer le travail des comités...

La coprésidente (Mme Bennett): Et concernant les budgets de dépenses.

M. Paré: ... de la Chambre et également du Sénat. Ce sont là nos priorités.

La coprésidente (Mme Bennett): Dans le documentaire *Does Your Vote Count?* produit par la commission royale clandestine sur la démocratie du groupe Stornoway,

important clip where he says, how can you expect 80 researchers at the Library of Parliament to counterbalance thousands and thousands of public servants?

We have this opportunity in terms of the coming transition. The incoming Prime Minister's wish is to rebalance government and Parliament and even explain to Canadians that there's a difference between government and Parliament.

The sum of $70,000 doesn't sound like a lot of money if we're rebalancing. Are we thinking big enough in terms of what rebalancing would actually look like if Parliament had the resources it needs to scrutinize government? Our job is to scrutinize the role of government. Do we have the resources we need to do our job properly as parliamentarians?

Mr. Paré: I'm sorry, I was not specific enough when I talked about the $70,000. That was just for the learning program, to implement a learning program for the staff in the library.

No, the total request we have for the estimates is in the range of $25 million.

The Joint Chair (Senator Morin): That would be $25 million for what?

Mr. Paré: For new resources, for support to the committees.

The Joint Chair (Senator Morin): For professional development.

Mr. Paré: I am sorry, $5 million.

The Joint Chair (Ms. Bennett): My second part of the question was on everything we would need as a library. With learning as a precondition, that shouldn't be extra any more. I think it's a precondition.

If the library was going to support parliamentarians in their role of scrutinizing government, what would we be asking for?

Mr. Paré: I will ask Mr. Finsten to answer, but first I want to mention that we're having discussions and consultation at the moment. If the government decides to give more to Parliament to support the role of the members more, the whole picture would be $25 million over three years. This year we have put in a request for $5 million to help. I will ask Mr. Finsten to give more details on that.

Mr. Hugh Finsten (Associate Parliamentary Librarian, Library of Parliament): In terms of Professor Savoie's comment, we only have 70 analysts, not 80. When you consider the number of committees and also the fact that we work for individual parliamentarians, for parliamentary associations, etc., the average full-time equivalent serving a committee is basically one.

Donald Savoie fait valoir un point très important lorsqu'il dit qu'on ne peut pas s'attendre à ce que 80 analystes de recherche de la Bibliothèque du Parlement puissent suivre le travail de dizaines de milliers de fonctionnaires.

La transition qui s'annonce nous offre cette occasion. Le futur premier ministre souhaite rétablir un équilibre plus juste entre gouvernement et Parlement et même expliquer aux Canadiens la différence entre ces deux instances.

Le montant de 70 000 $ que vous demandez ne semble pas très élevé dans un tel contexte. Vos demandes seraient-elles suffisantes si le Parlement en venait à obtenir les ressources nécessaires pour scruter le travail du gouvernement dans la quête de ce nouvel équilibre? Notre travail consiste à examiner le rôle joué par le gouvernement. Disposons-nous des ressources requises pour nous acquitter adéquatement de notre travail de parlementaires à ce chapitre?

M. Paré: Je suis désolé. Je n'ai peut-être pas été assez clair lorsque j'ai parlé des 70 000 $. Cette somme ne doit servir qu'au programme d'apprentissage destiné aux employés de la bibliothèque.

Nos demandes totales sont plutôt à hauteur de 25 millions de dollars.

Le coprésident (le sénateur Morin): On parle de 25 millions de dollars pour quoi au juste?

M. Paré: Pour de nouvelles ressources, pour le soutien aux comités.

Le coprésident (le sénateur Morin): Et pour le perfectionnement professionnel?

M. Paré: Nous demandons 5 millions de dollars.

La coprésidente (Mme Bennett): Le second volet de ma question porte sur vos différents besoins en tant que bibliothèque. Si l'on considère que l'apprentissage est une condition nécessaire, il ne faudrait plus parler de besoins supplémentaires.

Si la bibliothèque devait appuyer les parlementaires dans leur rôle de surveillance du gouvernement, que demanderiez-vous?

M. Paré: Je vais demander à M. Finsten de répondre, mais je voudrais d'abord mentionner que nous tenons actuellement des discussions et des consultations à ce sujet. Si le gouvernement décidait d'en donner davantage au Parlement pour mieux appuyer le rôle des députés, les demandes totales atteindraient 25 millions de dollars pour trois ans. Notre demande d'aide pour cette année se chiffre à 5 millions de dollars. M. Finsten devrait pouvoir nous fournir de plus amples détails à ce sujet.

M. Hugh Finsten (bibliothécaire parlementaire associé, Bibliothèque du Parlement): Pour revenir aux commentaires de M. Savoie, nous ne comptons que 70 analystes et non 80. Lorsqu'on considère le nombre de comités et le fait que nous travaillons également pour différents députés et sénateurs, les associations parlementaires, etc., nous disposons en moyenne d'à peu près un équivalent temps plein par comité.

This also relates to your question about training. How can we send people off to training? The committees then lose their staff person and it makes it very difficult.

In terms of some of our proposals, as the parliamentary librarian was indicating, we're looking at a large scheme in terms of what Parliament really needs from the point of view of, as you mentioned, scrutiny. Parliament is responsible for reviewing government estimates, for reviewing departmental programs, for developing policies and making recommendations, for reviewing government legislation. One FTE per committee doesn't quite cut it when you consider all the staff, all the policy advisers, and all the people in the departments working in these areas. How can we possibly do all these things?

Right now, our staff, to keep up with the committee — a full-time employee can just do their current work, some briefing notes, and prepare material for the committee members and their ongoing studies. They have no time to do a lot of perspective work for committees, for suggesting areas for background work before a committee study. During a committee study we can't even keep track of showing discrepancies in testimony, giving members current information on what's happening, keeping up to date with it. Then after a committee reports, is there anybody really looking at how those reports and recommendations are being treated by the departments?

When there's an election, when there are new committee chairs and new committee members, there needs to be this evaluation and information going to the committees as to what has happened in the past. We just don't have the staff to do that sort of thing.

The Joint Chair (Senator Morin): What you've just said should be put in writing, Mr. Finsten. I think that's very important. These are very specific and important issues.

Mr. Finsten: We are looking at that area, and that's one aspect, the work for committees. Also, in terms of individual parliamentarians, especially with the discussion going on in terms of electronic communications, in terms of the number of e-mails that parliamentarians are getting.... We've talked about e-consultations on committees, the committee Web sites.

Another aspect that has come up, and a recommendation by the government operations committee, was in terms of the estimates process. Something that's being discussed by Parliament is how does Parliament get a handle on the estimates currently. Again, we don't have the staff to do these sorts of things.

Ce qui nous ramène également à votre question sur la formation. Comment pouvons-nous nous permettre de laisser des gens aller suivre des cours? Les comités n'ont alors plus accès à ce personnel, ce qui complique leur tâche.

Pour ce qui est de quelques-unes de nos propositions, comme l'indiquait le bibliothécaire parlementaire, nous tentons d'envisager le contexte global des besoins réels du Parlement dans la perspective de son rôle de surveillance du gouvernement, comme vous l'avez mentionné. Le Parlement doit examiner les budgets de dépenses du gouvernement, analyser les programmes ministériels, élaborer des politiques et formuler des recommandations, et examiner les lois proposées par le gouvernement. Un équivalent temps plein par comité, ce n'est pas vraiment suffisant lorsqu'on considère tout le personnel, tous les conseillers en politiques et tous les employés des ministères qui travaillent dans ces secteurs. Comment pouvons-nous suffire à la tâche?

À l'heure actuelle, un employé travaillant pour un comité n'a que le temps de faire son travail courant, de rédiger certaines notes d'information et de préparer des documents pour les membres du comité et leurs études permanentes. Il ne lui reste plus de temps pour mener des travaux exploratoires pour le comité ou lui suggérer des questions qu'il pourrait étudier. Pendant les travaux d'un comité, nous ne pouvons même pas faire le suivi des contradictions apparentes entre les témoignages et nous tenir au fait de la situation pour pouvoir en informer les membres. Puis, une fois qu'un comité a présenté son rapport, est-ce quelqu'un cherche vraiment à savoir si les ministères ont donné suite à ce rapport et à ses recommandations?

Lorsqu'il y a des élections, de nouveaux présidents et de nouveaux membres sont nommés au sein des comités; il faut alors monter un dossier pour les renseigner sur les travaux antérieurs du comité. Nous n'avons tout simplement pas le personnel suffisant pour nous acquitter de toutes ces tâches.

Le coprésident (le sénateur Morin): Ce que vous venez de dire devrait être consigné par écrit, monsieur Finsten. Selon moi, il s'agit de besoins très précis qui revêtent une importance primordiale.

M. Finsten: Le travail des comités est effectivement l'un des aspects sur lesquels nous nous penchons actuellement. Pour ce qui est de l'aide apportée aux différents parlementaires, notamment dans le contexte des discussions en cours concernant les communications électroniques, il faut penser au nombre de courriels que chacun d'eux reçoit... Nous avons déjà également mentionné les consultations électroniques pour les comités ainsi que leurs sites Web.

Un autre aspect du travail à considérer — et il a d'ailleurs fait l'objet d'une recommandation du Comité des opérations gouvernementales — se rapporte au processus des budgets de dépenses. Le Parlement se demande dans quelle mesure il exerce un contrôle sur ce processus. Encore là, notre personnel ne suffit pas à la tâche.

We also do international work. There are a lot of demands in terms of when you're representing the Canadian Parliament in the various associations, the types of background work you can get to make sure you're representing Parliament and Canada well in these associations.

We are looking at a proposal that is larger, to provide parliamentarians with a real learning organization, an organization they can come to in order to help them with regard to their oversight functions and the other functions they have.

Richard mentioned that there was this proposal for about $25 million. That would be a proposal in terms of the total package. We would offer different building blocks, depending on what you as parliamentarians want. Do we want to increase the staff by adding an extra full-time equivalent on a committee or two full-time equivalents on a committee? Do we want to increase our role in terms of parliamentary associations and our international work, in terms of our e-consultations? All of those things require staff.

We think the library is the best place for this and the most cost efficient. We're a centralized service serving the two Houses of Parliament, and we're also working on committees, we're working with individual members, and we're working for the associations. All of that knowledge is retained in one organization, and there's a cross-filtering process, so the knowledge stays with the organization. When you're working on committees, you also bring your knowledge from your work with parliamentarians on associations.

The Joint Chair (Senator Morin): I would just add that at our end we do all the many studies. What I think is important when we do these studies is to have a number of options, but the consequences of each option require time and effort. I think that's an additional thing.

Do you have any other questions? Do you, Carolyn?

The Joint Chair (Ms. Bennett): Yes. I want to know what the next steps look like in terms of planning for all of these things. How can we help as a committee?

Mr. Paré: In the short term we will present our estimates. We are discussing our estimates and we will submit them to the two Speakers within the next week or two. Then we will see the results of that.

One question that is raised is the comparison of the percentages. The House and the Senate always have lower percentages in terms of increases in the library, the reason being that we are a small organization. Even when we compare just the increase for salary, we don't know to what extent this will play this year.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Who makes those decisions?

Mr. Paré: The decisions are made by the two Speakers, but in consultation with the clerks and the three administrations, and their comparisons....

Il y a également l'aspect international de notre travail. Lorsque vous représentez le Parlement canadien au sein de diverses associations, on nous demande beaucoup de travail préparatoire pour veiller à ce que le Parlement et le Canada dans son ensemble soient bien représentés à ces occasions.

Nous envisageons une proposition de plus vaste envergure de manière à offrir aux parlementaires l'accès à une véritable organisation fondée sur l'apprentissage et capable de les appuyer dans leur fonction de surveillance et dans toutes leurs autres tâches.

Richard a parlé d'une proposition d'environ 25 millions de dollars. Cette somme engloberait tous les besoins. Nous pourrions offrir différentes solutions en fonction de vos exigences en tant que parlementaires. Voulez-vous accroître le personnel en ajoutant un ou deux équivalents temps plein à un comité? Souhaitez-vous que nous jouions un rôle accru pour ce qui est des associations parlementaires et de votre travail international, ou au chapitre des consultations électroniques? Toutes ces fonctions exigent du personnel.

Nous croyons que la bibliothèque est le véhicule le plus efficace et le plus rentable pour offrir ce genre de soutien. Nous offrons un service centralisé accessible aux deux chambres du Parlement, aux comités, aux parlementaires et aux différentes associations. Toute cette expertise demeure au sein de notre organisation où elle s'étend en vertu du principe des vases communicants. Ainsi, lorsqu'on travaille avec les comités, on leur fait profiter de l'expertise acquise au fil de notre collaboration avec les parlementaires au sein des différentes associations.

Le coprésident (le sénateur Morin): Je veux ajouter que nous nous chargeons des nombreuses études. Il est important selon moi que ces études débouchent sur différentes options, mais l'analyse des conséquences de chacune d'elles exige du temps et des efforts. C'est un autre facteur à prendre en compte.

Avez-vous d'autres questions? Carolyn?

La coprésidente (Mme Bennett): Oui. J'aimerais savoir quelles sont les prochaines étapes dans la planification de tous ces éléments. Comment notre comité peut-il apporter son soutien?

M. Paré: À court terme, nous allons présenter notre budget de dépenses. Nous en discutons actuellement et nous le soumettrons aux présidents des deux chambres d'ici une semaine ou deux. Nous verrons ensuite ce qui sera décidé à cet égard.

L'un des problèmes qui se pose est celui de la comparaison entre les pourcentages d'augmentation. La Chambre des communes et le Sénat accordent toujours des pourcentages d'accroissement plus faibles à la Bibliothèque du Parlement, même au niveau des salaires, sous prétexte que c'est une petite organisation. Nous ne savons pas dans quelle mesure ce phénomène va se répéter cette année.

La coprésidente (Mme Bennett): Qui décide de ces questions?

M. Paré: Les décisions sont prises par les deux présidents, mais ils consultent les greffiers et les trois administrations, en fonction de leurs comparaisons...

The Joint Chair (Ms. Bennett): The three administrations, meaning the House of Commons administration, the Senate administration, and the library administration.

Mr. Paré: Yes. Madame Boutin met with her counterpart in the House and the Senate.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Are you telling me that those budgets are viewed to be competitive?

Mr. Paré: No, not competitive, but the two Speakers must be comfortable with the percentage of the increase that is submitted to them.

The Joint Chair (Ms. Bennett): But traditionally they've gone up in percentage for these three the same way.

Mr. Paré: We always had a little bit more than the two others in terms of percentage because we are so small. If we come with very major discrepancies between the percentages, that becomes a matter for discussion.

The Joint Chair (Ms. Bennett): After 9/11 surely there were some security concerns and the House and Senate budgets jumped because of that need.

Mr. Paré: Yes.

The Joint Chair (Ms. Bennett): Then we would have to make a similar case to jump up your budget compared to the other two.

Mr. Paré: Yes, we would have to have an issue like security.

The Joint Chair (Ms. Bennett): I think we have an issue — learning. As Irwin Cotler says, this pincer movement in which Parliament is now perceived as very weak, compared to the government and the judiciary — We want Parliament to regain its heft.

The Joint Chair (Senator Morin):

Could I just close on two very specific issues? I realize this was very general.

On the amalgamation of the research and reference branch within the Library of Parliament, I have two questions. Why are we doing this? Have staff been consulted on this, and are they in favour of it?

Mr. Paré: First, we are doing this because we want our best experts to deal with the analysis of the information. The best experts we have in the library are the research analysts and reference librarians. We have realized that other major parliamentary libraries do that. There's a good symbiosis between the two, and then you have better results. A year ago, when we had some departures from management — people retired — we took the opportunity to do that.

As to the other question, the staff are happy. The staff had some resistance, but we discussed it with them. We will continue to discuss and to find the solutions. They have concerns, but we addressed those concerns, and we will discuss it. I know the group

La coprésidente (Mme Bennett): Quand vous parlez des trois administrations, vous entendez celles de la Chambre des communes, du Sénat et de la bibliothèque?

M. Paré: C'est exact. Mme Boutin a d'ailleurs déjà rencontré ses homologues de la Chambre et du Sénat.

La coprésidente (Mme Bennett): Êtes-vous en train de nous dire qu'il y a concurrence entre ces administrations pour l'obtention des budgets?

M. Paré: Non, il n'est pas question de concurrence, mais les deux présidents doivent approuver le pourcentage d'augmentation qui leur est proposé.

La coprésidente (Mme Bennett): Mais traditionnellement, leur pourcentage augmentait de la même manière pour les trois.

M. Paré: Nous avons toujours eu un peu plus en pourcentage que les deux autres, car nous sommes si petits. Si les différences entre les pourcentages sont très marquées, on en discute.

La coprésidente (Mme Bennett): Après le 11 septembre, il y a eu bien sûr des préoccupations au sujet de la sécurité, ce qui a fait augmenter les budgets de la Chambre et du Sénat.

M. Paré: Oui.

La coprésidente (Mme Bennett): Il faudrait donc invoquer des raisons similaires pour que votre budget augmente, par rapport à celui des deux autres.

M. Paré: Oui, il faudrait une bonne raison, comme la sécurité.

La coprésidente (Mme Bennett): Je crois que nous en avons une: l'éducation. Comme le dit Irwin Cotler, la rumeur qui court est que le Parlement est très faible, comparativement au gouvernement et à la magistrature... Nous voulons que le Parlement retrouve une image de force.

Le coprésident (le sénateur Morin):

Puis-je conclure sur deux questions bien précises? Je réalise que les commentaires étaient très généraux.

C'est au sujet de la fusion entre la direction de la recherche et le service de référence de la Bibliothèque du Parlement. Pourquoi une telle fusion? Le personnel a-t-il été consulté à ce sujet, et est-il en faveur de ce changement?

M. Paré: Tout d'abord, nous faisons cette fusion, car nous voulons que nos meilleurs experts prennent part à l'analyse de l'information. Les meilleurs experts que nous avons à la Bibliothèque sont les analystes de recherche et les bibliothécaires de référence. Nous avons constaté que d'autres grandes bibliothèques parlementaires font la même chose. Il existe une bonne symbiose entre les deux types d'experts, et cela donne de meilleurs résultats. L'année dernière, lorsque certains gestionnaires ont pris leur retraite, nous avons saisi l'occasion de le faire.

Pour répondre à l'autre question, les employés sont contents. Il y a eu de la résistance au début, mais nous avons discuté avec eux. Nous allons poursuivre les discussions et tenter de trouver des solutions. Les employés avaient des préoccupations, mais nous les

has made some representations of their concerns. I plan to meet with them next week and to explain and have a good discussion on that.

We believe this will eliminate those questions that could be sent one place or the other. We will have just one inquiry unit, a central inquiry unit. Also, we will ask our librarians to work more in an area. What we are moving on is that we will need information analysts and information managers in the future. This will be part of the vision document that I have indicated will be coming. This is what we are moving on.

Mr. Finsten: Could I just add a few words? Over the years, in terms of information on the Internet, all of us have seen that it has changed the way we work. In terms of a lot of the actual information questions that were coming in previously, the numbers have gone down. We're not the only library; all libraries are experiencing this, but also, of course, the parliamentary libraries.

In terms of the requests that we see coming in, there's often an analytical part and an information part. Often either the reference service or the research service has been handling them. There hasn't been enough communication and working together in the past. It's been like two silos.

We tried to work it out, to break down the silos in terms of trying to get the two working together, but it's very difficult unless they're located together and working together, so the information work and the research work can be done together. By coming together, by locating the information specialists with the research specialists, we think our clients will be better served.

The Joint Chair (Senator Morin): I don't want to get into the substance of the decision. I think it's yours, and it's not our role. I wanted to make sure the staff are behind this, because they are the ones who will be involved in this decision.

My final question is very specific. You know my interest in professional development. I think it's very important. Out of the $90,000, which is approximately the budget you had on this, according to your letter of July 25, if my figures are right, only approximately $20,000 out of the $90,000 went to researchers and librarians. The rest went I don't know where. They are the people who need professional development.

Maybe you can't answer the question now, but maybe you could check it out and either send the answer in writing or provide it at the next meeting. I was a bit surprised at those numbers. I'm not expecting an answer today, but it would indicate that the great majority of it doesn't go to the people who need it.

avons examinées et nous en parlerons. Je sais que le groupe d'employés a fait des démarches pour faire connaître ses préoccupations. Je compte le rencontrer la semaine prochaine pour fournir des explications et avoir une bonne discussion à ce sujet.

Nous croyons que la fusion permettra d'éviter que les demandes soient envoyées à l'un ou l'autre service. Nous aurons une seule unité pour les demandes d'information, une unité centrale. De plus, nous allons demander à nos bibliothécaires de se concentrer davantage sur un domaine en particulier. Éventuellement, nous aurons besoin d'analystes de l'information et de gestionnaires de l'information. Une explication à ce sujet figurera dans l'énoncé de vision qui sera prêt bientôt. C'est ce vers quoi nous nous dirigeons.

M. Finsten: Puis-je ajouter quelques commentaires? Au fil des ans, nous avons tous vu à quel point l'information sur Internet a changé notre façon de travailler. Ainsi, le nombre de demandes d'information a diminué. Nous ne sommes pas la seule bibliothèque à vivre ça; toutes les bibliothèques font face à cette réalité, tout comme, bien sûr, les bibliothèques parlementaires.

En ce qui concerne les demandes que nous recevons, elles comportent souvent une partie analyse et une partie information. En général, c'était soit le service de référence ou le service de recherche qui traitait les demandes. Il n'y a pas eu assez de communication et de collaboration par le passé. Il y avait un cloisonnement.

Nous avons essayé de régler le problème, de briser le cloisonnement afin que les deux services travaillent ensemble, mais c'était très difficile. La solution était de les loger au même endroit et de regrouper le personnel des deux services ensemble, de manière à ce que le volet information et le volet recherche soient faits ensemble. En effectuant la fusion, en réunissant les spécialistes de l'information et ceux de la recherche, nous croyons que nos clients seront mieux servis.

Le coprésident (le sénateur Morin): Je ne parlais pas de la décision comme telle. Je crois qu'elle vous revient, et que ce n'est pas notre rôle. Je voulais simplement m'assurer que le personnel était en faveur de la fusion, car c'est lui qui sera touché.

Ma dernière question est très précise. Vous connaissez mon intérêt pour le perfectionnement professionnel. Je crois que c'est très important. Selon votre lettre du 25 juillet dernier, et si mes chiffres sont exacts, sur les 90 000 $ qui représentent votre budget pour le perfectionnement professionnel, il semblerait que seulement 20 000 $ environ ont été attribué aux recherchistes et aux bibliothécaires. Je ne sais pas où est allé le reste. Pourtant, ce sont ces personnes qui ont besoin de perfectionnement professionnel.

Peut-être ne pouvez-vous pas répondre à ma question maintenant, mais après vérification, vous pourriez peut-être envoyer la réponse par écrit ou nous la communiquer lors de la prochaine séance. J'ai été un peu surpris par ces chiffres. Je ne m'attends pas à une réponse aujourd'hui, mais il semblerait, selon ces chiffres, que la majorité de l'argent ne va pas aux personnes qui en ont besoin.

Mr. Paré: We certainly will take that question in reserve.

The Joint Chair (Senator Morin): Are there any other questions? Senator Forrestall, would you have a question?

Senator Forrestall: I was quite shocked by these numbers on professional development, attendance at professional seminars, expert conferences, including international travel and what not. I spend more money on my senior researcher, Joe Varner, and making sure he attends and stays abreast of thought in the field of security and national defence. I can't afford to pay him very much. I wish I could have one of your people. Then I wouldn't have a guilty conscience about the pay level. But I do not skimp on this. I think this is just scandalous.

On our committee, the researcher, God rest his soul, Grant, travelled with us. He attended everything. That's the way it should be. If we are not to worry about being blindsided, somebody has to be in touch.

This figure does not include the amount of money it cost us to send Grant.

Mr. Paré: No.

Senator Forrestall: So this is a false —

Mr. Paré: I just want to —

Senator Forrestall: I don't want an answer today. I want you to go back and rethink this, and then take a look at the money the committees are spending in sending their professional staff to learning conferences and so forth. It's imperative that the transport standing committees of both Houses have somebody to go down to the United States and attend some of the world conferences. There are some excellent safety conferences that are light-years ahead of where we are.

When you prepare your report, I would be very anxious to see you cast your eye in that direction so we might have a better picture of how you are nurturing their growth.

Mr. Paré: We will certainly look into that.

I just want to make a short comment to say that of course the figures we gave you do not include when the research officers are travelling with their committees. That is part of their learning too. Also not included is the 5 per cent of their time that they allow to develop their own learning capacity. That's not in there.

Ms. Catterall: Yes. I think I had mentioned at a previous committee, speaking to the point the chair raised about accountability, in preparation for the estimates we should be having a good session on the plans and priorities report and the performance report — as background to doing the estimates. Those three documents are linked. Virtually no parliamentary committee actually looks at what they said they would do and how that compares with what they actually did and how that compares with how much money they're asking for next year to do what they say they're going to do.

M. Paré: Nous allons prendre cette question en délibéré.

Le coprésident (le sénateur Morin): Y a-t-il d'autres questions? Sénateur Forrestall, avez-vous une question?

Le sénateur Forrestall: J'ai été très surpris par ces chiffres au sujet du perfectionnement professionnel, de la participation à des séminaires professionnels, à des conférences d'experts, y compris à des voyages internationaux, etc. Je dépense plus d'argent pour mon recherchiste principal, Joe Varner, et je m'assure qu'il assiste à des séminaires et qu'il reste à jour dans les domaines de la sécurité et de la défense nationale. Je ne peux pas me permettre de lui offrir un énorme salaire. J'aimerais bien avoir un de vos employés. De cette manière, je ne me sentirais pas coupable au sujet du salaire. Moi, je ne lésine pas à ce sujet. Je crois que c'est absolument scandaleux.

Grant, le recherchiste qui travaillait pour notre comité, Dieu ait son âme, voyageait avec nous. Il assistait à tout. C'est ainsi que les choses devraient se faire. Si nous voulons rester au courant, il faut que quelqu'un s'informe.

Le montant en question n'inclut pas ce qu'il nous en coûtait en frais de déplacement pour Grant.

M. Paré: Non.

Le sénateur Forrestall: Alors c'est erroné...

M. Paré: J'aimerais seulement...

Le sénateur Forrestall: Je ne veux pas une réponse aujourd'hui. Je veux que vous réfléchissiez, et que vous regardiez les montants dépensés par les comités pour envoyer leurs employés professionnels à des conférences et d'autres rencontres. Il est essentiel que les comités permanents sur les transports de la Chambre des communes et du Sénat envoient des employés aux États-Unis assister à des conférences internationales. Il y a d'excellentes conférences sur la sécurité qui se situent à des années-lumière de nos connaissances.

Lorsque vous préparerez votre rapport, tenez compte de ceci, afin que nous ayons une meilleure idée de la manière dont vous agissez en ce qui concerne le perfectionnement de vos employés.

M. Paré: Nous allons certainement en tenir compte.

Je désire seulement émettre un court commentaire. Bien sûr, nos chiffres ne comprennent pas les déplacements des recherchistes lorsqu'ils voyagent avec leurs comités. Ces déplacements font aussi partie de leur apprentissage. Le temps alloué à des activités d'apprentissage personnelles, soit 5 p. 100 de leur temps, n'est pas inclus non plus. Il n'y figure pas.

Mme Catterall: Oui. Je crois que j'en ai déjà parlé lors d'une séance précédente, au sujet de la question soulevée par le président en matière de responsabilité. En vue des prévisions, nous devrions avoir une séance complète sur le rapport sur les plans et priorités et sur le rapport sur le rendement — à titre de référence pour les prévisions budgétaires. Ces trois documents sont connexes. Pratiquement aucun comité parlementaire ne regarde les prévisions et ne les compare avec ce qu'il a fait réellement ni avec les montants demandés pour l'année d'après afin de faire ce qui est prévu.

It would be very good for us if we could have a chart of what the plans and priorities report said we would do in that year, what the performance report said we did, and what this year's plans and priorities says we are doing. Then we can look at the estimates and see if it matches with what is in the plans and priorities, and do we agree with those plans and priorities in terms of that much money.

The Joint Chair (Ms. Bennett): I think that's something we had talked to the research bureau about, as to whether there would even be a unit within the research bureau that could analyse this work on plans and priorities and estimates. As for experts within, it may not be just one per committee, but a group that looks at this.

Also, there is our ability to look at whole government accountability on certain topics. People could compare, as Treasury Board has been trying to do, what's happening in each department on certain topics, and what is value added and what is duplication. I don't think we've done a very good job, department by department. Again, if there was a unit within the library that did this, I think we would be much better off.

Ms. Catterall: I'm quite happy to look at that right across government, Madam Chair, but right now I'll worry about my responsibilities on this committee. If we can set a good example, perhaps other committees might take it up in their review of the estimates.

Could I raise one small administrative detail? Could we please stop wasting paper and have things printed double-sided?

A voice: That was sent out electronically. That was printed in your office.

Ms. Catterall: No, I didn't; I picked it up here. Sorry.

The Joint Chair (Senator Morin): Wrong answer.

There are no other points, so I would like to thank you very much. Merci beaucoup, monsieur Paré, Mr. Finsten, Madame Brydon, Madame Boutin, Ms. Brodie, and Mr. O'Brien. You were extremely helpful.

As I said earlier, this is all done in a positive way. We're all here to help, you realize. We're strongly supportive of the work, and we thank you and your staff for the help you're giving us.

We don't know when the next meeting will be held.

The Joint Chair (Ms. Bennett): No, we don't.

The Joint Chair (Senator Morin): I thought I'd have a hint from Ms. Catterall when the next meeting would be held.

The committee adjourned.

Il nous serait très utile d'avoir un tableau des prévisions à notre sujet pour cette année-là selon le rapport sur les plans et les priorités, de nos réalisations selon le rapport sur le rendement, et des prévisions pour l'année en cours selon le rapport sur les plans et les priorités. Après, nous pourrions voir si les prévisions budgétaires concordent avec ce qui se trouve dans le rapport sur les plans et les priorités, et déterminer si nous sommes d'accord avec les plans et priorités sur les sommes d'argent.

La coprésidente (Mme Bennett): Je crois que nous avons déjà discuté de cela avec le bureau de la recherche, afin de savoir si une des unités pourrait analyser les rapports sur les plans et les priorités et les prévisions budgétaires. Pour ce qui est des experts, ce n'est pas un seul par comité qui devrait examiner ces documents, mais un groupe.

Il faut aussi tenir compte de notre capacité à examiner la responsabilité à l'échelle du gouvernement par rapport à certains éléments. On peut comparer, comme le Conseil du Trésor a essayé de le faire, ce qui se passe dans chaque ministère à certains égards, et déterminer les activités à valeur ajoutée et celles qui représentent un chevauchement. Je ne crois pas que nous avons fait un très bon travail à ce sujet, ministère par ministère. Il serait donc préférable, selon moi, d'avoir une unité au sein de la Bibliothèque pour faire ce travail.

Mme Catterall: Je serais heureuse d'examiner cela à l'échelle du gouvernement, madame la présidente, mais en ce moment, je me préoccupe de mes responsabilités au sein de ce comité. Si nous pouvons donner un bon exemple, d'autres comités pourraient en tenir compte dans leur examen des prévisions budgétaires.

Puis-je poser une petite question administrative? Pourrions-nous s'il vous plaît arrêter de gaspiller le papier et imprimer recto verso?

Une voix: Ce document a été envoyé par courrier électronique. Il a été imprimé à votre bureau.

Mme Catterall: Non, je ne l'ai pas imprimé; je l'ai pris ici. Excusez-moi.

Le coprésident (le sénateur Morin): Mauvaise réponse.

Il n'y a pas d'autres questions à l'ordre du jour. Merci beaucoup monsieur Paré, monsieur Finsten, madame Brydon, madame Boutin, madame Brodie et monsieur O'Brien. Vous nous avez beaucoup aidés.

Comme je l'ai dit plus tôt, tout cela est fait d'une manière positive. Nous sommes tous ici pour aider, comme vous le savez. Nous appuyons fortement votre travail, et nous vous remercions ainsi que votre personnel de l'aide que vous nous apportez.

Connaissons-nous la date de la prochaine séance?

La coprésidente (Mme Bennett): Non.

Le coprésident (le sénateur Morin): Je croyais que Mme Catterall pouvait me dire quand la prochaine séance aurait lieu.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

WITNESSES

Thursday, October 23, 2003

From the Library of Parliament:

George Bowering, Parliamentary Poet Laureate;

Jean Baird, Agent.

Thursday, November 6, 2003

From the Library of Parliament:

Monique Boutin, Director, Finance and Material Management Division;

Lynn Brodie, Director, Collections Division;

Dianne Brydon, Director, Parliamentary Public Programs;

Hugh Finsten, Associate Parliamentary Librarian;

Glenn O'Brien, Consultant.

TÉMOINS

Le jeudi 23 octobre 2003

De la Bibliothèque du Parlement:

George Bowering, poète officiel du Parlement;

Jean Baird, agente.

Le jeudi 6 novembre 2003

De la Bibliothèque du Parlement:

Monique Boutin, directrice, Division des finances et gestion du matériel;

Lynn Brodie, directrice, Division des collections;

Dianne Brydon, directrice, Programmes parlementaires destinées au public;

Hugh Finsten, bibliothécaire parlementaire associé;

Glenn O'Brien, consultant.

Available from:
Communication Canada – Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

En vente:
Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

Government Publications



Third Session
Thirty-seventh Parliament, 2004

SENATE OF CANADA
HOUSE OF COMMONS

Proceedings of the Standing Joint Committee on

Library of Parliament

Joint Chairs:
The Honourable Senator YVES MORIN
STAN DROMISKY, M.P.

Thursday, February 26, 2004
Wednesday, March 24, 2004

Issue No. 1

Organization meeting

and

First meeting on:

Expenditures set out in Parliament Vote 10
of the Estimates for the fiscal year
ending March 31, 2005

INCLUDING:
THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE
(Quorum and business)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Troisième session de la
trente-septième législature, 2004

SÉNAT DU CANADA
CHAMBRE DES COMMUNES

Délibérations du Comité mixte permanent de la

Bibliothèque du Parlement

Coprésidents:
L'honorable sénateur YVES MORIN
STAN DROMISKY, député

Le jeudi 26 février 2004
Le mercredi 24 mars 2004

Fascicule n° 1

Séance d'organisation:

et

Première réunion concernant:

Les dépenses projetées au crédit 10 du Parlement contenu
dans le Budget des dépenses pour l'exercice
se terminant le 31 mars 2005

Y COMPRIS:
LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
(Quorum et travaux)

TÉMOINS:
(*Voir à l'endos*)

NOV 17 2004
University of Toronto

40654-40698

THE STANDING JOINT COMMITTEE
ON THE LIBRARY OF PARLIAMENT

Joint Chairs: The Honourable Senator Yves Morin

Stan Dromisky, M.P.

Vice-Chair: Norman Doyle, M.P.

and

Representing the Senate:

The Honourable Senators:

Forrestall	Lapointe
Kinsella	Poy

Representing the House of Commons:

Members:

Mark Assad	Deborah Grey
Gérard Binet	Karen Kraft Sloan
John Bryden	Wendy Lill
Elinor Caplan, P.C.	Lawrence O'Brien
Norman Doyle	Louis Plamondon
Claude Duplain	Werner Schmidt
Marcel Gagnon	Darrel Stinson
Roger Gallaway, P.C.	Diane St-Jacques

* *Ex Officio Members*

(Quorum 7)

LE COMITÉ MIXTE PERMANENT
DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésident: L'honorable sénateur Yves Morin

Stan Dromisky, député

Vice-président: Norman Doyle, député

et

Représentant le Sénat:

Les honorables sénateurs:

Forrestall	Lapointe
Kinsella	Poy

Représentant la Chambre des communes:

Députés:

Mark Assad	Deborah Grey
Gérard Binet	Karen Kraft Sloan
John Bryden	Wendy Lill
Elinor Caplan, c.p.	Lawrence O'Brien
Norman Doyle	Louis Plamondon
Claude Duplain	Werner Schmidt
Marcel Gagnon	Darrel Stinson
Roger Gallaway, c.p.	Diane St-Jacques

* *Membres d'office*

(Quorum 7)

Published by the Senate of Canada

Available from: Public Works and Government Services Canada
Publishing and Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

Disponible auprès des: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract of the *Journals of the Senate*, on Thursday, February 26, 2004:

The Honourable Senator Rompkey, P.C. moved, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool:

That the Standing Joint Committee on the Library of Parliament be authorized to examine the expenditures set out in Parliament Vote 10 of the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2005; and

That a Message be sent to the House of Commons to acquaint the House accordingly.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 26 février 2004:

L'honorable sénateur Rompkey, c.p. propose, appuyé par l'honorable sénateur Losier-Cool:

Que le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement soit autorisé à étudier les dépenses projetées au crédit 10 du Parlement contenu dans le Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, February 26, 2004
(1)

[*English*]

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 1:06 p.m. this day, in room 112-N Centre Block, for the purpose of electing a Chair, pursuant to Standing Order 106(1) of the House and rule 88 of the Senate.

Members of the committee present representing the Senate: The Honourable Senator Michael J. Forrestall (1).

Members of the committee present representing the House of Commons: Hon. Elinor Caplan, Norman Doyle, Stan Dromisky, Hon. Roger Gallaway and Diane St-Jacques (5).

Acting Members from the House of Commons present: The Honourable Larry Bagnell for Lawrence O'Brien, Paul Harold Macklin for Gérard Binet, John O'Reilly for Karen Kraft Sloan, Marcel Proulx for Claude Duplain, Elsie Wayne for Werner Schmidt and Lynne Yelich for Deborah Grey (6).

In attendance: *Library of Parliament*: Lalita Acharya, Analyst; James Robertson, Analyst.

The Clerk (Senate) of the Committee presided over the election of a Joint Chair (Senate).

On motion of Senator Michael J. Forrestall, it was agreed, that Yves Morin be elected Joint Chair (Senate) of the Committee.

The Clerk (House of Commons) of the Committee presided over the election of a Joint Chair (House of Commons).

On motion of John O'Reilly, it was agreed, that Stan Dromisky be elected Joint Chair (House of Commons) of the Committee.

The Clerk (House of Commons) of the Committee presided over the election of a Vice-Chair (House of Commons).

On motion of Elsie Wayne, it was agreed, that Norman Doyle be elected as Opposition Vice-Chair of the Committee.

Stan Dromisky took the Chair.

On motion of Paul Harold Macklin, it was agreed, that the committee retain the services of one or more analysts from the Library of Parliament, as needed, to assist the committee in its work, at the discretion of the Joint Chairs.

On motion of Paul Harold Macklin, it was agreed, that the quorum be fixed at seven (7) members provided that both Houses are represented including one (1) member from the opposition and one (1) member from the government whenever a vote, resolution or other decision is taken, and that Joint Chairs be authorized to hold meetings to receive and publish evidence when

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 26 février 2004
(1)

[*Traduction*]

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit à 13 h 06 aujourd'hui dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, pour l'élection à la présidence, conformément au paragraphe 106(1) du Règlement de la Chambre et à l'article 88 du Règlement du Sénat.

Membres du comité présents représentant le Sénat: L'honorable sénateur Michael J. Forrestall (1).

Membres du comité présents représentant la Chambre des communes: L'honorable Elinor Caplan, Norman Doyle, Stan Dromisky, l'honorable Roger Gallaway et Diane St-Jacques (5).

Membres suppléants de la Chambre des communes: L'honorable Larry Bagnell pour Lawrence O'Brien, Paul Harold Macklin pour Gérard Binet, John O'Reilly pour Karen Kraft Sloan, Marcel Proulx pour Claude Duplain, Elsie Wayne pour Werner Schmidt et Lynne Yelich pour Deborah Grey (6).

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: Lalita Acharya, analyste; James Robertson, analyste.

Le greffier du comité (Sénat) préside à l'élection à la coprésidence (Sénat).

Sur motion du sénateur Michael J. Forrestall, il est convenu que Yves Morin soit élu coprésident du comité (Sénat).

Le greffier du comité (Chambre des communes) préside à l?élection à la coprésidence (Chambre des communes).

Sur motion de John O'Reilly, il est convenu que Stan Dromisky soit élu coprésident du comité (Chambre des communes).

Le greffier (Chambre des communes) du comité préside à l'élection à la vice-présidence (Chambre des communes).

Sur motion d'Elsie Wayne, il est convenu que Norman Doyle soit élu vice-président du comité (Opposition).

Stan Dromisky occupe le fauteuil.

Sur motion de Paul Harold Macklin, il est convenu que le comité retienne les services d'un ou de plusieurs analystes de la Bibliothèque du Parlement, selon les besoins, pour aider le comité dans ses travaux, à la discrétion des coprésidents.

Sur motion de Paul Harold Macklin, il est convenu de fixer le quorum à sept (7) membres pourvu que les deux Chambres soient représentées y compris un (1) membre de l'opposition et un (1) membre du parti ministériel en cas de vote, résolution ou autre décision, et que les coprésidents soient autorisés à tenir des réunions pour entendre des témoignages et en permettre la

a quorum is not present provided that at least four (4) members are present, including a member from the opposition and a member from the government.

On motion of Paul Harold Macklin, it was agreed, that the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of six (6) members including the Joint Chairs, the Vice-Chair, and a representative of the Bloc Québécois, New Democratic Party, and the Conservative Party; that the members of the subcommittee be named after the usual consultations, and that the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the Joint Committee with respect to its agenda, to invite witnesses and schedule hearings; and; that the subcommittee reports its decisions to the Joint Committee .

On motion of Paul Harold Macklin, it was agreed, that witnesses be given ten (10) minutes for their opening statement; that, at the discretion of the Chair, during the questioning of witnesses, there be allocated seven (7) minutes for the first questioner of each party; and that thereafter five (5) minutes be allocated to each subsequent questioner alternating between Government and Opposition parties.

On motion of Paul Harold Macklin, it was agreed, that either Joint Chair or, in accordance with the direction of the Joint Chairs, either Joint Clerk, be authorized to approve payment of expenditures of the committee.

On motion of Paul Harold Macklin, it was agreed, that, if requested, reasonable travel, accommodation and living expenses be reimbursed to witnessses not exceeding two (2) representatives per organization; at the discretion of the Joint Chairs and as per the regulations established by the Board of Internal Economy and the Senate's Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

On motion of Paul Harold Macklin, it was agreed, that the Joint Clerks of the Committee be authorized to distribute only documents available in both official languages.

On motion of Paul Harold Macklin, it was agreed, that the Joint Clerks of the Committee be authorized to make the necessary arrangements to provide for working meals for the committee and its subcommittees.

On motion of Paul Harold Macklin, it was agreed, that, unless otherwise ordered, each committee member be allowed to have one staff person present at in camera meetings.

On motion of Paul Harold Macklin, it was agreed, that one copy of the transcript of all in camera meetings be kept in the Committee Joint Clerk's office for consultation by members of the committee.

On motion of Paul Harold Macklin, it was agreed, that when the Joints Chairs and the Vice-Chair are unable to act in that capacity at or during a meeting of the committee, the Joints Chairs shall designate a member of the committee to act as Chair at or during the said meeting and such an acting Chair shall be vested with all the powers of the Joint Chairs at or during the said meeting.

publication en l'absence de quorum, pourvu qu'au moins quatre (4) membres soient présents, y compris un représentant de l'opposition et un représentant du parti ministériel.

Sur motion de Paul Harold Macklin, il est convenu que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose de six (6) membres y compris les coprésidents, le vice-président et un représentant du Bloc québécois, un représentant du Nouveau Parti démocratique et un représentant du Parti conservateur; que les membres du sous-comité soient nommés après les consultations d'usage et que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité mixte relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences; et, que le sous-comité fasse rapport de ses décisions au comité mixte.

Sur motion de Paul Harold Macklin, il est convenu que dix (10) minutes soient accordées aux témoins pour présenter leur exposé et que, à la discrétion de la présidence, sept (7) minutes soient accordées au premier intervenant de chaque parti et, par la suite, cinq (5) minutes également aux autres intervenants en alternance, entre les députés de l'opposition et ceux du parti ministériel.

Sur motion de Paul Harold Macklin, il est convenu que l'un ou l'autre coprésident ou, conformément à l'instruction des coprésidents, l'un ou l'autre greffier soit autorisé à approuver le paiement des comptes du comité.

Sur motion de Paul Harold Macklin, il est convenu que, sur demande, le comité rembourse les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à deux (2) témoins au maximum par organisme; à la discrétion des coprésidents et conformément aux lignes directrices établies par le Bureau de régie interne et par le Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Sur motion de Paul Harold Macklin, il est convenu que les cogreffiers du comité soient autorisés à distribuer uniquement les documents disponibles dans les deux langues officielles.

Sur motion de Paul Harold Macklin, il est convenu que les cogreffiers du comité soient autorisés à prévoir des repas de travail pour le comité et ses sous-comités.

Sur motion de Paul Harold Macklin, il est convenu, à moins d'instructions contraires, que chaque membre du comité soit autorisé à avoir un membre de son personnel présent lors des séances à huis clos.

Sur motion de Paul Harold Macklin, il est convenu qu'un exemplaire de la transcription de toutes les séances à huis clos soit conservé au bureau du cogreffier du comité à des fins de consultation par les membres du comité.

Sur motion de Paul Harold Macklin, il est convenu que lorsque les coprésidents et le vice-président ne sont pas en mesure d'agir en leur capacité au cours d'une séance du comité, les coprésidents désignent un membre du comité qui agira en tant que président au cours de ladite séance et un tel président intérimaire sera investi de tous les pouvoirs des coprésidents au cours de ladite séance.

On motion of Paul Harold Macklin, it was agreed, that the Standing Joint Committee on the Library of Parliament print the number of copies needed of its Proceedings.

On motion of Paul Harold Macklin, it was agreed, that the Joint Chair (Senate) be authorized to obtain Senate permission to sit during Senate sittings.

On motion of Paul Harold Macklin, it was agreed, that the Joint Chairs be authorized to report to their respective Chambers, that the committee be authorized to assist the Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons in directing and controlling the Library of Parliament; and that it be authorized to make recommendations to the Speaker of the Senate and to the Speaker of the House of Commons regarding the governance of the Library and the proper expenditure of moneys voted by Parliament for the purchase of books, maps or other articles to be deposited therein.

On motion of Paul Harold Macklin, it was agreed, that the committee adopt its First Report and that the Joint Chairs be authorized to table the same in their respective Chamber.

On motion of Paul Harold Macklin, it was agreed, that, except for amendments to bills, forty-eight (48) hours' notice be given before any substantive motion is considered by the committee; and That the motion be filed with the Joint Clerks of the Committee and circulated to members in both official languages. Upon receipt of the notice, the Clerk shall put the motion on the agenda of the committee's next meeting.

At 1:12 p.m., the committee adjourned to the call of the Joint-Chairs.

ATTEST:

Sur motion de Paul Harold Macklin, il est convenu que le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement imprime le nombre d'exemplaires de ses délibérations, selon les besoins.

Sur motion de Paul Harold Macklin, il est convenu que le coprésident (Sénat) soit autorisé à obtenir la permission du Sénat de siéger pendant les séances du Sénat.

Sur motion de Paul Harold Macklin, il est convenu que les coprésidents soient autorisés à faire rapport à leur Chambre respective, que le comité soit autorisé à aider le Président du Sénat et le Président de la Chambre des communes à diriger et superviser la Bibliothèque du Parlement; et qu'il soit autorisé à faire des recommandations au Président du Sénat et au Président de la Chambre des communes à propos de l'administration de la Bibliothèque et des dépenses appropriées des crédits votés par le Parlement pour l'achat de livres, cartes ou autres articles qui y sont conservés.

Sur motion de Paul Harold Macklin, il est convenu que le comité adopte son premier rapport et que les coprésidents soient autorisés à déposer ledit rapport dans leur Chambre respective.

Sur motion de Paul Harold Macklin, il est convenu que, exception faite des amendements aux projets de loi, un avis de quarante-huit (48) heures soit donné avant que toute motion de fond puisse être examinée par le comité; et que la motion soit déposée auprès de cogreffiers du comité et distribuée aux membres dans les deux langues officielles. Sur réception de l'avis, le greffier doit inscrire la motion à l'ordre du jour de la séance suivante du comité.

À 13 h 12, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la coprésidence.

ATTESTÉ:

La cogreffière intérimaire du comité,

Cathy Piccinin

Acting co-clerk of the Committee

OTTAWA, Wednesday, March 24, 2004
(2)

[*English*]

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 4:10 p.m. this day, in room 308, West Block, Mr. Stan Dromisky, joint chair, presiding.

Members of the committee present representing the Senate: The Honourable Senators Lapointe and Morin (2).

Members of the committee present representing the House of Commons: Norman Doyle, Stan Dromisky, Claude Duplain, Hon. Roger Gallaway and Diane St-Jacques (5).

In attendance: Library of Parliament: Lalita Acharya, Analyst.

OTTAWA, le mercredi 24 mars 2004
(2)

[*Traduction*]

Le comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit à 16 h 10 aujourd'hui, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de M. Stan Dromisky (*coprésident*).

Membres du comité présents représentant le Sénat: Les honorables sénateurs Lapointe et Morin (2).

Membres du comité présents représentant la Chambre des communes: Norman Doyle, Stan Dromisky, Claude Duplain, l'honorable Roger Gallaway et Diane St. Jacques (5).

Aussi présente: De la Bibliothèque du Parlement: Lalita Acharya, analyste.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, February 26, 2004, the committee began its consideration of the expenditures set out in Parliament Vote 10 of the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2005. (*For complete text of Order of Reference see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

From the Library of Parliament:

Richard Paré, Parliamentary Librarian;

Hugh Finsten, Associate Parliamentary Librarian;

Lynn Brodie, Director, Collections Division;

Dianne Brydon, Director, Parliamentary Public Programs;

Alain Guimont, Director, Corporate Planning;

Roland Bonnaventure, Director, Human Resources Division.

Richard Paré made a statement and together, witnesses answered questions.

At 4:39 p.m., the committee adjourned to the call of the Joint-Chairs.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 26 février 2004, le comité commence l'examen des dépenses projetées au crédit 10 du Parlement contenu dans le Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS:

De la Bibliothèque du Parlement:

Richard Paré, bibliothécaire parlementaire;

Hugh Finsten, bibliothécaire parlementaire associé;

Lynn Brodie, directrice, Division des collections;

Dianne Brydon, directrice, Programmes parlementaires destinés au public;

Alain Guimont, directeur, Planification corporative;

Roland Bonnaventure, directeur, Division des ressources humaines.

Richard Paré fait une déclaration et, avec les autres témoins, répond aux questions.

À 16 h 39, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la coprésidence.

ATTESTÉ:

Le cogreffier intérimaire du comité,

Adam Thompson

Acting co-clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Tuesday, March 9, 2004

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament has the honour to present its

FIRST REPORT

Your Committee recommends that it be authorized to assist the Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons in directing and controlling the Library of Parliament; and that it be authorized to make recommendations to the Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons regarding the governance of the Library and the proper expenditure of moneys voted by Parliament for the purchase of books, maps or other articles to be deposited therein.

Your Committee recommends that its quorum be fixed at seven (7) members, provided that both Houses are represented including a member from the opposition and a member from the government whenever a vote, resolution or other decision is taken, and that Joint Chairs be authorized to hold meetings to receive and publish evidence when a quorum is not present, provided that at least (4) members are present including a member from the opposition and a member from the government.

Your Committee further recommends to the Senate that it be empowered to sit during sittings of the Senate.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (Meeting No. 1) is tabled.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le mardi 9 mars 2004

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement à l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à conseiller les présidents du Sénat et de la Chambre des communes dans l'exercice de leur autorité sur la Bibliothèque du Parlement et qu'il soit habilité à faire des recommandations aux présidents des deux Chambres concernant la régie de la bibliothèque et la bonne utilisation des crédits affectés par le Parlement à l'achat de documents ou objets destinés à y être déposés.

Votre comité recommande que son quorum soit fixé à sept (7) membres, à condition que les deux Chambres soient représentées et qu'un membre de l'opposition et un membre du gouvernement soient présents chaque fois qu'il y a une mise aux voix ou qu'une résolution ou toute autre décision est prise, et que les coprésidents soient autorisés à tenir des séances afin de recevoir et de publier des témoignages en l'absence de quorum, pourvu qu'au moins quatre (4) membres soient présents, dont un membre de l'opposition et un membre du gouvernement.

Votre comité recommande aussi au Sénat qu'il soit autorisé à siéger durant les séances du Sénat.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (réunion n° 1) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le coprésident,

YVES MORIN

Joint Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, February 26, 2004

[*English*]

The Joint Clerk of the Committee (Ms. Catherine Piccinin): I am the clerk on the Senate side, and it is my duty to preside over the election of the joint chair, Senate. I am ready to take motions to that effect.

Senator Forrestall.

Senator Michael J. Forrestall (Dartmouth Eastern Shore, PC): Might I have the distinguished honour and pleasure of putting forward from the Senate side the name of Senator Morin for the role of joint chair, to continue the very good work of the two chairs we have had for the last year.

The Joint Clerk (Ms. Piccinin): Are there any other nominations? I declare the nominations closed.

It is moved by Senator Forrestall that Senator Morin be elected *in absentia* as the joint chair, Senate, of this committee.

Some hon. members: Agreed.

The Joint Clerk (Ms. Piccinin): I will ask my colleague from the House of Commons to preside over the election of the House of Commons chair.

The Joint Clerk of the Committee (Mr. Jean-Philippe Brochu): Are there any nominations?

Mr. John O'Reilly (Haliburton—Victoria—Brock, Lib.): I nominate Mr. Stan Dromisky.

The Joint Clerk (Mr. Brochu): Are there any other nominations?

I declare Mr. Dromisky joint chair of the committee.

We are also here to elect the vice-chair of the committee. Traditionally, it is a member. Are there any nominations?

Ms. Elsie Wayne (Saint John, CPC): I move that Norm Doyle be vice-chair.

The Joint Clerk (Mr. Brochu): Are there any other nominations?

Mr. Doyle is the new vice-chair of the committee.

The Joint Chair (Mr. Stan Dromisky (Thunder Bay—Atikokan, Lib.)): Thank you very much.

I think we had better get right down to business because I know your stomachs are grumbling and you're all very anxious to have your dinner.

The agenda is being passed out to everyone. We will deal with the routine motions. The first one is on the services of an analyst from the Library of Parliament.

Senator Forrestall: I so move.

An hon. member: Will you not be reading them, Mr. Chairman?

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 26 février 2004

[*Traduction*]

La cogreffière du comité (Mme Catherine Piccinin): Je suis la greffière pour le Sénat, et je suis chargée de présider à l'élection du coprésident pour le Sénat. Je suis prête à recevoir des motions à cet effet.

Sénateur Forrestall.

Le sénateur Michael J. Forrestall (Dartmouth Eastern Shore, PCC): J'ai l'honneur et le plaisir de proposer la candidature du sénateur Morin au poste de coprésident pour le Sénat, afin que l'excellent travail accompli par les deux présidents que nous avions l'an dernier se poursuive.

La cogreffière (Mme Piccinin): Y a-t-il d'autres propositions? Je déclare les mises en candidature terminées.

Le sénateur Forrestall propose que le sénateur Morin soit élu *in absentia* coprésident du comité pour le Sénat.

Des voix: D'accord.

La cogreffière (Mme Piccinin): Je vais demander à mon collègue de la Chambre des communes de présider à l'élection du coprésident pour la Chambre des communes.

Le cogreffier du comité (M. Jean-Philippe Brochu): Y a-t-il des propositions?

M. John O'Reilly (Haliburton—Victoria—Brock, Lib.): Je propose la candidature de M. Stan Dromisky.

Le cogreffier (M. Brochu): Y a-t-il d'autres propositions?

Je déclare M. Dromisky élu coprésident du comité.

Nous devons aussi élire le vice-président du comité. Habituellement, c'est un député. Y a-t-il des propositions?

Mme Elsie Wayne (Saint John, PCC): Je propose que Norm Doyle soit le vice-président du comité.

Le cogreffier (M. Brochu): Y a-t-il d'autres propositions?

Je déclare M. Doyle élu vice-président du comité.

Le coprésident (M. Stan Dromisky (Thunder Bay—Atikokan, Lib.)): Merci beaucoup.

Sans plus attendre, nous allons nous mettre au travail, parce que je sais que la faim vous tenaille et que vous avez tous très hâte d'aller manger.

Tout le monde a reçu l'ordre du jour. Nous passons à l'étude des motions de régie interne. La première traite des services d'analystes de la Bibliothèque du Parlement.

Le sénateur Forrestall: J'en fais la proposition.

Une voix: N'allez-vous pas lire les motions, monsieur le président?

The Joint Chair (Mr. Dromisky): I do not think I need to read them. You are all eligible to sit on this committee. If you look at the restrictions and requirements for being a full-fledged, legitimate member of this committee, you will see that you must be able to read. So please read.

Mr. Paul Harold Macklin (Northumberland, Lib.): I have a point of order. If these are the standard motions that would be made on behalf of this committee, could we deal with them as a single motion?

The Joint Chair (Mr. Stan Dromisky): I think that is a very wise move because these are exactly the same as were presented to the committee in the last session.

Senator Forrestall: I have no objection to that, except that there is one that requires a general question to the clerk. How many copies did we print? Did we print enough? Is there any reason to believe that the work of this committee in this coming year might require a change in that? If we just simply go ahead without a very brief discussion, we might find ourselves in difficulty. We can always meet and change our minds, but it is easier to do it now.

Mr. Macklin: If it is the will of this committee that we adopt the procedure of looking at it in its totality, then in that respect we can look at your issues and deal with them.

Senator Forrestall: They are not my issues; they are the committee's issues.

The Joint Chair (Mr. Dromisky): Do you have a motion on the floor?

Mr. Macklin: I move that the routine motions for committees, as presented on the document that was circulated, be treated as one for the purpose of a motion by this committee.

The Joint Chair (Mr. Dromisky): Do we have a seconder?

An hon. member: I second the motion.

The Joint Chair (Mr. Dromisky): Is there any discussion?

Motion agreed to.

The Joint Chair (Mr. Dromisky): Thank you very much. That saves a lot of time.

Ladies and gentlemen, there is no further issue to be presented.

Senator Forrestall: I think these blanks need filling in, or you will be —

The Joint Chair (Mr. Dromisky): I think the seconder and the mover will be included in all of this, to cover them all.

I am going to leave a little message with you. If any of you have any concerns or issues that you would like to present to the clerk pertaining to the operations of the library services on the Hill, for all members and staff, please present them as quickly as possible. I am sure there might be something you might like to see in some area, an improvement or an enhancement.

Le coprésident (M. Dromisky): Je ne pense pas avoir à les lire. Vous êtes tous membres en règle du comité et, à ce titre, vous devez tous savoir lire. Vous êtes donc en mesure de les lire vous-mêmes.

M. Paul Harold Macklin (Northumberland, Lib.): J'invoque le Règlement. Si ce sont les motions habituelles proposées au nom du comité, pourrions-nous les adopter en bloc?

Le coprésident (M. Dromisky): Je pense que c'est une très bonne idée parce que ce sont exactement les mêmes motions que celles qui ont été proposées au comité à la dernière session.

Le sénateur Forrestall: Je n'ai pas d'objection, sauf que, dans un cas, il faut poser une question au greffier. Combien d'exemplaires avons-nous imprimés? En avons-nous imprimé assez? A-t-on raison de croire que le travail du comité pour l'année à venir va nécessiter un changement à ce sujet? Si nous n'en discutons pas rapidement, nous pourrions avoir des problèmes. Nous pouvons toujours nous réunir pour changer les choses, mais c'est plus facile de décider maintenant.

M. Macklin: Si le comité accepte d'adopter les motions en bloc, nous pourrons ensuite examiner ce qui vous préoccupe.

Le sénateur Forrestall: Ce ne sont pas mes préoccupations, mais celles du comité.

Le coprésident (M. Dromisky): Avez-vous une motion à proposer?

M. Macklin: Je propose que les motions de régie interne, présentées dans le document qui a été distribué, soient considérées en bloc par le comité.

Le coprésident (M. Dromisky): Quelqu'un veut-il appuyer la motion?

Une voix: J'appuie la motion.

Le coprésident (M. Dromisky): Voulez-vous en discuter?

(La motion est adoptée.)

Le coprésident (M. Dromisky): Merci beaucoup. Cela nous fait épargner beaucoup de temps.

Mesdames et messieurs, il n'y a pas d'autre sujet à l'ordre du jour.

Le sénateur Forrestall: Je pense qu'il faut remplir les blancs, ou vous allez...

Le coprésident (M. Dromisky): Je pense que ceux qui ont proposé et ceux qui ont appuyé les motions vont être indiqués dans chaque cas.

J'aimerais vous demander de signaler le plus rapidement possible aux greffiers les problèmes que vous avez pu relever concernant le fonctionnement des services de la Bibliothèque offerts sur la Colline à tous les parlementaires et au personnel. Je suis sûr qu'il y a des améliorations que vous aimeriez voir dans certains domaines.

Thank you very much.

The committee adjourned.

OTTAWA, Wednesday, March 24, 2004

[*English*]

The Joint Chair (Mr. Stan Dromisky (Thunder Bay—Atikokan, Lib.)): We are very fortunate to have quite a delegation from the library, but before we go ahead with our scheduled program, I am going to ask the Honourable Yves Morin to make a statement.

The Joint Chair (Senator Yves Morin (Lauzon, Lib.)): I think I am the only member of the previous committee, which was chaired by Carolyn Bennett. Carolyn and I were involved with Jacques Saada, in his role as Minister for Democratic Reform, with regard to the role the Library of Parliament and our committee should play in this. I was approached by Jacques. There are changes, as you know, and there are documents we have sent concerning the library. For example, the committees will be receiving bills earlier, parliamentary committees will be conducting specific studies, not unlike royal commissions and so forth, and there will be more consultation by electronic means. So there are two avenues for committees: the committees might hire more consultants or have the Library of Parliament play a greater role. These two avenues are being considered.

The other point is that with the democratic reform, parliamentarians will be given specific responsibilities. They will tend to specialize in certain areas. In this new role, of course, they will require more information, which would be individualized, specialized, and continuous.

So these two new roles, both for committees and parliamentarians, will increase the work and change the role of the Library of Parliament. If this goes through — it is still in the planning stage — it will change the role the Library of Parliament plays.

Jacques Saada — I saw him this morning — wants to meet our committee at the next meeting and discuss these various issues. I said I would speak to the committee. If you agree with this, the next meeting could be held with Jacques Saada on that specific issue.

The Joint Chair (Mr. Dromisky): It is quite obvious there is going to be a greater demand on the resources we have within the library complex. I am not going to make any further comments, but will leave it in the hands of Monsieur Paré to carefully examine what is being considered, so you have something to think about. However, we will have to wait until Mr. Saada comes here. We will thrash it out and get further clarification as to the direction this committee will have to take in the months ahead. Mr. Saada cannot meet with this committee next week. Therefore, we will have to postpone his visit to the period right after Easter week, if the House is not dissolved and we are still in session.

Merci beaucoup.

La séance est levée.

OTTAWA, le mercredi 24 mars 2004

[*Traduction*]

Le coprésident (M. Stan Dromisky (Thunder Bay—Atikokan, Lib.)): Nous avons le plaisir d'accueillir plusieurs représentants de la bibliothèque, mais avant de continuer avec notre programme, je vais demander à l'honorable Yves Morin de faire une déclaration.

Le coprésident (le sénateur Yves Morin (Lauzon, Lib.)): Je crois être le seul membre du comité précédent présidé par Carolyn Bennett. Carolyn et moi avons eu affaire avec Jacques Saada, en tant que ministre de la réforme démocratique, pour déterminer le rôle de la Bibliothèque du Parlement et de notre comité à ce sujet. Jacques m'a contacté. Il y a des changements, comme vous le savez, et il y a des documents que nous avons envoyés concernant la bibliothèque. Par exemple, les comités recevront plus tôt les projets de loi, les comités parlementaires feront des études particulières, un peu comme les commissions royales, et cetera, et il y aura plus de consultations par des moyens électroniques. Donc, il y a deux possibilités pour les comités: utiliser plus de consultants ou laisser la Bibliothèque du Parlement jouer un plus grand rôle. Ces deux possibilités sont envisagées.

Le fait que la réforme démocratique donnera aux parlementaires des responsabilités spécifiques constitue le deuxième point. Ils auront tendance à se spécialiser dans certains domaines. Dans ce nouveau rôle, il est évident qu'il leur faudra plus de renseignements qui seront individualisés, spécialisés et continus.

Donc, ces deux nouveaux rôles, du comité et des parlementaires, augmenteront le travail et modifieront le rôle de la Bibliothèque du Parlement. Si cela se réalise — c'est encore au stade de la planification — le rôle de la Bibliothèque du Parlement changera.

Jacques Saada — que j'ai vu ce matin — veut rencontrer notre comité à la prochaine réunion et discuter de ces questions. Je lui ai dit que j'en parlerais au comité. Si vous êtes d'accord, la prochaine réunion pourrait être tenue avec Jacques Saada et traiter de cette question spécifique.

Le coprésident (M. Dromisky): Il est évident qu'il y aura une plus grande demande des ressources de la bibliothèque. Je ne vais pas en dire plus, mais je laisse à M. Paré le soin d'examiner soigneusement ce qui est envisagé afin que vous puissiez y penser. Il nous faudra, toutefois, attendre que M. Saada vienne ici. Nous en discuterons et aurons une meilleure idée de la voie à suivre par le comité durant les prochains mois. M. Saada ne peut pas rencontrer le comité la semaine prochaine. Donc, nous devons reporter sa visite juste après la semaine de Pâques si la Chambre n'est pas dissoute et qu'elle continue à siéger.

Thank you very much for coming. I am going to give you at least ten minutes, Mr. Paré, to make your presentation. After you make yours, if there is anybody else before us who wishes to contribute additional information to the presentation being made, please let me know, and we will give you a few more minutes.

Go ahead.

Mr. Richard Paré, Parliamentary Librarian, Library of Parliament: Thank you to the two joint chairs for this introduction.

I have prepared a few notes, which will not take ten minutes to present. They are very short notes on the budget for 2004-2005, which, I understood, was the topic of the meeting of today.

The main estimates for the library for 2004-2005 amount to $30,438,000, compared to $27,673,000 for 2003-2004, which represents an increase of $2,765,000, about 10 per cent. The library budget as a whole represents 6.75 per cent of the parliamentary global budget envelope, including the Senate, the House, and the library.

In the increase of this year's budget there is an amount of 5.5 per cent, $1,725,000, for non-discretionary expenditures, which was requested to cover salary increases brought about by the signing of new agreements with the unionized staff in 2002-2003. Also, part of it was for the increase of the executive, the principals, and the analysts, some of the librarians, the guides, and the students. This portion represents $957,000. There is also an adjustment for the employee benefit plans, which represent $568,000, of which a 1.5 per cent increase is due to a new rate for these statutory items.

On the services to parliamentarians, to ensure that the library continues to provide comprehensive, reliable, accurate, confidential, and non-partisan research and analysis, additional expertise is required to create and maintain information-based committee Web sites to be consulted by parliamentarians, as recommended after the pilot project the Joint Committee on the Status of Persons with Disabilities did in 2002-2003, to which Senator Morin has referred in his short statement. So we have identified $325,000, and it is in the budget.

Also, additional expertise is required to support the committee review of estimates, as recommended by the House of Commons Standing Committee on Government Operations and Estimates. We have identified $175,000 for this.

To ensure that the library collections continue to meet increasing expectations on the part of parliamentarians for access to electronic material, an increase of $175,000 has been identified. This amount, of course, includes the increasing cost for licences.

On service to the public, to establish an easily accessible and permanent Parliament of Canada Information Centre in the 125 Sparks Street main branch — we have a service there where the public can come and consult the database on Parliament and also have documentation — we have identified a need for $30,000

Je vous remercie beaucoup d'être venus. Monsieur Paré, je vais vous donner la parole pendant au moins dix minutes pour faire votre exposé. Ensuite, si quelqu'un d'autre de présent souhaite ajouter d'autres renseignements à l'exposé, je vous prie de me le dire et nous vous accorderons quelques minutes de plus.

Vous pouvez commencer.

M. Richard Paré, bibliothécaire parlementaire, Bibliothèque du Parlement: Je remercie les deux coprésidents pour cette introduction.

J'ai préparé quelques notes, qui ne prendront pas 10 minutes. Ce sont des notes très brèves sur le budget de 2004-2005 qui, j'ai cru comprendre, est le sujet de la réunion d'aujourd'hui.

Le Budget principal des dépenses de la bibliothèque pour 2004-2005 s'élève à 30 438 000 $ en comparaison aux 27 673 000 $ pour 2003-2004, ce qui représente une augmentation de 2 765 000 $ soit près de 10 p. 100. Le budget de la bibliothèque représente 6,75 p. 100 du budget global du Parlement, incluant le Sénat, la Chambre et la bibliothèque.

Dans l'augmentation du budget de cette année, un montant de 5,5 p. 100, soit 1 725 000 $ pour les dépenses obligatoires, a été demandé pour faire face aux augmentations de salaire prévues par les nouvelles ententes signées avec le personnel syndicalisé en 2002-2003. Une partie de ce montant servira aussi aux augmentations de salaire des directeurs, des responsables, des analystes, de quelques bibliothécaires, des guides et des étudiants. Cette partie représente 957 000 $. Il y a aussi un ajustement pour les régimes des avantages sociaux des employés qui s'élève à 568 000 $ et duquel une augmentation de 1,5 p. 100 est due à un nouveau taux de ces postes législatifs.

En ce qui concerne les services aux parlementaires, pour assurer que la librairie continue à fournir une recherche et une analyse exhaustives, fiables, précises, confidentielles et non partisanes, Il faudra des compétences additionnelles pour créer et maintenir des sites Web d'information sur les comités à l'intention des parlementaires, ainsi qu'il a été recommandé suite au projet pilote de 2002-2003 mené par le Comité mixte de la condition des personnes handicapées, le sénateur Morin a fait référence à ce projet dans sa courte déclaration. Nous avons donc calculé un montant de 325 000 $ qui est dans le budget.

En outre, une compétence additionnelle est requise pour le soutien à l'examen du Budget des dépenses au comité selon la recommandation du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes. Nous avons fixé 175 000 $ à cet effet.

Pour assurer que les collections de la bibliothèque continuent à répondre aux demandes accrues des parlementaires au niveau de l'accès aux publications électroniques, une augmentation de 175 000 $ a été fixée. Ce montant inclut, évidemment, les coûts accrus des licences.

En ce qui concerne le service au public, afin d'établir un Centre d'information du Parlement du Canada permanent et facilement accessible à la bibliothèque centrale du 125, rue Sparks — le public peut s'y rendre pour consulter la base de données sur le Parlement, il y a aussi de la documentation — nous avons

to staff this information centre. We have been able to do that with students over the last year and a half, but we would like to maintain more permanent staff.

On infrastructure services, new expertise is required to develop and implement a continuous learning program at the library and to increase the training and development budget currently available, as strongly recommended by this committee last year. We have identified $195,000 for this program.

Also, additional expertise is required to continue the development and implementation of a security program, which would be in accordance with the similar programs already in place with the Senate and the House. We did not have this, so we need to have a security program in the library. This is considered a major component in the overall business continuity plan, and we have identified $75,000 for that.

We also need new resources to allow the library to set up an environment program and initiative and to develop and implement measures that will lead to the provision of a greener work environment for all its employees. This is also to go with a similar program in the House and the Senate. We have identified $75,000 for the environment program.

Additional expertise is needed in human resources for services such as staffing and compensation. We have required $130,000 to improve the service of human resources, keeping in mind that the human resource is the staff, involving the main portion of what we spend: close to 75 per cent of the whole budget is for salaries.

Additional resources are also required covering the years 1997-2005 for overhead costs, and we have identified $60,000.

I want to add a word on program review. To maximize benefits from the library operations, we proceed on a regular basis with punctual review of specific activities. This year we have reviewed our indexing operations related to Senate evidence and committee reports. After serious consideration, it has been decided to discontinue this service. We have informed the Senate accordingly. With the increased number of pages published, we are unable to keep the service relevant. In fact, we currently have a seven-year backlog in issues to index. Recent demand for substantial indexes for important committee reports have been completed with success by outsourcing the indexing.

Another area we have looked at is the library branches. In addition to a small branch located in the Centre Block, 135 North, during the renovation of the main library, we also operate branches in the Confederation Building and the Wellington Building. The reason for the operation of such a branch in a building was the occupancy by parliamentarians. Since the members have vacated the Wellington Building, and in order to rationalize our operations, we will transform the Wellington branch into a reading room, like the one we have in

déterminé qu'il fallait 30 000 $ pour recruter le personnel de ce Centre d'information. Nous avons recruté des étudiants durant les derniers 18 mois, mais nous voudrions un personnel plus permanent.

Nos services d'infrastructure ont besoin de nouvelles compétences pour élaborer et mettre en place un programme d'enseignement permanent à la bibliothèque et pour augmenter le budget actuel de la formation et du perfectionnement ainsi que l'a fortement recommandé le comité l'an dernier. Nous avons fixé 195 000 $ pour ce programme.

Des compétences additionnelles sont aussi requises pour continuer l'élaboration et la mise en place d'un programme de sécurité conforme à des programmes similaires déjà établis avec le Sénat et la Chambre. Nous n'en avions pas, la bibliothèque a donc besoin d'un programme de sécurité. Ce programme est considéré comme étant un élément important du plan global de continuité des opérations; nous avons fixé 75 000 $ à cet effet.

Nous avons aussi besoin de nouvelles ressources qui permettront à la bibliothèque de mettre sur pied un programme pour l'environnement, des initiatives et élaborer et mettre en application des mesures visant un environnement de travail plus vert pour tous les employés. Ce programme ira aussi de pair avec un programme similaire à la Chambre et au Sénat. Nous avons fixé 75 000 $ pour le programme pour l'environnement.

Il faut des compétences additionnelles aux ressources humaines pour des services tels que le recrutement et la rémunération. Nous avons demandé 130 000 $ pour améliorer le service des ressources humaines, sans oublier que c'est le personnel qui constitue les ressources humaines, ce montant équivaut à la plus grosse partie de nos dépenses: près de 75 p. 100 du budget vont aux salaires.

Des ressources additionnelles sont aussi nécessaires pour frais généraux des années 1997-2005; nous avons fixé 60 000 $.

Je voudrais ajouter un mot sur l'examen du programme. Pour maximiser les profits des opérations de la bibliothèque, nous examinons régulièrement des activités spécifiques. Cette année, nous avons examiné notre indexage des témoignages au Sénat et des rapports des comités. Après avoir examiné sérieusement la question, il a été décidé d'interrompre ce service. Nous en avons informé le Sénat. Avec le nombre accru de pages publiées, nous sommes incapables de maintenir l'utilité de ce service. En fait, à ce jour, nous avons un arriéré de travail de sept ans pour l'indexage. La demande récente d'index considérables pour des rapports importants de comités a été satisfaite grâce à une impartition de l'indexage.

Nous nous sommes aussi penché sur les succursales. En plus d'une petite succursale située dans l'édifice du Centre, 135 Nord, pendant la rénovation de la bibliothèque centrale, nous avons aussi des succursales dans l'édifice de la Confédération et dans l'édifice Wellington. Ces branches ont été ouvertes car des parlementaires occupaient les édifices. Depuis qu'ils ont quitté l'édifice Wellington et pour rationaliser nos opérations, nous convertirons la succursale de Wellington en une salle de lecture comme celle qui se trouve dans l'immeuble de la Justice et celle

the Justice Building and the one we have in the Senate. The librarian attached half-time to the Wellington branch will work now at the main branch at 125 Sparks Street.

Mr. Joint Chair, that completes my introductory notes, but we will be pleased to answer questions. You have Mr. Bonnaventure, the director of human resources, Madam Brydon, the director of service to the public, Mr. Finsten, the associate parliamentary librarian responsible for information and research, Madam Brodie, the director responsible for information resource management, collections, and electronic means, and Mr. Guimont, the director of planning. Unfortunately, we do not have the director of finance today. We will try to give you the answers.

The Joint Chair (Mr. Dromisky): Thanks for your presentation.

Is there anyone on the panel who would like to contribute new or further information to the presentation? If not, we will expect you to respond to some of the questions presented to you.

We will start with Mr. Doyle.

Mr. Norman Doyle (St. John's East, CPC): I do not have many questions. It is my first meeting. I am just groping my way along, you might say.

But maybe you could be a little bit more clear on what you mean by providing collections to Parliament. What does that involve, specifically? I was not really clear. I think you moved over that one fairly quickly. I was just wondering if you could go back again and maybe give us a little rundown on what you mean by providing collections to Parliament and what it involves.

Ms. Lynn Brodie, Director, Collections Division, Library of Parliament: The provision of collections includes print collections. As most people are aware, most libraries still have a large number of books that they lend out, which we also use to consult in order to answer questions and assist in the research services that we provide to parliamentarians. But we also put a large number of electronic documents on Intraparl, and one of the most-used services on Intraparl happens to be our media monitoring service, Parlmedia.

One of the requests of the previous joint chairs of this committee, in fact of a number of the members of this committee, was that we increase the amount of international coverage from news sources. This is something we started about a month and a half ago. We have acquired the London Times, the New York Times, and a number of other newspapers. As Mr. Paré mentioned, the cost of acquiring those licences to put them on the parliamentary site is what we requested the additional $175,000 for.

Mr. Norman Doyle: Okay.

que nous avons au Sénat. Le bibliothécaire qui travaille à temps partiel à la succursale de Wellington travaillera maintenant à la bibliothèque centrale située au 125 rue Sparks.

Monsieur le coprésident, voilà qui résume mes notes d'introduction, nous sommes prêts à répondre aux questions. Nous avons M. Bonnaventure, le directeur des ressources humaines, Mme Brydon, la directrice du service au public, M. Finsten, le cobibliothécaire parlementaire chargé de l'information et de la recherche, Mme Brodie, la directrice chargée de la gestion des ressources de l'information, des collections et des moyens électroniques, et M. Guimont, le directeur de la planification. Malheureusement, le directeur des finances n'est pas ici. Nous essaierons de répondre à vos questions.

Le coprésident (M. Dromisky): Merci de votre exposé.

Quelqu'un voudrait-il ajouter autre chose à cet exposé? Autrement, nous aimerions que vous répondiez à nos questions.

Nous commençons par M. Doyle.

M. Norman Doyle (St. John's-Est, PCC): Je n'ai pas beaucoup de questions. C'est ma première réunion. Je tâtonne encore en quelque sorte.

Pourriez-vous être un peu plus précis sur la fourniture de collections au Parlement. C'est quoi au juste? Je n'ai pas très bien compris. Je crois que vous êtes passé assez rapidement sur ce point. Pourriez-vous nous en reparler et peut-être nous donner un petit aperçu de ce que vous vouliez dire par fournir des collections au Parlement et ce que cela implique.

Mme Lynn Brodie, directrice, Division des collections, Bibliothèque du Parlement: La fourniture des collections comprend des collections imprimées. Comme la plupart des gens le savent, la majorité des bibliothèques ont encore un grand nombre de livres qu'elles prêtent et que nous consultons aussi pour répondre aux questions et aider dans les services de recherche que nous offrons aux parlementaires. Mais, nous avons aussi ajouté un grand nombre de publications électroniques sur Intraparl et il se trouve que notre service d'exploration électroniques des journaux Parlmedia est l'un des services les plus utilisés sur Intraparl.

L'une des demandes des précédents coprésidents du comité, en fait de plusieurs membres du comité, voulait que nous augmentions le volume des nouvelles provenant de l'étranger. Nous avons commencé à le faire il y a près d'un mois et demi. Nous recevons le London Times, le New York Times et d'autres journaux. Comme l'a dit M. Paré, le coût d'obtention de ces licences pour les mettre sur le site parlementaire est la raison pour laquelle nous avons demandé 175 000 $ de plus.

M. Doyle: D'accord.

Mr. Paré: If I may just add a little, the library, according to the act of Parliament, is required to conserve the books, paintings, and arts of Parliament. So we have the mandate to have the collections of the books and so on for Parliament.

[*Translation*]

The Joint Chair (Senator Morin): Mr. Paré, I have two questions for you. The first one concerns the Performance Report. I do not know if we are to study this document this afternoon or not, but I was surprised to see that the number of requests for reference information from parliamentary clients was declining; we see a drop in the number of reference requests. I do not know how you explain that. However, I did hear that there was a 3 per cent increase in the research requests. That is quite substantial; reference was made to a 16 per cent increase, and so on.

I will let you answer that question and I would have a second, more general one afterwards.

Mr. Paré: The decline in the number of reference questions goes back a few years. This occurred progressively. The main reason is that many of these questions that were addressed to us were questions of fact. Now, members' or senators' assistants answer them directly with the help of the Internet. They answer those questions and so the number of factual questions has decreased enormously.

The number of substantive questions —

The Joint Chair (Senator Morin): Could you explain the difference between the two? What is a factual question and what is a substantive question?

Mr. Paré: A question of fact is, for instance, when someone asks you for the name of a member in England. That is factual: we obtain the information and we give it to you.

A more substantive question would require that we look through several documents for information on a subject, i.e., this refers to research that takes some time. Often, it is the time required that determines the nature of the question. So, we divide questions into those two categories.

There has been a smaller drop in the number of substantive questions, but they have also declined a little. One of the main reasons is that we have developed instruments such as PARLMEDIA, for instance, and the PARLCAT catalogue to which we add documents with electronic links, et cetera. People find the documents directly and so they do not have to call to obtain the document since they have it. PARLMEDIA is one example of a tool that gathers references to electronic media, and it is very useful for all parliamentarians. I think it is one of the most used databases on the Hill. That gives you some idea.

The Joint Chair (Senator Morin): If I look at your Performance Report... You say that there has been a decline in both categories. What do you mean when you refer to a 21 per cent increase in work as compared to the average...

M. Paré: Si je peux ajouter quelque chose, la bibliothèque, en vertu de la Loi du Parlement, doit conserver les livres, les toiles et les oeuvres d'art du Parlement. Donc, notre mandat est d'avoir des collections de livres, et cetera pour le Parlement.

[*Français*]

Le coprésident (le sénateur Morin): Monsieur Paré, j'aurais deux questions à vous poser. La première porte sur le Rapport sur le rendement. Je ne sais pas si c'est un document qu'on doit étudier cet après-midi ou non, mais j'ai été surpris de voir que le nombre de demandes de références des clients parlementaires baissait; on voit une diminution dans les demandes de références. Je ne sais pas comment vous pouvez expliquer cela. Par contre, j'ai bien entendu qu'il y a une augmentation de 3 p. 100 des demandes de recherche. C'est assez substantiel, on parle d'une augmentation de 16 p. 100, et ainsi de suite.

Je vais vous laisser répondre à cette question et j'en aurai une deuxième, plus générale.

M. Paré: La diminution des questions de références remonte à quelques années. Elle s'est faite progressivement, si je puis dire. La principale raison, c'est que beaucoup de ces questions qui nous étaient adressées étaient des questions factuelles. Or, les assistants de députés ou de sénateurs y répondent directement, avec l'aide de l'Internet. Ils répondent à ces questions, donc, le nombre de questions factuelles a diminué énormément.

Le nombre de questions substantielles...

Le coprésident (le sénateur Morin): Pourriez-vous faire la distinction entre les deux, entre ce qui est factuel et ce qui est substantiel?

M. Paré: Une question factuelle, c'est quand, par exemple, on vous demande le nom d'un député en Angleterre. C'est factuel: on va chercher l'information et on vous la donne.

Une question plus substantielle exigerait de faire une recherche d'information sur un sujet qui nécessite une recherche dans plusieurs documents et qui requiert du temps. Souvent c'est la question de temps qui détermine la nature. Alors, on divise ces choses-là en deux.

Les questions substantielles ont moins diminué, mais elles ont un peu diminué aussi. Une des raisons principales, c'est que nous avons développé des instruments comme PARLMEDIA, par exemple, et comme le catalogue PARLCAT dans lequel on ajoute des documents avec des liens électroniques, et cetera. Les gens trouvent les documents directement, donc ils n'ont pas à appeler pour avoir le document, ils le reçoivent. PARLMEDIA est un des exemples de tout ce qui touche les médias en format électronique et c'est très utile pour tous les parlementaires. Je pense que c'est une des bases de données les plus utilisées sur la Colline. Cela vous donne un peu un exemple.

Le coprésident (le sénateur Morin): Si je vais à votre Rapport sur le rendement... Vous me dites que cela a diminué des deux côtés. Qu'est-ce que vous appelez: «...une augmentation de 21 p. 100 des travaux par rapport à la moyenne...» Est-ce que

Is this work that is done for committees or at the request of parliamentarians? I am on page 7 of the French version of your document.

Mr. Paré: Thank you.

The Joint Chair (Senator Morin): I do not understand clearly what has been decreasing and what has been increasing. You are saying that the number of factual questions has been declining, as well as the substantive questions, and I see that—

Mr. Paré: Insofar as research work is concerned, the type of work that has been increasing involves briefing notes, a type of document that we are now being asked for rather than more elaborate documents. That is the current trend.

The Joint Chair (Senator Morin): Do you prepare those on request?

Mr. Paré: Yes, on request.

The Joint Chair (Senator Morin): Do you consider those substantive questions or factual questions?

Mr. Paré: Research is always substantive. It is mostly reference questions that involve questions of fact.

The Joint Chair (Senator Morin): But when a member or a senator makes a request he does not specify whether he is asking for research to be done; he simply makes a request.

Let us forget these categories that we are getting lost in. Has the total number of requests from parliamentarians increased or decreased?

Mr. Paré: There has been a decrease, the number of reference questions has declined.

The Joint Chair (Senator Morin): I am talking about the total number of requests, whether requests for briefing notes or other things. The total number of requests from parliamentarians has declined.

Mr. Paré: It has declined.

The Joint Chair (Senator Morin): However, I understand that the work related to committees is on the increase.

There is a budget increase, but have the resources allocated to meeting the requests from parliamentarians diminished?

Mr. Paré: The resources have, rather, been redistributed, because we still have to do research in electronic databases in order to allow parliamentarians to find information. I referred to the tools we are developing; in fact, in Quebec, we would say that we are shooting ourselves in the foot — you know the expression — because we are preparing tools that allow the users to find information more easily. So they are asking us fewer direct questions. In fact, that is one of the main reasons why —

There is another factor, if you will allow me to add something. In our survey of parliamentarians last year we discovered that parliamentarians do not have a good knowledge of all of the services offered by the Library. Having noted that, we decided

ce sont des travaux qui sont faits pour les comités, ou est-ce que ce sont des demandes de parlementaires? Je suis à la page 7 de la version française de votre document.

M. Paré: Merci.

Le coprésident (le sénateur Morin): C'est que je comprends mal ce qui diminue et ce qui augmente. Vous nous dites que les questions factuelles diminuent, de même que les questions substantielles, et je vois que...

M. Paré: Dans le cadre des travaux de recherche, ce qui augmente, ce sont les notes de briefing, que l'on demande maintenant plutôt que des documents très élaborés. C'est la tendance actuelle.

Le coprésident (le sénateur Morin): Est-ce que c'est à la suite d'une demande?

M. Paré: À la suite de demandes.

Le coprésident (le sénateur Morin): Est-ce que vous considérez cela comme des demandes substantielles, ou factuelles?

M. Paré: À la recherche, c'est toujours substantiel. C'est surtout à la référence qu'on a des questions factuelles.

Le coprésident (le sénateur Morin): Mais quand un député ou un sénateur fait une demande, il ne dit pas s'il s'agit d'une recherche, il fait simplement une demande.

Oublions les sous-divisions dans lesquelles on se perd. Est-ce que le nombre total des demandes venant des parlementaires ont augmenté, ou si elles ont diminué?

M. Paré: Ça diminue, les références diminuent.

Le coprésident (le sénateur Morin): Je parle du total, qu'il s'agisse de demandes de briefing ou d'autres choses. Le nombre total de demandes des parlementaires diminue.

M. Paré: Ça diminue.

Le coprésident (le sénateur Morin): Par contre, je comprends que le travail des comités augmente.

Il y a une augmentation du budget, mais les ressources affectées aux demandes des parlementaires ont-elles diminué?

M. Paré: Les ressources ont plutôt été redistribuées, parce que nous devons quand même faire de la recherche dans les bases de données électroniques afin de permettre aux parlementaires de trouver l'information. Lorsque je mentionnais les outils que nous développons, en fait, en Québécois, on dirait qu'on se tire dans le pied — vous connaissez l'expression —, parce qu'on prépare des outils qui permettent aux usagers de trouver plus facilement l'information. Donc, ils demandent moins de questions directement. En fait, c'est une des principales raisons pour lesquelles...

Il y a un autre facteur, si vous me permettez d'ajouter quelque chose. Nous avons constaté, lorsque nous avons fait une enquête auprès des parlementaires l'an passé, que les parlementaires ne connaissaient pas très bien tous les services de la Bibliothèque. À

that we would take steps to try to acquaint people with our services and make them better known, which is something we are going to do more of this year.

The Joint Chair (Senator Morin): We should also say that that survey revealed a very high level of satisfaction with regard to the services provided by the Library.

I would like to move on to another topic. This will not surprise you; it is maintaining the competence of your staff. You know that this is a topic that is dear to my heart. Your staff is highly qualified; they are professionals, scientists, people who really are at the academic level, that is to say people who could be teaching in universities or working in pharmaceutical research companies, for instance. That is their level of competence. Now according to the information I have obtained, people say that at that level the percentage of budgets allocated to ongoing training of scientific and professional staff — I am not talking about clerical staff, here — should be between 5 and 10 per cent of the budget for human resources. So if 75 per cent of your budget is allocated to human resources, which means about $22 million, say $20 million, you should really allocate between one and $2 million to maintaining the competence of your professional and scientific staff.

Does this correspond more or less to what you do earmark for training?

Mr. Paré: No, it does not. However, we are making efforts to improve the situation. We have followed up on a request that you made at the last meeting, which gives you part of the answer. We spend approximately $100,000 for the year. This year we earmarked $195,000 to develop what we call the learning program. With that addition, we are heading in the right direction, but we are still quite far from the million dollars you suggest we should be spending, which would be comparable to what is spent in universities.

I might say that there is a slight difference, in the sense that in universities people really specialize in one area. For our part, we ask our specialists to develop their knowledge in several areas.

The Joint Chair (Senator Morin): All the more reason to keep people up to date.

Mr. Paré: You are probably right, but we do not ask them to specialize in the same way, if you see what I mean. The staff, especially the researchers, get a lot out of the work of the committees, because they travel with the committees, they are with the committees, they benefit from the presence of experts who help the committees. As I mentioned at a previous meeting, they also use approximately 5 per cent of their time to "self-specialize." So all of that put together does not amount to a million dollars, I will grant you that, but we are headed in the right direction, and we have a program we are setting up precisely to further this kind of development. This will not only be for research analysts,

ce moment-là, on a dit qu'on prendrait des moyens pour essayer de faire mieux connaître les services, ce que nous allons sûrement faire de plus en plus cette année.

Le coprésident (le sénateur Morin): On devrait dire aussi que cette enquête a révélé un niveau de satisfaction vraiment élevé relativement aux services de la Bibliothèque.

J'aimerais passer à un autre sujet. Cela ne vous étonnera pas, il s'agit du maintien de la compétence de votre personnel. Vous savez que c'est un sujet qui m'est cher. Votre personnel est hautement qualifié. Ce sont des professionnels, des scientifiques, des gens qui sont vraiment de niveau universitaire, c'est-à-dire des gens qui pourraient être dans une université ou dans une compagnie pharmaceutique de recherche. C'est à ce niveau-là qu'ils se situent. Or, selon l'information que j'ai obtenue, on maintient qu'à ce niveau-là, les pourcentages des budgets qui sont alloués à la formation continue du personnel scientifique et professionnel — je ne parle pas du personnel clérical — se situent entre 5 et 10 p. 100 du budget alloué aux ressources humaines. Alors, si on dit que 75 p. 100 de votre budget est alloué aux ressources humaines, ce qui donne à peu près 22 millions de dollars, mettons 20 millions de dollars, vous devriez vraiment avoir entre un et deux millions de dollars alloués au maintien de la compétence de votre personnel professionnel et scientifique.

Est-ce que cela correspond à peu près à ce que vous avez?

M. Paré: Non, ça ne correspond pas à cela, évidemment. Toutefois, nous faisons des efforts pour améliorer la situation. Nous avons répondu à une demande que vous, en particulier, aviez pilotée lors de la dernière réunion et qui vous donne une partie de la réponse. Nous dépensons environ presque 100 000 $ pour l'année. Nous avons identifié, cette année, 195 000 $ pour développer davantage ce qu'on appelle le learning program. Or, si on ajoute cela, nous sommes sur la bonne voie, mais nous sommes loin encore du million de dollars que vous suggérez, ce qui serait comparable à ce qui se fait dans les universités.

Je dois dire qu'il y a peut-être une petite différence, en ce sens que dans les universités, ils se spécialisent vraiment plus dans un domaine. Pour notre part, nous demandons à nos spécialistes d'être spécialisés, mais dans quelques domaines.

Le coprésident (le sénateur Morin): Raison de plus pour se tenir à jour.

M. Paré: Vous avez raison, sans doute, mais on ne leur demande pas de se spécialiser de la même façon, si je peux m'exprimer ainsi. À ce moment-là, ils bénéficient beaucoup, surtout les attachés de recherche, des travaux des comités, parce qu'ils voyagent avec les comités, ils sont avec les comités, ils bénéficient de la présence des experts qui aident aux comités. Ils utilisent aussi, comme je l'avais mentionné lors d'une réunion précédente, environ 5 p. 100 de leur temps pour s'«autospécialiser». Alors, tout cela mis ensemble, ça ne fait pas un million de dollars, je vous l'accorde, mais nous sommes sur la bonne voie et nous avons un programme que nous mettons en place, justement pour favoriser cela. Ça ne sera pas seulement

but also for librarians. There are certain other groups, such as Library managers, who also need training from time to time.

The Joint Chair (Senator Morin): You will not be surprised if I bring this up again in the future.

Mr. Paré: No, it will be a pleasure.

[*English*]

The Joint Chair (Mr. Dromisky): Thank you very much, Mr. Morin.

Anyone on the government side — Mr. Gallaway or Mr. Duplain?

[*Translation*]

Mr. Claude Duplain (Portneuf, Lib.): I have a question. My questions may not be very complex because this is my first meeting and I have to get used to this new universe, but I want to congratulate you. We use the Research Branch services and you do truly extraordinary work. People are very courteous, very dedicated, and I commend you for that.

However, I did not expect the budget to be so high; I was really surprised. I have a simple technical question: how many employees are there at the Library?

Mr. Paré: About 300, but they are not all permanent employees.

Mr. Duplain: I see.

Mr. Paré: In Ms. Brydon's group, for instance, there are students who work as guides for the visits to Parliament during the summer. They are tourist guides, and these are mostly students who work during the summer, but not during the rest of the year. We have others who work part time during the year. So we cannot say that they are all permanent employees.

Mr. Duplain: I would like to ask you a question on a topic you were discussing earlier. When I look at this, I think that we have something that is very efficient for parliamentarians and for the public, but especially for parliamentarians.

Sometimes we tend to buy powerful computers whose possibilities we barely exploit. Do you feel that members really use your services to the full? Do you have statistics, percentages that would express to what extent members are aware of the services of the Library of Parliament and the ways in which they use them?

Mr. Paré: When you talk about whether people are aware of those services, that is the right question. We think that they do not know the Library sufficiently, but in terms of statistics, the survey we carried out last year indicated that there was a small percentage of heavy users who call on the Library's services a great deal. There was a very high percentage of members — I do not remember the figure exactly, but it might have been around 70 per cent — who call on our services

pour les analystes de la recherche, mais ce sera pour les bibliothécaires aussi. Il y a aussi certains groupes, comme les gestionnaires de la Bibliothèque, qui en ont parfois besoin.

Le coprésident (le sénateur Morin): Ça ne vous étonnera pas si je parle encore de cela à l'avenir.

M. Paré: Non, cela nous fera plaisir.

[*Traduction*]

Le coprésident (M. Dromisky): Merci beaucoup, monsieur Morin.

Y a-t-il quelqu'un du parti ministériel... monsieur Gallaway ou monsieur Duplain?

[*Français*]

M. Claude Duplain (Portneuf, Lib.): J'ai une question. Mes questions ne seront peut-être pas très poussées parce que c'est ma première réunion et que l'on a à se plonger dans ce nouveau monde, mais je tiens à vous féliciter. On utilise le Service de recherche, et vous faites un travail vraiment extraordinaire. Les gens sont très polis, très dévoués, et je vous en félicite.

Par contre, je ne m'attendais à ce que le budget soit si élevé; j'ai été vraiment surpris. J'ai une simple question technique: combien y a-t-il d'employés à la Bibliothèque?

M. Paré: Environ 300, mais ce ne sont pas tous des employés permanents.

M. Duplain: D'accord.

M. Paré: Dans le groupe de Mme Brydon, par exemple, il y a des étudiants qui assurent le service des visites du Parlement l'été. Ce sont des guides touristiques, donc, ce sont plutôt des étudiants qui travaillent durant l'été, mais pas durant l'année. On en a d'autres qui travaillent à temps partiel durant l'année. Donc, on ne peut pas dire que ce sont tous des employés permanents.

M. Duplain: J'aurais envie de vous poser une question sur un sujet que vous avez abordé plus tôt. Quand je regarde cela, je pense qu'on a quelque chose de vraiment très efficace pour les parlementaires et pour le public, mais surtout pour les parlementaires.

Parfois, on à tendance à s'acheter un gros ordinateur dont on exploite à peine les possibilités. Avez-vous l'impression que les députés utilisent vraiment bien ce qu'ils pourraient utiliser? Avez-vous des pourcentages d'utilisation, à savoir jusqu'à quel point les députés connaissent la Bibliothèque du Parlement et de quelles façons ils peuvent avoir recours à ses services?

M. Paré: Quand vous parlez de la connaissance, c'est la bonne question. On pense qu'ils ne connaissent pas assez la Bibliothèque, mais en termes de statistiques, l'étude que nous avons faite l'an dernier nous indiquait qu'il y avait un pourcentage pas très élevé de très grands utilisateurs qui, eux, utilisaient énormément les services de la Bibliothèque. Il y avait un pourcentage très élevé de députés — je ne me souviens pas de quel ordre de grandeur, mais il était peut-être de 70 p. 100 — qui

occasionally, and a small percentage who almost never use the Library's services. But all members used it at least once or twice a year. That is something.

Mr. Duplain: So the "not very often" could refer to people who use your services once or twice a year.

Mr. Paré: Yes, that is it. Among those who used the services a great deal, I could name one parliamentarian who sometimes made around 100 requests per week. We had him at the top of the list of users. We intend to publicize our services, especially during the new Parliament. We are getting ready for the 38th Parliament and we are going to launch a campaign to raise awareness about the services that are available to you.

Mr. Duplain: That is the difference. I realize after having spoken to members that some of them are afraid of exaggerating. That is a fear that some members expressed. They are afraid to exaggerate, or they do not dare —

Mr. Paré: My answer would be that you should dare. Do not be afraid to exaggerate. If you really exaggerate and if this creates problems for your colleagues, we will let you know. We always provide confidential service, of course.

Mr. Duplain: Do you have a percentage of use broken down by political allegiance?

Mr. Paré: No, I do not think so.

Mr. Duplain: You do not have that.

Mr. Paré: No, I do not think so.

Mr. Duplain: What are you going to do to demystify the Library's services for members?

Mr. Paré: As I was saying, we are preparing a program. We are going to attempt to raise awareness of our services among new parliamentarians. We are also going to target our program to experienced parliamentarians. We are going to invite those who will be returning and we are going to organize meetings in order to listen. This year we earmarked $10,000 for a specific activity to that effect. We also work in cooperation with the House of Commons and the Senate, especially the House of Commons, which is also getting ready for the 38th Parliament. We take part in their program. That is useful, because it is less expensive for us to do this with partners.

Mr. Duplain: Since what you make available online is very efficient, I often go and do research in your documents. When we need documents we always go there first to see if we can find the document, before asking for your help.

Can you monitor that? Do you have any way of knowing that we use that service whenever we turn to it, so that you can have some idea of the number of users?

Ms. Brodie: Yes, we can tally the number of users, but because of the way the system was designed and the way in which your addresses are assigned, we cannot know whether the user is

y avaient recours de temps à autre, et un petit pourcentage qui n'y avaient pratiquement jamais recours. Mais tous l'utilisaient au moins une fois ou deux par année. C'était déjà quelque chose.

M. Duplain: Le «très peu» peut être une fois ou deux par année.

M. Paré: Oui, c'est cela. Parmi ceux qui l'utilisaient énormément, je pourrais vous nommer un parlementaire qui faisait parfois presque une centaine de demandes par semaine. On le plaçait en haut de la liste des utilisateurs. C'est dans ce sens que nous allons, surtout pour la nouvelle législature. Nous nous préparons pour la 38e législature et nous allons faire une campagne pour bien faire connaître les services que vous pourriez utiliser.

M. Duplain: C'est là la différence. Je m'aperçois, pour avoir parlé à des députés, que certains ont peur d'exagérer. C'est une crainte que j'ai vue chez des députés. Ils peuvent avoir peur d'exagérer ou n'osent pas...

M. Paré: Si vous le permettez, je vais vous répondre qu'il faut oser. N'ayez pas peur d'exagérer. Si vous exagérez vraiment et que cela crée des problèmes pour vos collègues, on va vous en parler à ce moment-là. On donne toujours des services confidentiels, évidemment.

M. Duplain: Avez-vous un pourcentage d'utilisation par allégeance politique?

M. Paré: Non, je ne pense pas.

M. Duplain: Vous n'avez pas cela.

M. Paré: Non, je ne crois pas.

M. Duplain: Et qu'est-ce que vous allez faire pour démystifier auprès des députés ce que la Bibliothèque peut faire?

M. Paré: Comme je vous le disais, nous préparons un programme. Nous allons essayer de faire connaître nos services aux nouveaux parlementaires. Nous allons aussi le faire auprès des anciens parlementaires. Nous allons inviter ceux qui reviendront et nous allons participer à des réunions afin de les entendre. Cette année, on a identifié 10 000 $ pour une activité particulière à cet effet. Nous travaillons aussi en collaboration avec la Chambre des communes et le Sénat, surtout avec la Chambre des communes, qui se préparent pour la 38e législature, eux aussi. On participe à leur programme. Cela nous aide parce que c'est meilleur marché pour nous de le faire avec des partenaires.

M. Duplain: Maintenant, comme ce que vous mettez sur ordinateur est très efficace, je vais souvent fouiller dans vos documents. Quand on a besoin de documents, on va toujours là en premier pour voir si on peut trouver le document, avant de commander une recherche.

Est-ce que vous avez un contrôle là-dessus? Êtes-vous capables de savoir qu'on a recours à ce service à chaque fois qu'on le fait, pour connaître le nombre d'utilisateurs?

Mme Brodie: En effet, on peut savoir le nombre d'utilisateurs, mais compte tenu de la façon dont le système a été conçu et de l'assignation de vos adresses, on ne peut pas savoir si c'est

someone from the House, the Senate or the Library. All we know is that a user is from the Hill or, if this involves something on the Internet site, if the user is someone from the outside.

Mr. Duplain: At least you can get some idea of the topics involved. I suppose you prepare briefs on certain topics in advance, without being asked to do so.

Is that the case?

Ms. Brodie: To the extent that it is possible, we try to prepare certain subjects which we think will generate a higher number of requests for information. During the previous Parliament we worked quite closely with the Research Branch to create what we called tips, in English, which were brief documents that gave an overview of a topic which we felt would be raised in Parliament, as well as a list of links to web sites that could also be of assistance to the person and provide him or her with more information.

[*English*]

The Joint Chair (Mr. Dromisky): Mr. Gallaway, do you have anything you'd like to ask?

Hon. Roger Gallaway (Sarnia—Lambton, Lib.): I'll ask one quick question on the security program. We often think of people going into libraries and stealing books. What is the security program? Maybe you can just explain it.

Mr. Paré: When the House and the Senate are located in a building, they provide the security. For instance, in the Centre Block, the security for the library building — which is now closed, but when it is open — is ensured by the House of Commons. But when we are in other locations, they do not provide the security for us.

We thought we were covered, but we are not, so we have to do something. We have the services of Madam Bryden, the public service, in the Darcy McGee building, and this is not covered by the House. That is why we will have to do our share.

Mr. Gallaway: Okay, thank you.

The Joint Chair (Mr. Dromisky): If there are no further questions, I would like to ask one pertaining to the training and informing of members of Parliament about your services.

Since 1993, I know there have been dramatic changes and the introduction of all kinds of new technology, processes, and so forth to gather, store, and share information. There is no doubt about that. But in most M.P.s' offices, it is the young guys who are the gung-ho operators of all the technology. They are the ones who really request the information f or individual M.P.s.

It is not only the M.P.s who have to be made aware. I ask you to consider that the individuals who have been designated within M.P.s' offices have to be very knowledgeable about the extent to which they can use the technology you have in your control.

quelqu'un de la Chambre, du Sénat ou de la Bibliothèque. Tout ce qu'on peut savoir, c'est s'il s'agit d'un utilisateur de la Colline ou, si c'est quelque chose sur le site Internet, s'il s'agit d'un utilisateur de l'extérieur.

M. Duplain: Au moins, vous êtes en mesure de connaître les sujets demandés. Vous devez, je suppose, préparer des sujets à l'avance, sans qu'on vous ait demandé de le faire.

Le faites-vous?

Mme Brodie: Dans le mesure du possible, on essaie de préparer certains sujets qui, on le croit, feront l'objet de plusieurs demandes. Durant la dernière législature, on a travaillé étroitement avec le Service de recherche pour créer ce qu'on avait appelé des capsules ou tips, en anglais, qui étaient des documents brefs mais qui donnaient un aperçu d'un sujet qui, on le croyait, serait soulevé au Parlement, ainsi qu'une liste de liens à des sites web qui pouvaient aider la personne également, lui donner un plus grand aperçu.

[*Traduction*]

Le coprésident (M. Dromisky): Monsieur Gallaway, avez-vous une question?

L'honorable Roger Gallaway (Sarnia—Lambton, Lib.): J'ai une petite question concernant le programme de sécurité. On pense souvent que les gens vont dans les bibliothèques pour voler des livres. Quel est le programme de sécurité? Pouvez-vous nous en parler?

M. Paré: Quand la Chambre et le Sénat se trouvent dans un édifice, leurs services assurent la sécurité. Par exemple, dans l'édifice du Centre, la sécurité pour le bâtiment de la bibliothèque — qui est aujourd'hui fermé, mais quand il est ouvert — est assurée par la Chambre des communes. Mais, leurs services n'assurent pas la sécurité des bibliothèques dans d'autres endroits.

Nous pensions que l'on nous fournirait une sécurité, ce n'est pas le cas, nous devons faire quelque chose. Les services de Mme Bryden, la sécurité du service au public situé dans l'édifice Darcy McGee n'est pas assurée par la Chambre. C'est la raison pour laquelle nous devrons faire quelque chose.

M. Roger Gallaway: D'accord, merci.

Le coprésident (M. Dromisky): S'il n'y a pas d'autres questions, j'aimerais poser une question ayant trait à la formation et l'information des députés du Parlement au sujet de vos services.

Depuis 1993, je sais qu'il y a eu des changements considérables et l'introduction de toutes sortes de nouvelles technologies, de processus, et cetera pour collecter, sauvegarder et échanger de l'information. Il n'y a aucun doute à ce sujet. Mais, dans la plupart des bureaux de député, ce sont les jeunes qui sont les utilisateurs les plus zélés de toute la technologie. Ce sont eux qui demandent vraiment l'information pour la passer à des députés.

Ce n'est pas seulement les députés qui doivent être informés. Je vous demande de tenir compte du fait que les personnes nommées dans les bureaux des députés doivent maîtriser la technologie que vous utilisez. Un grand nombre de jeunes gens sur la Colline ne

Many of the young people on the Hill are not aware of that. I know that for a fact. Many of them are very enthused by the kinds of things that can be done, with your cooperation and your technology.

That is all I have to say.

Is there further business?

The members of the committee may notice that there is consideration of main estimates. There are two statements at the bottom of that page. I am asking you to just let that be. These will be deemed reported by the end of May, I believe. That is very good.

The committee adjourned.

savent pas cela. Je le sais en connaissance de cause. Un grand nombre d'entre eux sont très enthousiasmés par ce qui peut être fait avec votre coopération et votre technologie.

C'est tout ce que j'avais à dire.

Y a-t-il autre chose?

Les membres du comité ont peut-être remarqué qu'un Budget principal des dépenses est à l'étude: il y a deux déclarations au bas de cette page. Je vous demande de laisser cela de côté. Il en sera automatiquement fait rapport à la fin du mois de mai, je crois. C'est excellent.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid
Lettermail
Poste-payé
Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Wednesday, March 24, 2004

From the Library of Parliament:

Richard Paré, Parliamentary Librarian;

Hugh Finsten, Associate Parliamentary Librarian;

Lynn Brodie, Director, Collections Division;

Dianne Brydon, Director, Parliamentary Public Programs;

Alain Guimont, Director, Corporate Planning;

Roland Bonnaventure, Director, Human Resources Division.

TÉMOINS

Le mercredi 24 mars 2004

De la Bibliothèque du Parlement:

Richard Paré, bibliothécaire parlementaire;

Hugh Finsten, bibliothécaire parlementaire associé;

Lynn Brodie, directrice, Division des collections;

Dianne Brydon, directrice, Programmes parlementaires destinés au public;

Alain Guimont, directeur, Planification corporative;

Roland Bonnaventure, directeur, Division des ressources humaines.

Available from:
PWGSC – Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Disponible auprès des:
TPGSC – Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

CAI
XY13
-L36

Government
Publications



First Session
Thirty-eighth Parliament, 2004-05

SENATE OF CANADA
HOUSE OF COMMONS

Proceedings of the Standing Joint Committee on the

Library of Parliament

Joint Chairs:

The Honourable Senator MARILYN TRENHOLME COUNSELL
LUI TEMELKOVSKI, M.P.

Thursday, November 18, 2004
Tuesday, February 22, 2005
Wednesday, May 4, 2005
Thursday, October 27, 2005
Tuesday, November 22, 2005

Issue No. 1

Organization meeting
and
First meeting on:
Strategic Plan 2004-2009
and
First meeting on:
Expenditures set out in Parliament Vote 10 of the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2006
and
Business of the Committee
and
First and final meeting on:
Certificate of nomination of William Robert Young to the position of Parliamentary Librarian

INCLUDING:
THE FIRST AND SECOND REPORT OF THE COMMITTEE
(Quorum and Business, and Appointment of William Robert Young to the office of Parliamentary Librarian)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-huitième législature, 2004-2005

SÉNAT DU CANADA
CHAMBRE DES COMMUNES

Délibérations du Comité mixte permanent de la

Bibliothèque du Parlement

Coprésidents :

L'honorable sénateur MARILYN TRENHOLME COUNSELL
LUI TEMELKOVSKI, député

Le jeudi 18 novembre 2004
Le mardi 22 février 2005
Le mercredi 4 mai 2005
Le jeudi 27 octobre 2005
Le mardi 22 novembre 2005

Fascicule n° 1

Séance d'organisation
et
Le première réunion concernant :
Plan stratégique 2004-2009
et
Première réunion concernant :
Les dépenses projetées au crédit 10 du Parlement contenu dans le Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006
et
Travaux du comité
et
Première et dernière réunion concernant :
Le Certificat de nomination de William Robert Young au poste de bibliothécaire parlementaire

Y COMPRIS :
LES PREMIER ET DEUXIÈME RAPPORTS DU COMITÉ
(Quorum et travaux, et nomination de William Robert Young au poste de bibliothécaire parlementaire)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

42059-42244-42391-42655-42701

THE STANDING JOINT COMMITTEE
ON THE LIBRARY OF PARLIAMENT

Joint Chairs: The Honourable Senator Marilyn Trenholme Counsel
Lui Temelkovski, M.P.

Vice-Chair: Maurice Vellacott, M.P.

and

Representing the Senate:

The Honourable Senators:

Lapointe	Poy
LeBreton	Stratton

Representing the House of Commons:

Members:

Guy André	Susan Kadis
Gerry Byrne	Gurbax Malhi
Mark Eyking	Denise Poirier-Riva
Cheryl Gallant	Bill Siksay
Peter Goldring	Darrel Stinson

*Ex officio members

(Quorum 7)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Cordy substituted for that of the Honourable Senator Lapointe (*November 22, 2005*).

The name of the Honourable Senator Hubley substituted for that of the Honourable Senator Poy (*November 22, 2005*).

The name of the Honourable Senator Lapointe substituted for that of the Honourable Senator Cordy (*November 23, 2005*).

The name of the Honourable Senator Poy substituted for that of the Honourable Senator Hubley (*November 23, 2005*).

LE COMITÉ MIXTE PERMANENT
DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésidents : L'honorable sénateur Marilyn Trenholme Counsell
Lui Temelkovaski, député

Vice-président : Maurice Vellacott, député

et

Représentant le Sénat :

Les honorables sénateurs :

Lapointe	Poy
LeBreton	Stratton

Représentant la Chambre des communes :

Députés :

Guy André	Susan Kadis
Gerry Byrne	Gurbax Malhi
Mark Eyking	Denise Poirier-Riva
Cheryl Gallant	Bill Siksay
Peter Goldring	Darrel Stinson

* Membres d'office

(Quorum 7)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Cordy est substitué à celui de l'honorable sénateur Lapointe (*le 22 novembre 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Hubley est substitué à celui de l'honorable sénateur Poy (*le 22 novembre 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Lapointe est substitué à celui de l'honorable sénateur Cordy (*le 23 novembre 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Poy est substitué à celui de l'honorable sénateur Hubley (*le 23 novembre 2005*).

Published by the Senate of Canada

Available from: Public Works and Government Services Canada
Publishing and Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

Disponible auprès des: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

ORDERS OF REFERENCE

Extract of the *Journals of the Senate* of Wednesday, October 20, 2004:

The Honourable Senator Rompkey, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool:

That the Standing Joint Committee on the Library of Parliament be authorized to examine the expenditures set out in Parliament Vote 10 of the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2005;

That the papers and evidence received and taken on the subject during the Third Session of the Thirty-seventh Parliament be referred to the Committee; and

That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House accordingly.

The question being put on the motion, it was adopted.

Extract of the *Journals of the Senate* of Monday, March 7, 2005:

The Honourable Senator Rompkey, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool:

That the Standing Joint Committee on the Library of Parliament be authorized to examine the expenditures set out in Parliament Vote 10 of the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2006; and

That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House accordingly.

The question being put on the motion, it was adopted.

Extract of the *Journals of the Senate* of Tuesday, November 22, 2005:

The Honourable Senator Rompkey, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool:

That the Certificate of Nomination for William Robert Young, Parliamentary Librarian, tabled in the Senate on November 22, 2005, be referred to the Standing Joint Committee on the Library of Parliament for consideration and report;

That the Committee submit its report no later than December 16, 2005; and

That a Message be sent to the House of Commons to acquaint that House accordingly.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRES DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 20 octobre 2004 :

L'honorable sénateur Rompkey, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Losier-Cool,

Que le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement soit autorisé à étudier les dépenses projetées au crédit 10 du Parlement contenu dans le Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005;

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus sur la question au cours de la troisième session de la trente-septième législature soient renvoyés au Comité;

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des *Journaux du Sénat* du lundi 7 mars 2005 :

L'honorable sénateur Rompkey, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Losier-Cool,

Que le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement soit autorisé à étudier les dépenses projetées au crédit 10 du Parlement contenu dans le Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006;

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 22 novembre 2005 :

L'honorable sénateur Rompkey, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Losier-Cool,

Que le Certificat de nomination de William Robert Young, bibliothécaire parlementaire, déposé au Sénat le 22 novembre 2005, soit renvoyé au Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement pour étude et rapport;

Que le Comité fasse rapport au plus tard le 16 décembre 2005;

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, November 18, 2004
(1)

[*English*]

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 9:19 a.m. this day, in room 253-D, Centre Block, for the purpose of electing a Chair, pursuant to Standing Order 106(1) of the House and rule 88 of the Senate.

Members of the committee present representing the Senate: The Honourable Senators Jean Lapointe, Marjory LeBreton and Marilyn Trenholme Counsell (3).

Members of the committee present representing the House of Commons: Marc Boulianne, Mark Eyking, Peter Goldring, Susan Kadis, Réal Lapierre, the Honourable Dominic LeBlanc, the Honourable Raymond Simard and Maurice Vellacott (8).

Acting Members from the House of Commons present: Russ Powers for Gerry Byrne.

In attendance: Senate: Adam Thompson, Joint Clerk of the Committee. *Library of Parliament:* Lalita Acharya, Analyst.

The Clerk (Senate) of the committee presided over the election of a Joint Chair (Senate).

On motion of Raymond Simard, it was agreed that Marilyn Trenholme Counsell be elected Joint Chair (Senate) of the Committee.

The Clerk (House of Commons) of the committee presided over the election of a Joint Chair (House of Commons).

On motion of Russ Powers, it was agreed that Susan Kadis be elected Joint Chair (House of Commons) of the committee.

The Clerk (House of Commons) of the committee presided over the election of a Vice-Chair (House of Commons).

On motion of Peter Goldring, it was agreed that Maurice Vellacott be elected as Opposition Vice-Chair of the Committee.

Susan Kadis took the Chair.

On motion of Maurice Vellacott, it was agreed that the committee retain the services of one or more analysts from the Library of Parliament, as needed, to assist the committee in its work, at the discretion of the Joint Chairs.

On motion of Maurice Vellacott, it was agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of six (6) members, including the Joint Chairs, the Vice-Chair, and a representative of the Bloc Québécois, New Democratic Party, and the Conservative Party; that the members of the Subcommittee be named after the usual consultations, and that the Subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the Joint Committee with respect to its agenda, to invite witnesses and schedule hearings; and that the Subcommittee report its decisions to the Joint Committee from time to time.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 18 novembre 2004
(1)

[*Traduction*]

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à 9 h 19, dans la pièce 253-D de l'édifice du Centre, pour élire un président, conformément au paragraphe 106(1) du Règlement de la Chambre et à l'article 88 du *Règlement du Sénat*.

Membres du comité présents représentant le Sénat : Les honorables sénateurs Jean Lapointe, Marjory LeBreton et Marilyn Trenholme Counsell (3).

Membres du comité présents représentant la Chambre des communes : Marc Boulianne, Mark Eyking, Peter Goldring, Susan Kadis, Réal Lapierre, l'honorable Dominic LeBlanc, l'honorable Raymond Simard et Maurice Vellacott (8).

Membres substituts présents représentant la Chambre des communes : Russ Powers pour Gerry Byrne.

Aussi présents : Sénat : Adam Thompson, cogreffier du comité. *Bibliothèque du Parlement :* Lalita Acharya, analyste.

Le greffier du comité (Sénat) préside à l'élection du coprésident (Sénat).

Sur motion de Raymond Simard, il est convenu que Marilyn Trenholme Counsell soit élue à la coprésidence (Sénat) du comité.

Le greffier du comité (Chambre des communes) préside à l'élection du coprésident (Chambre des communes).

Sur motion de Russ Powers, il est convenu que Susan Kadis soit élue à la coprésidence (Chambre des communes) du comité.

Le greffier du comité (Chambre des communes) préside à l'élection du vice-président (Chambre des communes).

Sur motion de Peter Goldring, il est convenu que Maurice Vellacott soit élu vice-président (opposition) du comité.

Susan Kadis assume la présidence.

Sur motion de Maurice Vellacott, il est convenu que le Comité retienne, au besoin et à la discrétion des coprésidentes, les services d'un ou de plusieurs analystes de la Bibliothèque du Parlement pour l'aider dans ses travaux.

Sur motion de Maurice Vellacott, il est convenu que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé de six (6) membres, soit les coprésidentes, le vice-président et un représentant du Bloc québécois, du Nouveau Parti démocratique et du Parti conservateur; que les membres du Sous-comité soient nommés après les consultations habituelles; que le Sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité mixte relativement au programme, à l'invitation des témoins et à l'établissement de l'horaire des audiences; et que le Sous-comité fasse rapport de ses décisions au comité mixte.

On motion of Maurice Vellacott, it was agreed that witnesses be given ten (10) minutes for their opening statement; that, at the discretion of the Chair, during the questioning of witnesses, there be allocated seven (7) minutes for the first questioner of each party; and that thereafter five (5) minutes be allocated to each subsequent questioner, alternating between Government and Opposition parties.

On motion of Maurice Vellacott, it was agreed that either Joint Chair or, in accordance with the direction of the Joint Chairs, either Joint Clerk, be authorized to approve payment of expenditures of the committee.

On motion of Maurice Vellacott, it was agreed that, if requested, reasonable travel, accommodation and living expenses be reimbursed to witnessses not exceeding two (2) representatives per organization, at the discretion of the Joint Chairs and as per the regulations established by the Board of Internal Economy and the Senate's Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

On motion of Maurice Vellacott, it was agreed that the Joint Clerks of the Committee be authorized to distribute only documents available in both official languages.

On motion of Maurice Vellacott, it was agreed that the Joint Clerks of the Committee be authorized to make the necessary arrangements to provide for working meals for the committee and its Subcommittees.

On motion of Maurice Vellacott, it was agreed that, unless otherwise ordered, each Committee member be allowed to have one staff person present at in camera meetings.

On motion of Maurice Vellacott, it was agreed that one copy of the transcript of all in camera meetings be kept in the Joint Clerk's office for consultation by members of the committee.

On motion of Maurice Vellacott, it was agreed that when the Joint Chairs and the Vice-Chair are unable to act in that capacity at or during a meeting of the committee, the Joint Chairs designate a member of the committee to act as Chair at or during the said meeting and that such an acting Chair be vested with all the powers of the Joint Chairs at or during the said meeting.

On motion of Maurice Vellacott, it was agreed that the Standing Joint Committee on the Library of Parliament print the number of copies needed of its proceedings.

On motion of Maurice Vellacott, it was agreed that the committee adopt its First Report and that the Joint Chairs be authorized to table the same in their respective Houses.

On motion of Maurice Vellacott, it was agreed that, except for amendments to bills, 48 hours' notice be given before any substantive motion is considered by the committee; that the motion be filed with the Joint Clerks of the Committee and circulated to members in both official languages; and that, upon receipt of the notice, the Joint Clerks put the motion on the agenda of the committee's next meeting.

Sur motion de Maurice Vellacott, il est convenu que dix (10) minutes soient accordées aux témoins pour leur allocution d'ouverture; et que pendant l'interrogation des témoins, à la discrétion de la présidence, sept (7) minutes soient accordées au premier intervenant de chaque parti; et par la suite, cinq (5) minutes aux autres intervenants en alternance entre le parti ministériel et les partis d'opposition.

Sur motion de Maurice Vellacott, il est convenu que l'une ou l'autre des coprésidentes ou, conformément à leurs directives, l'un ou l'autre des cogreffiers, soit autorisé à approuver le paiement des dépenses du comité.

Sur motion de Maurice Vellacott, il est convenu que les témoins qui en font la demande soient remboursés de leurs frais de déplacement et de séjour dans la mesure où ces frais sont jugés raisonnables, à raison d'au plus deux (2) représentants par organisme; et ce, à la discrétion des coprésidentes du comité et conformément aux règles établies par le Bureau de régie interne et le Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Sur motion de Maurice Vellacott, il est convenu que les cogreffiers du Comité ne soient autorisés qu'à distribuer les documents qui sont dans les deux langues officielles.

Sur motion de Maurice Vellacott, il est convenu que les cogreffiers du Comité soient autorisés à prendre les dispositions nécessaires pour organiser des repas de travail pour le Comité et ses sous-comités.

Sur motion de Maurice Vellacott, il est convenu que, à moins qu'il en soit ordonné autrement, chaque membre du comité soit autorisé à être accompagné d'un membre de son personnel aux séances à huis clos.

Sur motion de Maurice Vellacott, il est convenu que les cogreffiers conservent à leurs bureaux un exemplaire de la transcription de toutes les séances à huis clos pour consultation par les membres du comité.

Sur motion de Maurice Vellacott, il est convenu que, lorsque les coprésidentes et le vice-président sont incapables d'agir à ce titre au cours d'une séance du comité, les coprésidentes désignent un membre du comité pour présider la séance; et que le président suppléant ainsi désigné soit investi de tous les pouvoirs des coprésidentes au cours de ladite séance.

Sur motion de Maurice Vellacott, il est convenu que le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement fasse imprimer le nombre requis d'exemplaires de ses délibérations.

Sur motion de Maurice Vellacott, il est convenu que le comité adopte son premier rapport et que les coprésidentes soient autorisées à le déposer dans leur chambre respective.

Sur motion de Maurice Vellacott, il est convenu que, sauf pour les amendements aux projets de loi, un préavis de 48 heures soit donné avant que le comité ne soit saisi d'une motion de fond; que la motion soit déposée auprès d'un cogreffier du comité et distribuée aux membres dans les deux langues officielles; et que, sur réception du préavis, les cogreffiers inscrivent la motion à l'ordre du jour de la prochaine séance du comité.

At 9:36 a.m., the committee adjourned to the call of the Joint Chairs.

OTTAWA, Tuesday, February 22, 2005
(2)

[*English*]

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 6:07 p.m. this day, in room 112-N, Centre Block, the Joint-Chair, Marilyn Trenholme Counsell, presiding.

Members of the committee present representing the Senate: The Honourable Senators Marjory LeBreton and Marilyn Trenholme Counsell.

Members of the committee present representing the House of Commons: Peter Goldring, Réal Lapierre, the Honourable Dominic LeBlanc, the Honourable Raymond Simard and Maurice Vellacott.

In attendance: Senate: Adam Thompson, Joint Clerk of the Committee. *Library of Parliament:* James Robertson, Principal; Tim Williams, Analyst.

WITNESSES:

Library of Parliament:

Richard Paré, Parliamentary Librarian;

Lynn Brodie, Director General, Information and Document Resource Service;

Kate Kirkwood, Director, Law and Government Division;

Dianne Brydon, Director, Parliamentary Public Programs;

Alain Guimont, Director, Corporate Planning.

Pursuant to Standing Order 108(4)(a) of the House of Commons and the Order of Reference from the Senate on Tuesday, December, 2004, the committee commenced its study of the Library of Parliament's Strategic Plan 2004-2009.

The witnesses made statements and answered questions.

At 7:21 p.m., the committee adjourned to the call of the Joint Chairs.

OTTAWA, Wednesday, May 4, 2005
(3)

[*English*]

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 4:37 p.m. this day, in room 112-N, Centre Block, the Joint Chair, Susan Kadis, presiding.

Members of the committee present representing the Senate: The Honourable Senators Jean Lapointe and Marilyn Trenholme Counsell (2).

À 9 h 36, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

OTTAWA, le mardi 22 février 2005
(2)

[*Traduction*]

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à 18 h 7, dans la pièce 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Marilyn Trenholme Counsell (*coprésidente*).

Membres du comité présents représentant le Sénat : Les honorables sénateurs Marjory LeBreton et Marilyn Trenholme Counsell.

Membres du comité présents représentant la Chambre des communes : Peter Goldring, Réal Lapierre, l'honorable Dominic LeBlanc, l'honorable Raymond Simard et Maurice Vellacott.

Aussi présents : Sénat : Adam Thompson, cogreffier du Comité. *Bibliothèque du Parlement :* James Robertson, analyste principal; Tim Williams, analyste.

TÉMOINS :

Bibliothèque du Parlement :

Richard Paré, bibliothécaire parlementaire;

Lynn Brodie, directrice générale, Service de ressources d'information et de documentation;

Kate Kirkwood, directrice, Division du droit et du gouvernement;

Dianne Brydon, directrice, Programmes parlementaires destinés au public;

Alain Guimont, directeur, Planification corporative.

Conformément à l'alinéa 108(4)a) du Règlement de la Chambre des communes et à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 7 décembre 2004, le comité entreprend l'étude du Plan stratégique 2004-2009 de la Bibliothèque du Parlement.

Les témoins font des déclarations et répondent aux questions.

À 19 h 21, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la coprésidence.

OTTAWA, le mercredi 4 mai 2005
(3)

[*Traduction*]

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à 16 h 37, dans la pièce 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Susan Kadis (*coprésidente*).

Membres du comité présents représentant le Sénat : Les honorables sénateurs Jean Lapointe et Marilyn Trenholme Counsell (2).

Members of the committee present representing the House of Commons: The Honourable Gerry Byrne, Susan Kadis, Réal Lapierre, the Honourable Raymond Simard and Maurice Vellacott (5).

In attendance: Library of Parliament: Tim Williams, Analyst.

WITNESSES:

Library of Parliament:

Hugh Finsten, Associate Parliamentary Librarian;

Monique Boutin, Director, Finance and Material Management Division.

Pursuant to Standing Order 81(4), the committee commenced consideration of the Main Estimates 2005-2006: Vote 10 (Library of Parliament) under PARLIAMENT, referred to the committee on Friday, February 25, 2005.

Pursuant to Standing Order 108(4)(a) of the House of Commons and the Order of Reference from the Senate on Tuesday, December 7, 2004, the committee commenced its study of matters related to the Parliamentary Poet Laureate.

The Joint Chair called Vote 10 under PARLIAMENT.

Hugh Finsten made a statement and, with the other witness, answered questions.

On motion of Raymond Simard, it was agreed that the Joint Committee recommend to the Speakers of both Houses that

(a) the allowance granted to the Parliamentary Poet Laureate for domestic and international travel and living expenses be increased from $10,000 to $13,000; and

(b) additional funding of up to $25,000 per annum be authorized to provide administrative and logistical support to the Parliamentary Poet Laureate, provided that receipts be required for such expenses.

At 4:56 p.m., the committee adjourned to the call of the Joint Chairs.

OTTAWA, Thursday, October 27, 2005
(4)

[*English*]

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 9:35 a.m. this day, in room 112-N, Centre Block, for the purpose of electing a Joint Chair (House of Commons), pursuant to Standing Order 106(1).

Members of the committee present representing the Senate: The Honourable Senators Jean Lapointe, Marjory LeBreton and Marilyn Trenholme Counsell (3).

Membres du comité présents représentant la Chambre des communes : L'honorable Gerry Byrne, Susan Kadis, Réal Lapierre, l'honorable Raymond Simard et Maurice Vellacott (5).

Aussi présents : Bibliothèque du Parlement : Tim Williams, analyste.

TÉMOINS :

Bibliothèque du Parlement :

Hugh Finsten, bibliothécaire parlementaire associé;

Monique Boutin, directrice, Division des finances et gestion du matériel.

Conformément à l'article 81(4) du Règlement, le comité entreprend l'étude du Budget principal des dépenses de 2005-2006 : crédit 10 (Bibliothèque du Parlement) sous la rubrique PARLEMENT, renvoyé au comité le vendredi 25 février 2005.

Conformément à l'alinéa 108(4)a) du *Règlement de la Chambre* des communes et à l'ordre de renvoi adopté par le Sénate le mardi 7 décembre 2004, le comité entreprend l'étude de certaines questions relatives au poète officiel du Parlement.

La coprésidente met en délibération le crédit 10 sous la rubrique PARLEMENT.

Hugh Finsten fait une déclaration et, avec l'autre témoin, répond aux questions.

Sur motion de Raymond Simard, il est convenu que le comité mixte recommande aux Présidents des deux Chambres ce qui suit :

a) que les indemnités de séjour et de déplacements nationaux et internationaux accordées au poète officiel du Parlement soient augmentées de 10 000 à 13 000 dollars;

b) qu'un montant supplémentaire allant jusqu'à 25 000 dollars par année soit autorisé pour assurer un soutien administratif et logistique au poète officiel, à condition que ces dépenses soient fondées sur des reçus.

À 16 h 56, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la coprésidence.

OTTAWA, le jeudi 27 octobre 2005
(4)

[*Traduction*]

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à 9 h 35, dans la pièce 112-N de l'édifice du Centre, pour élire un coprésident (Chambre des communes), conformément au paragraphe 106(1) du Règlement.

Membres du comité présents représentant le Sénat : Les honorables sénateurs Jean Lapointe, Marjory LeBreton et Marilyn Trenholme Counsell (3).

Members of the committee present representing the House of Commons: Guy André, Peter Goldring, Susan Kadis, the Honourable Gurbax Malhi, Denise Poirier-Rivard, Lui Temelkovski and Maurice Vellacott (7).

Acting Members from the House of Commons present: Libby Davies for Bill Siksay and the Honourable Karen Redman for the Honourable Gerry Byrne.

In attendance: Senate: Adam Thompson, Joint Clerk of the Committee. *Library of Parliament:* James Robertson, Principal; Tim Williams, Analyst.

The Joint Clerk (House of Commons) presided over the election of a Joint Chair (House of Commons).

On motion of Maurice Vellacott, it was agreed that Lui Temelkovski be elected Joint Chair (House of Commons).

The Joint Clerk (House of Commons) presided over the election of a Vice-Chair.

On motion of Susan Kadis, it was agreed that Maurice Vellacott be elected Vice-Chair of the committee.

Lui Temelkovski took the Chair.

The committee proceeded to the consideration of matters related to committee business.

Maurice Vellacott moved that the HonourableTony Valeri be invited to appear before the committee to provide a status report on the appointment of a new Parliamentary Librarian.

Debate arose thereon.

By unanimous consent, the motion was withdrawn.

It was agreed that the Joint Chairs write to the HonourableTony Valeri to request a status report on the appointment of a new Parliamentary Librarian.

At 9:57 a.m., the committee adjourned to the call of the Joint Chairs.

OTTAWA, Tuesday, November 22, 2005
(5)

[*English*]

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament met at 6:03 p.m. this day, in room 209, West Block, the Joint Chair, Lui Temelkovski, presiding.

Members of the committee present representing the Senate: The Honourable Senators Jane Marie Cordy, Elizabeth Hubley and Marilyn Trenholme Counsell (3).

Members of the committee present representing the House of Commons: The Honourable Gerry Byrne, Mark Eyking, Peter Goldring, the Honourable Gurbax Malhi, Denise Poirier-Rivard, Bill Siksay, Lui Temelkovski and Maurice Vellacott (8).

Acting Members from the House of Commons present: Lloyd St. Amand for Susan Kadis.

Membres du comité présents représentant la Chambre des communes : Guy André, Peter Goldring, Susan Kadis, l'honorable Gurbax Malhi, Denise Poirier-Rivard, Lui Temelkovski et Maurice Vellacott (7).

Membres substituts présents représentant la Chambre des communes : Libby Davies remplace Bill Siksay et l'honorable Karen Redman remplace l'honorable Gerry Byrne.

Aussi présents : Sénat : Adam Thompson, cogreffier du comité. *Bibliothèque du Parlement :* James Robertson, analyste principal; Tim Williams, analyste.

Le cogreffier (Chambre des communes) préside à l'élection d'un coprésident (Chambre des communes).

Sur motion de Maurice Vellacott, il est convenu que Lui Temelkovski soit élu coprésident (Chambre des communes).

Le cogreffier (Chambre des communes) préside à l'élection d'un vice-président.

Sur motion de Susan Kadis, il est convenu que Maurice Vellacott soit élu vice-président du comité.

Lui Temelkovski assume la coprésidence.

Le comité entreprend l'examen de questions relatives aux travaux du comité.

Maurice Vellacott propose que l'honorable Tony Valeri soit invité à comparaître devant le comité pour fournir des renseignements sur les progrès réalisés dans le processus de nomination d'un nouveau bibliothécaire parlementaire.

Il s'élève un débat.

Par consentement unanime, la motion est retirée.

Il est convenu que les coprésidents fassent parvenir à l'honorable Tony Valeri une lettre demandant des renseignements sur les progrès réalisés dans le processus de nomination d'un nouveau bibliothécaire parlementaire.

À 9 h 57, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation par la coprésidence.

OTTAWA, le mardi 22 novembre 2005
(5)

[*Traduction*]

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement se réunit aujourd'hui à 18 h 3, dans la pièce 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Lui Temelkovski (*coprésident*).

Membres du comité présents représentant le Sénat : Les honorables sénateurs Jane Marie Cordy, Elizabeth Hubley et Marilyn Trenholme Counsell (3).

Membres du comité présents représentant la Chambre des communes : L'honorable Gerry Byrne, Mark Eyking, Peter Goldring, l'honorable Gurbax Malhi, Denise Poirier-Rivard, Bill Siksay, Lui Temelkovski et Maurice Vellacott (8).

Membres substituts présents représentant la Chambre des communes : Lloyd St. Amand remplace Susan Kadis.

In attendance: Senate: Adam Thompson, Joint Clerk of the Committee. *Library of Parliament:* James Robertson, Principal; Tim Williams, Analyst.

WITNESS:

William Robert Young.

Pursuant to the order of reference from the Senate on November 22, 2005, House of Commons Standing Order 111.1, and the order of reference from the commons on November 17, 2005, the committee commenced consideration of the certificate of nomination of William Robert Young to the office of Parliamentary Librarian.

William Robert Young made a statement and answered questions.

At 6:52 p.m., the sitting was suspended.

At 6:53 p.m., the sitting resumed in camera.

It was agreed that the Joint Chairs report to their respective Houses that the committee approves the appointment of William Robert Young to the office of Parliamentary Librarian.

At 7:06 p.m., the committee adjourned to the call of the Joint Chairs.

Aussi présents : Sénat : Adam Thompson, cogreffier du Comité. *Bibliothèque du Parlement :* James Robertson, analyste principal; Tim Williams, analyste.

TÉMOIN :

William Robert Young.

Conformément à l'ordre de renvoi du Sénat en date du 22 novembre 2005, à l'article 111.1 du Règlement de la Chambre des communes et à l'ordre de renvoi des Communes en date du 17 novembre 2005, le comité entreprend l'étude du Certificat de nomination de William Robert Young au poste de bibliothécaire parlementaire.

William Robert Young fait une déclaration et répond aux questions.

À 18 h 52, la séance est suspendue.

À 18 h 53, la séance reprend à huis clos.

Il est convenu que les coprésidents présentent à leur chambre respective un rapport annonçant, que le Comité approuve la nomination de William Robert Young au poste de bibliothécaire parlementaire.

À 19 h 6, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la coprésidence.

Le cogreffier du comité,

Thomas Hall

Joint Clerk of the Committee

REPORTS OF THE COMMITTEE

Wednesday, November 24, 2004

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament has the honour to present its

FIRST REPORT

Your committee recommends that it be authorized to assist the Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons in directing and controlling the Library of Parliament, and that it be authorized to make recommendations to the Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons regarding the governance of the Library and the proper expenditure of moneys voted by Parliament for the purchase of books, maps or other articles to be deposited therein.

Your committee recommends that its quorum be fixed at seven (7) members, provided that both Houses are represented, including a member from the opposition and a member from the government, whenever a vote, resolution or other decision is taken, and that the Joint Chairs be authorized to hold meetings to receive and publish evidence when a quorum is not present, provided that at least (4) members are present, including a member from the opposition and a member from the government.

Your committee further recommends to the Senate that it be empowered to sit during sittings of the Senate.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meeting No. 1.*) is tabled in the House of Commons.

Respectfully submitted,

RAPPORTS DU COMITÉ

Le mercredi 24 novembre 2004

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à conseiller les présidents du Sénat et de la chambre des communes dans l'exercice de leur autorité sur la Bibliothèque du Parlement et qu'il soit habilité à faire des recommandations aux présidents des deux chambres concernant la régie de la bibliothèque et la bonne utilisation des crédits affectés par le Parlement à l'achat de documents ou objets destinés à y être déposés.

Votre comité recommande que son quorum soit fixé à sept (7) membres, à condition que les deux chambres soient représentées et qu'un membre de l'opposition et un membre du gouvernement soient présents chaque fois qu'il y a une mise aux voix ou qu'une résolution ou une autre décision est prise, et que les coprésidents soient autorisés à tenir des séances afin de recevoir et de publier des témoignages en l'absence de quorum, à condition qu'au moins quatre (4) membres soient présents, dont un membre de l'opposition et un membre du gouvernement.

Votre comité recommande aussi au Sénat qu'il soit autorisé à siéger durant les séances du Sénat.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (*réunion n° 1*) est déposé à la Chambre des communes.

Respectueusement soumis,

La coprésidente,

SUSAN KADIS

Joint Chair

Wednesday, November 23, 2005

The Standing Joint Committee on the Library of Parliament has the honour to present its

SECOND REPORT

Pursuant to the order of reference from the Senate on November 22, 2005, House of Commons Standing Order 111.1, and the order of reference from the Commons on November 17, 2005, the Committee has considered the certificate of nomination of Mr. William Robert Young to the office of Parliamentary Librarian.

Le mercredi 23 novembre 2005

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Conformément à l'ordre de renvoi du Sénat en date du 22 novembre 2005, à l'article 111.1 du Règlement de la Chambre des communes et à l'ordre de renvoi des Communes en date du 17 novembre 2005, le Comité a examiné la nomination proposée de M. William Robert Young au poste de bibliothécaire parlementaire.

The committee approves the appointment of Mr. Young to the office of Parliamentary Librarian.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meeting No. 5.*) is tabled in the House of Commons.

Respectfully submitted,

Le Comité approuve la nomination de M. Young au poste de bibliothécaire parlementaire.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (*réunion n^o 5*) est déposé à la Chambre des communes.

Respectueusement soumis,

Le coprésident,

LUI TEMELKOVSKI

Joint Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, November 18, 2004

[*English*]

The Joint Clerk of the Committee (Mr. Adam Thompson): Good morning, honourable members. There is a quorum.

As Senate joint clerk of this committee, it is my duty to preside over the election of the Senate co-chair, and I am now prepared to receive motions to that effect.

Are there any nominations?

Mr. Russ Powers (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, Lib.): Clerk, I am pleased to nominate Ms. Susan Kadis for the position of House of Commons co-chair of the committee.

The Joint Clerk (Mr. Thompson): I am sorry, Mr. Powers. I am accepting motions for the Senate co-chair at this time.

Monsieur Simard.

Hon. Raymond Simard (Saint Boniface, Lib.): Yes. I would like to propose Senator Trenholme Counsell for co-chair.

The Joint Clerk (Mr. Thompson): Are there any other nominations?

Hon. Dominic LeBlanc (Beauséjour, Lib.): What an excellent nomination.

The Joint Clerk (Mr. Thompson): Seeing none, I will put the question. It is moved by Mr. Simard that the honourable Senator Trenholme Counsell be co-chair of this committee. Is it agreed?

Some hon. members: Agreed.

The Joint Clerk (Mr. Thompson): Then I will invite Ms. Trenholme Counsell to take the chair, and I will call on my colleague from the House of Commons to preside over the election of the House officers of this committee.

The Joint Clerk of the Committee (Mr. Thomas Hall): Honourable Senators, messieurs et mesdames les députés, I am ready to receive motions for the election of a chair from the House of Commons.

Mr. Russ Powers: To retract my first mistake, it would be my honour to nominate Ms. Susan Kadis as the House of Commons co-chair for this committee.

The Joint Clerk (Mr. Hall): Is it the pleasure of the committee to adopt the motion?

Some hon. members: Agreed.

The Joint Clerk (Mr. Hall): I am now ready to receive motions for the nomination of a vice-chair.

Mr. Goldring.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 18 novembre 2004

[*Traduction*]

Le cogreffier du comité (M. Adam Thompson) : Bonjour, honorables membres. Il y a quorum.

À titre de cogreffier (Sénat) du comité, j'ai le devoir de présider à l'élection du président (Sénat). Je suis prêt à recevoir des motions à cet effet.

Y a-t-il des mises en candidature?

M. Russ Powers (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, Lib.) : Greffier, j'ai le plaisir de proposer la candidature de Mme Susan Kadis aux fonctions de coprésidente (Chambre des communes) du comité.

Le cogreffier (M. Thompson) : Je regrette, monsieur Powers, je ne reçois pour le moment que les mises en candidature pour le coprésident du Sénat.

Monsieur Simard.

L'honourable Raymond Simard (Saint Boniface, Lib.) : Oui. J'aimerais proposer madame le sénateur Trenholme Counsell comme coprésidente.

Le cogreffier (M. Thompson) : Y a-t-il d'autres mises en candidature?

L'honourable Dominic LeBlanc (Beauséjour, Lib.) : Quelle excellente proposition!

Le cogreffier (M. Thompson) : Comme il n'y a pas d'autres mises en candidature, je vais passer au vote. M. Simard propose que l'honorable sénateur Trenholme Counsell soit nommée coprésidente du comité. Est-ce d'accord?

Des voix : D'accord.

Le cogreffier (M. Thompson) : Je vais donc inviter Mme Trenholme Counsell à prendre le fauteuil. Je vais ensuite demander à mon collègue de la Chambre des communes de présider à l'élection du président et du vice-président (Chambre des communes) du comité.

Le cogreffier du comité (M. Thomas Hall) : Honorables sénateurs, messieurs et mesdames les députés, je suis prêt à recevoir des motions pour l'élection d'un président pour la Chambre des communes.

M. Powers : Pour remédier à ma première erreur, je voudrais dire que j'ai l'honneur de proposer la candidature de Mme Susan Kadis comme coprésidente (Chambre des communes) du comité.

Le cogreffier (M. Hall) : Plaît-il au comité d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le cogreffier (M. Hall) : Je suis maintenant prêt à recevoir des motions pour l'élection d'un vice-président.

Monsieur Goldring.

Mr. Peter Goldring (Edmonton East, CPC): I would like to nominate Maurice Vellacott for vice-chair.

The Joint Clerk (Mr. Hall): Are there other motions?

Is it the pleasure of the committee to adopt the motion?

Some hon. members: Agreed.

The Joint Chair (Ms. Susan Kadis (Thornhill, Lib.)): Good morning, everyone. It is a pleasure to co-chair my first joint House and Senate committee. I look forward to working with all of you today and in the future.

I believe as the first item of business we go directly to approval of routine procedures.

I believe everyone has the motions before them. Hopefully you have had the opportunity to briefly look at them.

I think some issues we need to consider today include whether we want to lower the quorum number, which is in the draft report, as well as the striking of a subcommittee. Having spoken to some people who have been on the committee before, I see there seems to be a general direction toward having the entire committee as a subcommittee, a steering committee — unless the committee sees otherwise.

As well, my understanding is that this committee has met approximately four times per year in the past, at times a little more, depending, again, on the will of the committee.

Also, just to mention briefly, the estimates obviously are on a very severe timeline, but if the committee is interested, we definitely could have some consideration of that — even though I understand it is post for this particular year. As well, some members have mentioned to me already the idea of a tour of the current, I guess renovated, library, which I think is very apropos. I know for me personally it will assist greatly.

Those are some of the ideas to consider as well as the motions.

Do we have a mover of the motion or motions?

Mr. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, CPC): I so move.

The Joint Chair (Ms. Kadis): You are moving all of the motions?

Mr. Vellacott: Yes.

The Joint Chair (Ms. Kadis): Is it agreed?

(Motions agreed to.) [See *Minutes of Proceedings*]

The Joint Chair (Ms. Kadis): I understand that is essentially it for today, unless there are any comments or questions.

Mr. Vellacott.

Mr. Vellacott: I understand that there may be some need to consider the hiring of the librarian.

The Joint Chair (Ms. Kadis): Yes, that is included in the first motion. This will be discussed at the subcommittee level.

M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC) : Je voudrais proposer la candidature de M. Maurice Vellacott comme vice-président.

Le cogreffier (M. Hall) : Y a-t-il d'autres motions?

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La coprésidente (Mme Susan Kadis (Thornhill, Lib.)) : Bonjour tout le monde. C'est un plaisir pour moi de coprésider pour la première fois un comité mixte de la Chambre et du Sénat. J'espère pouvoir collaborer avec vous tous aujourd'hui et à l'avenir.

Je crois que le premier article à l'ordre du jour est l'approbation des motions de régie interne.

Je crois que tous les membres du comité ont les motions devant eux. Vous avez peut-être même eu l'occasion d'y jeter un bref coup d'oeil.

Parmi les points que nous devons examiner aujourd'hui, il y a la question de savoir si nous souhaitons réduire le quorum, ce qui figure dans le projet de rapport, ainsi que la formation d'un sous-comité. Ayant parlé à certaines personnes qui ont déjà fait partie du comité, je crois, à moins d'avis contraire, que la tendance générale serait que le sous-comité soit composé de tous les membres du comité, qui constituerait alors un comité directeur.

J'ai également cru comprendre que le comité s'est réuni environ quatre fois par an dans le passé, parfois plus, selon le voeu des membres.

Il y a également lieu de mentionner brièvement que nous devons bien sûr respecter des délais très serrés relativement au budget. Toutefois, si c'est le voeu du comité, nous pouvons sûrement l'examiner, même si j'ai cru comprendre que c'est tard pour cette année. De plus, quelques membres ont évoqué l'idée d'une visite de la bibliothèque rénovée, ce que je trouve fort à propos. Je sais que cela m'aiderait beaucoup personnellement.

Voilà quelques-unes des idées à examiner, à part les motions.

Quelqu'un veut-il proposer une ou plusieurs motions?

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC) : Je le propose.

La coprésidente (Mme Kadis) : Proposez-vous toutes les motions?

M. Vellacott : Oui.

La coprésidente (Mme Kadis) : Est-on d'accord?

(Les motions sont adoptées) [Voir le *Procès-verbal*]

La coprésidente (Mme Kadis) : J'ai l'impression que c'est à peu près tout pour aujourd'hui, à moins qu'il n'y ait des commentaires ou des questions.

Monsieur Vellacott.

M. Vellacott : Je crois qu'il pourrait être nécessaire d'envisager l'embauche d'un bibliothécaire.

La coprésidente (Mme Kadis) : Oui, cela est prévu dans la première motion. Ce sera discuté au niveau du sous-comité.

As well, I believe, unless I hear otherwise, we should proceed to make arrangements to have a tour some time next week, at the convenience of members, as well as have the subcommittee meet to discuss the mandate and direction of the committee. We will have a meeting next week as well as the tour, if that is agreed.

We can adjourn now, unless there are any further comments.

[*Translation*]

Senator Jean Lapointe (Saurel, Lib.): Would Ms. Trenholme Counsell have anything to say this morning?

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Kadis): Senator Lapointe.

[*Translation*]

Senator Lapointe: Does Senator Trenholme Counsell have anything to say this morning?

[*English*]

The Joint Chair (Senator Marilyn Trenholme Counsell (New Brunswick, Lib.)): Congratulations, Madam Co-Chair.

I think this is an excellent turnout, my colleagues from the Senate, colleagues from the House of Commons, and staff.

When Senator Austin suggested that I might like to be involved in this, I was delighted.

[*Translation*]

I was delighted because during the past few years, in New Brunswick, I mainly focused my attention on libraries and the importance of books in the life of our youth and our families.

[*English*]

During the last six years of my life I have really focused on literacy, and I have recently had some other opportunities to work with the libraries in my province. To have even this very small role to play with the Library of Parliament is indeed a great privilege, so I will be attentive and here to support all of us in whatever we may be able to do. It is a great privilege.

Of course, there is great excitement coming up with the restoration. Maybe we can find some new ways to make the Canadian people more aware of their library. I would like to think that we might do something innovative in that respect.

[*Translation*]

Thank you very much and good luck. It is a privilege for me to work with you.

De plus, à moins d'avis contraire, je crois que nous devrions prendre des dispositions pour organiser une visite la semaine prochaine, si les membres le souhaitent. Le sous-comité devrait également tenir une réunion pour discuter du mandat et de l'orientation du comité. Nous tiendrons une réunion et ferons la visite la semaine prochaine, si vous êtes d'accord.

Nous pouvons maintenant lever la séance, à moins qu'il n'y ait d'autres commentaires.

[*Français*]

Le sénateur Jean Lapointe (Saurel, Lib.) : Mme Trenholme Counsell n'a-t-elle rien à nous dire ce matin?

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Kadis) : Sénateur Lapointe.

[*Français*]

Le sénateur Lapointe : Est-ce que le sénateur Trenholme Counsell a quelque chose à nous dire ce matin?

[*Traduction*]

La coprésidente (le sénateur Marilyn Trenholme Counsell (Nouveau-Brunswick, Lib.)) : Mes félicitations, madame la coprésidente.

Je crois que nous avons une bonne assistance, avec mes collègues du Sénat, mes collègues de la Chambre des communes et les membres du personnel.

J'ai été ravie quand le sénateur Austin a suggéré que je m'occupe de ceci.

[*Français*]

J'étais ravie parce que pendant les dernières années, au Nouveau-Brunswick, j'ai surtout axé mon attention sur les bibliothèques et sur l'importance des livres dans la vie de nos jeunes et de nos familles.

[*Traduction*]

Au cours des six dernières années, j'ai en fait concentré mon attention sur l'alphabétisation. De plus, j'ai récemment eu l'occasion de collaborer avec les bibliothèques de ma province. Par conséquent, tenir ne serait-ce que ce tout petit rôle à la Bibliothèque du Parlement est certes un grand privilège. Je serai très attentive et m'efforcerai de faire de mon mieux pour tout le monde. C'est un grand privilège.

Bien sûr, la rénovation ajoute énormément d'intérêt. Peut-être trouverons-nous quelques nouveaux moyens d'inciter les Canadiens à mieux connaître leur Bibliothèque. J'espère que nous arriverons à faire quelque chose de nouveau à cet égard.

[*Français*]

Merci beaucoup et bonne chance. Je suis très privilégiée de pouvoir travailler avec vous tous.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Kadis): Yes, senator?

Senator Lapointe: I think if we want to be a committee that involves itself seriously, four times a year is not enough. I think we should meet at least once a month, because I have some suggestions to make to this committee, and we have to get involved and be dynamic. Although the book situation is a calm situation, I am not a calm person, and I want to see activities from this committee, especially since my first point will be on the proposed new joint committee of the arts. This is a proposition I will bring to this committee. I brought it forth the last time, and the ex-president was very happy about this suggestion.

My second point is that we have to study a lot more closely the situation of the Parliamentary Poet Laureate, which I think is a ridiculous situation.

[*Translation*]

He gets a mere pittance.

[*English*]

I am sorry, I do not know how to say this in English. He is underpaid, and I do not believe in this — I am not going to use bad words — sometimes I do — but it is another —

[*Translation*]

— absolutely absurd and ridiculous situation to alternate between a francophone and an anglophone poet every two years. I know budgets are limited but we are going to fight in order to get both a francophone and an anglophone poet. The one we had previously did a great job on a mere pittance and his secretary worked for free. We have to be more dynamic. We have to do more that we are presently doing in our country, particularly for our young students. This is my view and I wanted to make it clear this morning. Some members may find me somewhat aggressive but I am not inactive and I love this committee. I think we can bring much more to Canadians from ocean to ocean and more particularly to Quebecers.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Kadis): Thank you, senators, both of you, for your comments.

I actually concur with you. I am hoping we can take this committee in new and vital directions, and I believe the timing is right for that. Subject to the committee, we definitely can meet more than four times per year. This committee can basically write its own destiny, like many others, and I look forward to the subcommittee discussions apropos that.

As well, if members have any suggestions for the subcommittee, please bring those to the attention of the joint chairs prior —

Yes, Dominic.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Kadis) : Oui, sénateur?

Le sénateur Lapointe : Je crois que si nous voulons être un comité qui travaille sérieusement, quatre réunions par an ne suffisent pas. Nous devrions nous réunir au moins une fois par mois, car j'ai un certain nombre de suggestions à présenter au comité. Nous devons nous montrer dynamiques. Même si la situation du livre est assez calme, je ne suis pas moi-même une personne calme. Je voudrais que le comité soit actif, surtout que mon premier point portera sur le nouveau comité mixte des arts qui est envisagé. C'est une proposition que je ferai au comité. Je l'ai fait la dernière fois, et l'ancien président en a été très heureux.

Mon second point est que nous devons étudier beaucoup plus soigneusement la situation du poète lauréat du Parlement qui, à mon avis, est ridicule.

[*Français*]

Il a un salaire de crève-faim.

[*Traduction*]

Je m'excuse, je ne sais pas comment le dire en anglais. Il est très mal payé, et je ne crois pas à cette... Non, je ne vais pas dire des grossièretés — je le fais parfois — mais c'est une autre...

[*Français*]

...situation absolument aberrante et ridicule que d'avoir l'alternance d'un poète francophone et d'un poète anglophone tous les deux ans. Je sais que les budgets sont limités, mais nous allons nous battre pour que nous ayons deux poètes en même temps, un francophone et un anglophone. Celui qui était là avant a fait un remarquable travail avec un salaire de crève-faim, et sa secrétaire travaillait gratuitement. Il faut que nous soyons plus dynamiques et que nous fassions beaucoup plus que ce que nous faisons actuellement dans notre pays, en particulier pour les jeunes élèves de tout le pays. C'est mon point de vue, et je tenais à le dire ce matin. Certains membres du comité me trouveront peut-être un peu agressif, mais je ne suis pas inactif et j'aime ce comité. Je pense que nous pouvons apporter beaucoup plus à la population d'un océan à l'autre, et plus particulièrement à celle du Québec.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Kadis) : Je vous remercie tous deux, sénateurs, pour vos observations.

Je suis en fait d'accord avec vous. J'espère que nous pourrons imprimer au comité une nouvelle orientation dynamique. Je crois que le moment est bien choisi. Si le comité le souhaite, nous pouvons sûrement nous réunir plus de quatre fois par an. Le comité, comme les autres, peut décider de ses travaux. J'attends avec intérêt les discussions du sous-comité à ce propos.

De plus, s'il y a des membres qui ont des suggestions pour le sous-comité, je vous saurais gré de les porter à l'attention des coprésidentes avant...

Oui, Dominic.

Mr. LeBlanc: Thank you, Madam Chair, Senator Trenholme Counsell.

I agree with Senator Lapointe. I think we can do some interesting things at this committee. There are interesting subjects we can learn about that we can bring to the attention of our colleagues at both places.

By way of suggestion, Madam Chair, I like the idea of a visit by the subcommittee to the library. We have all seen the construction, and I am curious to see what is going on underneath that scaffolding.

Also, when we were elected or appointed, I am sure we all received a briefing from the Library of Parliament. It was a document at some of the orientation sessions about what services they have, what things they can do to help members of both places, and what support they provide to committees. At one of the meetings we may want to invite the senior staff of the library to just give all of us a bit of an overview of what are the different branches. It is a chance for us to meet some of the directors and different groups and hear what kinds of things they work on and how many staff they have.

Maybe it is a lazy way for me to receive a briefing that I think will be helpful in my own work as an MP, but I would be curious to hear a presentation, which does not have to be a long one, on what services they offer. We may also think of other things we may want to suggest they look at.

It is just a suggestion, Madam Chair.

The Joint Chair (Ms. Kadis): Yes. I think that is an excellent idea, Mr. LeBlanc, and we can definitely arrange that.

Yes, Monsieur Boulianne.

[*Translation*]

Mr. Marc Boulianne (Mégantic—L'Érable, BQ): Thank you. I agree full heartedly with you. When we were appointed to the Committee on the Library of Parliament, we were told that it only sat two or three times a year and that it was not as important as other committees.

I think one of our first goals should be to enhance the status of our committee. I think this is important. Senator Lapointe said that the committee should sit more and should deal with different subjects and inform members of Parliament of everything knew we have in our libraries.

I had the opportunity to do so and I think it is important for us to enhance our status relative to other committees. Our committee does a great job. No member of Parliament can do any useful work without using the Library of Parliament and accessing documents and help. I fully agree on that.

We can definitely decide to sit more often.

M. LeBlanc : Merci, madame la présidente et sénateur Trenholme Counsell.

Je suis d'accord avec le sénateur Lapointe. Je crois que nous pouvons faire des choses intéressantes. Il y a des sujets intéressants que nous pouvons examiner et porter à l'attention de nos collègues des deux Chambres.

Comme suggestion, madame la présidente, j'aime l'idée d'une visite du sous-comité à la bibliothèque. Nous avons tous assisté à la construction. Personnellement, je suis curieux de voir ce que cachent les échafaudages.

De plus, lorsque nous avons été élus ou nommés, je suis sûr que nous avons tous assisté à une séance d'information sur la Bibliothèque du Parlement. Au cours des séances d'orientation, il y avait un document sur les services offerts par la bibliothèque, sur l'aide qu'elle peut donner aux parlementaires et sur le travail qu'elle fait pour les comités. À l'une de nos réunions, nous pourrions inviter quelques membres importants du personnel à nous présenter un aperçu du travail des différents services. Ce serait l'occasion pour nous de faire la connaissance de quelques directeurs et des différents groupes et de nous renseigner sur leur effectif et les choses qu'ils font.

C'est peut-être pour moi une façon d'obtenir des renseignements qui encourage ma paresse, mais je pense que cela m'aidera à faire mon travail de député. J'aimerais donc avoir un exposé, pas nécessairement très long, sur les services offerts par la bibliothèque. Nous pourrions aussi leur proposer de faire certaines choses qui nous intéressent.

Ce n'est qu'une suggestion, madame la présidente.

La coprésidente (Mme Kadis) : Oui, je crois que c'est une excellente idée, monsieur LeBlanc. Nous pouvons sûrement organiser cela.

Oui, monsieur Boulianne.

[*Français*]

M. Marc Boulianne (Mégantic—L'Érable, BQ) : Merci. Je suis entièrement d'accord. Lorsque nous avons été nommés au Comité de la Bibliothèque du Parlement, on nous a dit que ce comité siégerait deux ou trois fois et n'était pas aussi important que les autres comités.

Je pense que l'un de nos premiers objectifs est de valoriser notre comité. Je pense que c'est important. Le sénateur Lapointe disait qu'il y aurait lieu que le comité se réunisse plus fréquemment, aborde différents sujets et informe les députés sur tout ce qu'il y a de nouveau dans les bibliothèques.

J'ai eu l'occasion de le faire et je pense qu'il est important que nous nous valorisions auprès des autres comités. Nous sommes un comité qui fonctionne et qui fait un travail extraordinaire. Aucun député ne peut réussir à faire un travail valable sans se servir de la Bibliothèque, sans avoir accès aux documents et sans avoir de l'aide. Je suis aussi d'accord là-dessus.

Nous pourrons décider de la fréquence des réunions.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Kadis): I agree with you.

Are there any other comments or questions?

Yes, Senator.

[*Translation*]

Senator Lapointe: Can I speak one more time?

[*English*]

Am I allowed to come back?

The Joint Chair (Ms. Kadis): Yes.

Senator Lapointe: The main problem with my proposition is that I saw Senator Grafstein and he did not want to talk about it.

The poet situation is very important for me. I do not accept that they are badly treated, the people who come from Saskatchewan, Quebec, Ontario, or the maritime provinces. I do not accept that they are very poorly treated. I know it is an old cliché that poets are poor, but we do not have to twist the knife.

I was told this is Senator Grafstein's idea, so I would like him to come and answer questions, because I have a few for him.

The Joint Chair (Ms. Kadis): Thank you very much.

Are there any other comments?

Yes, Mr. Eyking.

Hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Excuse me for my ignorance, but can I have clarification from the senator on what this whole thing is about poets?

I do not understand where you are coming from, sir. Maybe somebody else can explain it to me.

The Joint Chair (Ms. Kadis): There is a poet appointed to the Library of Canada who is in residence, I understand. Obviously this is related to that issue. The actual specifics of it I do not know as yet, but we certainly can speak to the senator. I think it would be more appropriate that he would be here to have this discussion. I think we can invite the poet to come as well and get a briefing on this. I guess that is the most appropriate way to handle it.

It certainly has intrigued the committee. I must say I feel very positive about the direction of this committee. I myself have a love of books and resources and communications per se, and I sense here great enthusiasm and interest in doing something and bringing this committee to new heights. I understand when Dr. Bennett chaired this committee she did a great deal with it to maximize the profile and connection to Canadians as well and to move it in a positive direction. I am confident this committee will do the same.

Are there any other comments?

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Kadis) : Je suis bien d'accord avec vous.

Y a-t-il d'autres observations ou questions?

Oui, sénateur.

[*Français*]

Le sénateur Lapointe : Ai-je le droit d'intervenir une autre fois?

[*Traduction*]

Puis-je encore prendre la parole?

La coprésidente (Mme Kadis) : Oui.

Le sénateur Lapointe : La seule difficulté, en ce qui concerne ma proposition, est que j'ai vu le sénateur Grafstein et qu'il ne souhaite pas en parler.

La situation du poète lauréat est très importante pour moi. Je trouve inacceptable qu'il soit maltraité, qu'il vienne de la Saskatchewan, du Québec, de l'Ontario ou des Maritimes. Je n'accepte pas ces mauvais traitements. Je sais que c'est un vieux cliché de dire que les poètes sont pauvres, mais nous n'avons pas à tourner le fer dans la plaie.

On me dit que c'est une idée du sénateur Grafstein. J'aimerais donc qu'il vienne pour répondre à des questions, car j'en aurais quelques-unes à lui poser.

La coprésidente (Mme Kadis) : Merci beaucoup.

Y a-t-il d'autres commentaires?

Oui, monsieur Eyking.

L'honourable Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.) : Excusez mon ignorance, mais est-ce que le sénateur voudrait bien me donner des explications au sujet de cette affaire de poètes?

Je ne comprends pas ce que vous voulez dire, monsieur. Peut-être quelqu'un d'autre pourrait-il me donner des explications.

La coprésidente (Mme Kadis) : Il y a un poète qui est nommé à la Bibliothèque du Parlement et qui s'y trouve en permanence, si j'ai bien compris. De toute évidence, cela a à voir avec cette question. Je ne connais pas encore les détails, mais nous pouvons sûrement parler au sénateur. Je crois qu'il serait indiqué qu'il soit présent. Nous pourrions également inviter le poète à venir pour mieux comprendre la situation. Ce serait peut-être la meilleure façon de procéder.

Cette question a sûrement intrigué le comité. Je dois dire que je trouve très positive l'orientation que nous prenons. Personnellement, j'aime beaucoup les livres, les ressources et les communications en soi. Je sens qu'il y a ici beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt pour que le comité aille plus loin. Je crois savoir que lorsque le Dr Bennett en était la présidente, elle a vraiment fait beaucoup pour améliorer son image de marque, le faire connaître des Canadiens et prendre une direction positive. Je suis persuadée que notre comité fera la même chose.

Y a-t-il d'autres commentaires?

May I have a motion to adjourn? Mr. Simard.

Is it agreed?

Some hon. members: Agreed.

The Joint Chair (Ms. Kadis): Thank you. See you next week.

The committee adjourned.

OTTAWA, Tuesday, February 22, 2005

[*Translation*]

The Joint Chair (Senator Marilyn Trenholme Counsell (New Brunswick, Lib.)): I welcome all of you. Unfortunately, Ms. Kadis is ill tonight.

[*English*]

Welcome to everyone.

Senator Lapointe was here and he said he was feeling very ill. I did not want him to call out "Is there a doctor in the House?", so I told him to go home.

I want to thank Mr. Paré and the others who have been sending us very good information. I have read the strategic plan. It was very helpful and very well prepared. I did not read the financial one.

This evening is important to give us an idea of the plan in a different form.

[*Translation*]

Mr. Paré could you go ahead with your presentation?

[*English*]

Mr. Richard Paré, Parliamentary Librarian, Library of Parliament: Thank you, Madam Co-Chair.

The clerk has also indicated that the members of the committee may want to have a short presentation, for a few minutes each, on the different services of the library. I have with me members of the management team who could make a few comments on their service, after the short presentation on the strategic plan that I will do, to better understand the types of service we provide.

I have Madam Lynn Brodie, who is the Director General of the information and documentation resource service; Madam Dianne Brydon, who is the Director of Parliamentary Public Programs; Madam Kate Dunkley Kirkwood, who is the Director of the Law and Government Division in the Parliamentary and Information Research Service; and Monsieur Alain Guimont, who is the Director of Corporate Planning.

They will all support us in our participation in this meeting.

Quelqu'un peut-il proposer de lever la séance? Monsieur Simard.

Est d'accord?

Des voix : D'accord.

La coprésidente (Mme Kadis) : Je vous remercie. À la semaine prochaine.

La séance est levée.

OTTAWA, le mardi 22 février 2005

[*Français*]

La coprésidente (le sénateur Marilyn Trenholme Counsell (Nouveau-Brunswick, Lib.)) : Bienvenue à chacun et à chacune. Je regrette, mais Mme Kadis est malade ce soir.

[*Traduction*]

Bienvenue à tous.

Le sénateur Lapointe était parmi nous, mais il se sentait très mal. Comme je ne voulais pas avoir à demander s'il y avait un médecin dans la salle, je l'ai invité à rentrer chez lui.

Je tiens à remercier M. Paré et les autres qui nous ont fait parvenir une excellente information. J'ai lu le plan stratégique, qui a été très bien préparé et très utile. Par contre, je n'ai pas lu les données financières.

La séance de ce soir est importante pour nous donner une idée du plan sous un forme différente.

[*Français*]

Je vais demander à M. Paré de commencer sa présentation.

[*Traduction*]

M. Richard Paré, bibliothécaire parlementaire, Bibliothèque du Parlement : Merci, madame la coprésidente.

Le greffier a dit également que les membres du comité voudraient peut-être entendre de brefs exposés de quelques minutes chacun sur les différents services de la Bibliothèque. Je suis accompagné par des membres de l'équipe de gestion. Ils pourraient faire quelques observations sur leur service, une fois que j'aurai présenté rapidement le plan stratégique, afin que soient mieux compris les types de services que nous offrons.

Mme Lynn Brodie est directrice générale du Service de ressources d'information et de documentation. Mme Dianne Brydon est la directrice des Programmes parlementaires destinés au public. Mme Kate Dunkley Kirkwood est la directrice de la Division du droit et du gouvernement, au Service d'information et de recherche parlementaires. Enfin, M. Alain Guimont est directeur de la Planification corporative.

Ils sont tous là pour faciliter notre participation à cette séance.

[*Translation*]

The 2004-2005 strategic plan of the Library of Parliament I am pleased to submit to the members of the joint standing committee is the culmination of a consultation process that started in June 2003, when I invited the staff of the library to share their thoughts on the future of the library.

In December 2003, I invited the managers of all the departments of the library to take part in brainstorming sessions where the main trusts that will guide our action in the next five years were determined.

The document you are looking at includes two parts.

The first one, under the title Foreword is my own thoughts on the general trends that are already shaping and will later on shape even more the future of libraries, and especially parliamentary libraries.

The second part is the strategic plan proper.

[*English*]

Some would say that strategic plans are the basis of any sound management. I do not disagree with this perspective, but I would rather say that it sits at the top of a planning process or sequence that has three levels. The second level is composed of more sectoral planning, such as learning, communications, the succession plan, and staffing. The third level is operational planning, dealing only with the planning of the operations. This is what we do every year in the reports on plans and priorities. We have circulated to the clerks the report on plans and priorities for 2004-05. We expect to have the plans and priorities report of the library for 2005-06 ready by April this year.

I will now briefly provide you with an overview of the key elements of the Library of Parliament's strategic plan. Slide 1 explains the contents. You will notice that there were seven strategic goals, 17 priorities, nine key issues, and three strategic outcomes.

The next explains our vision, mission, and outcomes. Our vision is to be the first and best source of information and expertise for Canada's Parliament.

Our mission is to support parliamentarians in their work by providing information, documentation, research, and analysis and by providing information about Canada's Parliament to the public.

The three outcomes are that parliamentarians will be better informed on issues, Parliament's institutional memory will be preserved for future generations, and Canadians will gain a better understanding of Parliament.

The third slide outlines the seven strategic goals of the plan, which are to meet the information and research needs of Parliament; to maintain and expand the expertise; to increase

[*Français*]

Le Plan stratégique 2004-2005 de la Bibliothèque du Parlement, que j'ai le plaisir de soumettre aux membres du comité mixte permanent, est la conclusion d'un processus de consultation qui a débuté en juin 2003, alors que j'invitais les membres du personnel de la bibliothèque à nous livrer leurs réflexions sur l'avenir possible de la Bibliothèque.

En décembre de la même année, je conviais les gestionnaires de tous les secteurs de la Bibliothèque à participer à des séances de remue-méninges au cours desquelles nous avons cerné les lignes de force qui guideront nos interventions au cours des cinq prochaines années.

Le document que vous avez sous les yeux comporte deux parties.

La première, intitulée « Avant-propos », se veut une réflexion plus personnelle de ma part sur les tendances lourdes qui marquent déjà et marqueront dans l'avenir le monde des bibliothèques, et particulièrement le secteur des bibliothèques parlementaires.

La seconde partie est le plan stratégique.

[*Traduction*]

Selon certains, les plans stratégiques sont le fondement de toute gestion saine. Je ne suis pas en désaccord, mais je dirais plutôt qu'ils sont l'aboutissement d'un processus de planification ou d'une séquence de trois étapes. Le deuxième niveau comprend la planification sectorielle, comme l'apprentissage, les communications, le plan de relève et la dotation. On trouve au troisième niveau la planification opérationnelle qui porte seulement sur les opérations. Voilà ce que nous présentons chaque année dans le Rapport sur les plans et les priorités. Nous avons remis aux greffiers le Rapport de 2004-2005. Nous espérons que celui de 2005-2006 sera prêt d'ici avril prochain.

Je vais maintenant vous livrer un aperçu des éléments clés du plan stratégique de la Bibliothèque du Parlement. Le premier transparent explique le contenu. Vous remarquerez qu'il y a sept buts stratégiques, 17 priorités, neuf enjeux et trois résultats stratégiques.

Le transparent suivant explique notre vision, notre mission et nos résultats. Notre vision est d'être la première et la meilleure source d'information pour le Parlement du Canada.

Notre mission consiste à seconder les parlementaires dans leur travail en mettant à leur disposition de l'information, de la documentation et des services de recherche et d'analyse et en mettant à la disposition du public de l'information sur le Parlement du Canada.

Les trois résultats sont les suivants : que les parlementaires soient mieux informés, que la mémoire institutionnelle du Parlement soit préservée pour les générations à venir et que les Canadiens acquièrent une meilleure connaissance du Parlement.

Le troisième transparent présente les sept buts stratégiques : combler les besoins en information et en recherche du Parlement; rafraîchir et augmenter ses compétences; faire connaître tous ses

awareness of services; to maintain, target, expand, and manage information resources; to provide leadership in knowledge information management; to further develop the library as a knowledge centre for Parliament; and to optimize public access to the institution of Parliament.

That brings us to our management strategies. We plan to develop a strategy to position the library as the knowledge centre of Parliament and to develop an integrated strategy to further use information technology.

At this point, we have done significant work in the area of modern comptrollership, because you have to meet modern comptrollership standards in communications. We did some work, mostly in planning, communications, learning, and award recognition.

We also plan to develop a marketing strategy. This follows the survey that we had in 2003, where parliamentarians indicated to us they did not know enough about the service the library was providing. So we will emphasize that part.

There is also a need to implement a recruitment/succession strategy, because we have, within the next five years, significant numbers of our senior staff who will be eligible for retirement. It does not mean they will retire, but they will be eligible, so we need to have a planned succession in place.

That brings us to the next slide, which is our success criteria by business line. For information and research analysis, the success will be measured by parliamentarians and committees relying on the library as their main source of non-partisan information, research, and analysis. In the business line of information resource management, parliamentarians will rely on the library to be at the forefront of information resources and of technology as it applies to retrieving, disseminating, preserving, and archiving information and documentation.

As to the business line of parliamentary outreach, Canadians rely on the library to have easy access to accurate and timely information and documentation on Canada's Parliament and its representatives and to enrich their experience of visiting Parliament.

Finally, on the business line of institutional support and leadership, the library's products, services, and operations are optimized through modern and innovative management.

So these are the success criteria by business line.

In closing, Madam Joint Chair, I want to pay a special tribute to the library management team.

[*Translation*]

As you probably know, this is a small team. By asking the management team to cooperate in the development of this strategic plan, I put on them an extra burden. I thank them for taking up this challenge brilliantly.

services à ses clients; maintenir, cibler, accroître et gérer les ressources en information; assumer un rôle de chef de file en matière de gestion de l'information; se transformer en un centre de savoir pour le Parlement; optimiser l'accès du public à l'institution parlementaire.

Cela nous amène à nos stratégies de gestion. Nous entendons élaborer une stratégie pour positionner la Bibliothèque comme un centre de savoir au Parlement et une stratégie intégrée pour mieux utiliser les technologies de l'information.

Jusqu'à maintenant, nous avons accompli un travail important dans le domaine des méthodes modernes de contrôle, car nous devons respecter les normes du contrôle moderne dans les communications. Nous avons accompli un certain travail surtout sur la planification, les communications, la formation et les prix et distinctions.

Nous prévoyons aussi élaborer une stratégie de marketing pour donner suite à un sondage de 2003, dans lequel les parlementaires nous ont dit ne pas connaître suffisamment les services offerts par la Bibliothèque. Nous insisterons donc là-dessus.

Nous devons aussi appliquer une stratégie de recrutement et de relève, car nous aurons au cours des cinq prochaines années un nombre important de nos employés de haut niveau qui pourront partir à la retraite. Cela ne veut pas dire qu'ils le feront, mais il faut tout de même prévoir leur remplacement.

Cela nous amène au transparent suivant, celui des mesures de succès par secteur d'activité. En information, recherche et analyse, nous réussirons si les parlementaires et les comités comptent sur la Bibliothèque comme principale source impartiale d'information, de recherche et d'analyse. En gestion des ressources en information, nous réussirons si les parlementaires comptent sur la Bibliothèque pour être à l'avant-garde des ressources et technologies de l'information destinées à la recherche, à la diffusion, à la préservation et à l'archivage de l'information et de la documentation.

Quant aux activités de rayonnement, le gage de succès sera que les Canadiens comptent sur la Bibliothèque pour accéder rapidement à une information et à une documentation exactes sur le Parlement du Canada et leurs représentants, et aussi pour faire de leur visite au Parlement une expérience enrichissante.

Enfin, en ce qui concerne le soutien institutionnel et le leadership, nous réussirons si nous optimisons le rendement de nos opérations, de nos services et de nos produits par une gestion moderne et innovatrice.

Voilà les critères de succès par secteur d'activité.

En guise de conclusion, madame la coprésidente, je tiens à rendre un hommage spécial à l'équipe de gestion de la Bibliothèque.

[*Français*]

Comme vous le savez sans doute, cette équipe est restreinte. En demandant aux membres de l'équipe de gestion de collaborer à l'élaboration de ce plan stratégique, je leur ai imposé une tâche supplémentaire, et je les remercie d'avoir relevé le défi avec brio.

[*English*]

That is the short presentation of the library's strategic plan. I leave you to proceed. If you want to have more detailed information on services, we can have the directors make some comments on that, or if you want, we can go to questions right away.

[*Translation*]

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Thank you, Mr. Paré, and thank you all for your good work.

Any questions for Mr. Paré?

[*English*]

Are there questions for Mr. Paré, or discussion? How would you like to proceed, members of the committee, the members of Parliament, Minister of State, and senators.

[*Translation*]

Mr. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, CPC): Could we have a presentation by the directors?

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Of course.

It has been suggested that the directors make their own presentation.

[*English*]

Mr. Paré: Perhaps Madam Brodie could start.

Ms. Lynn Brodie, Director General, Information and Document Resource Service, Library of Parliament: Essentially, I will try to explain as briefly as possible what the information and document resource service does. It is quite a varied group of staff — professionals, semi-professionals, and clerical staff. They are there mainly to support parliamentarians, and to support the rest of the library staff as well.

We have four main goals, the first of which is to select, acquire, organize, catalogue, and make available a wide variety of documents, primarily in print, but also in electronic format. We also manage the physical collections, conserve and bind books, both for ourselves and for the House and Senate.

The documents we maintain in our collections focus on politics, history, social affairs, business, and law. We primarily collect Canadian material, almost exhaustively, and foreign materials much more selectively, depending on the subject matter. We have collections that go back, I believe, to the creation of the libraries of Upper and Lower Canada, so roughly to the 1790s. And of course, as you know, our responsibility for collecting material is part of the Parliament of Canada Act, in which we maintain collections on behalf of both the Senate and the House.

[*Traduction*]

Voilà une présentation brève du plan stratégique de la Bibliothèque. Je m'en remets à vous pour la suite. Si vous souhaitez obtenir des renseignements plus détaillés sur les services, les directeurs peuvent en parler. Si vous le préférez, nous pouvons passer tout de suite aux questions.

[*Français*]

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Merci, monsieur Paré. Merci à tous pour leur bon travail.

Y a-t-il des questions pour M. Paré?

[*Traduction*]

Y a-t-il des questions à poser à M. Paré ou allons-nous débattre de la question? Je demande aux membres du comité, aux députés, au ministre d'État et aux sénateurs comment ils veulent procéder.

[*Français*]

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC) : Pourrait-il y avoir une présentation des directeurs?

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Oui, c'est possible.

On suggère que les directeurs et directrices fassent leur présentation.

[*Traduction*]

M. Paré : Peut-être Mme Brodie pourrait-elle intervenir la première.

Mme Lynn Brodie, directrice générale, Service de ressources d'information et de documentation, Bibliothèque du Parlement : Essentiellement, je vais essayer d'expliquer le plus brièvement possible ce que fait le Service de ressources d'information et de documentation. Il regroupe un personnel varié : des professionnels, des semi-professionnels, des commis. Son rôle principal est d'épauler les parlementaires et le personnel de la Bibliothèque.

Nous avons quatre objectifs, dont le premier est de choisir, d'acquérir, d'organiser, de cataloguer et de rendre disponibles une grande variété de documents, surtout imprimés, mais aussi électroniques. Nous gérons aussi les collections, nous conservons et relions des livres pour nous, pour la Chambre et pour le Sénat.

Les documents de nos collections portent sur la politique, l'histoire, les affaires sociales, les affaires et le droit. Nous acquérons avant tout des documents canadiens, de façon presque exhaustive, et, de façon beaucoup plus sélective, des documents étrangers, selon le sujet. Nous avons des collections qui remontent, je crois, à la création des bibliothèques du Haut-Canada et du Bas-Canada, vers les années 1790. Comme vous le savez, notre responsabilité à cet égard est prévue par la Loi sur le Parlement du Canada : nous tenons des collections pour le Sénat et la Chambre.

Our second goal is to respond to the information and document requests we receive from parliamentarians and their staff by lending and copying documents, by providing convenient branches and reading rooms for consultation, and by developing our virtual or electronic collection on the Intraparl site. We focus on making sure we provide excellent access to print and television news sources, because we realize that most members of Parliament and senators are very interested in current affairs.

Another goal is to anticipate the information and documentary needs of current and future parliamentarians, and also to make parliamentarians aware of newly acquired material, using both print publications and parliamentary websites to get across this new material, the availability of that material. Our focus is to find the means to ensure that desired information is available to you when and where you want it and on the specific topics that interest you.

Fourthly, we also use the information at our disposal to compile current and historical information about Parliament and parliamentarians. Most of this data has been compiled in response to requests from you and your staff, but in fact it is of very great interest to the Canadian public and it is one of the parts of the Internet site that is very heavily used.

The service is also responsible for the long-term accommodation requirements of the Library of Parliament. It includes the conservation, rehabilitation, and upgrade of the main library, in addition to participating with the Senate, House of Commons, and the Department of Public Works on the long-term vision and plan for the parliamentary precinct.

In a nutshell, those are the responsibilities of my branch.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Thank you very much, Ms. Brodie.

I think what we should do is perhaps continue along the list and then open the discussion after that.

Kate Kirkwood, Director of Law and Government Division, will be next.

Ms. Kate Kirkwood, Director, Law and Government Division, Library of Parliament: Good evening. I have been asked to speak to you about the work of the parliamentary information and research service, which is our integrated information research entity.

On a general level, what we do is provide you, parliamentarians, with non-partisan information, research, and analysis to support your work. We do this in a manner that is customized to your needs, to your questions, and to the work of your committees, associations, and delegations.

PIRS — I will fall into using short forms here — has highly qualified professional staff who put their skills to work for all the members of both houses. As a service, we have many years of experience in delivering the customized product that you require in a timely fashion. Collectively, we think we know we can always improve. We want to provide the research required by

Notre deuxième objectif est de répondre aux demandes d'information et de documentation des parlementaires et de leurs collaborateurs en prêtant ou en copiant des documents, en proposant des succursales commodes et des salles de lecture pour la consultation et en développant notre collection virtuelle ou électronique sur le site Intraparl. Nous nous efforçons de fournir un excellent accès aux sources d'information imprimée et télévisuelle sur les actualités, car nous sommes conscients que la plupart des députés et sénateurs sont très intéressés par les actualités.

Un autre objectif est de prévoir les besoins en information et en documentation des parlementaires d'aujourd'hui et de demain et d'informer les parlementaires des nouvelles acquisitions, en utilisant les publications et les sites web parlementaires pour faire savoir que de nouveaux documents sont disponibles. Nous cherchons les moyens d'assurer que l'information souhaitée, sur les sujets qui vous intéressent, soit mise à votre disposition au moment et à l'endroit où vous la voulez.

Quatrièmement, nous utilisons l'information que nous possédons pour compiler une information actuelle ou historique sur le Parlement et les parlementaires. La plupart de ces données ont été réunies pour répondre à des demandes formulées par vous ou vos collaborateurs, mais elles intéressent beaucoup les Canadiens et c'est un élément du site Internet qui est très utilisé.

Le service est également chargé des besoins en locaux à long terme de la Bibliothèque. Cette responsabilité porte sur la conservation, la remise en état et la modernisation de la bibliothèque principale, et la participation à la vision et au plan à long terme du Sénat, des Communes et du ministère des Travaux publics pour l'enceinte parlementaire.

Voilà, brièvement, les responsabilités de mon service.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Merci beaucoup, madame Brodie.

Nous devrions peut-être entendre les autres témoins de la liste et passer ensuite aux échanges.

Nous entendrons maintenant Kate Kirkwood, directrice de la Division du droit et du gouvernement.

Mme Kate Kirkwood, directrice, Division du droit et du gouvernement, Bibliothèque du Parlement : Bonsoir. On m'a demandé de vous parler du Service d'information et de recherche parlementaires, notre service intégré d'information et de recherche.

De façon générale, nous fournissons aux parlementaires une information, des recherches et des analyses impartiales pour appuyer leur travail. Nous ne faisons en nous adaptant à leurs besoins, à leurs questions et aux travaux des comités, associations et délégations.

Le SIRP — je cède à l'envie d'abréger — a un personnel professionnel d'une grande compétence qui met ses talents à la disposition de tous les parlementaires des deux Chambres. Comme service, nous comptons de longues années d'expérience dans la préparation, dans les meilleurs délais, des produits personnalisés dont vous avez besoin. Nous tenons à fournir les

parliamentarians. We have developed a corporate memory. Some of our staff have been there a long time. In other cases, we hire new, highly qualified staff and rapidly teach them what it is like to work for Parliament.

[*Translation*]

The Parliamentary Information and Research Service has about 75 researchers who are professionals in their own field of expertise. We have lawyers, economists, criminologists, sociologists, specialists of government issues, biologists who specialize in environmental science and other scientists.

We make investigations to get a good understanding of what is going on in the various federal departments the Parliament should monitor. Our research is non-partisan and independent from the government, and we also answer your questions.

[*English*]

Eighteen professional librarians are now part of the parliamentary information and research service. All of them have master's degrees in library science. Some now specialize in research and information gathering in law, economics, political and social affairs, or science and technology, and others work in our central inquiry section. That is the place that takes in all those questions, faxes, e-mails, phone calls, and makes sure they are all answered or assigned to someone else who will answer them. We have a staff of library technicians who gather documentation, information, and answer some of those questions. We also have information officers who provide general information about Parliament to the public. The group is backed up by professional editors, desktop publishing, and a word processing unit.

This is a very important resource for parliamentarians, because although you are deluged with information, it is useful for you to have information from a non-partisan source that you can use as you wish. If you rely on government, they only probably give the information that is supporting their policies. Lobbyists or interest groups, well, they have their biases too. They are very knowledgeable, but when you are arriving at your own conclusions you need an independent and non-partisan source of information, but one that can customize to your needs with quick responses and the research you need and not a great deal of other information. You benefit from having this centralized service of professionals.

We can work in interdisciplinary teams, and we often do on committees. People have subspecialties, so they can really know quite a bit about the environment. We are not absolute experts, but we are there to provide whatever service we can. Sixty percent of our work is for parliamentary committees. It is there that

recherches dont les parlementaires ont besoin. Nous avons accumulé une mémoire institutionnelle. Certains de nos collaborateurs sont avec nous depuis longtemps. Dans d'autres cas, nous engageons de nouveaux employés hautement qualifiés et nous leur montrons rapidement ce que c'est de travailler pour le Parlement.

[*Français*]

Le Service d'information et de recherche parlementaires comprend à peu près 75 analystes de recherche qui sont des professionnels dans leur domaine. Il y a des avocats, des économistes, des criminologues, des sociologues, des spécialistes en gouvernement, des biologistes spécialistes en sciences environnementales et d'autres scientifiques.

Nous faisons les enquêtes nécessaires pour bien comprendre les activités des différents ministères du gouvernement fédéral que le Parlement doit surveiller. Nous faisons ces recherches de façon impartiale et indépendante du gouvernement et nous répondons à vos questions.

[*Traduction*]

Le service compte maintenant 18 bibliothécaires professionnels. Tous ont une maîtrise en bibliothéconomie. Certains se spécialisent maintenant en recherche et collecte d'information dans les domaines du droit, de l'économie, des affaires politiques et sociales ou en sciences et technologie, tandis que d'autres travaillent à notre service de renseignements généraux. C'est là que sont reçus les questions, messages télécopiés, courriers électroniques et appels téléphoniques et qu'on s'assure que tous reçoivent une réponse ou soient confiés à une personne qui saura répondre. Nous avons des bibliotechniciens qui réunissent des documents et de l'information et répondent à certaines questions, et des agents d'information qui donnent au public une information générale sur le Parlement. Le groupe est appuyé par des services professionnels d'édition, d'éditique et de traitement de texte.

Il s'agit d'une ressource très importante pour les parlementaires, car, même si vous êtes inondés d'information, il est utile de recevoir d'un service impartial une information que vous pouvez utiliser à votre guise. Si vous comptez sur le gouvernement, il risque fort de ne donner que l'information favorable à ses politiques. Les lobbyistes et les groupes d'intérêt ont aussi leur parti-pris. Ils possèdent de grandes connaissances, mais pour tirer vos propres conclusions, vous avez besoin d'un service d'information indépendant et impartial qui est cependant capable de s'adapter à vos besoins en donnant des réponses rapides et en faisant les recherches nécessaires, mais sans tout une bagage d'autres renseignements. Il vous est utile d'avoir ce service centralisé assuré par des professionnels.

Nous pouvons travailler en équipes pluridisciplinaires, et nous le faisons souvent au sein des comités. Nous avons des gens qui ont des sous-spécialités, qui ont donc de solides connaissances de leur domaine. Nous ne sommes pas de grands experts, mais nous sommes là pour assurer les services dont nous sommes capables.

I think you will meet the analysts. They are backed up by the librarians both from PIRS and from the other part of the library to get the best research and information.

As you probably know, we provide you with briefings, help plan committee studies, have the subject matter expertise, draft committee reports, and support the study of legislation. We do this on an average of one FTE per committee. It looks like a lot more at times because we will send teams in to get the expertise you need whether you are studying agriculture, finance, or government operations.

We produce legislative summaries, which are available on the parliamentary website. They are also available to the public. They are in-depth studies of bills — a little boring, a little neutral — but they tell you what the bill is about and you can use them in committees. We also have a publications program available to you online at any time with over 500 titles. This is in complement, of course, to all the resources of the library.

There is a whole variety of other activities. We do similar work for parliamentary associations and delegations, and we travel as technical advisers. We have developed a group of analysts with expertise in the estimates process to provide greater knowledge when you are scrutinizing government spending. We are moving into analysis for e-consultations, and we also provide a range of seminars right from the nitty-gritty topics that your assistants need to know about handling case work and getting your information, which we do in collaboration with the librarians, to public policy seminars and specialized round tables for parliamentarians.

We are here to serve you. We are here to answer your questions, provide the analysis and the research that you require. We try to be a very client-centred service. I think most of you have met our analysts. There are some here tonight. That is our reason for being and how we like to serve you and help you to be better informed on the issues of the day.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Thank you very much, Ms. Kirkwood.

Dianne Brydon, Director of Parliamentary Public Programs.

Ms. Dianne Brydon, Director, Parliamentary Public Programs, Library of Parliament: The Library of Parliament's role in public outreach for Parliament is probably the least well known service that the library offers. People are always surprised to find out that the library coordinates the tours and a lot of the public activities on Parliament Hill on behalf of the Senate and the House of Commons. In fact we are almost schizophrenic; we do it going down two different roads.

Soixante pour cent de notre travail, nous le faisons dans les comités parlementaires. C'est là que vous rencontrerez les analystes. Ils sont appuyés par les bibliothécaires du SIRP et d'autres services de la Bibliothèque pour obtenir la meilleure information et la meilleure recherche.

Comme vous le savez sans doute, nous vous offrons des séances d'information, nous aidons à planifier les études des comités, nous avons des connaissances spécialisées, nous rédigeons les rapports des comités et nous appuyons l'étude des projets de loi. Nous affectons en moyenne un ETP à chaque comité. On dirait parfois qu'il y en a beaucoup plus parce que nous affectons des équipes pour vous offrir les compétences voulues lorsque vous étudiez l'agriculture, les finances ou les opérations gouvernementales.

Nous produisons des résumés législatifs qui sont versés sur le site web parlementaire et sont à la disposition du public. Ce sont des études approfondies des projets de loi — un peu ennuyeuses, un peu neutres — , mais ils vous renseignent sur le contenu des projets de loi et vous pouvez vous en servir dans les comités. Nous avons aussi un programme de publications auquel vous avez accès en ligne en tout temps. On y dénombre plus de 500 titres. Cela s'ajoute à toutes les ressources de la Bibliothèque.

Il y a une foule d'autres activités. Nous faisons un travail semblable pour les associations et les délégations parlementaires et nos préposés vont en déplacement comme conseillers techniques. Nous avons constitué un groupe d'analystes qui connaissent bien le processus budgétaire pour vous éclairer lorsque vous étudiez les dépenses du gouvernement. Nous allons bientôt faire des analyses pour les consultations électroniques, et nous fournissons une série de séminaires qui vont des détails terre-à-terre dont vos collaborateurs ont besoin pour s'occuper des différents cas et vous procurer de l'information, ce que nous faisons avec la collaboration des bibliothécaires, jusqu'à des réunions consacrées à la politique publique et à des tables rondes spécialisées destinées aux parlementaires.

Nous sommes à votre service. Nous sommes là pour répondre à vos questions, offrir les analyses et les recherches dont vous avez besoin. Nous essayons d'axer le service sur le client. La plupart d'entre vous avez rencontré nos analystes. Certains sont là ce soir. C'est notre raison d'être, et c'est ainsi que nous aimons vous servir et vous aider à mieux vous informer sur les enjeux de l'heure.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Merci beaucoup, madame Kirkwood.

Dianne Brydon, directrice des Programmes parlementaires destinés au public.

Mme Dianne Brydonv, directrice, Programmes parlementaires destinés au public, Bibliothèque du Parlement : Le rôle de la Bibliothèque dans les activités de rayonnement du Parlement est sans doute son service le moins connu. On est toujours étonné que la Bibliothèque coordonne les visites et beaucoup d'activités publiques sur la colline du Parlement au nom du Sénat et des Communes. En fait, nous frisons la schizophrénie. Nous suivons deux voies simultanément.

The first one we do by supporting parliamentarians in their outreach to their constituents and the public and the areas from which they have come. We assist parliamentarians by providing materials that they can use to distribute to the public — materials like these brochures you are probably very familiar with about the House of Commons and the Senate, or the Forsey book, *How Canadians Govern Themselves*. It is our service that produces those for you to distribute to the public.

The other way we can assist you is to help you book group tours when you come to Parliament and assist you with booking tours into question period. We are the ones who look after the reservation system. Around about May and June that is a very popular time, and we deal with a lot of members' offices at that point when they are trying to get their groups booked in.

A third way we assist you directly is by offering customized souvenirs or mementos for you to give your constituents, if you need gifts or souvenirs for people visiting or back in your constituency. We have in the past also assisted members in customizing some of those materials that they have given out to people as mementos of Parliament.

The fourth way that we directly assist parliamentarians is by assisting you in making presentations about Parliament. To that end, I am pleased and proud to show you a new kit called, "Presenting Parliament", which is a kit that will be delivered to your office starting Monday, the week after you come back, in about two weeks. In this kit you will have a CD-ROM that will have speaking points on both the House and the Senate; a PowerPoint presentation of photographs from the website that you can use in your presentations; copies of the Senate video, which some of you may have seen; and the House of Commons video that was recently launched this week, geared towards grades 4 to 6. However, anybody who has looked at this has said it is great and can be used for a variety of different age groups, or really any kind of group at all that you would like to show it to.

The other thing that we will be enclosing in here is a brand-new brochure of frequently asked questions about the House of Commons that will complement the recently released one for the Senate. This, again, really simply explains facts about the House of Commons and the Senate.

Last but not least is something that parliamentarians have been asking for, for quite a while, and that is a poster of the House of Commons and the Senate that you can use in your presentations. These will also be distributed to teachers across the country in elementary schools. For anyone else who would like to get extra copies, they will be available for purchase very inexpensively from the souvenir boutique. On the back they have a map showing where people sit.

These are the items we have been hearing from members of Parliament and Senators for years that they would like to have. You are going to have this delivered to your office in one handy-dandy little kit in about two weeks, which will help you with the public. I am Santa Claus today.

D'un côté, nous appuyons les parlementaires dans leurs communications avec leurs électeurs, le public et leur région. Nous les aidons en leur fournissant des documents à distribuer comme des brochures que vous connaissez probablement fort bien sur les Communes et le Sénat, et l'ouvrage de Forsey, *Les Canadiens et leur système de gouvernement*. C'est notre service qui les produit pour ceux d'entre vous qui les distribuent au public.

D'un autre côté, nous pouvons vous aider à réserver des visites de groupe lorsque vous venez au Parlement et à réserver des visites pendant la période des questions. Nous nous chargeons du système de réservation. Les mois de mai et de juin sont très populaires, et nous devons alors répondre à beaucoup de demandes des bureaux de député qui essaient d'obtenir un créneau pour leurs groupes.

Troisièmement, nous vous aidons directement en offrant des souvenirs personnalisés que vous pouvez remettre à vos électeurs, si vous avez besoin de cadeaux et de souvenirs lorsque des gens viennent à Ottawa ou que vous allez dans votre circonscription. Par le passé, nous avons aussi aidé des députés à personnaliser des produits qu'ils donnent en souvenir du Parlement.

Quatrièmement, nous donnons une assistance directe aux parlementaires en les aidant à faire des présentations sur le Parlement. Je suis donc fière de vous montrer une nouvelle trousse de présentation du Parlement. Il sera distribué dans vos bureaux à compter de lundi, une semaine après votre retour, dans une quinzaine de jours. Vous y trouverez un CD-ROM contenant des notes d'allocution sur la Chambre et le Sénat, une présentation PowerPoint concernant des photographies extraites du site web et que vous pouvez employer pendant vos présentations, des copies de la vidéo sur le Sénat que certains d'entre vous ont peut-être déjà vue et la vidéo sur les Communes, lancée cette semaine et conçue pour les enfants de la 4e à la 6e année. Tous ceux qui l'on vue ont dit qu'elle était excellente et pouvait servir pour différents groupes d'âge ou même n'importe quel groupe.

Nous allons ajouter à la trousse une brochure toute nouvelle reprenant des questions fréquemment posées sur les Communes. Elle ira de pair avec une brochure semblable publiée récemment pour le Sénat. On y explique simplement quelques faits sur les Communes et le Sénat.

Enfin, mais ce n'est pas ce qui compte le moins, une chose que les parlementaires demandent depuis longtemps : une affiche des Communes et du Sénat qu'ils pourraient employer dans leurs exposés. L'affiche sera également remise aux enseignants de l'élémentaire dans tout le Canada. Ceux qui voudraient en obtenir d'autres exemplaires pourront en acheter pour une somme très modique à la boutique de souvenirs. À l'endos de l'affiche, on trouve un plan indiquant où chaque parlementaire s'assoit.

Ce sont là des articles que les députés et les sénateurs réclament depuis des années. Tout cela sera remis dans vos bureaux dans une belle trousse commode d'ici environ 15 jours. Elle vous aidera dans vos contacts avec le public. Aujourd'hui, je suis le père Noël.

That is how we help you directly. In terms of assisting Canadians themselves, we help you to explain your role and the role of your organization to Canadians. We do that through a variety of activities. One is by providing information directly to the public, and both Lynn and I are involved in putting a lot of information about Parliament on the website. That is one of the most popular ways of accessing information such as this.

We have a call centre with a 1-866 number to which people can call with questions and inquiries about how either the Senate or the House works. We also produce many of these publications that we distribute directly to the public on demand. Most of our print publications are also produced electronically on the website so that they are more easily accessible.

The second way we assist the public in understanding Parliament is by education outreach. I mentioned the video that we just released last Tuesday. At the same time we released on the web a brand-new unit for secondary teachers on how to run a model Parliament. When we showed it to about 50 high school teachers at the teachers' institute last fall, it got a standing ovation. They basically said that teachers never have to plan another lesson; we have given it all to them there.

We were happy to hear the teachers say that. Hopefully it will be a success, and hopefully this will help them in helping young people better understand Canada's Parliament.

One of the teachers who came to the launch last Tuesday said that if you engage youth when they are young, you will engage them for the rest of their lives, so we are very excited about that.

We mentioned school tours earlier. We are working on tailoring the school tours to age-specific levels. We are going to introduce an elementary tour this spring that is called "Follow that Bill." We have "Bill" — or "Éloi", in French — who will be a little character that students will follow through the tour as they help a bill become a law. We piloted it last November, and they love it. The teachers love it more, so that is a big success for us.

A third area I think you are all aware of is the Teachers' Institute on Canadian Parliamentary Democracy that we run every November. Call for applications is now, so if you know of teachers in your area who want to come, the deadline for applications is April 30, and they can find the information on the website.

The third major area that we are active in is the tours, as I mentioned. We give tours of Centre Block to the general public as well as to schools, and of the restored historic rooms in East Block in the summertime.

We also have a fairly extensive visitors' site on the parliamentary website, for people trying to find information about coming here, and we are working on making that a whole lot more user-friendly.

Voilà comment nous vous soutenons directement. Pour ce qui est des Canadiens, nous vous aidons à leur expliquer votre rôle et celui de votre organisation. Nous le faisons au moyen d'activités diverses. D'abord en fournissant de l'information directement au public. Lynn et moi versons beaucoup d'information au sujet du Parlement sur le site web. C'est l'un des moyens les plus populaires de se procurer cette information.

Nous avons un centre d'appel, avec un numéro 1-866 qu'on peut composer pour poser des questions et demander des renseignements sur le fonctionnement du Sénat ou de la Chambre. Nous produisons également beaucoup de publications que nous distribuons directement sur demande. La plupart de nos imprimés ont aussi une version électronique sur le site web. Ils sont ainsi plus facilement accessibles.

Nous aidons aussi le public à comprendre le Parlement par un effort d'information. Je viens de parler de la vidéo rendue publique mardi dernier. Nous avons publié en même temps sur le web un document tout nouveau à l'intention des enseignants du secondaire sur l'organisation d'un Parlement des jeunes. Lorsque nous l'avons montré à une cinquantaine d'enseignants du secondaire, l'automne dernier, nous avons eu droit à une ovation. Ils ont dit en somme que les enseignants n'auront jamais plus à préparer une autre leçon. Nous leur avons tout donné.

Nous avons été heureux de cette réaction des enseignants. J'espère que cet outil sera un succès et les aidera à amener les jeunes à mieux comprendre le Parlement du Canada.

Un des enseignants qui sont venus au lancement mardi dernier a dit que, si on réussit à intéresser des jeunes, ils restent intéressés le reste de leur vie. Nous sommes donc très contents.

Nous avons parlé tout à l'heure des visites d'écoliers. Nous essayons de les adapter aux divers groupes d'âge. Nous allons lancer au printemps une visite guidée pour l'élémentaire sur l'étude des projets de loi. Nous avons « Éloi » — « Bill » en anglais — , un petit personnage que les étudiants que les écoliers suivront pendant la visite. Ils aideront un projet de loi à devenir une loi. Nous avons fait un essai en novembre dernier, et ils ont adoré. Les enseignants encore plus. C'est pour nous une grande réussite.

Troisièmement, nous avons aussi le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne, que vous connaissez tous et que nous offrons en novembre. Nous acceptons les demandes en ce moment et jusqu'au 30 avril. Les enseignants peuvent trouver de l'information sur le site web.

Comme je l'ai dit, un troisième grand champ d'activités est celui des visites, comme je l'ai dit. Pendant l'été, nous proposons au grand public et aux écoliers des visites de l'édifice du Centre ainsi que des salles historiques restaurées de l'édifice de l'Est.

Nous avons aussi sur le site web des pages assez importantes pour les visiteurs. Elles sont destinées à ceux qui veulent se renseigner sur les visites. Nous essayons de rendre tout cela beaucoup plus convivial.

The next area, really, is the least well-known area, I guess, and that is in creating various exhibits around the building. We have an exhibit at the top of the Peace Tower. We have one down at the visitor welcome centre that explains the work of Parliament and parliamentarians. We are working on one for inside the newly renovated library, and next year we will be working on one to help interpret the memorial chamber. So these are some small interpretive components in the building that will help people understand Parliament.

And last but not least, I did mention the souvenir boutique. We run the souvenir boutique. We have a sale coming up — I just wanted to let you know about that — and this is a way of offering mementos to people who come to visit Parliament, and also for members of Parliament and senators to provide mementos to people they would like to reward with a gift.

That is it for the public outreach area and a bit of an overview of what we do.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): That is quite wonderful. I am holding my breath.

Now we will have Alain Guimont.

Mr. Alain Guimont, Director, Corporate Planning, Library of Parliament: I was not expecting to speak because the purpose was really to emphasize the services that are being offered and delivered by the library to parliamentarians and the public.

But briefly, I am with one of the four corporate services, the three others being finance and materiel management, human resources, and the library information technology office. Corporate planning is the youngest of the four and was put in place only a few years ago. We are responsible for the RPP, reports on plans and priorities; the performance report; strategic planning; and, more recently, communications. The library now is really looking much more closely into its communications with parliamentarians, and next year we will be taking a closer look at communications with the public. That is, in a nutshell, what I am responsible for.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Have we missed anyone, Mr. Paré? No? Is that all?

We are hurrying into this. With all of our colleagues here, it is quite a remarkable turnout: Senator LeBreton; Mr. Goldring, member of Parliament; Monsieur Lapierre; the Honourable Dominic LeBlanc; Monsieur Vellacott; and Monsieur Simard.

Any questions?

Yes, go ahead, please, Senator LeBreton.

Senator Marjory LeBreton (Ontario, CPC): Thank you, Madam Chair, and thank you very much for that excellent presentation. Having co-chaired the health care study in the Senate, I can attest to the high quality of the work, because we had just excellent research, and it certainly contributed to the report we were able to put out.

Un autre service, qui est au fond le moins connu, sans doute, consiste à offrir diverses expositions dans l'édifice. Nous en avons une au sommet de la tour de la Paix et une autre au centre d'accueil des visiteurs qui explique le travail du Parlement et des parlementaires. Nous en préparons une autre pour l'intérieur de la bibliothèque rénovée. L'an prochain, nous en préparerons une autre pour faciliter la présentation de la chapelle du Souvenir. Ce sont de petits éléments d'interprétation de l'édifice qui aident les visiteurs à comprendre le Parlement.

Enfin, mais ce n'est pas le moins important, nous avons la boutique de souvenirs dont j'ai parlé. Nous aurons bientôt des soldes, je tenais à vous l'annoncer. Les visiteurs peuvent y acheter des souvenirs. Les députés et sénateurs peuvent aussi y trouver des souvenirs à offrir en cadeau.

Voilà pour les activités de rayonnement. C'est un bref aperçu de ce que nous faisons.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : C'est magnifique. Je retiens mon souffle.

Nous écouterons maintenant Alain Guimont.

M. Alain Guimont, directeur, Planification corporative, Bibliothèque du Parlement : Je ne m'attendais pas à prendre la parole, puisqu'il s'agissait en fait de présenter les services offerts par la Bibliothèque aux parlementaires et au public.

En quelques mots, je travaille pour l'un des services centraux, les autres étant les finances et la gestion du matériel, les ressources humaines et le bureau de la technologie de l'information. La planification corporative est le service le plus récent. Il n'existe que depuis quelques années. Nous nous occupons du RPP, le Rapport sur les plans et les priorités, du rapport sur le rendement, de la planification stratégique et, depuis moins longtemps, des communications. La Bibliothèque s'intéresse maintenant de beaucoup plus près aux communications avec les parlementaires. L'an prochain, elle examinera avec plus d'attention les communications avec le public. Voilà rapidement de quoi je m'occupe.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Avons-nous oublié quelqu'un, monsieur Paré? C'est tout?

Nous faisons vite. Avec tous nos collègues ici présents, nous avons une participation remarquable : le sénateur LeBreton, M. Goldring, député, M. Lapierre, l'honorable Dominic LeBlanc et MM. Vellacott et Simard.

Est-ce qu'il y a des questions?

Je vous en prie, madame le sénateur LeBreton.

Le sénateur Marjory LeBreton (Ontario, PCC) : Merci, madame la présidente. Merci de cet excellent exposé. Ayant coprésidé l'étude que le Sénat a faite des soins de santé, je peux témoigner de la grande qualité de votre travail, car nous avons eu droit à d'excellents services de recherche qui ont certainement contribué à la qualité du rapport que nous avons publié.

I have just two questions. I am probably dating myself a little here, but back in the sixties I used to love to go into the parliamentary library, down into the bowels of the building when I was working for Mr. Diefenbaker, because he always had me researching some old piece of history, and I was interested in things dating back to the late 1700s. And of course there were all of those old drawers with the little index cards that we used to carry up to the desk to get a publication.

What happened to that? How did you marry those old systems — or do you have two systems — to the new technology? I was sort of fond of the old system, although I know I have to catch up with this age of technology. That is my first question, and then I have another question after.

Ms. Brodie: It has actually been really interesting being at the library for the last 23 years. I arrived at the library just at the point when the catalogue drawers stopped being used. We had moved to a computerized catalogue system that we shared with the National Library of Canada and a number of other libraries across the country. Somehow or other, I suspect that most of the library staff now would find it very hard to go back to a card catalogue system.

The computerized catalogue system is definitely much easier to use, and it can certainly be consulted anywhere on the Hill. In fact, we make our catalogue available to other libraries across the country, not directly, but through the auspices of the National Library. So there is a lot more facility for consulting our catalogue. It is a lot easier, with more ways to find material. I think it is actually become much more efficient to use that type of new system.

We have also been adding a lot of databases and a lot of electronic information to the library's collections. We started providing access to electronic databases in the early 1970s. With the advent of the Internet, it has just mushroomed. At this point I feel we really do provide a virtual library on the Intranet. There is the media monitoring service, ParlMedia. There is access to a lot of databases in the links and CD-ROMs, to both the full text of a lot of documents and indexes that tell you where you might actually find that information. We are always happy to do the research work for you, or to have you do it yourself if you choose.

We are also working toward making it easier and easier to use, and trying to organize it in such a way that it meets your requirements and is more oriented to a subject approach, which we hope is something that suits you — a subject approach probably leaning toward the committee areas.

Senator LeBreton: Did you transfer all of that information from those cards?

Ms. Brodie: Yes, it was all transferred from the cards into the online catalogue.

Senator LeBreton: I used to like going there. Sometimes, when I worked for Mr. Diefenbaker, it was nice to get into the vaults of the library and have some time to yourself.

Seulement deux questions. Je trahis probablement mon âge, mais dans les années 1960, j'adorais aller à la Bibliothèque du Parlement, fouiller jusque dans les entrailles de l'édifice, lorsque je faisais des recherches pour M. Diefenbaker, qui me demandait toujours quelque recherche sur l'histoire ancienne. Je m'intéressais aux documents qui remontaient à la fin du XVIII^{e} siècle. Bien sûr, il y avait les vieux tiroirs pleins de fiches que nous apportions au pupitre pour demander une publication.

Qu'est-ce que tout cela est devenu? Comment avez vous concilié les vieux systèmes et la nouvelle technologie? Avons-nous deux systèmes? J'aimais bien l'ancien, mais je sais que je dois m'adapter à la nouvelle technologie. Voilà ma première question. J'en aurai une autre ensuite.

Mme Brodie : Il a été intéressant de travailler à la Bibliothèque ces 23 dernières années. Je suis arrivée au moment où on a abandonné le catalogue sur fiches. Nous avions adopté un catalogage informatisé que nous partagions avec la Bibliothèque nationale du Canada et quelques autres bibliothèques canadiennes. Je présume que la plupart des employés de la Bibliothèque auraient maintenant du mal à revenir au catalogue sur fiches.

Le catalogue informatisé est sûrement d'utilisation plus facile, et il peut être consulté de partout sur la colline. Notre catalogue est même à la disposition d'autres bibliothèques au Canada. Pas directement, mais par l'entremise de la Bibliothèque nationale. Il est donc beaucoup plus facile de consulter notre catalogue et de trouver les documents. Le nouveau système est certainement plus efficace.

Nous avons aussi ajouté beaucoup de bases de données et d'information électronique aux collections de la Bibliothèque. Au début des années 1970, nous avons commencé à donner accès à des bases de données électroniques. Lorsque Internet est arrivé, il y a eu une explosion. Aujourd'hui nous offrons sur Intranet une vraie bibliothèque virtuelle. Il y a le service de dépouillement des médias, Parlmedia. Il y a un accès à beaucoup de bases de données proposées dans les liens et sur les CD-ROM; ce peut être aussi bien le texte intégral de beaucoup de documents que des index qui disent où on peut trouver l'information. C'est toujours un plaisir de faire les recherches pour vous ou bien de vous aider à les faire vous-mêmes si vous préférez.

Nous essayons aussi de faciliter de plus en plus l'utilisation de l'information, de l'organiser pour qu'elle réponde à vos besoins et soit davantage axée sur une approche par sujets, ce qui vous conviendra, espérons-nous, en tenant compte probablement des champs d'intérêt des divers comités.

Le sénateur LeBreton : Avez-vous converti toute l'information qu'il y avait sur ces fiches?

Mme Brodie : Oui, tout ce qui s'y trouvait a été repris dans le catalogue en direct.

Le sénateur LeBreton : J'aimais bien aller à la Bibliothèque. Lorsque je travaillais pour M. Diefenbaker, c'était agréable d'entrer dans les réserves de la Bibliothèque et d'y passer du temps toute seule.

My next question is on content and the decision on books and publications. Do you try to catalogue and obtain every Canadian book and publication, or do you draw a line? Where is the decision made to keep a publication or not, or do you just keep everything, to be on the safe side?

Ms. Brodie: The National Library of Canada now has the legal deposit for Canada for any material published in Canada. The Library of Parliament used to have it until the mid-1950s.

We have a collection development policy that we are trying to update at the moment. It gives some direction to my staff, to help them determine what they are going to collect. They go through an awful lot of material — news releases, and press releases from editors and publishers. They go through a lot of library material, books in print, and so on, in deciding what they are going to acquire. They are also signed up on a number of websites and listservs. They are advised of new material in electronic format, but they also add to the collection. One of the reasons why we are having a harder time actually updating our collection development policy is because so much is available electronically, and it can be so expensive. So cost is obviously a factor, because we have a limited budget for adding material to the collection.

We try to collect almost exhaustively in certain areas, such as the law in Canada, business, and social affairs. Certainly anything to do with Parliament and politics we try to collect exhaustively, keeping in mind the interests of Parliament, be it in the Senate or in the House, at any time.

In terms of foreign materials published in the United States and overseas, we extensively collect material from Britain and the United States that has to do with Parliament and politics. We have a lot of congressional material as well. We are more selective when it comes to business information in that area. We do not collect as much history of other countries, but we collect Canadian history extensively.

My staff have guidelines, and they have pretty much been the same guidelines for the last 15 years or so. We are trying to update them and make sure we are covering all our bases, with respect to electronic and print and the distribution of that material.

Senator LeBreton: Thank you, Madam Chair.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): You are welcome.

Mr. LeBlanc.

[*Translation*]

Hon. Dominic LeBlanc (Beauséjour, Lib.): Thank you, Madam Joint Chair. Mr. Paré, I thank you and your staff for your presentation.

I remember the last committee meeting. During the time I have been a member of this committee, this was probably the first such meeting where it was suggested that we have a round table to hear about the services you provide to parliamentarians.

Mon autre question porte sur le contenu, sur le choix des livres et des publications. Essayez-vous de cataloguer et de vous procurer toutes les publications canadiennes? Sinon, quelle est la ligne de démarcation? Comment décide-t-on de conserver ou non une publication? Ou garde-t-on tout, par prudence?

Mme Brodie : La Bibliothèque du Canada a maintenant le dépôt légal de tout ce qui se publie au Canada. La Bibliothèque du Parlement l'a eu également jusqu'au milieu des années 1950.

Nous avons une politique sur les collections que nous essayons maintenant d'actualiser. Elle donne des indications aux membres de mon personnel et les aide à choisir ce qu'il faut conserver dans les collections. Ils doivent voir une énorme masse de documents, des communiqués des rédacteurs et des éditeurs. Ils voient beaucoup de documents de bibliothèque, de livres, et cetera, pour décider des acquisitions. Ils s'inscrivent aussi sur un certain nombre de sites web et de serveurs de listes. Ils sont informés des nouveautés sous format électronique, mais ils ajoutent également à la collection. Si nous avons du mal à actualiser notre politique, c'est notamment parce qu'il y a énormément de choses disponibles électroniquement et que ce peut être très coûteux. Les coûts entrent en ligne de compte, parce que notre budget d'acquisition est limité.

Nous essayons d'acquérir presque tout dans certains domaines comme le droit au Canada, le monde des affaires et les affaires sociales. Nous essayons de tout acheter ce qui se rapporte au Parlement et à la politique, étant donné les intérêts du Parlement, qu'il s'agisse du Sénat ou de la Chambre.

Quant aux documents étrangers publiés aux États-Unis ou ailleurs, nous achetons en Grande-Bretagne et aux États-Unis beaucoup de documents qui se rapportent au Parlement et à la politique. Nous avons aussi beaucoup de documents du Congrès. Nous sommes plus sélectifs lorsqu'il s'agit de l'information sur les affaires. Nous n'acquérons pas beaucoup d'ouvrages sur l'histoire d'autres pays, mais nous en achetons beaucoup sur l'histoire du Canada.

Le personnel suit des lignes directrices qui sont restées à peu près les mêmes depuis une quinzaine d'années. Nous essayons de les actualiser et de ne négliger aucun élément, en ce qui concerne les documents électroniques et imprimés et leur diffusion.

Le sénateur LeBreton : Merci, madame la présidente.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : De rien.

Monsieur LeBlanc.

[*Français*]

L'honourable Dominic LeBlanc (Beauséjour, Lib.) : Merci, madame la présidente. Monsieur Paré, merci à vous et à votre personnel pour la présentation.

Je me rappelle la dernière réunion. Depuis que je suis membre de ce comité, cela a probablement été la seule réunion où l'on ait suggéré l'idée de faire un tour de table et d'entendre parler des services que vous offrez aux parlementaires. Les questions de

Ms. LeBreton's questions are interesting. I had never thought about the way you select the material you should include in your collections. It is interesting.

Madam Joint Chair, if I may, I would like to deal with technical aspects of libraries and ask a question to Mr. Paré. In the last year and a half or so, there has been a great deal of discussion in Parliament, and especially in the House of Commons, but also in the Senate probably, about the suggestion that Parliament should be made more democratically efficient and about better support for committees of both Houses.

[*English*]

— if a lot of the discussion around democratic reform — and my colleague Raymond Simard from the government side of the House of Commons is playing a big role.

Maybe, Raymond, I am asking a question you were going to ask, but I am wondering if the library has given any thought to increased resources that the government or Parliament could give them, and what additional or value-added things you could do, principally, I assume, around committees and research, if there were an effort. I agree with the comment that if there is going to be parliamentary oversight, Parliament, compared to the government, needs to have some equilibrium of resources — research particularly — so that parliamentarians from all parties and in both Houses can be better informed.

It is a long question, and I will get right to the point. Monsieur Paré, if in the estimates that come out soon the library were to see increased resources to recognize the enhanced role of Parliament, how has your thinking evolved on where you would allocate those resources, and what additional things might you be able to do to help parliamentarians?

Mr. Paré: Thank you, Monsieur LeBlanc, for your question.

Of course, the library has given some thought to these possibilities. In the throne speech of 2003, it was indicated that the government might want to develop more parliamentary democracy and encourage that. We felt that the library should be part of that because we can help the parliamentarians work better with the citizens, or understand citizens who know what they want. It would help pass the message to them.

At that time we prepared a document with different options. We have circulated that. At the last meeting of this committee we mentioned a few figures in this document, and after that meeting the co-chair of the committee sent a letter to the —

[*Translation*]

— parliamentary secretary to the leader, Mr. Gallaway —

[*English*]

— at that time, and they have indicated that in the short term an increase of funding for the library should be considered, especially to support the committees of the two chambers. As Madam

Mme LeBreton sont intéressantes. Je n'avais jamais pensé à la manière dont vous décidez quel genre de matériaux vous devez avoir. C'est intéressant.

Si vous me le permettez, madame la présidente, je voudrais aborder les aspects techniques des bibliothèques et poser une question à M. Paré. Depuis un an ou un an et demi environ, il y beaucoup de discussions au Parlement, surtout à la Chambre des communes mais aussi au Sénat, j'imagine, à propos de l'idée de rendre le Parlement plus efficace sur le plan démocratique et de mieux appuyer les comités des deux Chambres.

[*Traduction*]

... s'il y a beaucoup de discussions sur la réforme démocratique... et mon collègue Raymond Simard, qui siège aux Communes du côté du gouvernement, joue un grand rôle à cet égard.

Je pose peut-être une question que vous alliez poser, Raymond, mais je me demande si les responsables de la Bibliothèque n'ont pas réfléchi à la possibilité d'une augmentation des ressources que le gouvernement ou le Parlement leur donne, et à ce qu'il pourrait alors faire de plus ou de mieux, surtout s'il y avait un effort du côté des comités et de la recherche. Je conviens que, si nous voulons avoir une surveillance parlementaire, par opposition à celle du gouvernement, il faut assurer un certain équilibre dans les ressources — notamment dans la recherche — de sorte que les parlementaires de tous les partis et des deux Chambres soient mieux informés.

C'est une longue question, mais j'en arrive au fait. Monsieur Paré, si, dans les prochaines prévisions budgétaires, la Bibliothèque recevait des ressources plus importantes en raison du rôle accru du Parlement, comment répartiriez-vous ces ressources et que pourriez-vous faire de plus pour aider les parlementaires?

M. Paré : Merci de cette question, monsieur LeBlanc.

Bien sûr, nous avons réfléchi à ces possibilités. Dans le discours du Trône de 2003, on disait que le gouvernement pourrait vouloir renforcer la démocratie parlementaire et la favoriser. Nous estimions que la Bibliothèque devrait jouer un rôle à cet égard, car nous pouvons aider les parlementaires à mieux travailler avec les citoyens ou à comprendre les citoyens qui savent ce qu'ils veulent. Cela aiderait à faire passer le message.

Nous avons alors rédigé un document énonçant diverses options et nous l'avons diffusé. À la dernière réunion du comité, nous avons cité quelques chiffres de ce document. Après la réunion, le coprésident du comité a écrit une lettre au...

[*Français*]

... secrétaire parlementaire du leader, qui était M. Gallaway ...

[*Traduction*]

... à l'époque, disant que, à court terme, il faudrait envisager une augmentation du financement de la Bibliothèque, surtout pour épauler les comités des deux Chambres. Comme Mme Kirkwood

Kirkwood said, we have approximately one research officer per committee at the time. We serve 50 committees and subcommittees in the House and the Senate.

One problem we have, and it was raised by Madam Brodie, is the huge mass of electronic information, which is becoming more and more valuable. You are submerged by information, and we are too. We have to analyze, select, find out, and summarize. Here, also, we will need more resources in the future. In the short term, $6.5 million was suggested for the committees for the two. It was also suggested $2 million for contracts, but I understand the House of Commons has decided to put some money with the liaison committee for that part, so perhaps at this time it would be less necessary for the library for contracting outside.

We also identified $1.4 million to increase access to the electronic information we prepare for parliamentarians, especially to send that accessibly to the constituency offices and to the constituency. That suggests, and supposes, we would have to pay much more money for licences. You think of ParlMedia, for instance, where you have access to all the newspapers online. Of course, we pay for licences for that for the Hill, but if we want it to go to the constituency office...this was a major part of it. So in the short term, this is what we have suggested.

The budget of the library is only 6.7 per cent of Parliament's envelope. If we consider the budget of the Senate, the budget of the House, and the budget of the library together, the vote for Parliament, it is only 6.7 per cent. I would suggest anything under 10 per cent is not much for the library. If you consider the Library of Congress or even, I believe, in Westminster, they spend more money, although at Westminster they have two libraries. Now they are trying to integrate the two libraries — they are not trying; they will do it, but it will take time, because there is tradition sometimes.

The demand we had was just to increase 2.2 per cent, which is 8.9 per cent for the library. It think it would be very appropriate at this time. In the future, I think we will be need more, for the analysis of the documentation and information, because we need to do things a bit differently. They will need more support. When I say committees need more officers — we have one officer here — it does not mean if we increase the staff of the committee you will see two or three faces in front in you; not necessarily. You will probably have one, with people working behind him; then, with this computer, he will have instant information and analysis ready. It may happen that you will see two, maybe three, at one point, but in a general way it is not necessarily the number; it is mostly to prepare the documentation and the analysis of the information that needs to be prepared for committee discussion.

That will be a short answer.

Mr. LeBlanc: Merci beaucoup.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Monsieur Simard.

l'a dit, nous avons environ un agent de recherche par comité. Nous sommes au service de 50 comités et sous-comités de la Chambre et du Sénat.

L'un des problèmes que nous éprouvons, et il a été soulevé par Mme Brodie, c'est l'énorme masse de l'information électronique, qui devient de plus en plus précieuse. Vous êtes submergés d'information, et nous le sommes aussi. Nous devons analyser, choisir, trouver, résumer. Là aussi, il nous faudra plus de ressources à l'avenir. À court terme, un montant de 6,5 millions de dollars a été proposé pour les comités des deux Chambres. On a également proposé 2 millions de dollars pour des contrats, mais je crois comprendre que les Communes ont décidé d'accorder de l'argent au comité de liaison pour cet élément. Il serait donc peut-être moins nécessaire pour la bibliothèque de signer des contrats de service.

Nous avons aussi dit qu'il fallait 1,4 million de dollars pour accroître l'accès à l'information électronique que nous préparons pour les parlementaires, notamment pour les rendre accessibles depuis les bureaux de circonscription. Cela suppose que nous devrions payer les licences beaucoup plus cher. Bien sûr, nous les payons sur la Colline, mais si nous voulons ajouter les bureaux de circonscription... c'était un élément important. À court terme, voilà ce que nous avons proposé.

Le budget de la Bibliothèque ne représente que 6,7 p. 100 de l'enveloppe parlementaire. Si nous tenons compte des budgets du Sénat, de la Chambre et de la Bibliothèque, du crédit parlementaire, ce n'est que 6,7 p. 100. À mon avis, moins de 10 p. 100 pour la Bibliothèque, ce n'est pas beaucoup. La bibliothèque du Congrès et même celle de Westminster, je crois, dépensent plus d'argent. Il faut dire que Westminster a deux bibliothèques, mais on essaie maintenant de les intégrer et on va le faire, mais il faudra du temps, parce qu'il y a une tradition à combattre.

Ce que nous avons demandé est une augmentation de seulement 2,2 points, ce qui nous porterait à 8,9 p. 100 la part de la Bibliothèque. Il me semble que ce serait très convenable pour le moment. À l'avenir, je crois qu'il nous faudra plus, pour l'analyse de la documentation et de l'information, car nous devons nous y prendre un peu différemment. Ils auront besoin d'un meilleur appui. Lorsque je dis que les comités ont besoin de plus d'agents — nous en avons un ici — cela ne veut pas dire que, si nous augmentons le personnel des comités, il y aura deux ou trois nouvelles figures ici. Pas nécessairement. Il y en aura probablement un seul, avec d'autres agents qui travaillent dans l'ombre; puis, avec cet ordinateur, il aura une information et une analyse toutes prêtes. Il pourrait arriver qu'il y ait deux agents ou trois, à un moment donné, mais en général, ce ne sera pas nécessairement le cas. Il s'agit surtout de préparer la documentation et l'analyse de l'information pour les débats des comités.

Voilà une réponse brève.

M. LeBlanc : Merci beaucoup.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Monsieur Simard.

Hon. Raymond Simard (Saint Boniface, Lib.): Thank you very much, Madam Chair.

I think it would be appropriate to start off with a bit of a quiz here, given the company we have.

Do you know who the most written about Canadian is — the most documented, most written about Canadian?

Ms. Brydon: Wayne Gretzky.

Mr. Simard: Actually, I am told it is Louis Riel. That is an interesting fact you may not know.

Mr. LeBlanc: You are biased.

Mr. Simard: Sure. He is from my area.

As a matter of fact, I wanted a question answered. I am told Louis Riel came here in the dead of night, or incognito, and signed as a member of Parliament. I wonder if that is documented here. If I could get a copy, it would be really interesting.

More seriously, I would like to come back to those kits. If there is one place we have been weak, as members of Parliament or as an organization, it is getting to our young people. I am going to visit 12 of my schools in the next little while, and that kind of thing would be extremely useful. Obviously, the online stuff is very important, but those kits sound interesting. Are you going to be delivering them just to our ridings — one per riding?

Ms. Brydon: We will be bringing them to your Hill offices. We will bring you enough, so that if some members have more than one riding office, you will have enough for each constituency office.

Mr. Simard: Are you planning on delivering those to the schools as part of the curriculum, or not really?

Ms. Brydon: We have teachers' kits now that we send out, which have a lot of these same things. This video will be sent next week to all 10,000 elementary schools across the country, with copies of the posters and the question and answer brochure.

The model Parliament kit will be online. It is all a question of money, really; we have a very limited budget so we try to put as much online as we can. But with things like this, we invest the money in making sure that every school library will have one of these. And then they will be for sale in the boutique for $7.99, I think, in case they need another one or a duplicate.

The plan is to develop another set of resources for middle schools, grades 7, 8, and 9, and then secondary schools in another couple of years. So we are moving ahead towards a very comprehensive program. And we are consulting teachers all the way with this.

Mr. Simard: Okay.

Ms. Brydon: We cannot do it fast enough.

L'honourable Raymond Simard (Saint Boniface, Lib.) : Merci beaucoup, madame la présidente.

Je crois qu'il conviendrait de commencer par une sorte de jeu-questionnaire, puisque nous sommes nombreux.

Savez-vous sur quel Canadien ont a écrit le plus, celui sur lequel il y a le plus de documentation?

Mme Brydon : Wayne Gretzky.

M. Simard : En fait, on me dit que c'est Louis Riel. C'est un fait intéressant que nous ne connaissiez peut-être pas.

M. LeBlanc : Vous êtes partial.

M. Simard : Bien sûr. Il est de ma région.

En réalité, je voulais qu'on réponde à une question. On me dit que Louis Riel est venu ici, au beau milieu de la nuit, incognito, et a signé comme député. Je me demandais si ce fait était documenté. Si je pouvais avoir une copie du document, ce serait très intéressant.

Un peu de sérieux. Je voudrais en revenir aux trousses. S'il est un point sur lequel les députés ont eu une faiblesse, tout comme notre organisation, c'est celui des communications avec les jeunes. Je vais me rendre dans 12 de mes écoles dans les prochaines semaines, et ce genre de trousse serait très utile. De toute évidence, l'information sur Internet est très importante, mais ces trousses ont l'air d'être intéressantes. Allez-vous les remettre seulement à nos circonscriptions, à raison d'une seule par circonscription?

Mme Brydon : Nous allons les apporter dans vos bureaux de la Colline. Nous allons en prévoir un nombre suffisant pour que, si des députés ont plus d'un bureau de circonscription, ils en aient une pour chacun.

M. Simard : Prévoyez-vous les remettre aux écoles qui pourraient s'en servir dans leur programme d'étude? Pas vraiment?

Mme Brydon : Nous avons les trousses destinées aux enseignants que nous avons envoyées et qui contiennent beaucoup d'éléments semblables. La vidéo sera envoyée la semaine prochaine aux 10 000 écoles élémentaires du Canada, avec les affiches et la brochure de questions et réponses.

La trousse de Parlement des jeunes sera offerte en ligne. C'est une question d'argent, au fond. Comme notre budget est très limité, nous essayons de mettre le maximum d'information en ligne. Mais avec des éléments comme celui-ci, nous dépensons pour nous assurer qu'il y aura un exemplaire dans toutes les bibliothèques scolaires. Le produit sera ensuite en vente à la boutique pour 7,99 $, au cas où quelqu'un aurait besoin d'en avoir un autre.

Notre plan consiste à préparer un autre ensemble de ressources pour les écoles de niveau intermédiaire, les 7^{e}, 8^{e} et 9^{e} années. Dans un an ou deux, ce sera le tour des écoles secondaires. Nous tentons de réaliser un programme très complet, et nous consultons constamment les enseignants.

M. Simard : D'accord.

Mme Brydon : Nous n'arrivons pas à faire assez vite.

[*Translation*]

Mr. Simard: One last question and comment. I am always amazed at the efficiency of our researchers in committees. When we ask for some information, we get it two or three days later.

Of course, they do not do all the work by themselves. I think you answered my question about this, Mr. Paré. Researchers get good support. I am thinking here about the official languages standing committee, where a young researcher, Mr. Marion, is always well organized. Of course, he has a team to help him out, but we do not get to see the other people on this team. I would like to know how much he uses these people's help. Does he just get information from them or do they do research for him and with him?

Mr. Paré: Ms. Kirkwood could tell you more than me about this. Actually, they all work together. They work very much as a team. Last year, to try to make this team work easier, we integrated the services of reference librarians and of analysts. Both groups now work together to help find the information. They work as a team.

Ms. Kirkwood: It is true that analysts can count on all the resources of the library, but it is often the people you seen with committees who do the work and not too many other people.

Mr. Simard: So they do the research by themselves.

Ms. Kirkwood: Yes, they do a lot of research themselves with the information they get. These are very small interdisciplinary teams. You can have a lawyer and an economist studying one subject matter. Very often, they do not have support from other people.

If we had a bigger budget, we could have more teams, do proactive research, get new knowledge and be at par with all these people in the government. We try to give all the information we can, but we are very few, compared to public servants in the government. There is too much work to do.

So, we do have team work, but the researcher who works for a committee often does that work by himself of herself or with the help of one other person.

Mr. Paré: I would like to add a brief remark. We also have a team that includes people with a lot of experience and others who have less.

Mr. Simard: They work together.

Mr. Paré: Yes. They consult each other, and it is very useful. Corporate memory can be useful for certain subject-matters that are discussed in committees. Very often, some subjects coming back.

Mr. Simard: Thank you very much.

[*Français*]

M. Simard : J'aurais une dernière question et un dernier commentaire. Je suis toujours étonné et émerveillé de l'efficacité de nos recherchistes à nos comités. Ils nous fournissent l'information deux ou trois jours après que nous l'avons demandée.

Évidemment, ils ne travaillent pas seuls. Je pense que vous avez peut-être répondu à la question, monsieur Paré. Ils sont quand même bien appuyés. Je pense au Comité permanent des langues officielles, où le jeune Marion est toujours bien organisé. Évidemment, il y a une équipe derrière lui. Ce sont des gens qu'on ne voit pas. Je voudrais savoir à quel point il utilise ces gens-là. Ne fait-on que l'informer ou fait-on vraiment de la recherche pour lui, avec lui?

M. Paré : Mme Kirkwood pourrait vous donner un peu plus de détails que moi. Dans la pratique, ils travaillent ensemble; ils travaillent beaucoup en équipe. L'an dernier, pour essayer de faciliter encore ce travail d'équipe, nous avons intégré les services de bibliothécaires de références avec les services d'analystes. Les Bibliothécaires de références travaillent maintenant avec les analystes justement pour aider à trouver l'information. Ils travaillent en équipe.

Mme Kirkwood : C'est vrai qu'il y a toutes les ressources de la Bibliothèque derrière les analystes, mais ce sont souvent les personnes que vous voyez au comité qui travaillent, et pas beaucoup d'autres.

M. Simard : Ah oui? Ils font la recherche eux-mêmes?

Mme Kirkwood : Oui, ils font beaucoup de recherche eux-mêmes, avec l'information. Ce sont des équipes très petites. Il y a l'interdisciplinarité. On peut donc avoir un avocat et un économiste pour bien étudier le sujet. Souvent, il n'y a pas de personnel derrière eux.

Si le budget était plus grand, on pourrait avoir plus d'équipes, faire des recherches proactives, acquérir de nouvelles connaissances et être à la hauteur de tous ces gens du gouvernement. Nous essayons de donner de l'information, mais nous ne sommes pas aussi nombreux que les fonctionnaires du gouvernement. Il y en a trop.

Donc, il y a en effet un travail d'équipe, mais la personne qui fait le travail pour votre comité le fait souvent seule ou avec une autre personne.

M. Paré : J'aimerais ajouter une petite remarque. Nous avons aussi une équipe où il y a des gens très expérimentés et d'autres qui le sont moins.

M. Simard : Ils travaillent ensemble.

M. Paré : Oui. Ils se consultent, et cela est très utile. En effet, la mémoire corporative peut servir dans certains sujets ou domaines abordés par les comités. Il arrive souvent que des sujets reviennent.

M. Simard : Merci beaucoup.

[*English*]

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Mr. Goldring.

Mr. Peter Goldring (Edmonton East, CPC): Thank you, Madam Chair.

Mr. Paré, and ladies, thank you very much for your presentation. I would certainly like to add that after about eight years in Parliament I have a high regard for the work you do. Any time we have asked for any assistance, it has always been given very willingly and very thoroughly. So I am very grateful for that.

I understand from the comment in the papers here that the number of books you have on record is some 600,000. I hope my book is one of those on file too. I will have to check to see if it is.

Mr. Paré: I am pretty sure it is.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Goldring: Along with that I wanted to explore the question of the research a little bit, because it was quite a challenge putting that together. Although we did have some assistance, I understand from your presentation that you provide more assistance, that you may be able to help compile and collate and give more extensive assistance. We basically came one by one for a report, and then we had to put it together. Our parties have their own research assistants, too, but I always have difficulty trying to tap into them because they seem to be quite engaged in other fields or areas, so it is a little more frustrating trying to do it. It generally comes back to doing it myself.

So I would like to know, where does the staff assistance on research begin and end, and what exactly are you able to help assist with on a major project? Is it putting together a 50-page report on a particular issue that is of a broad Canadian concern and nature? If I go into the affordable housing and emergency homeless shelters in Canada, would you help to put together something like that?

Mr. Paré: Yes, certainly, we would do that. It is part of our work. We may negotiate at that time because it is 50 pages and sometimes it takes more time, but we would do that.

Mr. Goldring: That is excellent, because on a particular issue like that, yes, the book is four years old, but the book is out of date and things move on. What you really are looking for is not necessarily publishing a book on it, but publishing an up-to-date report that has the complexities you are looking for. It is of a sizable, substantial nature.

I would certainly like to explore that, and I think other members of Parliament who have fairly substantive projects themselves would certainly like to be able to take advantage of those types of services.

Mr. Paré: On a few occasions, some of our senior analysts have participated in the production of a book and the writing of a book. We can help and participate and provide you with this type

[*Traduction*]

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Monsieur Goldring.

M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC) : Merci, madame la présidente.

Monsieur Paré et mesdames, merci beaucoup de votre exposé. Je me dois d'ajouter que, après avoir passé huit ans au Parlement, j'ai beaucoup d'estime pour votre travail. Chaque fois que nous avons demandé votre aide, vous nous l'avez toujours accordée avec empressement et consciencieusement. Je vous en suis reconnaissant.

Je lis dans les documents que vous avez environ 600 000 livres catalogués. J'espère que le mien en fait partie. Je vais devoir vérifier.

M. Paré : Je suis passablement sûr qu'il y est.

Des voix : Oh, oh!

M. Goldring : Je voudrais aussi explorer la question de la recherche, puisqu'il est difficile de l'organiser. Bien que nous ayons reçu une certaine aide, je crois comprendre, d'après votre exposé, que vous fournissez une aide plus importante, que vous pouvez peut-être aider à compiler et à réunir des données et accorder une assistance plus importante. Au fond, nous nous sommes présentés l'une après l'autre pour obtenir un rapport et nous avons dû en rassembler les différents éléments. Nos partis ont leurs propres adjoints de recherche, mais j'ai toujours du mal à obtenir leurs services. On dirait qu'ils sont toujours pris ailleurs. Il est donc toujours un peu exaspérant d'essayer de le faire. Généralement, je finis par faire le travail moi-même.

Je voudrais donc savoir jusqu'où peut aller l'aide de votre personnel et ce qu'il peut faire au juste pour contribuer à un projet d'importance? Par exemple, peut-il rédiger un rapport de 50 pages sur une question donnée qui est d'intérêt général pour le Canada? Si je m'intéresse au logement abordable et aux refuges pour itinérants, pourriez-vous m'aider à réaliser un projet comme celui-là?

M. Paré : Oui, certainement. Cela fait partie de notre travail. Nous négocierions peut-être les délais, parce qu'il faut parfois plus de temps pour rédiger un rapport de 50 pages, mais nous le ferions.

M. Goldring : C'est excellent, car dans un domaine comme celui-là... Le livre date de quatre ans, mais il est déjà dépassé. La situation évolue. Ce dont il s'agit, ce n'est pas nécessairement de publier un livre sur la question, mais plutôt un rapport à jour qui a le niveau de complexité souhaité. C'est un travail d'une certaine importance.

Il est certain que je voudrais envisager cette possibilité, et je suis d'avis que d'autres députés qui ont eux aussi des projets passablement importants ne demanderaient pas mieux que de profiter de ce genre de service.

M. Paré : Il est arrivé que certains de nos analystes principaux participent à la production et à la rédaction d'un livre. Nous pouvons aider, participer et fournir ce type de service, mais, je le

of service. But as I said, we would have to plan it, because if it is two or three days, we would not be able to do it. There would probably be consultation with others before we could do it, but it will be done.

Mr. Goldring: I know my office will certainly be contacting you.

Ms. Kirkwood: For individual requests, we are here to do customized research. Given that you have heard about our resources, doing a 50-page paper is challenging, but we do in-depth analysis as the members require.

We will do policy development, for example, if you were considering a private member's bill. We do not do the drafting, but as you are trying to develop your ideas as they move towards a private member's bill, it is something we do. Obviously, we provide the materials, but we can also provide some research and analysis in our fields. If you call us up and ask the question, we will get back to you and, as Mr. Paré said, probably negotiate the deadline.

Mr. Goldring: That is excellent. What about the cost?

Ms. Kirkwood: No.

Mr. Goldring: That is excellent. Thank you very much.

Mr. Paré: You are the owner of the report. You own the report.

Mr. Goldring: I am really looking forward to this education package too. I think that is really first rate. I know it will keep me busy going through some of the schools with it, but it will be very worthwhile.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): A number of members and senators have whispered in my ear that they have to leave. They are not sick, but this is the complexity of life here on the Hill.

[*Translation*]

Any more questions, Mr. Simard?

[*English*]

Mr. Simard: I have already asked my questions.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Mr. Vellacott.

Mr. Vellacott: No.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): I hope you know how much we appreciate this.

You have 18 librarians, but what is the total number of staff?

Ms. Kirkwood: We have more than 18 librarians on the research side, absolutely.

Ms. Brodie: We have 55 librarians altogether.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): What is the number of total staff? You must have assistants.

répète, il faudrait le prévoir parce que, avec un délai de deux ou trois jours, nous ne le pourrions pas. Il y aurait probablement des consultations avec d'autres services avant que nous ne puissions le faire, mais le travail se ferait.

M. Goldring : Mes collaborateurs vont certainement communiquer avec vous.

Mme Kirkwood : Pour ce qui est des demandes particulières, nous faisons des recherches personnalisées. Vu ce que vous avez appris de l'état de nos ressources, un document de 50 pages est une tâche difficile, mais nous faisons des analyses approfondies à la demande des députés.

Nous nous occupons de l'élaboration de politiques, par exemple, si vous envisagez de présenter un projet de loi. Nous ne le rédigeons pas, mais nous pouvons vous aider à préciser vos idées pour aboutir à un projet de loi. Bien sûr, nous fournissons la documentation, mais nous pouvons aussi assurer des services de recherche et d'analyse dans nos domaines. Si vous nous appelez pour poser la question, nous vous répondrons et, comme M. Paré l'a dit, nous négocierons probablement le délai.

M. Goldring : C'est excellent. Et quels sont les coûts?

Mme Kirkwood : Aucun.

M. Goldring : Très bien. Merci beaucoup.

M. Paré : Vous êtes le propriétaire du rapport.

M. Goldring : J'ai hâte de voir la trousse pédagogique aussi. Elle me semble de première qualité. Cela m'occupera beaucoup, lorsque je passerai dans les écoles, mais cela en vaudra la peine.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Un certain nombre de députés et de sénateurs m'ont murmuré à l'oreille qu'ils devaient partir. Ils ne sont pas malades, mais ce sont les exigences de la vie compliquée que nous menons sur la Colline.

[*Français*]

Monsieur Simard, avez-vous d'autres questions?

[*Traduction*]

M. Simard : J'ai déjà posé mes questions.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Monsieur Vellacott.

M. Vellacott : Pas de question.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell): J'espère que vous savez à quel point nous apprécions vos services.

Vous avez 18 bibliothécaires, mais quel est votre effectif total?

Mme Kirkwood : Nous avons plus de 18 bibliothécaires du côté de la recherche.

Mme Brodie : Nous en avons 55 en tout.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Quel est l'effectif total? Vous devez avoir des adjoints.

Ms. Brodie: There are about 350 to 375 staff, somewhere around there.

Mr. Paré: That includes the tour guides during the summer. We have new tour guides for the summer period because it is the peak period for visitors.

Ms. Brydon: There are also several library technicians who help to manage the collection and catalogue the books. There is quite a staff that manages the library side.

Ms. Kirkwood: There is support staff as well.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): I am not surprised.

Does anyone else want to offer any comments about the first part of the business on plans and services?

It has been immensely informative. I thank you for that.

We wanted you to also talk about a visit that we might be able to have. The date has not been set yet for the members of the committee, has it, Mr. Paré?

Mr. Paré: It has not, to my knowledge. We had better ask Madam Brodie.

Ms. Brodie: It has not been set. Most visits to the site are on Fridays, and I was informed that Fridays are typically not a very good day for you.

Of course, the site is still managed by the Fuller Construction Company. It is entirely their site, but I have been advised by Public Works that if you are interested in a visit later in the afternoon, after 3:30 on any day of the week, they can generally find a way to convince Fuller to let you in for a tour. Of course, there will be more to see as the construction really approaches completion, but it is quite interesting even now.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): What is the target date? Is it the end of the year, or do you think it is next year?

Ms. Brodie: The target date is the end of this year.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): What do you think would be most profitable? Should we go this spring, or would you suggest waiting until the fall?

Ms. Brodie: I think if you would like to see a bit more of the skeleton and the bare bones — a little bit in its construction phase, before the finishing touches are put in — this spring would be very good. If you would like to see it more with the furniture in and a bit more advanced — the statue of Queen Victoria back in, the wood parquet floor installed — then much more likely September or October would be a better time to go.

Mr. Paré: I think we could agree to have two visits, one now and one later.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): In terms of the one now, I think what I would suggest, in that there are more than six people anyway, is that if you could get two or three times.... I think sometimes you can go after 3:30 p.m. — certainly not on Friday, though, never on Friday, but sometimes on Monday it

Mme Brodie : Il y a entre 350 et 375 employés. Le chiffre est de cet ordre-là

M. Paré : Cela comprend les guides des visites pendant l'été. Nous avons de nouveaux guides pendant l'été parce que c'est la période de pointe.

Mme Brydon : Il y a aussi plusieurs bibliotechniciens qui aident à gérer la collection et à cataloguer les livres. Il y a tout un personnel pour gérer la Bibliothèque.

Mme Kirkwood : Il y a aussi du personnel de soutien.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Cela ne m'étonne pas.

Y a-t-il des observations sur la première partie des travaux sur les plans et les services?

La présentation a été très instructive. Je vous en remercie.

Nous voulions aussi vous parler de la possibilité d'organiser une visite. Monsieur Paré, la date n'a pas encore été fixée pour les membres du comité, je crois.

M. Paré : Pas à ma connaissance. Il vaut mieux demander à Mme Brodie.

Mme Brodie : Elle n'a pas été fixée. La plupart des visites ont lieu le vendredi, mais on m'a dit que, normalement, ce n'est pas une très bonne journée pour vous.

Bien sûr, le site est toujours géré par l'entreprise Fuller Construction. Elle en a la maîtrise totale, mais Travaux publics me dit que, si vous voulez visiter les lieux en fin d'après-midi, après 15 h 30, n'importe quel jour de la semaine, on peut généralement convaincre Fuller d'autoriser une visite. Il y aura plus à voir lorsque la construction touchera à la fin, mais c'est déjà très intéressant maintenant.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Quelle est la date visée? La fin de l'année? L'année prochaine?

Mme Brodie : La date visée est la fin de l'année.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Selon vous, qu'est-ce qui serait le plus intéressant? Faudrait-il y aller ce printemps, ou proposez-vous que nous attendions à l'automne?

Mme Brodie : Si vous voulez voir l'ossature, la charpente à nu et un peu de la phase de la construction, avant les travaux de finition, le printemps serait un bon moment. Si vous préférez voir les lieux avec les meubles remis en place et les travaux un peu plus avancés, avec la statue de la reine Victoria, avec le parquet, alors il vaudrait mieux repousser la visite à septembre ou octobre.

M. Paré : Nous pourrions nous entendre sur deux visites, une maintenant et une autre plus tard.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Pour la première visite, je proposerais, puisqu'il y a plus de six personnes de toute façon, de nous obtenir deux ou trois dates. Je crois qu'on peut parfois y aller après 15 h 30 — certainement pas le vendredi, mais parfois le lundi. C'est possible. C'est très difficile pour nous

might be possible. It is very hard for any of us, as it is for you people, but I think if you could send out a questionnaire, people would tick it off, and then you could try to organize it.

I think it is a good idea. Some will definitely be able to go and some would like to go and will not be able to go.

We appreciate this very much.

Ms. Brodie: The other thing I can offer is that after April 1, Public Works has undertaken to have some of the videos explaining the procedures for the construction translated. Up till now they have only been in English. At that point we will be able to lend you or show you a bilingual version of those videos. A number of the library staff have been to see them recently, and they are really quite wonderful. They have done an amazing job showing the pouring of concrete floors over long periods in order to get them nice and flat and strong.

They are really quite well done — and short, of course.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): So this is going to be arranged? Okay.

The other thing is — and I do not think it is inappropriate to mention this — what is the status of the interview process and the appointment process? Is this the time to mention that, or would you prefer to do it later?

Mr. Paré: I do not have much information. I know the process will be led by the Privy Council, of course, and all I know is that they asked me for some information to have an announcement put in the *Canada Gazette* at one point, as they did ten years ago when there was a competition for the replacement of Mr. Spicer.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): And that has not been done yet?

Mr. Paré: Not to my knowledge, no. It certainly has not appeared in the Gazette.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): All right. That is very good. It is noted in this letter that the appointment would be reviewed by this committee — at the correct time, of course. That is premature at this point.

I also wanted to mention the letter that was sent from Mr. Chatters, with a copy to me and Susan and Mr. Vellacott. I do not think we need to — It is the only other piece of communication that I have that concerns the committee. The reply is very thorough, and I just wondered whether we needed as a committee to pay any attention to this.

You are aware of it, are you?

Mr. Vellacott: I am, but I have not seen the response yet. I am sure it came into my office, but I do not know what the highlights —

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): The response is dated February 21, so you would have it.

tous, comme pour vous, mais je crois que, si vous pouviez distribuer un questionnaire, chacun cocherait son choix, après quoi, vous pourriez tenter d'organiser quelque chose.

Je crois que c'est une bonne idée. Certains pourront certainement y aller, mais d'autres qui le voudraient aussi ne le pourront pas.

Nous vous sommes très reconnaissants.

Mme Brodie : Je peux proposer autre chose. Travaux publics doit avoir après le 1er avril la traduction des vidéos expliquant les méthodes de construction. Jusqu'à maintenant, le ministère n'a que la version anglaise. Nous pourrons alors vous prêter ou vous montrer une version bilingue. Des employés de la Bibliothèque ont vu les vidéos. qui sont vraiment très bien. Elles montrent de façon étonnante comment on a étalé sur une longue période la coulée des planchers de béton pour qu'ils soient très lisses, plats et solides.

Les vidéos sont très bien faites. Et brèves, bien entendu.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : On va donc prendre des dispositions? D'accord.

Il y a autre chose. Je ne crois pas qu'il soit déplacé d'en parler. Où en est le processus des entrevues et de la nomination? Est-ce le bon moment pour en parler? Préféreriez-vous en parler plus tard?

M. Paré : Je n'ai pas beaucoup d'information. Je sais que le Conseil privé dirigera le processus, bien entendu. Tout ce que je sais, c'est qu'on m'a demandé de l'information pour faire paraître une annonce dans la *Gazette du Canada*, comme cela s'est fait il y a dix ans pour le concours visant à remplacer M. Spicer.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : C'est déjà chose faite?

M. Paré : Pas à ma connaissance. En tout cas, l'annonce n'a pas paru dans la Gazette.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : D'accord. C'est très bien. Il est signalé dans cette lettre que le comité examinera la candidature, le moment venu. C'est prématuré pour l'instant.

Je voulais signaler aussi la lettre envoyée par M. Chatters, et dont Susan, M. Vellacott et moi avons reçu copie. Je ne crois pas que nous ayons besoin de... C'est le seul autre document que j'ai qui concerne le comité. La réponse est très complète, et je me demandais si le comité devait y accorder une certaine attention.

Vous êtes au courant, n'est-ce pas?

M. Vellacott : Je le suis, mais je n'ai pas vu la réponse. Elle a dû venir à mon bureau, mais j'ignore quels sont les faits saillants...

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Comme la réponse est datée du 21 février, vous devriez l'avoir.

Mr. Vellacott: In summary, is there a way to encapsulize what the response was? Did we handle it a little differently? I think there were some suggestions in the original letter about doing links, and there was another comment. Maybe Mr. Paré could summarize, or you could, what we learned for the future on that one.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): I will just read, if I might, Mr. Paré, what I highlighted here: that the library collection must reflect the different views of our Canadian culture and society; and that they are included here if they have been published by a recognized and respected source; and that there is a great deal of attention given to representing different perspectives on the political spectrum, and truly being non-partisan.

The last paragraph speaks about your suggestion that the library could include a disclaimer that we do not support the views espoused by the publications we collect and proactively distribute, as one we will consider further.

I guess it is something you are thinking about. I do not know whether that is anywhere in your documentation, but it is perhaps a good point.

Mr. Paré: I thought I had everything, but I forgot the copy of that letter.

You know, it sometimes happens that we put something that may be — I would not say challenged, but commented on by a member, but we explain the reason why we put it there, and then usually it is acceptable.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): So you do put polls. Would all polls that come out on issues, let us say, that are —

Mr. Paré: I do not think we put all the polls, but we put some.

I think Madam Brodie could help with that.

Ms. Brodie: We have an extensive collection of polls that we receive from Public Works and Government Services Canada. These are all the polls that are commissioned by the various government departments.

Those we have and we keep. We do not currently have electronic versions of them, but it is something we have been discussing with Public Works, to obtain those.

This particular case is one that was done by the *National Post* and Global Television.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): The poll was done by COMPAS Inc.

Ms. Brodie: It was commissioned by the *National Post* and Global, and it was done by COMPAS.

It is very hard for us to exclude all published information that criticizes any particular political party or any particular point of view or perspective. We feel rather strongly — and Senator LeBreton asked earlier about our collection development policy. We really do try to provide a balanced perspective, and that may

M. Vellacott : Y a-t-il une façon de résumer la réponse? Nous y sommes-nous pris autrement. Je crois qu'il y avait dans la lettre initiale des idées au sujet des liens et une autre observation. M. Paré ou vous pourriez peut-être résumer les enseignements que nous avons tirés de cette affaire.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Si je peux me permettre, monsieur Paré, je vais simplement lire ce que j'ai surligné : que la collection de la Bibliothèque reflète les différentes conceptions de la culture et de la société canadiennes; que les ouvrages qui ont été publiés ici par un auteur reconnu et respecté soient compris dans la collection; qu'on accorde beaucoup d'attention à la nécessité de présenter les points de vue différents sur la scène politique et qu'on soit vraiment impartial.

Le dernier paragraphe revient sur votre idée que la Bibliothèque publie un avertissement disant que nous n'appuyons pas les opinions exprimées dans les publications que nous acquérons et distribuons et dit que nous y réfléchirons.

Je crois que vous y songez. J'ignore si cela se trouve dans votre documentation, mais c'est peut-être une bonne idée.

M. Paré : Je croyais avoir tout pris avec moi, mais j'ai oublié le texte de la lettre.

Il arrive parfois que nous mettions des choses qui peuvent être... je ne dirais pas contestées, mais commentées par un député. Nous expliquons alors pourquoi nous l'avons fait, et le député juge habituellement que c'est acceptable.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Vous conservez des sondages. Est-ce que tous les sondages qui sont fait sur des enjeux qui sont, disons...

M. Paré : Je ne crois pas que nous les conservons tous, mais nous en conservons.

Je crois que Mme Brodie pourrait nous éclairer.

Mme Brodie : Nous avons une importante collection de sondages que nous recevons de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Ils sont commandés par les divers ministères.

Nous les avons et nous les conservons. Pour l'instant, nous n'avons pas les versions électroniques, mais nous discutons avec Travaux publics en vue de les obtenir.

Dans le cas qui nous occupe, c'est un sondage du *National Post* et de Global Television.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Le sondage a été fait par COMPAS Inc.

Mme Brodie : Il a été commandé par le *National Post* et Global et exécuté par COMPAS

Il nous est très difficile d'écarter toute l'information publiée qui critique un parti politique ou un certain point de vue. Nous sommes assez convaincus que... Le sénateur LeBreton nous a posé une question tout à l'heure sur la politique qui régit la constitution de notre collection. Nous essayons de donner un

mean that individual documents may appear to be proponents of one side or another. But we try to make sure we have a reasonable distribution on each topic.

With this particular poll by COMPAS, in fact when you read it, the context is such that there are different perspectives presented in it. I think you cannot look at it just sort of one line at a time and indicate that it is critical of one government party or another. I think it supports each of the government parties for different reasons and proposes how they should approach things differently. I find it is actually — maybe not balanced, but it certainly is not as unbalanced as it would first appear.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Thank you very much.

Do you wish to question that?

Mr. Vellacott: Yes. I guess I was kind of surprised in all this that we did not — do we not have any disclaimer statements anywhere in the Library of Parliament materials?

Mr. Paré: We have some disclaimers.

Ms. Brodie: We do have quite a few disclaimer statements on the website indicating not so much that we do not support the particular points of view espoused by other publishers and authors, but that the information is there for research purposes and is not to be redistributed. A lot of the electronic information is licensed to the Library of Parliament for distribution to members of Parliament, not for redistribution on public web sites.

So that is where most of our disclaimers fit in at the moment. We have never really given a lot of thought to the type of disclaimer that is suggested by Mr. Chatters.

Mr. Vellacott: This other one is more of a copyright issue. It is a different type.

Ms. Brodie: Very much. It is a redistribution and licensing issue.

Mr. Vellacott: This may be a good protection. I think it merits some consideration.

Ms. Brodie: It merits some consideration; however, we do not know how we would deal with the books. Do we have to then stamp every book in the library collection to say that we do not necessarily support the views in that book?

Mr. Vellacott: With respect to the Internet materials, would you probably just do a couple in — maybe you have a section in public affairs, or maybe on your main site as you come into the main page?

Ms. Brodie: That is why the response in the letter says we have to give it some more thought and figure out what the implications are, but we certainly will look at it further.

Mr. Vellacott: I think with books it is probably obvious — it is the author's book. But I understand your dilemma. I just think it is a nice protection, and it may be a good thing to consider seriously.

point de vue équilibré, et il peut arriver que des documents semblent favoriser un camp ou l'autre, mais nous essayons d'avoir une répartition raisonnable pour chaque sujet.

Quant à ce sondage de COMPAS, si on le lit attentivement, on constate que le contexte est tel que différents points de vue y sont présentés. On ne peut pas se limiter à considérer une ligne à la fois pour dire qu'elle critique un parti ou un autre. Le document appuie chacun des partis pour des raisons différentes et propose des façons d'aborder les choses différemment. Je trouve qu'il est en fait... l'équilibre n'est peut-être pas parfait, mais il n'est pas aussi déséquilibré qu'il semble au premier abord.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Merci beaucoup.

Voulez-vous contester?

M. Vellacott : Oui. J'ai été étonné que nous n'ayons pas... Il n'y a d'avertissements nulle part dans les documents de la Bibliothèque du Parlement?

M. Paré : Nous en avons.

Mme Brodie : Nous avons un bon nombre d'avertissements sur le site web. Ils ne disent pas tant que nous n'appuyons pas les opinions des éditeurs et des auteurs, mais plutôt que l'information est là à des fins de recherche et non pour rediffusion. La Bibliothèque possède la licence sur beaucoup d'information électronique pour distribution aux députés, mais non pour diffusion sur des sites web publics.

Voilà à quoi ressemblent la plupart de nos avertissements pour l'instant. Nous n'avons jamais vraiment réfléchi au type d'avertissement que M. Chatters propose.

M. Vellacott : Le vôtre porte plutôt sur des questions de droits d'auteur. C'est différent.

Mme Brodie : Tout à fait. C'est une question de rediffusion et de licences.

M. Vellacott : Ce peut être une bonne protection. Je crois que cela mérite qu'on y réfléchisse.

Mme Brodie : Cela mérite considération. Toutefois, nous ne savons pas comment cela s'appliquerait aux livres. Faudrait-il estampiller dans tous les ouvrages de notre collection que nous n'appuyons pas nécessairement les opinions qui y sont exprimées?

M. Vellacott : En ce qui concerne les documents versés sur Internet, vous feriez probablement seulement un ou deux... Peut-être avez-vous une page consacrée aux affaires publiques ou peut-être l'avertissement pourrait-il figurer sur la page principale.

Mme Brodie : C'est pourquoi la réponse à la lettre dit que nous devons réfléchir à la question et voir quelles sont les conséquences, mais nous allons certainement étudier la question plus à fond.

M. Vellacott : Dans les livres, la chose est évidente. Ce sont les livres des auteurs. Mais je comprends vos difficultés. Il me semble que c'est une bonne protection. Il est peut-être bon d'étudier la question sérieusement.

Ms. Brodie: It is pretty obvious in this case as well that it was produced by COMPAS. The same thing occurs with a lot of the articles that appear in *Quorum*, which is distributed to you every morning. Some of the stories are very supportive of different points of view and sometimes very critical, and we regularly get requests to rethink what we have put in there. We feel that as long as we are trying to be as balanced as possible and reflecting what is appearing in the press, without actually preventing people from reading — or not censoring what they read in *Quorum* —

We try to present as many points of view as possible in both languages.

Mr. Vellacott: It is always the issue and why this complaint comes, obviously. It is the issue of selection. Who can get it perfectly? You cannot exactly weigh it on a scale in a concrete way.

I realize that in eight years you have probably had comments or critiques on *Quorum* from time to time. Sometimes it ends up in the news itself, like stuff on our BlackBerry.

I am sure you listen to that too. To what extent you jump to following whatever that particular allegation is, you at least reconsider each time, I am sure, and say, "Well, is there something for us to learn in this?" Maybe yea and maybe nay.

Mr. Paré: Talking about *Quorum*, we have good criteria, but sometimes it has happened.

Ms. Brodie: We do take your comments seriously, and with respect to *Quorum*, we actually carried out several surveys of members of Parliament and senators to find out how they felt about the contents of *Quorum*, what additional information they would like to see and what they did not really want to see. We did a subsequent survey about two years later, and the response was that they were very happy with the additional regional coverage, the additional coverage of editorials, and material in French and English.

Mr. Vellacott: I did not look at this one that was the consideration of Mr. Chatters' complaint, but is the whole methodology of the poll, and so on, all there? Is it complete in every respect?

Ms. Brodie: Yes, actually, I do have a copy of it. It is fairly short.

Mr. Vellacott: With some of these polls, if you are just reading, if you do not know the questions, and so on, it is very misleading.

Ms. Brodie: I do not believe Mr. Chatters' issue was with the poll or the way the poll was conducted itself, but with specific comments made by COMPAS in the textual part of the poll.

Again, if you read through the whole text, I will not say it is taken out of context, but it is isolated.

Mr. Vellacott: So you do government-commissioned polls, and you do a number of these other polls out there as well.

Mme Brodie : Dans ce cas-ci également, il est assez évident que le sondage a été produit par COMPAS. C'est la même chose pour bien des articles qui paraissent dans *Quorum*, qui est distribué tous les matins. Certains articles appuient nettement divers points de vue et sont parfois très critiques. Nous recevons régulièrement des demandes pour que nous repensions le choix de ce qui y figure. Nous estimons que, tant que nous essayons de préserver l'équilibre le mieux possible, et reflétons ce qui se publie dans la presse, sans empêcher les gens de lire... sans censurer ce qu'ils lisent dans le *Quorum*...

Nous essayons de présenter le plus de points de vue possible dans les deux langues.

M. Vellacott : C'est toujours le problème, et c'est pourquoi il y a des plaintes, évidemment. C'est la question du choix. Qui peut faire un choix parfait? Cela ne se pèse pas avec exactitude sur une balance.

Je reconnais que, en huit ans, vous avez probablement eu des observations ou des critiques au sujet du *Quorum*. Parfois, cela se retrouve dans les informations, comme l'histoire de notre BlackBerry.

Je suis sûr que vous écoutez cela aussi. Dans quelle mesure vous empressez vous de donner suite à telle allégation... Je suis sûr que, chaque fois, vous examinez la situation et que vous vous demandez si vous pouvez en tirer un enseignement. Parfois, c'est oui, et parfois, c'est non.

M. Paré : Pour *Quorum*, nous avons de bons critères, mais il arrive que ce genre de chose se produise.

Mme Brodie : Nous prenons les observations au sérieux. Pour ce qui est de *Quorum*, nous avons fait plusieurs sondages auprès des députés et sénateurs pour connaître leur avis sur le contenu de la publication, savoir quelle information supplémentaire ils souhaitent y trouver, savoir ce qui ne leur plaît pas. Nous avons fait un nouveau sondage environ deux ans plus tard, et on nous a dit qu'on était très satisfaits de la couverture régionale, de la couverture éditoriale supplémentaire, des articles en français et en anglais.

M. Vellacott : Je n'ai pas vu le contenu qui fait l'objet de la plainte de M. Chatters, mais respectez-vous intégralement la méthodologie des sondages? Est-elle complète à tous égards?

Mme Brodie : Oui. J'en ai même un exemplaire. C'est plutôt bref.

M. Vellacott : Si on se contente de lire au sujet de ces sondages, sans connaître les questions posées, ce peut être très trompeur.

Mme Brodie : Je ne crois pas que M. Chatters trouvait à redire contre le sondage ou ses modalités. Il s'en prenait à des observations que COMPAS a formulées dans le texte sur le sondage.

Encore une fois, il faut lire tout le texte. Je ne dis pas que les passages ont été cités hors contexte, mais ils en ont été isolés.

M. Vellacott : Vous recueillez donc des sondages commandés par le gouvernement et un certain nombre d'autres également.

Ms. Brodie: Yes, that is right.

Mr. Vellacott: You cannot do them all.

Ms. Brodie: No.

Mr. Vellacott: There are as many polls as on the Trans-Canada Highway in Saskatchewan. Some are worth the paper they are written on and not much more, and some might be worth a fair bit more.

Ms. Brodie: If they are mentioned in the newspaper and we are getting requests for them, or we think they are on a subject that — we will try to get a copy.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Thank you.

[*Translation*]

Mr. Simard, please.

Mr. Simard: Thank you very much.

I did not hear what you had to say about the French version. You can understand that, in my capacity of parliamentary secretary to the deputy leader of the government in the House of Commons and minister responsible for official languages, I am quite sensitive to this.

When documents are made available to the public, I presume they are available in both official languages at the same time.

Ms. Brydon: Always.

Mr. Simard: You have given me an answer.

[*English*]

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Are there any other questions?

We are going to plan a steering committee meeting. I have reminded the clerks that we had sort of made a commitment to have an event with the poet laureate. I think we made that commitment to her that night, although I am not the one who did it. I think there was some thought that we would try to share something before we all go home this spring.

This has been a wonderful presentation, and the documents are so well prepared. I read that 65 per cent of your work is with the committees. It is an enormous amount of work that you do for us, and we owe you so much thanks.

[*Translation*]

I thank you all. I am sure all of us appreciate very much your good work, your dedication and your vision.

[*English*]

I am sure we are going to have a chance to thank Mr. Paré a little later.

Mme Brodie : Oui, c'est exact.

M. Vellacott : Vous ne pouvez pas les conserver tous.

Mme Brodie : Non.

M. Vellacott : Il y a autant de sondages que de trous sur la transcanadienne en Saskatchewan. Certains valent à peine le papier sur lequel ils ont été faits et d'autres sont beaucoup plus précieux.

Mme Brodie : S'il en question dans les journaux et si on nous les demande, ou si nous pensons qu'ils portent sur un sujet qui... nous essayons d'en obtenir copie.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Merci.

[*Français*]

Monsieur Simard, s'il vous plaît.

M. Simard : Merci beaucoup.

Je n'ai pas entendu votre intervention sur la question de la version française du film. Vous comprendrez qu'en tant que secrétaire parlementaire du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable des langues officielles, je suis très sensible à sujet.

Lorsque les matériaux sont disponibles pour le public, j'imagine qu'ils le sont en même temps dans les deux langues officielles.

Mme Brydon : Toujours.

M. Simard : Vous avez répondu.

[*Traduction*]

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : D'autres questions?

Nous allons prévoir une réunion du comité directeur. J'ai rappelé aux greffiers que nous avions plus ou moins pris l'engagement d'organiser quelque choses avec la poétesse officielle. Je crois que nous avons pris cet engagement ce soir-là, mais ce n'est pas moi qui l'ai pris. Je crois qu'on a réfléchi à la possibilité de faire quelque chose ensemble avant de rentrer chez nous au printemps.

La présentation a été splendide et les documents ont été fort bien préparés. Je lis que 65 p. 100 de votre travail se fait avec les comités. Vous faites un travail très considérable pour nous, et nous vous devons de grands remerciements.

[*Français*]

Je dis un grand merci à tous et à toutes. Je suis certaine que tout le monde apprécie énormément votre bon travail et votre dévouement ainsi que votre vision.

[*Traduction*]

Je suis persuadée que nous aurons l'occasion de remercier M. Paré un peu plus tard.

I want to thank the staff for arranging the meeting and getting us all together. It was a pretty good turnout, actually, when you consider all the things that are going on the night before the budget.

Mr. Paré, do you have any concluding remarks?

Mr. Vellacott: When things are not going right around this place, being that the Library of Parliament does so much for us — and I genuinely mean that — can we blame you?

Some hon. members: Oh, oh!

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Are they always doing right for somebody and wrong for somebody else?

Thank you all.

The committee is adjourned.

OTTAWA, Wednesday, May 4, 2005

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Susan Kadis (Thornhill, Lib.)): I apologize for the delay. Welcome, everyone.

I believe members have been notified of the content, which is the estimates for 2005-06. I believe we have a brief presentation by Mr. Finsten.

Mr. Finsten, please begin.

Mr. Hugh Finsten, Associate Parliamentary Librarian, Library of Parliament: Thank you, Madam Chair.

I am the associate parliamentary librarian. Currently the position of parliamentary librarian is vacant. Richard Paré retired last week, so the position is vacant, and I understand a competition is under way to fill the position.

I will introduce the other managers from the library. Here with me today are Monique Boutin, Director of Finance for the Library; Lynn Brodie, Director of Information and Documentation Resource Service; and Dianne Brydon, Director of Parliamentary Public Programs. We also have our director of Human Resources, Roland Bonnaventure; Pierre-Vincent Galipeau, the Chief of our Library Information Technology office; Alain Guimont, Director of Corporate Planning; and Guylaine Rondeau, Former Executive Assistant to the Parliamentary Librarian.

The library's total budget for 2005-06 is $32,105,000. This is an increase of $1.7 million from 2004-05, or 5.5 per cent. It includes 3.9 per cent in non-discretionary expenditures and 1.6 per cent in discretionary expenditures.

A breakdown of the budget includes $25.9 million that goes to salaries. So of the total budget of $32 million, 81 per cent is for salaries. That includes the employee benefit plan, which represents $4.6 million. Goods and services are 11 per cent of the total, representing $3.5 million. I have separated library

Je tiens à remercier le personnel d'avoir préparé la séance et de nous avoir tous réunis. Nous avons eu une très bonne participation, compte tenu de tous ce qui se passe à la veille du budget.

Monsieur Paré, avez-vous quelques mots à dire pour conclure?

M. Vellacott : Lorsque les choses ne vont pas très bien ici, étant donné que la Bibliothèque du Parlement fait tellement pour nous — et je suis sincère — comment peut-on vous blâmer?

Des voix : Oh, oh!

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Font-ils toujours les choses correctement pour quelqu'un et mal pour quelqu'un d'autre?

Merci à tous.

La séance est levée.

OTTAWA, le mercredi 4 mai 2005

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Susan Kadis (Thornhill, Lib.) : Veuillez excuser mon retard. Bienvenue à tous.

Je pense que les membres du comité ont été informés du sujet à l'ordre du jour, à savoir le Budget des dépenses 2005-2006. M. Finsten va nous présenter un bref exposé.

Monsieur Finsten, je vous en prie.

M. Hugh Finsten, bibliothécaire parlementaire associé, Bibliothèque du Parlement : Merci, madame la présidente.

Je suis le bibliothécaire parlementaire associé. Le poste de bibliothécaire parlementaire est à l'heure actuelle vacant. Richard Paré a pris sa retraite la semaine dernière, son poste est donc vacant et je crois savoir qu'un concours a été organisé pour combler ce poste.

Je vais présenter les autres dirigeants de la bibliothèque. J'ai ici Monique Boutin, directrice des Finances, Lynn Brodie, directrice du Service de ressources d'information et de documentation et Dianne Brydon, directrice des Programmes parlementaires destinés au public. Nous avons également notre directeur des Ressources humaines, Roland Bonnaventure, et Pierre-Vincent Galipeau, chef du bureau des technologies de l'information, Alain Guimont, directeur de la Planification corporative et Guylaine Rondeau, l'ancienne adjointe exécutive du bibliothécaire parlementaire.

Le budget total de la bibliothèque pour la période 2005-2006 est de 32 105 000 $. Cela représente une augmentation de 1,7 million de dollars par rapport à 2004-2005, soit 5,5 p. 100. Il comprend 3,9 p. 100 de dépenses obligatoires et 1,6 p. 100 de dépenses discrétionnaires.

Il y a dans le budget une somme de 25,9 millions de dollars destinée aux traitements. Quatre-vingt-un pour cent du budget total de 32 millions de dollars représente donc les salaires. Cela comprend le régime d'avantages sociaux, pour un montant de 4,6 millions de dollars. Les biens et services représentent 11 p. 100

collections out of that, which are 5 per cent of the total, at $1.6 million; and our information technology budget is 3 per cent, or $1.1 million of that total.

As I indicated, the increase for 2005-06 is $1.7 million. We have our non-discretionary expenditures. The largest part of that is $850,000, which represents salary increases. These are the agreements that were previously signed — salary increases for our support staff, unrepresented staff, guides, students, library technicians, executives, and order-in-council appointments. They represent the largest chunk of the non-discretionary expenditures.

The rest of it involves the provision of tenant and accommodation services, representing $200,000. The supply of stationery was originally handled by the House and the Senate. We have taken it over, and have a $179,000 increase in our budget as a result. This is basically a reallocation within the parliamentary envelope, because it does not increase Parliament's overall budget.

We also have $40,000 in additional resources for the environment program on the Hill, and $43,000 for the transfer of salary funds for one of our librarians. There is a return of funds allocated for library renovations of $135,000, so that does not increase the budget. That was taken away from the increase.

On discretionary expenditures, some $309,000 was for communications for the library. This is new. A couple of clerical and general services staff members were added. That represents the two staff at $100,000, which includes a new section for our central inquiry section and our web-based and electronic-related activities and products. Finally, under the modern comptrollership program, we have our awards and recognition program, and there was an increase of $79,000 in that regard.

That is a quick overview of our budget increase and total amounts. I will leave it for any questions committee members may have, Madam Chair.

The Joint Chair (Ms. Kadis): Thank you very much.

Before we proceed with questions from members, I am sure that you see the letters from Speakers regarding the parliamentary poet laureate. There are also briefing notes on this, as well as the actual notes on the main estimates, and excerpts from part II of the main estimates documentation.

Do you have any questions?

Yes, Mr. Vellacott.

Mr. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, CPC): We all have to get to votes fairly quickly. I have one question in respect to the poet laureate scenario.

du total, soit 3,5 millions de dollars. J'ai indiqué séparément les collections de la bibliothèque, soit 5 p. 100 du total ou 1,6 million de dollars, et notre budget pour les technologies de l'information qui représente 3 p. 100 ou 1,1 million de dollars de ce total.

Comme je l'ai indiqué, l'augmentation pour 2005-2006 est de 1,7 million de dollars. Nous avons nos dépenses obligatoires. La plus grosse partie de cette augmentation, soit 850 000 $, correspond aux augmentations de traitement. Ce sont des ententes qui étaient déjà signées — augmentation du traitement du personnel de soutien, du personnel non représenté, des guides, des étudiants, des techniciens bibliothécaires, des dirigeants et les nominations effectuées par décret. Cela représente la plus grosse partie des dépenses obligatoires.

Le reste représente la fourniture de services de locaux, soit 200 000 $. La Chambre et le Sénat s'occupaient au départ de fournir la papeterie mais nous avons repris cet aspect, ce qui entraîne une augmentation de 179 000 $ de notre budget. Il s'agit d'un transfert au sein de l'enveloppe parlementaire, parce que cette augmentation n'a pas pour effet d'augmenter le budget général du Parlement.

Nous avons également 40 000 $ de ressources supplémentaires pour le programme environnemental de la Colline et 43 000 $ pour le transfert du traitement d'un de nos bibliothécaires. Il y a un remboursement des fonds affectés aux rénovations de la bibliothèque pour un montant de 135 000 $, de sorte que cela n'augmente pas le budget. Cela a été pris sur les crédits supplémentaires.

Pour ce qui est des dépenses discrétionnaires, les communications et la bibliothèque représentent près de 309 000 $. Cela est un nouveau poste. Nous avons embauché deux employés supplémentaires pour les services généraux et de soutien. Cela représente deux postes à 100 000 $, qui comprend une nouvelle section pour notre section centrale d'information et nos activités et produits informatiques reliés à l'Internet. Enfin, nous avons notre programme de prix et de reconnaissance qui fait partie du nouveau programme de contrôle financier, et qui bénéficie d'une augmentation de 79 000 $.

Voilà un bref aperçu de notre budget, avec les augmentations et les totaux. Je suis prêt à répondre aux questions des membres du comité, madame la présidente.

La coprésidente (Mme Kadis) : Je vous remercie.

Avant de passer aux questions des membres, je suis sûre que vous avez lu les lettres que nous ont envoyées les présidents au sujet du poète officiel du Parlement. Ces lettres sont également accompagnées de notes d'information ainsi que de notes concernant le budget principal des dépenses et des extraits de la partie II de la documentation relative au budget principal.

Avez-vous des questions?

Oui, monsieur Vellacott.

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC) : Nous allons tous être obligés d'aller voter bientôt. J'aimerais poser une question au sujet du poète officiel.

I think that the poetry and the work of these people in serving our country is a good thing. I have a bit of an objection, though, when some of these bills are sold to us in the House of Commons, that this is not going to cost us any money and it is a volunteer position. When this type of language is used, and it is passed in the House, all of a sudden it begins to take on a life of its own. It feels like you have been duped and deceived, I guess, in respect to the bill that is there now.

It is not a big sum. It is now going to be a stipend of $37,000, with possibly $23,000 for travel.

As a committee member, I am somewhat bothered by the fact that we innocently pass some of these things and are sold on certain language in the House, and then all of a sudden, as I said, it begins to grow and snowball on its own. I would entertain discussion, if others want to comment in respect to that.

Are we going to put some caps on this at some point? It was initially intended to be a volunteer position. I think that if we are walking into this, we need to do it with our eyes wide open. We need to fess up that it is not a volunteer position.

I have a suspicion that this is going to get away from us over time. It may well grow to a more elaborate scenario, with multiple staff employed and that type of thing. I would be curious in terms of what others surmise the direction of the bill to be.

The Joint Chair (Ms. Kadis): Apparently the bill regarding the poet laureate was part and parcel of 2001. That was the direction at the time.

Are there any other comments on that?

Mr. Vellacott: That is correct. That was in respect to it is being perceived to be mostly a volunteer position.

The Joint Chair (Ms. Kadis): Yes, I believe that was predominantly the understanding at that time.

Yes, Mr. Lapointe.

[*Translation*]

Senator Jean Lapointe (Saurel, Lib.): I do not sit in the House of commons and I do not know how this was presented, but I have seen what Mr. Bowering, the first parliament poet, has done. I have seen on Internet the incredible work that he and his assistant have done and the figures shown here do not bother me a bit. I have a suggestion for the future: should we not have a second poet? I think this is absolutely necessary when you see the work these people have accomplished with the young Canadians, be they francophones or anglophones. I think the idea of alternating — an anglophone for two years and then a francophone for two years — is completely stupid. We should examine the possibility of having an anglophone poet and a francophone poet in this position. It is much more important than

Je pense que la poésie et le travail que font ces gens pour notre pays sont une excellente chose. J'ai toutefois quelques réticences à ce sujet parce que certains projets de loi nous ont été présentés à la Chambre des communes en nous disant que cela ne coûterait rien et que c'était un poste bénévole. On parle en ces termes, le projet de loi est adopté par la Chambre et tout d'un coup, le projet prend une autre dimension. J'ai le sentiment d'avoir été trompé, c'est ce que je dirais, au sujet du projet de loi présenté ici.

Ce n'est pas une grosse somme. Nous parlons maintenant d'une allocation de 37 000 $ avec peut-être 23 000 $ pour les déplacements.

En tant que membre du comité, je suis un peu gêné par le fait que nous avons adopté un peu naïvement ce projet de loi, en nous fiant aux propos tenus en Chambre, et que, tout à coup, comme je l'ai dit, le projet commence à prendre de l'ampleur et à évoluer tout seul. J'aimerais bien avoir une discussion à ce sujet, si d'autres veulent faire des commentaires.

Allons-nous prévoir un plafond à ces dépenses à un moment donné? Ce devait être au départ un poste bénévole. Il me semble que si nous devons accepter tout ceci, nous devrions le faire en toute connaissance de cause. Je pense que nous allons devoir admettre qu'il ne s'agit pas là d'un poste bénévole.

Je soupçonne que ce projet va progressivement évoluer sans que nous n'ayons à dire quoi que ce soit. Il pourrait fort bien prendre de l'ampleur, avec un personnel nombreux et ce genre de chose. J'aimerais bien savoir ce que pensent les autres de ce que ce projet de loi pourrait nous amener.

La coprésidente (Mme Kadis) : Il semble que le projet de loi concernant le poète officiel faisait partie de 2001. C'était ce qui était prévu à l'époque.

Y a-t-il d'autres commentaires?

M. Vellacott : C'est exact. Ce projet était perçu comme s'il avait pour effet de créer un poste de bénévole.

La coprésidente (Mme Kadis) : Oui, je pense que c'est ce que l'on croyait à l'époque.

Oui, monsieur Lapointe.

[*Français*]

Le sénateur Jean Lapointe (Saurel, Lib.) : Je ne suis pas à la Chambre des communes et je ne sais donc pas comment ça a été présenté, mais j'ai vu le travail qu'a fait M. Bowering, le premier poète du Parlement. J'ai vu sur Internet le boulot incroyable que monsieur et son assistante ont accompli, et les chiffres qu'on nous présente ne me gênent pas du tout. J'ai une suggestion pour l'avenir : ne devrait-on pas avoir un deuxième poète? Je trouve que c'est absolument nécessaire quand on voit le travail que ces gens ont accompli auprès de nos jeunes partout au pays, qu'ils soient francophones ou anglophones. Je trouve que l'idée d'alterner — un ou une anglophone pour deux ans et un ou une francophone pour deux ans — est une aberration totale. On doit étudier la possibilité d'avoir un poète anglophone et un poète

you would think. I was impressed by the work done by the first poet and if his successors show as much initiative and accomplishment, then the salary we give them is ridiculous.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Kadis): Okay. Apparently, having two simultaneously would require a bill or an act, senator.

Are there any other comments or questions?

Mr. Simard.

Hon. Raymond Simard (Saint Boniface, Lib.): Yes. I wonder if I could get a clarification, Madam Chair.

My colleague was saying that it would be an additional $37,000. Is that what you are saying?

Mr. Vellacott: Well, $37,000 would be the total stipend.

Mr. Simard: Plus $23,000 for travel and living expenses. Is that correct? That is not what I read here. What are the exact numbers?

Mr. Vellacott: The $25,000, plus $12,000, is $37,000.

Mr. Simard: What was there prior to that?

Mr. Vellacott: It was a $12,000 stipend.

Senator Lapointe: It was about $12,000 or $13,000.

Mr. Simard: I only wanted clarification.

Mr. Vellacott: I believe that it was initially $12,000. We are asking for $25,000 more for a stipend.

Ms. Monique Boutin, Director, Finance and Material Management Division, Library of Parliament: Originally, the total amount was $22,000. There was $12,000 in a stipend and $10,000 for expenditures, such as travel from Ottawa to whatever place, and a few little things like that.

Mr. Simard: Is the increase that we are asking for from $12,000 to $25,000, or is it to $37,000?

[*Translation*]

Can somebody answer my question?

Ms. Boutin: The increase Mr. Paré mentioned in his letter was aimed at meeting some more immediate needs. We agree that the Library of Parliament is only a haven for the poet, because he is the parliamentarian poet, but we are wondering what the parliamentarians wish to do. Do they wish, for example, to set up a poetry program? The bill seems to contemplate a more limited position, that is a parliamentarian position. Should activities be added to that? That is what we are wondering at the moment.

francophone à ce poste. C'est beaucoup plus important qu'on ne le croit. J'ai été impressionné par le travail du premier poète, M. Bowering, et si ses successeurs mettent autant de travail et apportent autant, alors le salaire qu'on leur accorde en est un de famine.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Kadis) : Très bien. Il semble que s'il y en avait deux ensemble, il faudrait présenter un projet de loi, sénateur.

Y a-t-il d'autres commentaires ou questions?

Monsieur Simard.

L'honourable Raymond Simard (Saint Boniface, Lib.) : Oui. Je me demande si je peux obtenir une précision, madame la présidente.

Mon collègue parle d'un montant supplémentaire de 37 000 $. Est-ce bien ce qu'il a dit?

M. Vellacott : Eh bien, l'allocation totale serait de 37 000 $.

M. Simard : Plus 23 000 $ pour les frais de déplacement et de subsistance. Est-ce bien exact? Ce n'est pas ce que je lis ici. Quels sont les chiffres exacts?

M. Vellacott : 25 000 $ plus 12 000 $, ce qui donne 37 000 $.

M. Simard : Quel était le montant précédent?

M. Vellacott : Il y avait une allocation de 12 000 $

Le sénateur Lapointe : Elle était de 12 ou de 13 000 $.

M. Simard : Je voulais simplement obtenir une précision.

M. Vellacott : Je pense qu'elle était au départ de 12 000 $. Nous demandons un supplément de 25 000 $ à titre d'allocation.

Mme Monique Boutin, directrice, Division des finances et gestion du matériel, Bibliothèque du Parlement : Initialement, le montant total était de 22 000 $. Il y avait une allocation de 12 000 $ et 10 000 $ pour les frais, comme les déplacements entre Ottawa et d'autres lieux du Canada, les choses de ce genre.

M. Simard : L'augmentation demandée va-t-elle avoir pour effet de faire passer cette somme de 12 à 25 000 $ ou à 37 000 $?

[*Français*]

Quelqu'un peut-il répondre à ma question?

Mme Boutin : L'augmentation dont M. Paré parlait dans sa lettre visait à faire face à d'autres besoins immédiats. On s'entend sur le fait que la Bibliothèque du Parlement n'est que le recueil du poète, puisque c'est un poète parlementaire, mais on est à se demander ce que les parlementaires désirent faire. Souhaitent-ils, par exemple, mettre en place un programme de poètes? Le projet de loi définit-il plutôt un poste restreint, c'est-à-dire une nomination parlementaire? Des activités doivent-elles y être rattachées? C'est ce qu'on se demande en ce moment.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Kadis): Permit me, if I can, to clarify. The additional money is for administrative support for the poet laureate.

Mr. Simard: Yes, administrative support. That is the way I understood it. The additional $25,000 is for administrative support. Correct?

A voice: Yes.

Mr. Simard: Then for the poet laureate himself or herself, there would be an increase from — ?

The Joint Chair (Ms. Kadis): From $10,000 to $13,000.

Mr. Vellacott: That is the travel aspect, right?

The Joint Chair (Ms. Kadis): Yes. So there is nothing else that —

Mr. Vellacott: No, let me understand again. It says an additional $25,000. So we have $25,000 plus $12,000, which equals $37,000. Is that correct?

The Joint Chair (Ms. Kadis): Yes.

Mr. Vellacott: In terms of stipend and how she dishes that out or how she puts that out —

The Joint Chair (Ms. Kadis): No, it has to be specifically for expenses for travel, et cetera.

Mr. Vellacott: No, you are wrong there.

The Joint Chair (Ms. Kadis): She is not getting paid directly.

The Joint Chair (Senator Marilyn Trenholme Counsell (New Brunswick, Lib.)): No. It says for travel and living.

Mr. Vellacott: You are looking at the second point in the third paragraph, where it says:

> In addition, the Library of Parliament is seeking authorization to increase the allowance for domestic and international travel and living expenses from $10 K to $13 K due to the increase in travel costs —

Okay, so you are saying the increase in travel is only going up from $10,000 to $13,000?

Mr. Simard: That is right.

Mr. Vellacott: But the stipend goes up from —

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): I will explain this administrative support, if I may. It is just secretarial support, office support, and so on.

The Joint Chair (Ms. Kadis): It is not a salary.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Kadis) : Permettez-moi d'apporter un éclaircissement. Le montant supplémentaire est destiné à fournir un soutien administratif au poète officiel.

M. Simard : Oui, un soutien administratif. C'est ce que j'avais compris. Le montant supplémentaire de 25 000 $ est pour le soutien administratif. Est-ce exact?

Une voix : Oui.

M. Simard : Alors, pour le poète officiel, il y aurait une augmentation de...?

La coprésidente (Mme Kadis) : De 10 à 13 000 $.

M. Vellacott : C'est pour les déplacements, n'est-ce pas?

La coprésidente (Mme Kadis) : Oui. Il n'y a donc rien d'autre que...

M. Vellacott : Non, permettez-moi de reprendre. On parle d'un montant supplémentaire de 25 000 $. Il y a donc 25 000 $ plus 12 000 $, ce qui donne 37 000 $. Est-ce bien exact?

La coprésidente (Mme Kadis) : Oui.

M. Vellacott : C'est pour l'allocation et la façon dont elle dépense ou...

La coprésidente (Mme Kadis) : Non, il faut que ce soit expressément pour des frais de déplacement, etc.

M. Vellacott : Non, vous faites erreur sur ce point.

La coprésidente (Mme Kadis) : Elle n'est pas payée directement.

La coprésidente (le sénateur Marilyn Trenholme Counsell (Nouveau-Brunswick, Lib.)) : Non. On parle frais de déplacement et de subsistance.

M. Vellacott : Vous regardez le deuxième point du troisième paragraphe où l'on dit :

> En outre, vu l'augmentation des coûts de voyage des deux dernières années, la Bibliothèque du Parlement demande l'autorisation d'accroître ses indemnités de séjour et de déplacements nationaux et internationaux de 10 000 $ à 13 000 $.

Très bien, vous dites donc que l'augmentation des allocations de déplacement va être de 10 à 13 000 $?

M. Simard : C'est exact.

M. Vellacott : Mais l'allocation passe de...

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Je vais expliquer cette question de soutien administratif si vous le permettez. Il s'agit de frais de secrétariat et pour une aide logistique et de frais de bureau, notamment.

La coprésidente (Mme Kadis) : Ce n'est pas un salaire.

Mr. Finsten: The letter from Monsieur Paré indicated in the second-last paragraph that the amount of the annual stipend and of other expenditures "be reviewed at the end of the current Poet Laureate's mandate." That was the recommendation with regard to the stipend and any other expenditures.

Mr. Vellacott: The total sum of whatever you choose to call it, the $25,000 increase adding to the $12,000 is $37,000 now — you can dump it all into one category. Is that correct, Marilyn?

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): It depends on what is used. The poet may not need that much administrative and logistical support.

Mr. Vellacott: Is this on a receipt basis?

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Of course.

Mr. Vellacott: Well, no, it does not say that at all. In fairness, it does not say anything about a receipt basis. It is just saying it is for that. So do they just assign it? Do they say "I want to pay so-and-so to do my email administration and so on"? It is not very clear.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): If we have a motion today, I think that should be put in.

The Joint Chair (Ms. Kadis): We should clarify it with a motion, absolutely.

Mr. Vellacott: Who was the one who made the request here again? I guess it was the Speakers.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Yes, the two Speakers.

It would be in order to have a motion here, would it not?

The Joint Chair (Ms. Kadis): Yes, it would be in order to have a motion, and I would encourage that. It would clarify what it is used for.

Mr. Vellacott: Yes, because this does not make a claim...whether it is just a salary that is assigned or whether it is automatic, then, for that person, or whether it is on a receipts basis —

The Joint Chair (Ms. Kadis): It should be specific. We should specify that, absolutely.

Do we have a motion, perhaps, Senator Lapointe?

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): For these two amounts.

[*Translation*]

Mr. Simard: This is no problem.

We gotta go with it.

Senator Lapointe: I move the estimates be approved.

M. Finsten : La lettre de M. Paré indiquait à l'avant-dernier paragraphe que pour le montant de l'allocation annuelle et des autres frais, « on révise[rait] les appointements annuels et autres dépenses liées à son poste à la fin du mandat du titulaire actuel ». C'était la recommandation qui avait été faite au sujet de l'allocation et des autres dépenses.

M. Vellacott : Le montant total de cette chose que je ne sais pas très bien nommer, l'augmentation de 25 000 $ qui vient s'ajouter aux 12 000 $ nous donne maintenant une somme de 37 000 $ — tout cela pourrait être regroupé dans une seule catégorie. Est-ce bien exact, Marilyn?

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Cela dépend de l'utilisation qui en est faite. Il est possible que le poète n'ait pas besoin d'autant de soutien administratif et logistique.

M. Vellacott : Ces sommes seront-elles versées sur présentation de pièces justificatives?

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Bien sûr.

M. Vellacott : Eh bien non, ce n'est pas du tout ce qui est mentionné. Je dois dire qu'on ne parle aucunement de pièces justificatives. On dit simplement que telle somme est pour telle chose. Ils vont donc verser ces sommes? Vont-ils dire « Je veux payer un tel pour qu'il s'occupe de mes courriels et pour le reste »? Ce n'est pas très clair.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Si nous présentons une motion aujourd'hui, je pense que cela devrait y figurer.

La coprésidente (Mme Kadis) : Il faudrait préciser tout cela dans une motion, absolument.

M. Vellacott : Pouvez-vous me rappeler qui a présenté cette demande? Ce doit être les Présidents.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Oui, les deux Présidents.

Il serait bon d'avoir une motion n'est-ce pas?

La coprésidente (Mme Kadis) : Oui, il serait bon d'avoir une motion et je vous encourage à en présenter une. Nous pourrions ainsi préciser à quoi seraient utilisés ces fonds.

M. Vellacott : Oui, parce que cela ne constitue pas une réclamation... s'agit-il d'un salaire qui va être versé ou serait-ce automatique pour cette personne ou faudra-t-il des pièces justificatives...

La coprésidente (Mme Kadis) : Cela devrait être précisé. Nous devrions préciser cela, absolument.

Voulez-vous présenter une motion, sénateur Lapointe?

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Pour ces deux montants.

[*Français*]

M. Simard : Cela ne me pose aucun problème.

Faison-le.

Le sénateur Lapointe : Je propose l'adoption.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): With the document dealing with the votes and the expenditures?

Senator Lapointe: Yes, yes.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Could we present a motion including these elements?

Senator Lapointe: I do not know.

Do you want me to present a motion to that effect?

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Yes, including the amount of the votes.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Kadis): We have to do a motion to adjourn.

Mr. Simard: Madam Chair, I would suggest we come back for another ten minutes after the vote. Can we do that?

The Joint Chair (Ms. Kadis): I actually cannot. I am speaking on something in the House.

Mr. Simard: Could we have Marilyn chair at that point?

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): We have a simple motion. If someone does not agree with this, that we would increase these amounts at least up to these two amounts — But we insist that this be documented —

Mr. Simard: I will propose that we increase the international travel and living expenses from $10,000 to $13,000. Is that correct? That is what we are asking?

The Joint Chair (Ms. Kadis): Yes.

Senator Lapointe: I would also propose that we increase the additional funding for support for the poet laureate to a figure of up to $25,000, but based on actual receipts. Is that correct?

The Joint Chair (Ms. Kadis): Yes, and also that this will be reviewed at the end of the current poet laureate's term, which is the intent —

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Are you satisfied, senator?

Senator Lapointe: Yes.

The Joint Chair (Ms. Kadis): I will call the question.

(Motion agreed to.) [See *Minutes of Proceedings*]

The Joint Chair (Ms. Kadis): Is there a motion to adjourn? Mr. Simard moves the motion.

It is seconded by —

Senator Lapointe.

[*Translation*]

Senator Lapointe: I should be the one asking for an adjournment.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Avec le document sur les recettes et les dépenses?

Le sénateur Lapointe : Oui, oui.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Est-il possible de faire une motion incluant ces éléments?

Le sénateur Lapointe : Je ne sais pas.

Vous voulez que je fasse une motion en ce sens?

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Oui, en incluant le montant des recettes.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Kadis) : Il faut présenter une motion d'ajournement.

M. Simard : Madame la présidente, je propose que nous revenions pour une dizaine de minutes après le vote. Pouvons-nous procéder ainsi?

La coprésidente (Mme Kadis) : En fait, je ne peux pas. Il faut que je prenne la parole sur quelque chose à la Chambre.

M. Simard : Est-ce que Marilyn pourrait présider cette séance?

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Nous avons une simple motion. Si quelqu'un n'est pas d'accord avec cette proposition, à savoir l'augmentation de ces montants pour une somme au moins égale à ces deux montants... Mais nous insistons pour que cela soit clairement précisé sur papier...

M. Simard : Je vais proposer d'augmenter les frais de déplacement et de subsistance internationaux de 10 à 13 000 $. Est-ce bien cela? C'est bien ce que nous demandons?

La coprésidente (Mme Kadis) : Oui.

Le sénateur Lapointe : Je propose également d'augmenter les services de soutien dont pourrait avoir besoin le poète officiel pour un montant maximum de 25 000 $, sur présentation de pièces justificatives. Est-ce bien cela?

La coprésidente (Mme Kadis) : Oui, et il faut que cela soit revu à la fin du mandat du titulaire actuel du poste, qui est l'intention...

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Êtes-vous satisfait, sénateur?

Le sénateur Lapointe : Oui.

La coprésidente (Mme Kadis) : Nous allons procéder au vote.

(La motion est adoptée.) [Voir le *Procès-verbal*]

La coprésidente (Mme Kadis) : Y a-t-il une motion d'ajournement? M. Simard propose la motion.

Elle est appuyée par...

Sénateur Lapointe.

[*Français*]

Le sénateur Lapointe : C'est à moi de demander l'ajournement.

[*English*]

The Joint Chair (Ms. Kadis): Sorry. We need to go vote now. We just need a motion to adjourn.

A voice: We have not included the main estimates.

The Joint Chair (Ms. Kadis) We should be approving the main estimates, yes. That was the purpose of today, and questions. We have not really had much opportunity. It is up to you if you want to approve them or if you want to come back. They will be going automatically at the end of May if we do not.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): We do not have to approve them here. It is just for our information.

The Joint Chair (Ms. Kadis): Apparently it is okay. It is primarily for information only and we can suspend.

Mr. Simard: It will take ten minutes to vote. Will people still be here?

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): No, I do not think so. We are not going to have enough to make a vote. It is just for our —

Mr. Simard: Well, I am not prepared to vote on the main estimates without going through this. Sorry.

The Joint Chair (Ms. Kadis): Okay, absolutely, that is fine. So we will suspend then.

Mr. Simard: I think we should take a few minutes and do it. Is there a rush?

Ms. Lynn Brodie, Director General, Information and Document Resource Service, Library of Parliament: We will stay.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): The adjournment is that there are not enough people.

The Joint Chair (Ms. Kadis): You do not want to come back?

Okay. I have to speak in the House.

It should be no problem.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): This is a crazy season, as everybody knows. It is like this everywhere.

The Joint Chair (Ms. Kadis): We have to go.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): I think we should try to come together again, but we have the most important thing through — that is, the support for our poet laureate. That is through. That will pass. And we heard about the estimates.

Senator Lapointe: Fine.

[*Traduction*]

La coprésidente (Mme Kadis) : Désolée. Nous devons aller voter maintenant. Il nous faut présenter une motion d'ajournement.

Une voix : Nous n'avons pas inclus le budget principal des dépenses.

La coprésidente (Mme Susan Kadis) Nous devrions approuver le budget principal des dépenses. C'était l'objet de la séance d'aujourd'hui et des questions. Nous n'avons pas vraiment eu la possibilité de l'examiner. C'est à vous de décider si vous voulez l'approuver ou si vous voulez revenir une autre fois sur ce sujet. Ce sera automatiquement reporté à la fin du mois de mai si nous ne le faisons pas.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Nous ne sommes pas obligés d'approuver maintenant ce budget. C'est simplement pour notre information.

La coprésidente (Mme Kadis) : C'est apparemment acceptable. C'est principalement pour notre information et donc nous pouvons suspendre la séance.

M. Simard : Il nous faudra dix minutes pour voter. Est-ce que les membres du comité seront encore ici?

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Non, je ne le pense pas. Il n'y en aura pas suffisamment pour que nous puissions voter. C'est simplement pour notre...

M. Simard : Eh bien, je ne suis pas disposé à voter le budget principal des dépenses sans examiner tout ceci. Désolé.

La coprésidente (Mme Kadis) : Très bien, c'est très bien. Nous allons donc suspendre la séance.

M. Simard : Je pense que nous devrions prendre quelques minutes et examiner tout cela. Sommes-nous vraiment pressés?

Mme Lynn Brodie, directrice générale, Service de ressources d'information et de documentation, Bibliothèque du Parlement : Nous allons rester ici.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : La séance est ajournée parce qu'il n'y a pas suffisamment de membres présents.

La coprésidente (Mme Kadis) : Vous ne voulez pas revenir?

Très bien. Je dois prendre la parole à la Chambre.

Cela ne devrait soulever aucune difficulté.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : C'est une session un peu folle comme tout le monde sait. C'est la même chose partout.

La coprésidente (Mme Kadis) : Nous sommes obligés de partir.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Je pense que nous devrions essayer de nous réunir mais nous avons adopté la chose la plus importante — à savoir, le soutien destiné au poète officiel. Cela a été adopté. Cela sera en vigueur. Et nous entendrons des commentaires au sujet du budget.

Le sénateur Lapointe : Très bien.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): The senator says everything is fine.

We are sorry, but this is the way it is. You can go through every part of this building and you will find the same chaos.

[*Translation*]

Madam, we have found a solution to better support your prestigious work. We thank you and wish you good luck.

Ms. Pauline Michel, poète lauréate, Parliament of Canada: Thank you. I hope I will have the chance to explain exactly...

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Thank you for being here; your contribution has been greatly appreciated.

[*English*]

Maybe Senator Lapointe could say it much more eloquently. I could read the poem, but I do not think this is the time to read poetry.

Senator Lapointe: We are done? Okay.

[*Translation*]

I seldom have seen poems that were well translated, be it from English into French or the contrary. You cannot translate a poem.

The committee adjourned.

OTTAWA, Thursday, October 27, 2005

[*Translation*]

The Joint Chair (Senator Marilyn Trenholme Counsell (New Brunswick, Lib.)): Good day and welcome everyone to our first fall meeting.

[*English*]

Welcome, everybody, and thank you for being here.

[*Translation*]

I want to thank members and senators for being here.

[*English*]

We have one important function this morning, but equally important is that I know there is at least one person — and probably others — who would like to offer some comments that we would then proceed to consider and act upon.

[*Translation*]

Our first item of business is the election of the Joint Chair of the Standing Joint Committee on the Library of Parliament.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Le sénateur déclare que tout est bien.

Nous sommes désolés mais c'est ainsi. Vous trouverez la même situation chaotique dans toutes les autres salles.

[*Français*]

Madame, nous en sommes arrivés à une solution pour votre travail, qui a beaucoup de prestige et qui sera davantage soutenu. Nous vous remercions et vous souhaitons bonne chance.

Mme Pauline Michel, poète lauréate, Parlement du Canada : Merci. J'espère que j'aurai l'occasion de vous expliquer exactement...

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Je vous remercie de votre présence et de votre contribution très appréciée.

[*Traduction*]

Le sénateur Lapointe le réciterait peut-être beaucoup mieux que moi. Je pourrais lire le poème mais je ne pense pas que ce soit le moment de lire de la poésie.

Le sénateur Lapointe : Nous avons terminé? Très bien.

[*Français*]

J'ai rarement vu des poèmes bien traduits, que ce soit de l'anglais au français ou du français à l'anglais. Un poème ne se traduit pas.

La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 27 octobre 2005

[*Français*]

La coprésidente (le sénateur Marilyn Trenholme Counsell (Nouveau-Brunswick, Lib.)) : Bonjour et bienvenue tout le monde à notre première réunion cet automne.

[*Traduction*]

Bienvenue à tout le monde et merci d'être ici.

[*Français*]

Je remercie les députés et les sénateurs et sénateurs de leur participation.

[*Traduction*]

Il y a une fonction importante qui nous attend ce matin, mais il est tout aussi important de mentionner que je sais qu'il y a au moins une personne, et probablement d'autres, qui aimerait faire des observations nécessitant un examen et des mesures de notre part.

[*Français*]

Premièrement, nous procéderons à l'élection du coprésident du Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement.

Could you kindly take over for me, Mr. Hall?

[*English*]

Mr. Hall will continue with this process.

[*Translation*]

The Joint Clerk of the Committee (Mr. Thomas Hall): Ladies and gentlemen —

[*English*]

— honourable senators, I am ready to receive motions for the joint chair of this committee.

Mr. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, CPC): I propose Lui Temelkovski, from the Liberal Party, to be the joint chair for the committee.

Some hon. members: Agreed.

The Joint Clerk (Mr. Hall): Mr. Temelkovski, you are elected co-chair.

Are there motions for a vice-chair?

Ms. Susan Kadis (Thornhill, Lib.): I propose Mr. Vellacott as vice-chair.

Some hon. members: Agreed.

The Joint Clerk (Mr. Hall): Mr. Vellacott is elected vice-chair.

Ms. Trenholme Counsell.

[*Translation*]

The Joint Chair (Senator Marilyn Trenholme Counsell): First of all, I would like to thank Ms. Kadis for the leadership, cooperation and interest shown last year.

[*English*]

Thank you, on behalf of all of us. Will you continue to be a member?

Ms. Kadis: Yes, I will, with pleasure.

[*Translation*]

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Welcome, Mr. Temelkovski. You may proceed.

[*English*]

The Joint Chair (Mr. Lui Temelkovski (Oak Ridges—Markham, Lib.)): Thank you very much.

Thank you, Madam Chair.

I would like to thank Susan for her work in the past year or so, as well as the rest of the committee.

I look forward to chairing this committee. I know there is a lot of work being done on the library, so we want to monitor that and see which way we can help the library in its progress toward the opening.

Monsieur Hall, je vous demanderais de prendre la relève, s'il vous plaît.

[*Traduction*]

M. Hall va prendre la relève.

[*Français*]

Le cogreffier du comité (M. Thomas Hall) : Mesdames et messieurs les députés ...

[*Traduction*]

...honorables sénateurs, je suis prêt à recevoir les motions pour l'élection à la coprésidence du comité.

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC) : Je propose Lui Temelkovski, du Parti libéral, au titre de coprésident du comité.

Des voix : D'accord.

Le cogreffier (M. Hall) : Monsieur Temelkovski, vous êtes élu coprésident.

Y a-t-il des motions pour la vice-présidence?

Mme Susan Kadis (Thornhill, Lib.) : Je propose M. Vellacott au poste de vice-président.

Des voix : D'accord.

Le cogreffier (M. Hall) : M. Vellacott est élu vice-président.

Madame Trenholme Counsell.

[*Français*]

La coprésidente (le sénateur Marilyn Trenholme Counsell) : D'abord, j'aimerais remercier Mme Kadis pour le leadership, la coopération et l'intérêt qu'elle a manifestés l'année dernière.

[*Traduction*]

Merci, au nom de nous tous. Demeurerez-vous membre du comité?

Mme Kadis : Oui, avec plaisir.

[*Français*]

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Bienvenue, monsieur Temelkovski. Vous pouvez continuer.

[*Traduction*]

Le coprésident suppléant (M. Lui Temelkovski (Oak Ridges—Markham, Lib.)) : Merci beaucoup.

Merci, madame la présidente.

J'aimerais remercier Susan de son travail depuis un an environ, de même que le reste du comité.

Je me réjouis de présider ce comité. Je sais qu'il y a beaucoup de travaux effectués à la Bibliothèque, nous voulons donc en faire le suivi et voir de quelle façon nous pouvons contribuer aux progrès réalisés à la Bibliothèque en vue de son ouverture.

I do not have anything else to add today, unless someone else does, except that we will meet next week. A subcommittee has already been set up, and we will look at an agenda for the future.

Mr. Vellacott: I have one discussion item, maybe in the form of a motion, and I would appreciate the input of other committee members.

Going back some months, we have had the matter of the hiring of a new librarian. Our former librarian stepped away in the spring after giving notice in December. Susan had stressed and tried to emphasize, by way of letters and so on, that we would be able to follow the process, encourage it along, and have a little involvement in that.

At this point, it leaves the library in a bit of a limbo land position, as they do not have anybody in that position. Notices have gone out through the *Gazette*, yet there has been no progress on it. I know there have been various rumours as to why not — there has not been a clerk in place — and things like that.

I would move — and I guess we could discuss this and decide from there — that we have Tony Valeri, from the Privy Council, explain the process to us and give us an update in respect to where we are in regard to hiring, at a subsequent meeting. We are not talking about the intimate details of who is being considered or that type of thing, but simply the process, so that we can understand and get a sense of where we are and what is slowing or stalling it a bit now, too. That would be my hope, to expedite the work of the library.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): So it is a motion to invite Mr. Valeri —

Mr. Vellacott: On behalf of the Privy Council, to come in to give us a little update in terms of the process. It has slowed a little bit, so maybe he could give us some insight into that too.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Karen.

Hon. Karen Redman (Kitchener Centre, Lib.): Thank you, Mr. Chair.

I certainly hear Mr. Vellacott's concern, but I sense things will be resolved in the near future. Rather than asking Mr. Valeri, I am wondering if the committee would be amenable to an inquiry on the status of the whole issue, given that we did not have a clerk and given that there are some other issues.

Maybe one of the two of you, as chairs, could write and ask about the status of putting the chief parliamentary librarian in place. I would think you would get a letter back explaining things to your satisfaction.

Mr. Vellacott: In response, I would say very quickly — and others may want to talk — that I know Susan was diligent in terms of going the letter route and attempting that, but that is not quite the same as having him here and giving an explanation to all

Je n'ai rien d'autre à ajouter aujourd'hui, à moins que quelqu'un d'autre ne veuille dire quelque chose, sauf que nous allons nous rencontrer la semaine prochaine. Un sous-comité a déjà été établi, et nous allons nous pencher sur nos travaux futurs.

M. Vellacott : Il y a une chose dont j'aimerais discuter, peut-être sous la forme de motion, et j'aimerais savoir ce qu'en pensent les autres membres du comité.

Il y a quelques mois, nous avons parlé de l'embauche d'un nouveau bibliothécaire. Notre ancienne bibliothécaire a démissionné au printemps après nous en avoir avisés en décembre. Susan a essayé d'insister, par des lettres et d'autres moyens, pour que nous puissions suivre le processus, l'appuyer et y participer un petit peu.

Pour l'instant, cela laisse la Bibliothèque un peu dans les limbes, puisqu'il n'y a personne pour combler ce poste. Des avis ont été publiés dans la *Gazette*, mais le dossier n'a pas progressé depuis. Je sais qu'il y a diverses rumeurs sur les raisons qui le justifient — il n'y a pas de greffier en poste — et tout le reste.

Je proposerais que Tony Valeri, du Conseil privé, nous explique le processus et nous donne une idée de là où nous en sommes concernant cette embauche à l'occasion d'une autre séance. Nous pourrions en discuter et décider à partir de là. Il ne s'agit pas ici d'entrer dans les menus détails des candidatures envisagées, par exemple, mais simplement de parler du processus, pour que nous puissions avoir une idée de là où nous en sommes et de ce qui le ralentit ou le fait stagner en ce moment. J'espère que nous pourrons faire accélérer le travail à la Bibliothèque.

Le coprésident (M. Temelkovski) : C'est donc une motion pour inviter M. Valeri...

M. Vellacott : ... au nom du Conseil privé, à venir nous rencontrer pour faire le point sur le processus. Il semble être au ralenti, donc il pourrait peut-être nous donner une idée de la situation.

Le coprésident (M. Temelkovski) : Karen.

L'honourable Karen Redman (Kitchener-Centre) : Merci, monsieur le président.

Je vois bien ce qui préoccupe M. Vellacott, mais j'ai l'impression que les choses vont se placer dans un avenir rapproché. Plutôt que de demander à M. Valeri de comparaître, je me demande si le comité ne pourrait pas plutôt faire enquête sur l'état de la situation, compte tenu que nous n'avions pas de greffier et qu'il y a d'autres questions en jeu.

Peut-être que l'un de vous deux, en tant que président, pourrait écrire une lettre pour s'enquérir de l'état d'avancement du processus de désignation d'un bibliothécaire parlementaire en chef. Je pense que vous pourriez recevoir une lettre de réponse vous expliquant les choses de façon satisfaisante.

M. Vellacott : Je vous répondrai très rapidement — d'autres voudront peut-être parler — que je sais que Susan a fait preuve de diligence par voie de lettres et qu'elle a tout essayé, mais que ce n'est pas tout à fait la même chose que de le recevoir ici pour qu'il

of us, because we do not all get the insights. I am not sure that was effective, although I think we made a diligent effort.

Maybe Susan has a response to that.

Ms. Kadis: Yes, if I may, Mr. Chair.

I did speak with him very recently. He said that as soon as the head clerk issue was resolved — and I believe it has been resolved — that would be the next order of business, in terms of ensuring that person is put in place. It would be expedited at that point.

So I think there were other issues they were dealing with, and this was the next one, definitely, based on the conversation last week.

Mr. Vellacott: Did he give you a sense that we might have some opportunity, if we are a committee that means anything here, to be involved in the process at all? Or is the intent to just carry on with appointments without regard for this committee in that? Will we get a look at them? Will we be able to advise them? Will we be able to have any input in respect of that hiring?

Ms. Kadis: My sense was that they took seriously the content of the letter we had sent. How large a role, I cannot really define. Maybe Mr. Hall can elucidate on that in terms of the actual input we have been requesting from the committee, and where you believe they are at, again without getting into details.

The Joint Clerk (Mr. Hall): Ms. Kadis and the senator had sent a joint letter to the government House leaders in both Houses last fall, asking for this committee to be recognized as the committee responsible for the appointment, and telling both House leaders that we wanted to be involved in the process.

There was a reply from Mr. Valeri.

I think the researcher might want to add something.

Mr. James Robertson, Committee Researcher: Under the Standing Orders of the House of Commons, once the name of a parliamentary librarian has been tabled in the House, as it must be in advance of the appointment being made, this committee has thirty days to call that nominee before it in order to interview that person. The government cannot make the appointment official until this committee has either reported or until, after thirty days, the House of Commons has voted on a motion, non-debatable, to ratify the nomination.

At this point in time, given that the committee could not be that involved up to now for whatever reason, the next step in the process is for the government to propose a nomination. This committee will have a period of time to interview that person and report to the House and Senate, and at that point there must be a motion of the House before the appointment can actually be made by the government.

nous donne une explication, parce que nous n'avons pas tous toutes les données en main. Je ne suis pas certain que cela a été efficace, bien que je pense que nous avons fait un bon effort.

Peut-être Susan veut-elle répondre à cela.

Mme Kadis : Oui, si je peux me le permettre, monsieur le président.

Je lui ai parlé très récemment. Il m'a dit que dès que la question du greffier principal serait résolue — et je pense qu'elle est résolue — la prochaine priorité serait de veiller à ce que ce poste soit comblé. Les choses iront plus vite à partir de là.

Je pense donc qu'ils avaient d'autres questions à régler et que celle-ci est la prochaine à l'ordre du jour, si je me fie à la conversation que nous avons eue la semaine dernière.

M. Vellacott : Vous a-t-il laissé entendre que nous pourrions, si notre comité a une quelconque signification ici, participer au processus? Ou l'intention est-elle plutôt de procéder simplement à ces nominations sans droit de regard pour notre comité? Pourrons-nous jeter un coup d'oeil aux candidatures? Aurons-nous la chance de les conseiller? Aurons-nous notre mot à dire sur cette embauche?

Mme Kadis : J'ai l'impression qu'ils ont pris au sérieux le contenu de la lettre que nous leur avons envoyée. Quelle sera l'ampleur de notre rôle, je ne peux vraiment pas vous le dire. Peut-être M. Hall peut-il élucider la question du rôle que notre comité aimerait pouvoir jouer et de l'état d'avancement de la situation, sans entrer dans les détails, encore une fois.

Le cogreffier (M. Hall) : Mme Kadis et le sénateur ont envoyé une lettre conjointe aux leaders du gouvernement dans les deux chambres l'automne dernier, afin de leur demander que notre comité soit reconnu comme le comité responsable de la nomination et de leur dire que nous voulons participer au processus.

Nous avons reçu une réponse de M. Valeri.

Je pense que l'attaché de recherche veut ajouter quelque chose.

M. James Robertson, attaché de recherche auprès du comité : En vertu du Règlement de la Chambre des communes, lorsque le nom d'un bibliothécaire parlementaire est déposé à la Chambre, puisqu'il doit être présenté avant sa nomination, ce comité a 30 jours pour sommer le candidat à comparaître devant lui et l'interroger. Le gouvernement ne peut pas officialiser la nomination avant que ce comité n'ait déposé son rapport ou avant que 30 jours se soient écoulés; la Chambre des communes peut alors adopter une motion ne pouvant faire l'objet d'un débat, pour que cette nomination soit ratifiée.

Comme le comité n'a pas pu participer autant jusqu'à maintenant, pour une raison ou une autre, la prochaine étape est que le gouvernement propose une candidature. Ce comité aura ensuite une certaine période pour interroger cette personne et présenter son rapport à la Chambre et au Sénat. Enfin, il devra y avoir une motion à la Chambre pour que le gouvernement puisse procéder à la nomination officielle.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Given that information, Mr. Vellacott, maybe we could leave this for the subcommittee to —

Mr. Vellacott: That would be good.

Maybe I should leave the motion on the table, unless there were other comments to be made.

Maybe the better approach would be — if we let it simply float, if you will, and do not have that person in to have a nice friendly chat and get some sense of their background, et cetera, then if I understand it correctly, by default it just carries on from there. So that it does not, I would want to have something on the record, as a minimum, so that we do make a point of having that person in and at least exercise that particular part of our mandate, so that there is not just that lapse of the thirty days and an automatic appointment. That would be my preference.

Mr. Robertson: In connection with Ms. Redman's suggestion, I think we will also do up a letter for the co-chairs to send to the government, asking for an update on the status of the nomination. You will presumably get a response to that either by letter or by the tabling of a nomination. We will, as staff, ensure that the committee is aware of its timeframes for dealing with the nomination.

Mr. Vellacott: I will just reframe my motion and maybe make a friendly amendment to it, to say that we put in writing a request asking for an update, if that would be acceptable to members.

From what Susan reports here, we think we already have inklings of that, but maybe that would be the form of my motion, I guess, with a friendly amendment to my own motion.

(Motion agreed to.) [See *Minutes of Proceedings*]

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): So what we will do is send a letter, and within those thirty days or prior to them, we will meet with the candidate whose name is given.

Mr. Vellacott: I guess so. That is a separate issue from this issue of putting forward the letter of query. If you are accepting that, Chair, is that another thing on the record that we will do? Is that what you are proposing?

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Yes, that is right.

Mr. Vellacott: So it is that we will exercise the option that we have, rather than letting it pass just by default.

I am okay with that if the other members are, and I guess that is on the record as a motion.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): If I may, there are two other things. I would like for us to also have an update on the status of the Library of Parliament. This morning, someone from CNIB asked me something. Apparently, there is a national

Le coprésident (M. Temelkovski) : À la lumière de ces renseignements, monsieur Vellacott, nous pourrions peut-être laisser le sous-comité...

M. Vellacott : Ce serait bien.

Peut-être devrais-je laisser la motion ouverte, à moins qu'il n'y ait d'autres observations.

La meilleure façon de faire serait peut-être... Si nous laissons simplement les choses aller, si l'on veut, et que nous n'invitons pas cette personne à venir avoir une belle petite conversation avec nous pour nous donner une idée de ses antécédents et de tout le reste, alors si je comprends bien, sa candidature sera simplement adoptée par défaut. Pour que cela n'arrive pas, j'aimerais qu'il y ait quelque chose de consigné au compte rendu, au moins, qui montre que nous tenons à rencontrer cette personne et au moins à exercer cette partie de notre mandat, afin qu'il n'y ait pas seulement un laps de temps de 30 jours et une nomination automatique. Ce serait ma préférence.

M. Robertson : En lien avec la proposition de Mme Redman, je pense que nous allons aussi préparer une lettre que les coprésidents pourront envoyer au gouvernement pour lui demander les dernières nouvelles sur cette nomination. Je présume qu'on vous répondra par lettre ou par le dépôt d'une candidature. Pour notre part, les membres du personnel, allons nous assurer que le comité soit mis au courant des dates prévues pour l'étude de cette nomination.

M. Vellacott : Je vais reformuler ma motion et peut-être proposer un amendement favorable pour préciser que nous demandons par écrit des renseignements sur l'état de la situation, si cela semble acceptable aux membres.

D'après ce que Susan nous dit ici, je pense que nous en avons déjà une petite idée, mais ce pourrait être le sens de ma motion, si j'y apporte une petite modification.

(La motion est adoptée.) [Voir le *Procès-verbal*]

Le coprésident (M. Temelkovski) : Nous allons donc envoyer une lettre, puis dans ces 30 jours ou avant, nous allons rencontrer le candidat dont le nom sera proposé.

M. Vellacott : Je suppose, oui. C'est une chose et c'en est une autre que d'envoyer une lettre pour demander de l'information. Si vous l'acceptez, monsieur le président, cet autre élément est-il consigné au compte rendu de ce que nous allons faire? Est-ce ce que vous proposez?

Le coprésident (M. Temelkovski) : Oui, c'est cela.

M. Vellacott : Nous allons donc exercer le pouvoir que nous avons plutôt que de laisser cette candidature être acceptée par défaut.

Cela me convient si les autres membres du comité sont d'accord, et je suppose que c'est consigné au compte rendu comme motion.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Si je peux me le permettre, il y a deux autres choses. J'aimerais aussi que nous demandions le point sur l'état de la Bibliothèque du Parlement. Ce matin, une personne de l'INCA m'a demandé quelque chose. Il

conference of libraries here next June, and they are wondering if it is going to be ready. If we could be briefed — I have a clipping here about the overrun costs — I think we, as members of this committee, should know the status of the restoration, the timetable, and perhaps something about the costs, the budget.

Mr. Robertson: If I may, I would suggest that perhaps we could do another letter for you as joint chairs, to send to the acting parliamentary librarian on behalf of the committee, seeking a report in writing on that information. Would that be appropriate?

The Joint Clerk (Mr. Hall): Or you could invite them to come to our next meeting. Which would you prefer?

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): I would prefer to see someone, as opposed to a letter in this case.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): I think so. Then we could ask questions. I would agree.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Yes, a little interaction.

Mr. Vellacott: No doubt they will bring a written submission, or we would assume that anyhow. But that is right, because then you get the face-to-face.

Mr. Robertson: The other point on the advantage of that would be that we could ensure that the necessary people from the Department of Public Works and Government Operations are in attendance, as they are actually in charge of the renovations until those are handed over to the library sometime in January.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): That is right.

Is everyone in agreement with that? Yes? Good.

Anything else?

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Yes, if I may.

[*Translation*]

I discussed a matter with Senator Lapointe and I believe he has a few words to say to the committee. Correct?

Senator Jean Lapointe (Saurel, Lib.): I do not believe this matter is on the agenda, Madam Joint Chair. I plan to table a motion in the Senate in the very near future calling for major changes to be made to this committee.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): You do not wish to address the committee at this time?

Senator Lapointe: No.

semble qu'il y aura une conférence nationale des bibliothèques ici en juin prochain, et cette personne se demandait si la Bibliothèque serait prête. J'ai ici une coupure de presse sur les coûts de dépassement. Je pense que nous, les membres de ce comité, devrions être informés de l'état de la restauration, du calendrier et peut-être aussi des coûts, du budget.

M. Robertson : Si je peux me le permettre, j'aimerais proposer que nous préparions une autre lettre pour les coprésidents, une lettre à envoyer au bibliothécaire parlementaire par intérim au nom du comité pour lui demander cette information par écrit. Cela vous semblerait-il convenable?

Le cogreffier (M. Hall) : Vous pourriez peut-être aussi les inviter à participer à notre prochaine réunion. Que préféreriez-vous?

Le coprésident (M. Temelkovski) : Je préférerais voir quelqu'un en personne plutôt que d'envoyer une lettre dans ce cas-ci.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Moi aussi. Nous pourrions lui poser des questions. Je suis d'accord.

Le coprésident (M. Temelkovski) : Oui, il y aurait un peu d'interaction.

M. Vellacott : Il déposeront sans doute un mémoire écrit ou du moins pouvons-nous le présumer. Mais vous avez raison, parce que nous serions alors face à face.

M. Robertson : L'autre avantage serait que nous pourrions veiller à ce que le personnel nécessaire du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux assiste à la réunion, parce que ce ministère est responsable de ces rénovations jusqu'à ce que la responsabilité en soit transférée à la Bibliothèque quelque part en janvier.

Le coprésident (M. Temelkovski) : Tout à fait.

Est-ce que tout le monde est d'accord? Oui? Très bien.

Y a-t-il autre chose?

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Oui, si je peux me le permettre.

[*Français*]

J'ai eu une discussion avec le sénateur Lapointe et je pense qu'il a quelques mots à dire au comité. Ça va?

Le sénateur Jean Lapointe (Saurel, Lib.) : Je ne crois pas que cela soit à l'ordre du jour, madame la coprésidente. J'ai l'intention de soumettre une motion au Sénat dans un avenir assez rapproché afin que des changements majeurs soient apportés au sein de ce comité.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Vous ne désirez pas parler maintenant?

Le sénateur Lapointe : Non.

[*English*]

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): We will leave it for the first meeting after we have been briefed and the subcommittee meets and sets out the agenda.

Mr. Vellacott: Are we anticipating that the subcommittee will meet next week sometime?

Senator Lapointe: Do we have a date for next week yet?

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): We do not have a date yet. Are there any suggestions?

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): I think it would have to be Tuesday.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): For sure, somebody will not be able to make it at any given time, so throwing a dart at the wall may be the best way.

Mr. Vellacott: If you said eleven o'clock on Tuesday, would that...? Committees meet at nine.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): This would be a subcommittee.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): Yes, eleven o'clock is fine.

Mr. Vellacott: It is the co-chairs plus a member from each party.

Mr. Robertson: So eleven o'clock Tuesday is okay.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): The subcommittee only, yes.

[*Translation*]

Mr. Guy André (Berthier—Maskinongé, BQ): Mr. Joint Chair, next Tuesday at 11 a.m. is not a convenient time for us. Is there another possible date that could be considered?

[*English*]

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): I think there might be unexpected meetings. I will not be here.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): I believe Tuesday is November 1, and we are all going to be busy that day. But if we wait another week, it looks like it will be two weeks later, because we are off the week after that. So is there agreement on that?

That would be on November 15, right, Susan?

Ms. Kadis: What time?

[*Translation*]

Mr. André: Could we meet on a day other than Tuesday? Ms. Rivard is never around on Tuesdays. What about Wednesday?

[*Traduction*]

Le coprésident (M. Temelkovski) : Nous allons attendre la première réunion après que nous aurons reçu toute l'information voulue et que le sous-comité se sera rencontré pour établir le programme.

M. Vellacott : Prévoyons-nous que le sous-comité se réunisse un moment donné la semaine prochaine?

Le sénateur Lapointe : Avons-nous déjà une date pour la semaine prochaine?

Le coprésident (M. Temelkovski) : Nous n'avons pas encore de date. Y a-t-il des propositions?

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Je pense que ce devrait être mardi.

Le coprésident (M. Temelkovski) : Peu importe l'heure, il y a aura sûrement quelqu'un qui ne peut pas être là, donc la meilleure façon de faire serait probablement de lancer une proposition.

M. Vellacott : Disons à onze heures mardi, est-ce que ce serait...? Les comités se réunissent à neuf heures.

Le coprésident (M. Temelkovski) : Ce serait un sous-comité.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Oui, à onze heures, ce serait bien.

M. Vellacott : Il se compose des coprésidents plus d'un membre de chaque parti.

M. Robertson : Ce serait donc d'accord pour onze heures mardi.

Le coprésident (M. Temelkovski) : Le sous-comité seulement, oui.

[*Français*]

M. Guy André (Berthier—Maskinongé, BQ) : Monsieur le coprésident, mardi prochain à 11 heures, cela nous pose un problème. Y aurait-il une autre date, un autre arrangement possible?

[*Traduction*]

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Je pense qu'il pourrait y avoir des réunions inattendues. Je ne serai pas là.

Le coprésident (M. Temelkovski) : Je pense que le mardi tombe le 1er novembre et que nous allons tous être bien occupés ce jour-là, mais si nous attendons une autre semaine, il semble que ce sera deux semaines plus tard, parce que nous sommes en relâche la semaine d'après. Êtes-vous d'accord avec cette proposition?

Ce serait alors le 15 novembre, Susan, n'est-ce pas?

Mme Kadis : À quelle heure?

[*Français*]

M. André : Y aurait-il une autre journée que le mardi? Mme Rivard n'est jamais là le mardi. Dans cette perspective, y aurait-il une autre journée que le mardi? Le mercredi?

Ms. Denise Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant, BQ): I do not have a problem with either Wednesday or Thursday.

[*English*]

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Maybe if we find out who is on the committee, we can peg the date.

Susan.

Ms. Kadis: I am not on the committee right now. I am on as a former chair, I guess. Now you need a Liberal.

Ms. Libby Davies (Vancouver East, NDP): I am not the NDP member of the committee. I am just sitting in, so I do not know what to say on this issue. I would just say to go ahead and book the day, and hopefully we can be there.

[*Translation*]

Mr. André: I have another question, Mr. Joint Chair. You mentioned a subcommittee meeting in two weeks. Is that correct? That does not pose a problem. I am sorry, but I am not a member of the subcommittee. I was getting the two committees confused. We thought it was the committee that was supposed to meet on Tuesday.

Senator Lapointe: That is why I asked the question.

Mr. André: Thank you, Senator Lapointe. It makes no difference then if you meet on Tuesday in two week's time, or next Tuesday.

[*English*]

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): What day? Wednesday? Thursday? Thursday at nine o'clock would be great for me, but on Wednesday we have Senate caucus.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): This would be after the caucuses, at one o'clock.

The Joint Chair (Senator Trenholme Counsell): That is fine. That is perfect. The 16th, at one o'clock.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Wednesday is caucus day, right? So one hour after lunch is enough.

Ms. Kadis: Can I just clarify, Mr. Chair —

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): I am sorry, but we will further coordinate the date with our two offices.

Ms. Kadis: What I am saying is that I am not on it right now. I was on it as the co-chair. Whether or not Gurbax or anyone else wants to be on it, I am happy to serve on the subcommittee, because you now need a Liberal person. Right now, there is not one.

If Gurbax is interested — No? Okay, I will do that then. You can put me down. Thank you.

Mme Denise Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant, BQ) : Le mercredi et le jeudi ne me posent aucun problème.

[*Traduction*]

Le coprésident (M. Temelkovski) : Peut-être que si nous déterminons qui siège au comité, nous pourrons choisir une date.

Susan.

Mme Kadis : Je ne siège pas au comité en ce moment. Je suis là en tant qu'ancienne présidente, je suppose. Vous avez besoin d'un libéral.

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD) : Ce n'est pas moi qui représente le NPD au comité. J'assiste seulement à la réunion, donc je ne sais trop quoi dire. Je vous dirais d'aller de l'avant et de choisir un jour, en espérant que nous pourrons être là.

[*Français*]

M. André : J'ai une autre question, monsieur le coprésident. Vous parliez d'une réunion du sous-comité mardi dans deux semaines. C'est cela? Pour le sous-comité, il n'y a pas de problème. Je m'excuse, je ne fais pas partie du sous-comité. J'ai mêlé les deux. Nous pensions que c'était le comité qui devait se réunir mardi.

Le sénateur Lapointe : C'est la raison pour laquelle j'ai posé la question.

M. André : Merci, sénateur Lapointe. Donc, que vous vous réunissiez mardi dans deux semaines ou la semaine prochaine, ça va.

[*Traduction*]

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : Quelle date? Mercredi? Jeudi? Le jeudi à 9 heures serait très bien pour moi, mais le mercredi nous avons le caucus du Sénat.

Le coprésident (M. Temelkovski) : Ce serait après les réunions de caucus, à 13 heures.

La coprésidente (le sénateur Trenholme Counsell) : C'est bon. C'est parfait. Le 16, à 13 heures.

Le coprésident suppléant M. Temelkovski : Le mercredi est le jour du caucus, n'est-ce pas? Donc une heure après le dîner, c'est assez.

Mme Kadis : Puis-je seulement préciser, monsieur le président...

Le coprésident (M. Temelkovski) : Je suis désolé, mais nous allons confirmer la date ultérieurement avec nos deux bureaux.

Mme Kadis : Je vous dis que je n'en fais pas partie en ce moment. J'y siégeais en tant que coprésidente. Que Gurbax ou quelqu'un d'autre veuille y siéger ou pas, je serais heureuse de siéger au sous-comité, parce que vous avez besoin d'un représentant libéral. En ce moment, il n'y en a pas.

Si Gurbax est intéressé... Non? D'accord, je vais le faire alors. Vous pouvez inscrire mon nom. Merci.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Senator Lapointe.

[*Translation*]

Senator Lapointe: Mr. Clerk, could you send a list of the subcommittee members to my office? Thank you.

[*English*]

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Of course.

Mr. Vellacott: Will you confirm in writing?

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): We will confirm in writing the time and the date of the subcommittee meeting. The subcommittee will then set some structure for the future meetings.

Thank you very much.

The committee is adjourned.

OTTAWA, Tuesday, November 22, 2005

[*English*]

The Joint Chair (Mr. Lui Temelkovski (Oak Ridges—Markham, Lib.)): I call this meeting to order.

It is a pleasure to be the chair. It is my first meeting chairing this committee. It is also Mr. Young's first time appearing before this committee.

We would like to have an opening statement from Mr. Young, and then we will go into questions.

I believe you have all received the agenda and also Mr. Young's curriculum vitae.

Mr. Young.

Mr. William Robert Young, as an individual: Thank you.

First of all, I would like to thank the committee for the opportunity to appear before you.

As I was saying to some of the members, I am used to sitting up there where Tim Williams is. That has been my normal position in committees. So it is a little strange sitting down here, but thank you very much for hearing from me.

I must say, I am very honoured to have my name go forward for the position of the Parliamentary Librarian, because for a political historian like I am, it is a job that brings both my passions and interests but also my training and experience. As I mentioned, it is almost twenty years that I have worked with parliamentarians from all parties at the parliamentary research branch.

[*Translation*]

For nearly 150 years, the Library of Parliament has been a shining light on our country's political and historical landscape. It is also an architectural gem, a historical landmark and a unique institution that serves Parliament as well as the general public. While the library's official mission has not changed since the

Le coprésident (M. Temelkovski) : Sénateur Lapointe.

[*Français*]

Le sénateur Lapointe : Monsieur le greffier, pourriez-vous faire parvenir à mon bureau le nom des membres du sous-comité? Merci.

[*Traduction*]

Le coprésident (M. Temelkovski) : Bien sûr.

M. Vellacott : Allez-vous nous confirmer par écrit?

Le coprésident (M. Temelkovski) : Nous allons vous confirmer par écrit l'heure et la date de la réunion du sous-comité. Le sous-comité établira ensuite la structure de ses prochaines réunions.

Merci beaucoup.

La séance est levée.

OTTAWA, le mardi 22 novembre 2005

[*Traduction*]

Le coprésident (M. Lui Temelkovski (Oak Ridges—Markham, Lib.)) : La séance est ouverte.

Je suis ravi d'assumer la présidence; c'est la première réunion du comité que je préside. C'est aussi la première fois que M. Young comparaît devant le comité.

Nous aimerions que vous fassiez d'abord un exposé, monsieur Young, et ensuite, nous allons passer aux questions.

Je crois que vous avez tous reçu l'ordre du jour et le curriculum vitae de M. Young.

Monsieur Young, la parole est à vous.

M. William Robert Young, à titre personnel : Merci.

Premièrement, je remercie le comité de me donner l'occasion de comparaître devant lui.

Comme je le disais à certains des membres, j'ai l'habitude d'être assis où se trouve Tim Williams. C'est là que je suis habituellement. Cela me paraît donc étrange d'être assis ici. Cela étant dit, je vous remercie beaucoup de m'écouter.

Je dois dire que je suis très fier que ma candidature ait été proposée pour le poste de bibliothécaire parlementaire, car, étant un historien politique, je trouve qu'il s'agit d'une fonction qui me permet de combiner mes passions, mes intérêts, ma formation et mon expérience. Comme je l'ai mentionné, cela fait près de 20 ans que je travaille auprès de parlementaires de tous les partis à la Direction de la recherche parlementaire.

[*Français*]

Depuis près de 150 ans, la Bibliothèque du Parlement brille au coeur de notre paysage politique et historique. Elle est également une pièce architecturale maîtresse, un repère dans notre histoire et une institution unique qui sert autant le Parlement que les citoyens. Bien que le mandat officiel de la Bibliothèque n'ait pas

institution's creation, the work carried out at the Library has evolved dramatically in response to the environment and to circumstances.

[*English*]

While the library remains a repository of books and other printed information, it has moved into the technological era in its collections and reference services. Over 30 years ago it added a research and analysis function. During the past decade, it has been the public face of Parliament by providing information to citizens about how our Parliament works.

In all these areas, I think there are ongoing activities to be nurtured, initiatives to be undertaken, and boundaries to be pushed.

[*Translation*]

The main role of the library and indeed its main challenge is and will always be to serve parliamentarians, that is senators and MPs alike. The library must evaluate the work it does on an ongoing basis and gear its activities to the evolving needs and duties of parliamentarians.

[*English*]

Parliamentarians' needs are indeed constantly changing as technologies evolve, new political and public policy issues arise, and new personalities and new priorities appear on the scene.

As an institution with the mandate to provide high-quality service to parliamentarians from all parties in both houses, its success in meeting these ongoing challenges depends on imagination, creative leadership, and an ability to deal successfully with transformative change.

[*Translation*]

At the same time, the library must continue to play its role as an impartial, reliable source of information for all parliamentarians. In order to do so, the library must, in my estimation, continue to be a visionary institution. Working with staff and parliamentarians demands leadership skills. This vision and this leadership are essential to ensuring that the library of Parliament continues to be an institution that fulfills the needs of lawmakers and meets the new expectations of Parliament, our lawmakers and Canadians.

[*English*]

In my view, the library, as an institution, should re-evaluate how it will move forward. It must balance its role as a traditional repository of information and its place as the primary source of the highest-quality research and analysis for parliamentarians and their committees.

changé depuis sa création, le travail qu'on y accomplit a évolué de façon très significative, en réponse à l'environnement et aux circonstances.

[*Traduction*]

Bien que la Bibliothèque demeure un dépositaire de livres et d'autres documents imprimés, elle a suivi l'évolution de la technologie dans le domaine des collections et des services de référence. Il y a plus de 30 ans, elle a créé une fonction de recherche et d'analyse. Ces dix dernières années, elle a été le lien entre le Parlement et le public en fournissant des renseignements aux citoyens à propos de la façon dont le Parlement fonctionne.

Dans tous ces domaines, je crois qu'il y a des activités à préserver, des initiatives à entreprendre et des limites à repousser.

[*Français*]

Le rôle premier de la Bibliothèque, son défi primordial, demeure et demeurera de servir les parlementaires, tant les sénateurs que les députés de la Chambre des communes. La Bibliothèque doit donc, sur une base continue, évaluer son travail à leur égard et adapter ses activités à mesure que leurs besoins évoluent au regard de leurs diverses fonctions.

[*Traduction*]

Les besoins des parlementaires sont en constante évolution à cause de la progression de la technologie, des nouvelles questions en politique, des nouveaux dossiers de politique publique et des nouvelles personnalités et priorités.

La Bibliothèque a le mandat de fournir un service de haute qualité aux parlementaires de tous les partis et des deux chambres. Sa capacité de s'acquitter de ce mandat dépend de son imagination, de sa créativité et de son aptitude à s'adapter aux transformations.

[*Français*]

En même temps, la Bibliothèque doit continuer à respecter son rôle de ressource impartiale et fiable auprès de l'ensemble des parlementaires. Cela demande, je crois, une vision soutenue de la part de l'institution. De plus, travailler avec le personnel et les parlementaires exige des qualités de leadership. Cette vision et ce leadership sont nécessaires pour s'assurer que la Bibliothèque du Parlement demeure une institution qui satisfait aux besoins de nos législateurs et qui répond aux nouvelles attentes du Parlement, de nos législateurs et de nos citoyens.

[*Traduction*]

Selon moi, la Bibliothèque, en tant qu'institution, devrait réévaluer comment elle progressera. Elle doit trouver un équilibre entre le rôle qu'elle joue en tant que dépositaire d'information et son rôle en tant que source principale de recherche et d'analyse de qualité supérieure à l'intention des parlementaires et des comités.

It must reinvigorate its traditional functions as a library and meet the challenge of explaining Parliament to Canadians. It must maintain its place as one of the critical sources of Parliament's institutional memory of what works and why.

It must strive to achieve the highest standard for all its activities — its traditional functions and its technical base as a library — while demonstrating its flexibility and ability to respond quickly to the evolving needs of Parliament and parliamentarians for analysis and research.

It must capture the potential offered by new technologies and new ways of doing things that are relevant to both the traditional and the newly emerging roles of the Library of Parliament, and it must mesh its role and responsibilities with those of the Senate and the House of Commons, given that it has a unique position and serves both Houses.

[*Translation*]

Most of these challenges extend beyond the stated qualifications for the position of Parliamentary Librarian. They require absolute understanding of and deep respect for parliamentary democracy, a creative, open approach, excellent analytical skills as well as policy and management experience.

[*English*]

I also believe the position requires a vision for the future of the library and its role in stimulating and supporting the evolution of Parliament, the fundamental institution of our democracy.

Should you decide to confirm my nomination to the position of Parliamentary Librarian, I look forward to working with each of you individually as parliamentarians, and also with you as a committee under the exceptional mandate of reporting to both houses.

Thank you very much.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Thank you very much, Mr. Young.

Let us first agree to have five-minute rounds instead of rounds of seven minutes, in light of our one-hour time allotment. Everyone will ask five-minute questions. Would that be agreeable to everyone?

Mr. Vellacott.

Mr. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, CPC): I think I have had the privilege, actually, to work at some point.... You look familiar, Mr. Young, and I suppose that on committees, we have had the opportunity to work on the other side, as you say.

Il faut revigorer les fonctions traditionnelles de la Bibliothèque et relever le défi d'expliquer le Parlement aux Canadiens. Elle doit demeurer l'une des sources essentielles de la mémoire institutionnelle du Parlement pour qu'elle soit en mesure de rappeler ce qui fonctionne et d'en expliquer les raisons.

Elle doit s'efforcer d'atteindre les normes les plus élevées dans toutes ses activités — qu'il s'agisse de ses fonctions traditionnelles ou de ses fonctions axées sur la technologie — tout en faisant preuve de souplesse et en répondant rapidement aux besoins en constante évolution du Parlement et des parlementaires en termes d'analyse et de recherche.

Elle doit tirer profit du potentiel qu'offrent les nouvelles technologies et les nouvelles façons de faire dans l'exercice de ses rôles traditionnels et de ses fonctions émergentes. Elle doit aussi faire concorder ses rôles et ses responsabilités avec ceux du Sénat et de la Chambre des communes, car elle accomplit la tâche unique de servir les deux chambres.

[*Français*]

La plupart de ces défis vont au-delà des exigences reconnues à l'égard du poste de bibliothécaire du Parlement. Ils nécessitent une compréhension absolue et un respect profond de la démocratie parlementaire, une approche créative et ouverte, une excellente capacité analytique de même qu'une expérience des politiques et de la gestion.

[*Traduction*]

J'estime également que le poste de bibliothécaire parlementaire nécessite d'avoir une vision de la Bibliothèque dans l'avenir et du rôle de soutien qu'elle doit jouer en vue d'appuyer l'évolution du Parlement, l'institution fondamentale de notre démocratie.

Si vous décidez de confirmer ma nomination au poste de bibliothécaire parlementaire, je serai ravi de travailler individuellement avec chacun de vous en tant que parlementaires et également collectivement en tant que comité dans le cadre du mandat exceptionnel qui m'incombera de faire rapport aux deux chambres.

Je vous remercie beaucoup.

Le coprésident (M. Temelkovski) : Je vous remercie beaucoup, monsieur Young.

Entendons-nous d'abord pour accorder cinq minutes au lieu de sept minutes pour les questions, étant donné que nous n'avons qu'une heure. Chacun disposera de cinq minutes pour poser ses questions. Est-ce d'accord?

Monsieur Vellacot, vous avez la parole.

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC) : Je crois que j'ai eu le privilège, à un moment donné, de travailler... Votre visage me semble familier, monsieur Young, et je suppose que nous avons eu l'occasion dans des comités de travailler de l'autre côté, comme vous dites.

Looking over your very fine resumé, I am very impressed with what I see here in respect to excellence as political historian, researcher, and so on, but I may as well cut right to my question.

This is an administrative role. It is also a senior librarian. You are possibly prepared for a question like this, but I need to ask the question in terms of the need to get the best person for the job. I do not notice a lot of administrative oversight of a library anywhere, for that matter — if I were very facetious, I would say even at an elementary school level — so I need to ask you that question. I think you will have some kind of response to that. I do not see administrative. I see researcher, and I have to say I am very impressed with the nature of your curriculum vitae in respect of that, but I do not see administrative.

Mr. Young: Thanks, Mr. Vellacott. You recognize me because I was the research director for the HRDC standing committee as well as the subcommittee on the status of persons with disabilities, which you were on.

In terms of administrative experience, I was the director of the political and social affairs division at the parliamentary research branch for about three years. I administered a budget that was in the neighbourhood of $2 million to $3 million.

I recognize your question. I think, though, that one of the things the librarian has, in fact, is access to the administrative experience you say the librarian needs. I agree with that, but at the same time I think you have to remember that the Library of Parliament is not a library in the traditional sense of the word. It is an institution that serves as an information resource to Parliament. The actual functions of the librarian comprise a huge amount more than the kind of traditional administrative experience you might be thinking of.

For example, for the parliamentary public programs there is a very competent woman who looks after those issues. She runs those programs, organizes the guide tours, et cetera. The research branch itself is very adequately supported. There are very adequate heads of both human resources and financial administration.

As a library, I think the organization does very well in terms of its library administration. But I think what is required here at this point — from my perspective, anyway — is someone who can provide a vision and leadership for the library to lead it forward in the future and who can bring all those resources together to move things forward in a positive and constructive way.

Mr. Vellacott: Do you see it as more — and I think this would be a pretty faint word — more than a figurehead, but certainly vision-setting in those things? Would you say the administrative is not really a very key component of the job description, then?

J'ai examiné votre excellent curriculum vitae, et je dois dire que je suis très impressionné par votre brillante carrière en tant qu'historien politique, attaché de recherche, etc. Je vais passer directement à ma question.

Il s'agit là d'un poste de nature administrative. C'est aussi un poste de bibliothécaire principal. Vous êtes probablement prêt à répondre à une question de la sorte, que je dois poser puisque nous devons obtenir la meilleure personne pour cet emploi. Je ne vois pas dans votre curriculum vitae beaucoup d'expérience en matière de contrôle administratif d'une bibliothèque, ne serait-ce d'une bibliothèque d'école élémentaire, j'oserais dire si j'étais très facétieux. Je dois donc vous poser cette question. Je crois que vous aurez une réponse à me donner. Je vois que vous avez de l'expérience dans le domaine de la recherche, et je dois dire que je suis très impressionné par le contenu de votre curriculum vitae à cet égard, mais je n'en vois aucune en administration.

M. Young : Merci, monsieur Vellacott. Vous me reconnaissez parce que j'étais directeur de la recherche pour le Comité permanent du développement des ressources humaines et pour le Sous-comité de la condition des personnes handicapées, dont vous étiez membre.

Quant à mon expérience en matière d'administration, j'ai été directeur de la Division des affaires politiques et sociales de la Direction de la recherche parlementaire pendant environ trois ans. Je gérais un budget de l'ordre de 2 millions à 3 millions de dollars.

Je comprends votre question. Je pense, par contre, que le bibliothécaire parlementaire a accès à l'expérience en administration dont il a besoin. Il faut se rappeler que la Bibliothèque du Parlement n'est pas une bibliothèque au sens traditionnel du terme. Il s'agit d'une institution qui sert de source d'information pour le Parlement. Pour s'acquitter de ses fonctions, le bibliothécaire parlementaire doit posséder bien plus que l'expérience de l'administration traditionnelle à laquelle vous pensez.

Par exemple, quant aux programmes destinés au public, nous pouvons compter sur une femme très compétente pour en assurer la gestion. Elle administre ces programmes, organise les visites guidées, etc. La Direction de la recherche parlementaire elle-même bénéficie d'un soutien très adéquat. Les chefs des ressources humaines et de l'administration financière accomplissent un très bon travail.

À mon avis, la Bibliothèque est très bien administrée à l'heure actuelle. Ce qu'il lui faut — selon mon point de vue, à tout le moins — c'est une personne qui puisse offrir une vision et du leadership pour la diriger vers l'avenir et qui puisse mettre à profit toutes les ressources pour faire évoluer la Bibliothèque de façon positive et constructive.

M. Vellacott : Voyez-vous le bibliothécaire parlementaire — et je crois que le mot est assez faible — comme étant davantage qu'une figure de proue, c'est-à-dire également comme une personne qui établit une vision? Diriez-vous que l'administration n'est pas vraiment une fonction clé du poste?

Mr. Young: I think obviously administration and guiding administration are a key component of the position. But guiding administration and getting enmeshed in the details of administration are two different things.

If you look, for example, at the role of a deputy minister in a department, you do not find a deputy minister getting into the nitty-gritty details of administration. The deputy minister sets the overall policy direction; makes sure the clientele — in that case the minister — is appropriately served; and makes sure the policy documents and material that are to be developed are developed in an appropriate and timely way.

I do not know exactly what you mean by administration, but I think getting down into that level of administrative detail is not necessarily something that serves either the institution or those who are doing those jobs hugely well.

Mr. Vellacott: Let me just frame it another way. I know a lot of wonderful, fine researchers, over a course of a bit of an academic career myself. But many of them would not strike me as ones to work in administration. That is I guess what I mean, if it helps a bit. I think, as you would confess, that not every very excellent researcher would be capable of being our librarian, even granting the difference in what is required here. That is more what I am going with: every researcher is not necessarily capable of this job, as fine as they might be.

Mr. Young: Well, I have never sold myself solely as a researcher. I think that is something you have seen on my CV.

Mr. Vellacott: You are very good.

Mr. Young: I have taught university, I have worked in the Privy Council Office, I have worked in various government departments over the course of my career. I think what I bring to the job is a sense of how government works per se, how the political system works per se, and what the library can do to maximize its potential within those systems and move the institution itself forward so that it is not perhaps as internal-looking as it has been in the past.

[*Translation*]

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Thank you.

Ms. Poirier-Rivard.

Ms. Denise Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant, BQ): Thank you, Mr. Chairman.

You have a very impressive resume, Mr. Young. You served as assistant team leader on a social security reform initiative.

Was this a political appointment, or a public service position?

M. Young : Je crois bien entendu qu'administrer et orienter l'administration sont des fonctions clés du poste. Mais orienter l'administration et s'occuper des détails administratifs sont deux choses différentes.

Par exemple, un sous-ministre ne s'occupe pas des petits détails administratifs. Il établit l'orientation générale des politiques, il veille à ce que le client — c'est-à-dire le ministre — reçoive un service approprié et il fait en sorte que les documents au sujet des politiques soient élaborés de façon appropriée et en temps opportun.

Je ne sais pas exactement ce que vous voulez dire par administration, mais j'estime que de s'occuper des détails administratifs ne rend pas nécessairement service à l'institution ni à ceux qui s'en chargent extrêmement bien.

M. Vellacott : Permettez-moi de m'exprimer autrement. J'ai connu un grand nombre d'excellents chercheurs au cours de ma carrière universitaire. Il y en a beaucoup parmi eux que je ne vois pas assumer un poste d'administration. C'est ce que je veux dire, si cette précision peut vous aider. Vous avouerai que ce ne sont pas tous les chercheurs talentueux qui seraient capables d'être bibliothécaire parlementaire, même en tenant compte des différences entre ces deux types de poste. C'est ce que je veux faire valoir : ce ne sont pas tous les chercheurs qui sont nécessairement capables d'occuper ce poste, aussi excellents qu'ils puissent être.

M. Young : Je ne me suis jamais présenté uniquement comme un chercheur. Je crois que vous pouvez le constater en lisant mon curriculum vitae.

M. Vellacott : Vous êtes très bon.

M. Young : J'ai enseigné à l'université et j'ai travaillé au sein du Bureau du Conseil privé ainsi que dans divers ministères au cours de ma carrière. Ce que j'apporte à ce poste ce sont mes connaissances sur le fonctionnement du gouvernement et du système politique ainsi que mon point de vue sur ce que la Bibliothèque peut faire pour maximiser son potentiel au sein de ces deux entités et sur la façon de faire évoluer l'institution de façon à ce qu'elle soit moins centrée sur elle-même.

[*Français*]

Le coprésident (M. Temelkovski) : Merci.

Madame Poirier-Rivard.

Mme Denise Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant, BQ) : Merci, monsieur le président.

Monsieur Young, votre curriculum vitae est très impressionnant. Vous avez été chef d'équipe adjoint dans le cadre d'une réforme de la sécurité sociale.

S'agissait-il d'un poste politique, ou d'un poste de fonctionnaire?

Mr. Young: I am on assignment with the department, but I remain a Library of Parliament employee. As part of my assignment, I serve as the contact point between the minister and his office and the department. My current superior is the Assistant Deputy Minister, Departmental Services, not the Minister.

Ms. Poirier-Rivard: This brings me to the following question. What qualifications do you have that make you a suitable candidate for the position of librarian? Could you be specific?

Mr. Young: I think I have a vast amount of experience in this area. I was a university professor. I taught at York, McGill and Simon Fraser Universities. As I said to Mr. Velacott, I have done research. I have written and edited books. I am actively involved in the academic community.

I have worked for several departments, including the Privy Council Office, Foreign Affairs and Human Resources and Skills Development Canada. I also worked for the Parliamentary Research Branch for 17 years. These positions have helped me to develop an extensive network of contacts within government, departments and all political parties.

While in the employ of the Library of Parliament, I showed my innovative spirit by producing Parliament's first video report. I dared to go where no one had gone before. I breathed new life into a series of parliamentary workshops. I supervised the production of several reports on parliamentary reform and other subjects. Along with Ms. Dalphond-Guiral, I arranged for the first virtual Internet consultations of the Subcommittee on Persons with Disabilities. I consider these to be fairly significant achievements.

Ms. Poirier-Rivard: What future vision do you have for the Library of Parliament? Which issues and areas would you like to focus on more specifically during your tenure?

Mr. Young: The first thing that will need to be done is to breathe new life into the library. From a human resources standpoint, the library needs to recruit young professionals, since 50 per cent of our researchers are slated to retire in the near future. We need to attract new middle level professional and to develop mechanisms for communicating and exchanging ideas with departmental senior officials. If truth be told, the library is somewhat inward looking. Some of the services shared with the House of Commons and Senate need to be evaluated.

New life must be injected into the Library's budgetary process. This committee should play a more active role, much like that of a management committee. We also need to focus on our clientele and to identify how best to meet the needs of parliamentarians. The library's performance should be rated against these criteria.

M. Young : Je suis affecté au ministère, mais je demeure à l'emploi de la Bibliothèque du Parlement. Il s'agit d'un détachement. J'assume la liaison entre le ministre, le bureau du ministre et le ministère. Mon patron actuel est le sous-ministre adjoint des services ministériels, et non pas le ministre.

Mme Poirier-Rivard : Cela m'amène à vous poser la question suivante. Quelles compétences possédez-vous à l'égard du poste de bibliothécaire? Voulez-vous nous donner des détails à ce sujet?

M. Young : Je crois posséder une expérience à la fois très variée et pertinente. J'ai été professeur d'université. J'ai enseigné à l'Université York, à l'Université McGill et à l'Université Simon Fraser. Comme je l'ai dit à M. Vellacott, j'ai été chercheur. En ce qui a trait aux livres, j'ai été rédacteur, mais également auteur. Je collabore activement au milieu académique.

J'ai travaillé dans certains ministères dont le Bureau du Conseil privé, les Affaires extérieures, Développement des ressources humaines Canada et Développement social Canada. J'ai en outre travaillé au service de recherche du Parlement pendant 17 ans. Ces emplois m'ont permis de développer un large éventail de contacts et de réseaux au sein du gouvernement, des ministères et de tous les partis politiques.

À la Bibliothèque du Parlement, j'ai fait preuve d'un sens développé de l'innovation en élaborant le premier rapport vidéo du Parlement. Je me suis aventuré là où les autres ne voulaient pas s'engager. J'ai donné une nouvelle vie à la série d'ateliers parlementaires. J'ai supervisé la production de quelques rapports portant sur la réforme parlementaire ainsi que sur d'autres sujets. Avec Mme Dalphond-Guiral, j'ai procédé à la première consultation virtuelle du Sous-comité des personnes handicapées sur Internet. Je crois qu'il s'agit de réalisations assez pertinentes.

Mme Poirier-Rivard : Quelle est votre vision en ce qui concerne l'avenir de la Bibliothèque du Parlement? Sur quels sujets et dans quels domaines avez-vous l'intention de concentrer plus particulièrement vos efforts durant votre mandat?

M. Young : Je crois que la première chose à faire sera de donner une nouvelle vie à la Bibliothèque. En matière de ressources humaines, la Bibliothèque doit recruter de jeunes professionnels, puisque environ 50 p. 100 des chercheurs prendront leur retraite dans un futur rapproché. Il faut attirer de nouveaux professionnels au niveau intermédiaire et développer une méthode nous permettant d'échanger avec la bureaucratie des ministères. En effet, la Bibliothèque est un peu repliée sur elle-même. Dans certains domaines, il faut évaluer les services partagés avec la Chambre des communes et le Sénat.

Le processus budgétaire de la Bibliothèque doit être régénéré. Le présent comité, pour sa part, devrait assumer un rôle un peu plus actif, c'est-à-dire semblable à celui d'un comité de gestion. Il faudrait aussi se soucier un peu de la clientèle, en l'occurrence préciser quelle est la meilleure façon de déterminer les besoins des parlementaires. C'est ainsi que le rendement de la Bibliothèque devrait être évalué.

Ms. Poirier-Rivard: In your opinion, will you have more work and more research to do if a minority government is elected?

Mr. Young: That is a difficult question, the answer to which is probably no. However, as the Library's researchers will tell you, we work under ever-changing conditions. I cannot say for certain what will happen. We will have to wait and see. I have been working in the department for nearly two years now, and...

Ms. Poirier-Rivard: Thank you.

Mr. Young: You are welcome, Madam.

[*English*]

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Thank you.

Mr. Siksay.

Mr. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NDP): Thank you, Mr. Chair.

Mr. Young, it is great to have you here this afternoon. As a new member of Parliament, I have not bumped into you before, but I did some asking about, and your reviews were good from among my colleagues. They were very enthusiastic about your nomination for this position as well. It is great to have you sitting at this end of the table today to go through this part of the exercise.

I want to ask you to comment on two things, and they are related to the criteria for the position of Parliamentary Librarian. I would like you to comment on what your personal leadership style is like and maybe reflect a bit on how you act as a leader in the context of the library and how you see that going. The other one is around how you exercise impartiality in the work and how that relates to the work of the library. I know it is important in this political atmosphere for that one to be exercised carefully. I would like to hear your reflections on those two issues.

Mr. Young: On my leadership style, I think it is very important to function by consensus, but consensus does not always mean taking or going to the lowest common denominator. I think my leadership style would mean involving the people who are most concerned in the decisions that affect them. That is always been my view. I think when I was director at the political and social affairs division, I was pretty active in making sure that the people who worked for me were involved in the decisions and, where they were going out, felt supported. I think that is what I was trying to say to Madam Poirier-Rivard, as well.

Being a director or being involved at the research branch meant that I used to spend my days talking to my staff and my nights until eight or ten o'clock doing my paperwork. There were very, very long days, but I felt that because the major resource of the library is in effect the people who work there, those people have to feel that they are valued and supported and that their views on what is the appropriate thing to do are not just heard but listened to.

The second question was —

Mr. Siksay: Around the issue of impartiality.

Mme Poirier-Rivard : Croyez-vous que vous aurez plus de travail et de recherche à faire en présence d'un gouvernement minoritaire?

M. Young : C'est une question difficile. Je crois que ce ne sera probablement pas le cas. Par contre, comme vous le diront les chercheurs, à la Bibliothèque, nous évoluons toujours dans un contexte très changeant. Je ne sais pas exactement. Nous verrons. Je travaille au ministère depuis presque deux ans, et...

Mme Poirier-Rivard : Merci.

M. Young : Merci, madame.

[*Traduction*]

Le coprésident (M. Temelkovski) : Merci.

Monsieur Siksay, la parole est à vous.

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD) : Merci, monsieur le président.

Monsieur Young, nous sommes ravis de vous recevoir cet après-midi. Étant donné que je suis un nouveau député, je ne vous ai jamais rencontré, mais j'ai posé des questions à votre sujet à mes collègues, et leurs commentaires ont été positifs. Ils m'ont affirmé être très enthousiastes à propos de votre nomination à ce poste. C'est formidable de pouvoir discuter avec vous aujourd'hui.

Je veux obtenir vos commentaires à propos de deux éléments qui sont liés aux critères de sélection pour le poste de bibliothécaire parlementaire. J'aimerais que vous nous parliez de votre style de leadership et que vous nous expliquiez comment vous agiriez en tant que dirigeant de la Bibliothèque. J'aimerais aussi que vous nous expliquiez comment vous allez demeurer impartial dans le cadre de vos fonctions et comment cela est-il lié au travail de la Bibliothèque. Je sais que l'impartialité est importante dans le milieu de la politique où vous exercerez vos fonctions. Je voudrais obtenir vos commentaires là-dessus.

M. Young : Quant à mon style de leadership, je vous répondrai qu'il est très important à mon avis d'obtenir un consensus, mais cela ne signifie pas toujours qu'il faut opter pour le plus petit dénominateur commun. Je ferais participer à la prise de décisions les personnes les plus concernées. J'ai toujours pensé de cette façon. Lorsque j'étais directeur de la Division des affaires politiques et sociales, je veillais bien je pense à faire participer les personnes qui relevaient de moi à la prise de décisions et je faisais en sorte qu'elles se sentent appuyées. C'est ce que j'essayais d'expliquer à Mme Poirier-Rivard.

Quand j'étais directeur, je passais mes journées à discuter avec mon personnel et mes soirées, jusqu'à 20 heures ou 22 heures, à faire mon travail de bureau. Mes journées étaient extrêmement longues, mais, parce que j'estimais que la ressource principale de la Bibliothèque était son personnel, j'étais d'avis qu'il devait avoir le sentiment qu'il était valorisé et appuyé et que ses opinions sur ce qu'il convenait de faire ne tombaient pas dans l'oreille d'un sourd.

La deuxième question concernait...

M. Siksay : La question de l'impartialité.

Mr. Young: I think all members of the committee have seen the way the library functions in terms of its neutrality and impartiality. I think it has been very well established as part of the institutional culture. It is part of the way I think about the library. It is just there. It is not something that one even considers, because as members of Parliament you are entitled to the best advice on the questions that you ask. I think that has been the tradition the library has given, regardless of the personal views of the individual who is preparing that advice. I think that certainly from my perspective it is something I have been doing and lived with for twenty years, and I cannot see myself not continuing in that way.

Mr. Siksay: You mentioned that you saw maybe a different role for this committee in its relationship with the library. I wonder if you could say a bit more about that.

Mr. Young: If you look at the history of this committee, for most of the time I was at the library it really was not hugely active. It would meet once or twice a year to constitute itself. It was usually the last committee constituted in the whole parliamentary firmament in both houses.

I think it started to change its role in the last Parliament, when Carolyn Bennett and Senator Morin were joint chairs and Deborah Grey, who I think I just saw here, was the vice-chair. That is when the committee started to look actively at what the parliamentary committee itself could do.

I know the library prepared a strategic plan around that time. Certainly the co-chairs were involved in the preparation of that strategic plan, setting out what they felt their vision was. If the library is going to perform its functions —

Back when I was the director, we put together a plan for what the library could be and how it could expand in terms of its services to members and the different roles — how it could support them, for example, in managing email; in their constituency work, for example, by putting out templates for town halls; and in their work in committees.

Right now I think there is approximately one FTE, as they call them — one analyst — per committee. That is a pretty difficult position for these guys to be in, because ultimately you are not getting one full-time analyst; what you are getting is a bit of this one, a bit of that one, and a bit of somebody else.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Thank you.

Senator Cordy is next.

Senator Cordy: Thank you very much, Mr. Chair.

Thank you very much, Mr. Young, for coming to tell us about what you have done and what you are planning on doing. Certainly I agree with others who have said you have a very impressive CV. When I told people that I was sparing on this committee today, they said you were an excellent nominee.

M. Young : Je crois que tous les membres du comité ont pu observer que la Bibliothèque fait preuve de neutralité et d'impartialité. Je crois que cela est ancré dans la culture de l'institution. Cela fait partie de la perception que j'ai de la Bibliothèque. C'est une partie intégrante de ce qu'elle est. On n'y pense même pas, car en tant que député, vous avez droit aux meilleures réponses à vos questions. Je pense que cela fait partie de la tradition de la Bibliothèque; la personne qui prépare la recherche fait abstraction de ses opinions personnelles. C'est toujours ce que j'ai fait depuis 20 ans, et je ne vois pas pourquoi il en serait autrement dans l'avenir.

M. Siksay : Vous avez déclaré que vous envisagez peut-être des rapports différents entre le comité et la Bibliothèque. Pouvez-vous en dire un peu plus long à ce sujet.

M. Young : Pendant la plupart du temps que j'ai travaillé au sein de la Bibliothèque, le comité n'était pas très actif. Il se réunissait une ou deux fois par année. Il était habituellement le dernier comité à être formé parmi l'ensemble des comités des deux chambres.

Je crois que son rôle a commencé à changer au cours de la dernière législature, quand Carolyn Bennett et le sénateur Morin en étaient les coprésidents et Deborah Grey, que je viens d'apercevoir je crois, en était la vice-présidente. C'est à cette époque-là que le comité a commencé à examiner sérieusement ce qu'il pouvait faire.

Je sais qu'à ce moment-là la Bibliothèque a préparé un plan stratégique. Les coprésidents ont pris part à la préparation de ce plan en expliquant quelle était leur vision. Pour que la Bibliothèque puisse assumer ses fonctions...

Quand j'étais directeur, nous avons élaboré un plan de ce que pourrait être la Bibliothèque et de la façon dont elle pourrait accroître les services qu'elle offre aux députés — les aider par exemple à gérer les courriers électroniques, à accomplir leur travail dans leur circonscription, notamment en élaborant des modèles pour leurs assemblées publiques, et à s'acquitter de leurs tâches en tant que membres de comités.

À l'heure actuelle, je crois que chaque comité compte environ un ETP, comme on dit, en ce qui a trait aux analystes. Cela pose un assez grand problème pour les membres, car ils ne peuvent pas compter sur les services d'un analyste à temps plein; ils doivent traiter avec plusieurs analystes à temps partiel.

Le coprésident (M. Temelkovski) : Merci.

Madame le sénateur Cordy, allez-y.

Le sénateur Cordy : Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie beaucoup, monsieur Young, de venir nous parler de votre expérience et de ce que vous comptez faire. Je conviens avec d'autres qui l'ont dit que votre curriculum vitae est très impressionnant. Quand j'ai mentionné à des gens que j'allais prendre part à la séance d'aujourd'hui, ils m'ont affirmé que vous étiez un excellent candidat.

Going back to Mr. Vellacott's questioning, I noticed when I was looking through your résumé that in terms of management, you said you had managed a large group of senior public-policy research professionals. You also spoke about managing researchers. Could you give us a little more detail as to exactly what you did and what your role was in managing this group of professionals?

Mr. Young: I had about 30 professionals. Mainly they were people with a master's degree, minimum, or a PhD. They performed the functions of researchers on the committees. They also performed the functions of answering requests from parliamentarians, providing information —

Senator Cordy: I am looking more for what your role was in terms of managing.

Mr. Young: In my role I would assign the work. I would make sure the work was completed on time. I would do a certain set of quality control. Because these are professionals, as I said earlier, I would try to make sure they had the tools they required to do their jobs in the best way possible. I would make sure the budget and support staff were in place, that the — what else — ?

Senator Cordy: That sounds like quite a bit.

I was a full-time member of this committee when Carolyn Bennett was the chair and Senator Poy was the vice-chair. One of the things that seemed to be an issue at that time with us was that the Library of Parliament offered a phenomenal range of services to parliamentarians, but not all parliamentarians were aware of those services. As well, there were some who may have been aware of the services, in addition to those who were not aware of them, but they were not using the services of the library. How would you see your role if you were to be the successful candidate? How would you go about changing that, to better inform parliamentarians from both houses and get greater usage?

Mr. Young: I think marketing is probably what you are talking about to some extent, and the library has not been hugely active in terms of marketing its services. It does so at the beginning of each Parliament, but as Parliament progresses and as the session progresses, the library is not hugely active. In the near future, if it is appropriately managed, the reopening of the library itself is going to be a huge opportunity to showcase the library in a whole range of areas. One of them would obviously be services for members.

The Senate, if I recall, is probably one of the larger users of library services in terms of the proportion of senators who use this service. In part, I suspect that is because you folks are here for a longer period of time and have the time to become more knowledgeable about what is around and what you can use.

In terms of the House, I suppose there are different ways. Part of what the library was trying to do when Carolyn Bennett was here was to showcase itself to some extent as the university on the Hill, through these seminar series. It was to show that by bringing

Je vais revenir aux questions de M. Vellacott. En lisant votre curriculum vitae, j'ai constaté que vous avez géré un groupe nombreux de professionnels de rang supérieur de la recherche en politique publique. Vous avez aussi déclaré que vous avez géré des chercheurs. Pouvez-vous nous donner davantage de détails sur ce que vous avez fait exactement et quel était votre rôle en tant que gestionnaire de ce groupe de professionnels?

M. Young : Ce groupe était composé d'environ 30 professionnels, qui possédaient tous à tout le moins une maîtrise ou bien un doctorat. Ils étaient attachés de recherche pour des comités. Ils répondaient également aux demandes des parlementaires en fournissant...

Le sénateur Cordy : J'aimerais plutôt savoir quel était votre rôle en tant que gestionnaire.

M. Young : J'assignais le travail. Je veillais à ce que le travail soit terminé à temps et j'assurais un certain contrôle de la qualité. Parce que ces gens étaient des professionnels, comme je l'ai dit plus tôt, je tentais de faire en sorte qu'ils disposent des outils essentiels pour accomplir leur travail le mieux possible. Je veillais aussi à ce qu'on dispose du budget et du personnel de soutien nécessaires, à ce que... quoi d'autre...?

Le sénateur Cordy : Il me semble que cela fait déjà pas mal de choses.

J'étais membre à temps plein de ce comité lorsque Carolyn Bennett en assurait la présidence avec le sénateur Poy comme vice-présidente. Nous nous intéressions notamment au fait que tous les parlementaires ne connaissaient pas le large éventail de services que leur offrait la Bibliothèque du Parlement. D'autant plus que certains parmi ceux qui en connaissaient l'existence n'y avaient pas nécessairement recours. Comment percevez-vous votre rôle à ce chapitre si votre candidature est retenue? Quelle mesure prendriez-vous pour mieux informer les parlementaires des deux chambres et obtenir un meilleur taux d'utilisation?

M. Young : Je crois qu'on parle surtout ici de promotion des services de la Bibliothèque qui n'a jamais été active en ce sens. On fait de la promotion au début de chaque nouvelle législature, mais on se montre plutôt discret au fil des sessions et de la durée de vie d'un Parlement. Pour autant que l'on fasse le nécessaire, la réouverture de la Bibliothèque nous fournira sous peu une excellente occasion de faire la promotion de ces services dans un large éventail de domaines. Le service aux parlementaires est bien évidemment l'un de ces volets.

Si mes souvenirs sont exacts, le Sénat est probablement l'un des principaux utilisateurs des services de la Bibliothèque pour ce qui est de la proportion de sénateurs qui y ont recours. Je suppose que cela est attribuable en partie au fait que vous êtes en poste pendant une période plus longue et que vous avez le temps d'apprendre à mieux connaître ce qui est offert et ce que vous pouvez utiliser.

Pour ce qui est de la Chambre des communes, il faut croire que les façons de faire sont différentes. Lorsque Carolyn Bennett était ici, on essayait notamment de présenter la Bibliothèque comme l'université sur la colline du Parlement, au moyen de cette série

in and using partnerships with some of the outside institutions that have a broad range of contacts and knowledge, that is another way of showcasing or making members aware that the library has the capacity to provide certain services as well.

Senator Cordy: Thank you.

Thank you, Mr. Chair.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Thank you.

Mr. Eyking.

Hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): I am going to pass it over to Gerry.

Hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.): Mr. Young, I want to follow up on a question that Mr. Vellacott put. I think we are getting answers to the initial question that was asked by Mr. Vellacott in terms of your ability to act as CEO, to make the transition effectively from library principal, your function as a researcher, as an academic, and as a non-partisan provider of good research to parliamentarians.

As the chief librarian, basically your job will be to serve as CEO of the Library of Parliament. You have talked a little bit about your vision of instilling a culture within the library of revitalizing its functions and continuing to update and modernize the techniques, strategies, and tactics of the library to better serve parliamentarians and all of its stakeholder groups.

I guess what Mr. Vellacott was saying was that with the CEO, the buck stops there. We want to make sure you are able to properly administer that buck, and that your ability to budget, to administer, to provide oversight to all of those functions, and then to be able to provide that accountability to Parliament at the end of the day, as the CEO, is fulfilled. I think that is really what Mr. Vellacott was getting at.

Would you be able to further define your managerial skills, your ability to manage budgets, and your ability to absorb that information that comes from your subordinates, whether they be financial officers or other things, so that you can adequately provide that function?

Mr. Young: Well, part of my current job at the Department of Social Development has in fact been to supervise the budgetary cycle of the department, making certain that things like the program architecture — I do not know if you know this, but if you deal with estimates, the program architecture is the document that sets out how the department is organized. I was very active in putting the program architecture together for the new Department of Social Development when it was being put in place, because that was a brand-new organization.

d'ateliers entre autres. En établissant des partenariats et en obtenant la contribution d'institutions externes profitant d'une large gamme de contacts et de connaissances, on voulait montrer aux parlementaires tous les services que leur bibliothèque pouvait leur offrir.

Le sénateur Cordy : Merci.

Merci, monsieur le président.

Le coprésident (M. Temelkovski) : Merci.

Monsieur Eyking.

L'honourable Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.) : Je vais laisser mon temps de parole à Gerry.

L'honourable Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.) : Monsieur Young, j'aimerais poursuivre dans une voie déjà empruntée par M. Vellacott. Je crois que nous sommes en train d'avoir des réponses à la question posée au départ par M. Vellacott quant à votre capacité à devenir l'administrateur principal de la Bibliothèque en faisant efficacement la transition à partir de vos fonctions de directeur, de recherchiste, de spécialiste et de fournisseur non partisan d'information de qualité aux parlementaires.

En tant que bibliothécaire parlementaire, vous deviendriez en fait le dirigeant principal de la Bibliothèque du Parlement. Vous avez parlé brièvement de votre intention d'instiller une nouvelle culture au sein de la Bibliothèque en revitalisant ses fonctions et en continuant à mettre à jour et à moderniser les techniques, les stratégies et les mécanismes utilisés pour mieux servir les parlementaires et tous les autres groupes clients.

Je suppose que M. Vellacott voulait faire valoir que c'est l'administrateur principal qui a le dernier mot. Nous voulons nous assurer que vous êtes capable de bien administrer les fonds, d'établir un budget et de le gérer, de superviser toutes ces fonctions, et de rendre les comptes nécessaires au Parlement. Je pense que c'est cela que voulait savoir M. Vellacott.

Pourriez-vous nous en dire davantage au sujet de vos compétences en gestion, de votre aptitude à gérer des budgets et de votre capacité à absorber l'information transmise par vos subordonnés, les agents financiers notamment, de manière à pouvoir vous acquitter adéquatement des fonctions qui vous incombent?

M. Young : Eh bien, mes fonctions actuelles au sein du ministère du Développement social consistent en partie à superviser le cycle budgétaire du ministère pour m'assurer que des éléments comme l'architecture de programmes... Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais lorsqu'il est question de budgets des dépenses, c'est l'architecture de programmes qui est déterminante pour toute la structure du ministère. J'ai joué un grand rôle dans la mise en place de l'architecture des programmes pour le nouveau ministère du Développement social lorsqu'il a été créé, parce qu'il s'agissait bel et bien d'une toute nouvelle organisation.

I was very active in going through what they call the ARLU, the reference levels that are established to govern the spending of the department, and in how those reference levels were established. I worked very closely with the comptroller's office and with the administrators there.

I was also the person who had to supervise all of the estimates as they were coming through the system, to make sure that the system and the estimates were appropriately prepared and appropriately dealt with, so that they could in fact be presented in Parliament in a way that reflected what the department's mandate and responsibilities were.

I was then responsible for making sure that the department's performance report reflected the outcome in terms of the estimates that were presented to the department.

So in terms of that particular process, I have been quite involved for the last two years as the delegate, to some extent, and the intermediary, both between the minister and the department, and in negotiating those with the comptroller and the various program branches and the deputy minister.

I do not know if that answers your question, but that was part of my job.

Mr. Byrne: That very adequately answers the question.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Thank you.

Mr. Goldring.

Mr. Peter Goldring (Edmonton East, CPC): Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Young, I would like to echo the sentiments of others on your very impressive CV.

I would like to explore a little further the aspect of impartiality, and specifically in relation to some of your past work, in order to explore whether you were able to conduct it in a partisan fashion or whether you were conducting it in an impartial fashion, and how your work in the minister's office was done, for example, and your work in creating some writing for Mr. Martin as well. Is this something you are quite comfortable with? Is this a policy within the government for government workers? Are there guidelines that dictate this, or is this just an inner sense of how you can work in various aspects of the government in a completely non-partisan fashion?

Mr. Young: Well, you have to remember that for the first seven years when I was at the Library of Parliament, I worked with Conservative committee chairs and Conservative ministers. I have never been a member of the Liberal Party, and I have been an employee of the library for the past 18 years and have worked in a non-partisan fashion.

In terms of the department, all ministers' offices have a senior departmental assistant, who is the person serving as a conduit, as I have been doing. A lot of them, or all of them actually, as far as

J'ai aussi grandement contribué à ce qu'on appelle la mise à jour annuelle des niveaux de référence qui sont établis pour guider les dépenses du ministère, notamment quant à la façon dont ces niveaux sont fixés. J'ai travaillé en étroite collaboration avec le bureau du contrôleur et avec les administrateurs du ministère.

J'étais également en charge de la coordination de tous les budgets des dépenses qui étaient acheminés dans le système. Je devais m'assurer que tout le nécessaire était fait pour que ces budgets puissent être présentés au Parlement de manière à bien refléter le mandat et les responsabilités du ministère.

Je devais aussi voir à ce que le Rapport ministériel sur le rendement témoigne des résultats obtenus en fonction des budgets de dépenses présentés.

Pour ce qui est de ce processus en particulier, j'ai donc joué un rôle assez important au cours des deux dernières années en tant que délégué, dans une certaine mesure, et d'intermédiaire, à la fois entre le ministre et le ministère, et aux fins des négociations requises avec le contrôleur et les différentes directions générales de programme ainsi que le sous-ministre.

Je ne sais pas si cela répond à votre question, mais cela faisait partie de mes attributions.

M. Byrne : J'ai toutes les réponses que je voulais.

Le coprésident (M. Temelkovski) : Merci.

Monsieur Goldring.

M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC) : Merci, monsieur le président.

Monsieur Young, j'aimerais vous dire moi aussi que je trouve votre curriculum vitae fort impressionnant.

Je voudrais explorer plus à fond la question de l'impartialité. Notamment en ce qui a trait à vos antécédents de travail, je voudrais voir si vous avez fait montre de partisanerie ou non et comment les choses se sont passées lorsque vous travailliez au cabinet du ministre, par exemple, ou lorsque vous avez fait des travaux de rédaction pour le compte de M. Martin. Est-ce un aspect qui vous cause des préoccupations? Y a-t-il une politique en la matière pour les travailleurs gouvernementaux? Existe-t-il des directives pour dicter la ligne de conduite à adopter ou se fit-on simplement à votre sens inné quant à la manière dont vous pouvez agir dans les différents aspects de l'administration gouvernementale en évitant toute partisanerie?

M. Young : Il ne faut pas oublier que les sept premières années que j'ai passées à la Bibliothèque du Parlement, je travaillais avec des présidents de comité conservateurs et des ministres conservateurs. Je n'ai jamais été membre du Parti libéral; j'ai travaillé pour la Bibliothèque pendant 18 ans et je n'ai jamais fait preuve de partisanerie.

Pour ce qui est du ministère, tous les cabinets de ministre comptent sur un adjoint ministériel principal qui agit comme courroie de transmission, et c'est le rôle que j'occupais. Une

I know, come from the public service; they do not engage in partisan activities.

In terms of my working for Mr. Martin, I was hired as a professional historian and worked as a researcher in the preparation of the Honourable Paul Martin Senior's memoirs; he was the person I actually worked for.

As a professional historian, I have been involved in, or asked to become involved in, the preparation of many different political books. The last person who approached me to write a political book was in fact Brian Mulroney; his publisher called me and asked if I would be interested in helping him write his autobiography. I also edited a book prepared by Robert Stanfield, and a book prepared by Hugh Segal and Nathan Nurgitz.

So I have not been — my involvement has been as a professional historian and as a non-partisan employee of Parliament.

Mr. Goldring: That is very interesting. I suppose there might be a book in Ed Broadbent's future too, to square the parties.

Mr. Young: Ed Broadbent, by the way, was one of my professors at university.

Mr. Goldring: I find that interesting.

In your management style and management capacity at the library, is there a formalized policy that reinforces non-partiality, or is this just a kind of thing that is an unwritten code of conduct for members? Would you be looking at reinforcing that within the department from time to time?

Mr. Young: As I said, it is ingrained in the institution. The employees of the library cannot become or be actively involved in politics for any political party. That is, as I understand it, if not a rule — I have not looked at the policies of the library in that regard, to tell you the truth. People have a right to be involved in their private capacities, and I do not think their private capacities necessarily have an impact on the functions they perform for members of Parliament.

I am not going to be policing the private activities of the employees of the library. I do not think that is my job. My job is to ensure that the products that come out are products that you folks feel meet your needs. If they do not meet your needs, then you have every reason to get in touch with me or anyone else at the Library of Parliament to explain what your needs are and why these products have not met your needs. But in terms of the private lives or activities of the employees, I do not think I would feel at all that I should be supervising or interfering or asking questions about this.

Mr. Goldring: I think it goes without saying that I and all others who have had interactions with the parliamentary library are more than grateful and satisfied with the good work that we have received.

grande partie de ces adjoints, si ce n'est la totalité, proviennent de la fonction publique; et ne participent à aucune activité politique partisane.

Quant à mon travail pour M. Martin, j'ai été embauché à titre d'historien professionnel et j'ai effectué des travaux de recherche pour la rédaction des mémoires de l'honorable Paul Martin père; c'est pour lui que j'ai travaillé en fait.

En ma qualité d'historien, j'ai participé, ou j'ai été invité à participer, à la rédaction de nombreux ouvrages politiques. La dernière personne qui m'a approché pour la rédaction d'un tel ouvrage est Brian Mulroney; son éditeur a communiqué avec moi pour savoir si j'étais intéressé à l'aider à rédiger son autobiographie. J'ai aussi révisé un livre préparé par Robert Stanfield et un autre de Hugh Segal et Nathan Nurgitz.

Ainsi on peut dire... que j'ai travaillé comme historien professionnel et comme employé non partisan du Parlement.

M. Goldring : Tout cela est très intéressant. Je suppose qu'il doit aussi y avoir un ouvrage en préparation pour Ed Broadbent de manière à ne pas faire de jaloux parmi les partis.

M. Young : Ed Broadbent, soit dit en passant, a été l'un de mes professeurs à l'université.

M. Goldring : Voilà qui est intéressant.

Dans le cadre de vos fonctions de gestion à la Bibliothèque, existe-t-il une politique formelle pour favoriser l'impartialité ou s'agit-il simplement d'un code d'éthique non écrit? Auriez-vous l'intention d'officialiser cette politique à un moment ou un autre?

M. Young : Comme je l'ai dit, cette façon de faire est enracinée dans la culture de l'institution. Les employés de la Bibliothèque ne peuvent pas participer à des activités politiques pour quelque parti que ce soit. Selon ma perception des choses, si ce n'est pas une règle, c'est tout au moins... En toute franchise, je n'ai pas regardé quelles étaient les politiques de la Bibliothèque à cet égard. Les gens ont le droit de s'impliquer à titre personnel et je ne pense pas que cela ait nécessairement un impact sur les fonctions qu'ils remplissent pour les besoins des parlementaires.

Je ne vais pas me mettre à surveiller les activités menées par les employés de la Bibliothèque à titre personnel. Je ne pense pas que ce soit mon rôle. Je dois plutôt m'assurer que nous produisons des résultats répondant à vos besoins. Si notre travail n'est pas à la hauteur, alors vous serez tout à fait justifié de communiquer avec moi ou tout autre responsable de la Bibliothèque du Parlement pour nous expliquer en quoi consistent vos besoins et en quoi les produits fournis n'y répondent pas. Mais pour ce qui est de la vie privée et des activités personnelles de nos employés, je ne me vois aucunement en train de les surveiller, d'y faire entrave ou de poser des questions à ce sujet.

M. Goldring : Je crois qu'il va s'en dire que, comme tous ceux qui ont eu affaire avec la Bibliothèque du Parlement, je suis tout ce qu'il y a de plus reconnaissant et satisfait à l'égard de l'excellent travail dont nous pouvons bénéficier.

You made a comment about how you venture where brave men fear to tread in your relationship with video development and probably the early stages of video development, I think it was. What is your perspective on how you would view that, and what would you do where brave men would fear to tread in the areas of the new digital age, the cyberspace age? What might the library of today and the future be?

Mr. Young: It depends. Are you talking about the library as a library, are you talking about the library as a research resource, or are you talking about the library in terms of what it can or might do for committees?

One thing that we did and that I basically spearheaded was the first e-consultation that was conducted by any parliamentary committee. That was for the subcommittee on the status of persons with disabilities, which looked at Canada Pension Plan disability because, as you know, there were a series of — and still are — issues in and around eligibility, administration, and all sorts of things like that.

We put in place a special website. It was an information website first, and then we devised a series of deliberative questions — not polls — that were put up. This was advertised across the country, and we got about ten times more people replying than we had thought we would ever get. They were asked to answer the questions, tell their stories, and make policy recommendations. That was integrated into a regular committee study in which the expert witnesses would appear, and the committee came out with a report that was pretty unique. It was the first study of its type that had used the Internet, that had gone a little more broadly to Canadians. That has since been copied or replicated by Senator Kirby and his committee, which has been studying mental health, and they have refined it even more.

Those kinds of things would make Parliament much more relevant, if you want to call it that, to ordinary Canadians. That kind of outreach is something that is very important.

The video report to Parliament about fifteen years ago was the first time anybody did that. What we did was put together a video report that was replicated in the tabled document, because you cannot table anything but a written document. Again, it was distributed across the country to people who were interested in seeing things from a different perspective or to people who did not want to read the written document.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Thank you very much.

Senator Hubley.

Senator Elizabeth Hubley: I do not have a question, Mr. Chair. I think most of my questions have been answered, and I have been very impressed with those answers.

Thank you very much.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Mr. St. Amand.

Vous avez parlé de l'hésitation des gens à vous emboîter le pas lorsque vous avez innové en utilisant la technologie vidéo. Comment envisagez-vous ce genre de situations et que feriez-vous pour convaincre les gens qui craindraient de vous suivre dans les avenues du nouvel âge numérique et du cyberespace? À quoi pourrait ressembler la Bibliothèque de demain?

M. Young : Tout dépend. Parlez-vous de la Bibliothèque comme telle, de la Bibliothèque comme ressource de recherche ou de la Bibliothèque en fonction de ce qu'elle peut réaliser pour le compte des comités?

Nous avons notamment réalisé, et j'en ai été plus ou moins le fer de lance, la toute première consultation virtuelle menée par un comité parlementaire. Il s'agissait du Sous-comité de la condition des personnes handicapées, qui se penchait sur les prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada en raison, comme vous le savez, des différents problèmes qui se posaient — et se posent toujours — concernant l'admissibilité à ces prestations et leur administration notamment.

Nous avons créé un site Web spécialement à cette fin. Au départ, c'était un site d'information, puis nous y avons affiché une série de questions à débattre, et non pas un sondage. Nous en avons fait la promotion dans tout le pays, et nous avons reçu dix fois plus de réponses que prévu. On demandait aux gens de répondre aux questions, de raconter leur histoire et de formuler des recommandations quant aux politiques. Ces contributions ont été prises en compte dans le cadre de l'étude normale du comité qui a également fait comparaître des témoins experts; le rapport produit avait un caractère tout à fait particulier. C'était la toute première étude de ce type qui faisait appel à l'Internet pour s'intéresser de plus près au point de vue des Canadiens et des Canadiennes. Cette formule a été reprise depuis par le sénateur Kirby et son comité dans leur étude sur la santé mentale; ils ont d'ailleurs poussé le concept un peu plus loin.

C'est le genre de mesure qui donne au Parlement une plus grande pertinence, si vous me permettez l'expression, pour le simple citoyen. Ces activités d'approche revêtent une grande importance.

Le rapport vidéo que nous avons présenté au Parlement il y a environ 15 ans constituait également une première. Nous avons produit un rapport vidéo dont le contenu a été repris dans un document écrit, parce que ce sont les seuls qu'il soit possible de déposer. Le rapport vidéo a été diffusé dans tout le pays à l'intention des gens qui voulaient voir les choses dans une perspective différente ou de ceux qui ne souhaitaient pas lire le document écrit.

Le coprésident (M. Temelkovski) : Merci beaucoup.

Sénateur Hubley.

Le sénateur Elizabeth Hubley : Je n'ai pas de question, monsieur le président. Je pense avoir obtenu toutes les réponses que je souhaitais et je suis d'ailleurs fort impressionnée.

Merci beaucoup.

Le coprésident (M. Temelkovski) : M. St. Amand.

Mr. Lloyd St. Amand (Brant, Lib.): I just have one question.

Mr. Young, based on some of your comments, it would appear that the library is soon facing and perhaps will even be challenged by some transitioning in terms of staff. You have mentioned that there are a number —

Mr. Young: That is my understanding.

Mr. St. Amand: All right. In the event, it may be that you wish to put your own stamp on the institution, and you will undoubtedly be looking for certain qualities in potential or prospective new employees. Can you share with us, if you have thoughts in this regard, what you would be looking for in new employees under your watch?

Mr. Young: One of the things that struck me about the whole issue of information is that the skill sets required by librarians, by researchers, are converging to some extent. I had a person with a PhD who was a better searcher of Internet databases than some of the librarians, and some of the librarians are as good at research and analysis as some of the people with degrees in political science.

You need people who are visionary — but that is not quite the right word — who are willing to push the limits and willing to understand that when they come to the Library of Parliament, the skill sets they develop — Right now, I think the standard is one of excellence, actually, when I compare it with my experience in various departments. I was saying to Senator Trenholme Counsell that you folks have access to some of the best analysis that I have ever bumped into. I have seen an awful lot of briefing notes come up to ministers through the public service in the departments that are nowhere near as good as the material that you people receive from the Library of Parliament.

To answer your question, it is a matter of maintaining that excellence and understanding that the skills, as they converge, can add to that excellence. That would be the way I would answer the question.

Mr. St. Amand: Thank you, sir.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Unless there are any pressing questions from those who have not asked any yet, and this being my first meeting, I would like to finish five minutes early, if that is all right.

I have one question to ask.

Mr. Vellacott: I will just add one question. Is the assumption here that we would go quickly, quietly as Mr. Young removes himself, or whatever? Will we have a small discussion among ourselves at that point? Would that be an appropriate thing, in a few minutes?

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Yes, if we have the time to do that.

M. Lloyd St. Amand (Brant, Lib.) : J'ai seulement une question.

Monsieur Young, si je me fie à certaines de vos observations, il semblerait que la Bibliothèque sera bientôt aux prises avec une situation de transition pour ce qui est de ses ressources humaines. Vous avez indiqué qu'un certain nombre...

M. Young : C'est ce que j'ai cru comprendre.

M. St. Amand : Très bien. En pareil cas, il est possible que vous souhaitiez profiter de l'occasion pour laisser votre empreinte personnelle sur l'institution et il ne fait aucun doute que vous allez rechercher certaines qualités particulières chez les nouveaux employés potentiels. Si vous avez déjà réfléchi à cet aspect, pourriez-vous nous dire ce que vous rechercheriez chez les nouveaux employés devant travailler sous vos ordres?

M. Young : Une des choses qui me frappent, c'est la convergence entre les compétences requises pour les bibliothécaires et les recherchistes. Je me souviens d'un employé détenteur d'un doctorat qui était plus efficace pour chercher dans les bases de données sur Internet que quelques-uns des bibliothécaires, alors qu'une partie de ceux-ci étaient aussi habiles en recherche et en analyse que certains des employés possédant un diplôme en sciences politiques.

Nous avons besoin de gens qui ont une vision — mais le terme n'est peut-être pas approprié — de gens qui désirent repousser les limites et qui sont capables de comprendre qu'une fois rendu à la Bibliothèque du Parlement, l'ensemble de compétences à acquérir... À l'heure actuelle, je pense qu'on peut vraiment parler d'excellence, lorsque je compare avec ce que j'ai vécu dans différents ministères. Je disais d'ailleurs au sénateur Trenholme Counsell que les parlementaires ont accès à des analyses dont la qualité est comparable à tout ce que j'ai vu dans ma vie. Dans différents ministères, j'ai pu ainsi voir une quantité astronomique de notes d'information préparées à l'intention des ministres dont la qualité ne se rapprochait aucunement de ce que vous offre la Bibliothèque du Parlement.

Pour répondre à votre question, il s'agit de maintenir ce niveau d'excellence et de bien comprendre que la convergence des compétences peut contribuer à améliorer encore la situation. Voilà comment je répondrais à cette question.

M. St. Amand : Merci, monsieur.

Le coprésident (M. Temelkovski) : À moins que quelqu'un d'autre ait une question urgente, et comme il s'agit de ma première réunion, j'aimerais terminer cinq minutes plus tôt que prévu, si cela vous convient.

J'aurais une question à poser.

M. Vellacott : Je voudrais seulement préciser un point. Faut-il comprendre que nous allons nous entretenir brièvement en privé lorsque M. Young se sera retiré? Aurons-nous une brève discussion à ce moment-là? Est-ce bien ce qu'il conviendra de faire dans quelques minutes?

Le coprésident (M. Temelkovski) : Oui, nous avons le temps.

Mr. Vellacott: I think that would be helpful to us to know where we go from here.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Okay.

Did you want to go in camera?

Mr. Vellacott: You had a question first, sir.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): The question is whether to report this to the House.

Mr. Vellacott: Oh, I see.

I thought it would be nice to have a little chat among ourselves first, in camera, if you will, and to thank William.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): Is that all right? Okay.

Thank you very much, Mr. Young.

Mr. William Young: Thank you.

The Joint Chair (Mr. Temelkovski): We will suspend.

The committee continued in camera

M. Vellacott : Je pense qu'il serait bon que nous connaissions la suite des événements.

Le coprésident (M. Temelkovski) : D'accord.

Voulez-vous poursuivre à huis clos?

M. Vellacott : N'aviez-vous pas une question d'abord?

Le coprésident (M. Temelkovski) : Je voulais demander s'il fallait faire rapport à la Chambre.

M. Vellacott : Oh, je vois.

Je crois qu'il serait bon de discuter brièvement entre nous, à huis clos, si cela vous convient, et de remercier William.

Le coprésident (M. Temelkovski) : Cela vous convient? D'accord.

Merci beaucoup, monsieur Young.

M. Young : Merci.

Le coprésident (M. Temelkovski) : La séance est suspendue.

La séance se poursuit à huis clos.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid
Lettermail
Poste-payé
Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Tuesday, February 22, 2005

Library of Parliament:

Richard Paré, Parliamentary Librarian;

Lynn Brodie, Director General, Information and Document Resource Service;

Kate Kirkwood, Director, Law and Government Division;

Dianne Brydon, Director, Parliamentary Public Programs;

Alain Guimont, Director, Corporate Planning.

Wednesday, May 4, 2005

Library of Parliament:

Hugh Finsten, Associate Parliamentary Librarian;

Monique Boutin, Director, Finance and Material Management Division.

Tuesday, November 22, 2005

As an individual:

William Robert Young.

TÉMOINS

Le mardi 22 février 2005

Bibliothèque du Parlement :

Richard Paré, bibliothécaire parlementaire;

Lynn Brodie, directrice générale, Service de ressources d'information et de documentation;

Kate Kirkwood, directrice, Division du droit et du gouvernement;

Dianne Brydon, directrice, Programmes parlementaires destinés au public;

Alain Guimont, directeur, Planification corporative.

Le mercredi 4 mai 2005

Bibliothèque du Parlement :

Hugh Finsten, bibliothécaire parlementaire associé;

Monique Boutin, directrice, Division des finances et gestion du matériel.

Le mardi 22 novembre 2005

À titre personnel :

William Robert Young.

Available from:
PWGSC – Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Disponible auprès des:
TPGSC – Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

19132